FÉDÉRATION NATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT MOYEN CATHOLIQUE

PROGRAMME

KANT-HOCHSCHULE
INTER-
NATIONALES
SCHULBUCH-
INSTITUT
BRAUNSCHWEIG

1953

JOSEPH VAN IN & Cie S. A., ÉDITEURS
LIERRE

Nationalverband der katholischen Mittelschulen

Programm.

Lüttich: Van In, 1953.

Georg-Eckert-Institut BS78
1 223 247 5

B 16 - 103

FÉDÉRATION NATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT MOYEN CATHOLIQUE

*

PROGRAMME

PRÉFACE
DE
SON ÉMINENCE LE CARDINAL VAN ROEY
ARCHEVÊQUE DE MALINES
ET DE
LEURS EXCELLENCES LES ÉVÊQUES
DE BELGIQUE

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek
32644



1953

IMPRIMERIE JOSEPH VAN IN & Cie S. A.
LIERRE

B
Z-4(1,53)

PREFACE

Ce nouveau programme d'études est le fruit d'une collaboration intense au sein de la Fédération Nationale de l'Enseignement Moyen Catholique. Depuis 1950 *la Fédération mène de front le travail d'adaptation de nos établissements aux nouvelles mesures législatives et la révision des programmes.*

Les conclusions provisoires des sous-commissions constituées à cet effet furent proposées aux directeurs et directrices lors du congrès tenu à Héverlé durant les vacances de Pâques de 1952. *Dans le courant de la dernière année scolaire, nombre de problèmes touchant les nouveaux horaires et les nouveaux programmes ont trouvé une solution.*

Nous nous réjouissons vivement de voir réalisé ainsi le souhait que nous exprimions au congrès de 1952 : « *Il faut un programme d'études qui soit le meilleur possible : il sera le résultat de votre expérience commune ; il est à souhaiter qu'il soit uniforme pour les mêmes sections de nos différents établissements. Nous avons déjà fait un grand pas dans le sens de la coordination ; la mise en œuvre d'un programme unique contribuera à renforcer l'unité organique de notre enseignement moyen catholique.* »

L'unité de vues dans l'accomplissement des tâches pédagogiques confiées à nos différents instituts est une garantie à la fois pour l'efficacité de nos efforts et pour le maintien de la liberté d'enseignement.

Du point de vue scientifique et pédagogique, le nouveau programme est parfaitement justifié : il s'appuie sur la solide tradition des humanités ; il tient compte des dernières acquisitions de la pédagogie ; il s'adapte aux différentes étapes de la croissance intellectuelle et morale de la jeunesse. Aucun aspect n'a été négligé. Les nouvelles directives permettront à nos professeurs de réaliser l'idéal de l'humanisme chrétien : aider la jeunesse à parvenir « à l'état d'homme fait, à la taille de la maturité du Christ » (Eph., IV, 13).

Chaque génération se trouve devant des problèmes à résoudre et se sert pour les énoncer d'un langage qui lui est propre : le renouvellement pédagogique en cours trouve dans le nouveau programme une expression adéquate. En suivant ce programme, les professeurs ne s'égareront pas et seront à la hauteur de leur mission d'éducateurs chrétiens. Quelle noble tâche que celle de consacrer sa vie à

la formation de la jeunesse en lui ouvrant l'accès aux valeurs naturelles et surnaturelles.

« *C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles* », *écrivait Pie XI.* « *Que ceux-ci, parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et surnaturel pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Église, dont ils sont les fils privilégiés, et ayant par cela même sincèrement à cœur le bien véritable des familles et de la patrie* » (*Enc.* Divini illius Magistri).

Puissent nos professeurs former cette élite d'hommes cultivés qui, au sortir de nos établissements d'enseignement secondaire, se mettront au service de l'Église et de la patrie.

Malines, le 10 *juillet* 1953.

† Joseph-Ernest Card. van Roey, Archevêque de Malines.
† Louis-Joseph, Évêque de Liège.
† André-Marie, Évêque de Namur.
† Charles-Justin, Évêque de Gand.
† Charles-Marie, Évêque de Tournai.
† Emile-Joseph, Évêque de Bruges.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

HUMANISME CHRÉTIEN

Dans notre monde transformé par les découvertes scientifiques et les progrès de la machine, peu de sujets apparaissent aussi d'actualité que l'humanisme et les humanités.

Humanisme nouveau, humanisme technique, humanisme ouvrier, crise de l'humanisme, critique de l'humanisme, urgence de l'humanisme, autant de titres de livre et d'article dont la simple énumération remplirait des pages.

Réjouissons-nous de ces discussions. Ces dialogues, parfois passionnés et souvent anxieux, nous prouvent le souci de ne pas voir seulement dans l'homme le technicien, le spécialiste, le professionnel, mais avant tout l'être raisonnable, appelé à une destinée supérieure et digne du respect de ses semblables.

Par quoi se distingue l'homme cultivé ? Les réponses ne manquent pas et aboutissent toutes à mettre en relief les mêmes éléments : le goût des idées, des idées claires et distinctes, la notion du relatif et de la nuance, le sens critique et le sentiment de la qualité.

L'Enseignement moyen catholique veut travailler à la formation d'hommes semblables qui développeront toutes leurs virtualités, non dans un but de jouissance égoïste, mais pour les mettre au service du prochain et du Christ.

« Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, écrivait Pie XI, est l'homme surnaturel qui pense, juge, agit, avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ... » (1).

La perspective du service de Dieu à la lumière des doctrines de l'Évangile, dans laquelle se place l'Enseignement moyen catholique, ne l'empêche pas de chercher à faire de ses élèves des hommes complets. Au contraire, plus parfait sera l'instrument, plus efficace sera l'action de la grâce et plus visible l'hommage rendu à Dieu par sa créature.

Il s'agit donc de conduire les jeunes à voir, à penser et à sentir, à parler et à exprimer leurs idées dans des formes adéquates, à envisager leur carrière sous l'angle du service d'autrui, à mettre toute leur vie en harmonie avec les doctrines apportées

(1) Encyclique « *Divini illius Magistri* », 31 décembre 1929.

par le Christ et prêchées par l'Église aux générations qui se succèdent.

Les moyens d'atteindre ce résultat sont multiples. Aux mains d'un maître capable toutes les disciplines peuvent servir à éveiller les esprits et à enthousiasmer les cœurs. Pour être aujourd'hui de type divers, les humanités, si elles veulent rester dignes de ce nom, n'en doivent pas moins mettre à leur base le souci primordial de la formation de l'homme.

Les humanités anciennes ne négligent pas l'étude de la langue maternelle, des langues vivantes, de l'histoire, des mathématiques et des sciences, mais elles tiennent à mettre d'abord les élèves en contact avec les langues et les littératures de la Grèce et de Rome et elles tâchent de procurer ainsi aux esprits ces qualités qui s'appellent précision, équilibre et profondeur. Les humanités modernes poursuivent le même but par une étude plus approfondie des langues modernes et des mathématiques, elles veillent à ne pas laisser la culture littéraire s'étioler sous le poids toujours grandissant des connaissances scientifiques.

À la fin du XVIII^e siècle Goethe éprouvait la nostalgie du monde grec. Beaucoup de nos contemporains refusent de s'engager sur cette route. L'ancienne civilisation grecque leur apparaît bien comme une ruine éloquente, des colonnes inébranlées qui témoignent d'une grandeur périmée, mais elle leur semble tellement éloignée et suffisamment évoquée par l'histoire.

Nous serons d'accord avec M. P.-H. Simon pour dire que : « le véritable humanisme n'est ni une formule close sur une expérience limitée, ni un vague milieu sans définitions intellectuelles et morales ; il est pour chaque époque et chaque culture la somme des expériences et des réflexions qui donnent à l'homme ce sans quoi il ne peut y avoir ni littérature, ni art, ni société, ni civilisation : une idée positive de la dignité de son essence et du sens de sa vie. » (1)

Mais nous pensons qu'un retour aux sources antiques, à ce patrimoine jalousement conservé par l'Église et remis en valeur à la Renaissance, reste une méthode excellente pour former les hommes de notre temps. Conscient des bienfaits de la formation mathématique, convaincu de la nécessité d'initier les élèves aux sciences et aux langues modernes, l'Enseignement moyen libre conserve sa foi dans les méthodes héritées du XVI^e siècle et perfectionnées depuis, il souhaite maintenir à la base de tout enseignement cet esprit qui a animé des générations de professeurs, ce souci de préparer le chrétien en éveillant l'homme.

(1) *L'homme en procès*, 1950.

LE NOUVEAU PROGRAMME

Le Conseil de Perfectionnement de la F.N.E.M.C. offre au corps enseignant un nouveau programme, conforme à la tradition séculaire de l'Enseignement catholique dans notre pays et mis au point grâce à la collaboration de quelque deux cents personnes. Tel qu'il est présenté, le programme reprend de nombreux points acquis depuis longtemps et y introduit quelques innovations. À une époque d'évolution aussi rapide que la nôtre, les matières et les méthodes de l'enseignement doivent être adaptées en temps voulu.

Lacunes dans l'enseignement ?

Qui n'a entendu ces derniers temps des critiques émises à l'adresse de l'enseignement moyen. L'Université constate avec regret la connaissance imparfaite de la langue maternelle, le manque d'esprit de synthèse et d'imagination des étudiants. Elle cherche des causes à ces déficiences et elle croit les trouver dans les tendances encyclopédiques de nos professeurs et dans l'insuffisance de leur préparation pédagoqique.

Les parents se plaignent de la surcharge des programmes et des prestations scolaires imposées à leurs enfants. Le père de famille qui suit d'un peu près le travail de ses enfants, est atterré devant l'ampleur de la matière ; il est mécontent de voir ses enfants obligés de consacrer leurs soirées à leurs études et il proteste contre ces perpétuelles atteintes à la vie familiale.

De l'avis des psychologues, les matières d'enseignement restent en dehors du champ d'intérêts des élèves et leur sont imposées par des professeurs qui n'ont pas reçu la formation pédagogique voulue pour comprendre les réactions des adolescents et diriger leur évolution.

Toutes ces critiques sont peut-être fondées. Elles marquent une réaction contre des imperfections, des déficiences, des exagérations.

Les hommes d'âge regrettent la sobriété des anciens programmes et voudraient en revenir aux conceptions d'autrefois :

— à l'école primaire les élèves devraient apprendre l'orthographe, l'analyse, les opérations fondamentales de l'arithmétique ;

— dans les classes d'humanités — des humanités anciennes surtout — les élèves devraient atteindre, grâce à un enseignement parfaitement adapté et gradué, cette formation culturelle désintéressée qui ouvre leur âme à la vérité, à la beauté et les prépare aux études universitaires.

Les jeunes voudraient un renouvellement qui serait une projection des transformations mondiales en cours. On ne construit plus actuellement comme il y a vingt ans ; les appartements sont autrement disposés. Le programme et les méthodes aussi bien que les constructions scolaires devraient tenir compte des réalités de la vie moderne.

Il n'est pas facile d'indiquer avec précision les causes de la baisse du niveau culturel dont tout le monde parle. Loin de nous de rejeter uniquement la responsabilité sur la famille, l'école primaire ou les théories pédagogiques en vogue. L'Enseignement moyen catholique est prêt à un examen de conscience qui serait le point de départ d'un redressement, pourvu qu'on ne lui demande pas l'impossible. L'ambiance de la vie moderne, distractions multiples, facilités des communications etc. ne favorise peut-être pas le recueillement et la concentration d'esprit qui étaient possibles autrefois.

N'avons-nous pas un peu perdu le sens des proportions, l'art de distinguer l'essentiel et l'accessoire ? Il se trouve encore des éducateurs qui confondent toutes les valeurs et se perdent en un jeu compliqué de détails. Le souci du travail achevé et parfait est-il encore dominant ? Faute de persévérance dans l'effort certains professeurs ne créent pas autour d'eux cette ambiance de ferveur intellectuelle et de générosité morale dont l'adolescent a besoin pour s'élever au-dessus de la médiocrité.

Les rapports entre maîtres et élèves s'inspirent-ils toujours du respect de l'individu et de la souplesse indispensable à toute vraie collaboration ?

Les professeurs de l'enseignement moyen catholique s'inspireront, dans leur autocritique, du but élevé de l'éducation chrétienne. Outre une large érudition et la domination parfaite du métier, outre la vision chrétienne du monde, ils tâcheront d'acquérir cette jeunesse d'âme et cette finesse psychologique auxquelles les jeunes sont sensibles et sans lesquelles le travail éducatif serait vain.

Esprit du programme

Un programme ne produit pas les qualités psychologiques ; il les présuppose. Du programme pourtant se dégage un esprit qui assurera l'efficacité des méthodes.

Un programme peut être considéré comme une espèce de tracé. Dans la construction des routes et des canaux, les architectes suivent une direction déterminée, une ligne axiale, nommée le tracé ; s'ils ne le font pas, les conditions du terrain peuvent présenter tant d'obstacles que la poursuite des travaux devient

impossible. Le tracé, basé sur l'étude du sol et sur la destination de la route ou du canal, est une ligne sûre.

Les matières d'enseignement seront réparties en suivant la ligne sûre du programme de la Fédération Nationale de l'Enseignement Moyen Catholique, ligne tracée dans le respect de la tradition et de l'expérience mais avec le souci des exigences des temps nouveaux. On ne peut s'avancer sur cette ligne sans posséder le sens pédagogique requis, sans jouir de cette vision des hommes et des choses qui nous a été révélée par le Christ, seule vision complète en matière d'enseignement et d'éducation. Faute de quoi l'échec serait inévitable.

Supposons un instant que nous ne bénéficiions pas des leçons de tant de siècles d'enseignement catholique, que nous devions chercher pour les élèves une voie dans le patrimoine culturel du monde civilisé et leur offrir sur cette voie les moyens les meilleurs d'assurer l'éducation de toute leur personnalité.

Sur la première page de notre programme devrait être inscrit en grandes lettres le but de l'éducation, à savoir le développement progressif de tout l'homme, racheté par le Christ, en vue d'une prise de position personnelle face aux hommes et au monde. Cette idée fondamentale commanderait le choix des langues, des auteurs, des disciplines scientifiques, bref, tout l'entraînement nécessaire au développement de l'esprit et du cœur.

Mais nous ne nous trouvons pas devant une page blanche ; notre livre porte au contraire de nombreuses inscriptions, les résultats des expériences pédagogiques et religieuses des siècles précédents. Un danger nous menace cependant, danger qui résulte peut-être de la richesse même des apports culturels de nos traditions. Un équilibre harmonieux entre le corps et l'esprit est déjà un but difficile à réaliser, l'initiation aux beautés artistiques et littéraires demande beaucoup de temps. Mais nous ne cherchons pas à multiplier les athlètes, les esthètes et les intellectuels, nous visons à former des chrétiens pour qui toutes les valeurs humaines, toutes réelles qu'elles soient, doivent être considérées dans la perspective des rapports entre Dieu et l'homme par le Christ.

Deux erreurs sont possibles : ne suivre aucun programme, devenir l'esclave de son programme. Avant de critiquer un programme, il faut l'étudier et le comprendre ; avant d'essayer des méthodes nouvelles, il faut tâcher d'entrer dans l'esprit des anciennes. Le professeur n'est pas seul, il a des collègues. Chacun doit s'insérer dans une œuvre d'ensemble et contribuer pour sa part au but commun. Ce souci de l'unité et de la continuité

dans l'application des méthodes d'enseignement est une des meilleures garanties de succès.

L'Enseignement moyen catholique va-t-il donc fixer des horaires et des programmes qui ligoteront la liberté du professeur et engendreront la sclérose de l'enseignement? Il n'y a aucune crainte à avoir. La F.N.E.M.C. ne songe pas à tracer des lignes rigides et à tout réglementer.

D'ailleurs les lois sur la collation des grades académiques et sur l'enseignement moyen ne donnent qu'une énumération des branches. Elles laissent aux responsables des deux réseaux de l'enseignement moyen national les mains libres en ce qui concerne les méthodes à appliquer, les initiatives à prendre et l'adaptation aux situations changeantes. La loi subordonne la répartition des matières de l'enseignement entre les deux degrés, inférieur et supérieur, à l'avis d'une commission mixte. Le caractère propre des deux secteurs de l'enseignement national sera respecté.

Les horaires et programmes établis par le Conseil de Perfectionnement sont un moyen terme qui n'entrave ni l'indispensable initiative du professeur, ni le maintien du caractère spécifique des différents groupes de la F.N.E.M.C.

Dans la ligne du programme les professeurs pourront se mouvoir librement, en tenant compte des directives de l'inspection. La formation d'un professeur n'est jamais terminée... L'étude restera toujours son principal devoir et la source de son bonheur (1).

---

(1) La bibliographie annexée au programme de chaque branche fournit aux professeurs des indications très utiles pour des études ultérieures. L'Inspection détermine quels manuels il faut employer. Voir également les listes des manuels éditées par la S. A. Joseph VAN IN & C^ie^, Lierre, en 1946.

La Fédération Nationale de l'Enseignement Moyen Catholique publiera annuellement le catalogue des ouvrages soumis à la Commission « Livres classiques ».

NOVA ET VETERA

Le nouveau programme apporte-t-il au professeur et à l'élève la simplification tant attendue et l'adaptation souhaitée à la psychologie de l'élève ?

Des partisans de la simplification ont proposé d'en revenir à l'étude des branches principales, qui seraient pour les humanités anciennes : la religion, le grec, le latin, la langue maternelle, la deuxième langue, les mathématiques ; pour les humanités modernes : la religion, la langue maternelle, la deuxième langue, les mathématiques et les sciences. Toutes les autres branches devraient être réduites à un minimum ou disparaître du programme.

Qu'il suffise de faire remarquer l'apport culturel de l'histoire, de la géographie et des sciences. Peut-on ignorer sa propre vie, son époque et le monde où nous vivons ? Nos élèves n'ont-ils pas le droit d'être initiés à l'histoire des siècles passés et à leurs activités de demain ? Il ne s'agit pas, notons-le bien, de programmes exhaustifs ou de nomenclatures à apprendre de mémoire, mais d'un choix de questions et de problèmes au contact desquels les esprits s'éveilleront et les vocations se découvriront.

À chaque professeur de chercher la bonne proportion et d'attribuer, de commun accord avec ses collègues et avec l'avis de son directeur, à chaque branche la place qui lui revient dans la formation générale de l'élève.

Les « laudatores temporis acti » abondent ; ils devront pourtant reconnaître, en comparant p. ex. les manuels d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, que la présentation des matières d'enseignement a fait d'immenses progrès et ils admettront que les méthodes actuelles, tout imparfaites qu'elles soient, sont mieux adaptées aux âges psychologiques.

Les branches prévues dans le nouveau programme ont toutes leur importance pour l'enseignement et pour l'éducation.

La répartition des heures attribuées à chaque matière a été faite au terme de longues discussions, compte tenu de nos traditions et des exigences de l'humanisme moderne. Aux professeurs de faire leur choix intelligemment dans les matières proposées, en s'inspirant des directives de l'inspection.

Le programme de *religion* est précédé de directives détaillées, plus étendues que pour toute autre branche. Ces directives se rapportent autant au contenu du message qu'aux méthodes d'enseignement... Elles cherchent à faire la synthèse des nombreux progrès réalisés en matière d'enseignement religieux et à tracer une ligne de conduite, dont tous les professeurs pourraient tirer parti. Les débutants y trouveront une orientation sûre pour leurs

premiers pas et les maîtres chevronnés ne perdront pas leur temps en comparant les résultats atteints et les directives nouvelles.

Inspiratrice de vie et d'action, la doctrine religieuse, adaptée aux étapes successives de la croissance, doit être « le fondement et le couronnement de tout l'enseignement à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur. » (1)

Dans l'enseignement des *langues anciennes*, l'étude de la grammaire et les exercices grammaticaux sont orientés vers la lecture des auteurs et le contact avec les anciennes civilisations. La lecture des auteurs est le but, la grammaire un moyen indispensable, mais un moyen. Le programme veille à assurer chez les élèves une meilleure compréhension de la vie des anciens. Parmi les auteurs proposés, le professeur fera le choix qui lui paraîtra le mieux convenir aux possibilités de ses élèves.

L'importance de la *langue maternelle*, langue véhiculaire de l'enseignement et de l'éducation, n'échappe plus à personne. Le temps n'est plus où les classes de français apparaissaient comme chose facile et à la portée de n'importe qui.

Convaincus de la richesse des civilisations antiques, ne perdons pas de vue la valeur formative de la langue et de la littérature françaises.

Le nouveau programme a veillé à graduer la formation littéraire et à mieux répartir la lecture des auteurs entre les différentes classes. Nos élèves doivent être mis en possession des moyens d'expression, art d'écrire et art de parler ; ils ne peuvent ignorer l'aboutissement contemporain des tendances littéraires d'autrefois.

Les essais de renouvellement des méthodes dans l'enseignement des *langues modernes* n'ont pas manqué ces dernières années. Ils n'ont pas tous produit les résultats escomptés, faute de persévérance peut-être ou de l'oubli d'établir solidement la base indispensable à tout progrès.

Les vieilles grammaires, les manuels d'exercices un peu savants ont été remplacés par des synthèses plus agréables, plus pratiques et mieux adaptées. La méthode systématique, employée trop exclusivement autrefois, conserve sa place dans la méthodologie des langues modernes. Une langue s'apprend d'abord par l'usage mais le parler ne deviendra aisé, correct et élégant que par la réflexion et le passage des cas particuliers aux règles abstraites et à leur application.

Le nouveau programme demande une initiation progressive à l'usage de la *deuxième langue* au cours du degré inférieur. Durant

(1) Pie XI, Encyclique *Divini illius Magistri*.

ces années, l'étude du langage courant a le pas sur l'initiation à la langue littéraire.

De divers côtés des directives ont été demandées pour l'enseignement de *la troisième et de la quatrième langue.* Satisfaction a été faite à cette demande dans le programme. Les professeurs d'anglais et d'allemand pourront du reste s'inspirer des directives données pour l'étude de la seconde langue.

Dans le domaine des *mathématiques* une simplification et une meilleure répartition des matières s'imposaient. Il n'est pas possible d'ajouter toujours de nouveaux chapitres sans dépasser l'horaire prévu et imposer aux élèves une charge qui dépasserait leurs forces. La connexion entre les différentes branches des mathématiques a été davantage étudiée et mise en relief.

Des tractations sont en cours en vue d'un allégement du programme de mathématiques. Elles ne peuvent aboutir qu'avec l'accord de l'enseignement supérieur, de l'enseignement moyen de l'État et de l'enseignement moyen catholique. Dès que la F.N.E. M.C. pourra introduire la simplification souhaitée, le présent programme sera modifié.

Les *sciences* obtiennent la place qui leur revient : la biologie est reservée au degré inférieur ; la physique et la chimie au degré supérieur. Les cours de sciences forment un ensemble logiquement coordonné.

Une attention spéciale a été accordée au programme d'*histoire.* Une conception saine du cours d'histoire exige un cadre chronologique solide dans lequel seront évoquées les civilisations du passé et l'enchaînement des principaux événements. Il n'échappe pas aux professeurs qu'ils doivent présenter la matière aux élèves des classes inférieures d'une façon intuitive et rendre progressivement ces jeunes esprits capables de comprendre le jeu des causes et effets. Après nombre de discussions et d'enquêtes le Conseil de Perfectionnement a décidé de prévoir deux programmes : le premier répartit la matière selon un cycle unique de six ans, le second selon un cycle double. Les deux synthèses ont leur valeur et permettent de donner une excellente formation historique. Dans les deux programmes une large place est réservée à notre histoire nationale.

L'étude de la *géographie* s'engage sur de nouveaux chemins. Il n'est plus question de se borner à l'énumération de fleuves et de villes. Les phénomènes d'ordre physique sont mis en relation avec les activités humaines. Les élèves seront invités à réfléchir sur les conditions dans lesquelles se développe la vie humaine.

Les leçons de *sciences économiques* ne commencent qu'en quatrième. Les élèves ne sont pas capables d'assimiler plus tôt

avec fruit les éléments de l'économie, de l'arithmétique commerciale et de la comptabilité. Dans la répartition de la matière sur les quatre années d'études, on s'est efforcé d'atteindre le plus de clarté possible dans la multitude de notions que cette discipline requiert inévitablement.

La formation de l'élève des humanités ne serait pas complète sans une initiation à l'*esthétique*. La formation du sens esthétique des élèves incombe à tous les professeurs, mais spécialement aux titulaires des deux classes supérieures. Il ne s'agit pas d'entasser des connaissances encyclopédiques sur les courants artistiques, mais bien de former le goût par l'étude approfondie d'un choix d'œuvres d'art.

L'*éducation musicale* peut être donnée tant dans l'horaire ordinaire des classes qu'en dehors de celui-ci. Dans les classes inférieures des humanités, les élèves seront initiés aux techniques musicales fondamentales, dans les classes supérieures, à l'appréciation des grandes œuvres. Le professeur trouvera dans le programme la répartition de la matière et les directives méthodologiques.

Les travaux féminins sont insérés dans l'enseignement des humanités en guise d'introduction à la formation ménagère des jeunes filles. Utiles et de nature à mettre dans le programme une note reposante, ces activités contribueront à créer une atmosphère familiale en classe.

L'éducation physique requiert aujourd'hui l'attention de tous les éducateurs. Nous vivons une époque de plein air et de sports. La croissance physique de nos élèves doit être guidée à travers les différentes étapes de leur jeunesse ; ils doivent être trempés physiquement pour résister aux tensions de la vie moderne. Le professeur trouvera dans le programme nombre d'indications précieuses et quelques modèles de leçons.

Un programme de *politesse et de savoir-vivre* n'a pas été prévu. Les directeurs chercheront un manuel approprié et veilleront avec les professeurs titulaires à répartir la matière entre les différentes classes.

Ce bref aperçu des nouveaux programmes aura fourni la preuve, espérons-nous, de notre attachement à la tradition consacrée des humanités, de notre sympathie à l'égard des acquisitions de la culture moderne et de notre décision d'engager l'enseignement moyen catholique dans les voies nouvelles mieux adaptées aux besoins psychologiques et sociaux de la jeunesse.

Cet engagement résolu se fait à la lumière de la vision chrétienne du monde et de l'homme.

HORAIRES

HUMANITÉS ANCIENNES

SECTION GRÉCO-LATINE

Branches	6e	5e	4e	3e	2e	1e
Religion	2*	2*	2*	2	2	2*
Latin	9	6*	6	6	5*	5*
Grec	—	4*	4	4	4	4
1e langue	(1) 4*	4*	4*	3*	3*	3*
2e langue	5*	4*	4*	4	4	4
3e langue	—	—	—*	1	1	1
4e langue	—	—	—*	—*	—*	—*
Histoire	2	2	2	2	2	2
Mathématiques	4	3	3*	3	3	3
Sciences	—	1	1	1*	2	2
Géographie	1	1	1	1*	1	1
Éduc. physique	1	1	1	1	1	1
Esthétique	—	—	—	—	—*	—*
Dessin	—*	—*	—*	—*	—	—
Musique	—*	—*	—*	—*	—	—
	28	28	28	28	28	28 Garçons
Activités fémin.	1	1	1	1	1	1
	29	29	29	29	29	29 Filles

(*) L'astérisque indique que l'Inspection peut prévoir ou ajouter une leçon de 50 minutes à l'horaire proposé pour la branche indiquée, sans dépasser un horaire total de 32 heures par semaine.

(1) 4*-5* ou 5*-4*

HUMANITÉS ANCIENNES

SECTION LATIN-MATHÉMATIQUES

Branches	6e	5e	4e	3e	2e	1e
Religion	2*	2*	2*	2	2	2*
Latin	9	6	6*	6	5*	5*
1e langue (1)	4*	4*	5*	3*	3*	3*
2e langue (1)	5*	4*	4*	4	4	4
3e langue	—	—	—*	1	1	1
4e langue	—	—	—*	—*	—*	—*
Histoire	2	2	2	2	2	2
Mathématiques	4	5*	5*	7	8	9
Sciences	—	1	1	1*	2	2
Géographie	1	1	1	1*	1	1
Éduc. physique	1	1	1	1	1	1
Esthétique	—	—	—	—	—*	—*
Dessin	—*	2	1	1	1	1
Musique	—*	—*	—*	—*	—	—
	28	28	28	29	30	31 Garçons
Activités fémin.	1	1	1	1	1	1
	29	29	29	30	31	32 Filles

(*) L'astérisque indique que l'Inspection peut prévoir ou ajouter une leçon de 50 minutes à l'horaire proposé pour la branche indiquée, sans dépasser un horaire total de 32 heures par semaine.

(1) 4*-5* ou 5*-4*

HUMANITÉS MODERNES

SECTION SCIENTIFIQUE

Branches	6e	5e	4e	3e	2e	1e
Religion	2*	2*	2*	2	2	2*
1e langue	(1) 6*	(1) 5*	4*	5*	5*	4*
2e langue	8	6	4*	4*	4*	4*
3e langue	—	3	3	3	2	2
4e langue	—	—	—*	—*	—*	—*
Histoire	2	2	2	2	2	2
Mathématiques	6	5*	5*	7	8	9
Sciences	1	2	2	2	2	2
Sciences écon.	—*	—*	3*	—	—	—
Géographie	1	1	1	1*	1	1
Éduc. physique	1	1	1	1	1	1
Esthétique	—	—	—	—	—*	—*
Dessin	1	1	1	1	1	1
Musique	—*	—*	—*	—*	—	—
	28	28	28	28	28	28 Garçons
Activités fémin.	1	1	1	1	1	1
	29	29	29	29	29	29 Filles

(*) L'astérisque indique que l'Inspection peut prévoir ou ajouter une leçon de 50 minutes à l'horaire proposé pour la branche indiquée, sans dépasser un horaire total de 32 heures par semaine.

(1) 6*-8 ou 8-6* — 5*-6 ou 6-5*

HUMANITÉS MODERNES

SECTION ÉCONOMIQUE

Branches	6e	5e	4e	3e	2e	1e
Religion	2*	2*	2*	2	2	2*
1e langue	(1) 6*	(1) 5*	4*	5*	5*	4*
2e langue	8	6	4*	4*	4*	4*
3e langue	—	3	3	3	2	2
4e langue	—	—	—	3	3	2
Histoire	2	2	2	2	2	2
Mathématiques	6	5*	5*	3	3*	4
Sciences	1	2	2	2	2	2
Géographie	1	1	1	1*	1	1
Sciences écon.	—*	—*	3*	4	5	6
Éduc. physique	1	1	1	1	1	1
Esthétique	—	—	—	—	—*	—*
Dessin	1	1	1	—	—	—
Musique	—*	—*	—*	—*	—	—
	28	28	28	30	30	30 Garçons
Activités fémin.	1	1	1	1	1	1
	29	29	29	31	31	31 Filles

(*) L'astérisque indique que l'Inspection peut prévoir ou ajouter une leçon de 50 minutes à l'horaire proposé pour la branche indiquée, sans dépasser un horaire total de 32 heures par semaine.

(1) 6*-8 ou 8-6* — 5*-6 ou 6-5*

SYSTÈME-TYPE

pour

a. la répartition :

1. des devoirs à domicile :

Principes :

1. Un devoir est prévu par jour de classe.

2. Au cycle inférieur ce devoir exigera d'un élève de capacité moyenne une heure de travail sérieux.

3. Les professeurs détermineront, sous la direction du chef d'établissement, les branches pour lesquelles un devoir à domicile est prévu, suivant les instructions de l'Inspection.

4. Pour être utiles, les devoirs supposent une sérieuse préparation en classe. Il serait dangereux d'imposer aux élèves des exercices dont les difficultés dépassent leurs forces.

2. des examens :

L'Enseignement moyen catholique tient au système de 3 séries d'examens trimestriels. Ces examens peuvent se répartir sur tout le trimestre ou être réservés à la fin de celui-ci. La plupart des établissements appliquent un système mixte : un examen est prévu à peu près toutes les semaines ; une dizaine d'examens sont réservés pour la fin du trimestre. Les cours ne sont pas suspendus durant la période des examens. Ce système mixte semble se justifier pleinement.

b. la quotation des examens :

1. 20 points sont prévus par heure de cours et par trimestre pour chaque branche.

2. Dans le cas où l'horaire prevoirait pour la deuxième langue un nombre d'heures plus grand que pour la première, le même nombre de points sera attribué à la première et à la deuxième langue.

Si dans tel ou tel établissement existait l'usage d'attribuer un plus grand nombre de points à la langue maternelle, il pourra être maintenu.

Les résultats des élèves doivent être communiqués régulièrement aux parents. Il est même souhaitable que les résultats du

3e trimestre soient portés à la connaissance des parents et des élèves.

c. le minimum de points permettant le passage à une classe supérieure :

Ont suivi les cours « avec fruit » les élèves qui ont obtenu :

a. dans la section gréco-latine :

1. la moitié des points en
   excellence,
   religion,
   latin (pris globalement),
   1e langue ;
2. les 2/5 des points en
   grec,
   2e langue,
   3e langue,
   histoire,
   mathématiques (pour chaque branche),
   sciences naturelles (prises globalement),
   géographie ;

b. dans la section latin-mathématiques :

1. la moitié des points en
   excellence,
   religion,
   latin,
   1e langue,
   mathématiques (pour chaque branche) ;
2. les 2/5 des points pour
   la 2e langue,
   la 3e langue,
   la 4e langue,
   l'histoire,
   les sciences naturelles (prises globalement),
   le dessin,
   la géographie ;

c. au cycle inférieur des humanités modernes — dans la section moyenne générale du degré inférieur :

1. la moitié des points en
   excellence,
   religion,

le langue,
mathématiques (pour chaque branche) ;

2. les 2/5 des points pour
la 2e langue,
la 3e langue,
la 4e langue,
l'histoire,
les sciences naturelles (prises globalement),
la géographie,
le dessin,
les sciences économiques ;

d. dans la section scientifique (cycle supérieur) :

1. la moitié des points en
excellence,
religion,
1e langue,
mathématiques (pour chaque branche) ;

2. les 2/5 des points pour
la 2e langue,
la 3e langue,
la 4e langue,
l'histoire,
les sciences naturelles (prises globalement),
la géographie,
le dessin ;

e. dans la section économique (cycle supérieur) :

1. la moitié des points en
excellence,
religion,
1e langue,
2e langue,
sciences commerciales ;

2. les 2/5 des points pour
la 3e langue,
la 4e langue,
l'histoire,
les mathématiques (pour chaque branche),
les sciences naturelles (prises globalement),
la géographie.

d. le minimum de points requis pour être admis à un examen de passage :

Sont admis à un examen de passage les élèves qui ont obtenu la moitié des points en excellence mais qui n'ont pas satisfait :

soit dans une ou deux branches pour lesquelles la 1/2 des points est requise,

soit dans une branche pour laquelle la 1/2 des points est requise et dans une ou deux branches pour lesquelles les 2/5 sont requis,

soit dans trois branches pour lesquelles les 2/5 sont requis.

P. S. Examen d'admission en sixième(s)

L'examen d'admission en sixième(s) porte sur :

a. l'analyse, principalement sur l'analyse grammaticale ;

b. sur la langue maternelle : orthographe, etc. ;

c. sur l'arithmétique, principalement sur les 4 opérations fondamentales et les fractions.

Les directeurs de écoles primaires devraient être mis au courant.

RELIGION

INTRODUCTION

I. LE BUT

A l'éducation chrétienne incombe la tâche de « collaborer avec la grâce divine à former le vrai et parfait chrétien. » (1) La vie chrétienne est *une participation à la vie de Jésus-Christ*, transformation dans le Christ par la grâce d'abord, imitation du Christ dans toutes les actions ensuite.

L'éducation religieuse ne se borne pas à l'enseignement de la religion ; elle suppose la collaboration d'autres facteurs éducatifs : milieu familial, offices paroissiaux, mouvements de jeunesse. Chacun de ces facteurs a un rôle spécial à remplir dans la formation d'une personnalité chrétienne. La tâche propre du professeur de religion sera d'assurer l'approfondissement et l'enrichissement de *la vie de foi* chez les élèves.

Croire, c'est accueillir la révélation de Dieu avec une entière confiance en Lui. La foi est une *connaissance* et un *engagement* de toute la personne. L'enseignement religieux doit communiquer à la jeunesse une connaissance de foi, solide et vivante, qui satisfasse aux exigences de la doctrine et soit adaptée au développement des élèves. Il doit aussi confirmer et stimuler l'engagement, amener l'élève à aimer la Vérité qui est le Christ et en vivre. C'est la foi en tant qu'engagement personnel qui, unissant tout l'homme au Christ, est la voie du salut.

Le professeur veillera donc à *cultiver l'intelligence éclairée par la foi*. L'explication de notions précises, l'exposé de preuves rationnelles, la mémorisation textuelle constitueront l'armature intellectuelle nécessaire. Il préparera aussi la jeunesse à *une vie inspirée tout entière par l'esprit évangélique*, grâce à un appel aux diverses facultés, naturelles et surnaturelles, et à l'expérience religieuse. C'est d'ailleurs l'unique manière d'arriver à une connaissance pratique des vertus, d'acquérir cette connaturalité qui, renforcée par l'action à laquelle elle dispose, nous fait « réaliser » la valeur propre de chaque vérité et se révèle le facteur principal de la connaissance religieuse, « Fac et videbis ».

(1) Pie XI, encycl. *Divini illius magister*.

II. LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE OU LE MESSAGE A TRANSMETTRE

La doctrine chrétienne est le vrai « *Message du Salut* ». Elle doit être communiquée comme une vérité révélée par Dieu, correspondant aux aspirations les plus profondes de l'homme et sollicitant une réponse de sa part.

Le cours de religion diffère foncièrement d'un exposé purement scientifique ou d'une formation technique ; il apporte le message libérateur à l'homme aux prises avec les problèmes de l'existence. Il annonce la vérité de vie qui se rapporte à nos intérêts les plus fondamentaux. Il explique le sens surnaturel de la vie et de toutes ses valeurs.

La révélation n'est pas un ensemble incohérent. La plupart des chrétiens connaissent tous les sacrements. Ils croient à la divinité du Christ, au péché originel, à l'Assomption de la Vierge. Ils sont suffisamment instruits des commandements de Dieu et de l'Église.

« Mais ce qui manque aux fidèles, c'est le sens de l'unité, une vue d'ensemble du merveilleux message de Dieu. De la doctrine chrétienne, ils retiennent seulement une énumération de dogmes et de préceptes moraux, de menaces et de promesses, d'usages et de rites, de tâches et de devoirs. » (J. A. JUNGMANN)

Pour éviter l'écueil de l'éparpillement, le professeur aura toujours présent à l'esprit *l'unité organique du message chrétien*, quelle que soit la matière précise inscrite au programme du trimestre ou de l'année. Au fond, notre enseignement religieux comporte seulement deux objets étroitement unis : l'éternel amour de Dieu pour nous, la réponse que l'homme lui doit.

1. **L'éternel amour de Dieu pour les hommes** est la grande réalité qu'enseigne la Révélation, réalité dont le fondement dernier est l'amour du Père pour le Fils et du Fils pour le Père en l'unité de l'Esprit.

Tous les gestes du *Créateur* sont des gestes d'amour, des cadeaux du Père à ses enfants, les privilégiés de la création.

A cet amour de Dieu, le péché n'a pas mis un terme. Un Sauveur a été promis à l'homme pécheur. L'Ancien Testament prépare la réalisation de ce grand dessein de l'amour divin. C'est par Jésus-Christ que l'amour de Dieu nous est complètement révélé et communiqué.

Le Fils de Dieu est devenu Fils de l'homme pour nous rendre la vie divine. Le *mystère de la croix* montre l'intensité et l'efficacité de son amour rédempteur ; le *mystère de la résurrection* invite à célébrer la gloire de la rédemption, source de notre vie nouvelle. Étroitement associés dans la liturgie, ces deux mystères doivent l'être aussi dans les exposés.

L'œuvre essentielle du Christ est le royaume de Dieu qu'il est venu fonder. L'*Église* est la nouvelle société des enfants de Dieu, l'humanité rénovée dans le Christ, le Corps mystique du Seigneur, continuellement vivifié par la tête, animé par l'Esprit. *Dans son Église, le Christ continue d'agir*, Sauveur de tous les peuples et de tous les temps, il enseigne, dirige et sanctifie les siens par ses représentants.

La *messe* est le sacrifice rédempteur continué ; par elle et par les *sacrements*, l'union au Christ est inaugurée ou renforcée. Chaque année, la *liturgie* introduit davantage dans l'histoire religieuse de l'humanité et, plus spécialement, dans la vie du Sauveur qu'elle propose à l'imitation.

L'apogée de la vie dans le Christ sera le *ciel*, objet principal de l'espérance, don suprême de l'amour des Personnes divines.

L'étude de l'Histoire Sainte, l'explication du Credo et de la doctrine des sacrements conduiront les élèves à comprendre le message de l'amour de Dieu pour les hommes.

2. De même que la conduite de Dieu envers les hommes se résume dans l'amour, ainsi toute notre morale se résume dans le commandement de l'amour.

La réponse *d'amour que Dieu attend de l'homme* consiste dans la pratique de *la perfection chrétienne*, dans le concours libre et généreux apporté par l'homme au développement de la grâce en lui, dans la pratique des vertus de foi, d'espérance et de charité.

Cet amour s'exprimera par la prière et l'observation des commandements.

Pour que la grâce mise en l'homme par le baptême se développe, il faudra que l'homme ait recours aux moyens institués par Dieu pour l'unir à lui, *les sacrements*.

Les sacrements sont destinés à fortifier dans l'homme ou à lui rendre la disposition fondamentale de dévouement filial envers Dieu.

De cet enseignement de la morale l'élève emportera la conviction d'une mission personnelle à remplir et de la nécessité de

se comporter en chrétien dans tous les secteurs de son activité. Il s'élèvera ainsi au-dessus de la tentation du laïcisme et travaillera pour sa part à un nouvel essor de l'humanisme chrétien.

* * *

La structure du cours exige donc un double effort de synthèse :

1) Chaque point du message chrétien nous ramène au Christ et, par lui, à la Sainte Trinité : Dieu est amour, Il nous communique, dans le Christ, sa vie d'amour. C'est à lui que doit aller notre amour par le Christ.

Toutes les vérités chrétiennes seront donc groupées autour du mystère du Christ, ou bien, autour du dogme de la Trinité. De la sorte, l'exposé manifestera l'unité organique du message chrétien.

2) Le message comporte deux objets étroitement unis : l'éternel amour de Dieu pour l'homme, la réponse que l'homme doit faire à cet amour.

Il est souhaitable que l'on passe aisément de la première partie du message à la deuxième, et vice-versa. Sans doute pourra-t-on consacrer une année à l'étude du dogme, une autre à celle de la morale. Il y a, cependant, avantage à suggérer, après l'étude d'un point du dogme, la conduite qu'il commande ; de même, on n'enseignera pas un chapitre de la morale, sans rappeler son fondement dogmatique.

De plus les gestes de l'amour divin sont des faits : création, incarnation, rédemption... (aspect historique), énoncés, exprimés dans des dogmes (aspect doctrinal), commémorés dans le culte.

Le programme a été conçu de telle manière que l'élève perçoive de mieux en mieux l'*unité organique* de l'ensemble. Son contenu et les directives spéciales pour chaque année attestent le souci de réunir les *divers aspects* (historique, liturgique...) d'un même point du message.

L'exposé demandera parfois une justification. On insistera plus ou moins sur cet *aspect apologétique* d'après les circonstances, en évitant de lui accorder une importance excessive.

III. L'ÉLÈVE

1. L'adolescent dans son évolution psychologique

Douze, quatorze, dix-sept ans, l'adolescent change ; ses besoins et capacités varient rapidement. Plus attiré par l'aspect concret des faits bibliques ou évangéliques et des cérémonies liturgiques dont il désire connaître la signification, l'élève de *sixième* et de *cinquième* désire que la vérité dogmatique se présente dans des expressions nettes et se concrétise dans des faits et des applications bien déterminées. Les adolescents de *quatrième* sont soucieux de ce qui se passe en eux. Ils se trouvent devant toutes sortes de problèmes moraux, qu'ils ne peuvent pas toujours formuler clairement ; ils cherchent la voie de leur développement et leurs forces qui augmentent rapidement les lancent à la poursuite d'un idéal à servir. Sollicités par des aspirations élevées, travaillés par l'inquiétude sexuelle, humiliés par certaines faiblesses, ils se tournent vers le Christ, à la fois source et idéal de vie, qui saura remédier à leurs déficits et faire aboutir leurs désirs.

Les jeunes gens et les jeunes filles de *troisième* et de *seconde* cherchent une tâche positive, qui les délivre de l'isolement dans lequel leur attitude introspective risquerait de les emprisonner. Ce besoin d'action porte un caractère fortement émotif, parce qu'ils sont sensibles au charme de la beauté et de l'amitié. Aussi désirent-ils apprendre quel rôle leur est réservé dans la splendide activité de l'Église et comment leurs relations avec Notre-Seigneur peuvent devenir plus personnelles.

Parallèlement à ces transformations affectives, d'autres s'opèrent dans leur comportement intellectuel. On observe chez eux, d'une part, une attitude critique en face de tout ce qui leur est proposé sans preuve ; d'autre part, un désir de pouvoir justifier personnellement leur adhésion à une vérité, à une norme de conduite. On fera donc appel à leur réflexion — déjà plus vigoureuse — et on leur proposera une apologétique, tout en tenant compte du fait que leur aptitude à une pensée critique et philosophique est inférieure à ce qu'on pourrait induire de leur plaisir d'accumuler les questions.

Une synthèse plus approfondie convient aux *rhétoriciens*. Ils aiment recevoir à la fin de leurs études secondaires, un enseignement qui mette en évidence les points principaux de la foi et offre une vision cohérente de la vie. Ils s'intéressent particulièrement à tout ce qui leur est nécessaire pour s'engager dans la vie. Un cours solide sur le sens profond et la structure cohérente de la foi, comme aussi sur la conception chrétienne de la per-

sonne et de la société répond à ce besoin d'une vision justifiée et enthousiasmante de la vie.

Aux caractéristiques générales de l'adolescence viennent s'ajouter *des traits particuliers aux jeunes gens et des nuances propres aux jeunes filles.*

Le garçon s'intéresse davantage à la force ; la jeune fille est plus sensible à la beauté. L'amour de Jésus-Christ pousse surtout le premier à suivre fidèlement le Chef, à travers toutes les difficultés ; il invite davantage la seconde à plaire au Seigneur par toute sa personnalité et par chacune de ses actions.

De l'orientation de cette affectivité, dépendra la valeur d'une vie de femme. Qu'est-ce donc qui peut l'orienter définitivement ? Une seule chose : la Révélation de l'Amour, « qui prior dilexit nos ». Amour à la fois transcendant et souverainement concret, amour de Dieu se dévoilant dans et par le Christ, avec sa gratuité absolue, sa miséricorde inépuisable, sa totale fidélité. La créature qui se découvre enveloppée dans cet amour et objet de cet amour, s'en découvre en même temps l'instrument. Son pouvoir de se donner lui apparaît comme une invitation à laisser passer en elle l'amour créateur et sa miséricordieuse fidélité. Clé du dogme chrétien, c'est aussi la clé de l'existence chrétienne.

Une synthèse vigoureuse mais organique du message chrétien trouve donc en l'adolescente un terrain prêt à l'accueillir, un début d'expérience religieuse avide d'être éclairée sur elle-même. Mais une méthode trop exclusivement apologétique risquerait d'arrêter son élan religieux plutôt que de l'éclairer. En effet, une fois dépassée la période combative de l'âge ingrat, le goût des jeux dialectiques est beaucoup moins vif que chez le garçon du même âge. Les excès de la raison raisonnante sont ici moins à craindre : l'adolescente ne se satisfera guère d'une adhésion purement rationnelle. Mais elle pourrait se réfugier dans une adhésion verbale sans conviction agissante. La méthode efficace sera donc plus souvent de « montrer » que de « démontrer ».

... Mais que ce soit avec la clarté, la force, la simplicité du vivant qui parle au vivant !

2. L'adolescent chrétien, baptisé et confirmé

Nos adolescents sont des baptisés ; la plupart, sinon tous, sont des confirmés. Il y a donc chez eux, à côté d'un intérêt naturel qui se porte sur le devoir religieux présenté d'une façon adaptée au développement des facultés, un « intérêt » plus profond, surnaturel, qui résulte de l'attirance divine. Pour assurer l'assimilation personnelle de la doctrine enseignée, on pourra donc faire

appel, non seulement aux *capacités naturelles* qui s'affirment progressivement, mais aussi à des *vertus surnaturelles* qui se sont déjà exercées. Les élèves ont une petite expérience humaine (expérience de la vie familiale, par exemple) qui permettra au professeur de faire entrevoir les réalités surnaturelles au moyen d'analogies ; ils ont aussi une expérience religieuse qu'il ne faut pas sous-estimer ; « ils sont, mais en termes de vie, de croissance et de grâce, ce qu'il faut leur expliquer en termes de spéculation, d'explication progressive et de dogme. Ce qu'ils sont ainsi de par le Christ, va rendre témoignage à ce qu'on leur dit au nom du Christ. » (É. MERSCH)

3. L'adolescent dans le monde contemporain

L'adolescent d'aujourd'hui rêve d'une culture largement humaine ; son idéal est « l'homme nouveau » captivé par les progrès de la technique, épris des connaissances positives, ouvert aux problèmes sociaux, vibrant devant les misères humaines, enraciné dans l'univers.

Cette psychologie commandera, du moins dans les classes supérieures, un enseignement religieux largement humain, ouvert à la mentalité moderne, aux préoccupations scientifiques, synthétisant toutes les valeurs humaines, multipliant les références de l'univers matériel et humain à Dieu de telle sorte que l'enseignement religieux se trouve en liaison constante avec les apports de la culture générale. La mentalité sociale et internationale sera ainsi christianisée et l'on amènera les jeunes chrétiens à trouver la base dogmatique de l'unité spirituelle du monde dans la réalité du Corps mystique du Christ.

Notre sympathie à l'égard du monde moderne ne doit cependant pas nous aveugler ni sur les erreurs qui se propagent même dans les milieux chrétiens, ni sur les tendances d'un humanisme néo-païen. Les directives de l'autorité ecclésiastique nous mettent en garde contre les doctrines erronées.

L'explication de la doctrine doit se maintenir au niveau du développement intellectuel et humaniste des élèves. Le contenu du cours de religion ne peut être ni surchargé ni minimisé. Qu'il ne soit donc pas développé au delà des capacités de la jeunesse ni en dehors de son horizon normal. Mais que, dans ces limites, il soit aussi riche que possible ; c'est-à-dire qu'il présente le contenu complet de la foi, dans son unité et sa beauté, dans ses raisons et son influence sur tous les domaines de la vie, dans sa réalité et son idéal.

Le programme se limite à la sobre indication des principaux sujets pour permettre au professeur de préciser en accord avec l'Autorité supérieure, suivant les circonstances de lieu, l'extension de la matière à enseigner. Chaque année le professeur est placé devant les questions pratiques : « Quelle connaissance mes élèves ont-ils déjà de ce sujet déterminé ? Que peuvent-ils en assimiler de plus ? Que doivent-ils apprendre encore pour vivre aussi pleinement que possible leur religion ? »

IV. LE PROFESSEUR

Le message chrétien est transmis aux élèves par le professeur. Dès lors, les qualités requises de celui-ci auront trait, d'une part, à la fidélité au message, d'autre part, au contact avec les élèves.

1. Le témoignage

Le professeur de religion est témoin de deux manières.

Le témoignage du professeur consiste, d'abord, à enseigner fidèlement ce qu'enseigne l'Église. « Voici ce que dit l'Église et j'en porte témoignage. » Qu'il se garde donc de confondre des explications subjectives avec les *vérités de foi ;* que sa personne s'efface devant celle du Christ parlant par son Église. L'étude assidue des sources de la révélation et du développement de la théologie l'aideront à se présenter avec une réelle compétence devant les élèves.

Mais le témoignage du professeur doit être plus qu'une simple transmission de la parole. Le Christ a transmis la vérité reçue du Père surtout sous la forme d'un témoignage de vie. Ses disciples doivent, à leur tour, la communiquer d'une façon analogue. C'est le témoignage complet qui est décisif. Sans en être toujours pleinement conscients, les élèves attendent de leur professeur, plus qu'une leçon ordinaire, le témoignage de ses convictions et de sa vie.

2. Le contact avec les élèves

En classe, le contact s'établira si le professeur montre aux élèves qu'il les comprend et s'il gagne leur estime.

a) Le bon Pasteur connaît ses brebis et ses brebis le connaissent. Le professeur de religion devra être exactement au courant de la psychologie religieuse de ses élèves et de l'influence que leur milieu exerce sur eux.

b) Le témoignage ne sera mis en pleine lumière que si les élèves tiennent leur professeur en *haute estime*. L'influence de l'éducateur religieux dépend de ses talents didactiques ; mais, plus encore, des vertus dont il fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche : diligence dans la préparation des cours, assiduité, patience, amour de la vérité à laquelle il rend témoignage ; les élèves s'attendent à trouver chez lui une vie surnaturelle intense qui transparaisse dans l'esprit de foi, de charité, de prière.

Mandataire de l'Église, le professeur doit pouvoir parler avec autorité. L'exemple de Notre-Seigneur nous montre comment cette autorité s'exercera en toute fermeté, mais sans hauteur. La simplicité et la serviabilité conviennent spécialement à celui qui, dans son enseignement, est véritablement au service du Christ et de ses membres.

La manière dont le soin des âmes peut se prolonger *en dehors des cours* dépend beaucoup des circonstances. Souvent le professeur sera choisi comme guide pour des lectures et conseiller moral par ceux qui auront appris à mettre en lui leur confiance.

V. MÉTHODE

Dans les paragraphes précédents, on s'est attaché à mettre en relief les principales conditions d'un enseignement religieux solide et d'en faire une application sommaire à la structure du programme. Notons à présent en bref six qualités d'une bonne méthode : les quatre premières sont requises par la nature du message à transmettre ; les deux autres, par la nature de ceux auxquels ce message est transmis.

1. Elle est surnaturelle

Les sources de la foi se trouvent placées plus haut que les points de départ naturels de notre connaissance. La voie de l'induction est souvent très didactique et peut être empruntée par l'enseignement religieux. Mais la méthode ne peut pas être ici entièrement inductive. Il importe que les élèves soient mis en contact étroit avec la parole de Dieu contenue dans la Sainte

Écriture, et avec les organes de la Tradition chrétienne : textes choisis des Pères de l'Église et du Magistère, et prières de la Liturgie, dans lesquelles la foi s'exprime avec onction.

Le souci d'inculquer des notions claires ne peut pas être un obstacle au *sens du mystère* avec lequel il convient d'aborder la vérité surnaturelle. Tout en faisant appel à toutes les facultés naturelles, l'enseignement religieux doit s'appuyer surtout sur la grâce de foi. Celle-ci est, en effet, une lumière surnaturelle qui élève notre intelligence et la rend capable d'accueillir la vérité surnaturelle et d'en goûter la saveur.

2. Elle est humaniste

Toutes les facultés humaines collaborent à une meilleure compréhension et à une pratique complète de la religion. L'enseignement intuitif et, plus encore, l'expérience religieuse sont des points de départ tout indiqués pour l'explication. Cette expérience est bien plus qu'un simple sentiment religieux. On ne connaît pleinement la religion qu'en la vivant.

Toutes les expressions de la culture doivent être animées par le christianisme. Dès lors, le cours de religion comportera certaines références à la vie quotidienne, au travail, à la littérature, à l'art et à l'organisation de la société, à toutes les valeurs humaines. Celles-ci ne peuvent, cependant, pas accaparer l'attention au détriment de l'enseignement religieux proprement dit. L'esprit humaniste qui convient ici ne signifie nullement qu'on méconnaisse l'abnégation nécessaire et les vertus qui lui sont connexes, telles la patience et l'humilité. Dans un humanisme bien compris, l'ascétisme tient, en effet, une place essentielle. A fortiori, notre humanisme ne peut pas se fermer sur lui-même ; il doit s'ouvrir au dépassement surnaturel.

3. Elle est historique

Le professeur ne perdra jamais de vue les faits historiques qui sont à la base des relations entre Dieu et les hommes.

Le cours de religion traite toujours de réalités par lesquelles se réalise notre salut : gestes de Dieu à l'égard des hommes, part prise par le Christ à la vie humaine, son activité dans la vie de l'Église au cours des siècles, collaboration de l'homme.

4. Elle comporte une structure ferme de l'exposé

Les matières seront expliquées, compte tenu de leur nature et du développement psychologique des élèves. La leçon se terminera toujours par une synthèse solidement établie. Il ne s'agit pas d'aligner des points sur une ligne mais de montrer l'unité d'un corps vivant.

Il est souhaitable qu'en général chaque leçon présente un tout bien achevé. La nécessité d'une présentation ainsi ordonnée, le souci de préciser la matière à mémoriser et le devoir d'éviter les erreurs qui se glissent dans une dictée sont autant de raisons de mettre aux mains des élèves un bon manuel.

5. Elle est psychologique

La matière enseignée ne sera accueillie par les élèves que si le professeur parvient à toucher leurs centres d'intérêt. Comment éveiller ou rencontrer le désir naturel et le désir surnaturel d'apprendre la religion ?

Un fait intéressant comme point de départ, emprunté autant que possible à la vie des élèves, à leur expérience religieuse ou sociale, au milieu dans lequel ils vivent, etc...

Présentation adaptée au développement psychologique ou culturel :

L'élève s'intéresse davantage à la religion, si on insiste sur l'aspect qu'il considère de préférence à ce stade de développement psychologique : présentation historique et liturgique (12 ans), réponse aux questions morales (14 ans), groupement bien ordonné des idées et problèmes personnels concernant le présent ou l'avenir (16 ans) ... Les éducateurs chrétiens ont décelé d'autres centres d'intérêt : pour les élèves de tel genre d'écoles (certains secteurs de l'enseignement profane ou de la culture), pour telle classe sociale, tel pays, pour les garçons, pour les jeunes filles.

Développement d'un intérêt proprement religieux :

L'intérêt, dont il vient d'être question, n'est pas nécessairement soutenu par une disposition religieuse : un adolescent peut se complaire à raisonner sur la religion, comme il le ferait à propos d'un thème profane de dissertation. Aussi, par son témoignage et la création d'une ambiance, le professeur cherchera-

t-il à fortifier l'intérêt qui provient de l'amour du Christ et de Dieu. Cet intérêt est à la fois attention active et respectueuse docilité envers Dieu qui nous parle dans l'Écriture et dans l'Église. Le message chrétien a une certaine ressemblance avec une matière profane qu'il faut conquérir par son application à l'étude ; mais il est davantage un ensemble de confidences qu'il faut accueillir de toute son âme.

6. Elle est active

Une fois le désir éveillé, le travail est amorcé. Le professeur le poursuivra en faisant appel au concours de toutes les facultés naturelles et surnaturelles.

Certaines activités sont utiles pour préparer la classe, d'autres pour la rendre vivante, d'autres encore pour la compléter. Il s'agira surtout de familiariser l'élève avec les sources de la révélation et l'histoire religieuse (Ancien et Nouveau Testament, histoire de l'Église) et de l'initier à la liturgie et à la pratique du christianisme dans tous les domaines de la vie. Bien des activités auxquelles l'élève peut se livrer sont susceptibles tout aussi bien de précéder le cours, de l'accompagner ou de le suivre. Le professeur de religion les conseillera ou les prescrira aux élèves après s'être mis d'accord avec les autres professeurs et les directeurs d'œuvres.

Préparation de la classe

Par ses conseils, et plus encore par son exemple le professeur aidera l'adolescent à prendre conscience de l'importance de la *prière* qui précède toute étude de religion.

Les *recherches*, exécutées individuellement ou en équipe, ont pour but d'amener des matériaux à pied d'œuvre et d'éveiller le désir d'une explication. On invite donc les élèves à trouver par exemple des photographies de monuments religieux, d'objets (fonts baptismaux), de personnes (le Pape), de scènes (départ pour les missions), de paysages (escalade de montagne symbolisant l'effort vers l'idéal), etc.

On leur fait rechercher et lire certains textes sacrés, qui seront expliqués. On leur demande de se rappeler des circonstances où un problème s'est posé à eux (cas de conscience).

La classe

La classe de religion sera active, au sens le plus riche du terme.

Par son exposé et par ses questions, le professeur suscitera la participation active dont l'élève est capable. Un des moyens didactiques les plus efficients pour maintenir l'activité en éveil consiste à mettre « progressivement » au tableau noir l'enchaînement des idées et la marche vers le but final de la leçon. L'utilisation du tableau peut aller fort heureusement de pair avec la tenue d'un cahier de religion dans lequel les élèves réunissent des notes utiles.

Les sens, l'imagination, l'intelligence, le cœur trouveront ample matière à s'exercer dans l'étude de l'histoire religieuse (Ancien et Nouveau Testament, histoire de l'Église) comme aussi dans l'initiation à la liturgie. L'*intelligence* éclairée par la foi pénétrera de plus en plus la cohésion du message chrétien, ou encore la valeur humaniste du christianisme dans tous les domaines. *Toutes les facultés*, fortifiées par les vertus surnaturelles, entreront en jeu si le professeur présente successivement les divers aspects (historique, liturgique, doctrinal, moral) d'une réalité chrétienne.

Travaux complémentaires

Leur but est de faire réaliser par les élèves une expression personnelle et une application de la doctrine.

Ces travaux exercent donc la réflexion, donnent l'occasion d'exprimer les connaissances religieuses et nourrissent la vie intérieure.

Quatre genres de travaux apparaissent d'une particulière efficacité :

les dessins,
les travaux de recherche,
les compositions écrites,
les projets ou plans d'apostolat.

Les jeunes élèves trouveront profit et intérêt à dessiner des cartes (p. ex. celle des voyages de S. Paul) ou des schémas (p. ex. celui des déplacements au cours d'une cérémonie liturgique).

Devenus plus grands, ils seront invités à *chercher* : *a*) dans leur manuel, des réponses à un questionnaire ; — *b*) dans la sainte Écriture et le missel, des textes, exprimant les vérités enseignées ; — *c*) dans la liturgie, des actions en rapport avec

le contenu de la foi ; — *d*) dans l'Histoire Sainte et l'histoire de l'Église, y compris celle que nous vivons nous-mêmes, des préparations et des réalisations de la doctrine chrétienne du salut.

Une fois une vérité doctrinale bien saisie, l'élève peut en exprimer le sens dans *un récit ou une dissertation*, ou rédiger une prière pour remercier Dieu, le louer et implorer son aide.

Enfin, sous la conduite de son professeur, il sera amené à étudier certaines situations et à faire *des plans d'action apostolique.* Vivant ainsi complètement sa foi, il sera préparé à répondre à toutes les inspirations de la grâce.

Il y aura avantage à combiner ces *travaux dirigés* avec les révisions périodiques de la matière enseignée.

Le travail de mémoire ne sera pas sous-estimé. Le programme détaillé insiste sur les leçons de catéchisme à répéter chaque année.

PROGRAMME

PREMIER CYCLE

SIXIÈME LATINE OU MODERNE
PREMIÈRE MOYENNE

Les vérités de la foi

Catéchisme : leçons 1 à 10.
Doctrine : les vérités de la foi.
Histoire Sainte : la vie de Jésus.
Liturgie : l'année liturgique : le propre du temps et les fêtes de Notre-Seigneur.

CINQUIÈME LATINE OU MODERNE
DEUXIÈME MOYENNE

Les moyens de salut

Catéchisme : leçons 26 à 35.
Doctrine : Introduction : lien avec la matière vue l'année précédente.
Les moyens de salut : la prière, la messe, les sacrements.
Histoire Sainte : l'Ancien Testament : la préparation à l'avènement du Sauveur (Messianisme).
Liturgie : la messe, les sacrements et les sacramentaux.

QUATRIÈME LATINE OU MODERNE
TROISIÈME MOYENNE

La vie chrétienne (grâce et commandements)

Catéchisme : leçons 11 à 25.
Doctrine : introduction : lien avec la matière vue les deux années précédentes.
La vie chrétienne : la grâce, les vertus, le péché, les fins dernières. Les dix commandements de Dieu ; les cinq commandements de l'Église.
Histoire Sainte : Actes des Apôtres.
Liturgie : année liturgique, les fêtes des saints.

SECOND CYCLE

TROISIÈME LATINE OU MODERNE

au choix : **le Christ** ou **l'Église** (1)

Le Christ

Introduction : milieu et sources historiques :

I. le pays et le peuple ;

II. les sources : authenticité, interprétation, nature (inspiration, genres).

Son œuvre et sa doctrine : prédication, miracles et prophéties, sacrifice de la Croix, résurrection.

Sa personne : l'homme-Dieu ; sa mission messianique ; sa personnalité psychologique, morale et religieuse.

Marie, Mère de Jésus.

Ses garanties et les témoignages en sa faveur :

I. le miracle comme témoignage de Dieu ;

II. l'accomplissement des prophéties ; le témoignage de Jésus sur lui-même. Les miracles racontés dans l'Évangile. La valeur apologétique de la perfection de Jésus.

Influence actuelle : le Christ et le chrétien : la grâce ; la formation de la personnalité chrétienne.

L'Église

Son œuvre : influence civilisatrice ; sanctification des âmes et glorification de Dieu par la sainte messe et les sacrements.

Sa nature : le Corps mystique du Christ ; les pouvoirs de la hiérarchie ; la tâche des membres ; la sainte Vierge et les saints ; la vocation à l'état sacerdotal et religieux et à l'apostolat des laïcs.

Ses garanties : fondation par le Christ ; l'Église telle que nous la voyons (notes de l'Église) ; miracles, conversions. Le problème du salut des non-catholiques. Les imperfections dans l'Église.

SECONDE LATINE OU MODERNE

La matière qui n'a pas été enseignée en troisième, c'est-à-dire *l'Église* ou *le Christ*.

(1) L'Église et le Christ seront étudiés à trois points de vue principaux : le fait (réalité vivante), la nature, les garanties (aspect apologétique). Ces aspects ne doivent pas nécessairement être envisagés dans cet ordre.

RHÉTORIQUE OU PREMIÈRE MODERNE

Le Sens Chrétien de la Vie (1)

1, Fondement : La vie humaine en face de Dieu

A. *L'appel de Dieu,* adressé à l'homme, personne vivant en communauté :

1. vocation : Dieu (preuves de son existence) (2), la Sainte Trinité ;
2. rédemption : le Christ ;
3. accomplissement du dessein providentiel du salut : l'Église.

B. *La réponse de l'homme* :

1. la foi : ce qu'elle est ; sa justification ; science et foi (3) ;
2. l'espérance ;
3. la charité.

2. Application de cette doctrine à la vie des personnes et des communautés

A. *La vie personnelle* :

1. la personne en possession d'elle-même : sa liberté, ses droits ;
2. la personne orientée vers les autres personnes : son épanouissement dans l'amour mutuel.

B. *La vie communautaire* :

1. la communauté familiale (le mariage) ;
2. la communauté professionnelle (le travail, la question sociale) ;
3. la communauté nationale et supranationale ;
4. la communauté religieuse :
   a. les religions et la vraie Religion ;
   b. l'Église : le Chef et les membres ; le rôle de la Sainte Vierge ; l'Eucharistie, sacrifice et sacrement communautaire ; l'apostolat : la vocation sacerdotale et religieuse, le rôle des laïcs ; l'Église et l'État (4).

3. Conclusion : la tâche du chrétien dans le monde moderne(5)

(1) Comme pour les deux années précédentes, on indique le contenu sans imposer l'ordre à suivre.
(2) La preuve de l'existence de Dieu peut être traitée également en *seconde.*
(3) On traitera succinctement des origines de l'homme à propos soit de la vocation primitive, soit de la question de la science et de la foi, soit du sens de l'histoire.
(4) Facultatif : la culture et la religion.
(5) Facultatif : le sens de l'histoire.

DIRECTIVES

PREMIER CYCLE

1. Contenu et ordonnance

L'unité profonde de la matière assignée aux trois premières classes lui vient du Christ qui vécut en Palestine il y a vingt siècles, continue d'agir dans l'Église et communique ses dispositions à ses disciples fidèles. Bref, enseignement *christocentrique* : tout est orienté vers le Christ comme au Médiateur entre la sainte Trinité et les hommes.

Dans chaque classe, le professeur enseigne clairement la partie qui lui est assignée. Mais, ne perdant pas de vue la *cohérence de l'ensemble*, il notera, en temps et lieux, les rapports existant entre les parties. Par exemple, en expliquant la messe, il enseignera l'institution historique, la doctrine ou le sens du sacrement, les rites, les attitudes de vie qu'il fonde.

2. Suggestions méthodologiques

Dans ce cycle en particulier, nous nous appuierons sur les « intérêts » les plus profonds de nos élèves (intérêts conformes à leur personnalité de jeunes chrétiens et chrétiennes), et nous leur ferons fournir l'effort intellectuel et spirituel nécessaire pour assimiler les vérités religieuses et en vivre.

Cette façon de procéder s'adaptera sans doute à la matière ; mais avec des variantes, elle consistera toujours à manifester la valeur de l'objet enseigné, à enseigner avec clarté et respect du mystère, à stimuler l'activité naturelle, et surtout, l'activité surnaturelle.

Manifester la valeur, c'est-à-dire faire apprécier la révélation, faire « réaliser » le besoin de la rédemption, faire aimer la messe, faire désirer l'union à Dieu, faire ressentir l'attirance des vertus, faire admirer la sainteté, faire que les élèves soient « saisis » de l'importance et de la noblesse de l'apostolat.

Enseigner avec clarté et respect du mystère : le langage du professeur doit être net et concret. Qu'il évite, toutefois, la fausse clarté et les explications simplistes qui affaibliraient, chez l'élève, le sens du mystère.

Stimuler l'activité naturelle et, surtout, l'activité surnaturelle : commencer par un *récit*. Interroger fréquemment et d'une façon vraiment stimulante durant le cours de religion. Indiquer des *recherches* à faire dans l'Histoire Sainte ou le missel. Prescrire l'emploi d'un *cahier de religion*, qui ne peut pas remplacer le manuel, mais dans lequel l'élève note brièvement la suite des idées sous forme de schéma ou d'énoncé d'idées principales. Le schéma s'inspirera en général du manuel. Dans son cahier l'élève pourra aussi consigner un exemple frappant suggéré par le professeur ou que l'élève a trouvé, une explication complémentaire bien adaptée au milieu de vie ... Ce cahier de religion sera soigneusement contrôlé par le professeur. Engager à constituer une *collection de photos* ou d'autres illustrations. Assigner à l'élève, comme tâche, de *découvrir dans le manuel* la réponse à un questionnaire. Faire dessiner une carte, établir un schème.

Pour apprécier la valeur de ces activités, on prendra comme norme leur aptitude, plus ou moins grande, à favoriser une compréhension profonde, un développement de la foi.

En même temps se fera une initiation à la *prière*, activité profonde, recueillie et foncièrement surnaturelle.

L'effort de *mémoire* portera sur les textes indiqués par le professeur et les réponses du *catéchisme* qui seront apprises selon les normes indiquées dans le livre même.

Enfin, le professeur stimulera ses élèves à *vivre* de plus en plus selon la doctrine reçue.

SIXIÈME LATINE OU MODERNE
PREMIÈRE MOYENNE

LES VÉRITÉS DE LA FOI

Catéchisme : leçons 1 à 10.

Doctrine : les vérités de la foi.

Histoire Sainte : la vie de Jésus.

Liturgie : l'année liturgique : le propre du temps et les fêtes de Notre-Seigneur.

---

1. Contenu et ordonnance

Introduction

Le catéchisme nous apprend ce que nous devons savoir pour vivre en chrétiens et atteindre le but de notre vie. Le *chrétien* se définit par l'union qui existe entre le Christ et lui :

a) le Sauveur est le Chef de l'humanité rachetée ; il nous unit à lui, dans son Église, par le baptême et les autres sacrements ;

b) Jésus est le Héraut de la parole de Dieu ; le chrétien adhère de toutes ses forces à la révélation transmise par l'Église ;

c) par son exemple et son enseignement, Notre-Seigneur est un guide ; le chrétien l'imite et observe avec amour ses commandements.

En connexion avec la première partie du catéchisme, nous insisterons sur le *caractère personnel* de la foi : le croyant se fie au Christ dont il accueille le témoignage et ce témoignage est surtout la révélation que Jésus fait de sa personne et des autres personnes de la sainte Trinité.

A. *DOCTRINE*

L'étude des vérités à croire est avant tout l'accueil de la révélation des Personnes divines. L'ambiance du cours a, dès lors, une grande importance. Nous recevons bien plus qu'une théorie abstraite, que l'on s'efforcerait seulement de comprendre, de résumer en tableaux synoptiques et d'apprendre par cœur. Il s'agit de confidences du Seigneur, d'un message de la plus haute valeur, du secret de notre bonheur et d'un appel à une attitude de vie.

Le Christ nous révèle la perfection de Dieu, le plan divin, le salut qu'il vient opérer, l'Église dans laquelle il nous unit à lui, la destinée qu'il nous prépare. Le professeur montrera que croire à la Bonne Nouvelle, c'est accueillir le Christ qui nous l'apporte, c'est s'engager soi-même avec le Sauveur dans l'histoire du salut.

B. *HISTOIRE SAINTE*

La vie de Jésus nous fait découvrir en lui le Messie promis, le Maître de la vérité, le Sauveur et le Grand Prêtre qui offre son sacrifice, le Seigneur glorieux, le Fondateur et le Chef de l'Église, le Juge qui, à la fin des temps, prononcera le jugement de Dieu.

Aussi, est-il préférable de ne pas séparer (en deux cours distincts) l'explication du catéchisme et celle de l'Histoire Sainte. L'explication des vérités de la foi prend, dans la perspective de l'Histoire Sainte, une tournure historique et concrète, celle de l'*Histoire du Salut*.

C. *LITURGIE*

Elle nous inculque les dispositions qui conviennent à la célébration des mystères de notre foi. Il y a dès lors grand avantage à progresser dans l'exposé de la doctrine en accord avec l'année liturgique. La partie qui précède la christologie s'achèverait à Noël ; le deuxième trimestre serait consacré à la vie de Jésus jusqu'à la résurrection ; le troisième, à sa vie glorieuse, à la Pentecôte et aux fins dernières.

2. Méthode

En plus du manuel, l'élève utilisera fréquemment l'Évangile et le missel.

Le professeur trouvera, dans l'allure historique et liturgique du cours, le principal moyen d'être *concret*. Tout en veillant à

la précision, il insistera sur la valeur surnaturelle et mystérieuse des vérités de foi. Il aidera les élèves à découvrir quelles *attitudes de vie* correspondent à chaque vérité et rappellera fréquemment la disposition foncière du croyant vis-à-vis du Christ, qui nous apporte la Bonne Nouvelle.

De nombreux *travaux dirigés*, préparatoires ou complémentaires, en rapport avec le programme — recherches de textes, dessins, illustrations, récits, prières — seront exécutés avec grand profit par les jeunes élèves. Toutes ces activités resteront cependant nettement ordonnées au développement de la foi qui est essentiellement docilité d'esprit et de cœur.

CINQUIÈME LATINE OU MODERNE
DEUXIÈME MOYENNE

LES MOYENS DE SALUT

Catéchisme : leçons 26 à 35.
Doctrine : Introduction : lien avec la matière vue l'année précédente.
Les moyens de salut : la prière, la messe, les sacrements.
Histoire Sainte : l'Ancien Testament : la préparation à l'avènement du Sauveur (Messianisme).
Liturgie : la messe, les sacrements et les sacramentaux.

---

1. Contenu et ordonnance

Introduction. Lien avec la matière enseignée l'année précédente.

L'amitié divine, c'est pour nous, l'affaire capitale. Dieu l'avait accordée à Adam ; celui-ci l'a perdue par le péché. Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu nous la rendre. De quels moyens disposons-nous à présent pour honorer Dieu dignement, vivre dans l'amitié divine et, ainsi, nous sauver ?

A. *DOCTRINE*

La *prière* est bien plus qu'un moyen d'obtenir des faveurs de Dieu. Elle est l'expression des relations de l'homme avec son Créateur et Père, relations d'un indigent qui a besoin de secours, mais aussi d'un fils créé pour glorifier son Père et vivre uni à Lui. Bref, plus qu'un moyen, elle est et doit devenir toujours davantage notre intimité avec Dieu.

La prière est la première des *bonnes œuvres.* Les autres, si elles sont accomplies avec la grâce de Dieu, contribuent aussi à l'honorer et à nous sauver. Dès lors, cette partie de la doctrine peut se placer soit au début comme moyen général de salut, soit à la fin. La messe et les sacrements sont le fondement du culte chrétien et les moyens principaux de salut ; la prière et les bonnes œuvres en sont un riche et nécessaire complément.

La *messe* est la « représentation », la continuation de l'offrande et du sacrifice de la Cène et de la Croix. C'est, par excellence, l'action par laquelle le Christ honore son Père et nous associe à cet hommage.

Le professeur mettra en lumière le rôle principal du Christ. Il aidera aussi l'élève à prendre conscience du bienfait qu'est, pour l'homme, la possibilité de s'associer si intimement au sacrifice rédempteur. Il lui fera saisir l'essentiel de la messe et ses principaux aspects (repas, repas sacré ...) ; un recours judicieux à la liturgie sera un adjuvant. Ainsi formé, l'élève participera plus activement à la messe.

Cet enseignement se placera, soit après un rappel de la rédemption, dans une section spéciale qui précédera les sacrements, soit au centre de la doctrine sacramentaire ; dans un cas, on insistera sur son rapport au mystère de la rédemption ; dans l'autre sur l'orientation des sacrements vers la messe ; dans l'un et l'autre cas, on montrera que toute la vie chrétienne est offerte à Dieu dans la messe.

Tous les *sacrements* sont ordonnés à une vie chrétienne complète, offerte à Dieu dans la messe. Dans la perspective christocentrique, qui est nôtre, les sacrements seront présentés comme des actions par lesquelles le Christ produit en nous la grâce signifiée et nous inspire de plus en plus son dévouement filial.

B. *HISTOIRE SAINTE*

Il importe que les élèves aient une idée suffisamment claire du développement de l'*Histoire du Salut* à travers les temps. C'est pourquoi, nous montrerons en cinquième le déroulement *chronologique* des événements de l'Ancien Testament. L'idée directrice est celle de la *Providence* divine qui prépare la *venue du Messie*.

L'Ancien Testament est une préparation et une préfiguration. Il convient de le présenter sous l'un et l'autre de ces aspects. Le fruit escompté de cette étude est double : une estime plus profonde du salut auquel ont aspiré les justes de l'Ancien Testament, une meilleure compréhension de la messe, des sacrements et de toute la liturgie. Les cérémonies chrétiennes renferment, en effet, de nombreuses allusions aux préfigurations de l'Ancien Testament. Il convient qu l'élève en saisisse le symbolisme.

Il est souhaitable aussi que plusieurs psaumes soient expliqués.

Le cours d'Histoire Sainte peut être réparti sur toute l'année ou donné en une série de leçons au premier trimestre.

C. *LITURGIE*

La partie liturgique comprend les principales cérémonies de la messe, des sacrements, des notions concernant l'office divin et l'année liturgique. Étant donné la grande richesse, la facilité relative et l'intérêt des données liturgiques, une remarque s'impose : les nombreux détails ne peuvent cacher l'essentiel.

Les points principaux de la liturgie seront enseignés quand on expliquera la messe et les sacrements. Des données secondaires pourraient faire l'objet d'un enseignement occasionnel ou de leçons complémentaires.

2. Méthode

La présentation *concrète* est rendue aisée par tout ce que le programme comporte de données historiques et liturgiques.

Pour expliquer la messe, on peut commencer par donner une idée de sa réalité ou partir des cérémonies, ou chercher un point d'insertion dans la psychologie de l'élève. Chacun de ces ordres a des avantages ; le professeur cherchera à se les assurer tous et il n'y a pas lieu de les distinguer avec rigidité. De toute façon, il faut que le rôle de Jésus-Christ soit mis en pleine lumière. L'on montrera comment les cérémonies liturgiques manifestent la réalité profonde de la messe et suggèrent aux fidèles les dispositions et la participation convenables.

Pour exposer l'essentiel de la messe, on établira utilement un parallèle entre la Cène et la messe ; pour en faire saisir la richesse, on invitera les élèves à rechercher, dans les cérémonies, le commun et le propre de certaines fêtes, des allusions à un repas, à un sacrifice, à la vie éternelle, etc...

QUATRIÈME LATINE OU MODERNE
TROISIÈME MOYENNE

LA VIE CHRÉTIENNE (GRÂCE ET COMMANDEMENTS)

Catéchisme : leçons 11 à 25.
Doctrine : Introduction : lien avec la matière vue les deux années précédentes.
La vie chrétienne : la grâce, les vertus, le péché, les fins dernières. Les dix commandements de Dieu ; les cinq commandements de l'Église.
Histoire Sainte : Actes des Apôtres.
Liturgie : année liturgique : les fêtes des saints.

---

1. Contenu et ordonnance

Introduction. Lien avec la matière étudiée les deux années précédentes.

Par la révélation, nous connaissons notre vocation surnaturelle ; les moyens de salut sont le secours divin nécessaire pour suivre l'appel de Dieu. Nous répondons à notre vocation chrétienne en observant les commandements de Dieu et en pratiquant les vertus, animés par la grâce divine.

A. *DOCTRINE*

La doctrine de la grâce et la morale chrétienne sont intimement liées. Aussi parler de la grâce sans faire appel à la collaboration que Dieu attend de nous serait aussi contre-indiqué que d'édifier la morale presque uniquement sur un fondement philosophique neutre, quitte à ajouter par-ci par-là quelques particularités valables pour les chrétiens. Pour éviter ces deux écueils, il convient de montrer aux élèves, dès le début de l'année, les rapports qui existent entre la grâce, les commandements et la personne de Jésus-Christ. Il est notre guide parfait : notre modèle, le héraut qui proclame la loi de Dieu, notre soutien intérieur. Nous devons imiter Jésus-Christ ; de la sorte nous observerons les préceptes de Dieu ; mais cela ne nous sera pas possible sans la grâce de Dieu.

La *grâce* est la vie surnaturelle de l'homme racheté par le Christ. Elle est avant tout présence de la Sainte Trinité qui nous transforme et nous rend capables de vivre en fils de Dieu et en frères de Jésus-Christ. Elle entre en action par la foi, l'espérance et la charité. Par là, notre observance des commandements de Dieu et notre pratique des vertus deviennent surnaturellement méritoires pour notre destinée éternelle.

L'explication des *commandements* doit tendre à une solide formation de la conscience chrétienne, suivant la directive de S.S. Pie XII : « La formation de la conscience chrétienne dans un enfant ou un homme en croissance consiste avant tout à éclairer leur intelligence au sujet de la volonté du Christ, de sa loi et de sa voie, et, ensuite, à influencer leur esprit, pour autant que cela soit possible de l'extérieur, en vue de leur faire accomplir la volonté divine, volontairement et de façon constante. Ceci est le devoir le plus élevé de l'éducation. » (Message radiophonique du 21 mars 1952)

Dans l'explication de la morale chrétienne, l'accent sera mis sur la charité. Elle est à la fois l'objet du premier commandement et la principale vertu. Elle est plus qu'un précepte particulier : elle est le motif fondamental et la norme suprême de toute la vie chrétienne. Elle anime l'obéissance, qui garde tout l'ordre voulu par Dieu.

Une section du cours sera consacrée à la *morale générale*. Dès le début, la morale apparaîtra orientée vers Dieu. Nous devons aimer Dieu plus que nous-mêmes et rechercher par dessus tout sa gloire. Mais le professeur insistera en même temps sur le fait que la volonté de Dieu — qui a créé par amour — n'est jamais en contradiction avec ce qui procure à l'homme et à la société le vrai bonheur. Vu les suites du péché originel et nos propres fautes, l'accord de notre jugement et de notre volonté avec ceux de Dieu suppose une victoire sur notre égoïsme. Notre vie est un combat ; elle est belle si nous en éliminons ce qui nous écarte de Dieu et nous amoindrit, et si nous développons les talents qu'il nous a confiés. L'un et l'autre de ces deux aspects de la vie en croissance supposent la grâce de Dieu, que nous devons implorer et accueillir.

Dans l'enseignement secondaire, il est souhaitable de grouper les parties de la *morale particulière* en unités de vie, par exemple les préceptes qui régissent nos rapports avec Dieu, nos relations avec le prochain et notre conduite personnelle, ou bien les vertus que nous devons pratiquer dans notre attitude fondamentale

envers Dieu, dans le culte, le respect de la vie, etc. Il est toutefois nécessaire d'indiquer toujours clairement le commandement dont on fait l'étude.

La précision reste de rigueur : il est nécessaire que les élèves sachent clairement ce qui est obligatoire, ce qui est défendu ; il faut aussi leur montrer, dans chaque secteur, la voie de la sainteté chrétienne.

B. *HISTOIRE SAINTE*

L'étude des *Actes des Apôtres* complétera notre connaissance de l'Histoire du Salut. Beaucoup de catholiques pensent trop peu à la résurrection du Sauveur ; plus nombreux encore ceux qui n'ont pas conscience que nous sommes entrés dans l'ère définitive, marquée par l'effusion du Saint-Esprit et orientée vers la parousie du Seigneur glorieux. L'histoire des premiers temps du christianisme comblera ces lacunes et fera comprendre aux jeunes leur devoir de s'engager à leur tour au service de Jésus-Christ et de son Église.

L'étude de cette période complète et illustre les leçons sur la grâce et les sacrements. Elle nous aide à mieux comprendre le rôle exemplaire et médiateur de la Vierge. Elle nous montre l'épanouissement de la vie divine chez les saints qui ont collaboré avec la grâce.

Le professeur peut présenter les saints des premiers temps à l'occasion de leur fête au cours de l'année liturgique, ou parler plus longuement de tel ou de tel pour illustrer un commandement ou une vertu. Il paraît souhaitable d'exposer une partie des Actes des Apôtres avant de traiter de la grâce et des commandements. De la sorte, les élèves comprendront mieux la vie de la grâce. Il convient de considérer de plus près quelques figures marquantes, celles de saint Pierre et de saint Paul notamment.

C. *LITURGIE*

Dans les saints, l'Église honore Dieu et célèbre la puissance de la grâce divine. C'est, en effet, par leur union au Christ que les saints ont pratiqué héroïquement la vertu. Ainsi devons-nous comprendre le culte des saints.

Comme l'Histoire Sainte, la liturgie complète l'étude de la grâce et des sacrements.

Les saints sont nos *modèles*. L'héroïcité des saints attire les jeunes ; montrons-leur que la grandeur des saints réside dans l'épanouissement extraordinaire de la vie divine en eux et dans leur généreuse fidélité à la grâce, malgré leur faiblesse naturelle.

Leur *intercession* nous procure le secours divin de la grâce et augmente en nous la confiance indispensable pour mener courageusement le beau combat de la vie.

2. Méthode

Dans l'exposé de la doctrine de la *grâce*, nous éviterons un vocabulaire trop abstrait. Nous montrerons qu'il s'agit de la présence de personnes, de relations d'amitié, d'une vie animée par une force surnaturelle. Les paraboles et les enseignements du Seigneur relatifs à la grâce nous seront d'un précieux secours.

Les adolescents se rebiffent contre un enseignement purement apodictique de la *morale* : ils sont à un âge où ils peuvent et doivent se rendre compte des raisons qui fondent des obligations. Le professeur aura soin de les indiquer en temps et lieu. Leur psychologie étant plutôt introspective, le cours doit les aider à voir plus clair en eux-mêmes et les ouvrir de plus en plus au don de soi, en quoi consiste le développement complet de la personnalité. Nous adressant à des jeunes gens, nous mettrons en lumière la noblesse d'un bon combat livré avec courage ; devant un auditoire de jeunes filles, nous parlerons de la beauté de l'âme, qui les rend agréables à Dieu.

Pour chaque précepte, ce n'est pas l'aspect négatif mais l'aspect positif qui prime. Il s'agit toujours d'une valeur à protéger et à développer.

Deux moyens contribuent à rendre notre enseignement plus attirant et à susciter l'activité des élèves : d'une part, l'exposé de « cas » dont nos adolescents cherchent la solution, sans toujours oser les poser ; d'autre part, les traits tirés de la vie du Christ et des saints qui ont réalisé l'idéal chrétien. La Sainte Vierge est tout spécialement l'idéal de la jeune fille chrétienne : elle remplit de façon éminente un rôle de coopératrice. N'est-ce pas précisément le rôle de la femme en général ? Mais elle exerce également une influence de premier plan dans la croissance spirituelle des jeunes gens.

L'étude des *Actes des Apôtres* se prête excellemment à l'emploi des méthodes actives, surtout si l'on s'attache aux figures marquantes, autour desquelles les faits se groupent naturellement. L'élève établira l'itinéraire parcouru par saint Paul, racontera son activité dans les diverses villes, fera une rédaction au sujet des obstacles que l'Apôtre surmonta avec la grâce du Christ ; il notera les nombreuses interventions de l'Esprit Saint. Quand

viendra le moment d'étudier tel ou tel commandement, telle ou telle vertu ou un vice opposé, on invitera l'élève à se rappeler les traits rapportés dans les chapitres des *Actes* déjà étudiés, ou bien on en profitera pour lui faire lire des passages qui n'ont pas encore été commentés. De la sorte, l'étude des *Actes* et celle de la grâce et des commandements progresseront l'une par l'autre.

Ces suggestions sont également valables pour l'étude des autres saints de l'année liturgique.

SECOND CYCLE

1. Contenu

Le second cycle vise à donner un exposé plus synthétique et plus approfondi en tenant compte des nouvelles capacités de nos grands élèves : spécialement une réflexion plus vigoureuse, l'éveil de l'activité esthétique, et le désir de s'engager personnellement dans une vie communautaire orientée vers un avenir meilleur.

La matière de ces trois années est encore le « Message du salut » dont nous avons détaillé les deux points essentiels : l'éternel amour de Dieu pour nous et la réponse que l'homme lui doit. Les différents aspects de la doctrine chrétienne qui furent envisagés au premier cycle sont étudiés de façon plus profonde et complétés par l'*aspect apologétique* durant les trois années supérieures.

Chaque classe comporte donc :

— une partie *historique* (l'existence historique du Christ, le fait de l'Église, la situation actuelle du chrétien dans le monde) ;

— une partie *dogmatique* (personne du Christ, nature de l'Église, valeurs de vie) : cette partie sera expliquée en rapport avec l'attitude *morale* et avec la vie *liturgique* (les disciples du Christ sont ses imitateurs, soutenus par sa grâce ; les membres de l'Église participent à toute une activité ; le catholique doit promouvoir l'influence de sa religion dans le monde moderne) ;

— une partie *apologétique*. Cette partie n'est pas sans relations avec les précédentes. Des études récentes ont, en effet, mis en lumière que l'apologétique ne pouvait se cantonner dans le domaine des idées abstraites logiquement systématisées. C'est tout l'homme qui est engagé dans la foi, c'est donc chaque faculté qui doit trouver son objet « justifié » et c'est dans la vie entière que Dieu donne la garantie de sa révélation ; c'est, enfin, la grâce de la foi elle-même qui procure la pleine lumière et la certitude la plus haute relativement à la justification du l'attitude de pensée et d'action de chrétien.

2. Ordonnance

Il est nécessaire de donner aux jeunes gens qui terminent leurs études secondaires une vue synthétique de la conception catholique de la vie ; il faut, en conséquence, remettre clairement sous leurs yeux les structures fondamentales du message chrétien et leur faire voir comment la morale chrétienne réalise les valeurs de vie de la personne et de la communauté humaine.

Cette vue d'ensemble a tout naturellement sa place en dernière année. Elle est préparée par l'approfondissement de la connaissance de Dieu, du Christ et de son Église.

3. Suggestions méthodologiques

Les élèves des classes supérieures ne suivent plus dans l'étude des branches profanes les mêmes méthodes que leurs cadets. On les met en contact direct avec des textes de haute valeur littéraire ; on leur fait découvrir en histoire l'évolution d'un peuple et de sa civilisation ; on leur inculque, dans l'étude des sciences positives, un esprit d'observation exacte et de raisonnement rigoureux. Il importe que la méthode d'enseignement religieux tire tout le profit possible de ce développement intellectuel et esthétique, en évitant toutefois soigneusement que son esprit propre ne soit défiguré par l'influence excessive de méthodes profanes.

Il est donc nécessaire de mettre les grands élèves en *contact direct avec le texte de la Sainte Écriture,* notamment avec des citations de l'Ancien Testament, avec les Évangiles, les Actes des Apôtres et certains extraits des épîtres de saint Paul et de saint Jean. Il en est de même pour les textes liturgiques du missel et pour des passages des encycliques pontificales.

Le souci *humaniste* incite à mettre en lumière l'influence civilisatrice de l'Église (soit en partant des œuvres d'art, soit en les étudiant à titre d'exemples), à montrer comment seule la conception catholique de la vie permet à l'homme de se développer complètement en se dépassant par l'union à Dieu (1).

Dans la partie historique il y aura grand avantage à faire voir le *développement d'une idée* — par exemple celle du Messie promis — et *d'une activité* — par exemple la conquête mission-

(1) L'enseignement religieux se tiendra au niveau scientifique atteint par l'élève. L'apologétique mettra en œuvre des faits dûment établis ; on ne forcera pas les conclusions d'un raisonnement. Tout en soulignant la valeur probante des démonstrations historiques et rationnelles, le professeur prendra garde de ne pas affaiblir chez l'élève le sens du mystère qui nous dépasse et que la foi permet d'accueillir.

naire, l'influence sanctifiante et civilisatrice de l'Église à travers l'histoire, le mouvement social actuel.

Du point de vue psychologique, la manifestation de la valeur de la doctrine chrétienne pour la solution des problèmes moraux de l'élève, pour la réalisation de la plus noble amitié, celle du Christ — et pour la préparation solide d'un meilleur avenir a une importance inappréciable.

A l'activité des jeunes gens, divers objectifs seront proposés : recherche des idées et des attitudes de vie dans le milieu contemporain, analyse d'une œuvre d'art religieux, dissertation, organisation d'une initiative appropriée à leurs possibilités dans le domaine des œuvres sociales et apostoliques. On leur rappellera sans cesse que la première activité nécessaire pour l'étude de la religion est un effort intellectuel sérieux, encadré dans une vie morale prête à mettre la vérité en action et soutenue par la grâce que Dieu accorde à la prière confiante.

TROISIÈME LATINE OU MODERNE

Au choix : ou bien LE CHRIST ou bien L'ÉGLISE (1)

1. LE CHRIST

Introduction : milieu et sources historiques :

I. le pays et le peuple ;

II. les sources : authenticité, interprétation, nature (inspiration, genres).

Son œuvre et sa doctrine : prédication, miracles et prophéties, sacrifice de la Croix, résurrection.

Sa personne : l'homme-Dieu ; sa mission messianique ; sa personnalité psychologique, morale et religieuse.
Marie, Mère de Jésus.

Ses garanties et les témoignages en sa faveur :

I. le miracle comme témoignage de Dieu ;

II. l'accomplissement des prophéties ; le témoignage de Jésus sur lui-même. Les miracles racontés dans l'Évangile. La valeur apologétique de la perfection de Jésus.

Influence actuelle : le Christ et le chrétien : la grâce ; la formation de la personnalité chrétienne.

---

1. Contenu

Introduction

Les données relatives au milieu juif aideront l'élève à comprendre la préparation providentielle que fut l'Ancien Testament. De plus, grâce à cette introduction, il pourra apprécier les sources historiques.

Dans l'étude de celles-ci, on répondra aux trois questions suivantes : Quel est le rapport des évangiles avec la catéchèse apostolique orale ? Comment doit-on les interpréter, eu égard aux

(1) L'Église et le Christ seront étudiés à trois points de vue principaux : le fait (réalité vivante), la nature, les garanties (aspect apologétique). Ces aspects ne doivent pas nécessairement être envisagés dans cet ordre.

manières de parler et de composer de cette époque ? Pourquoi l'Église seule est-elle l'interprète autorisée des évangiles, écrits inspirés ?

Action du Christ

Dans l'explication de la *prédication* de Jésus, il convient de faire ressortir qu'en rendant témoignage, il remplit sa mission.

Les *miracles* sont des « signes » ; il faut montrer comment ils le sont en raison du contexte religieux ; on les présentera comme des garanties données par Dieu en faveur de son envoyé, mais aussi comme une manifestation de l'amour et de la miséricorde de Dieu que Jésus nous a révélés et une illustration de toute sa doctrine.

Le Christ est le *prophète* par excellence : le prophète de toute l'humanité, de notre destin le plus profond.

Dans l'étude du sacrifice rédempteur, l'accent sera mis sur l'obéissance pleine de charité, avec laquelle le Christ offre une réparation d'honneur à Dieu et « efface le péché ».

Dans la *résurrection*, le professeur fera voir le signe par excellence de la mission du Christ, mais aussi l'achèvement de la rédemption, la manifestation de la vie qu'il vient nous communiquer.

La personne de Jésus

Le professeur aidera les élèves à progresser dans la connaissance personnelle du Christ et dans l'attachement profond au Sauveur. Le Christ est Dieu se révélant dans un homme. Il se donne entièrement à sa mission et gagne notre amour par le rayonnement de sa merveilleuse personnalité.

La partie *apologétique* comporte la démonstration de la mission divine du Christ. On mettra en œuvre les divers arguments : les miracles, les prophéties du Christ, l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament, la perfection de la personnalité de Jésus...

Le message de Jésus et sa personnalité parfaite sont un appel à accueillir la grâce qu'il nous communique et à l'imiter dans toutes nos actions. Nous retrouvons ici l'aspect *moral* qui doit avoir sa place dans tout enseignement religieux.

2. Ordonnance

Il serait moins heureux, semble-t-il, de commencer par la démonstration apologétique de la mission du Christ, sans avoir au préalable replacé le Sauveur dans son contexte historique. Les élèves manqueraient d'une préparation psychologique. Il est au contraire remarquable que Jésus lui-même n'a pas commencé sa prédication par un système logique de preuves apologétiques. Il s'est fait connaître lui-même de façon à mériter la plus entière confiance ; toute sa vie, toute sa personnalité ont à cet effet une valeur plus considérable que tel miracle isolé ; ces miracles eux-mêmes s'avèrent signes de Dieu et non de Belzébuth, parce que le Christ s'est manifesté entièrement comme le Saint de Dieu.

3. Suggestions méthodologiques

Nos jeunes chrétiens ont si souvent entendu parler du Christ qu'ils n'en perçoivent plus suffisamment la *mystérieuse* grandeur. Le professeur aura soin de renouveler en quelque sorte, l'intérêt de ses élèves en montrant, par exemple, les contrastes qui sont réunis dans la personne de Jésus.

Cette année est, par excellence, celle de l'appel à une *réflexion plus vigoureuse*, mais aussi à l'*activité esthétique et poétique*. Le rayonnement du Christ dans la littérature, les arts et la spiritualité, aidera à le mieux connaître et à l'aimer davantage.

L'*intérêt psychologique* des élèves de cet âge se portant principalement sur ce qui les touche « personnellement », on s'en servira pour leur faire comprendre l'aspect personnel de la religion en tant qu'elle est une *attitude personnelle* envers Dieu et une rencontre personnelle avec le Christ.

Cette année devrait être aussi une année « *évangélique* ». Les élèves feront eux-mêmes de nombreuses recherches dans les évangiles. Mais on leur rappellera que les méthodes actives — si recommandables soient-elles — ne peuvent nous introduire dans l'intimité du Seigneur. Il ne se confie entièrement qu'à ses amis.

2. L'ÉGLISE

Son œuvre : influence civilisatrice ; sanctification des âmes et glorification de Dieu par la sainte messe et les sacrements.

Sa nature : le Corps mystique du Christ ; les pouvoirs de la hiérarchie ; la tâche des membres ; la Sainte Vierge et les saints ; la vocation à l'état sacerdotal et religieux et à l'apostolat des laïcs.

Ses garanties : fondation par le Christ ; l'Église telle que nous la voyons (notes de l'Église) ; miracles, conversions. Le problème du salut des non-catholiques. Les imperfections dans l'Église.

---

1. Contenu

Nous apprenons à connaître concrètement l'Église dans son *activité*, dans les faits remarquables d'autrefois et d'aujourd'hui. Il s'agit de donner des faits dont les élèves saisissent directement la signification et qui les incitent à prendre part d'une façon active à la vie de l'Église.

L'influence civilisatrice de l'Église lui vaut estime et sympathie de la part d'un observateur non prévenu. Son influence civilisatrice la rend sympathique. Toutefois, le professeur montrera surtout que la tâche propre de l'Église réside dans la glorification de Dieu et la sanctification de l'humanité. De nombreux exemples de saints seront cités : on insistera davantage encore sur la présence dans l'Église des sources de sainteté qui ne cessent de jaillir, quelles que soient les défections ou les inconséquences et les lâchetés de certains catholiques.

Il est nécessaire de dire un mot des imperfections de l'Église, pour donner un enseignement réel et pour armer les élèves contre les difficultés qu'ils rencontrent déjà ou rencontreront bientôt ; mais il est contre-indiqué de traiter ce sujet de façon trop développée.

La *nature* de l'Église comporte une organisation, mais elle est surtout un mystère accessible à la foi seule. Le Christ se prolonge en elle ; son amour miséricordieux appelle tous les hommes à vivre et à travailler avec lui.

Les *preuves* de l'institution divine de l'Église catholique seront cherchées aussi bien dans les origines que dans le fait contemporain de l'Église. Les « notes » de l'Église seront expliquées ; mais il n'est pas nécessaire qu'elles soient toutes réunies dans une section.

Le programme ne mentionne pas de partie morale particulière. En parlant de l'œuvre de l'Église, le professeur rappellera toutefois constamment à ses élèves, qu'ils sont eux-mêmes engagés dans cette œuvre ; en exposant la matière de l'Église, il expliquera quelle place chaque membre occupe dans le Corps mystique et quel rôle lui est assigné de ce fait ; même en apologétique, il importe de faire remarquer que l'attitude pratique a son influence sur la manière dont on aborde le problème et sur l'aptitude à le résoudre.

2. Ordonnance

En ce qui concerne l'*ordre des trois parties principales*, on peut adopter celui selon lequel le contenu vient d'être résumé. On peut aussi unir plus étroitement l'œuvre et les preuves (qui se fondent sur l'œuvre), et terminer par la partie dogmatique : l'Église nous étant apparue une institution divine, nous écoutons ce qu'elle nous apprend d'elle-même : elle est le Corps mystique du Christ ; elle est une société hiérarchique dont les chefs ont la mission de guider, d'enseigner, de sanctifier (messe et sacrements).

Dans l'un et l'autre cas, le professeur veillera à ne pas manquer d'objectivité par préoccupation apologétique.

Dans l'*étude de l'œuvre même*, on pourra partir, soit des origines, soit, comme le recommandait le Cardinal Dechamps, du fait contemporain. Chaque itinéraire a ses avantages.

Faut-il parler d'abord de l'*action civilisatrice* de l'Église, ou bien de son *action sanctificatrice ?* De nouveau de sérieux arguments peuvent être invoqués en faveur de chaque ordre. Dans le premier cas, on suit l'ordre psychologique, qui paraît le plus fréquent dans les conversions ; par une marche progressive, on dispose l'élève à estimer des valeurs de plus en plus précieuses. Dans le deuxième, on part de l'aspect de l'Église le plus familier à nos élèves et on les place d'emblée au point de vue le plus important sous lequel il faut envisager l'Église : la glorification de la Sainte Trinité et la sanctification des hommes.

3. Suggestions méthodologiques

Par sincérité et psychologie, le professeur procédera d'une façon judicieuse en parlant de l'œuvre de l'Église. Il évitera les exagérations ; elles provoqueraient une réaction critique de la part des auditeurs. Le professeur montrera que l'Église poursuit toujours sa tâche civilisatrice et sanctificatrice avec des hommes pécheurs dans un milieu hostile.

Pour rendre actif l'enseignement, on fera utiliser les évangiles et les Actes des Apôtres dans l'étude des origines, le rituel et le missel quand il s'agira d'approfondir la nature de l'Église et, en particulier, sa mission sanctificatrice.

Dans l'étude de l'œuvre de l'Église (surtout du fait contemporain), de petites enquêtes sont à conseiller. Dans son pays, dans sa ville, l'élève recherchera ce que fait l'Église pour l'instruction, l'organisation chrétienne du travail, le soulagement de la misère. L'activité de l'élève deviendra proprement religieuse dans la mesure où il s'engagera lui-même dans la tâche qui lui revient comme membre de cette Église. Qu'il connaisse la richesse spirituelle de l'Église, qu'il en soit fier et qu'il soit prêt à prendre toute sa part de responsabilité dans la croissance du Corps mystique du Christ.

* * *

SECONDE LATINE OU MODERNE

Voir les indications précédentes (pp. 36 et ss.).

RHÉTORIQUE OU PREMIÈRE MODERNE

LE SENS CHRÉTIEN DE LA VIE (1)

1. Fondement : La vie humaine en face de Dieu

A. *L'appel de Dieu,* adressé à l'homme, personne vivant en communauté :

1. vocation : Dieu (preuves de son existence) (2), la Sainte Trinité ;
2. rédemption : le Christ ;
3. accomplissement du dessein providentiel du salut : l'Église.

B. *La réponse de l'homme* :

1. la foi : ce qu'elle est ; sa justification ; science et foi (3) ;
2. l'espérance ;
3. la charité.

2. Application de cette doctrine à la vie des personnes et des communautés

A. *La vie personnelle* :

1. la personne en possession d'elle-même : sa liberté, ses droits ;
2. la personne orientée vers les autres personnes : son épanouissement dans l'amour mutuel.

B. *La vie communautaire* :

1. la communauté familiale (le mariage) ;
2. la communauté professionnelle (le travail, la question sociale) ;
3. la communauté nationale et supranationale ;
4. la communauté religieuse :
   a. les religions et la vraie Religion ;
   b. l'Église : le Chef et les membres ; le rôle de la Sainte Vierge ; l'Eucharistie, sacrifice et sacrement communautaire ; l'apostolat : la vocation sacerdotale et religieuse, le rôle des laïcs ; l'Église et l'État (4).

3. Conclusion : la tâche du chrétien dans le monde moderne (5)

---

(1) Comme pour les deux années précédentes, on indique le contenu sans imposer l'ordre à suivre.

(2) La preuve de l'existence de Dieu peut être traitée également en *seconde.*

(3) On traitera succinctement des origines de l'homme à propos soit de la vocation primitive, soit de la question de la science et de la foi, soit du sens de l'histoire.

(4) Facultatif : la culture et la religion.

(5) Facultatif : le sens de l'histoire.

1. Contenu et ordonnance

Il est éminemment souhaitable qu'au terme de ses études secondaires l'élève ait acquis une vision chrétienne, claire et harmonieuse du monde, et sache quelle doit être son attitude : attitude de foi et de charité. La matière est très vaste. Il faudra donc éviter de donner à l'un ou l'autre problème particulier un développement tel qu'on n'ait plus le temps nécessaire pour traiter de manière substantielle les points essentiels des grands problèmes explicitement mentionnés.

Aujourd'hui surtout, il importe d'aborder les problèmes de la *personne* et de la *communauté*. Dans chacun des secteurs : vie personnelle, famille, association professionnelle, communauté nationale et supranationale, Église, l'élève apprendra la conception et la ligne de conduite chrétiennes.

L'*attitude foncière du chrétien* en face de la vie est celle du croyant qui vit selon sa foi. L'élève doit pouvoir répondre par un témoignage personnel à la question ; comment votre foi est-elle garantie ? En d'autres termes, il doit savoir proposer, d'une façon substantielle et relativement simple, ses raisons de croire en l'existence de Dieu, en la divinité du Christ et en la mission de l'Église.

Les *preuves de l'existence de Dieu* seront établies en partant de l'organisation du monde, de l'imperfection des créatures, de la conscience morale et de la tendance au bonheur.

Sa foi lui apprend *le sens chrétien de la vie*. Ce sens peut s'exprimer comme suit : l'Auteur de la vie a donné à notre vie son vrai sens, qui est en même temps le sens le plus élevé. Dieu est amour ; il nous crée par amour, afin que nous vivions animés par l'amour envers Lui et l'amour des créatures. Dans l'exercice de cet amour réside la gloire de Dieu et notre bonheur. Le Christ réalise la suprême « rencontre » de Dieu et des hommes. Notre tâche terrestre et notre destinée éternelle se trouvent dans la ligne de la croissance de la charité chrétienne. Un schème de la doctrine chrétienne, composé dans cette perspective, se trouve indiqué dans l'introduction pp. 4-6.

Le monde moderne, caractérisé par son étonnante technique, semble vouloir se séparer totalement du Christ.

La grande tâche du chrétien dans le monde d'aujourd'hui, c'est de vivre intérieurement de la vie du Christ ; d'en vivre dans la foi, l'espérance et la charité ; de lui apporter son témoi-

gnage en paroles et en actions ; et, suivant la place qu'il occupe dans l'Église, de travailler avec le Christ au salut du monde.

2. Suggestions méthodologiques

La conception chrétienne de la personne et de la communauté touche un certain nombre de questions philosophiques, sociologiques et juridiques. On traitera ces problèmes avec sobriété, toujours du point de vue religieux, en se référant à Dieu, au Christ et à l'Église. En parlant de la personne humaine, on ne se bornera pas à définir l'homme : un animal raisonnable, mais on placera le sujet dans une perspective nettement religieuse. L'Écriture Sainte nous dévoile la perspective surnaturelle : la personne humaine est appelée par Dieu ; elle se réalise dans le don de soi à Dieu.

On recommande de citer, aux endroits appropriés, les encycliques et d'autres documents ecclésiastiques. On indiquera aux élèves des recherches à effectuer dans une partie d'une encyclique ou dans quelques chapitres d'une épître de saint Paul.

Les conceptions chrétiennes seront nécessairement confrontées avec d'autres qui s'affirment aujourd'hui. Le professeur tiendra compte de l'expérience, de l'information de ses élèves. De petites enquêtes aideront à prendre conscience de la nécessité de la lumière et de la force chrétiennes et feront apparaître l'excellence de la conception enseignée par l'Église et de la vie qu'elle dispense.

Cette excellence même mériterait d'être mise en pleine lumière parmi les raisons de croire de l'homme moderne.

L'intérêt psychologique des élèves de dernière année va principalement à ce qui importe pour la construction d'un avenir meilleur. Ils peuvent fournir eux-mêmes bien des éléments de solution aux problèmes de vie. Mais le professeur consacrera la majeure partie du temps disponible à donner lui-même une synthèse positive, des principes clairs et solides. De tout son cours il apparaîtra que les problèmes de vie ne trouvent de solution satisfaisante que dans le Christ et que la solution chrétienne contient l'esprit le plus élevé et la plus grande richesse de vie. « Verba quae locutus sum vobis, spiritus et vita sunt. » (Jean, VI, 64)

BIBLIOGRAPHIE (1)

(* Livres pour l'élève ; ** livres pour le professeur ; M.D. matériel didactique)

SIXIÈME LATINE ET MODERNE — PREMIÈRE MOYENNE

* *Catéchisme à l'usage de tous les diocèses de Belgique*, Introduction, Première partie, Bruges, Desclée de Brouwer, 1946.

ENSEMBLE DE LA MATIÈRE (DOCTRINE, HISTOIRE SAINTE, LITURGIE)

* Dom DELOGNE, *Notre Credo vécu*, Éditions de Maredsous, 1948.
* J. PAISSE, *Cours de religion*, Liège, Pensée catholique, 1946.
* *Témoins du Christ* (en collaboration, G. DELCUVE), *I, Jésus-Christ, Lumière du monde*, Tournai, Casterman, 1953.
* J. TOUSSAINT, *Les principes de la vie*, Namur, Procure, 1950.
** J. COLOMB, *Aux sources du catéchisme*, Paris-Tournai, Desclée, 3 vol., 1947-1948.
** *Témoins du Christ, Notes pour le professeur, I*, Bruxelles, Centre d'Études de la Formation Religieuse, 27, rue de Spa.

M. D. Films fixes
Credo, 5 films, Uccle, Stopfilm-service.
Le catéchisme des diocèses de Belgique, 30 films, Bruxelles, O.S.B.E.F.
A l'école de Jésus, 30 films en couleurs, Paris, Bloud et Gay.

DOCTRINE ET HISTOIRE SAINTE

* CH. BAUMGARTNER, *Notre Credo*, Paris, Lethielleux, 1952.
* G. BECKERS et H. LEPAGE, *Le Credo de ma vie chrétienne*, Liège, Pensée catholique, 1952.
* P. LAURENT, *Jésus-Christ, notre Dieu et Sauveur*, Liège, Dessain, 1951.
* Chan. PLIVARD, *Le drame de la vie*, Paris, L'École, 1948.
** C. BRUEL, *Le catéchisme à l'école de Notre Seigneur*, Saint-André, Apostolat liturgique, 1937.
** J. LEBRETON, *Le Dieu vivant*, 2e éd., Paris, Beauchesne, 1924.
** J. MOUROUX, *Je crois en Toi*, Paris, Éd. de la Revue des Jeunes, 1949.
** L. SULLEROT, *La vie chrétienne, I-IV*, Marseille, Publiroc, 1930 et 1936.

HISTOIRE SAINTE

* *Les évangiles* (nombreuses éditions, par exemple, CRAMPON, *Les quatre évangiles*, Desclée, Tournai).
* SŒURS ANNONCIADES (Huldenberg), *Nouveau Testament*, Bruges, Desclée de Brouwer, 3e degré, 1948.
* DANIEL-ROPS, *L'évangile de mes filleuls*, Paris, La Colombe, 1945.
* HOLSTEIN et BOULANGÉ, *Jésus-Christ, Dieu fait homme*, Paris, de Gigord, 1950.

(1) Pour une bibliographie plus détaillée, voir P. RANWEZ, *La bibliothèque du professeur de religion*, dans *Lumen Vitae*, VIII (1953), n° 3.

* Tricot, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Desclée, Tournai, 1946.
** E. de Besterfeld, *La plus merveilleuse des histoires vraies*, Bruges, Desclée de Brouwer, I, 1936 ; la suite et la fin chez Casterman, II, 1937 ; III, 1938.
** Daniel-Rops, *Jésus en son temps*, Paris, Fayard, 1945.
** J. Lebreton, *La vie et l'enseignement de Notre-Seigneur*, Paris, Beauchesne, 2 vol., 19e éd., 1951, 16e éd., 1946.
** F. Prat, *Jésus-Christ*, Paris, Beauchesne, 2 vol., 16e éd., 1947.
** Robert et Tricot, *Initiation biblique*, Paris-Tournai, Desclée, 1939.
** Thivollier, *Le Libérateur*, Issy-les-Moulineaux, Missions ouvrières paroissiales, 1945.
** F. M. Willam, *La vie de Jésus dans le pays et le peuple d'Israël*, Tournai, Casterman, 1938.

M. D. Tableaux
Mink-Born, 150 tableaux prévus, collection incomplète, 90 × 60 cm., Anvers, Bossaerts.
Nelson, 54 tableaux, Bruxelles, Centre International d'Études de la Formation Religieuse, 27, rue de Spa.
Vilamala (55 planches prévues, 25 parues), 70 × 103 cm, Bruxelles, ibid.

M. D. Films
La vie, les miracles et l'enseignement de Notre-Seigneur, Paris, Bloud et Gay.
W. Hole, *Nouveau Testament*, Uccle, Stopfilm-service.
L'Alliance avec Dieu, 2e série, Nouveau Testament, Paris, Bonne Presse.

LITURGIE

* De Cuyper, *Cours abrégé de Liturgie*, Bruges, Beyaert, 1940.
** Dom G. Lefebvre, *Liturgie*, Saint-André, Apostolat liturgique, 1929.
** E. Loehr, O.S.B., *L'année du Seigneur*, 2 vol., Bruges, Beyaert, 1946.
** Pius Parsch, *L'année du Seigneur*, Tournai, Casterman.

M. D. Films fixes
En la maison de Dieu, 24 films, Paris, Bonne Presse.

CINQUIÈME LATINE ET MODERNE — DEUXIÈME MOYENNE

* *Catéchisme à l'usage de tous les diocèses de Belgique*, Quatrième partie.

DOCTRINE

* Ch. Baumgartner, *La vie sacramentelle*, Paris, Lethielleux, 1948.
* G. Beckers et H. Lepage, *Les sources de ma vie chrétienne*, Liège, Pensée catholique, 1951.
* Derumaux et Auzou, *Sources de vie*, Paris, Belin, 1951.
* J. Lacroix et E. d'Oncieu, *Sacrements du Christ Jésus*, Paris, de Gigord, 1950.
* J. Paisse, *Cours de religion*, Liège, Pensée catholique, 1946.
* Chan. Rolin, *La vie liturgique et sacramentelle*, Paris, L'École, 1949.
* *Témoins du Christ, II, Jésus-Christ, notre Vie* (A. Hublet et H. Nimal), Tournai, Casterman.
* J. Toussaint, *Les sources de la vie*, Namur, Procure, 1950.
** Arami, *Vivre*, Averbode, Bonne Presse, 1935.

** Mgr CHEVROT, *Notre messe*, Paris, Desclée de Brouwer, 1947.
** J. COLOMB, *Aux sources du catéchisme*, Paris-Tournai, Desclée, 3 vol., 1947-48.
** Chan. CROEGAERT, *Les rites et les prières du saint sacrifice de la messe*, Malines, Dessain, 2e éd., 1948.
** CUTTAZ, *Le juste. Précieux effets de la grâce sanctifiante*, Lyon, L'Abeille, 1942.
** CUTTAZ, *Les effets du baptême*, Paris, Éditions du Cerf, 1934.
** CUTTAZ, *Notre Pentecôte*, ibid., 1935.
** CUTTAZ, *Pain vivant*, ibid., 1937.
** Dom DELOGNE, *Notre messe vécue*, Éditions de Maredsous, 1941.
** Chan. GLORIEUX, *Enfant de Dieu, Membre du Christ*, Paris-Bruxelles, JOC, 1946.
** GUARDINI, *Les signes sacrés*, Paris, Spes, 1938.
** J. A. JUNGMANN, *Missarum Solemnia*, Paris, Aubier, 1951.
** P. PARSCH, *La sainte messe expliquée dans son histoire et sa liturgie*, Bruges, Beyaert, 1938.
** PHILIPPON, *Les sacrements dans la vie chrétienne*, Paris, Desclée de Brouwer, 1945.
** F. TAYMANS D'EYPERNON, *La Sainte Trinité et les sacrements*, Bruxelles, Éd. Universelle, 1949.
** *Témoins du Christ, Notes pour le professeur, II*, Bruxelles, C.I.E.F.R., 27, rue de Spa.

M D. Tableaux
8 photos en couleurs sur la messe, 48 × 60 cm., Pères du Saint-Esprit, Louvain, Normannenstraat, 76.

M.D. Films fixes
Voir sixième.
De sacramentis, 6 films, Uccle, Stopfilm-service.
Mysterium Fidei, 2 films, Uccle, ibid.
Missa, 2 films, Uccle, ibid.
Vie chrétienne et liturgie, 12 films, Paris, Éditions du Berger.

HISTOIRE SAINTE

* M. BOUVET, *Histoire biblique*, Paris, de Gigord, 1935.
* Mgr DELMOTTE, *Histoire Sainte*, Namur, Wesmael, 1944.
* DANIEL-ROPS, *Histoire sainte de mes filleuls*, Paris, La Colombe, 1945.
* DHEILLY, *Histoire du peuple de Dieu*, Paris, L'École, 1950.
* ELCHINGER et J. DHEILLY, *Lectures bibliques*, Paris, Alsatia, 1951.
* HOLSTEIN et BOULANGÉ, *Jésus-Christ, Dieu fait homme*, Paris, de Gigord, 1950.
* Chan. MARTIN, *Jeunes, Dieu vous parle*, Paris, L'École, 1950.
* C. QUINET et L. HÉNIN, *Mon cours d'Histoire Sainte*, Paris, Tolra, 1935.
* TARDY, *Récits bibliques*, 1952.
** Dom CHARLIER, O.S.B., *La lecture chrétienne de la Bible*, Maredsous, Éd. de l'Abbaye, 1950.
** Chan. COPPENS, *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte et l'Ancien Testament*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1936.
** Chan. COPPENS, *L'Histoire religieuse de l'Ancien Testament*, Cours Supérieur, Bruges, Desclée de Brouwer, 1948.
** DANIEL-ROPS, *Histoire Sainte, Le Peuple de la Bible*, Paris, Fayard, 1942.
** S. DE DIETRICH, *Le Dessein de Dieu*, Paris, Delachaux, 1948.

M. D. Tableaux

MINK-BORN (voir sixième).

NELSON, 54 planches, *N. T.*, Bruxelles, C.I.É.F.R., 27, rue de Spa.

VILAMALA, la collection comprendra 24 planches sur l'*A. T.*, Bruxelles, ibidem.

M. D. Films fixes

L'Alliance avec Dieu, 1e série, Ancien Testament, Paris, Bonne Presse.

L'Histoire Sainte, 18 films, Bruxelles, O.S.B.E.F.

LITURGIE

* DE CUYPER, *Cours abrégé de liturgie*, Bruges, Beyaert, 1940.

* DE CUYPER, *Manuel de liturgie*, 4 vol., 1945.

** Dom G. LEFEBVRE, O.S.B., *Liturgie*, Saint-André (Bruges), Apostolat liturgique, 1929.

QUATRIÈME LATINE ET MODERNE — TROISIÈME MOYENNE

* *Catéchisme à l'usage de tous les diocèses de Belgique*, Deuxième et Troisième parties.

ENSEMBLE DE LA MATIÈRE (DOCTRINE, HISTOIRE SAINTE, LITURGIE)

* *Témoins du Christ, III*, R. CLAUDE et P. CAPART,
Jésus-Christ, notre Chef (éd. pour garçons).
Jésus-Christ, notre Maître (éd. pour jeunes filles), Tournai, Casterman.

** *Témoins du Christ, Notes pour le professeur, III*, Bruxelles, C.I.É.F.R., 27, rue de Spa.

DOCTRINE

* CH. BAUMGARTNER, *La morale chrétienne*, Paris, Lethielleux, 1948.

* G. BECKERS et H. LEPAGE, *Ma vie chrétienne*, Liège, La pensée catholique, 1950.

* DUCASSE, *Le combat pour la vie*, Paris, L'École, 1948.

* J. PAISSE, *Cours de religion*, Liège, Pensée catholique, 1946.

* R. DE PRÉMOREL, *Jésus-Christ, notre guide*, 2e éd., Paris, de Gigord, 1950.

* J. TOUSSAINT, *Les conditions de la vie*, Namur, Procure, 1951.

** J. COLOMB, *Aux sources du catéchisme*, Paris-Tournai, Desclée, 3 vol.

** *Enseignement religieux du secondaire, III, Notes*, Paris, L'École.

** G. GILLEMAN, S. J., *Le primat de la charité en théologie morale*, Bruxelles, Éd. Universelle, 1953.

** Chan. GLORIEUX, *Notre Chef, Le Christ*, Bruxelles, JOC, 1938.

** Chan. GLORIEUX, *Paul, Apôtre du Christ*, ibid., 1938.

** L. MENDIGAL, *Notre morale catholique*, Paris, Spes, 1936.

** É. MERSCH, *Morale et Corps mystique*, Bruxelles, Édition Universelle.

** L. SULLEROT, *La vie chrétienne, II-IV*, Marseille, Publiroc, 1936.

** Mgr T. TOTH, *Le caractère du jeune homme*, Tournai, Casterman, 1938.

** Mgr T. TOTH, *La chaste adolescence*, ibid., 1942.

** Mgr T. TOTH, *Le Christ et la jeunesse*, ibid., 1936.

** Mgr T. TOTH, *La religion et la jeunesse*, ibid., 1937.

M.D. Films fixes
Voir sixième.
Fons vitae, 1 film, Uccle, Stopfilm-service.
De mandatis, 6 films, ibid.

HISTOIRE SAINTE

Les quatre évangiles et les Actes des Apôtres (plusieurs éditions, par exemple, Tournai, Desclée).
** P. HANOZIN, S. J., *La geste des martyrs*, Paris, Dexclée de Brouwer, 1935.
** J. HOLZNER, *Paul de Tarse*, Paris, Alsatioa, 1952.

M.D. Films fixes
L'Alliance avec Dieu, 3e série, L'Église militante, Paris, Bonne Presse.
Les Actes des Apôtres, 12 films en couleurs, Paris, Bloud et Gay.
Les Actes des Apôtres, 12 films en noir, Paris, Éditions du Berger.
Histoire de l'Église, 20 films, Paris, Éditions du Berger.
Vie de Marie, 15 films en couleurs, Paris, Productions françaises cinématographiques.

LITURGIE

* DE CUYPER, *Cours abrégé de liturgie*, Bruges, Beyaert, 1940.

TROISIÈME LATINE ET MODERNE

Le Christ

* CH. BAUMGARTNER, *Jésus-Christ, vie du Chrétien*, Paris, Lethielleux.
* J. DELÉPIERRE, *Jésus-Christ, notre Sauveur*, Tournai, Casterman.
* J. TOUSSAINT, *Le Christ, idéal de vie*, Namur, Procure, 1952.
** *Apologétique*, Encyclopédie sous la direction de BRILLANT et NÉDONCELLE, Paris, Bloud et Gay, 1948.
** Mgr BENSON, *L'amitié de Jésus-Christ*, Paris, Perrin, 1923.
** *Le Christ*, Encyclopédie sous la direction de BARDY et TRICOT, Paris, Bloud et Gay, 1946.
** DANIEL-ROPS, *Jésus en son temps*, Paris, Fayard, 1945.
** P. GLORIEUX, *Le Christ et sa religion*, Bruxelles, JOC, 1937.
** L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, Paris, Beauchesne, 2 vol., 7e éd., 1929.
** E. LACROIX, *Apologétique chrétienne*, Paris, Librairie générale de l'enseignement libre, 1950.
** LAGRANGE, *L'Évangile de Jésus-Christ*, Paris, Gabalda, 1946, 32e mille.
** LEBRETON, *La vie et l'enseignement de Notre-Seigneur*, Paris, Beauchesne, 2 vol., 19e éd., 1951, 16e éd., 1946.
** F. PRAT, *Jésus-Christ*, Paris, Beauchesne, 2 vol., 16e éd., 1947.
** SERTILLANGES, *Dieu ou rien*, Paris, Flammarion, 2 vol., 1933.
** *Témoins du Christ* (J. DELÉPIERRE), *Notes pour le professeur*, V, Bruxelles, C.I.É.F.R., 27, rue de Spa.
** THIVOLLIER, *Le Libérateur*, Issy-les-Moulineaux, Missions ouvrières paroissiales, 1945.
** J. VIEUJEAN, *La personnalité de Jésus*, Louvain, JEC, 1940.
** F. M. WILLAM, *La vie de Jésus dans le pays et le peuple d'Israël*, Tournai, Casterman, 1938.

M.D. Films fixes
Sur les pas de Jésus (photos de Palestine), 3 films, Uccle, Stopfilm-service.
L'Homme-Dieu, 20 films, Paris, Éditions du Berger.
Le Visage du Christ (dans l'art), 6 films, Uccle, Stopfilm-service.
Tota pulchra es (Marie dans l'art), Uccle, Stopfilm-service.
Gratia plena (Primitifs flamands), ibidem.

L'Église

* Ch. Baumgartner, *L'Église, histoire du salut*, Paris, Lethielleux.
* P. Derumaux, *Victoire de la vie*, Paris, Belin, 1950.
* Ducasse, *L'Église, Mère des vivants*, Paris, L'École.
* Holstein et Boumard, *L'Église, Corps vivant du Christ*, Paris, de Gigord, 1951.
* *Témoins du Christ* (en collaboration, G. Delcuve), *IV, L'Église, notre Mère*, Tournai, Casterman.
* J. Toussaint, *L'Église communauté de vie*, Namur, Procure, 1952.
* L. van den Bruwaene, *L'Église vivante*, Bruxelles, Édition Universelle, 1939.
* F. Verhelst, *Dogmatique, Apologétique*, Bruxelles, Édition Universelle, 1930, 1921.
** K. Adam, *Le vrai visage du Catholicisme*, Paris, Grasset, 1935.
** R. Aigrain, *Ecclesia, Encyclopédie populaire*, Paris, Bloud et Gay, 1933.
** P. Buysse, *L'Église de Jésus devant la raison et le cœur de l'homme*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1929.
** M. J. Congar, O.P., *Esquisses du Mystère de l'Église*, Paris, Éd. du Cerf.
** H. de Lubac, S. J., *Méditations sur l'Église*, Paris, Aubier, 1953.
** J. Leclercq, *La vie du Christ dans son Église*, Paris, Éd. du Cerf.
** F. Lelotte, *La solution du problème de la vie*, Tournai, Casterman, 5 vol., 1947.
** P. Lippert, *L'Église du Christ*, Paris-Lyon, Vitte, 1933.
** Chan. G. Philips, *La sainte Église catholique*, Tournai, Casterman, 1947.
** R. Plus, *La sainteté catholique*, Paris, Bloud et Gay, 1928.
** Thellier de Poncheville, *Tout l'Évangile dans toute la vie*, Paris, Spes, 1937.
** *Témoins du Christ, IV, Notes pour le professeur*, C.I.É.F.R., Bruxelles, 27, rue de Spa.

M.D. Fims fixes

Ars Christiana, 2 films, Uccle, Stopfilm-service.
Simon, *Le rayonnement de l'Église dans la société actuelle*, 4 films, Paris, Bloud et Gay.
Aedificabo Ecclesiam (vie missionnaire), 4 films, Uccle, Stopfilm-service.

SECONDE LATINE ET MODERNE

LE CHRIST ou L'ÉGLISE : la matière qui n'a pas été vue en troisième.

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

Encycliques, Paris, Bonne Presse : *Casti Connubii, Divini Illius Magistri, Rerum Novarum, Quadragesimo Anno, Divini Redemptoris, Mit brennender Sorge.*
* J. Berthelemy, *Vision chrétienne de l'homme et de l'univers*, Paris, L'École, 1950.
* F. Lelotte, *La solution du problème de la vie*, Tournai, Casterman, 5 vol., 1947.
* *Témoins du Christ, VI, Catholiques dans le monde moderne*, Tournai, Casterman, en préparation.

** J. DE BIVORT DE LA SAUDÉE, *Essai sur Dieu et l'univers*, Paris, Casterman, 1950.
** J. FOLLIET, *L'avènement de Prométhée*, Lyon, Chronique sociale de France, 1950.
** J. B. ROCHE, S. J., *Vie et pensée chrétienne* (directoire), Paris, de Gigord, 1951.
** L. SULLEROT, *Le problème de la vie devant la raison et le catholicisme*, Marseille, Publiroc, 1928.
** L. SULLEROT, *Le Maître de la vie*, Marseille, Publiroc, 1950.

LA PERSONNE

Un livre fondamental : J. MOUROUX, *Sens chrétien de l'homme*, Paris, Aubier, 1945.
** J. DELÉPIERRE, S. J., *Valeurs de vie et livres d'aujourd'hui*, Bruxelles, Lumen Vitae, 1949.
** J. DERMINE, *L'éducation chrétienne de la personnalité*, Bruxelles, Cité chrétienne, 1941.
** J. LACROIX, *Personne et amour*, Lyon, Éditions du livre français.
** J. LECLERCQ, *Leçons de droit naturel*, Namur, Wesmael-Charlier, 5 vol.
** J. MARITAIN, *Humanisme intégral*, Paris, Aubier, 1936.
** E. MASURE, *L'humanisme chrétien*, Paris, Beauchesne, 1936.
** CH. MOELLER, *Humanisme et sainteté*, Tournai, Casterman, 1946. — *Sagesse grecque et paradoxe chrétien*, ibidem, 1948.
** E. MOUNIER, *Manifeste au service du personnalisme*, Paris, Aubier, 1946.
** E. RIDEAU, *Consécration*, Paris, Desclée de Brouwer, 1945.
** M. ZUNDEL, *Recherche de la personne*, Paris, Desclée de Brouwer, 1938.

MARIAGE ET FAMILLE

Un livre fondamental : J. DERMINE, *La doctrine du mariage chrétien*, Louvain, 1935.
** A. M. CARRÉ, *Compagnons d'éternité*, Paris, Éditions du Cerf, 1945.
** A. CHRISTIAN, *Ce sacrement est grand*, Paris, Éditions Mariage et Famille, 1939.
** M. DANIÉLOU, *Visage de la famille*, Paris, Bloud et Gay.
** P. DUFOYER, *Le mariage, I, Le livre du jeune homme, II, Le livre de la jeune fille*, Tournai, Casterman.
** P. DUPOUEY, *Lettres et essais*, Paris, Éditions du Cerf.
** B. LAVAUD, *Le monde moderne et le mariage chrétien*, Paris, Desclée de Brouwer, 1935.
** B. LAVAUD, *Mariage, nature humaine et grâce divine*, Paris, Éditions Familiales de France, 1942.
** S. DE LESTAPIS, *Amour et institution familiale*, Paris, Spes, 1948.
** A. LEVALLET-MONTAL, *Pour les vingt ans de Colette*, Paris, Desclée de Brouwer, 1935.
** R. MAISTRIAUX, *Mariage, route de sainteté*, Tournai, Casterman, 1945.
** L. RONDET, *Mariage et Corps mystique*, Le Puy, Mappus, 1947.
** D. VON HILDEBRAND, *Le mariage*, Paris, Éditions du Cerf, 1936.

ÉDUCATION

** J. DERMINE, *L'éducation de la personnalité*, Bruxelles, Cité chrétienne, 1941.
** J. RIMAUD, *L'éducation, direction de la croissance*, Paris, Aubier, 1947.

TRAVAIL, ENTREPRISE, QUESTION SOCIALE

Un livre fondamental : E. Borne et P. Henry, *Le travail et l'homme*, Paris, Desclée de Brouwer.

Voir bibliographie sur le travail dans la Revue diocésaine de Tournai, 1953, janvier.

** R. Boigelot, *L'Église et le monde moderne*, Tournai, Casterman, 1936.

** P. Chenu, *Spiritualité du travail*, Édition du Temps présent, 1943.

** G. Desbuquois et P. Bigo, *La réforme de l'entreprise et la pensée chrétienne*, Paris, Spes, 1946.

** E. Duthoit, *L'économie au service de l'homme*, Paris, Flammarion, 1932.

** J. Laloup et J. Nelis, *Communauté des hommes. Initiation à l'humanisme social*, Tournai, Casterman, 1952.

** J. Laloup et J. Nelis, *Hommes et machines. Initiation à l'humanisme technique*, Tournai, Casterman, 1953.

COMMUNAUTÉ NATIONALE ET SUPRANATIONALE

Bref exposé très dense de Maurice Blondel, dans *Semaines Sociales de France, La communauté nationale* (Strasbourg, 1946).

** Ch. du Bus de Warnaffe, *Culture et éducation civique*, Tournai, Casterman, 1945.

** J. Dermine, *Religion et politique*, Tournai, Casterman, 1946.

** J. Folliet, *Morale internationale*, Paris, Bloud et Gay.

** G. Hoyois, *Quelques problèmes nationaux*, Tournai, Casterman, 1942.

** J. Maritain, *La personne et le Bien commun*, Paris, Desclée de Brouwer, 1947.

** J. Maritain, *Christianisme et démocratie*, Hartman, 1945.

** L. Willaert, *Religion et Patrie*, Tournai, Casterman, 1946.

L'ÉGLISE ET LES RELIGIONS

Voir la bibliographie indiquée pour la troisième.

** J. Huby, *Christus*, Paris, Beauchesne.

LA SAINTE TRINITÉ

** J. Lebreton, *Le Dieu vivant*, 2e éd., Paris, Beauchesne, 1924.

LA FOI

Encyclopédie : Apologétique (voir troisième).

SENS CHRÉTIEN DE LA VIE

Voir supra le livre de J. Mouroux.

LA TÂCHE DU CHRÉTIEN

** Cardinal Suhard, *Essor ou déclin de l'Église*.

** Thellier de Poncheville, *Tout l'Évangile dans toute la vie*, Paris, Spes.

LANGUES ANCIENNES

DIRECTIVES GÉNÉRALES

But

La littérature gréco-latine nous met en présence d'une épopée unique dont la continuité semble bien être le caractère le plus impressionnant.

L'histoire de la culture européenne depuis les origines de la civilisation grecque nous apparaît dotée d'une fortune singulière. Qui la considère d'une vue quelque peu synthétique sera surpris de sa croissance homogène, très analogue à celle d'un être humain. C'est à ce monde antique qui faisait un tel cas de la connaissance de l'homme et de ses déficiences, que la Providence allait confier la révélation de Dieu. L'Homme-Dieu venait ainsi à la rencontre de cette longue lignée de philosophes, d'écrivains et d'artistes, convaincus que l'étude du meilleur d'eux-mêmes les menait vers l'absolu.

Existe-t-il une méthode de formation mieux adaptée à un adolescent généreux, que de parcourir, étape par étape, le chemin qu'ont suivi nos devanciers pour arriver à la lumière ?

Toutefois, nous nous heurtons ici à une réelle difficulté. Ce n'est pas à douze ans, ni même à dix-sept, que l'intelligence est assez formée pour apprécier toute la rigueur d'un raisonnement ou toute la valeur d'une pensée abstraite. Mais si le monde philosophique lui est inaccessible, du moins pendant de longues années, l'enfant est très sensible à l'influence d'attitudes humaines dont il apprécie la grandeur, sans pouvoir nécessairement les justifier en raison. Sa formation résultera de l'intérêt croissant qu'il prendra au spectacle de l'homme aux prises avec la misère de sa condition, s'efforçant de réaliser sa vraie grandeur dans la victoire sur lui-même plus encore que sur les obstacles extérieurs.

Il n'est donc pas question ici de la simple curiosité qui s'attache à la recherche de tel point de l'histoire, mais de l'intérêt profond qui nous fait découvrir dans les textes la transposition de problèmes humains qui sont nôtres.

Loin de nous faciliter la tâche, notre époque nous la rend spécialement ingrate. Son défaut capital ne réside-t-il pas en ce matérialisme candide ou brutal, qui, sous couleur de réalisme, sombre le plus souvent dans la naïveté la plus banale ? Suite à

la méconnaissance du problème du mal et à cause d'une absence totale du sens du mystère, nos élèves seraient disposés à ranger côte à côte parmi les accessoires démodés les valeurs classiques et le message chrétien. Si la tâche est plus difficile, elle n'en est que plus urgente.

Ne soyons pourtant pas trop sévères pour notre époque. Elle ne manque ni de réalisations culturelles ni de procédés techniques qui permettent la pleine mise en lumière de sujets anciens. Le temps est révolu où l'on se cultivait en serre chaude, par des lectures même très enrichissantes. Cinéma, radio, concert, théâtre, autant d'occasions pour un professeur habile de montrer la persistance des thèmes antiques et de les rendre sympathiques à leur auditoire.

Nos contemporains retrouveront au contact des « éternels » cette lucidité humble et forte qui est la source de tout classicisme. Il est indispensable d'initier l'élite à la primauté des choses spirituelles, au culte de la raison, de la beauté et de la mesure.

* * *

La culture classique ne peut obtenir son plein rendement que par le contact direct avec les œuvres littéraires et artistiques du passé gréco-romain. La lecture et la compréhension des auteurs supposent toute une préparation grammaticale, un long et dur entraînement qui doit familiariser l'élève avec le maniement de deux langues mortes, sans tomber dans l'érudition ni dans le formalisme.

Cette longue préface grammaticale contribuera pour sa part à la formation de l'esprit et développera des habitudes mentales dont bénéficiera la langue maternelle elle-même.

Si l'enfant est encore inapte à manier des notions abstraites, il doit pourtant s'entraîner progressivement à la réflexion et à la logique. Or pratiquer le thème et la version, étudier la syntaxe, qu'est-ce donc, sinon démonter le mécanisme de la pensée ? La grammaire latine, et plus encore la grammaire grecque, comportent, de par l'allure synthétique de ces deux langues, une syntaxe rigoureuse et parfaitement logique. L'art de discerner les nuances entre les propositions est de la première importance pour le développement du jugement.

Cette initiation grammaticale entreprise à l'aide d'une méthode vivante et active constitue donc une formation très efficace et parfaitement complémentaire de cette émotion humaine que les humanités doivent susciter dans l'esprit et le cœur, dès les premières années.

* * *

Les humanités ne sont donc pas seulement la piste d'entraînement destinée à préparer l'élève à la vie universitaire. Elles apprennent à penser, à sentir, à découvrir tout ce qui est de l'homme, par la pratique de deux langues dont la syntaxe présente un ensemble exceptionnel de rigueur et de nuances, mais surtout grâce à l'influence d'une lignée d'auteurs qui révèlent l'adolescent à lui-même.

Par une sorte d'osmose qui n'est pas sans analogie avec l'influence profonde reçue peu à peu au contact du milieu familial, l'enfant verra s'épanouir ce qui en lui est le plus humain. Au contact de ces auteurs qui doivent lui inspirer une estime sinon une sympathie profondes, il acquerra un art de vivre, une attitude d'esprit toujours en éveil et une méthode de travail.

L'esprit formé au contact des classiques sera capable d'aborder avec succès la vie universitaire, il possédera les facultés d'observation, de comparaison et de généralisation indispensables au travail scientifique. Mais ce résultat ne sera acquis que dans la mesure où les humanités restent fidèles à leur esprit et à leurs méthodes particulières.

* * *

Note. Ni le programme ni les directives pédagogiques ne mentionnent de renseignements particuliers à propos de la section latin-mathématiques.

Le programme de latin est identique dans les sections latin-grec et latin-mathématiques ; il doit être enseigné dans un esprit analogue. L'aspect technique ne peut à aucun prix prendre le pas sur le point de vue humaniste. Dans la section latin-mathématiques les branches mathématiques elles-mêmes, pour poussées qu'elles soient, restent essentiellement un moyen de formation de l'intelligence.

A fortiori ne voit-on aucun motif de considérer le latin comme un complément destiné à assurer un simple vernis. Il gardera au contraire sa place traditionnelle et primordiale à tous égards.

En outre, le professeur de latin mettra tout en œuvre pour faire apprécier par les élèves l'importance des influences grecques, indispensables pour comprendre l'aspect le plus formateur de la culture latine. Sans doute serait-il vain de prétendre suppléer ainsi à l'ignorance du grec, mais du moins aura-t-on fait sentir la valeur de la culture grecque et les meilleurs élèves seront tentés de compléter leurs études par des lectures et des travaux personnels.

Grammaire

L'étude synthétique de la grammaire constitue le travail essentiel des classes inférieures. Presque toujours les difficultés qui forcent les élèves à abandonner les humanités anciennes proviennent d'un manque de bases grammaticales.

Ces connaissances ne sont pas l'objectif suprême, mais l'instrument nécessaire à la compréhension des auteurs. A quoi tournerait la lecture de ceux-ci sans le souci de la précision grammaticale ? Elle sombrerait bientôt dans l'à peu près et le superficiel.

Une leçon de grammaire se divise généralement en trois parties :

1. Une répétition succincte des notions vues précédemment et sur lesquelles les données nouvelles vont être assises ;

2. L'exposé de la nouvelle matière. Le procédé employé habituellement sera l'induction. L'élève lui-même induira d'un ou de plusieurs exemples écrits au tableau, la notion qui fait l'objet de la leçon. Les exemples seront présentés en langue facile pour permettre à l'élève de concentrer toute son attention sur la règle elle-même ;

3. Ensuite l'application, qui relève du travail de déduction. Elle se fait d'abord au tableau noir, ensuite, sous forme de travail dirigé, en classe, enfin à domicile.

Il importe de graduer la difficulté des exercices, mais l'application de la règle doit toujours pouvoir être réalisée par l'ensemble des élèves.

L'élève qui aborde la sixième latine doit être rompu à la grammaire et à l'analyse française. Le professeur se référera constamment au français pour expliquer les éléments des grammaires latine et grecque. Il mettra clairement en évidence les ressemblances et les différences qui existent entre les langues.

Le professeur ne se contentera pas d'enseigner la règle ; il en donnera l'explication afin de satisfaire et de stimuler la curiosité légitime des élèves. La comparaison des phénomènes grammaticaux des diverses langues, surtout du grec et du latin, est utile. On pourra, surtout depuis la quatrième, recourir avec discernement à la grammaire historique, notamment pour l'étude de la morphologie grecque. Gardons-nous cependant de la vaine science ; bornons-nous à ce qui facilite la compréhension ou le travail de

mémorisation. Les humanités n'ont pas la prétention de former des philologues.

Si dans une classe inférieure une traduction de textes supposait la connaissance d'une règle qui n'a pas encore fait l'objet d'un enseignement systématique, il faudrait se borner à en donner une notion élémentaire suffisante pour aider à la solution de la difficulté du passage.

L'enseignement sera simple et clair de façon à permettre à tout élève de force moyenne de se l'approprier. Les notions essentielles seront mises particulièrement en relief. La grammaire doit être étudiée en vue de la lecture des textes.

Il n'est donc nullement requis de faire retenir les moindres remarques et exceptions. Si certaines d'entre elles méritent d'être retenues, leur caractère exceptionnel ou secondaire ne sera jamais perdu de vue.

Il importe de se référer constamment au manuel de grammaire en sorte que les élèves s'y habituent aussitôt que possible. Si chaque professeur se croyait obligé d'enseigner et de faire retenir les règles à sa manière, à supposer même que celle-ci fût idéale, on s'exposerait à un manque de coordination évident. Toute explication de règle grammaticale se terminera donc par la référence au texte du manuel qui seul a force de loi. Il serait d'ailleurs très indiqué que les explications grammaticales importantes faites au cours du commentaire des auteurs, soient accompagnées de l'indication du numéro de grammaire correspondant.

La mémorisation des paradigmes des règles importantes est vivement recommandée.

Vocabulaire

L'étude systématique du vocabulaire n'est pas moins utile que celle de la grammaire. Elle se fait au cours des mêmes années d'étude ; dans les classes supérieures elle est l'objet d'un enseignement occasionnel au fur et à mesure de la lecture des auteurs.

Un vocabulaire de base grec et latin est à l'étude. Composé d'après les auteurs qui figurent au programme, il comportera exclusivement les mots et les temps primitifs qui reviennent le plus souvent chez eux. Pour éviter de surcharger la mémoire des élèves d'un vocabulaire inutile, il faudrait qu'en attendant la publication de ce travail, on s'évertue à ne faire retenir que les mots vraiment usuels.

Une leçon ne comportera que peu de mots, les répétitions seront fréquentes, et les mots seront employés de préférence dans

de courtes phrases. C'est en effet dans un contexte que le sens se trouve le mieux défini. Aussi vite que possible les mots seront groupés en familles et des rapprochements seront faits entre les mots grecs et latins et leurs dérivés français. Dans les classes supérieures on soulignera le sens primitif et les modifications successives qui ont abouti à la signification du mot dans le contexte étudié.

Un cahier de vocabulaire peut être un sérieux appoint, il peut aussi devenir une source d'erreurs. Dès que les élèves commencent l'étude des textes suivis, ils auront pour chaque langue un cahier où seront notés mots et expressions. Ce cahier sera l'objet d'un contrôle régulier. La notation de dictons, de proverbes, de certains vers grecs dans un cahier spécial n'est pas imposée.

L'usage du dictionnaire semble s'imposer à partir de la troisième latine. Il est indispensable d'initier les élèves au maniement de cet instrument de travail.

Auteurs

L'étude de la grammaire a pour but de permettre la lecture des écrivains de l'antiquité. Les auteurs occuperont progressivement la majorité des heures réservées à l'étude du latin et du grec. A côté des auteurs principaux le programme prévoit pour chaque classe la lecture d'œuvres et d'auteurs complémentaires, dont le choix est laissé aux professeurs.

Dès la lecture des premiers textes, une fois données les explications grammaticales, le professeur relèvera les éléments humains que ces textes comportent. Quand les œuvres choisies offriront un contenu plus riche, il faudra que soit dégagée de leur lecture toute la valeur formative possible. Évitons les commentaires interminables et les considérations par trop extrinsèques. La juste mesure consiste à donner les explications d'ordre grammatical, historique, littéraire et philosophique qui permettent une bonne compréhension de l'auteur. S'il est regrettable de négliger l'aspect grammatical d'un texte, il est désastreux de passer à côté de l'étude profonde des ressorts humains de l'action. Le temps consacré à ce travail de réflexion psychologique n'est pas du temps perdu. Faute de ce travail en profondeur, comment pourrions-nous intéresser les jeunes gens à leur formation ?

A ce travail essentiel succédera de temps à autre une lecture plus rapide de passages faciles. Pareille lecture présente l'avantage d'entraîner l'élève au travail de la version et permet l'étude d'une œuvre complète au moins dans ses parties essentielles.

Tous les moyens qui font pénétrer l'élève dans l'âme de l'auteur doivent être mis en œuvre. Toute l'attention de l'élève doit se concentrer sur la compréhension du texte. La classe d'auteurs ne peut être transformée en un exercice de lecture rapide. Les élèves doivent fournir un travail d'observation et de réflexion. La meilleure manière de former l'esprit humain est de l'appliquer à la pensée humaine. On traduit des idées et non des mots. Une fois que le texte a été bien compris, la méthode d'interprétation d'un auteur ancien devrait être la même que celle d'un auteur moderne. La lecture des auteurs se prête à des jugements sur les siècles révolus, à des comparaisons intéressantes avec les temps actuels. Les mêmes problèmes se posent d'ailleurs aux hommes de tous les temps. Les principes philosophiques, religieux et moraux des Anciens doivent être mis en parallèle avec nos conceptions chrétiennes. Le professeur se doit de compléter l'idéal antique en rappelant aux jeunes humanistes la physionomie plus noble de l'idéal chrétien.

L'étude d'une œuvre nouvelle suppose une introduction. Aussi brève que possible, elle est destinée à faire comprendre aux élèves les préoccupations qui ont amené l'auteur à écrire et à publier son œuvre. On réservera au commentaire et aux conclusions tout ce qui peut être dégagé de la lecture attentive du texte.

Une partie de ce travail d'analyse et de synthèse pourra être faite par les élèves eux-mêmes, ou bien en classe sous la conduite du professeur, ou bien par manière de devoirs écrits.

Le commentaire des auteurs fait en classe suppose un complément de travail à domicile. Il s'agira avant tout de la révision de la matière exposée par le professeur. On exigera des élèves qu'ils s'assimilent profondément les textes et les idées avec le commentaire qui les explique. Les meilleurs seront invités à des lectures et à des travaux personnels complémentaires. Ces travaux dont l'importance ira en augmentant avec les années d'humanités supposent que le professeur donne aux élèves des indications bibliographiques adaptées à leurs possibilités. Qu'on se garde pourtant de travaux trop difficiles ou qui exigeraient trop de lectures.

L'expression dernière et tangible de la compréhension d'un texte sera la traduction personnelle que l'élève consignera dans son cahier de notes. L'effort demandé, s'il est fait loyalement, sera largement compensé par une connaissance de la matière que les révisions ultérieures ne devront plus qu'entretenir.

Ce travail principal pourra s'accompagner d'une préparation faite à domicile. En s'aidant de préparations d'auteurs ou de manuels qui orientent leurs recherches, les élèves débrouilleront le texte que le cours abordera d'autant plus aisément. Dès lors, ils ne disposeront plus en classe que du texte et de leur cahier de notes. L'emploi de préparations durant la classe aurait comme effet de disperser l'attention.

Mais plus que jamais, il faudra qu'ici le professeur use de mesure. Jamais la préparation ne pourra prendre le pas sur la révision des cours plus formative et plus intéressante. Jamais non plus elle ne peut aboutir à surcharger l'élève ou à l'obliger à se rejeter sur des traductions qu'il se borne si souvent à mémoriser (1).

Une place sera réservée aux auteurs chrétiens, dont des extraits bien choisis seront expliqués aux moments les plus opportuns. D'importance secondaire dans les classes inférieures où il s'agit avant tout de s'initier à la langue classique, la lecture des auteurs chrétiens s'impose dans les classes supérieures. En rhétorique surtout la lecture de Saint Augustin par exemple présente un intérêt unique pour la convergence du monde antique et de l'idéal chrétien.

Il n'est pas question de traiter ici tous les problèmes que pose l'enseignement des langues anciennes aux jeunes filles. Le choix des textes notamment pourrait avantageusement se nuancer en tenant compte de leur psychologie et de leur vie future au foyer. Il serait peu logique en effet de calquer exactement leur formation humaniste sur les programmes destinés aux jeunes gens. Toutefois, il semble que les auteurs de base, tels Homère, Sophocle ou Virgile recèlent à cet égard des ressources qui sont loin d'être exploitées à fond.

Mémoire — Diction

La lecture expressive d'un texte bien compris constitue son meilleur commentaire. Sous la direction du professeur, les élèves s'initieront donc à la lecture latine et grecque. Cet exercice achèvera très heureusement le commentaire des meilleures pages.

(1) L'emploi de traductions crée pour beaucoup d'élèves la tentation de se contenter de connaissances superficielles. Leur usage est donc loin d'être un idéal. Là où il est possible de prendre des mesures efficaces pour les exclure, il y a intérêt à rester fidèle à la tradition de sévérité. Au cas où l'usage de traductions est en fait généralisé, plutôt que de feindre de l'ignorer, il vaut mieux apprendre aux élèves à s'en servir comme d'un instrument de travail destiné à leur permettre d'arriver à une lecture personnelle et approfondie du texte original.

La récitation de passages appris de mémoire a aussi son importance pour la mise en relief de la valeur esthétique des textes. C'est en outre un moyen très approprié de donner aux élèves le sens et le génie de la langue, tout en enrichissant leur vocabulaire et en développant leur mémoire. On veillera à ne faire étudier que les plus beaux extraits.

Il existe une méthode rationnelle de mémorisation : partir de l'idée pour aboutir à la structure de la phrase et à l'ordre des mots.

Version

Au début, la version servira surtout à familiariser l'élève avec le vocabulaire, la grammaire, la construction des phrases et la stylistique.

On choisira donc des phrases qui sont la claire application de telle règle de grammaire, ou celles qui comportent les mots de vocabulaire que l'on veut faire retenir. Au début, les difficultés de ces deux exercices seront abordées séparément ; elles seront ensuite graduellement combinées.

Dans les classes supérieures, les textes seront choisis avec soin, tant pour leur intérêt littéraire que pour les idées qu'ils présentent. Un ensemble d'extraits se rapportant à la civilisation des Anciens, à leurs conceptions religieuses, morales et politiques, pourra constituer une illustration de l'histoire de la littérature grecque et latine.

L'élève doit s'habituer, dès l'abord, à partir du texte latin, à rechercher le sens complet de la phrase. Il y arrivera en fixant son attention sur les fonctions indiquées par les cas. L'analyse, très fréquente, spécialement dans les débuts, doit aboutir à une sorte d'intuition spontanée de la phrase que l'on s'efforce ensuite de justifier grammaticalement. Cette vision intuitive sera facilitée, surtout en rhétorique, par la connaissance des procédés oratoires (parallélisme, antithèse, rythme, etc.) ainsi que des particules de liaison. Insistons pour que les élèves ne se mettent à écrire leur traduction que le plus tard possible. L'expérience apprend en effet que rarement ils reviennent sur un texte rédigé. En outre, la lecture attentive du texte intégral les renseigne bien souvent sur le sens exact de chacune des phrases.

La première traduction d'une phrase ou d'un passage d'auteur sera littérale, mais en français correct. Vient ensuite la version proprement dite qui s'attache à transposer, en tenant compte du génie français, la pensée exprimée par l'auteur. L'alternative,

« traduction littérale ou traduction littéraire » est donc dépourvue de sens, du moins dans les classes supérieures. Aussitôt que possible, la version doit être considérée comme un véritable exercice de rédaction ou de stylistique. Toutes les nuances du texte français doivent être justifiées par les éléments du grec ou du latin. Alors seulement la version devient un des tests les plus sûrs pour apprécier la valeur intellectuelle des élèves d'humanités.

Thème et Composition

Le thème est, dans les classes inférieures, le moyen de constater si l'élève a compris et retenu les règles de grammaire. Dans les classes supérieures, le thème est destiné à assurer l'entretien des connaissances grammaticales et stylistiques essentielles ainsi que du vocabulaire de base. Les thèmes d'imitation ont pour effet de faire pénétrer davantage le génie de l'auteur étudié en classe. On usera aussi de la rétroversion de textes choisis tantôt parmi ceux qui ont été vus en classe, tantôt parmi d'autres passages du même auteur. La rétroversion présente l'avantage d'offrir un texte assurément traduisible en bon latin. En outre, à l'occasion de la correction, la confrontation avec le texte de l'auteur est susceptible de développer considérablement le sens du latin chez l'élève.

Dès la sixième, on insistera sur la place des mots dans la phrase latine. On préparera ainsi graduellement les exercices portant sur la période latine dont le tour est totalement différent de celui de nos langues analytiques. Dans les exercices de courtes « narrationes » et « orationes » il est utile de faire ranger systématiquement les idées suivant leur dépendance mutuelle.

Au début, le professeur fournit une idée principale et des idées secondaires, que l'élève exprime dans une proposition principale et deux ou plusieurs propositions subordonnées ; plus tard, on se contentera d'exprimer une idée qui sera complètement développée dans une période oratoire ou historique, ou des idées, qui, logiquement enchaînées entre elles, formeront un tout : une petite « narratio » ou une brève « oratio ».

On veillera à l'emploi judicieux des particules qui assurent l'enchaînement logique des phrases.

Le thème et la composition ainsi conçus permettront une compréhension toujours plus affinée du génie propre à chaque langue.

Note. Lorsque le programme mentionne pour les classes inférieures le thème de reproduction, il fait allusion à une sorte de rétroversion adaptée aux versions du livre d'exercices.

Initiation à la Culture antique

Le programme prévoit, de sixième en rhétorique, une heure consacrée toutes les trois semaines à l'initiation à la vie des anciens.

Il s'agit de causeries concrètes et vivantes, accompagnées, si possible, de projection de films, qui remettront dans leur cadre réel les auteurs étudiés en humanités.

De la vie quotidienne à l'histoire de la littérature en passant par les sports, l'éducation, les institutions politiques, sociales, économiques et militaires et l'histoire de l'art, tous les aspects concrets de l'antiquité seront présentés. Il en résultera un intérêt plus grand pour la pensée et la vie intérieure des auteurs dont on saisira mieux les préoccupations.

Ces causeries perdraient tout leur but s'il s'agissait d'une énumération sèche et livresque. On espère d'ailleurs que bientôt des manuels attrayants et abondamment illustrés pourront leur servir de base. Mis entre les mains des élèves, ils éviteront le cours dicté, absolument contre-indiqué, et permettront aux professeurs d'alléger le commentaire de textes étudiés en classe.

Rien n'empêche le professeur de confier parfois la préparation de ces causeries à des élèves. Ce serait un travail personnel de grand profit, tant pour l'auteur que pour ses condisciples.

La remarque faite à propos des auteurs enseignés aux jeunes filles s'impose encore ici. On veillera évidemment à relever dans la vie antique ce qui est conforme à leurs goûts et peut contribuer à leur formation.

LANGUE LATINE

PROGRAMME ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES

SIXIÈME

1. Grammaire et Exercices

Introduction

Notions préliminaires, enseignées à l'aide d'exemples et d'exercices : prononciation des lettres (la prononciation *italienne* est obligatoire dans les trois classes inférieures, mais dès la troisième latine le professeur peut se servir de la prononciation cicéronienne) ; séparation des syllabes, cas, genres et nombres ; radical ou thème, terminaisons ou désinences.

* Une révision de l'analyse sera faite en accord avec le professeur de français, surtout par de nombreux exercices oraux, orientés vers l'enseignement du latin. Durant toute l'année le professeur insistera sur les notions d'analyse dans les exercices de thème et de version.

Il tiendra compte de la différence de méthode à appliquer. Devant un texte latin, éviter de poser des questions tendant à faire trouver la fonction des mots, comme pour un texte français, mais porter d'abord toute l'attention des élèves sur les terminaisons, ensuite sur le cas et de là sur la fonction.

Morphologie

Etude systématique : le substantif (sauf la déclinaison de *domus, bos, vis, Jupiter* et des mots qui font exception aux règles du genre des substantifs de la 3e déclinaison). Les exceptions et les particularités ne sont étudiées qu'à partir de la cinquième latine ; l'adjectif (l'explication de la déclinaison des adjectifs se place après les cinq déclinaisons des substantifs ou bien après les 1e et 2e déclinaisons pour les adjectifs de la 1e classe ; après

* L'astérisque précède les directives particulières à chaque partie de la matière.

la 3e déclinaison pour les adjectifs de la 2e classe);
les adverbes (règles générales);
les principaux noms de nombre;
les pronoms personnels, réfléchis, démonstratifs, interrogatifs, relatifs et les principaux pronoms indéfinis (seuls les pronoms corrélatifs suivants seront étudiés en sixième : *is* (*hic, iste, ille*), *qui* (*cumque*); *talis, qualis* (*cumque*); *tantus, quantus* (*cumque*); *tot, quot* (*cumque*)), en insistant sur l'emploi exact des pronoms et des adjectifs démonstratifs;
les verbes *esse* et ses composés, et les conjugaisons active, passive et déponente.
Première étude des verbes défectifs et irréguliers.
Temps primitifs des verbes les plus usités.
Notions générales sur les mots composés.

* Les élèves doivent pouvoir réciter sans hésitation les déclinaisons et les conjugaisons. Ils doivent aussi trouver avec promptitude la nature des formes qu'ils rencontrent. On procédera donc méthodiquement à l'interrogation ou à la révision, c.à.d. en ne faisant pas exclusivement appel à la mémoire, mais en mettant à contribution la réflexion. Des exercices oraux nombreux et variés sont indispensables. L'élève doit pouvoir « jongler » avec les formes. A côté du « calcul mental », il faudrait avoir le « latin mental ».

Syntaxe

Étude des règles *élémentaires* dont la connaissance est requise pour les exercices et l'intelligence des textes. Une langue constitue un tout, l'étude de la morphologie doit aller de pair avec l'étude de la syntaxe et du vocabulaire.

Notions *générales* sur l'ordre habituel des mots dans la proposition latine.

* Au premier contact avec la langue latine, les élèves bâtiront presque inévitablement du « latin francisé ». Le professeur réagira sitôt que possible et ne se contentera pas de corriger dans les thèmes uniquement les fautes matérielles contre la morphologie.

Dès que, par la lecture des textes suivis, l'élève s'habituera aux tournures latines, telles que l'emploi fréquent du subjonctif, du participe, de l'ablatif absolu et de l'infinitif, il en sera fait une *première* étude. En sixième l'attention doit porter plus sur les formes verbales que sur les règles de la syntaxe.

Sans doute, les règles de la syntaxe des cas ou des propositions dont on trouve l'application dans les textes, exigent nécessairement une explication ; celle-ci ne peut devenir une étude systématique. Ainsi, à la fin de la sixième, les élèves auront déjà vu les règles principales de la syntaxe ; mais ces règles ne seront étudiées d'une manière systématique et approfondie qu'en cinquième ou en quatrième.

Exercices

Nombreux exercices d'application, oraux et écrits, en phrases détachées et en textes suivis. La plupart des exercices se feront en classe et de vive voix en guise de travaux dirigés ; d'autres préparés en classe, feront la matière des devoirs à domicile.

A côté de ces thèmes grammaticaux et des versions, de temps en temps faire l'essai d'un thème de reproduction.

* Dans ces exercices, on s'en tiendra strictement au vocabulaire déjà acquis par les élèves. De fréquentes répétitions s'imposent surtout à la fin d'un chapitre, en fin de trimestre et plus spécialement après les vacances.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Étude du vocabulaire, en se basant sur les mots rencontrés au cours des exercices faits en classe et dans les textes lus.

* L'étude des nouveaux mots se fera méthodiquement sous la direction du professeur, qui n'exigera une connaissance « active » que des mots usuels.

La mémorisation du vocabulaire ne peut être une étude aride, ennuyeuse ou machinale. Le mot par lui seul n'a pas de vie ; il ne prend de signification réelle qu'en rapport avec les autres mots de la proposition (cfr n° 4). Si possible, le professeur fera donc trouver le sens des mots dans le texte même.

Le cahier de vocabulaire semble une perte de temps ; il est souvent une source d'erreurs. Il existe de petits lexiques manuels (ordre grammatical), dont le professeur s'efforcera d'inculquer aux élèves un emploi méthodique. On conseillera à l'élève qui apprend son vocabulaire, d'écrire les mots et de les comparer ensuite avec les termes imprimés dans le lexique.

L'étude des synonymes latins et de la nuance exacte des mots les plus usités ne se fera pas en sixième, en dehors de quelques mots trop usuels comme *puer* — *liberi*, *homo* —

vir, via — iter, exercitus — acies, etc. A l'occasion, il sera peut-être utile d'insister déjà sur le sens premier de certains mots afin d'en mieux faire saisir les sens dérivés, ainsi que sur les mots français, dérivés du latin. Mais cette étude doit rester occasionnelle et se fera sans visées scientifiques ni philologiques.

Les exercices de vocabulaire seront fréquents et souvent combinés avec les exercices de grammaire.

3. Auteurs : Lecture, explication et traduction

Epitome Historiae Sacrae : extraits.

* On n'en commence pas la lecture avant le 2nd semestre. Quelques chapitres avec commentaire simple expliquant surtout les mots, les expressions et les phénomènes grammaticaux.

Quelques textes sacrés, courts et simples (3e trimestre), par ex. petites narrations, biographies, prières du missel ou du vespéral. Une fois les textes bien expliqués et compris, le professeur pourra dicter les explications et une traduction très soignée des textes expliqués. Les cahiers d'auteurs des élèves seront régulièrement contrôlés par les professeurs.

4. Lecture expressive et accentuée

Dans la lecture des exercices et surtout dans la lecture expressive terminant toujours l'explication d'un texte, le professeur exigera l'articulation nette, la prononciation exacte et la bonne accentuation des mots. Il faut apprendre aux élèves à faire déjà mentalement, tout en lisant, l'analyse et la construction de la phrase. Les élèves apprendront en outre à lire avec intelligence les phrases entières, en les coupant, comme la ponctuation et le sens l'exigent.

Les *leçons de mémoire* seront courtes (4 à 5 lignes), mais fréquentes. Les passages appris par cœur seront récités devant la classe d'une façon expressive. Pour donner plus de vie à la récitation, on fera jouer les passages dialogués en mettant en scène le nombre voulu d'interlocuteurs.

Afin de familiariser les élèves avec le vocabulaire, la construction de la proposition latine et l'application des règles syntaxiques, une brève conversation latine accompagnera parfois la lecture de l'auteur : questions très simples posées par le professeur, auxquelles l'élève répond, le livre fermé.

5. Devoirs à domicile

Deux devoirs par semaine.

* Avec des élèves de sixième, il peut être utile de donner parfois deux « demi-devoirs » par jour, avec applications sur deux branches différentes. Ces devoirs, et surtout ces « demi-devoirs », ne seront ni trop longs ni trop difficiles ; ils auront été bien préparés en classe et seront adaptés aux élèves appliqués et de force moyenne.

Le devoir ne peut être pure transcription de déclinaisons ou de conjugaisons. En sixième, la préférence ira aux devoirs de thème (à partir du 2nd semestre : une version par quinzaine).

Le professeur prendra soin d'initier les élèves à la méthode à suivre pour faire ces devoirs.

6. Initiation à la Culture antique

(une heure toutes les trois semaines)

En sixième les sujets suivants peuvent être traités d'une manière simple, attrayante et instructive :

1. L'enfant romain, son éducation, ses jeux.
2. L'enseignement à Rome.
3. Le vêtement romain (hommes, femmes et enfants) — vêtements de voyage, coiffure, chaussures.
4. La maison romaine, son ameublement, son ornementation.
5. Les voyages — les villas — les stations balnéaires.
6. La vie à la campagne.
7. La journée d'un Romain.

CINQUIÈME

1. Grammaire et Exercices

Morphologie

Révision de la morphologie régulière.

Étude systématique de la morphologie irrégulière, de l'emploi des pronoms, des pronoms indéfinis et des pronoms et des adverbes corrélatifs.

* Tout le 1er semestre peut être consacré à cette révision. Car, bien que la matière de syntaxe à étudier en cinquième puisse paraître assez longue et assez lourde, le professeur ne peut oublier que presque toute la syntaxe des cas, ainsi que les règles essentielles des propositions indépendante et subordonnée, ont déjà été vues occasionnellement, en sixième. Ainsi, la matière de cinquième est comme le « complément systématique » de la matière de sixième, comme la matière de quatrième est également en quelque sorte comme le « complément développé et approfondi » de la matière de cinquième.

Étude systématique :

a) de *la proposition et ses parties* : les éléments essentiels : verbe, sujet, attribut ; compléments d'objet direct et indirect, compléments déterminatifs, compléments circonstanciels ; emploi des prépositions. (Dans l'étude de la syntaxe des cas on omettra les particularités et les exceptions) ;

b) de *la proposition indépendante*. Notions *élémentaires* sur l'emploi des temps et des modes.

Étude *élémentaire* de la proposition-sujet et de la proposition-complément, de l'emploi de l'infinitif, du gérondif, de l'adjectif verbal, de la construction participiale, de l'ablatif absolu et du supin.

Étude *occasionnelle* seulement des autres propositions complétives, des circonstancielles et des relatives.

Exercices

Nombreux exercices écrits et surtout oraux sur les règles de la grammaire, en phrases détachées et en textes suivis. — Préparation orale en classe des devoirs à domicile. — Thèmes de reproduction. — Travaux dirigés, exercices de vocabulaire allant de pair avec les exercices grammaticaux ; on n'y fera usage que des mots déjà connus par les élèves, ou signalés au vocabulaire de base établi sur celui des auteurs prescrits par le programme.

2. Vocabulaire et Phraséologie

* Grâce aux exercices et à la lecture des auteurs, le vocabulaire s'étend progressivement. Que les professeurs ne fassent apprendre et retenir que les mots utiles pour l'intelligence des textes à lire au cours des années suivantes. La répétition du vocabulaire peut être parfois utilement centrée sur l'ordre réel ou sur l'ordre étymologique. En effet, dès la cinquième, le professeur doit attirer l'attention des élèves sur les synonymes latins, sur le sens premier et les différentes nuances des mots les plus usités.

Les élèves auront un cahier d'expressions latines à compléter d'année en année. Le professeur vérifiera ces cahiers périodiquement et soigneusement.

3. Auteurs : Lecture, explication et traduction

Auteur principal : *De Viris Illustribus.*

1er semestre :

De Viris Illustribus Urbis Romae : quelques biographies, notamment celles qui offrent le plus d'intérêt pour l'histoire et les institutions romaines.

2nd semestre :

au choix et parallèlement :

De Viris Illustribus.

Cornelius Nepos, *De Excellentibus Ducibus* : biographies des principaux personnages dans le cadre des guerres médiques, de la guerre de Péloponèse, de l'histoire de Thèbes et de la deuxième guerre punique.

Phèdre (*quelques* fables seulement).

Cicéron (extraits de morceaux faciles, adaptés à la cinquième).

Auteurs chrétiens (extraits : prières, biographies, petites narrations).

* En cinquième, l'explication des auteurs doit avoir avant tout un caractère grammatical. Le professeur ne négligera cependant pas d'attirer l'attention des élèves sur le sens premier et exact des mots les plus usités, sur la synonymie (sans visées scientifiques ni philologiques) et même la valeur affective des mots, sur la place des mots et la construction de la proposition latine, en un mot sur la structure et le mécanisme de la langue. Les explications « réelles » ne seront ni longues ni détaillées. L'étude du côté moral des biographies ne sera

pas négligée, de même que la composition et la suite des idées. Ainsi, la lecture des auteurs fournira un heureux délassement après des exercices parfois arides sur les règles de la syntaxe.

Dès la cinquième, les élèves doivent commencer à prendre de façon plus personnelle les explications données en classe. On diminuera donc progressivement le nombre des notes textuellement dictées. Les cahiers seront toujours régulièrement contrôlés.

4. Lecture expressive — Mémoire et Diction

Voir sixième latine.

5. Devoirs à domicile

Deux devoirs par semaine (à raison de trois thèmes et une version par quinzaine).

6. Initiation à la Culture antique

(une heure toutes les trois semaines)

1. La vie dans les « insulae » et dans les rues de Rome.
2. Les professions antiques — les petits métiers.
3. La famille romaine.
4. Le sport et les jeux (jeux de cirque et autres). Les représentations théâtrales.
5. Les funérailles.
6. Les moyens de transport.
7. Les étrangers à Rome.

QUATRIÈME

1. Grammaire et Exercices

Grammaire

Révision de la morphologie régulière et irrégulière. — Récapitulation et étude complémentaire de la syntaxe des cas. — Récapitulation et étude complémentaire de la proposition indépendante, de la proposition complétive, de l'emploi de l'infinitif, du gérondif, de l'adjectif verbal, du participe, de l'ablatif absolu et du supin.

Étude *systématique* des propositions subordonnées et de la proposition relative.

Étude occasionnelle du discours indirect et de la concordance des temps, des particules, de la place des propositions et des notions les plus importantes de la stylistique (surtout dans la comparaison du mécanisme des langues latine et française). Pareil discernement est condition nécessaire pour arriver à la traduction littéraire, décrite dans les Directives générales.

Remarques occasionnelles sur les particularités de certains verbes et des temps primitifs.

Exercices

Exercices oraux et écrits, adaptés à la matière de quatrième. — Thèmes et versions empruntés au manuel. — Thèmes de reproduction. — Travaux dirigés. — Dans la correction des thèmes, surtout au 2nd semestre, on veillera à la bonne latinité de la phrase.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Compléter le cahier d'expressions latines commencé en cinquième, sans y insérer les tournures poétiques.

Plus qu'auparavant, on attirera l'attention des élèves sur les synonymes, le sens propre de chaque mot, la nuance exacte et la valeur affective des mots, ainsi que sur les généralités de la stylistique et la méthode de « version littéraire ».

Des dérivations étymologiques seront parfois expliquées, avec mesure, à l'occasion de l'explication des auteurs.

3. Prosodie et Métrique

Notions élémentaires et pratiques au cours de la lecture d'Ovide. Quelques exercices de scansion en classe.

4. Auteurs : Lecture, explication et traduction

Auteurs principaux : César et Ovide.

1er semestre :

CÉSAR, *De Bello Gallico.*

Extraits, surtout ceux qui intéressent l'histoire nationale, ceux qui traitent des institutions de la Gaule, de l'organisation de l'armée romaine et ceux qui mettent en relief le caractère apologétique des Commentaires : Livre I, chap. I ; Livre II ; Livre IV, chap. 1-19 ; Livre V, chap. 24-58 ; Livre VI, chap. 1-8 et 29-44 ; Livre VII.

2nd semestre :

OVIDE et un *prosateur* au choix.

OVIDE : Extraits des *Fasti*, des *Tristia*, des *Pontiques* et des *Métamorphoses*. Extraits de valeur littéraire et poétique ou qui intéressent l'histoire de la civilisation, l'étude de la mythologie grecque et romaine : p. ex. *Phaiton, Dédale et Icare, Philémon et Baucis, Midas*, etc...

CÉSAR, *De Bello Gallico* : extraits.

CICÉRON : quelques extraits.

AUTEURS CHRÉTIENS : extraits, prières, hymnes, biographies, petites narrations.

* Une introduction sera donnée, la biographie de l'auteur et les explications indispensables à l'intelligence du texte.

Au cours de la lecture des prosateurs, on insistera sur les phénomènes grammaticaux, sur les explications historiques et géographiques, sans oublier d'attirer l'attention sur la structure de la phrase, la pureté de la langue et la simplicité du style. Les « realia » seront donnés dans la mesure utile à la compréhension du texte.

Après la lecture d'une série de chapitres ou de vers le professeur habituera les élèves à des exercices de synthèse : recherche du plan et du développement des idées, des propriétés du style, étude des caractères, tant celui de l'auteur que ceux des personnages dont il parle ; étude du milieu social et de la civilisation. Ces exercices de répétition complètent les introductions nécessairement impersonnelles, que le professeur fournit au début de l'étude d'un auteur.

Dès la quatrième les explications et la traduction ne seront plus dictées, si ce n'est exceptionnellement de passages fort difficiles.

5. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

Voir classes précédentes.

Les élèves doivent être capables de lire intelligemment un texte commenté en classe, sans que les mots et les expressions, les phrases et les périodes, les idées et les sentiments perdent rien de leur valeur.

Les passages les plus intéressants de César ou de Cicéron ou les extraits d'Ovide seront appris de mémoire.

On en exigera une récitation naturelle et expressive.

6. Devoirs à domicile

Deux devoirs par semaine (à raison de trois thèmes et une version par quinzaine). Les versions, tirées des auteurs profanes et chrétiens, seront préparées en classe. Elles seront l'occasion d'exercices de stylistique.

La correction des thèmes permettra de souligner l'emploi du mot exact, la place des mots et la construction de la phrase.

* 1. A partir du 2e trimestre, les professeurs sont autorisés à ajouter, une fois par semaine, au devoir, une préparation de l'auteur expliqué en classe (une dizaine de lignes d'un texte imprimé).

2. Exceptionnellement, la traduction de certains passages plus difficiles pourrait être dictée.

3. Dès les classes inférieures, le professeur réagira contre les traductions littérales ou incorrectes. Les textes doivent être traduits, dès que faire se peut, suivant l'idéal décrit dans les directives générales. Les versions doivent devenir progressivement plus difficiles ; dans les classes supérieures, la version est un exercice de style.

7. Initiation à la Culture antique

(une heure toutes les trois semaines)

1. L'armée et la flotte chez les Romains.
2. La mythologie : dieux et héros.
3. La religion romaine. — Culte et rites.
4. Le mariage. — Testaments.
5. Le calendrier romain.
6. Notions sur les poids, les mesures et les monnaies.

TROISIÈME

1. Grammaire et Exercices

Grammaire

Révision de la morphologie et de la syntaxe, surtout de l'emploi des temps et des modes et de la concordance des temps.

Étude du discours indirect.

Étude complémentaire des particularités les plus usitées de la syntaxe des propositions.

Cette récapitulation se fera de façon synthétique (p. ex. valeurs diverses de *cum, ut, quin, quod,* etc.).

Étude systématique de la structure de la phrase latine, des particules et des particularités stylistiques.

Exercices

Exercices oraux et écrits adaptés à la troisième. — Thèmes de reproduction. — Exercices de version : application stricte de la méthode de la « version littéraire ». — Travaux dirigés. — Exercices systématiques et gradués sur la période historique (à partir du 2nd semestre).

* Dans les thèmes suivis, la liaison des propositions et des différentes phrases entre elles fera l'objet d'une attention particulière.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Voir classes précédentes.

Dans cette classe surtout, il s'agit d'enrichir la mémoire et le vocabulaire de mots et d'expressions (sans s'arrêter aux tournures poétiques), de proverbes, dictons, images frappantes et tournures esthétiques.

On insistera sur le sens précis des mots, leur nuance et leur valeur affective.

Étude plus développée des synonymes et, occasionnellement, de la dérivation et de la composition des mots.

Confrontation du mécanisme de la langue latine et de la langue française avec attention spéciale aux particularités linguistiques et à la stylistique.

Le cahier d'expressions sera complété. Il sera toujours contrôlé par le professeur.

3. Prosodie et Métrique

Notions élémentaires à l'occasion de l'étude de Virgile, avec exercices de scansion en classe.

4. Auteurs : Lecture, explication, traduction

Auteurs principaux : Tite-Live et Salluste.

TITE-LIVE : principaux extraits du XXI^e Livre et du XXII^e Livre.

* Des passages d'une certaine étendue peuvent être également pris dans les autres livres ; ils aideront à faire connaître les périodes importantes, les principaux personnages et les institutions romaines.

Le professeur étudiera dans Tite-Live, l'historien, l'homme et l'artiste. Il mettra en relief le respect qu'il témoigne à la religion, son estime pour la justice, sa vénération pour le modeste passé de Rome et sa fierté devant la grandeur actuelle de son pays. Il montrera aussi que l'allure élégante du style, plein de coloris et de sentiment, la structure artistique de la phrase sont l'expression naturelle de l'esprit pénétrant et de l'âme ardente de l'auteur.

SALLUSTE : extraits de *De Conjuratione Catilinae* ou *De Bello Jugurthino.*

* Avant de fixer son choix, le professeur se mettra d'accord avec le professeur de seconde. Certains discours de Tite-Live et de Salluste pourront être réservés à la rhétorique.

Les particularités d'orthographe, de vocabulaire, de grammaire et de construction seront signalées dans une brève introduction.

On profitera d'un récit ou d'une description typiques, pour souligner l'aspect psychologique du récit.

L'élève sera initié à la situation politique interne et externe de la république romaine.

VIRGILE : surtout à partir du 3^e trimestre (parallèlement avec Salluste).

Extraits des Chants III et V de *l'Enéïde* ; deux ou trois extraits des *Géorgiques.*

Au choix :

AUTEURS CHRÉTIENS : extraits : prières et considérations, biographies, récits. On signalera les dérogations aux règles de la langue classique en matière de vocabulaire ou de syntaxe.

CICÉRON : lettres.

OVIDE : extraits.

5. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

Voir classes précédentes.

6. Devoirs à domicile

Par semaine un thème ou un exercice sur la période et une version.

Outre les phrases détachées du manuel d'exercices, des versions seront empruntées à César, III^e^ et VII^e^ Livres, à Tite-Live, passages non commentés en classe, à Cicéron et aux autres auteurs profanes et chrétiens. — Les professeurs exigeront la traduction littéraire.

Voir quatrième.

7. Initiation à la Culture antique

(une heure toutes les trois semaines)

1. La vie économique : commerce, industrie, agriculture, problèmes de la population.
2. L'esclavage antique. — Les clients.
3. Les principaux monuments de l'architecture romaine.
4. La sculpture romaine. — Les arts mineurs.
5. Les magistratures.
6. Les réunions politiques.

POÉSIE

1. Grammaire et Exercices

Grammaire

Révision sommaire des règles importantes de la syntaxe et, éventuellement, des points plus difficiles de la morphologie.

Récapitulation des particularités du style et des particules.

Étude approfondie de la période historique, éléments de la période oratoire.

Exercices

Quelques exercices d'application sur les principales règles de la syntaxe et de la stylistique. — Thèmes de reproduction.

Composition de périodes (surtout de périodes historiques). Éventuellement résumés de passages d'auteurs latins et récits d'événements historiques connus par la lecture des auteurs.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Voir classes précédentes.

Répétition des expressions notées les années précédentes dans le cahier qui sera complété au jour le jour (lecture de Cicéron).

Aperçu sur les licences poétiques.

Sémantique. Synonymes. Particularités de la langue et du style. Dérivation et composition des mots (occasionnellement).

3. Prosodie et Métrique

Notions complémentaires surtout lors de la lecture de Virgile et d'Horace. — Exercices de scansion en classe.

4. Auteurs : Lecture, explication et traduction

Auteurs principaux : Virgile et Horace.

1er semestre :

VIRGILE : *Bucoliques*, I, IV, V, IX ; *Géorgiques*, extraits ; *Enéïde*, chant I (introduction et récit de la tempête), chant II et extraits des chants IV, VI, IX (Nysus et Euryale), X (Mezance et Lausus).

* Le professeur fera connaître le poète et l'épopée entière. Il développera les aspects littéraire et psychologique, historique et social de l'œuvre :

a) par des rapprochements avec l'histoire de Rome : culte, vie privée et publique, rapports sociaux et politiques ;
b) par l'analyse des éléments humains de l'Enéïde.

2nd semestre :

HORACE : choix d'*Odes, Épîtres, Chant séculaire, Satires* (parallèlement avec Virgile).

* Le professeur choisit lui-même les extraits à étudier.
Il prendra de préférence des poèmes ou des extraits où apparaissent la personnalité, le caractère et l'art du poète, plus particulièrement ceux qui donnent une vue plus complète de la société romaine. Lors de la lecture des Satires, il insistera sur les sentiments universels qui y sont développés, sur leur humanisme ; dans les Épîtres, il portera un jugement sur les théories morales et littéraires d'Horace.

Au choix durant toute l'année :

Bien que ces auteurs soient au choix, les professeurs liront cependant des extraits de prosateurs, afin d'empêcher l'élève de perdre l'habitude de la prose latine.

POÈTES LATINS : extraits.

TITE-LIVE : extraits des Livres II, X, XXII, XXXVIII et XXXIX.

SALLUSTE : extraits du *De Conjuratione Catilinae* ou du *De Bello Jugurthino*, compte tenu des extraits vus en troisième.

CICÉRON : discours : *Pro Archia, Pro Marcello, Pro Ligario, De Signis, Pro Lege Manilia.* Œuvres philosophiques et morales : extraits. Lettres : un choix des plus intéressantes.

AUTEURS CHRÉTIENS : lyrisme : psaumes, hymnes, séquences, avec quelques extraits des prosateurs chrétiens.

5. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

Voir classes précédentes.

6. Devoirs à domicile

Voir troisième.

Deux devoirs par semaine ; des versions plus souvent que des thèmes. — Composition de périodes historiques et oratoires. — Analyses littéraires. — On exigera plus que jamais la traduction littéraire.

7. Initiation à la Culture antique

Voir le programme du grec.

RHÉTORIQUE

1. Grammaire et Exercices

Grammaire

Récapitulation pratique de la morphologie et de la syntaxe pendant la lecture des auteurs. — Révision de la stylistique, de l'emploi des particules, de la construction de la phrase périodique. Étude occasionnelle des formules de transition dans le discours latin.

Exercices

Au début du 1er trimestre, éventuellement, quelques exercices dirigés de grammaire. Puis, exercices sur la période, la période oratoire et la liaison des phrases.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Tous les exercices indiqués en poésie seront repris. Enrichissement du vocabulaire.

Étude plus approfondie :

a) de la portée des mots et des expressions dans leurs rapports avec les sentiments, les idées, la culture, surtout chez Cicéron et Tacite ;

b) de la valeur précise des particules, surtout dans le discours.

3. Auteurs : Lecture, explication et traduction

Auteurs principaux : Cicéron et Tacite.

1er semestre :

Petits discours extraits de Tite-Live, Salluste, Tacite en vue d'un exposé plus actif des principes de rhétorique.

Cicéron : une Catilinaire en entier ; extraits des autres. Un deuxième discours au choix : *Pro Milone ; Pro Murena ;* 1e, 2e, 8e ou 14e *Philippique.*

Lettres : un choix des plus intéressantes.

Œuvres philosophiques et morales : extraits.

* Un discours important de Cicéron doit être étudié en entier. Ce discours sera analysé et expliqué d'une façon approfondie quant au fond et quant à la forme. La personnalité de Cicéron s'en dégagera nettement : l'homme, l'orateur, l'avocat, l'homme d'État.

L'analyse des discours se fait du point de vue psychologique, esthétique et politique ; la simple traduction ne peut suffire. Les élèves doivent chercher à découvrir sous toutes ses faces la personnalité de Cicéron, son art d'argumenter, ses conceptions politiques et morales.

2nd semestre :

TACITE : extraits des *Annales* et des *Histoires ;* le cas échéant : l'*Agricola* ou le *De Moribus Germanorum.*

Au choix :

VIRGILE, HORACE, PLAUTE : lectures complémentaires.

SÉNÈQUE : quelques extraits.

AUTEURS CHRÉTIENS : extraits de SAINT AUGUSTIN ; discours et dissertations, récits et biographies tirés de TERTULLIEN, MINUCIUS FELIX, SAINT CYPRIEN, LACTANCE, SAINT HILAIRE, SAINT AMBROISE, SAINT JÉRÔME, SAINT GRÉGOIRE LE GRAND.

4. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

* L'explication d'un discours se termine naturellement par une lecture expressive et la récitation des passages étudiés de mémoire.

5. Devoirs à domicile

Quelques thèmes de récapitulation et de reproduction, puis des exercices sur la période oratoire. — Essais d'expression d'idées personnelles en latin. — Versions des auteurs cités plus haut.

6. Initiation à la Culture antique

Voir programme du grec.

LANGUE GRECQUE

PROGRAMME ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES

CINQUIÈME

1. Grammaire et Exercices

PHONÉTIQUE

Alphabet ; diphtongues. — Division et quantité des syllabes, esprits et signes de ponctuation, division des consonnes.

* 1. On évitera une étude théorique de la phonétique grecque.

2. L'étude des particularités (attraction, changement des aspirées, allongements compensatoires) se fera inductivement, lors de l'étude pratique des déclinaisons et des conjugaisons.

En fin de cinquième, le professeur peut esquisser une brève synthèse des principales tendances de la phonétique grecque, à moins qu'il ne préfère réserver cette synthèse pour le début de la quatrième.

3. L'accentuation grecque n'est pas enseignée systématiquement, mais occasionnellement, pour autant qu'elle serve p. ex. à distinguer les sens de formes semblables. On n'obligera pourtant pas les élèves à marquer les accents dans les thèmes et exercices.

GRAMMAIRE

Morphologie

Étude inductive et systématique de la grammaire depuis le début de la morphologie jusqu'aux verbes muets inclus ; le verbe εἰμί.

Première étude des verbes liquides.

Étude occasionnelle des aoristes seconds les plus employés, aux trois voix, en insistant sur les caractéristiques des modes et des temps.

* L'astérisque précède les directives particulières à chaque partie de la matière.

* 1. On n'étudiera pas systématiquement en cinquième la déclinaison attique ni les substantifs irréguliers peu usités ni les corrélatifs ni le duel. On se contentera des principaux noms de nombre.

2. Dans l'étude de la morphologie, le professeur ne s'étendra pas sur les lois phonétiques. L'explication historique des formes grammaticales ne sera donnée que dans la mesure où elle les fait mieux comprendre et retenir. Cette règle vaut pour toutes les classes.

3. Un cahier de déclinaisons et de conjugaisons est inutile. Les élèves doivent, dès le début, se familiariser avec le livre d'exercices et surtout avec la grammaire.

4. De sérieuses révisions de la morphologie, sous formes de synthèse, sont à leur place après l'étude de chacune de ses parties.

Syntaxe

Étude des règles essentielles de la syntaxe des cas et des propositions, dans la mesure où ces règles sont nécessaires pour les exercices et la lecture de textes suivis.

Les règles suivantes auront été vues ainsi occasionnellement avant la fin de l'année :

Sujet du verbe ; accord du verbe et de l'attribut avec un ou plusieurs sujets ; les déterminants du substantif ; l'apposition et le complément attributif ; l'emploi ou l'omission de l'article ; certaines particularités de l'emploi de l'article.

Génitifs : possessif, — objectif et subjectif ; — de mesure et matière, — partitif ; second terme de comparaison ; génitif avec γίγνομαι et l'impersonnel ἔστι ; génitifs avec verbes *oublier*, etc., *commander*, etc., *prendre soin*, etc., *commencer*, etc. — génitif absolu ; — génitif d'abondance, disette, — avec verbes de séparation, — verbes *remarquer*, etc. ;

Datifs : complément indirect, avec adj. *agréable*, etc. — d'avantage — avec verbes composés ; complément d'agent, de manière, d'instrument et de manière ;

Accusatifs : complément d'objet direct, double accusatif avec verbes *demander*, etc.

Les cas régis par les principales prépositions ; les compléments circonstanciels de temps et de lieu.

Proposition indépendante : étude occasionnelle du mode réel, de l'irréel et du potentiel.

Proposition dépendante : complétive avec ὅτι (ὅς) ; infinitif et proposition infinitive avec ἐστί + attribut et avec verbes impersonnels.

Étude purement occasionnelle des autres règles.

* Dès le début, l'étude de la syntaxe doit aller de pair avec celle de la morphologie et celle du vocabulaire.

EXERCICES

Nombreux exercices, surtout de vive voix, en rapport avec l'enseignement de la grammaire. Répétitions et travaux dirigés.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Le vocabulaire est fonction des exercices et des textes lus en classe.

* 1. On attachera une importance égale à l'étude du vocabulaire et à celle de la grammaire.

2. Cette étude ne peut devenir machinale et ennuyeuse. Les mots ne seront pas employés seuls, mais intégrés dans des propositions, en rapport avec d'autres mots.

3. On pourra expliquer la dérivation de quelques mots, p. ex. dans l'étude des verbes et au cours de l'explication de l'auteur.

3. Auteurs : Lecture, explication, traduction

Ésope : quelques fables.

Epitome historiae graecae : quelques chapitres.

* La lecture de l'un de ces deux textes est obligatoire, si les manuels d'exercices en usage ne contiennent pas assez de lectures ou de textes suivis.

4. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

Le texte expliqué sera lu intelligemment par un ou plusieurs élèves. Cette lecture doit être naturelle, expressive et convenablement accentuée. La lecture à haute voix habitue l'oreille aux sons, aux terminaisons et aux mots grecs.

Un texte bien étudié et compris, p. ex. une fable d'Ésope, peut être appris de mémoire et récité devant la classe, en déclamation simple.

5. Devoirs à domicile

Un devoir par semaine suffit, grâce aux travaux dirigés. On donnera de préférence comme devoirs des thèmes, toujours bien préparés en classe. Il est défendu de donner des devoirs de simples transcriptions de déclinaisons ou conjugaisons.

6. Initiation à la Vie antique

(une heure toutes les trois semaines)

1. L'enfant, son éducation, ses jeux.
2. L'enseignement.
3. Le vêtement grec (hommes, femmes, enfants ; de voyage ; chaussures, coiffures, ...).
4. L'habitation grecque : ameublement et ornementation.
5. Les sports et jeux publics.
6. Les funérailles.
7. La journée d'un Grec.

QUATRIÈME

1. Grammaire et Exercices

GRAMMAIRE

Révision de la matière de cinquième, y compris une étude approfondie des corrélatifs, des particularités de la conjugaison des verbes en ω et des verbes liquides.

Morphologie

Étude des verbes en μι, de l'aoriste athématique et de l'aoriste second de certains autres verbes, des principaux parfaits seconds, des verbes anormaux et défectifs, des principaux verbes irréguliers.

Les temps primitifs des verbes irréguliers les plus usités sont à étudier systématiquement ; les autres seront expliqués au cours de la lecture des auteurs ou des exercices.

Syntaxe

Étude systématique des éléments de la proposition et de l'emploi des cas. (Au cours de cette étude, on comparera utilement la syntaxe grecque avec la syntaxe latine).

Étude des règles principales de la proposition indépendante et de la proposition subordonnée. — Au cours de la lecture des auteurs on fixera l'attention des élèves sur les caractéristiques et les règles essentielles des propositions indépendantes et subordonnées, ainsi que sur la valeur des particules les plus usitées.

EXERCICES

Nombreux exercices d'application (écrits et oraux) sur la morphologie et sur les règles de la syntaxe des cas. — Quelques exercices sur la proposition indépendante et la proposition subordonnée.

Exercices dirigés de thème et de version.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Les exercices et les auteurs apportent sans cesse un nouvel appoint de mots et d'expressions. Les élèves répéteront ce vocabulaire régulièrement afin de faciliter la lecture des auteurs. Les mots grecs du vocabulaire de base, dans les manuels d'exercices, employés en cinquième, quatrième et troisième, doivent être progressivement appris et répétés.

Dans l'étude des verbes et l'explication déjà plus approfondie des auteurs, on pourra, grâce à la dérivation, compléter les familles de mots. — La connaissance des tournures propres permettra de pénétrer davantage l'esprit de la langue grecque.

3. Auteurs : Lecture, explication, traduction

Auteur principal : *Xénophon.*

XÉNOPHON : *Anabase* : extraits, surtout des deux premiers livres (dès le 1er trimestre) ;

Cyropédie : extraits surtout du 1er livre.

* 1. Au cours de la lecture de Xénophon, on attachera la plus grande importance à l'explication grammaticale et à l'analyse des formes.

2. Les extraits seront choisis de façon à fournir aux élèves un aperçu général du but des opérations militaires, des personnages principaux, de la marche de l'expédition des Dix-Mille. Des synthèses feront mieux comprendre la personnalité de l'auteur et la mentalité des habitants des pays traversés.

3. On verra aussi des passages où se dessine le mieux le talent littéraire de l'auteur pour introduire une comparaison entre César et Xénophon : style, manière de présenter l'histoire et les faits.

SAINT LUC : *Évangile*, extraits des chapitres I à VIII (analyse grammaticale, traduction, commentaire).

4. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

Les textes expliqués sont relus le plus expressivement possible par un ou par plusieurs élèves, en guise d'exercice final.

Quelques passages de choix seront appris de mémoire et déclamés devant la classe (une dizaine au minimum pour toute l'année).

5. Devoirs à domicile

Un devoir par semaine : plus souvent des thèmes que des versions.

* 1. A partir du 2e trimestre, les professeurs sont autorisés à ajouter, chaque semaine, au devoir, une *préparation* de l'auteur expliqué en classe (une dizaine de lignes d'un texte imprimé).

2. Exceptionnellement, la traduction de certains passages plus difficiles pourrait être dictée.

3. Dès les classes inférieures, le professeur réagira contre les traductions littérales ou incorrectes. Les textes doivent être traduits, dès que faire se peut, suivant l'idéal décrit dans les directives générales. Les versions doivent devenir progressivement plus difficiles ; dans les classes supérieures, la version est un exercice de style.

6. Initiation à la Culture antique

(une heure toutes les trois semaines)

1. L'armée et la flotte chez les Grecs.
2. La mythologie : dieux et héros. La religion, le culte et les rites.
3. La famille : mariages et testaments.
4. Les moyens de transport.
5. Les étrangers en Grèce : à Athènes et à Sparte.
6. Le calendrier grec.
7. Les poids, les mesures et les monnaies.

TROISIÈME

1. Grammaire et Exercices

Grammaire

Révision de la matière de la classe précédente.

Étude systématique de la syntaxe des propositions indépendante et subordonnée. Les emplois de ἄν, de l'infinitif et du participe, les négations et les particules. — Voir quatrième syntaxe, 1er paragraphe.

Répétition des temps primitifs les plus usités des verbes irréguliers, de préférence en les groupant selon un ordre raisonné.

Exercices

Exercices oraux et écrits en application de la syntaxe des modes et des temps. Travaux dirigés.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Comme pour la quatrième.

3. Auteurs : Lecture, explication et traduction

Auteurs principaux : Xénophon et Hérodote.

1er semestre :

Xénophon : *Anabase* : une partie du IVe livre ; quelques extraits intéressants des autres livres ;
Helléniques, Mémorables, l'Économique : extraits.

2nd semestre :

Hérodote : extraits.

Homère : extraits de l'*Odyssée*. Très brève étude du dialecte homérique.

Saint Luc : *Évangile*, traduction et commentaire des chapitres IX-XVI.

Au choix :

Lucien : extraits de *Le Songe, Charon, Dialogues des morts* (éventuellement une douzaine d'heures au troisième trimestre).

Saint Jean Chrysostome : *Homélie sur la disgrâce d'Eutrope* ou extraits d'autres œuvres.

* 1. On variera le genre des morceaux : fond et forme guideront le choix du professeur. On fera voir les divers aspects du talent des auteurs, p. ex. dans Hérodote : le peintre, l'historien, le moraliste.

2. A partir de la troisième, et surtout dans les deux classes supérieures, les textes seront non seulement expliqués du point de vue grammatical et historique, mais aussi du point de vue esthétique et moral, philosophique, social et politique. Les problèmes que se posaient les Anciens, sont des problèmes humains, qui se posent encore au XX^{e} siècle.

4. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

Voir le programme de quatrième.

5. Devoirs à domicile

Un devoir par semaine : un thème ou une version.

* Les devoirs de version ne seront pas pris uniquement au premier semestre dans l'Anabase de Xénophon ni au second dans Hérodote. On choisira aussi comme sujets de versions des extraits dans les autres œuvres signalées plus haut.

En outre une préparation par semaine, comme en quatrième.

6. Initiation à la Vie antique

(une heure toutes les trois semaines)

1. La vie économique : commerce, industrie, agriculture. Problèmes de la population.
2. L'esclavage : professions, petits métiers.
3. Les principaux monuments de l'architecture grecque. La sculpture grecque. Les arts mineurs.
4. Les rapports entre les États.
5. Les magistratures.
6. Les réunions politiques.

POÉSIE

1. Grammaire et Exercices

Grammaire

Révision à l'occasion de la correction des devoirs et de la lecture des auteurs. Leçons de synthèse sur quelques particularités de la syntaxe. Répétition des temps primitifs des verbes irréguliers. Les particules. Les éléments de la stylistique grecque.

Exercices

A côté de travaux dirigés, quelques thèmes de reproduction.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Inscription au cours de la lecture des auteurs et notation d'expressions et locutions intéressantes, de vers remarquables par le rythme, la sonorité de l'expression ou la beauté de l'image.

Exercices occasionnels sur des dérivés ou des composés. Initiation à la sémantique ; notions de synonymie, plus développées qu'en quatrième.

3. Prosodie et Métrique

Notions élémentaires par méthode inductive, en lisant Homère et les poètes lyriques.

4. Auteurs : Lecture, explication, traduction

Auteur principal : Homère.

HOMÈRE : *Iliade* et *Odyssée.*

Éventuellement, étude, comme en troisième, du dialecte homérique.

* Comme extraits à étudier, le professeur choisira de préférence les morceaux de haute valeur littéraire ou morale, ainsi que ceux qui mettent le mieux en valeur la civilisation homérique.

Les élèves doivent avoir une vue nette de l'ensemble de ces deux œuvres, et être au courant des idées actuelles sur la question homérique.

Au choix, mais avec obligation de voir un prosateur :

POÈTES LYRIQUES : un choix.

PLATON : *Criton* ou *Ion* : des extraits.

LYSIAS : extraits.

ÉSCHYLE : extraits lyriques.

SOPHOCLE : une tragédie.

PLUTARQUE : extraits.

EURIPIDE : extraits.

SAINT LUC : *Évangile*, chapitres XVII à XXIV.

5. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

Voir le programme de quatrième. Une leçon de mémoire d'une dizaine de vers d'Homère ou des poètes lyriques par quinzaine.

6. Devoirs à domicile

Un devoir (surtout des versions). — Quelques exercices de thèmes grammaticaux et de reproduction.

Versions extraites de Lysias, Plutarque, Saint Jean Chrysostome ou d'autres auteurs tant chrétiens que païens. Plus que jamais on y exigera une traduction conforme à l'idéal prôné dans les directives générales.

La version peut être remplacée parfois avec avantage par une *analyse littéraire.*

Préparation hebdomadaire comme en quatrième.

7. Initiation à la Vie antique

* En poésie et en rhétorique, cette rubrique comprend exclusivement l'étude de l'histoire de la littérature grecque et latine. Il ne suffit pas d'en dicter un aperçu. Il faut y expliquer le développement de la littérature, en insistant sur les différents genres et les auteurs qui y ont excellé.

Ces exposés se feront à partir d'un manuel, de préférence très succinct. Un choix judicieux des exercices de version, en parallèle avec les périodes étudiées, fournira une excellente illustration de ce cours.

RHÉTORIQUE

1. Grammaire et Exercices

Au début de l'année, rapide révision, en classe, par exercices oraux et écrits, de l'emploi des modes, des temps et des conjonctions dans les propositions indépendante et subordonnée.

Compléments de grammaire au cours de l'explication des auteurs.

Exercices dirigés : particules et particularités du style.

2. Vocabulaire et Phraséologie

Voir poésie.

3. Auteurs : Explication, traduction, lecture

Auteurs principaux : Démosthène, Platon et Sophocle.

Démosthène : au choix : *Philippiques, Olynthiennes, Discours ur la Chersonèse, Discours sur la couronne.*

* On insistera sur la valeur historique et littéraire, en mettant en évidence les caractères de l'éloquence de l'orateur : ordonnance logique mais surtout psychologique, vigueur de l'expression des idées, etc.

Platon : au choix : *Apologie de Socrate, Protagoras, Gorgias, Phédon, Lois, République, Eutyphron,* etc.

* On en lira les extraits les plus à la portée des élèves, pour leur en faire goûter la perfection littéraire : suite des idées, élégance d'expression.

On traitera aussi des principes moraux et de la personnalité de Socrate.

Sophocle : au choix : *Antigone, Électre, Oedipe-Roi, Oedipe à Colone, Philoctète,* ou

Euripide : au choix : *Alceste, Hécube, Iphigénie en Aulide, Iphigénie en Tauride.*

* On verra une des tragédies de Sophocle ou d'Euripide, au choix.

On aura soin de la situer dans le moment exact de l'évolution de la tragédie grecque. L'explication en sera surtout littéraire : développement et progression de l'action ; étude des caractères, personnages et chœur.

On soulignera l'élégance d'expression en s'arrêtant plus longuement aux scènes plus remarquables.

Les lois de la tragédie grecque, les conceptions particulières aux deux auteurs en seront déduites.

Au choix :

THUCYDIDE : extraits.
ESCHYLE : extraits.
AUTEURS CHRÉTIENS :
SAINT LUC : extraits des *Actes*.
SAINT GRÉGOIRE : *Panégyrique de Césaire*.
SAINT BASILE : *Discours sur les auteurs païens*.

4. Lecture expressive et accentuée Mémoire et Diction

Comme dans les classes précédentes : étude de passages de Démosthène et des tragiques.

5. Devoirs à domicile

Comme en poésie, mais avec suppression des thèmes.
Préparation, comme dans les classes précédentes.

6. Initiation à la Culture antique

Consulter les directives données pour la poésie.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages bibliographiques

J. Van Ooteghem, *Bibliotheca graeca et latina*, Namur, Les Études Classiques.
J. Marouzeau, *Dix années de bibliographie classique* (1914-1924), Paris, Belles Lettres, 2 vol., 1927-1928.
J. Marouzeau, *L'année philologique* (années 1924-1926), puis annuel, Paris, Belles Lettres.
Ch. Delvoye, *Bibliographie générale pour professeurs de langues et d'histoire anciennes*, tome I, U.L.B., 1946-1947.
N. I. Herescu, *Bibliographie de la littérature latine*, Paris, Belles Lettres, 1943.
P. Masqueray, *Bibliographie pratique de la littérature grecque*, Paris, Klincksieck, 1914.

II. Ouvrages généraux

M. van den Bruwaene, *Le miracle grec*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1947.
W. Smith, *Dictionnaire classique de biographie, mythologie et géographie ancienne*, Paris, Didot, 2e éd., 1884.
M. Croiset, *La civilisation hellénique*, Paris, Payot.
L. Homo, *La civilisation romaine*, Paris, Payot, 1930.
A. Rich, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, Didot, 1873.
L. Laurand, *Manuel des études grecques et latines*, Paris, Picard, 1923-1939.
P. Paris et G. Roques, *Lexique des Antiquités grecques*, Paris, Fontemoing, 1909.
Th. Mommsen, J. Marquardt, P. Krueger, *Manuel des Antiquités romaines*, Paris, 19 vol., 1888-1907.
A. Pauly, G. Wissowa, W. Kroll, *Real Encyclopedie der klassischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, Metzler, en cours de publication.
I. von Muller, *Handbuch der Altertumswissenschaft*, Munich, Bech, en cours de réédition.
P. Barriere, *L'antiquité vivante*, Paris, Privat-Didier, 1932.
C. Daremberg et E. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, 1877-1919.
E. J. Chevalier et R. Bady, *L'Âme grecque*, Lausanne, Marguerat, 1941.
J. Chevalier, *La Cité romaine à travers la littérature latine*, Lausanne, Marguerat.
A. J. Festugiere, *Le monde gréco-romain au temps de Notre-Seigneur*, Paris, Bloud et Gay, 1935.
A. J. Festugiere, *L'enfant d'Agrigente*, Paris, Plon, 1941.
Th. Zielinski, *Le monde antique et nous*, Louvain, Librairie Universitaire, 1909.
Th. Zielinski, *Histoire de la Civilisation antique*, Paris, Payot, 1931.
L. Whibley, *A Companion to Greek Studies*, Cambridge, University Press, 4e éd., 1931.
J. E. Sandys, *A Companion to Latin Studies*, Cambridge, University Press, 3e éd., 1929.
M. Rat, *Aide-mémoire du grec, de la classe de sixième au baccalauréat*, Paris, Nathan, 4e éd., 1948.
M. Rat, *Aide-mémoire du latin, de la classe de sixième au baccalauréat*, Paris, Nathan, 9e éd., 1948.

G. Hacquard, P. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique*, Paris, Hachette, 1952.
J. Perret, *Latin et culture*, Paris, Desclée de Brouwer.
P. du Bourguet, *Le latin, Comment l'enseigner aujourd'hui ?*, Paris, Picard, 1950.

III. Linguistique — Grammaire

A. Meillet et J. Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Champion, 1924.
J. Vendryes, *Le langage*, Paris, Renaissance du Livre, 1921.
A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue grecque*, Paris, Hachette, 4e éd., 1935.
A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, Hachette, 4e éd., 1938.
A. Liefooghe, *Notions élémentaires de grammaire comparée du grec et du latin*, Paris, Hatier.
A. Ernout, *Morphologie historique du latin*, Paris, Klincksieck, nouv. éd., 1927.
J. Marouzeau, *Introduction au latin*, Paris, Belles Lettres, 1941.
J. Marouzeau, *La prononciation du latin*, Paris, Belles Lettres, 1938.
J. Marouzeau, *Le latin*, Paris, Didier, 1923.
F. Martin, *Les mots grecs*, Paris, Hachette.
J. Saunier, *Vocabulaire grec*, Paris, de Gigord.
P. Collin, *Vocabulaire grec*, Liège, Dessain.
V. Fontoynont, *Vocabulaire grec*, Mongré, Villefranche-sur-Saône (Rhône), 1930.
V. Fontoynont, *Vocabulaire latin*, Mongré, 1932.
R. Waltz, *Manuel de thème latin*, Paris, Klincksieck, 1948.
P. du Bourguet, *Vade-mecum du latin pour toutes les classes*, Paris, Picard, 1950.

IV. Religion — Mythologie

H. Aubert, *Dictionnaire de Mythologie classique*, Paris, Vuibert, 1938.
G. Boissier, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, Paris, Hachette, 2e éd., 1878.
G. Boissier, *La fin du Paganisme*, Paris, Hachette, 5e éd., 1907.
F. Cumont, *Les religions orientales dans le monde romain*, Paris, Leroux, 1907.
L. Gernet et A. Boulanger, *Le génie grec dans la religion*, Paris, Renaissance du Livre, 1932.
P. Grimal, *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951.
P. Lavedan, *Dictionnaire illustré de la Mythologie et des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, 3e éd., 1952.
M. Meunier, *Les légendes épiques de la Grèce et de Rome*, Paris, Librairie de France, 1924.
M. Meunier, *La légende dorée des dieux et des héros*, Paris, Librairie de France, 1924.
J. Toutain, *Nouvelles études de mythologie et d'histoire des religions antiques*, Paris, Jouve, 1935.
J. Toutain, *Les cultes païens dans l'empire romain*, Paris, Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 1907-1920.
Th. Zielinski, *La religion de la Grèce antique*, Paris, Belles Lettres, 1926.
A. M. Guillemin, *Récits mythologiques*, Paris, Hatier.
J. Dumortier, *La religion grecque*, Lille, Édit. Catholicité.

V. Littérature

J. Bayet, *Littérature latine*, Paris, Colin, 1934.
A. Bellessort, *Athènes et son théâtre*, Paris, Perrin, 1934.
J. Humbert et H. Berguin, *Histoire illustrée de la littérature grecque*, Paris, Didier, 1947.
H. Berthaut et Ch. Georgin, *Histoire illustrée de la littérature latine*, Paris, Hatier, 1923.
J. Humbert, *Histoire illustrée de la littérature latine*, Paris, Didier, 1932.
A. Grenier, *Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, Paris, Renaissance du Livre, 1925.
A. et M. Croiset, *Manuel de l'histoire de la littérature grecque*, Paris, Fontemoing.
P. Lejay, *Histoire de la littérature latine*, Paris, Boivin.
O. Navarre, *Le théâtre grec*, Paris, Payot, 1925.
O. Navarre, *Les représentations dramatiques en Grèce*, Paris, Belles Lettres, 1929.
H. Petitmangin, *Histoire illustrée de la littérature grecque*, Paris, de Gigord.
H. Petitmangin, *Histoire illustrée de la littérature latine*, Paris, de Gigord, 1927.
R. Pichon, *Histoire de la littérature latine*, Paris, Hachette, 12e éd., 1930.
J. Puech, *Histoire de la littérature romaine en 20 leçons*, Paris, Albin Michel.
A. Dupouy, *Rome et les lettres latines*, Paris, A. Colin, 1924.
P. Harvey, *The Oxford Companion to classical Literature*, Oxford, Clarendon Press, 1937.

VI. Institutions politiques

L. Homo, *Scènes de la vie romaine sous la République*, édit. de Fontenelle, 1952.
A. Bouche-Leclercq, *Manuel des institutions romaines*, Paris, Leroux, 1931.
A. Boxler, *Précis des institutions publiques de la Grèce et de Rome*, Paris, Gabalda, 6e éd., 1919.
H. Bornecque et Mornet, *Rome et les Romains*, Paris, Delagrave.
G. Glotz, *La Cité grecque*, Paris, Renaissance du Livre, 1928.
L. Homo, *Les institutions politiques romaines : De la cité à l'Etat*, Paris, Renaissance du Livre, 1927.
W. W. Fowler, *La vie sociale à Rome au temps de Cicéron*, Paris, Payot, 1917.
G. Fougeres, *La vie publique et privée des Grecs et des Romains*, Paris, Hachette, 1900.
Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, Paris, Hachette.
G. Arnaud, *La vie publique des Romains décrite par les auteurs anciens*, Marseille, Laffitte, 2e éd., 1906.

VII. Vie privée — Éducation

G. Arnaud, *La vie privée des anciens décrite par les auteurs anciens*, Marseille, Laffite, 1908.
M. Berger et E. Moussat, *Anthologie des textes sportifs de l'antiquité*, Paris, Grasset, 1927.
J. Carcopino, *La vie quotidienne à Rome au temps de l'Empire*, Paris, Hachette, 1939.

L. Heuzey, *Histoire du costume antique*, Paris, Champion, 1922.
H. I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, Édit. du Seuil, 1948.
R. Menard, C. Sauvageot, *Vie privée des anciens*, Paris, Flammarion, 1928.
Ch. Picard, *La vie privée dans la Grèce classique*, Paris, Presses universitaires de France.
M. Rostovtzeff, *Tableaux de la vie antique*, Paris, Payot, 1936.
A. Jarde, *La Grèce antique et la vie grecque*, Paris, Delagrave, 1946.
L. Roussel, *La vie quotidienne en Grèce*, Paris, Hachette.

VIII. Classes sociales

P. Cloche, *Les classes, les métiers, le trafic des Grecs*, Paris, Belles Lettres, 1931.
S. J. De Laet, *Aspects de la vie sociale et économique sous Auguste et Tibère*, Bruxelles, Office de Publicité, 1944.
J. Toutain, *L'économie antique*, Paris, Renaissance du Livre, 1927.
G. Glotz, *Le travail dans la Grèce antique*, Paris, Alcan, 1921.
P. Guiraud, *Etudes économiques sur l'antiquité*, Paris, Hachette, 1905.
L. Homo, *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent*, Paris, Flammarion.
P. Waltz, *Les artisans et leur vie en Grèce des temps homériques à l'époque classique*, Nogent-le-Rotrou, Daupeley.
E. Cavaignac, *L'économie grecque*, Paris, Plon, 1951.

IX. Armée — Institutions militaires

P. Couissin, *Les armes romaines*, Paris, Champion, 1926.
P. Couissin, *Les institutions militaires et navales des Grecs*, Paris, Belles Lettres, 1931.
A. Kraner, *L'armée romaine*, Paris, Klincksieck, 1884.
Ch. Pascal, *L'armée grecque*, Paris, Klincksieck, 1886.
Lefebvre des Noëttes, *De la marine antique à la marine moderne*, Paris, Masson, 1935.

X. Art et Archéologie

M. Berteaux, *Rome, L'Antiquité*, Paris, Laurens.
R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, Paris, Picard, 1916.
J. Charbonneaux, *La sculpture grecque archaïque et classique*, Paris, Édit. de Cluny, 1943.
M. Collignon, *L'archéologie grecque*, Paris, Picard.
Ch. Dugas, *La céramique grecque*, Paris, Payot, 1924.
A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, Paris, Picard, 1934.
H. Lechat, *La sculpture grecque*, Paris, Payot, 1927.
G. Perrot et C. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, Paris, Hachette, 1882-1914.
Ch. Picard, *Manuel d'archéologie grecque*, Paris, Picard, 1935-1948.
L. Sechan, *La danse grecque antique*, Paris, de Boccard, 1930.
A. de Ridder et W. Deonna, *L'art en Grèce*, Paris, Renaissance du Livre, 1924.
E. Babelon, *Les monnaies grecques*, Paris, Payot, 1921.
E. Babelon, *Le portrait dans l'antiquité d'après les monnaies*, Paris, Payot.

FRANÇAIS PREMIÈRE LANGUE

DIRECTIVES GÉNÉRALES

But

Le cours de français en Humanités se propose plusieurs objectifs : perfectionner la connaissance de la langue et initier à la littérature française ; former l'intelligence et affiner le sens esthétique par l'étude du langage et des œuvres littéraires ; conduire les élèves à porter un jugement sur les valeurs de vie.

Ces objectifs vont en ordre croissant d'importance : il ne suffit pas de développer, exercer, approfondir, nuancer l'intelligence, ni de susciter le goût du beau ; tout cela n'est que moyen par rapport à une activité primordiale : apprendre aux jeunes humanistes la réaction de jugement à avoir devant les grands problèmes qui n'ont jamais cessé d'inquiéter l'homme. Si, en humanités, on ne fait pas de philosophie ex professo, la fréquentation des chefs-d'œuvre littéraires initie au mystère de l'homme et permet d'y pénétrer sous la conduite de maîtres sûrs. En ce sens, on a pu dire que « la littérature, en communiquant une curiosité profonde pour les choses qu'elle présente, est l'introduction nécessaire à la science, à la philosophie (1) ».

Ces objectifs sont ceux de tous les cours de langue et de littérature ; mais la position de la langue maternelle est privilégiée : elle est familière aux élèves puisqu'ils s'en servent dans la conception et l'expression de leur pensée ; aussi, grâce à elle et par elle, ils entreront en contact avec les maîtres et leurs idées, avec la civilisation et la pensée des hommes. N'est-ce pas, en dernière analyse, parce que l'enfant connaît bien sa langue maternelle, qu'il comprend une autre langue et pénètre dans le dédale des œuvres étrangères, même classiques ?

Une grande part de la formation humaniste des enfants repose donc sur le cours de français.

Il va sans dire, toutefois, que, si ces objectifs ne peuvent pas être séparés absolument, ils se réaliseront à des degrés divers aux deux stades des humanités : dans le cycle inférieur, l'accent sera mis sur l'apprentissage de la langue, dans le cycle supérieur, on tendra plutôt à nantir le jeune homme d'un capital de connaissances sérieuses, d'idées justes et bien hiérarchisées, de sentiments équilibrés.

(1) L. MEYLAN, *Les humanités et la personne* (Neuchatel, Delachaud et Niestlé), p. 197.

Comment réaliser ces buts ?

Ce serait une erreur de s'imaginer que l'apprentissage de la langue et la formation humaniste puissent être assurés en ordre principal par des cours et des exercices de grammaire ou de stylistique : on ne s'assimile pas le génie d'une langue ou d'une culture à coups de dictionnaire, de règles et de préceptes, mais en écoutant, en lisant le plus possible, en s'exerçant à composer et à parler. Les règles de grammaire et les préceptes de style ne sont qu'un enseignement théorique ; l'étude des auteurs montre comment il faut faire et, par l'admiration, suscite l'imitation personnelle.

L'imitation, nous ne disons pas le plagiat, est souvent le premier stade d'une assimilation parfaite et d'une formation originale. D'autre part, on n'insistera jamais assez sur la contagion du beau et sur la valeur formative de l'esthétique bien comprise (1).

C'est pourquoi, il ne faut lire avec les élèves que des œuvres de choix et ne leur mettre entre les mains que des anthologies de première valeur.

Ainsi donc, la formation littéraire est axée sur la lecture personnelle et savoureuse des auteurs et sur la composition littéraire : tout le reste est subordonné à ces deux exercices essentiels.

La lecture des Auteurs

1. *De l'utilité de voir des œuvres complètes et de la raison d'être des anthologies.*

Le cours de français en humanités se défend, nous venons de le voir, d'être immédiatement utile ; il vise moins l'apprentissage de la langue, que la formation du goût littéraire et du jugement sur les œuvres et la vie.

Cet objectif ne peut être réalisé si l'on ne soumet au jugement de l'élève que de maigres extraits, trop faibles images du talent d'un écrivain. La puissance d'un esprit ne se manifeste-t-elle pas dans sa faculté d'embrasser de vastes ensembles, de les comparer entre eux et de s'en assimiler la richesse ? Il appartenait à la pédagogie contemporaine de souligner cette exigence d'un en-

(1) Voir à ce sujet, les pages si justes de J. Castiello, S. J. dans *Une psychologie humaine de l'éducation* (Tournai, Casterman), p. 79-82 et 129, 130.

seignement rationnel. Les anciens ne l'ont du reste pas ignorée (1). Plus l'intelligence de l'étudiant se développera, plus considérables seront les œuvres qu'on lui fera lire et analyser.

D'ailleurs, on ne remédiera à la stérilité littéraire, si générale, semble-t-il, dans le monde estudiantin d'aujourd'hui, qu'en nourrissant l'esprit par des lectures abondantes et bien dirigées (2). La beauté formelle, cultivée pour elle-même, ne conduit qu'à l'afféterie et au verbiage ; elle ne vaut que dans la mesure où elle habille une pensée juste, riche et claire. Les textes qu'on lira seront donc riches en idées originales et profondes.

Est-ce à dire qu'il faille condamner les anthologies ? Non pas ; elles ont une utilité incontestable. Aux petits élèves, elles fourniront des œuvres d'envergure limitée (contes, nouvelles, fables ...) ou des extraits homogènes ; le contenu sera adapté à leur âge et l'étendue sera proportionnée à l'instabilité d'une attention et d'une curiosité encore peu éveillées. Les grands élèves trouveront dans l'anthologie un moyen de s'initier à l'évolution de la poésie lyrique française, et de faire la connaissance d'auteurs mineurs qu'ils ne peuvent ignorer. Enfin nous le verrons plus loin, les anthologies constituent d'excellentes bases de départ pour l'induction des préceptes de style et elles offrent à tous un choix de modèles dont ils pourront utilement s'inspirer dans leurs essais personnels.

2. *Comment faut-il lire les auteurs ?*

L'idéal serait que l'élève lût le plus d'œuvres possible et des œuvres qui le forment à tout point de vue. Le rôle du professeur consisterait à lui inspirer le goût de la lecture sérieuse et à lui fournir les meilleurs critères d'appréciation. On ne peut, en effet, songer à lire en classe tout ce qui vaut la peine ; on se bornera à contempler les chefs-d'œuvre et encore ne pourra-t-on toujours les explorer à fond.

Il y a lieu de distinguer trois sortes de lectures :

1° La lecture approfondie qui prépare la lecture esthétique ; elle s'impose pour les beaux passages, les *loci memoriales* des grands auteurs ; s'il est indispensable de donner pas mal d'explications lexicologiques et grammaticales, il faut aussi apprécier la façon dont les maîtres-écrivains créent un caractère, l'art avec

(1) Frère Léon, *Hors des sentiers battus* (Bruxelles, Éditions des Frères Maristes), t. III, p. 60.

(2) Lanson, *Conseils sur l'art d'écrire*, 15e édition (Paris, Hachette), p. 17 et suiv.

lequel ils nouent et dénouent une intrigue, brossent un tableau, mènent un récit, expriment et développent une idée, un sentiment. Quand le texte aura ainsi livré ses secrets, ses beautés (pour autant qu'une étude scolaire puisse être exhaustive), la lecture que l'on en fera risquera moins de trahir son contenu, elle en fera ressortir, au contraire, les nuances et les charmes.

2° La lecture cursive des passages moins importants des grands classiques (scènes qui ne sont pas essentielles ou autres ouvrages) ou de pages d'autres auteurs d'un réel intérêt au point de vue de la beauté formelle. Lues plus rapidement, ces pages enrichiront l'élève en le pourvoyant d'idées, elles lui apprendront à suivre un développement, à dégager l'architecture d'un tout bien ordonné : récit, drame, comédie, discours.

3° La lecture faite en privé des œuvres que le temps ne permettrait pas de voir en classe et qui nécessitent peu d'explications. L'attention du lecteur sera au préalable attirée sur les idées importantes et les aspects capitaux de l'ouvrage. Des questions assez générales mais adaptées à l'œuvre aideront l'élève à rendre compte de sa lecture. Le professeur pourra ainsi juger de l'efficacité du travail accompli. Ces lectures pourront également fournir les thèmes d'exercices d'élocution. Les condisciples seront juges et les conclusions profiteront à tous.

I. DANS LES CLASSES INFÉRIEURES

Si le cours de français, dans le degré inférieur, vise à l'apprentissage de la langue, la lecture d'une œuvre ne peut, pour autant, servir de prétexte à des exercices grammaticaux, voire stylistiques. A procéder ainsi, on risquerait de tuer chez l'élève le goût des belles choses qu'on prétend lui inculquer.

Grammaire et littérature ne doivent pourtant pas être dissociées d'une façon absolue. La grammaire ne sert pas seulement à « déblayer » un texte elle donne de précieuses indications sur l'originalité d'une inspiration et sur l'art d'un écrivain. Liée à l'analyse de la pensée et de l'art, elle montrera les nuances d'expression obtenues par le choix des mots ou de la structure syntaxique. Préciser le climat grammatical dans lequel l'auteur se meut, c'est entrer dans l'intelligence de l'œuvre.

Il ne faut donc ni transformer les classes d'auteurs en classes de grammaire, ni faire fi de la grammaire dans l'analyse des auteurs.

D'autre part, en ces classes où l'attention se lasse rapidement, on ne peut étudier des œuvres trop étendues ou les disséquer

avec scrupule. Il faut surtout éviter de dicter des commentaires, si parfaits soient-ils. Certains professeurs ont le fétichisme du cahier d'explications et apprécient la formation des élèves à la fidélité de leur mémoire. Ils arrivent à rendre insipides les choses les plus savoureuses, à négliger le texte pour le cahier, à substituer leur personne à celle de l'auteur. L'examen n'est pas le but de l'enseignement humaniste : l'élève qui se l'imaginerait, croirait atteindre l'idéal en sachant de mémoire toutes les observations du professeur ; en réalité, celui-ci aurait fait écran entre l'auteur et l'enfant. Que si, au contraire, le maître a une juste idée de son rôle, il se contentera de guider l'élève, de l'aider à voir ce qui fait le charme des pages qu'on lit : une lecture n'est profitable que dans la mesure où elle est personnelle. Il relèvera donc avec lui et à son intention les trouvailles heureuses dans l'expression et même, mais très prudemment au cycle inférieur, les qualités de l'ensemble : l'ordre, l'équilibre de la construction, le « climat » du livre ou du morceau, le rythme de l'action, la psychologie des personnages, etc. Mais cela, répétons-le, sans se perdre dans le détail, en se bornant au strict nécessaire : que l'élève comprenne les valeurs du texte. Le cahier ne sera qu'un aide-mémoire très succinct, dont la consultation réveillera les heureux souvenirs de la première lecture. Ainsi, peut-être, le professeur arrivera-t-il à pallier à ce défaut si communément répandu : étudier les examens d'auteurs dans le cahier, sans plus regarder le texte.

Si le rythme de la lecture doit donc être assez rapide, il faut avoir soin, également, de varier le plus possible la présentation et la marche des cours, sous peine de tomber dans la routine et la monotonie et de lasser les élèves par des exposés stéréotypés.

D'ailleurs, pour un rendement maximum, le travail devrait être le fruit d'une collaboration étroite entre le professeur et les élèves. Aussi souhaite-t-on que ceux-ci, en arrivant en classe, sachent déjà parfois l'objet de la leçon et possèdent au moins le cadre dans lequel se déroulera la discussion. On pourrait concevoir cette préparation sous la forme d'un travail en équipe ; groupés par quatre ou cinq, les élèves auraient à répondre à un questionnaire assez simple, qui, imposant des recherches faciles sur la grammaire, le vocabulaire et les realia, amorcerait déjà des discussions intéressantes pour le cours à venir.

Ces questionnaires ou « Hermès » seront particulièrement précieux, si les élèves disposent d'éditions abondamment annotées ;

ils les forceront à utiliser ces notes que, d'habitude, ils lisent si distraitement ou négligent tout-à-fait (1).

II. DANS LES CLASSES SUPÉRIEURES

Les directives données pour le cours dans les classes inférieures valent, la plupart du moins, pour les classes supérieures. La seule différence notable se marque dans l'orientation générale à donner au commentaire. Dans les classes inférieures, les remarques portent principalement sur la correction et l'élégance de la langue, et subsidiairement sur les problèmes profonds suscités par l'œuvre entière. Dans les classes supérieures au contraire les élèves sont censés posséder suffisamment la langue pour que l'on ne doive plus s'attarder à des notes de détail ; leur intelligence est assez développée pour se nourrir d'ensembles plus vastes et s'appliquer à l'étude de questions qui leur formeront non seulement le goût, mais le jugement et le cœur.

Dans le choix des textes à lire, le professeur tiendra compte des exigences chrétiennes en matière de formation du jugement et du cœur. Il ne laissera pas passer, sans le correctif indispensable, les idées, les faits, les textes porteurs d'une sagesse déficiente. A partir des textes choisis il inculquera un christianisme concret et vivant.

Loin de nous la pensée qu'on ne puisse présenter aux élèves que des textes parfaitement chrétiens. Bien au contraire, il faut oser leur offrir des textes empreints d'une sagesse non-chrétienne, mais avoir le courage de leur y montrer les approximations ou les oppositions à la sagesse évangélique (2).

On a rappelé la nécessité de lire des œuvres étendues et de les étudier d'un point de vue général ; il ne faut pas négliger pour autant l'étude du détail. Il y avait précédemment des nuances, des finesses de la langue qu'il eût été oiseux de faire remarquer à de jeunes humanistes ; il faut une certaine expérience des difficultés que l'on éprouve dans l'expression d'une pensée, il faut un certain sens de l'élégance pour apprécier le piquant d'une expression, la valeur suggestive d'une métaphore. Si la poésie lyrique se prête davantage à ce genre de commentaire, rien n'empêche de s'attarder sur une page spécialement belle d'une œuvre de longue haleine ; si la poésie d'un Racine, par exemple, est

(1) P. Clarac, *Les méthodes actives et l'enseignement de la littérature dans les classes du second degré*, dans les *Etudes Classiques*, tome XIX, N^os^ 2-3, avril-juillet 1951, p. 161-170.

(2) Cfr G. Thils, *Sagesse chrétienne et humanités*, Bruxelles, Éd. Univ., 1951.

tellement noble qu'il serait regrettable d'étudier ses tragdies aué seul point de vue de leur construction ou de la psychologie des personnages.

Le travail personnel doit occuper déjà dans les classes inférieures une place importante ; il va sans dire que cette exigence d'une saine pédagogie est plus urgente encore dans le cycle supérieur des humanités. Il se peut que la préparation, à domicile ou à l'étude, du cours d'auteurs français s'avère presque impossible ; raison de plus pour que le cours lui-même évite tout dogmatisme et fasse la part large à la discussion : elle sera fructueuse dans la mesure même où le professeur l'aura préparée et où elle l'empêchera de tomber dans le byzantinisme et l'ergotage.

III. MARCHE A SUIVRE DANS LE COURS D'AUTEURS FRANÇAIS

Sous réserve de ce qui vient d'être dit du souci de variété, voici la marche à suivre dans un cours d'auteurs.

Il faut commencer par lire l'œuvre le plus parfaitement possible et en entier, du moins quand on ne peut la décomposer sans qu'elle perde de son intelligibilité ou de son intérêt (si dans un discours, une partie peut former un tout relativement indépendant, chaque élément ne prendra toutefois sa valeur que replacé dans l'ensemble).

Cette lecture donne aux élèves le « choc » intellectuel et esthétique et leur permet une vue d'ensemble, encore superficielle mais provisoirement suffisante, sur le genre et la structure de l'œuvre. Ce coup d'œil général doit être facilité par des questions bien posées qui attirent l'attention sur les éléments essentiels et caractéristiques.

Ensuite, professeur et élèves, en un travail de collaboration effective, s'attachent à l'analyse détaillée soit de l'œuvre, si elle est assez courte, soit de ses parties les plus importantes, si elle est longue. Quant aux passages secondaires, ils seront vus beaucoup plus rapidement, afin d'habituer à distinguer l'essentiel de l'accessoire. Cette distinction vaut même pour le cas où l'œuvre serait vue en lecture cursive : certaines de ses pages demandent peu ou pas d'explications.

Toute lecture approfondie doit être immédiatement suivie et couronnée par des exercices nombreux de lecture esthétique qui feront vivre toutes les nuances indiquées dans le commentaire. Cet exercice est essentiel et l'omettre constituerait une grave

erreur, car outre qu'il fait mieux sentir les beautés de l'œuvre, il met dans l'oreille de l'élève les rythmes harmonieux de la phrase française.

Enfin, l'étude de détail terminée, la synthèse première sera reprise ; enrichie de toutes les acquisitions d'une étude attentive, elle permettra une compréhension meilleure du texte ainsi que les comparaisons avec d'autres œuvres.

Pour l'interprétation de détail ou analyse littéraire proprement dite, on recourra très utilement à la méthode d'explication que M. Crouzet expose et pratique dans ses *Méthodes françaises et Exercices expliqués* (Bruxelles, Didier) ; mais faut-il dire qu'on ne doit pas faire, pour chaque passage, tous les exercices dont il parle ?

L'Histoire de la Littérature

Le cours d'auteurs ne peut donner aux élèves toute l'information que suppose la vraie culture : que de bons écrivains ne pourront être lus en classe ! Les aperçus d'histoire littéraire sont justifiés comme complément du cours d'auteurs, et encore, comme complément sommaire et limité.

Deux excès sont à éviter. Le premier consiste à faire un cours encyclopédique d'histoire de la littérature : le but premier des humanités est de former l'homme et non de meubler l'esprit ; inutile donc de charger la mémoire de listes d'auteurs, d'œuvres, de dates. Le second excès reviendrait à négliger complètement l'histoire littéraire et à présenter les œuvres comme les produits d'une sorte de génération spontanée, alors que le plus souvent elles sont l'aboutissement d'une évolution et que toutes portent la marque de leur époque.

Ainsi, il apparaît que l'histoire de la littérature ne puisse servir en humanités que de complément nécessaire et bref du cours d'auteurs ; elle fournira l'occasion de synthétiser les caractères de plusieurs œuvres et de montrer clairement et sobrement les grandes lignes de l'évolution des périodes littéraires.

On ne peut concevoir cette étude sans la connaissance de certaines œuvres caractéristiques ou, à tout le moins, de leurs passages capitaux : au cours même, le professeur aura soin d'illustrer ses développements de lectures suggestives.

La Diction

A l'occasion du cours d'auteurs, on a souligné l'importance des exercices de diction. Que le maître doive lire le plus parfaitement possible et donc préparer soigneusement ses lectures, on ne peut assez le redire, mais il est au moins aussi important que l'élève fasse lui-même cet exercice éminemment formatif.

Les professeurs des classes supérieures renoncent parfois à exiger de leurs élèves une lecture esthétique des textes. Ils justifient leur conduite en montrant l'incapacité des élèves et déclarent impossible de remonter le courant.

Il faut donc donner de l'importance aux exercices de lecture et de récitation dans le degré inférieur des humanités et s'y mettre dès la sixième.

On combattra tout d'abord l'accent du terroir : sans faire de l'orthophonie un enseignement systématique, on recourra fréquemment au manuel de prononciation pour révéler aux élèves leurs défauts. La lutte contre la prononciation défectueuse est d'ailleurs une des formes de la guerre à mener contre le laisser-aller et le débraillé auquel les élèves sont portés naturellement, par la force de l'ambiance.

D'autre part, il faut que les enfants apprennent à bien dire, à l'âge où le respect humain et la crainte du ridicule ne paralysent pas encore leur spontanéité. On trouvera, dans les traités de diction, les principes de cet art ainsi que quelques procédés pratiques.

Quant aux leçons dites de mémoire, on ne peut en sous-estimer la valeur : outre qu'elles contribuent au développement d'une faculté précieuse et trop méconnue, elles ornent l'esprit de belles pensées et de beaux sentiments et bercent le cœur de rythmes variés et très riches. Il faudra donc éviter que ces leçons soient récitées de façon mécanique et psalmodiées à la manière d'une mélopée ; dites avec intelligence et expression, elles aideront à la formation littéraire et humaine. Il serait souhaitable qu'il y eût une leçon de mémoire à chaque cours d'auteurs français.

Le Cours de Grammaire

A. But et esprit

La grammaire introduit dans le domaine des mécanismes du langage, aux endroits précis où le monde de la pensée communique avec le monde des signes. En disséquant les réalités internes de la langue, l'élève est amené à apercevoir le fonctionnement de l'esprit, à modeler le sien avec fermeté et souplesse. L'étude de la grammaire est une initiation philosophique adaptée à l'enfant.

La bonne marche de cette étude, si intéressante pour la formation humaniste, exige l'abandon de la vieille conception, encore si répandue, de la grammaire-catalogue ou liste de règles toutes faites que l'élève doit apprendre de mémoire et appliquer sans défaillance. Nous songeons plutôt à une grammaire que l'on pourrait appeler « génétique », c'est-à-dire qui révèle à l'enfant la genèse de l'expression de la pensée.

Cette notion plus psychologique que morphologique ne rend évidemment pas compte de tous les faits grammaticaux : il faudra toujours imposer aux élèves l'étude de certaines règles et de quelques exceptions, mais ce travail de mémoire doit être réduit au minimum. Il est plus important pour le jeune humaniste de saisir la nuance psychologique du subjonctif que de savoir de mémoire la liste des exceptions dans la formation du pluriel. Tel qui connaît parfaitement les systèmes grammaticaux, peut avoir une âme de béotien ; tel autre qui les ignore, peut avoir une parfaite formation d'esprit.

Quoi qu'il en soit, le professeur évitera de s'égarer dans le maquis des subtilités : la mémoire des élèves peut être nourrie d'objets plus utiles. De même, on ne peut s'autoriser de ce qui vient d'être dit pour faire ex professo de la linguistique, de la grammaire comparée ou de la psychologie du langage ; au contraire, un appel discret et passager à ces disciplines, rendra des services et ouvrira certains horizons.

B. Méthode

Le professeur procédera non par voie d'autorité, mais par induction : pour dégager les règles du « bon usage », il partira de phrases simples, ne contenant que des difficultés qu'il doit précisément résoudre ; il amènera les élèves à découvrir et à exprimer la règle. La première formulation sera peut-être gauche et imprécise, mais, par sous-questions, le maître, serrant la réalité de plus en plus près, fera découvrir le libellé à retenir ; ce libellé sera rattaché à une phrase-type ou paradigme. Puis vien-

dront les exercices d'application : loin d'être purement mécaniques, ils feront appel, par leur variété et leurs nuances, au jugement et à l'imagination.

Au degré supérieur, au moins dans les humanités gréco-latines, la grammaire ne fait plus l'objet d'un cours suivi ; il est opportun, toutefois, d'en revoir de temps en temps l'un ou l'autre chapitre important. On profitera des dictées, qui sont au programme jusqu'à la fin des humanités, en les concevant comme exercices de récapitulation. On pourra en annoncer l'objet quelques jours d'avance et, à l'occasion de la correction, reprendre brièvement l'exposé des règles fondamentales.

Faut-il dire, enfin, qu'il serait profitable de discuter et résoudre en classe les difficultés grammaticales rencontrées dans les auteurs ?

C. L'analyse

L'analyse est une initiation lointaine, mais efficace, à l'art de penser : fille de la logique, elle recherche, examine, décompose et reconstruit les mécanismes de pensée. Elle est ainsi un admirable instrument de formation intellectuelle.

Sans compter qu'elle prépare à l'étude des langues classiques et étrangères, elle s'impose comme moyen de contrôle des connaissances grammaticales : alors que, dans les applications immédiates des règles, l'enfant peut répondre de mémoire, placé devant la complexité d'une phrase nouvelle, il est astreint à faire voir s'il a compris ou non.

Quant à la méthode, ou bien le professeur propose une phrase toute faite ou bien il en élabore une avec les élèves.

Dans le premier cas, il s'assurera d'abord que le texte a été compris par intuition, au moins superficiellement ; si l'intuition ne suffit pas, il se doit de donner les explications nécessaires. Puis, il passera à l'analyse : celle-ci ne pourra jamais être purement formelle ou mécanique ; à chaque étape, le professeur contrôlera l'intelligence du texte. Pour y arriver, il modifiera l'idée en transformant insensiblement la forme.

Dans le second cas, il partira d'un fait ou d'une idée simple et, par l'adjonction progressive d'éléments nouveaux, il arrivera à construire une phrase complexe. Ce système garantit plus que l'autre la variété de l'exercice, ainsi que l'appel constant à l'initiative.

On se gardera évidemment de vouloir tout analyser : certaines expressions et associations de mots ne s'y prêtent pas, la pensée étant une et simple. Les humanités ne peuvent devenir école de byzantinisme.

D. La dictée

Autant que l'analyse, la dictée permet de contrôler les connaissances de grammaire et astreint l'élève à la réflexion.

Sans jamais devenir des tours d'acrobate à la manière de Mérimée, les dictées seront graduées selon le développement des élèves. Elles porteront donc plus sur l'orthographe usuelle et les règles importantes de la grammaire que sur les particularités du vocabulaire et les astuces grammaticales.

On trouvera dans les manuels de méthodologie de l'enseignement moyen (1), les grandes règles à observer et la marche à suivre. Il faut au préalable bien préciser le ou les points de la grammaire, dont la dictée est l'application, et donner le sens des termes rares ou peu connus, même à l'occasion les écrire au tableau. Pour ne pas exposer inutilement les élèves au danger de faire des fautes, on leur remettra en mémoire certaines règles d'orthographe usuelle. Le but de la dictée n'est pas d'induire à faire le plus de fautes possible, mais d'apprendre à les éviter.

Comme la plupart des fautes relèvent plus de l'irréflexion que de l'ignorance, le professeur, par des questions habiles ou des appels pertinents à la réflexion, réduira les effets de l'inattention.

Les dictées, dans les classes inférieures, seront fréquentes et assez courtes (de 4 à 5 lignes au maximum) mais tous les huit ou quinze jours, il y aura une dictée plus longue de revision.

La correction des dictées pose un problème : faut-il que l'élève la corrige lui-même ou vaut-il mieux recourir à l'aide de son voisin ? L'expérience nous apprend que l'enfant le mieux disposé ne voit pas toujours ses fautes et que l'échange des cahiers ne donne pas non plus satisfaction. Quel que soit donc le système employé, le professeur, après la correction faite au tableau, vérifiera si les fautes ont été bien indiquées, cotera le travail et remettra les copies aux élèves. S'il le juge utile, il pourra même demander à ceux-ci de lui rapporter leur feuille signée par leurs parents.

(1) F. Collard, *Manuel de méthodologie de l'enseignement moyen* (Bruxelles, De Boeck), p. 77-84 et J. Gessler, *Vade-mecum du professeur d'athénée* (Louvain, Vlaamsche Drukkerij), p. 24-25.

Stylistique et Théorie littéraire

A propos du cours de stylistique peut être répétée la remarque faite précédemment à propos du cours de grammaire : les principes en eux-mêmes et pour eux-mêmes, ne sont guère utiles ; seule compte leur application judicieuse, mise au service d'idées justes et bien ordonnées. Les lois de la stylistique seront enseignées par la méthode inductive, comme les règles de grammaire.

Cette règle première guidera l'effort des professeurs dans le triple secteur du vocabulaire, de la stylistique et de la théorie littéraire.

Vocabulaire

Le vocabulaire des jeunes humanistes s'avère très pauvre. Il constitue pourtant le matériel d'expression de la pensée : plus le vocabulaire sera riche, plus la pensée pourra s'exprimer dans sa plénitude et ses nuances.

L'enseignement du vocabulaire sera d'abord occasionnel. En lisant les auteurs, on contrôlera la connaissance des mots et des expressions. Situés dans un contexte naturel, les mots seront mieux saisis et retenus : c'est toute la force de la méthode globale qui, évitant de présenter les mots dans une liste sèche et inexpressive, les place dans un contexte vivant.

Quand il rencontrera un mot plus difficile, le professeur s'efforcera d'en faire trouver le sens, puis, fort du principe de l'association des idées et des images, il le replacera dans la famille étymologique ou dans un ensemble, enfin il le fera employer dans des phrases nouvelles, composées par les élèves. Le mot et la phrase dans laquelle il est enchâssé seront portés au cahier de vocabulaire.

On pourrait souhaiter que chaque livre de la bibliothèque contienne une fiche qui, non seulement attire l'attention sur les valeurs du livre, mais encore comporte une liste de mots dont le sens serait à rechercher. Les réponses seraient notées dans un cahier de lecture, soumis au contrôle du professeur, qui le sanctionnerait d'une note ou de points à affecter au concours.

Il pourra y avoir aussi un enseignement systématique du vocabulaire. On évitera les mots techniques et rares : n'ayant rien à quoi raccrocher ces termes hermétiques, l'élève attend passivement la définition de la bouche du professeur. On évitera aussi de faire un cours systématique sur les belgicismes : tout au plus, pourrait-on pointer sur une liste ceux qui ont déjà été relevés occasionnellement.

Le cahier de vocabulaire est une chose excellente, mais meilleur encore est l'usage du dictionnaire. L'élève sera initié au maniement de cet indispensable instrument de travail (1).

Stylistique

Dès le début des humanités, on s'est efforcé de faire saisir l'importance du mot propre, du terme expressif ou original, on s'est exercé à donner aux phrases un tour précis, concis, nerveux, à user de temps à autre d'une comparaison, d'une image. Il est temps, vers la quatrième, que cet enseignement occasionnel prenne une allure plus systématique, sans qu'il devienne un cours purement dogmatique.

Pour ce travail s'impose l'usage d'une anthologie. Il en existe d'excellentes. Certaines groupent leurs extraits selon un ordre chronologique et servent ainsi d'illustrations au cours de littérature française dans les classes supérieures ; d'autres suivent les genres littéraires (descriptions d'objets, de paysages, contes, narrations, portraits, ...). D'autres encore se modèlent sur l'enseignement systématique des lois du style ; après avoir établi un plan général des lois principales, les auteurs insèrent dans ces cadres des extraits significatifs et distinguent dans chaque catégorie les « manières » différentes (romantisme, réalisme, symbolisme). Après un court exposé du professeur sur la précision, le pittoresque, l'originalité, le naturel, le contraste ou l'image, les élèves ont l'occasion d'en vérifier immédiatement la réalisation dans les grands auteurs.

On ne pourrait assez insister, en même temps, sur l'importance de l'observation. C'est bien souvent parce qu'on n'a pas assez formé les sens (vue, ouïe, toucher, ...) des élèves, que ceux-ci n'arrivent pas à apprécier le style des auteurs et sont inaptes à la création littéraire : ce travail spécifique paraît être celui de la quatrième. Apprendre aux jeunes humanistes à distinguer les nuances de couleurs, de lumières, de sons, de goût, ... voilà non seulement une initation à la lecture fine et nuancée, ou à la composition, mais encore un précieux apport à la formation de la vie psychologique. Cette observation du monde extérieur se complétera heureusement, en troisième, par l'observation du monde interne ou de la psychologie. C'est l'âge où les adolescents commencent à être attentifs aux émois intérieurs.

(1) Cfr M. DUPONT, *Le vocabulaire dans l'enseignement du francais*, « *Nova et Vetera* », 7e année, nº 4 et 8e année, nº 1.

Théorie littéraire

Ce cours devrait rassembler toutes les données glanées dans la lecture des auteurs.

Les règles de la versification française peuvent être enseignées dès le début de la poésie mais toute théorie du genre poétique suppose une lecture préalable des poètes. L'étude systématique de la période oratoire couronnera heureusement l'explication d'une oraison funèbre de Bossuet et celle du rythme dans l'alexandrin classique se placera avec avantage au terme de la lecture d'une tragédie de Racine. Il serait ridicule d'enseigner les figures de l'éloquence, sans en appuyer le développement sur des textes déjà étudiés en classe.

Bref, toute théorie littéraire devra se ramener à quelques principes clairement dégagés de la lecture des auteurs.

L'étude du genre oratoire suppose des notions élémentaires de logique. On veillera à ne pas consacrer trop de temps à ces notions.

Si la stylistique et la théorie littéraire se placent après la lecture des auteurs et n'en sont pas séparées sans inconvénients, elles ne peuvent davantage être privées de leur complément naturel : la composition.

La Composition

1. *Importance de cet exercice et manière d'y préparer les élèves*

La composition n'est pas le but unique de l'enseignement du français. L'art d'écrire est indispensable aux élèves et devrait normalement résulter d'une étude sérieuse des auteurs.

La tâche est ingrate. Les élèves de sixième ne savent presque rien de la grammaire et n'accordent qu'un soin médiocre à l'orthographe. L'ambition des professeurs des deux premières classes d'humanités devra donc se borner à faire écrire de courtes phrases correctes. Ils obtiendront cependant parfois d'aimables compositions en proposant l'imitation de certains contes ou récits. Le goût, ce ressort puissant de l'inspiration, devrait être plus souvent exploité.

Plus tard, on pourra passer à des compositions plus amples, mais les sujets ne dépasseront pas les thèmes que les élèves ont pu et peuvent observer ou expérimenter.

Les rédactions devront toujours être préparées. Cette préparation tendra à faire vivre le sujet devant l'élève, à le lui faire saisir par toutes ses facultés et donc à lui donner, avec les connaissances qui lui sont nécessaires, l'amour ou au moins le goût

de la tâche qui lui est imposée. Cette préparation pourra consister éventuellement à rappeler le vocabulaire dont la connaissance est nécessaire pour bien parler de son sujet. Mais la préparation ne peut jamais aller jusqu'à imposer un canevas, même dans le degré inférieur ; il faut toujours respecter la spontanéité et la personnalité de ses élèves. S'il est normal qu'un ordre soit exigé pour la composition, le choix de cet ordre, topographique, chronologique, sensoriel, psychologique, logique ... doit être laissé libre.

Dans les classes supérieures, où la rédaction française prend la forme de discussion d'idées, de dissertation, on indiquera exactement la portée du problème posé pour éviter les développements aberrants, la fuite du thème imposé et le retour au cycle des idées familières et sans cesse rebattues. On pourra même commencer à en discuter certaines données pour mettre décidément l'inspiration en branle.

Les dissertations d'ordinaire les mieux réussies sont celles dont le sujet a été amorcé précédemment, à l'occasion d'un cours d'auteurs par exemple, et qui portent sur des idées pour lesquelles les élèves se sont déjà passionnées. L'intérêt porté par les élèves à une question sera un excellent critère pour le professeur en quête de sujets de dissertation.

Dans les deux classes supérieures un devoir de dissertation s'impose au moins tous les quinze jours. Le sujet en sera indiqué assez à l'avance pour que les élèves aient le temps d'y réfléchir.

2. *Correction des travaux*

Il est important que les élèves s'exercent fréquemment à la composition et qu'ils y soient encouragés en voyant leurs travaux examinés et appréciés. On aurait pourtant tort de croire que les élèves comprendront toutes les remarques dont leur copie aurait été chargée et surtout qu'ils en tiendront compte. Une correction trop minutieuse risquerait aussi de décourager celui dont on se serait acharné à relever toutes les gaucheries, incohérences et incorrections.

On attirera donc l'attention des élèves sur les qualités et les défauts essentiels, on lui suggérera des expressions plus justes ou des remaniements, on veillera à ne pas froisser le débutant par des remarques blessantes et à ne pas lui imposer des conceptions purement personnelles. Il sera très utile de consacrer un entretien particulier à l'examen détaillé de telle ou telle copie.

De temps en temps une classe sera consacrée à la correction publique des rédactions. Le professeur donnera d'abord une idée générale de la façon dont le sujet a été traité et il soulignera

les caractéristiques communes à la plupart des travaux. Puis il passera à la correction d'une ou deux copies et, après y avoir fait trouver les défauts à corriger, il demandera aux élèves de chercher eux-mêmes les moyens d'y remédier ; dans les classes inférieures, on pourra recourir au tableau noir : les enfants verront mieux ce qui est défectueux et trouveront plus facilement la correction qui s'impose.

La correction ne peut se borner à la partie négative ; on doit au contraire savoir montrer éventuellement ce qu'il y a de bon et même d'excellent dans certains travaux ; on pourra lire des copies très bien rédigées (à condition évidemment que l'on soit sûr que c'est là un travail vraiment personnel) et il serait à souhaiter que l'on tienne un cahier d'honneur, où l'auteur de la meilleure copie serait invité à recopier son œuvre.

La correction des compositions françaises est un labeur pénible mais indispensable. Point de progrès possible sans exercice. N'allons pas nous imaginer que les élèves attacheront de l'importance à ces exercices, s'ils ne savent pas qu'ils seront corrigés avec sympathie mais aussi avec rigueur. Le temps mis par le professeur à ces corrections est du temps bien employé.

Les Lectures

Les lectures devront être adaptées au développement intellectuel, psychique et moral des adolescents ainsi qu'à leurs tendances personnelles légitimes. Proprement littéraires, elles seront, autant que possible, mises en rapport avec le genre étudié à ce moment en classe ; les principes qui auront été dégagés des auteurs et systématiquement enseignés trouveront une confirmation d'autant meilleure qu'elle ne paraîtra pas imposée. Ce serait cependant faire preuve d'étroitesse d'esprit que de limiter les lectures au domaine littéraire : on peut très bien les considérer comme complémentaires d'autres cours, tels que sciences, géographie, histoire, formation sociale et religieuse : tout ce qui enrichit l'homme entre dans le cadre des humanités. Aussi bien, ces lectures pourront-elles, comme on le dira ci-après, fournir matière à des exercices d'élocution.

Le cahier de lecture — allusion y a été faite plus haut à propos du vocabulaire — est un excellent moyen de formation. Il permettra au professeur non seulement de contrôler la qualité des livres lus par ses élèves, mais encore de suivre leur évolution littéraire et intellectuelle.

L'élève doit-il consigner ses notes de lecture dans un cahier ou sur fiche ? Si le cahier s'impose pour les plus jeunes, le système de fiches peut donner de bons résultats chez les aînés qui s'habitueront par là au travail scientifique.

Que faut-il noter ? Un résumé succinct de l'ouvrage d'abord, puis une appréciation personnelle, suivie d'une liste de mots ou d'expressions pittoresques.

On trouvera des indications plus précises dans des ouvrages écrits sur la question (1).

L'Élocution

L'élève, non content de pouvoir écrire le français, doit savoir le parler ; celui qui a acquis une formation intellectuelle assez poussée, doit être capable d'énoncer ses idées et de les défendre en public. D'où la nécessité de s'exercer très tôt à l'art oratoire.

On peut discuter de l'utilité et de l'opportunité de l'improvisation proprement dite ; elle est très souvent un don, qui d'ailleurs n'arrive à maturité qu'avec un très long usage de la parole et qui doit être mis au service d'une culture vaste et profonde. Dans les classes inférieures, on peut trouver profit à demander aux élèves de raconter à leurs condisciples une histoire qu'ils ont lue ou vécue ; ils le font, mais très mal et sans surveiller leur langage, en conversation privée. En public, ils s'observeront davantage et s'efforceront de bâtir des phrases françaises ; ils se débarrasseront en outre, s'ils l'ont, du défaut de timidité.

Dans les classes supérieures, à côté d'exercices d'élocution qui auront été préparés de façon personnelle et avec soin et qui seront suffisamment possédés pour que leurs auteurs ne soient pas esclaves de leur texte, on pourrait envisager des exercices d'improvisation au sens large : le sujet une fois imposé, les élèves disposent du temps requis pour rassembler leurs idées mais insuffisant pour rédiger leur travail in extenso.

Le programme des exercices d'élocution dans les trois classes supérieures pourrait être ainsi conçu :

En troisième, on imposera à l'occasion des exercices comme la biographie d'un auteur, dont l'œuvre va être étudiée, la loca-

(1) *La meilleure lecture*, Coll. Jéciste, n° 6, Louvain, Éd. Rex.

La ronde des livres, par un groupe de professeurs, Bruxelles, Éd. Universelle, 1944.

M. Dessaintes, *Principes et méthodes*, Coll. *Lire pour se construire*, n° 1, Namur, La Procure, 1949.

J. Sleiens, *Antennes*, Bruxelles.

lisation dans l'ensemble d'un extrait qu'on se prépare à voir en classe, une vue générale d'un ouvrage à un point de vue bien déterminé. Il y a lieu de demander à chaque élève plusieurs causeries : une littéraire, sur des œuvres que l'on n'aurait pas le temps d'étudier en classe dans le cadre de l'histoire de la littérature ; une autre historique, portant spécialement sur l'histoire de l'Église qui est traitée de façon très générale ; une autre artistique ; enfin une petite conférence scientifique.

On veillera soigneusement dans ce genre d'exercices, à éliminer définitivement le ton récitatif qui sévit chez trop de jeunes gens jusqu'à la fin des humanités.

En seconde et rhétorique, ces exercices seront consacrés surtout à la littérature et spécialement à la littérature étrangère. Dès le début de l'année, le professeur dressera un plan d'étude adapté au nombre de ses élèves de façon à les faire passer au moins une fois par trimestre à la tribune. Il leur distribuera la période ou l'auteur qu'ils auront à travailler personnellement et il veillera à ce que la bibliothèque de la classe ou de l'établissement renferme une documentation qui permette un travai sérieux. En principe, les deux premiers trimestres devront être consacrés à l'étude du chef-d'œuvre d'un auteur, d'une période ou d'un genre, tandis que le troisième apporterait la vue d'ensemble, la synthèse. Mais c'est évidemment au maître que revient le soin de donner la conclusion définitive.

Il faut habituer les élèves, aussitôt que possible, à faire de mémoire le compte-rendu d'une conférence, d'une causerie ou d'une audition radiophonique, en y ajoutant leur appréciation personnelle sur le sujet et la façon dont il aura été traité.

Cet exercice est employé aujourd'hui pour juger de la maturité d'un adolescent. On peut critiquer ce mode de contrôle qui favorise les sujets doués d'une excellente mémoire. Il y a pourtant un art de suivre au vol la pensée d'autrui et de la reproduire ensuite le plus fidèlement possible. L'exercice est donc utile et de nature à former l'esprit de synthèse et le jugement.

Littératures étrangères

Au sortir d'humanités, un jeune homme cultivé peut-il tout ignorer de Dante ou Cervantès ?

Dans les deux classes supérieures, les professeurs de français veilleront à émailler leurs cours d'allusions aux chefs-d'œuvre des littératures européennes.

Comment lire le VI^e Chant de l'Énéide sans une référence à la « Divine Comédie » ? Comment faire un cours de poésie, sans une allusion à St-François d'Assise, à St-Jean de la Croix, à Pétrarque, à Shelley, et Byron, à Goethe et Schiller ? Il y a là possibilité d'une ouverture d'horizons et ample moisson de comparaisons et rapprochements entre des pensées analogues.

D'une manière plus rare, il peut être fait appel aux littératures mondiales : l'œuvre d'un Tagore ou d'un Kahlil Gibran ne peut être absolument ignorée.

Mais, dans tout cela, rien de systématique : tout au plus, pourrait-on imaginer que ce soit le thème d'élocutions d'élèves, repris plus amplement par le professeur, mais toujours en relation avec la matière du programme.

Conclusions

Ces notes pédagogiques contiennent des lignes générales sur lesquelles il est utile d'insister en terminant.

La suprême valeur des humanités est le jugement sur les valeurs de vie : le cours de langue maternelle est le plus apte à le former.

La matière de chaque année d'étude a été groupée autour de l'élément prédominant : les auteurs. C'est sur lui que doit se greffer la théorie et sur celle-ci que doit s'embrancher tout exercice de composition. La trilogie « auteurs-théorie-composition » met en lumière le double mouvement inductif et déductif de l'enseignement du français : tirer des auteurs les règles de penser, d'écrire et de dire ; de ces règles, déduire la pratique de la composition, soit écrite, soit orale. De cette étroite coordination, et d'elle seule, peut sortir l'entière efficacité de l'enseignement de la langue maternelle.

Depuis le degré inférieur, la lecture privée est un complément secondaire, mais très utile de la formation en classe. Tout naturellement, le professeur de français se trouve être le guide de ses élèves dans ce domaine.

NOTE POUR LES HUMANITÉS MODERNES

En humanités modernes, scientifiques ou économiques, la matière du cours de français est substantiellement la même qu'en humanités latines.

Dans les classes inférieures, le professeur tiendra compte du fait que ses élèves ne sont pas formés par l'études des langues anciennes et qu'ils ont besoin d'assimiler davantage au cours de français les notions de grammaire et de syntaxe indispensables. Il ne sera pas tenu de résoudre tout de suite les difficultés grammaticales que soulève l'étude des langues anciennes et il pourra adopter une méthode plus progressive, de manière à assurer, par des exercices nombreux et gradués, une connaissance définitive des fondements de la grammaire française. Il multipliera aussi les exercices orthographiques et veillera à développer, à enrichir le vocabulaire de façon systématique aussi bien qu'occasionnelle. Il ne perdra pourtant jamais de vue le but humaniste que doit viser son enseignement ; il s'efforcera pour cela de tout unifier, et de « centrer » le plus possible explications et exercices sur les textes lus et analysés au cours (fables, narrations, descriptions, lettres)

Dans les classes supérieures, le professeur aura essentiellement à cœur d'ouvrir et meubler l'esprit de ses élèves Il veillera à la formation de leur goût et de leur jugement Il apprendra de plus en plus à s'exprimer correctement par la parole et par la plume Les plus beaux textes de la littérature française, du moyen-âge à nos jours, serviront de fondement à cette culture et celle-ci, tout en étant aussi large que possible, visera moins à être encyclopédique qu'enrichissante et épanouissante.

En outre, le cours de français gardera, plus qu'en humanités latines, un aspect technique assez important : les professeurs des classes supérieures profiteront des heures supplémentaires de français dont ils disposent pour consacrer chaque semaine une heure à l'étude systématique de la grammaire et du style. Cette étude portera notamment sur les difficultés grammaticales dont la solution suppose une maturité plus grande — et il en est dans les différentes parties du discours. Cependant, on mettra tout en œuvre pour que cette étude, loin d'être desséchante, réponde au désir naturel qu'éprouve le jeune homme de résoudre les principaux problèmes de langage et d'expression ; un élève des classes supérieures est à l'âge où les règles de la grammaire et du style peuvent cesser de paraître purement conventionnelles ou formalistes et se révèlent dans leur réalité vivante, dirigées ou inspirées par le bon usage. L'exemple des bons écrivains, étudiés dans le texte ou lus à domicile, sera d'ailleurs toujours le stimulant efficace d'une recherche linguistique approfondie. Les élèves accroîtront leurs connaissances, corrigeront leurs fautes et amélioreront leur style, plus pour imiter cet exemple et développer leur personnalité que par souci déplacé de purisme.

PROGRAMME

SIXIÈME LATINE ET MODERNE
PREMIÈRE MOYENNE

Orthophonie

A propos de tous les exercices oraux, enseignement occasionnel : articulation nette, propre au français ; prononciation correcte des voyelles, consonnes ; accent tonique ; correction des défauts régionaux ou individuels.

Grammaire

Les mots variables et invariables. — La proposition : termes, formes, construction, ponctuation. — Étude du nom, de l'article, de l'adjectif, du pronom. — Conjugaison régulière et irrégulière, active, passive, verbes pronominaux.

Analyse : nature et fonction des mots et des propositions. Exercices.

N. B. On se conformera au Code de terminologie édité par le Ministère de l'Instruction publique et qui est entré en vigueur dans les établissements de l'État.

Orthographe

Dictées progressives (extraites, autant que possible, de pages littéraires) visant à inculquer l'orthographe d'un vocabulaire simple et des cas syntaxiques usuels.

Vocabulaire et phraséologie

Sens propre, sens figuré. — Homonymes, paronymes, synonymes, antonymes. — La phrase : place des compléments dans la proposition ; construction de phrases courtes.

Auteurs

Anthologie, adaptée à la classe, où l'on choisira surtout des contes, nouvelles et récits des bons écrivains français du XVII^e^ au XX^e^ siècle.

Fables de La Fontaine.

Méthodologie : brève analyse littéraire visant à faire goûter les bons auteurs. Le professeur encouragera, dirigera et contrôlera la lecture en privé d'œuvres complètes à la portée des élèves.

Élocution

Comptes-rendus de scènes vécues, de récits ; résumés de textes vus en classe. — Récitations ; diction ; lecture expressive de textes expliqués.

Composition

Phrases à construire, à simplifier, à compléter, à modifier. — Idées à exprimer diversement.

Exercices d'observation (oraux, écrits) sur des êtres vivants, sur leurs mouvements et actions, sur certains phénomènes naturels, sur l'essentiel des objets.

Principes très élémentaires de la composition. Construction de petites phrases. Reproduction écrite de récits très simples faits en classe (ne pas reproduire des fables). Petites lettres familières et de convenance.

Remarque : On évitera soigneusement d'imposer des rédactions proprement dites, qui supposent tout un travail de recherche, d'ordonnance et de composition.

CINQUIÈME LATINE ET MODERNE
DEUXIÈME MOYENNE

Orthophonie

Voir classe de sixième.

Défauts de prononciation répandus en Belgique. — Particularités de certains mots. Vocables et noms propres étrangers.

Grammaire

Contrôle des connaissances acquises. — Principales règles de syntaxe et cas particuliers de la syntaxe d'accord. — Le verbe : sens, voix, forme ; idée générale des modes, sens général des temps.

La proposition. — Les propositions subordonnées.

Exercices d'analyse des mots et des propositions.

Orthographe

Dictées progressives de caractère littéraire.

Vocabulaire et phraséologie

Les principales racines latines et grecques, familles de mots dérivés de ces racines. — Leçons de choses : termes propres pour désigner une activité professionnelle, une catégorie d'êtres, le mobilier, les animaux, les plantes, etc.

Belgicismes, barbarismes, solécismes. — Périphrases à remplacer par le terme propre. Construction de la phrase : ordre logique des mots et des propositions ; correction, clarté, harmonie. — La ponctuation.

Auteurs

Anthologie adaptée à la classe, où l'on choisira des contes et récits des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, des morceaux choisis descriptifs et narratifs en prose ou en vers des XIX^e^ et XX^e^ siècles.

Fables de La Fontaine ; quelques scènes de Molière et de Racine.

Méthodologie : courte notice sur les auteurs ; plan, brève explication littérale et littéraire des textes. — Comme en sixième, lectures en privé, sous la direction du professeur.

Composition

Construction orale et par écrit de phrases correctes et harmonieuses ; recours à l'inversion pour mettre en relief des mots, des idées. — Un brin de stylistique. Exercices d'observation comme en sixième. Croquis, scènes vécues préparant la description et la narration. — Reproduction de récits.

Remarque : on évitera soigneusement d'imposer des rédactions proprement dites qui supposent tout un travail de recherche, d'ordonnance et de composition.

QUATRIÈME LATINE ET MODERNE
TROISIÈME MOYENNE

Orthophonie

Révision faite à l'occasion des lectures cursives ou des exercices d'élocution.

Grammaire

Révision des règles étudiées dans les classes précédentes, en insistant sur les difficultés et, en particulier, sur les temps primitifs des verbes irréguliers et défectifs. — Les mots invariables. Concordance des temps. Discours direct, indirect. — Subordination et coordination.

Orthographe

Revue systématique des principales difficultés de l'orthographe. — Deux fois par mois, dictée, autant que possible intéressante et de caractère littéraire.

Vocabulaire et phraséologie

Le terme propre, le terme technique à appliquer aux êtres et aux objets, le terme pittoresque pour désigner des phénomènes de la nature. — Étude du vocabulaire à propos de textes commentés en classe ou de lectures faites en privé.

Étude approfondie de l'ordonnance de la phrase : graduation, ordre chronologique ou logique des mouvements et des actions. — La phrase et le style dans les auteurs. — La ponctuation.

Auteurs

Anthologie, adaptée à la classe, où l'on puisera des tableautins, croquis, scènes, paysages, intérieurs, silhouettes, récits à situations simples extraits des auteurs du XVII^e^ au XX^e^ siècle. — On y fera aussi l'étude d'un choix de lettres (de Madame de Sévigné, Voltaire, Louis Veuillot, etc.).

Il est souhaitable que l'on voie en entier une œuvre dont l'analyse ne comporte pas trop de difficultés. — On la choisira

soit dans le répertoire théâtral classique (Farces du Moyen-Âge, *Le Malade Imaginaire*, *Le Médecin malgré lui*, ou *Le Bourgeois Gentilhomme* de MOLIÈRE) soit parmi les bonnes œuvres en prose (par exemple : *Colomba*, de MÉRIMÉE ; *Le Petit Prince*, de SAINT-EXUPÉRY ; *Les plaisirs et les jeux*, de DUHAMEL ; un ouvrage ou un choix d'ouvrages de BAZIN).

Méthodologie : courte notice biographique sur les auteurs et brève analyse littéraire qui souligne le point de vue, le plan, le pittoresque, l'intérêt. — Comme en sixième et cinquième, lectures privées sous la direction du professeur.

Théorie littéraire

Lois du style ; formation du style. Principes élémentaires de la composition littéraire. Étude de la description et de la narration, qui, amorcée en quatrième, sera complétée en troisième.

Méthode pour développer l'esprit d'observation, pour apprendre à considérer ou observer un paysage, un être vivant, un groupe, une action, un objet, une œuvre d'art.

Lois du genre épistolaire.

Élocution

Comptes-rendus d'excursions, de voyages, de lectures, de films, de représentations. — Exercices de diction, à propos desquels on formulera les règles du débit en général.

Composition

Courtes descriptions techniques ou esthétiques : objets, édifices, intérieurs, œuvres d'art, croquis (phénomènes naturels, saisons, lumière et couleurs), êtres vivants en leur portrait physique.

Narrations faciles : scènes, fables, récits dont l'action est simple, actions successives.

Lettres de famille, d'amitié, de convenance, de condoléances, d'excuses, de remerciements, d'invitation.

TROISIÈME LATINE ET MODERNE

Orthophonie

Entretien des connaissances acquises. — Étude occasionnelle des règles de diction relatives à la lecture des vers.

Grammaire et orthographe

Révision des principales règles d'accord des verbes irréguliers et de l'emploi du subjonctif.

Une ou deux dictées par trimestre.

A l'occasion des rédactions et versions, correction des fautes d'orthographe. Grammaire historique : notions élémentaires sur l'origine des mots.

Vocabulaire et phraséologie

Révision au moment de l'explication des auteurs et de la correction des devoirs.

Attention spéciale accordée à l'expression des sensations et des sentiments. Exercices de stylistique.

Auteurs

Une tragédie de CORNEILLE (*Horace, Polyeucte* ou *Le Cid*) étudiée de façon assez approfondie.

Un recueil de morceaux choisis, adapté à la classe, fournira outre des narrations à tendances psychologiques, des paysages, fresques historiques, analyses de tableaux et de portraits que l'on choisira parmi les œuvres des maîtres de la description et de la narration comme J. J. ROUSSEAU, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, CHATEAUBRIAND, FLAUBERT, THEURIET, C. LEMONNIER, BAZIN, VERHAEREN, MAETERLINCK, COLETTE, MAURIAC, etc.

On souhaite, en outre, la lecture cursive de l'un ou l'autre roman ou d'extraits de romans d'imagination, à tendance descriptive.

Lecture en privé, sous la direction du professeur. — Celui-ci, le cas échéant, aidera les bons élèves à se constituer une bibliothèque.

Histoire de la littérature

Étude par les textes des principaux genres du Moyen-Âge à l'exclusion de la poésie lyrique proprement dite.

Situer les auteurs étudiés, y compris quelques écrivains belges.

Théorie littéraire

Révision des lois du style.

La composition : l'invention, les topiques, la disposition.

La description, la narration.

Règles élémentaires de la dissertation, de la versification.

Quelques extraits de *L'art poétique*, Chant I, de BOILEAU.

Quelques notices sur le genre épique.

Élocution

Comptes rendus de lectures faites en privé, résumés de livres d'après un plan dressé d'avance, résumés de biographies. — Causeries littéraires. — Présentation de personnages historiques. Récitations expressives ; lecture de vers.

Composition

Descriptions plus larges qu'en quatrième (cfr Auteurs).

Le portrait moral des grands hommes.

Narrations dont les péripéties sont commandées par le jeu des caractères.

A la fin de l'année, développement de proverbes et de maximes.

Brèves analyses littéraires selon un plan dressé par le professeur.

SECONDE LATINE ET MODERNE

Grammaire et orthographe

Chaque trimestre, une dictée-récapitulation des principales difficultés courantes.

Enseignement occasionnel de l'orthographe à chaque correction des compositions écrites.

Notions élémentaires sur la formation des mots par dérivation.

Auteurs

Le cours d'auteurs en seconde, se confond pratiquement avec le cours d'histoire de la littérature.

Une tragédie de CORNEILLE (celle-ci pourrait être analysée en rhétorique), une tragédie de RACINE (par ex. *Iphigénie, Bérénice, Athalie*), une comédie de MOLIÈRE (sauf *Tartufe* et *Le Misanthrope*).

Un recueil de morceaux choisis, adaptés à la classe, permettra d'étudier toute la poésie française : le Moyen-Âge, la Pléiade, les Classiques, les Romantiques (VICTOR HUGO et le genre épique), les Parnassiens, les Symbolistes, les Poètes contemporains, le lyrisme en Belgique.

Il fournira aussi des aperçus sur le XVIII^e^ siècle : VOLTAIRE, MONTESQUIEU, LASAGE, ROUSSEAU, MARIVAUX ; sur la méthode de quelques maîtres de la critique, par exemple SAINTE-BEUVE, TAINE, BRUNETIÈRE, LEMAÎTRE, FAGUET, BRÉMOND, THIBAUDET.

Il serait souhaitable que les élèves eussent une idée de quelques romans à thèse et de quelques romans de psychologie : ceux de Mme DE LA FAYETTE, FROMENTIN, BOURGET, BORDEAUX, PSICHARI, ALAIN FOURNIER, MAURIAC ...

Le professeur orientera dans ce sens, les lectures que les élèves feront en privé. — Comme en troisième, il aidera ceux-ci à se constituer une petite bibliothèque.

On pourra aussi, si l'on en trouve le temps, étudier quelques pages de moralistes et d'historiens qui firent époque dans les lettres.

Histoire de la littérature

A l'occasion de l'explication des auteurs, traits essentiels du Moyen-Âge, de la Renaissance et des siècles suivants. — On conseillera aux élèves d'enrichir leur bibliothèque d'une bonne histoire de la littérature.

Théorie littéraire

Notions d'esthétique. — La poésie : ses règles, ses moyens musicaux. Les poèmes à forme fixe. — Les genres épique, lyrique, satirique.

Les lois du roman classique.

La fonction et les règles de la critique littéraire.

A l'occasion de l'étude d'un chef-d'œuvre, représentatif de chaque époque, aperçus sur l'histoire de l'art, références aux manuels d'histoire, projections, visites de musées.

Élocution

Dans les cercles et les académies : causeries morales, religieuses, littéraires, artistiques, suivies d'échanges de vues ; lecture de textes et de poésies. Lecture et récitation des textes expliqués.

Mémoire : choix de morceaux qui contribuent à la formation culturelle et morale.

Composition

Narrations et descriptions littéraires.

Dissertations morales et littéraires préparées en classe.

Composition en vers français de forme régulière.

Analyses littéraires.

Analyses d'œuvres d'art.

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

Grammaire et orthographe

Chaque trimestre, une dictée-récapitulation des principales difficultés courantes.

Correction commentée des fautes d'orthographe, à l'occasion des différentes épreuves écrites.

Notions élémentaires sur la formation des mots composés.

Auteurs

Comme en seconde, le cours d'auteurs se confond pratiquement avec le cours d'histoire de la littérature.

L'éloquence : un sermon ou une oraison funèbre de Bossuet (cette œuvre doit être lue intégralement et de façon approfondie). Des pages d'éloquence sacrée, judiciaire, politique et académique de grands orateurs étrangers ou belges des différentes époques littéraires.

Le théâtre : une tragédie de CORNEILLE (si elle n'a pas fait l'objet de la matière de seconde), une tragédie de RACINE (*Britannicus, Andromaque, Phèdre*) ; une comédie de MOLIÈRE (*Tartufe* ou *Le Misanthrope*) ; *Les Plaideurs* de RACINE (facultatif). Des extraits du théâtre du Moyen-Âge, du théâtre du XVIII^e^ siècle, du théâtre des XIX^e^ et XX^e^ siècles : romantique, naturaliste, symboliste, spiritualiste (auteurs étrangers et belges).

Le roman moderne XIX^e^ et XX^e^ siècles. — Ses origines. — Le roman pendant la période romantique. — Le réalisme, l'évolution naturaliste. — L'impressionisme. — L'idéalisme. — Le roman psychologique. — Les genres spéciaux. — Le roman contemporain. — Le réalisme « mystique ». — Le penchant naturaliste avec la recherche des valeurs morales. — L'héritage du symbolisme. — Le goût du fantastique et de l'énigme. — Les chroniques de la société contemporaine (DUHAMEL, MAXENCE VAN DER MEERSCH, DANIEL-ROPS, MAURIAC, BERNANOS, MALÈGUE, SAINT-EXUPÉRY, etc.).

Choix judicieux, mais restreint de textes qui constituent un tout et donnent une idée d'ensemble. — Évolution du genre, filiations et comparaisons. — Jugement prudent. — Indications utiles pour les lectures des élèves.

N. B. On prendra soin d'utiliser les études déjà amorcées dans les deux classes précédentes et si le temps fait défaut, on limitera cette partie du programme sans cependant négliger délibérément tout le roman contemporain.

Histoire littéraire

A l'occasion des textes parcourus, étude dans les grandes lignes de l'éloquence, du théâtre, de l'histoire. — Cfr programme de seconde.

Théorie littéraire

Préceptes de rhétorique, les moyens oratoires, le discours.
Les espèces d'œuvres oratoires.
Le genre dramatique : notions générales.
Les espèces d'œuvres dramatiques. Les lois et qualités de la composition historique. — Les lois du roman moderne. — Révision des règles de la dissertation.

Élocution

Dans les cercles et les académies : causeries, suivies d'échanges de vues sur des sujets actuels, sur les courants d'idées (sociologie, religion, littérature) en France et en Belgique, sur les littératures étrangères ; lecture expressive des pages d'éloquence et d'extraits de dramaturges.
Exercices d'improvisation sur un sujet indiqué quelques heures auparavant.

Composition

Dissertations littéraires, morales, sociales préparées en classe. — Allocutions, toasts, panégyriques. — Comptes rendus et commentaires de conférences sur des sujets d'ordre général, voire même sur des questions scientifiques, en vue des épreuves imposées par la Fondation Universitaire, par l'École Militaire et par les Départements ministériels.
Travaux d'analyse littéraire.

NOTE POUR LES HUMANITÉS MODERNES

Le programme de français est le même pour les humanités latines et les humanités modernes.

Au degré supérieur des humanités modernes, il sera probablement utile d'insister à nouveau sur certains points de grammaire et de stylistique. Cette révision pourrait se faire d'après le programme suivant.

TROISIÈME

Correction raisonnée des principaux belgicismes. Place des mots et emploi des modes dans la phrase. Construction régulière. Ordre affectif et esthétique : inversion et anacoluthe, mise en relief. Barbarismes. Solécismes. Exercices récapitulatifs sur le nom, l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe. Ponctuation. Dictées de revision dont l'élève aura à chercher la ponctuation.

SECONDE

Emploi des temps dans la subordonnée. Concordance des temps à l'indicatif et au subjonctif.

Revision : sujet apparent et réel, attribut, compléments, participe présent et participe passé, verbes irréguliers et défectifs.

Principes de phraséologie et exercices. Recherche des meilleurs procédés d'expression en stylistique.

PREMIÈRE

Revision des règles essentielles et des principales difficultés de la grammaire par des exercices récapitulatifs.

Discussion de problèmes de langage et correction raisonnée d'expressions ou de tours de phrase vicieux.

Dictées de contrôle.

Exercices de stylistique.

BIBLIOGRAPHIE

CHOIX DE MANUELS

Dictionnaires

AUGE, C. et P., *Nouveau petit Larousse illustré*, Paris, Larousse.
LITTRÉ, E., et BEAUJEAN, A., *Dictionnaire de la langue française*, Bruxelles, Presses Universitaires.
MAGNET, C., *Dictionnaire analogique*, Paris, Larousse.

Grammaires et exercices grammaticaux

CLOSSET, A., *Cours de grammaire française*, Liège, Sciences et Lettres.
COLLARD, F., *Exercices grammaticaux*, Bruxelles, De Boeck.
COLLARD, F., *Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.
CROUZET, P., *Grammaire française simple et complète*, Bruxelles, Didier.
CROUZET, P., *Méthode française et exercices illustrés*, Bruxelles, Didier.
GREVISSE, M., *Exercices sur la grammaire française*, Gembloux, Duculot.
GREVISSE, M., *Précis de grammaire française*, Gembloux, Duculot.
THIRY, P., *Cours pratique de grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.

Manuels d'analyse

ARNOULT, L. (S. J.), *Manuel d'analyse grammaticale*, Wetteren, Éditions Scaldis.
GREVISSE, M., *Cours d'analyse grammaticale des mots et des propositions*, Gembloux, Duculot.
HENNAUX, V., *Manuel d'analyse grammaticale et exercices*, Namur, chez l'auteur, 7, rue Pepin.
PONTHOT, Dom A. M. (O.S.B.), *Aide-mémoire grammatical*, Liège, Dessain.
PONTHOT, Dom A. M. (O.S.B.), *Méthode d'analyse, cahier d'exercices préparés*, Liège, Dessain.

Manuels de prononciation

GENICOT, G., *Précis de diction*, Bruxelles, chez l'auteur, 56, Boulevard Jacqmain.
JANSSEN, L. (O.F.M.), *La bonne prononciation*, Malines, Imprimerie St-François.
TORDEUS, ., et DE NYS, M., *Manuel de prononciation*, Bruxelles, Office de Publicité.

Composition

COGNET, B., et JANET, M., *Apprendre à écrire*, Paris, Belin, 3 volumes.
GESLIN, L., *Manuel pratique de littérature*, Paris, de Gigord, 2 volumes.
GESLIN, L., *Méthode de composition française*, Paris, de Gigord, 4 volumes.

Oeuvres

Inutile d'énumérer toutes les collections existantes. Les professeurs feront leur choix dans les textes publiés en Belgique (la Procure, Labor, Office de Publicité) ou en France (de Gigord, Hatier, Hachette).

SIXIÈME ET CINQUIÈME LATINES ET MODERNES PREMIÈRE ET DEUXIÈME MOYENNES

Anthologies

GERARD et MALLINGER, *Anthologie d'auteurs français et belges*, Namur, Wesmael-Charlier.

HUPPERTS, E. (S. J.), *Modèles français*, tome I, Bruxelles, Lesigne.

MOTTE, J., et BOURGAUX, D., *Nouvelle anthologie française*, Namur, Wesmael-Charlier (pour écoles moyennes seulement).

Composition

LIZIN, M. (S. J.), *Les éléments de l'art d'écrire*, Bruxelles, Lesigne.

RENAUD, E. (S. J.), *Exercices français. Le vocabulaire, la phrase, la composition*, tome I, Charleroi, Gobbe-De Clercq.

THIRY, P., *Vocabulaire français et méthode de style*, Bruxelles, De Boeck.

QUATRIÈME ET TROISIÈME LATINES ET MODERNES TROISIÈME MOYENNE

Anthologies

DES GRANGES, C. M., et PIERRE, A. V., *Romanciers français des XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, Hatier.

FONSNY, J., et VAN DOOREN, J., *Anthologie des prosateurs français*, Verviers, Hermann (pour la troisième latine ou moderne seulement).

GERARD et MALLINGER, *Anthologie d'auteurs français et belges*, Namur, Wesmael-Charlier.

HANOZIN, P. (S. J.), *Modèles français*, tomes II et III, Bruxelles, Lesigne.

MOTTE, J., et BOURGAUX, D., *Nouvelle anthologie française*, Namur, Wesmael-Charlier (pour écoles moyennes seulement).

STERNON, W., et WAYENS, A., *Apprenons à décrire*, Lierre, Van In.

STERNON, W., et LALOUP, J., *Maîtres et procédés*, Namur, Wesmael-Charlier (il existe un livre du maître).

Histoire de la littérature

ABRY, AUDIC, CROUZET, *Histoire illustrée de la littérature française*, Paris, Henri Didier.

CALVET, J., *Petite histoire illustrée de la littérature française*, Paris, de Gigord.

DE PLINVAL, C., *Précis d'histoire de la littérature française*, résumé aide-mémoire, Paris, Hachette.

DES GRANGES, C. M., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hatier.

Théorie littéraire

HANLET, C., *Comment écrire vos lettres?*, Liège, Dessain.

HANLET, C., *La technique du style*, Liège, Dessain.

LEFÈVRE, C. (S. J.), *La composition littéraire*, Bruxelles, Édition Universelle.

LEGRAND, E., *Méthode de stylistique française*, Paris, de Gigord.

RENAUD, E. (S. J.), *Exercices français*, tome II, Charleroi, Gobbe-De Clercq.
SAINT-AUBAIN, *Guide de la description*, Namur, la Procure.
SAINT-AUBAIN, *Guide de la narration*, Namur, la Procure.
THIRY, P., *Vocabulaire français et méthode de style*, Bruxelles, De Boeck.
VANNIER, A., *L'art de composer et d'écrire*, Paris, Nathan.

POÉSIE ET RHÉTORIQUE SECONDE ET PREMIÈRE MODERNES

Anthologies

BODAUX, N., *Modèles français*, tome IV, Bruxelles, Lesigne.
DES GRANGES, C. M., et PIERRE, A. V., *Romanciers français des XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, Hatier.
FONSNY, J., et VAN DOOREN, J., *Anthologie des prosateurs français*, Verviers, Albert Hermann.
LAMBRETTE, A., *Modèles français*, tome V (Éloquence) et tome VI (Théâtre), Bruxelles, Lesigne.
VAN DOOREN, J., *Poètes français*, Verviers, Albert Hermann.

Littératures étrangères

GUILLEMIN, H., *Notions de littératures étrangères*, Paris, de Gigord.

Théorie littéraire

LEFÈVRE, C. (S. J.), *Les œuvres littéraires*, Bruxelles, Édition Universelle.
SAINT-AUBAIN, *Guide du lyrisme*, Namur, la Procure.
SAINT-AUBAIN, *Guide du roman et de l'épopée*, Namur, la Procure.
SAINT-AUBAIN, *Guide du théâtre*, Namur, la Procure.
SUBERVILLE, J., *Théorie de l'art et des genres littéraires*, Paris, Éditions de l'École.
VEREST, J. (S. J.), *Manuel de littérature*, Bruxelles, Édition Universelle.
WILLEM, A., *Principes de rhétorique ou aide-mémoire des rhétoriciens*, Bruxelles, De Boeck, 1941.

OUVRAGES RECOMMANDÉS AUX PROFESSEURS

Remarque préliminaire

Les Études Classiques ont publié :

1. une bibliographie de l'histoire de la littérature française dans leur numéro d'avril-juillet 1942 ;
2. une bibliographie de l'explication française, dans leurs numéros d'avril et de juillet 1948.

Outre les ouvrages qui sont renseignés dans les deux articles bibliographiques cités ci-dessus, on recommande :

I. Historie littéraire

BEDIER, J., et HAZARD, P., *Histoire de la littérature française illustrée*, Paris, Larousse, 2 volumes, 1923.

CALVET, J. *Histoire de la littérature française*, Paris, de Gigord, 13 volumes.

CASTEX, P., et SURER, P., *Manuel des études littéraires françaises, I : Moyen-Âge ; II : XVI^e siècle ; III : XVII^e siècle*, Paris, Hachette.

DEMEUR, L., et VANWELKENHUYZEN, G., *Pages choisies des écrivains français en Belgique. Poésie, Théâtre, Essais*, 1880-1936, Bruxelles, Vanderlinden, 1936.

DEMEUR, L., et VANWELKENHUYZEN, G., *Pages choisies des prosateurs français de Belgique*, 1880-1935, Bruxelles, Vanderlinden, 1936.

DE PARVILLEZ, A. (S. J.), et MONCAREY, M. (S. J.), *La littérature française*, Paris, Beauchesne.

DOUTREPONT, G., *Histoire illustrée de la littérature française en Belgique*, Bruxelles, Didier, 1939.

HOUGARDY, M., et DUMONT, M., *Précis de littérature française*, Bruxelles, Didier, 1946.

LANSON, G., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1903.

PETIT DE JULLEVILLE, L., *Histoire de la langue et de la littérature françaises, des orgines à 1900*, Paris, Colin, 1896-1899, 8 volumes.

VAN TIEGHEM, H., *Petite histoire des grandes doctrines littéraires en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950.

II. Théorie et études littéraires

CLOUARD, H., *La composition française préparée*, Paris, Didier, 1935.

COGNET, B., et SIENET, M., *Apprendre à écrire, I : Les sensations ; II : La vie intérieure*, Paris, Belin, 1949.

DES GRANGES et MAQUELONNE, *La composition française aux divers examens*, Paris, Hatier, 1946.

DES GRANGES, CH. M., *Plans raisonnés de composition française*, Paris, Hatier, 1929.

DOUTREPONT, CH., *Travaux de dissertation*, Namur, Wesmael-Charlier, 1951.

FOURNIER, G., *Comment composer mon devoir français — troisième, seconde, première*, Paris, de Gigord.

GRENTE (Mgr), *La composition et le style*, Paris, Beauchesne, 1938.

MORNET, D., *Comment préparer et rédiger une dissertation*, Paris, Boivin, 1939.

MORNET, D., *Cours pratique de composition française*, Paris, Larousse, 1934.

PECQUEUR, O., *Manuel pratique de la dissertation française*, Namur, Wesmael-Charlier, 1942.

RUDLER, G., *L'explication française. Principes et applications*, Paris, A. Colin, 1933.

SOREIL, A., *Entretiens sur l'art d'écrire*, Bruxelles, Baude, 1946.

TRIBOUILLOIS, E., *Apprenons à rédiger*, Paris, Delagrave, 1939.

III. Moyen-Âge

BRUNOT, F., *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1899.

COHEN, G., *Le théâtre en France au Moyen-Âge*, Paris, Rieder, 2 volumes, 1931.

COHEN, G., *Littérature française du Moyen-Âge*, Bruxelles, Office de Publicité, 1951.
FARAL, ED., *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Hachette, 1941.
FAVRE, E., *Manuel élémentaire d'histoire de la langue française*, Paris, de Gigord, 1936.
GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE, R., *Dictionnaire d'ancien français. Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Larousse, 1947.
MARX, J., *La légende arthurienne et le Graal*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952.
MICHEL, M., *Notions élémentaires de grammaire historique de la langue française*, Paris, Belin, 1900.
PARIS, G., *La littérature française au Moyen-Age (XI^e-XIV^e siècle)*, avec bibliographie, Paris, Hachette, 1913.

Textes faciles avec traduction

BEDIER, J., *Le roman de Tristan et Iseut renouvelé*, Paris, Éd. d'Art Piazza.
BOULANGER, J., *Les romans de la Table Ronde*, Paris, Plon.
GASSIES, G., *Anthologie du théâtre français au Moyen-Âge. Théâtre comique XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, Éd. Pallas, Delagrave.
PARIS, G., et LANGLOIS, E., *Chrestomatie du Moyen-Âge*, Paris, Hachette, 1906.
PARIS, G., *Récits extraits des poètes et des prosateurs du Moyen-Age*, Paris, Hachette, 1907.
PAUPHILET, A., *La roue des fortunes royales ou la gloire d'Arthus*, Paris, Éd. d'Art Piazza.
PERNOUD, R., *La poésie médiévale française*, Paris, Éd. du Chêne, 1947.
TUFFRAU, P., *La légende de Guillaume d'Orange*, Paris, Éd. d'Art Piazza.
TUFFRAU, P., *Raoul de Cambrai, chanson de geste, renouvelé*, Paris, L'Artisan du Livre, 1924.

IV. Le XVI^e siècle

CHAMARD, H., *Histoire de la Pléiade*, Paris, Didier, 4 volumes, 1939-1941.
CHAMARD, H., *Les origines de la poésie française de la Renaissance*, Paris, de Boccard, 1920.
DE NOLHAC, Pierre, *Ronsard et l'humanisme*, 1921.
GILLOT, H., *La querelle des Anciens et des Modernes en France*, Paris, Champion, 1914.
MURARASU, D., *La poésie néo-latine et la renaissance des lettres antiques en France*, Paris, Gambier, 1928.
PLATTARD, J., *La renaissance des lettres en France, de Louis XII à Henri IV*, Paris, Colin, 1925.
VAGANAY, H., *Oeuvres complètes de Ronsard*, précédé d'une étude sur Ronsard, par Pierre DE NOLHAC, Paris, Garnier, 1923.

V. Le XVIIe siècle

ALLAIS, G., *Malherbe et la poésie française à la fin du XVI^e siècle*, 1891.
CELARIE, H., *Madame de Sévigné*, Paris, Colin, 1923.
DONNAY, M., *Molière*, Paris, A. Fayard, 1912.
DORCHAIN, A., *Pierre Corneille*, Paris, Garnier, 1918.
GIRAUD, V., *Bossuet*, Paris, Flammarion, 1930.
GIRAUD, V., *Pascal*, Paris, Fontemoing, 1900.

HALLAYS, A., *Jean de la Fontaine*, Paris, Perrin, 1923.
LANSON, G., *Boileau*, Paris, Hachette, 1892.
LANSON, G., *Bossuet*, Paris, Société française d'Éditeurs, 1900.
LAROUMET, G., *Racine*, Paris, Hachette, 1898.
MAURIAC, F., *La vie de Jean Racine*, Paris, Flammarion, 1928.
MICHAUT, G., *Molière*, Paris, Hachette, 4 volumes, 1925.
MORNET, D., *Histoire de la littérature française classique*, 1660-1700, Paris, Colin, 1939.
TRUC, G., *Racine*, Paris, Garnier, 1926.

VI. Le XVIIIe siècle

BERTRAND, L., *La fin du Classicisme et le retour à l'Antique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et les premières années du XIX^e siècle en France*, Paris, Hachette, 1897.
DUCROS, L., *Les Encyclopédistes*, Paris, Champion, 1900.
FAGUET, E., *A. Chénier*, Paris, Hachette, 1902.
LANSON, G., *Voltaire*, Paris, Hachette, 1906.
MAUROIS, A., *Voltaire*, Paris, Gallimard, 1935.
MONGLOND, A., *Le préromantisme français*, Grenoble, Arthaud, 2 volumes, 1930.
MORNET, D., *Le sentiment de la nature en France, de J. J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, Hachette, 1907.
SEILLIERE, E., *J. J. Rousseau*, Paris, Garnier, 1926.
TRAHARD, F., *Les maîtres de la sensibilité française au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin, 4 volumes, 1931.

VII. Les XIXe et XXe siècles

BARRE, A., *Le symbolisme, essai historique sur le mouvement poétique en France de 1855 à 1900*, avec bibliographie complète du symbolisme, Paris, Jouve, 1912.
BEUCHAT, CH., *Histoire du naturalisme (de Restif au naturalisme contemporain)*, Paris, Éd. La Bourdonnais, 3 volumes, 1939.
DOURIAU, M., *Histoire du Parnasse*, Paris, Spes, 1929.
GILBERT, E., *Le roman en France pendant le XIX^e siècle*, Bruxelles, Dewit, 1909.
GIRAUD, J., *L'école romantique française*, Paris, Colin, 1927.
HALFLANTS, P., *Études de critique littéraire*, Bruxelles, Action catholique, 1927.
HALFLANTS, P., *La littérature française au XIX^e siècle*, Bruxelles, Dewit, 1905-1914.
LEVRAULT, L., *Le roman des origines à nos jours*, Paris, Mellotée.
MARTINO, P., *Le naturalisme français* (1870-1895), Paris, Colin, 1923.
MARTINO, P., *Parnasse et symbolisme*, Paris, Colin, 1925.
REYNAUD, L., *La crise de notre littérature*, Paris, Hachette, 1929.
SOURIAU, M., *Histoire du romantisme en France*, Paris, Spes, 3 volumes, 1927.

VIII. Littérature contemporaine

BILLY, A., *La littérature contemporaine*, Paris, Colin, 1937.
CHAIGNE, L., *Notre littérature d'aujourd'hui*, Paris, de Gigord, 1940.
CLOUARD, H., *Histoire de la littérature française, du symbolisme à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2 volumes, 1949.

DE BOISDEFFRE, P., *Méthamorphose de la littérature, I : de Barrès à Malraux ; II : de Proust à Sartre*, Paris, Éd. Alsatia, 2 volumes, 1951.
GIRARD, M., *Guide illustré de la littérature française moderne*, 1918-1949, Paris, Éd. Pierre Seghers, 1949.
LALOU, R., *Histoire de la littérature française contemporaine*, Paris, Presses Universitaires, 1941.
ROUSSEAUX, A., *Littérature du XX^e siècle*, Paris, A. Michel (T. N. 1953).

Textes

PICON, G., *Panorama de la nouvelle littérature française*, Paris, Éd. N.R.F. Gallimard, 1949-1952.
PILLEMENT, G., *Anthologie du théâtre français contemporain*, 2 volumes : *I : Le théâtre d'avant-garde ; II : Le théâtre du Boulevard*, Paris, Éd. du Bélier, 1945.
VAN BEVER, A., et LAUTAUD, P., *Poètes d'aujourd'hui. Morceaux choisis*, Éd. Mercure de France, 3 volumes, 1947.

IX. Dictionnaires

DAUZAT, A., *Dictionnaire étymologique*.
DEHARVENG, J. (S. J.), *Corrigeons-nous. Aide-mémoire et additions*, Bruxelles, Édition Universelle.
GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE, R., *Dictionnaire d'ancien français. Moyen-Âge et Renaissance*, Paris, Larousse.
GRÉVISSE, M., *Le Bon Usage. Cours de grammaire française et de langage français*, Gembloux, Duculot, 1946.
GROLIER, *Encyclopédie Grolier*, Montréal-Québec, Société Grolier Québec Ltée, 1948-1952.
HANSE, J., *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, Bruxelles, Baude, 1949.
HATZFELD, A., et DARMESTETER, A., *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, Delagrave.
LAURENT et RICHARDOT, *Petit dictionnaire étymologique*, Paris, Delagrave, 1923.
LITTRÉ, E., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1873.

NÉERLANDAIS
DEUXIÈME LANGUE

DIRECTIVES GÉNÉRALES

L'étude de la langue néerlandaise, comme celle de toute langue vivante autre que celle de l'élève, présente un double but : l'un pratique, l'autre culturel.

Tout en mettant l'accent sur l'un ou sur l'autre, suivant les années d'étude ou les circonstances, il importe de ne pas les dissocier.

On peut admettre que le point de vue du cycle inférieur soit plutôt pratique, et que celui du cycle supérieur soit plutôt culturel, la classe de troisième formant la transition. Nous demeurons en cela fidèles à la tendance actuelle consistant à ne pas aborder dans cette classe la littérature comme telle, mais à s'en servir pour une introduction générale à la culture. Jamais on ne perdra de vue la formation de l'esprit.

Dès lors, au cours des trois premières années, on apprend à parler, à lire, à écrire correctement le néerlandais courant.

La création des réflexes au premier cycle, stimulera l'intérêt des élèves, en leur faisant constater leurs progrès, en même temps qu'elle les libérera, pour le second cycle, de la préoccupation exclusive et fastidieuse de la lexigraphie et de la syntaxe.

Quant à la méthode inductive pour l'étude de la grammaire, elle constitue le procédé normal de l'esprit et permet de mettre en lumière, au moment opportun, que la langue, parlée ou écrite, est première et que la grammaire ne vient que par après et est réflexe.

Dans le second cycle, on initie en outre les élèves aux diverses manifestations de la vie et de la psychologie néerlandaises. On s'applique à en souligner les traits saillants dans les œuvres des auteurs les plus représentatifs de la littérature néerlandaise.

Les méthodes du cours

1. *Méthode directe et méthode active*

Il ne faut pas confondre ces deux expressions. Dans l'enseignement secondaire tous les cours doivent faire appel à l'activité des élèves. On ne peut toutefois parler de méthode

directe que dans l'étude des langues, spécialement des langues vivantes.

Cette méthode directe consistera à plonger le plus vite possible les élèves dans la langue qu'ils doivent étudier. On doit toutefois compter sur le sens pédagogique du professeur pour déterminer dans quelle limite ce caractère direct sera réalisable :

1. pour les leçons de grammaire en particulier, et pour le moins dans le cycle inférieur, il sera parfois préférable de s'exprimer dans la langue maternelle ;

2. très souvent les essais de coordination avec les connaissances acquises et la comparaison avec la langue des élèves seront plus facilement saisis dans une langue directement accessible ;

3. encore que la version ne semble pas devoir être un exercice type de l'étude des langues modernes, l'importance que revêt à l'heure actuelle la traduction exacte, en même temps que la formation de l'esprit de précision, font un devoir au professeur de ne pas négliger la transposition en langue maternelle de certains textes néerlandais.

Quant à l'activité de l'élève, elle doit être exercée le plus possible. Elle devra en particulier développer les automatismes linguistiques, nécessaires dès le début d'une étude de langue vivante.

Cette activité des élèves s'exercera tout spécialement sur la découverte et l'analyse des éléments indispensables : faits grammaticaux, expressions caractéristiques ou idiomatiques, orthographe (p. ex. *literatuur, koning — koninklijk*). Elle aura comme effet d'exercer et de développer l'attention.

Dans la mesure du possible les synthèses et l'énoncé des règles seront le fruit de la coopération du professeur et de la classe. Les exercices sur les auteurs et les synthèses grammaticales de plus en plus larges seront les deux grands éléments du cours, au moins en tant qu'il s'agit de faire progresser dans la connaissance de la langue.

2. *Mémoire et intuition*

Le vocabulaire est avant tout un aliment et non un but dans l'étude de la langue vivante. D'autre part, un vocable comprend une prononciation qui est première, et une orthographe. Il faut donc recommander de faire commencer une leçon nouvelle par un stade surtout oral. L'élève apprendra ainsi à rapprocher des sons nouveaux de ceux qu'il entend dans sa langue maternelle et, par après, à les fixer. De cette façon, on évitera que des

élèves, jusqu'à la fin de leurs humanités, ne soient incapables de prononcer des mots tels que *nieuw*, *het venster* (avec assimilation), etc. L'élève entendra donc parler, répétera seul d'abord, puis généralement avec la classe.

Ces remarques n'empêchent pas le professeur de faire remarquer l'orthographe et de faire écrire les mots, de façon à faire agir toutes les formes de mémoire et à faire jouer toutes les associations.

Dès le début du cours, on pourra utiliser les disques.

3. *Connaissances et moyens d'acquisition*

Dès les classes inférieures, le professeur gardera en vue la différence entre la connaissance active et la connaissance passive de l'élève. On fait progressivement passer les connaissances à l'état actif, au moyen d'exercices.

Exercices de classe d'abord : thèmes d'application, exercices grammaticaux, dictées, brefs essais de rédactions simples. Ces dernières seront au début de la simple phraséologie et feront progressivement appel à une plus grande spontanéité de l'élève.

Travaux à domicile ensuite : ceux-ci seront soigneusement préparés en classe.

Ni les exercices de classe, ni le travail à domicile ne constituent un moyen d'acquisition, mais d'utilisation, de mise en pratique de la matière vue.

Le professeur ne peut se contenter du minimum : compréhension par l'élève de tout ce qui ne dépasse pas les notions étudiées. Il doit obtenir que ces notions soient d'abord maniées dans le contexte étudié, puis, peu à peu, en s'en dégageant. Il faudrait en tout cas veiller, afin de maintenir une homogénéité suffisante dans les classes, à ce que tous les élèves possèdent les mêmes notions, dussent certaines d'entre elles en rester à l'état de connaissance passive chez les moins doués. On permet ainsi à une classe entière, au seuil des classes supérieures, de suivre les cours de littérature proprement dite.

Les leçons ou répétitions par écrit permettent de contrôler la connaissance de l'élève. Le professeur y fera employer le vocabulaire et appliquer les règles de grammaire. Il évitera la récitation de listes de mots et de règles abstraites de grammaire. Il pourra demander une justification basée sur ces règles.

Il ne faut jamais renoncer complètement à l'exercice de thème, même dans les classes supérieures. Mais, à mesure que les élèves avancent, celui-ci sera partiellement remplacé par la rédaction.

Même alors, le thème servira utilement à discipliner l'étude de la langue, à obliger les élèves à l'emploi de certaines tournures ou de certaines formes grammaticales. De plus, il affinera en eux le sens des nuances et des différences entre le néerlandais et leur propre langue.

La rédaction elle-même, dans les classes supérieures, sera soigneusement préparée.

4. *Le programme et les moyens pédagogiques*

Le présent programme comporte des éléments préceptifs, d'autres qui sont simplement conseillés, d'autres enfin parfaitement libres.

Préceptifs :

1. l'importance de la prononciation et du caractère vivant de l'enseignement de la seconde langue,

2. la répartition de la grammaire et du vocabulaire dans les classes inférieures,

3. l'évolution progressive vers la rédaction dans les travaux à domicile,

4. le caractère plutôt culturel du programme des classes supérieures,

5. les notions et cadres d'histoire littéraire pour les deux classes supérieures,

6. la lecture en privé.

De conseil :

visites d'expositions, de musées ; vision de films, utilisation des moyens audio-visuels et spécialement de disques dans toutes les classes ; saynètes, séances académiques, etc.

Il est entendu qu'on ne peut se passer totalement de ces divers moyens.

Libres :

Choix des manuels. Choix des auteurs étudiés au cycle supérieur, encore que les plus grands noms de la littérature néerlandaise ne puissent être totalement négligés.

Le genre des travaux à domicile et leur nombre.

L'utilisation, — en tout cas modérée, — des signes phonétiques.

La quantité des lectures à imposer.

Le professeur aura soin d'établir son programme personnel, conforme aux présentes directives, en graduant soigneusement sa matière et en fusionnant autant que possible, dans la pratique, les points faisant l'objet des diverses rubriques.

Tout en évitant de déflorer la matière de la classe suivante, chaque professeur peut la préparer quelque peu. Ainsi, le présent programme ne mentionne pas les comparatifs et superlatifs dans l'étude des adjectifs qualificatifs en sixième ; cela n'empêche pas le professeur d'en donner l'essentiel pour que les élèves puissent bâtir une phrase, tout en laissant l'étude approfondie de ce sujet pour la cinquième.

PROGRAMME

SIXIÈME LATINE ET MODERNE
PREMIÈRE MOYENNE

Orthophonie

Directives particulières

Les notions de prononciation des classes inférieures seront surtout pratiques. Elles comporteront des exercices portant sur le son des diverses syllabes, puis sur l'accent, le rythme et l'intonation.

La nature des sons et l'accent des mots s'apprennent ensemble et individuellement, tandis que le rythme et l'intonation semblent entrer mieux grâce à des exercices collectifs.

Dès les classes inférieures, on attachera la plus grande importance aux assimilations ou sandhi : exercices individuels.

Sans laisser ignorer tout à fait les signes de l'Association Phonétique Internationale, — puisque plusieurs manuels s'en servent dès les débuts, — on n'en encombrera pas les élèves au cours de néerlandais.

1. Exercices sur les voyelles brèves et longues ; les diphtongues ; les consonnes, surtout celles dont la prononciation diffère de la prononciation française.
2. Accentuation des mots.

Grammaire

Directives particulières

La grammaire n'étant pas première, mais réflexe, et l'élève devant être amené le plus vite possible à éprouver l'impression qu'il parvient à exprimer des notions simples, il importera d'étudier les règles en partant d'exemples.

Ceux-ci seront naturellement découverts et observés dans les textes lus en classe.

On se limitera d'abord aux règles exigées pour la progression normale de l'étude ; puis on fera des synthèses de plus en plus larges. La récitation des règles sera plutôt un moyen de justifi-

cation et de compréhension qu'une méthode de progression et d'acquisition.

1. Règles élémentaires d'orthographe, spécialement le redoublement et la simplification des voyelles et des consonnes.

2. Lexigraphie :

Les articles définis, l'indéfini *een* et sa négation *geen*. Les adjectifs qualificatifs et possessifs. Les pronoms personnels et les démonstratifs *die, dit, deze, dat*. Les interrogatifs : principaux adverbes et pronoms. Le pluriel des substantifs et l'accord des adjectifs.

La conjugaison du verbe, surtout régulier ou faible, aux temps de l'indicatif et de l'impératif. Les auxiliaires de temps et de mode.

3. Syntaxe :

Construction directe et inversion. Interrogation et négation. Coordination après *en, of, maar, want, noch*. Notions élémentaires sur la subordonnée, en particulier cas simples après *om te* et *te*.

Vocabulaire

Directives particulières

L'objectif à atteindre est de donner aux élèves un vocabulaire actif (de quelque 400 mots significatifs) : verbes, substantifs, adjectifs, adverbes, conjonctions, prépositions. Les diverses formes d'un mot ne comptent que pour un seul.

L'acquisition du vocabulaire, suivant la méthode d'abord orale indiquée plus haut, sera basée sur des morceaux capables d'intéresser les élèves et sur des conversations qui s'y rapportent. Ce vocabulaire sera surtout choisi parmi les mots les plus employés et susceptibles de revenir souvent.

Autant que possible, l'acquisition de nouveaux mots et le contrôle de leur connaissance se feront dans un contexte et non par listes de mots séparés. Il est inutile d'apprendre dès le début tous les sens secondaires ou dérivés d'un vocable.

Il faut éviter d'encombrer les élèves d'expressions idiomatiques mais, d'autre part, attacher grande importance à celles que comportent les textes étudiés.

Centres d'intérêt : l'école, la maison et la famille, la ville ou le village, l'église et son mobilier, les fêtes liturgiques, le vêtement, la nourriture, le jeu, etc.

Lectures

Directives particulières

Il faut choisir des textes faciles et adaptés à l'âge mental des élèves. Dès le début, on exigera une prononciation correcte et on s'efforcera d'obtenir une lecture expressive et bien accentuée.

Lecture expliquée de textes faciles, servant de base au vocabulaire. Vers le milieu de l'année, on commencera la lecture cursive. Lectures privées à domicile.

Exercices de conversation sur les textes étudiés.

Mémoire et diction

Textes simples et brefs, si possible bien rythmés.

Travaux à domicile

Exercices de phraséologie ou de rédaction dans le sens le plus large. Thèmes, applications grammaticales et quelques versions.

Les rédactions consisteront essentiellement en des applications des leçons étudiées, et dans le sens des connaissances acquises.

CINQUIÈME LATINE ET MODERNE

DEUXIÈME MOYENNE

Orthophonie

Directives particulières

Le professeur attirera l'attention sur les sons qui présentent une différence avec ceux de la langue maternelle des élèves, et sur les phénomènes d'assimilation.

Il évitera d'associer dans l'esprit des élèves lettre et son, et continuera dès lors à faire prononcer avant de faire lire ou écrire.

Les exercices individuels et collectifs seront les mêmes que dans la classe précédente : son et accent, rythme et intonation. On insistera spécialement sur les deux derniers points afin de familiariser l'élève avec la phrase néerlandaise. On peut déjà attirer l'attention sur les formes accentuées et les formes faibles (p. ex. *'t is goed ; m'n vader*).

Révision des notions vues en sixième. Nouvelles notions graduées à ajouter.

Exercices nombreux.

Grammaire

Directives particulières

La méthode d'enseignement sera la même qu'en sixième : découverte des phénomènes grammaticaux et règles induites, puis, peu à peu, synthèses.

Les notions ne dépasseront pas les besoins actuels : compréhension des textes et expression simple et correcte en néerlandais.

On n'apprend pas les règles pour elles-mêmes, mais en vue de l'application.

Révision de la matière de l'année précédente et synthèse des connaissances grammaticales déjà acquises.

Lexigraphie

Adjectifs comparatifs et superlatifs (étude complète).

Verbes : les temps non encore étudiés, spécialement le conditionnel présent et passé. Synthèse des temps primitifs des verbes forts déjà étudiés à l'occasion de textes. De même pour les verbes réfléchis et réciproques déjà étudiés, et comparaison avec la langue maternelle.

Syntaxe

Le verbe séparable et inséparable, en associant le rejet de la particule à l'accent du verbe à l'infinitif. Le participe assimilé à l'infinitif (p. ex. *hij heeft het laten zien*). La construction courante de la subordonnée.

Vocabulaire

Directives particulières

Le professeur s'efforcera, par les exercices courants et les répétitions variées et appropriées, de revoir le vocabulaire acquis et d'étendre le vocabulaire actif (jusque vers les 650 mots).

Ce vocabulaire, comme dans la classe précédente, sera choisi parmi les mots susceptibles de revenir le plus souvent. La méthode sera encore la même : prononciation, répétition individuelle ou collective, puis lecture et écriture (tableau et manuel).

A ce moment, le vocabulaire semble assez étendu et la réflexion assez poussée pour que l'élève groupe les mots suivant les racines communes et se rende ainsi compte des règles de la dérivation. Il pourra ainsi augmenter son vocabulaire, d'abord passif, puis actif, à l'aide d'éléments connus.

Les remarques faites pour la sixième au sujet des expressions idiomatiques valent pour la cinquième : ne pas en surcharger les élèves, mais faire retenir, utiliser et grouper celles que l'on est appelé à rencontrer.

Ce sera le moment d'apprendre à exprimer, en partant de textes simples, des notions qui serviront plus tard à l'acquisition de la culture néerlandaise.

Centres d'intérêt : ceux indiqués par le manuel suivi, en tenant compte des directives particulières ci-dessus.

Lectures

Directives particulières

On choisira des morceaux qui présentent déjà un peu plus de difficultés au point de vue de la construction de la phrase. On insistera, comme dans la classe précédente, sur la prononciation exacte et l'accentuation correcte. Il sera peut-être utile d'indiquer une méthode pratique pour s'habituer à une lecture expressive et bien accentuée. On multipliera les exercices de conversation (textes lus en classe).

Mémoire et diction

Faire apprendre des textes simples, de bon goût et bien rythmés.

Travaux à domicile

Applications : thèmes dans lesquels interviendront les nouveaux mots étudiés en classe et dans lesquels on appliquera les règles de grammaire étudiées ; de temps à autre une version.

QUATRIÈME LATINE ET MODERNE

TROISIÈME MOYENNE

Orthophonie

Directives particulières

Comme dans la classe précédente, le professeur attirera l'attention sur les sons qui présentent une différence avec ceux de la langue maternelle des élèves et sur les phénomènes d'assimilation. Il évitera d'associer dans leur esprit, lettre et son.

Exercices individuels et collectifs de prononciation correcte du son et de l'accent, du rythme et de l'intonation.

A la fin de cette année, l'élève devra être familiarisé avec les phénomènes d'assimilation, les formes faibles ou accentuées et avec le rythme général de la phrase élémentaire.

Grammaire

Directives particulières

La méthode d'enseignement sera la même que dans les deux classes précédentes : découverte des règles par les phénomènes ou faits grammaticaux, synthèses.

Les connaissances grammaticales nouvelles ne seront étendues que progressivement en vue de l'expression simple et correcte en néerlandais.

On n'apprend pas les règles pour elles-mêmes, mais en rapport avec leur application. Il est utile pourtant de faire régulièrement une synthèse des règles vues, à l'occasion p. ex. d'une difficulté rencontrée dans un texte.

Lexigraphie

Étude des pronoms relatifs avec applications. Étude approfondie des adverbes pronominaux. Pronoms indéfinis. Occasionnellement emploi et signification de *wat, dat, hoe, of, langs.*

Le verbe au passif ; étude plus étendue des verbes forts.

Syntaxe

Révision et étude complète des verbes séparables et inséparables : même procédé, consistant à les mettre en rapport avec leur accentuation.

Extension de l'étude de la construction des propositions subordonnées ordinaires.

On veillera à ne pas terminer l'année scolaire sans une révision synthétique de la grammaire.

Vocabulaire

Directives particulières

Le professeur s'efforcera, par des exercices courants et des répétitions variées et appropriées, de revoir les mots les plus importants du vocabulaire acquis et d'étendre le vocabulaire actif (jusque vers les 800 mots).

Le vocabulaire, comme dans les classes précédentes, sera choisi parmi les mots susceptibles de revenir le plus souvent. La méthode sera encore la même : prononciation, répétition individuelle ou collective, puis lecture et écriture (manuel ou tableau noir).

Les notions de dérivation, déjà amorcées dans la classe précédente, seront approfondies, de façon à augmenter le vocabulaire sans exiger trop d'efforts de mémoire. On insistera sur la notion de radical ou racine d'un mot et les divers procédés de dérivation.

Sans augmenter indûment les expressions idiomatiques, on relèvera soigneusement celles qui se présentent. C'est l'occasion de faire saisir aux élèves d'une façon élémentaire la différence entre les génies propres des langues.

Lectures

Directives particulières

La lecture commence en classe. Elle porte le plus possible, d'abord sur de petits poèmes de bon goût, à la portée des élèves.

Elle porte ensuite, et en quantité plus grande, sur des morceaux capables d'intéresser la classe. On tâchera d'en choisir qui aient une vraie valeur littéraire, encore qu'ils soient simples ou simplifiés. On affinera par là, le sens du style.

Cette lecture peut être continuée par des ouvrages imposés à domicile. Il faut tenir compte du degré d'avancement des élèves, des circonstances locales, du temps dont ils disposent. Les livres choisis seront attrayants et instructifs dans la mesure du possible.

La lecture cursive en particulier peut être amorcée en classe, et, de toute façon, on la contrôlera.

De même qu'un élève à la fin de la quatrième (troisième moyenne) doit posséder les notions élémentaires de la grammaire néerlandaise, ainsi doit-il être à même de lire et de comprendre un texte courant de difficulté moyenne.

Les lectures faites en classe et à domicile seront orientées progressivement, — outre les explications occasionnelles du professeur, — vers une acquisition culturelle.

Mémoire et diction

Les meilleurs poèmes vus en classe seront étudiés de mémoire. À la récitation, on veillera particulièrement à la prononciation correcte et à l'accentuation exacte.

Travaux à domicile

Les petites compositions se rapprocheront des morceaux vus en classe. Des thèmes d'application des règles vues en classe, surtout après une revision de ces règles.

À partir de cette classe, le professeur pourra consacrer quelques cours à l'utilisation du dictionnaire.

TROISIÈME LATINE ET MODERNE

Orthophonie

Directives particulières

Les mêmes recommandations valent pour cette classe, que pour les classes précédentes.

Dissociation entre la lettre et le son. On attirera l'attention sur les sons présentant une différence en français et en néerlandais, ainsi que sur les phénomènes d'assimilation.

Occasionnellement on pourra donner ici les règles de la permutation des consonnes finales : b = p ; g = ch ; d = t, etc.

Les exercices individuels et collectifs de prononciation correcte, suivant le son, l'accent, le rythme et l'intonation, deviendront de plus en plus des exercices de lecture.

Grammaire

Directives particulières

L'enseignement grammatical de cette classe sera d'abord une reprise systématique et synthétique des principales connaissances acquises.

Cette reprise générale sera, pour le professeur, l'occasion la meilleure pour combler les lacunes et compléter éventuellement les notions vues précédemment.

L'étude du verbe sera poussée à fond : verbes réfléchis, impersonnels, transitifs, intransitifs, locutions verbales, verbes composés, verbes composés inséparables, ou tantôt séparables, tantôt inséparables.

On peut suggérer une série de répétitions écrites servant en même temps à contrôler et à mettre au point les connaissances.

Vocabulaire

Directives particulières

Il semble indiqué dans cette classe de prendre comme lecture expliquée un livre de difficulté moyenne et de réel intérêt pour les élèves (un exemple : *Walter Klinger's Wereldreis*).

On veillera à relever les nuances de la langue, les expressions idiomatiques et les différences d'avec la langue maternelle.

Formation littéraire et culturelle

Directives particulières

La partie principale du cours de cette classe sera l'étude des extraits d'auteurs. Elle doit demeurer active de la part des élèves. Sans doute le professeur doit-il faire précéder la dite étude, d'une introduction ; notice sur l'auteur, sur son temps, sur la signification de l'extrait dans l'ensemble de l'œuvre ; si possible, ces indications seront prises dans le manuel employé.

Le but de cette explication littéraire des morceaux étant de faire goûter des œuvres belles, tout en perfectionnant les connaissances linguistiques, il ne faudra pas surcharger les élèves d'explications positives.

La lecture

Directives particulières

C'est surtout à partir de la classe de troisième, que la lecture en classe doit être prolongée par celle faite en privé par les élèves.

L'élève doit lire pour se familiariser avec la langue et aussi pour fixer et développer quelque peu son vocabulaire. Il faut donc tenir compte des possibilités de chaque élève et adapter ses lectures en conséquence. Un contrôle régulier à ce sujet s'impose chez le professeur pour qu'il puisse se rendre compte de l'effort de l'élève. Pour ce faire, voici quelques moyens :

exposés faits en classe par les élèves sur tel livre ou partie de livre,

interrogations et exercices de conversation à l'occasion des morceaux vus en classe,

examens oraux,

interrogations écrites,

discussions ou échanges de vues entre élèves ayant lu le même ouvrage.

Rédactions et travaux à domicile

On continuera à faire apprendre de mémoire les meilleurs poèmes vus en classe ; ce sera l'occasion d'insister sur la prononciation correcte, le rythme, l'intonation, l'expression.

Les thèmes régulièrement donnés comme devoir à domicile permettront au professeur de contrôler la connaissance des règles de grammaire, des expressions idiomatiques et du vocabulaire.

Les rédactions pourront sortir de la paraphrase, mais demeureront dans le cadre délimité par les morceaux expliqués et le vocabulaire étudié.

On suggère des lettres, de petits récits se rapprochant de ceux qui ont été étudiés.

Le point de vue de l'appréciation sera surtout la correction et l'exactitude de la langue.

Correspondance commerciale

Tout spécialement dans la section économique des humanités modernes, on veillera à faire rédiger des lettres commerciales. Elles seront au début assez simples : on insistera sur la forme et les formules reçues, puis peu à peu sur le vocabulaire commercial.

POÉSIE ET SECONDE MODERNE

Orthophonie

Directives particulières

Les remarques formulées pour la troisième valent en seconde et en rhétorique ou première. Il y aura lieu de rendre les élèves sensibles au rythme de la phrase et du vers.

Le professeur continuera à attacher une grande importance à la prononciation exacte et à l'articulation énergique, à l'accentuation du mot et de la phrase, surtout à l'occasion de la lecture et des exercices d'élocution. On pourrait utilement faire un exposé des règles de l'accentuation.

Grammaire

À l'occasion de la lecture des auteurs et de la correction des devoirs, il sera très utile de revoir certaines règles moins bien retenues ; on ne négligera pas de donner de temps à autre un thème pour contrôler la connaissance des règles.

Vocabulaire et stylistique

Les directives données pour la troisième valent ici comme en première.

1) Pour élargir le vocabulaire et familiariser l'élève avec la langue, il est indispensable de l'obliger à lire les auteurs ; la lecture d'un livre par trimestre semble un strict minimum. L'élève en fera un résumé et donnera son appréciation. Il faudra débuter par des livres de lecture facile ; les plus avancés liront les auteurs modernes, e.a. Ern. Claes : *Pastoor Campens* ; Timmermans : *De Harp van St Franciscus, Brouwer, Breughel* ; Em. Van Hemeldonck : *Johan Van der Heyden, magister* ; A. Van de Velde : *Schep vreugde in 't leven*, etc.

2) Stylistique : exercices sur le génie propre de la langue, le terme propre, l'expression exacte, la nuance exacte des synonymes, — en utilisant l'étymologie et la dérivation des mots, — l'emploi précis des prépositions, la construction de la phrase et la concordance des temps.

Formation littéraire et culturelle

Notions sur la versification néerlandaise, appliquées à des poèmes de facture courante.

Notions sur les genres littéraires néerlandais, après entente préalable avec le professeur de français.

Cadres généraux et courants principaux de l'histoire de la littérature. Il sera loisible, suivant les circonstances, de terminer à la fin de la seconde l'histoire de la littérature vers 1880 et d'achever en rhétorique ou première par les auteurs modernes, ou bien de donner en poésie une vue générale sur toute l'histoire de la littérature, quitte à revenir l'année suivante sur quelques périodes pour les approfondir. En tout cas, l'histoire de la littérature sera succincte. On illustrera les différentes périodes par des morceaux bien choisis, donnant bien le genre de l'époque.

Auteurs et lectures

La partie principale du cours des deux classes supérieures porte sur la lecture des auteurs.

En classe :

On ne négligera pas les auteurs lyriques ni les auteurs susceptibles de créer l'estime pour la culture néerlandaise ; il semble toutefois qu'il faille donner la priorité aux romanciers, narrateurs, plus proches de la vie courante et de son expression.

A domicile :

Il a été dit plus haut quelle est l'importance de la lecture d'auteurs par les élèves (vocabulaire). Il est utile de faire tenir un cahier de lectures.

Lecture expressive

Lecture expressive des morceaux expliqués.

Mémoire : récitation expressive de passages lyriques et dramatiques.

Exercices d'élocution sur des sujets variés, en rapport avec les matières expliquées en classe, en particulier sur la théorie littéraire, l'histoire de la littérature, la vie et les œuvres des auteurs. Comptes rendus de lectures imposées ou libres.

Analyse de reproductions artistiques.

Conversations en vue d'enteretenir le vocabulaire usuel.

Travaux à domicile

Rédactions et compositions

Les sujets traités seront normalement en rapport avec les morceaux étudiés ou les œuvres lues.

Descriptions ou narrations, en rapport avec le programme littéraire de la classe de seconde, des analyses littéraires ou appréciations de morceaux, une initiation à l'amplification littéraire, des développements de proverbes, des lettres.

Correspondance commerciale

Il est souhaitable que les élèves de la section économique aient appris au cours des deux dernières années à utiliser l'essentiel de la terminologie commerciale courante.

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

Orthophonie

Directives particulières

Cfr seconde.

Grammaire

Revision occasionnelle des règles de la grammaire. Quand l'utilité ou la nécessité s'en font sentir, thèmes pour contrôler la connaissance des règles.

Vocabulaire et stylistique

Voir ce qui a été dit à ce sujet en seconde.

Il reste utile d'attirer l'attention sur les expressions idiomatiques rencontrées au cours des leçons.

Auteurs et lectures

En classe :

La littérature dramatique, — en rapport avec le genre littéraire étudié en rhétorique. — Extraits ou œuvres entières du passé ou du présent.

L'éloquence : des discours, surtout contemporains.

Le roman : des extraits ou des œuvres entières. Les autres genres littéraires, tels la critique, l'histoire, pourront aussi être abordés.

Littérature et culture

Voir ce qui a été dit en seconde.

Travaux à domicile

On continuera à s'inspirer principalement des morceaux étudiés et des lectures, en préparant soigneusement les travaux donnés.

De plus : amplifications et dissertations faciles, comportant un certain vocabulaire abstrait et réflexif.

Essais de petites allocutions ou causeries, de dialogues.

Analyses littéraires.

Lettres.

Lectures cursives et lectures privées organisées comme en seconde. On fera apprendre des poésies et textes de valeur littéraire.

Correspondance commerciale

Cfr seconde.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS CLASSIQUES D'AUTEURS

Éditions belges, facilement abordables

VAN HOOF, F., *Nederlandse Schooluitgaven voor Waal en Vlaming*, Lierre, Van In, et Bruxelles, Édition Universelle.

Nederlandse Lectuur voor de Jeugd, Bruxelles, Marcel Didier, 14, rue des Comédiens.

VANNES, G., *Lectuur in Basis-Nederlands*, Antwerpen, Éd. De Sikkel, Kruishofstraat 223.

Éditions belges pour lecteurs plus avancés

DE BAERE, VERBOVEN, *Keurboeken voor het Middelbaar en Normaal Onderwijs*, Antwerpen, De Nederlandse Boekhandel.

KUYPERS, J., *Onze Bibliotheek*, Antwerpen, De Sikkel.

VAN HOOF, *Nederlandse Schrijvers voor het Middelbaar Onderwijs*, Hoogstraten.

VERTOMMEN, *Keurbladzijden uit de Nederlandse Letterkunde*, Antwerpen-Merksem, Annuntiatenstraat 68, et Diest, Éd. Pro Arte.

DE SEYN, VERHOOGSTRAETE, *Keurbladzijden uit Nederlandse Schrijvers*, Alost.

De Schrijvers uit het Middelbaar Onderwijs, Bruxelles et Namur, La Procure.

Tekstuitgaven voor het Onderwijs, Antwerpen, Standaard Boekhandel.

Outre ces éditions préparées pour les classes, ii existe des éditions populaires susceptibles d'être utilisées :

Antwerpen, Standaard Boekhandel.

Bruxelles, Manteau, 65, Montagne aux Herbes Potagères.

Éditions néerlandaises

1. *Klassiek Letterkundig Pantheon*, Zutphen, Thieme.
2. *Nederlandse Klassieken*, Zutphen, Thieme.
3. *Bibliotheek van Nederlandse Letterkunde*, Groningen, Wolters.
4. *Lyceum Herdrukken*, Groningen, Wolters.
5. *Van alle Tijden*, Groningen, Wolters.
6. *Zwolse Herdrukken*, Zwolle, Tjeenk Willink.
7. *Nederlandse Schrijvers*, Zwolle, Tjeenk Willink.
8. *Malmberg's School Bibliotheek*, 's-Hertogenbosch, Malmberg.
9. *Meulenhoff's Bibliotheek voor Nederlandse Schrijvers*, Amsterdam, Meulenhoff.
10. *Dietse Letteren*, Amsterdam, Meulenhoff.
11. *Onze Letterkunde*, Deventer, Kluwer.
12. *Serie van Keurwerken*, Amsterdam, Schrenders.
13. *Nederlandse Schrifturen*, 's-Gravenhage, Ykema.

CHOIX D'AUTEURS ABORDABLES POUR LA TROISIÈME

Baekelmans, L., extraits.
Bergmann, Anton (Tony), extraits.
Bontekoe, *De Reis van Bontekoe.*
Borderwijk, F., extraits.
Boudier-Bakker, Ina, extraits.
Buysse, Cyriel, extraits.
Cats, J., quelques fables.
Claes, Ernest, extraits.
Conscience, H., extraits ou édition classique : p. e. *Baas Gansendonck, De Baanwachter.*
Couperus, L., extraits.
Daisne, J., extraits.
De Clercq, R., extraits, poésies.
Elsschot, W., extraits.
Fleerackers, E., extraits.
Gezelle, G., quelques poésies.
Gijsen, Marnix, extraits.
Haverschmidt, F., extraits.
Kramer, Diet, extraits.
Multatuli, extraits, p. e. : *Saïdjah.*
Naeff, Top, extraits.
Roelants, Maurice, extraits.
Roland Holst van der Schalk, H., extraits.
van der Leeuw, Aart, extraits.
van de Velde, A., extraits, œuvres faciles (théâtre).
van Eyck, Henriette, extraits.
van Schalk-Willing, J., extraits.
Van Schendel, A., extraits.
Walschap, G., extraits.

CHOIX D'AUTEURS ABORDABLES POUR LA SECONDE

Alberdingk Thijm, A., extraits.
Baekelmans, L., extraits.
Bergmann, Ant., extraits ou *Ernest Staas.*
Bilderdijk, W., et romantiques hollandais, extraits.
Busken Huet, C., extraits.
Cats, J., extraits.
Claes, E., *Kiki,* extraits.
Coenen, F., extraits.
Conscience, H., extraits, une œuvre.
Couperus, L., extraits.
De Clercq, R., extraits, poésies.
De Mont, P., extraits.
Den Doolaard, A., extraits.
De Pillecyn, Ph., extraits, une œuvre.
Elsschot, W., extraits.
Fleerackers, Em., extraits, une œuvre.
Gezelle, G., extraits, poésies, *Kerkhofblommen,* édition classique.
Gijsen, Marnix, extraits, voyages.

Hammenecker, J., extraits, une œuvre.
Helmans, A., extraits, une œuvre.
Kloos, W., extraits, poésies.
Lapidoth-Swarth, Hel., extraits.
Ledeganck, K. L., extraits.
Multatuli, extraits.
Nahon, A., extraits.
Perk, J., extraits.
Potgieter, H., extraits.
Roelants, M., extraits.
Streuvels, Stijn, édition classique, extraits, éventuellement une œuvre.
Teirlinck, H., extraits.
Thans, H., extraits, poésies.
Timmermans, F., une œuvre, édition classique, extraits.
Toussaint van Boelaere, F., extraits.
Van der Hallen, E., extraits.
Van de Velde, A., une œuvre, un roman.
Van de Woestijne, K., extraits, édition classique.
Van Deyssel, L., extraits.
Van Duinkerken, A., extraits, une œuvre.
Van Eeden, *De kleine Johannes*, 1e partie, extraits.
Van Eyck, H., extraits.
Van Looy, J., extraits.
Van Schendel, A., édition classique, une œuvre.
Vermeylen, Aug., extraits, esthétique.
Verschaeve, Cyr., extraits.
Verschoren, R., une œuvre, extraits.
Verwey, A., extraits.
Walschap, G., extraits.

CHOIX D'AUTEURS ABORDABLES EN RHÉTORIQUE OU PREMIÈRE

Alberdingk Thijm, J., extraits, une œuvre.
Beets, N., *Keurbladzijden*.
Conscience, H., extraits historiques et oratoires.
Den Doolaard, A., extraits.
Dosfel, L., extraits spécifiquement oratoires.
Elsschot, W., extraits.
Gijsen, Marnix, extraits, critique.
Kloos, W., critique.
Multatuli, édition classique de *Max Havelaar*.
Persijn, J., extraits, critique.
Rodenbach, Alb., théâtre.
Schaepman, H., Mgr, extraits, discours.
Streuvels, Stijn, édition classique, p. e. *De Vlasschaard*.
Timmermans, F., extraits, théâtre, une œuvre.
Van Cauwelaert, A., extraits.
van den Vondel, Joost, extraits des pièces les plus célèbres.
van der Meer de Walcheren, P., extraits.
van Ginneken, J., extraits.
Van Schendel, A., édition classique, une œuvre.

VERMEYLEN, A., extraits, critique, esthétique.
VERRIEST, H., extraits, critique.
VERSCHAEVE, CYR., théâtre.

Utilisation de cette liste

1. Cette liste n'est nullement exclusive.
1. Il est loisible à un professeur d'adopter les auteurs que n'a pas fait lire le professeur de la classe précédente.
3. Il est évidemment des auteurs tels que GEZELLE, VONDEL, ED. DOUWES-DEKKER dont les élèves doivent avoir lu des extraits.
4. Le nombre des auteurs prévus pour la rhétorique ou première est plus restreint, parce qu'il est supposé que les élèves n'auront pas épuisé le programme des classes précédentes.

QUELQUES OUVRAGES FONDAMENTAUX POUR PROFESSEURS

BASTIAANSE, FR., *Overzicht van de ontwikkeling der Nederlandse letterkunde*, Amsterdam, Uitgeversmaatschappij voor goede en goedkope lectuur, 4 delen, met bloemlezing, 1921.
BLANCQUAERT, E., *Practische Uitspraak van de Nederlandse Taal*, Antwerpen, 2e éd., 1942.
BROUWERS, L., S. J., *Het Juiste Woord*, Turnhout, Brepols, 3e druk, 1941.
CLOSSET, FR., *Door Nederland*, Bruxelles, Manteau, 3 volumes.
CLOSSET, FR., *Nederlandse Taal, Letterkunde en Kunst*, Bruxelles, 1948.
CLOSSET, FR., *Phonétique de la langue néerlandaise*, Liège, Dessain, 1938.
CORIN, L., *Comment expliquer un poème*, Bruxelles, Manteau, 1942.
GIJSEN, MARNIX, *De Literatuur in Zuid-Nederland sedert* 1830, Antwerpen, Standaard Boekhandel, 1942.
GROOTAERS, L., *Dictionnaire Néerlandais-Français et Français-Néerlandais*, Turnhout, Brépols, 2 éditions différentes.
KNUVELDER, G., *Nederlandse Letterkunde*, 's-Hertogenbosch, Malmberg, 3 volumes parus, le dernier en 1949.
KNUVELDER, G., *Inleiding tot de Nederlandse Letterkunde, Schets van de Geschiedenis*, 's-Hertogenbosch, Malmberg, 9e druk, 1949, résumé du précédent.
KRAMERS, *Frans Woordenboek*, 's-Gravenhage, Van Goor en Zonen, 17e druk, 1946.
LECOUTERE, Dr, *Schets van de ontwikkelingsgang der Nederlandse Letterkunde*, Brussel, Dewit, 1921.
MOOY, J., *Mijn eerste gang door onze Letterkunde, I. Geschiedenis, II. A en B Bloemlezing*, 3 delen, Hilversum, Paul Brand, 1939.
MUSSCHE, A., *Nederlandse Poëtica*, Bruxelles, De Boeck, 1948.
PRINSEN, J., Dr Prof., *Nederlandse Letterkunde*, Amsterdam, Meulenhoff, 1924 (protestants en soms fel anti-rooms).
OVERDIEP, G. S., *Moderne Nederlandse Grammatica*, Zwolle, Tjeenk Willink, 1928.
OVERDIEP, G. S., *Stilistische Grammatica van het Nederlands*, ibidem, 1937.
RIJPMA, E., et SCHURINGA, P. G., *Nederlandse Spraakkunst*, Groningen, Wolters, 1947.

VAN DEN DAELE, A., S. J., *Beknopte Geschiedenis van de Nederlandse Letterkunde*, Uitg. de Kinkhoren, Brugge, Desclée de Brouwer, Brussel, 1946.
VAN DER PLAATSE, A., *Practische Uitspraakleer van de Nederlandse Taal*, Tielt, 2e éd., 1941.
VANNES, G., *Vocabulaire du néerlandais de base*, Anvers, De Sikkel, 1939.
Dichterschap en Werkelijkheid, Utrecht, Uitg. De Haan.

Bijzonder voor Zuid-Nederland

DEMEDTS, ANDRÉ, *Vlaamse poëzie tussen* 1918 *en* 1941, uitg. Diest, Pro Arte, 1941 (met bloemlezing).
GIJSEN, MARNIX, *De Literatuur in Zuid-Nederland sedert* 1830, Standaard Boekhandel, 1942.
VERMEYLEN, AUG., *Van Gezelle tot Timmermans.*
VAN CAUWELAERT, AUG., *De Vlaamse Jongeren van gisteren en heden*, Antwerpen, Leeslust, 1927 (met bloemlezing).
VERSCHAEVE, C., *Dietse Dichters*, Brugge, Zeemeeuw, 1937.

TROISIÈME & QUATRIÈME LANGUES

DIRECTIVES GÉNÉRALES

L'étude de toute langue vivante étrangère se propose un double objectif : l'un pratique, l'autre culturel.

Tout en insistant davantage sur le but pratique ou le but culturel, d'après les années d'étude et les circonstances, il importe de ne pas les dissocier. La réalisation de ces objectifs va de pair avec le souci de promouvoir l'entente et la compréhension entre les nations.

Avant tout pratique au degré inférieur, l'objectif poursuivi deviendra plus culturel au degré supérieur, la classe de troisième formant la transition.

Dans les classes modernes scientifiques ou économiques, où l'étude de la troisième langue débute en cinquième, on apprendra pendant les deux premières années à lire, à parler et à écrire correctement le langage courant des gens cultivés.

Dans le second cycle, on initiera en outre les élèves aux diverses manifestations de la vie et de la psychologie de ces peuples. On s'appliquera à souligner les traits saillants et les auteurs les plus représentatifs de la littérature.

L'étude de la grammaire se fera d'une façon inductive. Cette méthode constitue le procédé normal de l'esprit et permet de mettre en lumière, au moment opportun, l'importance primordiale de la langue parlée ou écrite et le rôle d'instrument qui doit être conservé aux connaissances grammaticales.

Le programme est établi d'après les exigences des humanités modernes, scientifiques ou économiques, où l'étude des langue vivantes contribue pour une large part à la formation générale et s'étend sur une période de cinq années.

Il est possible dans ces conditions de parler d'un degré inférieur, d'une classe de transition et d'un degré supérieur. Les résultats obtenus pourront se rapprocher très fort de ceux qu'aura fait atteindre l'étude de la seconde langue.

Dans les classes gréco-latines ou latin-mathématiques, où le cours est réduit à 1 heure par semaine pendant les trois dernières années, il sera néanmoins possible de répartir la grammaire et les éléments sur les deux premières années : de grands élèves peuvent assimiler plus rapidement et même suppléer par des

lectures aux inévitables lacunes de l'enseignement. Le programme de ces deux premières années correspondra donc à celui du cycle inférieur des classes modernes.

La dernière année — en rhétorique — chaque élève sera aidé et encouragé à lire, outre quelques ouvrages ou extraits de valeur littéraire, quelques brochures de vulgarisation scientifique, en rapport avec la carrière à laquelle il compte se destiner.

Dans tous les cas, qu'une langue vivante soit étudiée comme troisième ou quatrième langue, que cette étude soit répartie sur une période de cinq ou de trois ans, qu'une, deux ou trois classes lui soient attribuées par semaine, il est nécessaire de voir la matière indiquée pour les deux premières années. Le nombre d'exercices seul variera, comme le rappellent les mots souvent répétés : « dans la mesure où l'horaire le permet ».

Méthode

L'enseignement d'une langue vivante requiert l'emploi de la méthode active (participation des élèves à la leçon : lecture, écriture, répétition, interrogation, exercices divers) et de contact direct (exposé dans la langue à enseigner). Le professeur donnera ses leçons dans la langue qu'il enseigne, en se servant de périphrases, comparaisons, gestes, etc. à l'aide de phrases brèves et simples empruntées au langage courant.

Les exercices oraux sont aussi importants que les exercices écrits. La langue maternelle de l'élève ne peut être employée que pour l'exposé de la grammaire, les textes difficiles et les thèmes. La traduction systématique de toute nouvelle leçon vouerait l'enseignement, sinon à l'échec, du moins à des résultats très médiocres.

Il faut bannir les cahiers de traduction.

Les élèves seront amenés le plus tôt possible à lire en particulier des brochures, puis des ouvrages adaptés à leurs connaissances.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

1. Orthophonie

Il importe d'habituer les élèves, dès le début, à une prononciation correcte. Des exercices nombreux sont indispensables.

Au début de la leçon, le professeur lira d'abord lui-même, puis fera répéter par les élèves, individuellement ou collectivement, le texte à étudier. On peut aussi, occasionnellement, faire réciter de mémoire de petites poésies.

Les exercices d'orthophonie se poursuivent dans toutes les classes, mais pourront aller en diminuant au fur et à mesure des progrès des élèves.

Des disques rendront service pour habituer les élèves à une bonne prononciation, mais leur audition ne pourra suffire. L'exemple vivant du professeur restera toujours le moyen le plus efficace pour assurer de sérieux progrès chez les élèves.

2. Grammaire

Le professeur d'anglais insistera davantage sur les éléments de la syntaxe. Les quelques règles de la lexigraphie seront enseignées au cours des deux premières années. Dans toutes les classes, il importe d'attirer l'attention sur les différentes constructions de la syntaxe et de les faire imiter dans les exercices en vue d'une connaissance passive et même active. Il faut qu'à la fin des humanités l'élève dispose d'un répertoire d'éléments propres à la structure de l'anglais.

Le professeur d'allemand s'attachera à suivre plutôt la méthode traditionnelle qui donne une part beaucoup plus large à la lexigraphie et à des règles plus précises.

3. Vocabulaire

Le vocabulaire de base, indispensable pour le maniement élémentaire de la langue, s'apprend plus vite et se retient mieux en groupant les mots par centres d'intérêt. On évitera de faire apprendre les mots par listes mais on les placera dans des phrases simples. De préférence le professeur présentera le vocabulaire dès le début dans des textes suivis.

4. Lecture de textes

La matière étant très vaste, il s'agira de faire un choix judicieux. Dans ce choix, le professeur s'inspirera non seulement de l'utilité pédagogique mais aussi de la valeur littéraire des textes et cela, dès les premières années d'études. Vu le nombre limité d'heures de cours, il sera utile de mettre à la disposition des élèves un choix de livres anglais ou allemands, en vue de lectures à faire en dehors des heures de classe.

Il va de soi que les élèves ne peuvent décemment terminer leurs études moyennes sans avoir été mis en contact avec les grandes figures de la littérature étudiée.

5. Histoire de la littérature

Les élèves doivent acquérir, au cycle supérieur, une connaissance sommaire des grands courants de la littérature. Le professeur illustrera son exposé par la lecture d'extraits appropriés.

CONCLUSION

Les points essentiels dans l'enseignement des troisième et quatrième langues sont les suivants :

1. *le point de vue de chaque degré* : pratique dans les classes inférieures et plus culturel dans les classes supérieures;

2. *l'objectif final* : les élèves doivent parvenir, suivant le nombre d'années et d'heures consacrées à l'étude, à comprendre les textes littéraires, à s'exprimer en une langue simple;

3. *méthode appropriée* à la structure et au génie de la langue (cfr plus haut).

PROGRAMME

ANGLAIS

CINQUIÈME MODERNE — DEUXIÈME MOYENNE

Troisième ou quatrième langue

Orthophonie

En anglais surtout, il importe de dissocier le son de la lettre.

Étude des voyelles et consonnes particulières à l'anglais, de l'assimilation, de deux dentales ou de deux sifflantes séparées par *e* muet.

Dans la mesure où l'horaire le permet, on pourra multiplier les exercices individuels et collectifs de prononciation : son, accent, rythme, intonation.

Grammaire

Lexigraphie

Les substantifs : génitif, pluriel (règles les plus courantes), genres.

Les adjectifs qualificatifs : place, degrés de comparaison, quelques cas d'adjectifs pris substantivement (French, etc.) ; distinction de l'adjectif et de la forme adverbiale correspondante.

Les verbes auxiliaires et les verbes réguliers (actif et passif).

Temps primitifs des verbes irréguliers les plus courants.

Les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, interrogatifs et les indéfinis *some* et *any*.

Syntaxe

Construction de la proposition négative et de l'interrogative ; emploi de la forme progressive.

Vocabulaire

Afin d'associer la prononciation et l'orthographe, les mots nouveaux seront d'abord prononcés et répétés, ensuite seulement présentés par écrit, soit au tableau, soit dans un livre.

Le nombre des mots significatifs se limitera aux vocables les plus courants, susceptibles d'être souvent employés. Ces mots seront appris dans un contexte et non par listes.

Élocution

Exercices de lecture. Exercices de conversation sur les connaissances acquises. Petites poésies apprises de mémoire.

Travaux à domicile

Thèmes, exercices de phraséologie, rédactions élémentaires bien préparées.

QUATRIÈME MODERNE — TROISIÈME MOYENNE

Troisième ou quatrième langue

Orthophonie

On insistera sur les voyelles et les consonnes propres à l'anglais, sur l'assimilation, les deux dentales ou les deux sifflantes séparées par un *e* muet.

Prononciation spéciale des formes non accentuées rencontrées dans les textes (*was, of,* etc...) ainsi que sur les formes contractées les plus courantes (*can't, isn't,* etc...).

Grammaire

Révision, sous forme de synthèse, des notions grammaticales vues l'année précédente.

Lexigraphie

Compléments sur les substantifs.

L'article défini et indéfini.

Les principaux adjectifs, pronoms indéfinis, réfléchis et réciproques et relatifs.

Révision des temps du verbe. Temps primitifs.

Syntaxe

Notions élémentaires sur l'ordre des mots. L'emploi des temps du verbe ; la construction de la phrase relative.

Vocabulaire

Le vocabulaire sera développé. On attirera l'attention sur l'existence d'expressions idiomatiques.

Élocution

Exercices de lecture. Exercices de conversation sur les connaissances acquises. Petites poésies à apprendre de mémoire.

Travaux à domicile

Thèmes, exercices phraséologiques.

Rédactions élémentaires et bien préparées, dans le cadre des sujets abordés et des connaissances déjà acquises par les élèves.

Lecture de textes simples.

TROISIÈME MODERNE

Troisième ou quatrième langue

Orthophonie

Les notions de prononciation données les deux années précédentes seront entretenues et approfondies, surtout à l'occasion de la lecture des textes.

Dans la mesure où l'horaire le permet : exercices d'application.

Grammaire et stylistique

Plus que dans la classe précédente, les connaissances grammaticales des élèves seront groupées en synthèses.

On insistera sur quelques points difficiles, entre autres :

Lexigraphie

Révision générale de la lexigraphie.

Quelques notions de ponctuation.

Syntaxe

Emploi des temps, emploi du participe, du gérondif et de l'infinitif. Dans la mesure où l'horaire le permet : exercices écrits et oraux.

Vocabulaire et expressions idiomatiques

Le vocabulaire sera complété. On utilisera dans ce but des textes littéraires susceptibles de grouper les mots fréquemment employés autour de sujets de la vie courante.

On insistera sur les expressions idiomatiques et la façon de traduire des mots français différents à l'aide de mots anglais clefs et de particules.

Initiation à l'usage du dictionnaire.

Auteurs, lecture et culture

L'explication de textes, — autant que possible littéraires, bien qu'encore simples, — constituera de plus en plus la partie principale de la classe.

Le professeur présentera oralement des textes faciles, de façon à former les élèves à suivre un petit exposé auquel il les inté-

ressera par des interrogations et des conversations en anglais.

La lecture à domicile prend dans cette classe plus d'importance : elle peut être amorcée pendant les classes et doit être contrôlée, soit par de petits rapports écrits, soit par des interrogations ou de brefs exposés donnés devant les élèves.

Il n'est pas requis que tous les élèves lisent les mêmes ouvrages : ils choisiront leurs lectures en rapport avec leurs aptitudes et l'orientation probable de leurs études.

Élocution

Exercices de lecture expressive, de déclamation. — Petits exposés. — Conversations. — Récitation de petits poèmes. — Dialogues préparés.

Travaux à domicile

Thèmes servant à utiliser le nouveau vocabulaire et les nouvelles constructions.

Rédactions sur des sujets connexes à ceux traités dans les textes étudiés.

Dans la section économique, il faudra dès cette classe, initier les élèves au vocabulaire commercial.

Choix d'auteurs pour la troisième

Carroll Lewis : *Alice in Wonderland*, œuvre ou extraits.

Dickens, Ch. : extraits ou éditions simplifiées, p. e. *Little Nell, Oliver Twist.*

Eliot, G. : extraits, spécialement *Tom and Maggie* (*The Mill on the Floss*).

Goldsmith : extraits, spécialement *The Vicar of Wakefield.*

Hawthorne, N. : extraits, spécialement *Tanglewood Tales, A Wonderbook*, etc.

Kingsley, Ch. : extraits et spécialement *Water Babies.*

Ruskin : extraits, spécialement *The King of the Golden River.*

Stevenson, R. L. : extraits, spécialement *The Treasure Island.*

Swift, J. : *Gulliver's Travels*, extraits ou édition simplifiée.

Thackerar, M. : extraits, spécialement *The Rose and the King.*

Auteurs récents : Arnold Bennet, Eve Garnett, R. V. Joyce, R. Kipling, Somerset Maughan, H. G. Wells, etc. dont les anthologies pour la troisième et les années inférieures d'anglais donnent des extraits.

SECONDE MODERNE

Troisième langue

Orthophonie

Au cours de la lecture des auteurs, exercices individuels (ou collectifs) de lecture, suivant les règles de la prononciation.

Initiation à quelques formes courantes de la versification anglaise, au rythme, à l'intonation, à l'expression.

Grammaire et stylistique

Révision et synthèse des notions essentielles. Étude occasionnelle des constructions trouvées dans les textes.

Vocabulaire et expressions idiomatiques

Initiation à l'utilisation rationnelle du dictionnaire.

Extension du vocabulaire ; affinement du sens des nuances.

On veillera à ce que les élèves, dans la mesure de leur valeur, parlent et écrivent un anglais réel, avec expressions idiomatiques, et ne se contentent pas de mettre des mots anglais à la place des mots français.

Auteurs, lecture et culture

La lecture des auteurs sera le centre du cours dans cette classe ainsi que dans la suivante.

L'usage d'une anthologie permet de parcourir, au moins dans ses grandes lignes, l'ensemble de l'histoire littéraire, grâce surtout à l'étude de textes des plus grands auteurs.

Normalement en seconde, cette histoire s'arrêtera au romantisme anglais.

Le professeur expliquera également une œuvre littéraire de valeur, dont l'étude pourra être achevée partiellement à domicile. L'élève choisira d'autres lectures, en rapport avec ses goûts, ses aptitudes et l'orientation probable de ses études.

Les auteurs seront choisis avec le souci de la formation du goût littéraire et des connaissances que l'élève doit acquérir sur la vie sociale, l'histoire, la géographie, les mœurs, le folklore, l'art, etc... des pays anglo-saxons, spécialement de l'Angleterre et des États-Unis.

On peut se servir de publications périodiques culturelles ou même documentaires, spécialement de celles destinées aux jeunes apprenant l'anglais.

Le professeur contrôlera le travail et les lectures, suivant les procédés indiqués en troisième.

Élocution

Outre la conversation courante, petits rapports ou exposés sur les lectures ou autres sujets. Récitation de poésies lyriques de difficulté moyenne.

Travaux à domicile

Thèmes, dans le but d'entretenir le vocabulaire et les connaissances grammaticales.

Rédactions sur des sujets plus difficiles que dans la classe précédente, à condition qu'ils se prêtent à être traités sans sortir du cadre de l'information acquise.

SECTION ÉCONOMIQUE

Correspondance commerciale.

Choix d'auteurs pour la seconde

1. Extraits de poètes des *deux derniers siècles* :

Southey, Coleridge, Gray, Shelley, Cowper, Burns, Wordsworth, Byron, Keats, Tennyson, Carlyle, Fr. Thompson, Browning, Kipling, John Masefield, Longfellow, Edgard Poe, Walt Whitman.

2. Extraits significatifs d'auteurs représentatifs de leur époque, pour illustrer l'*histoire littéraire* :

Milton, Ben Johnson et Marlowe (quelques tirades), Shakespeare (quelques tirades et passages lyriques ou extraits de ses sonnets), Addison, Steele, Sam. Johnson, Fielding.

3. *Prosateurs modernes*, de préférence récits et romans :

Brontë Sisters, extraits ou édition classique d'une œuvre ;

Dickens, Ch., extraits ou édition classique d'une œuvre, p. ex. : *The Chimes*, *A Christmas Carol*, *Nicholas Nickelby* (épisode de *Dotheboys Hall*), etc. ;

FRANCES HODGSON BURNETT : *Little Lord Fauntleroy ;*

ELIOT, G. : *The Mill on the Floss, Adam Bede,* éditions classiques, etc.

Autres auteurs : W. SCOTT, LEIGH HUNT, LYTTON ED. B., MACAULAY (extraits historiques), CARD. WISEMAN (*Fabiola*), WELLS, CHESTERTON, MEREDITH, STEVENSON, CAPT. MARYATT, KINGSLEY, J. K. JEROME, SHAW, B. (extraits), WILDE, O. (extraits) ;

JAMES HILTON (*Good Bye Mr Chips*), etc. ;

WILLA CATHER (*The Death comes for the Archbishop*).

Dans les deux classes supérieures, on peut faire lire de larges extraits de CHESTERTON (p. e. *Autobiography*), (ou de sa vie par DAISY WARD), H. MORTON ROBINSON (*The Cardinal*, London, Macdonald), THOMAS MERTON (*Seven Story Mountain*, New-York, Harcourt, Brace & C°), EVELYNN WAUGH, GRAHAM GREEN.

PREMIÈRE MODERNE

Troisième langue

Orthophonie

On s'assurera que les élèves possèdent le sens de l'accentuation et de l'intonation anglaises. On veillera, au cours des deux classes supérieures, à les initier à la métrique anglaise.

Grammaire et stylistique

Revoir occasionnellement les principales difficultés de la grammaire anglaise : emploi des modes et des temps, concordances des temps, etc.

Étude des nouvelles constructions trouvées dans les textes.

Auteurs, lecture et culture

Étude des écrivains les plus importants ; lecture d'extraits de SHAKESPEARE.

Étude de quelques auteurs ou tout au moins d'une œuvre du XIX^e^ ou du XX^e^ siècle.

Élocution

Exercices de conversation. — Lectures préparées. — Exposés sur une œuvre lue. — Récitation d'extraits de dramaturges, d'orateurs ou de poètes.

Travaux à domicile

Pour le vocabulaire et les expressions idiomatiques on s'inspirera surtout des morceaux étudiés et des lectures. On n'exclura pas les travaux exigeant un vocabulaire abstrait.

Essais de petites allocutions ou causeries, comptes rendus de lecture, discussions.

Thèmes destinés à entretenir la connaissance de la grammaire et du vocabulaire.

SECTION ÉCONOMIQUE

Correspondance commerciale, documents commerciaux.

Choix d'auteurs pour la première

1. Pour illustrer l'*histoire littéraire*, quelques extraits non encore vus d'auteurs anciens représentatifs : THOMAS MORE, BACON, POPE, SAM. JOHNSON.

2. Vue d'ensemble du *théâtre anglais* avec extraits représentatifs : MARLOWE, BEN JOHNSON, SHAKESPEARE (on tâchera de voir au moins l'ensemble d'une pièce importante), SHERIDAN, etc.

3. Quelques extraits d'*historiens* : GIBBON (extraits historiques), TH. DE QUINCEY (extraits historiques), JOHN LINGARD (catholique), MACAULAY, CARLYLE, LYTTON STRACHEY, etc.

4. Quelques autres grands auteurs, spécialement *prosateurs*, moins anecdotiques : BURKE, W. SCOTT, CH. LAMB, LEIGH HUNT, ANTH. TROLLOPE, COVENTRY PATMORE, HELEN KELLER (sa vie), DALE CARNEGIE, PEARL BUCK, ROBERT HUGH BENSON, ARNOLD BENNET, J. GALSWORTHY, SOMERSET MAUGHAN, E. M. FORSTER, JOHN MASEFIELD, etc.

(Voir également la remarque à la fin du cours de seconde.)

HUMANITÉS ANCIENNES

ANGLAIS TROISIÈME LANGUE

Cycle de 4 ans

QUATRIÈME

Le programme d'anglais troisième langue de cinquième moderne.

TROISIÈME

Le programme d'anglais troisième langue de cinquième moderne et les points essentiels du programme de grammaire de quatrième moderne.

POÉSIE

Le programme d'anglais troisième langue de troisième moderne.

RHÉTORIQUE

Le programme d'anglais troisième langue de seconde moderne. Insister sur la partie littéraire.

HUMANITÉS ANCIENNES

ANGLAIS TROISIÈME LANGUE

Cycle de 3 ans

TROISIÈME

Le programme d'anglais troisième langue de cinquième moderne.

POÉSIE

Le programme d'anglais troisième langue de quatrième moderne.

RHÉTORIQUE

Le programme d'anglais troisième langue de troisième moderne.

Note concernant la méthode

On suggère, tout au moins pour l'anglais troisième langue, cycle de trois ans, de ne pas recourir aux manuels employés dans la classe moderne dont on emprunte le programme. L'âge des élèves s'accommoderait mieux d'un cours pour « grands commençants », à progression plus rapide, utilisant assez tôt des textes littéraires.

Il existe, à titre d'exemple :

CARPENTIER-FIALIP, *L'Anglais vivant, Grands commençants*, Éd. Hachette, avec grammaire.

BIBLIOGRAPHIE

Choix de livres utiles

ALLEN, W. STANNARD, *Living English Structure, A practice Book for foreign Students & Key*, 1951.

CLARK, ARTHUR MELVILLE, *Spoken English, An idiomatic Grammar for foreign Students*, Edinburgh, London, Oliver & Boyd, 2d ed., 1947.

FOWLER, H. G., *Dictionary of Modern English Usage*, Oxford, University Press.

GROOTAERS, L., *Leuvense Bijdragen*, Heverlee, 162, chaussée de Namur.

HART, J. D., *Oxford Companion to American Literature*, Oxford, Clarendon Press, 1941.

HARVEY, *English Literature*, Oxford, University Press.

JESPERSON, O., *Essentials of English Grammar*, London, Allen & Unwain.

JONES, D., *An English Pronouncing Dictionary*, Bruxelles, Didier.

KRUISINGA, E., *A Handbook of Present-Day English*, Groningen, Noordhoff.

KRUISINGA, E., and ERADES, P. A., *An English Grammar*, Groningen, Noordhoff.

LEGOUIS, E., and CAZAMIAN, L., *History of English Literature*, London, Dent and Son, dern. édit., 1948 — Dépôt : Bruxelles, Didier.

SANDVOORT, R. W., *A Handbook of English Grammar*, Groningen, Wolters, 1953. Traduction française : Lyon, Collection des Langues du Monde.

ALLEMAND

CINQUIÈME MODERNE — DEUXIÈME MOYENNE

Orthophonie

Règles essentielles pour la prononciation des voyelles, consonnes, diphtongues, sons nouveaux (Ich- et Ach-Laut, s, z, v, w, ai, ei, eu). Nombreux exercices de prononciation.

Grammaire

Les articles. Les genres des substantifs. Les verbes *sein*, *haben*, et les autres auxiliaires au présent de l'indicatif. Les adjectifs attributs. La déclinaison forte des substantifs. Les prépositions courantes. Les verbes faibles au présent, à l'imparfait et au participe passé. La négation. L'inversion.

Vocabulaire

Centre d'intérêt : école, famille, rue, saisons, etc. Si possible, une histoire suivie adaptée à la mentalité de l'élève, p. ex. l'histoire et la vie d'un garçon, d'une fillette.

Exercices

Oraux et écrits. Exercices d'imitation, de lexicologie et de phraséologie après le corps de la leçon.

Pour les travaux à domicile, pas de traduction de l'allemand en français.

Lectures

Vers la fin de l'année, lectures cursives en classe. Lectures à domicile.

QUATRIÈME MODERNE — PREMIÈRE MOYENNE

Orthophonie

Cfr cinquième. Insister davantage sur l'accentuation et l'intonation.

Grammaire

Révision de la matière de l'année précédente. Déclinaison des adjectifs qualificatifs. Conjugaison des verbes faibles, des verbes forts, des verbes auxiliaires. Voix passive. Les pronoms. Pluriel des substantifs.

Construction de la subordonnée.

Vocabulaire

Nouveaux centres d'intérêt (ville, village, fêtes, jeunesse).

Exercices

Les mêmes que précédemment, de plus quelques petites compositions d'imitation préparées en classe.

Lectures

Lectures cursives en classe. Lectures à domicile.

TROISIÈME MODERNE

Orthophonie

Cfr cinquième et quatrième. Insister sur les principales difficultés.

Grammaire

Terminer la matière de l'année précédente.

Ensuite, en détail :

Le pluriel des substantifs. Cas compliqués (déclinaisons, accords, adjectifs employés substantivement). Les degrés de comparaison. Les verbes composés ; les verbes irréguliers. Le mode conditionnel et le mode subjonctif. Le discours indirect.

Vocabulaire

Centres d'intérêt relatifs à la culture, à la vie sociale, au folklore, à l'histoire, aux légendes, à la géographie, voire à la littérature de l'Allemagne.

Exercices

Cfr classes précédentes. De plus, des résumés de lectures, compositions d'imitation, courtes narrations (faits quotidiens, contes) préparées par le professeur. Initiation au style épistolaire.

Lectures

Lectures cursives en classe. Lectures à domicile. Éventuellement, petites causeries sur des lectures faites, avec exercices de prononciation expressive ou de dramatisation.

SECONDE MODERNE

Orthophonie

Cfr classes précédentes. Le professeur veillera à l'orthophonie dans les textes ; causeries et conversations.

Grammaire

Revision systématique des points essentiels.

Vocabulaire

Mots en rapport avec la vie culturelle allemande sous tous ses aspects et avec les grands événements de l'histoire allemande.

Exercices

Compositions d'imitation, résumés de lectures, analyses de caractères ou d'actions dramatiques à l'occasion de textes étudiés (le professeur indiquera au préalable le vocabulaire spécial, s'il y a lieu).

Lectures

Lecture cursive de textes se rapportant aux périodes de l'histoire littéraire étudiée. Lecture expliquée d'un chef-d'œuvre (p. ex. de GOETHE, SCHILLER, UHLAND). Lectures à domicile.

Histoire littéraire

Aperçu très sommaire des grands courants littéraires depuis les origines jusqu'au romantisme.

Allemand commercial et langue scientifique

Exercices de lettres commerciales usuelles. Lecture d'extraits d'ouvrages techniques propres à initier les élèves à la consultation d'ouvrages scientifiques dans les universités ou instituts supérieurs.

PREMIÈRE MODERNE

Orthophonie

Cfr classe de seconde.

Grammaire

Révision occasionnelle. Expressions idiomatiques.

Vocabulaire

Cfr classe de seconde.

Exercices

Cfr classe de seconde.

Lectures

Lecture cursive de textes se rapportant aux périodes de l'histoire littéraire étudiées. Lecture expliquée d'un chef-d'œuvre (p. ex. *Peter Schlemihl, Das Lied von der Glocke, Hermann und Dorothea, Wilhelm Tell, Minna von Barnhelm*).

Histoire littéraire

Aperçu très sommaire des grands courants littéraires depuis le romantisme jusqu'à l'époque contemporaine.

Allemand commercial et langue scientifique

Cfr classe de seconde.

ADAPTATION DU PROGRAMME

Que la langue allemande soit considérée comme deuxième, troisième ou quatrième langue, sa didactique ne varie guère. Il faut toujours commencer par les éléments de base : orthophonie, grammaire, vocabulaire. Seuls, le but qu'on envisage, le nombre d'heures de cours, la maturité des élèves, peuvent amener le professeur à accélérer ou à ralentir la marche du cours, à choisir des textes « pratiques » ou culturels, à s'attarder davantage à la grammaire ou à tel genre d'exercices.

La structure du programme reste essentiellement la même : d'abord des connaissances « pratiques » suffisantes pour aborder les sujets culturels.

En règle générale, il faut compter trois années pour les élèves moyens de douze à quinze ans, pour la partie pratique. Par conséquent, les élèves des écoles moyennes ou ceux du degré inférieur des humanités ne dépasseront jamais ce stade. La matière de ces trois années constitue, pour ainsi dire, un cours complet de langue allemande (prononciation, vocabulaire très usuel, grammaire générale).

Programme de 4 ans

Allemand troisième langue en humanités anciennes

Le programme de base des trois premières années sera maintenu, mais on pourra avancer plus rapidement, vu la plus grande maturité des élèves. La grammaire sera limitée à l'essentiel et on accordera plus de temps aux lectures cursives en classe. La dernière année sera consacrée intégralement à l'étude de la culture et de la littérature allemande.

Programme de 3 ans

Allemand troisième ou quatrième langue en humanités anciennes, quatrième langue en humanités modernes scientifiques ou économiques

On s'efforcera de voir l'essentiel du programme de base de trois années en deux ans, suivant le nombre d'heures de cours dont on dispose : 3 ou 2 en économiques, 1 en latines et en scientifiques.

La dernière année sera consacrée à l'étude de la culture et de la littérature allemandes.

Programme de 2 ans

Cours facultatif

On verra l'essentiel du programme de base et on consacrera le dernier trimestre de la deuxième année à l'étude culturelle et littéraire.

ALLEMAND DEUXIÈME LANGUE

Le programme des trois premières années du cours de 5 ans sera reporté sur le cycle inférieur en approfondissant les particularités grammaticales et en étendant le vocabulaire. Les exercices seront beaucoup plus nombreux.

La troisième sera consacrée à l'étude de la stylistique et de la composition. On y fera d'abondantes lectures cursives et des exercices oraux.

Les deux dernières années seront entièrement réservées à l'étude des grands courants littéraires et à l'explication de chefs-d'œuvre classiques, romantiques et modernes.

HUMANITÉS ANCIENNES

ALLEMAND TROISIÈME LANGUE

(Voir cours de 4 ans)

QUATRIÈME

Le programme d'allemand troisième langue de cinquième moderne.

TROISIÈME

Le programme d'allemand troisième langue de cinquième moderne et les points essentiels du programme de grammaire de quatrième moderne.

POÉSIE

Le programme d'allemand troisième langue de quatrième moderne et le programme de grammaire de troisième moderne.

Le programme littéraire de troisième moderne.

RHÉTORIQUE

Le programme d'allemand troisième langue de deuxième moderne. Insister sur la partie littéraire.

HUMANITÉS ANCIENNES

ALLEMAND QUATRIÈME LANGUE

(*Voir cours de 3 ans*)

TROISIÈME

Le programme d'allemand troisième langue de cinquième moderne.

POÉSIE

Le programme adapté d'allemand troisième langue de quatrième moderne.

RHÉTORIQUE

Le programme d'allemand troisième langue de troisième moderne. Insister sur la partie littéraire.

BIBLIOGRAPHIE

Choix de livres utiles

AMMON, HERMANN, Dr, *Deutsche Literaturgeschichte in Frage und Antwort, I. Teil : Von den Anfängen bis Luther, II. Teil : Von Luther bis zur Gegenwart*, Bonn, Éditions Dümmler.

BASLER, OTTO, Dr, *Der Grosze Duden, Grammatik der Deutschen Sprache*, Leipzig, Éditions du Bibliographisches Institut.

BOESCH, B., *Deutsche Literaturgeschichte in Grundzügen*, Bern.

DER SPRACH-BROCKHAUS, *Deutsches Bilderwörterbuch für jedermann*, Wiesbaden, E. Brockhaus, 1949.

DÜNTZER, H., *Erläuterungen zu den deutschen Klassikern*, Leipzig, Ed. Wartig's Verlag E. Hopke.

FRICKE, GERHARD, *Geschichte der Deutschen Dichtung*, Tübingen, Éditions Matthiesen.

GROOTAERS, L., *Leuvense Bijdragen*, Heverlee, 162, chaussée de Namur.

HEEMSTRA, J., *Deutsche Grammatik für Niederländer bearbeitet*, Groningen.

KÖNIGS, W., *Erläuterungen zu den Klassikern*, Leipzig, Ed. Wartig's Verlag E. Hopke.

Aufgaben aus klassiken Dramen, Epen und Romanen (erweiterte Dispositiones), *ibid.*

MAHRHOLZ, W., *Deutsche Literatur der Gegenwart*, Sieben-Stäbe Verlag, Berlin.

MARTINI, F., *Deutsche Literaturgeschichte von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Stuttgart.

PETERSEN, *Deutsche Literaturgeschichte in Grundzügen*, Bern.

SCHENKER-HASSLER, *Einführung in die deutsche Literatur*, Lausanne, Librairie Payot.

SCHERER, WALZEL, SCHULTZ, *Geschichte der deutschen Literatur mit Fortsetzung bis zur Gegenwart*, Wien.

SPRUYT, H. C., *Hochdeutsche Sprachlehre für Niederländer*, Groningen, Noordhoff.

ULENS, L., FR. ULENS-DE VREESE, *Deutsche Sprachlehre mit Übungen für höhere Lehranstalten*, Gand, Éditions Norma.

VAN DOORSSELAER, O., *Nachschlagebuch*, Bruxelles, Éditions Vanderlinden.

VOGT, FR., und KOCH, M., *Geschichte der deutschen Literatur*, Leipzig, 3 Bände.

Wirkendes Wort, Düsseldorf, Pädagogischer Verlag Schwann.

HISTOIRE

AVANT-PROPOS

Ce programme est composé à l'usage des professeurs. La terminologie employée n'est pas à la portée des élèves et sa présentation laisse aux professeurs le soin d'employer eux-mêmes les méthodes intuitives et actives requises pour un enseignement valable dans les classes moyennes inférieures. Tout au plus, pour ces dernières, le programme souligne-t-il la grande importance qu'il faut accorder à tel ou tel centre d'intérêt : faits saillants, personnages plus spectaculaires.

Deux méthodes générales sont possibles pour enseigner l'histoire : celle qui distribue la matière tout au long des humanités réservant chacune des époques à une des classes et fixant l'étude de l'histoire de Belgique en rhétorique, c'est le cycle unique ; l'autre méthode consiste à voir deux fois la matière au cours des humanités, c'est le cycle double. Pour permettre d'adopter l'une ou l'autre, deux programmes différents ont été composés. Pour assurer l'étude complète des matières, le programme indique le nombre d'heures à consacrer à chacune des parties importantes.

Le *cycle unique* assure une étude plus aisée en permettant de s'attarder durant une année sur chaque époque ; il respecte, sans mélange, le tracé chronologique des événements et, en plaçant une étude exhaustive de l'histoire de Belgique en rhétorique, il facilite, comme il le convient au sortir des classes, une révision utile des grands faits de l'histoire européenne. Le programme du cycle unique adopte les divisions traditionnelles : l'antiquité en sixième et cinquième, le Moyen Âge (V^e^ siècle au XVI^e^) en quatrième, les temps modernes (XVI^e^ siècle à 1789) en troisième, les temps contemporains jusqu'à nos jours en seconde et l'histoire de Belgique et du Congo en rhétorique ou première.

Le *cycle double* permet de mieux adapter l'enseignement à la capacité intellectuelle des élèves, insistant la première fois sur les faits, la seconde fois sur leur enchaînement et sur la civilisation.

Dans un cycle double, la rapidité de la vision historique, l'étendue de la matière, le manque de préparation à la compréhension des auteurs et des allusions historiques faites dans les exercices latins et grecs peuvent facilement être corrigés si le professeur d'histoire s'en tient à la matière et à la distribution

horaire fixée par le programme et si le professeur de langue illustre rapidement par quelques données historiques les noms et les événements que les textes mentionnent. Ce sera un centre d'intérêt pour l'étude du latin et du grec et un moyen de coordination des branches enseignées.

Le cycle double, tel que le programme le propose, répartit les matières d'une façon nouvelle.

En sixième (première moyenne) est étudiée l'histoire universelle depuis le V^e siècle après Jésus-Christ jusqu'en 1648, en cinquième (deuxième moyenne) l'histoire de 1648 à nos jours (1).

Avec l'étude de l'antiquité, placée en quatrième (troisième moyenne), l'élève aborde le second cycle. Son intelligence plus développée lui permet de tirer meilleur profit d'une étude qui le prépare directement à la lecture des grands auteurs classiques.

En troisième, l'élève étudie l'histoire du Moyen Âge et des temps modernes jusqu'en 1648, en seconde, celle des temps modernes depuis 1648 et l'époque contemporaine, en rhétorique l'histoire de Belgique et du Congo.

Les jeunes gens du XX^e siècle doivent bien connaître l'histoire contemporaine et les courants d'idées dont les nations et les individus vivent aujourd'hui. L'exposé des événements les plus récents ne sera donc pas négligé. Certaines périodes de l'histoire du XVIII^e et du XIX^e siècle ne demandent plus aujourd'hui le même développement qu'il y a cinquante ans.

Tant dans le premier que dans le second cycle le professeur indiquera les répercussions des événements internationaux — ceux de l'équilibre européen par exemple — sur le fait belge.

Un cours systématique d'histoire de Belgique s'impose en rhétorique, tant des éléments qui, dans le passé, ont assuré et préparé la cohésion nationale de la future Belgique que des événements qui se sont produits depuis la révolution de 1830.

Cette dernière période — l'histoire de la Belgique indépendante —, trop facilement négligée jusqu'ici, est la plus importante et la plus utile, même et surtout pour l'éducation civique. Le

(1) En 1648, l'absolutisme a conquis définitivement la plupart des pays de l'Europe ; c'est la fin des guerres de religion et la stabilisation des territoires conquis par les catholiques et les protestants ; l'Église catholique a repris son influence sur la civilisation occidentale mais un courant d'idées se fait jour qui va lentement conduire à la laïcisation de notre société ; l'Angleterre, la France et les Pays-Bas ont jeté les fondements de leur empire colonial ; les états s'orientent vers des formes d'économie nationale ; autant de traits qui justifient le choix de l'année 1648 comme charnière entre deux périodes d'histoire.

professeur initiera ses élèves à l'étude des institutions nationales et du droit constitutionnel, il portera une attention particulière à l'effort belge au Congo et à l'organisation de la colonie. Un minimum de 25 heures de classe paraît nécessaire à une explication sérieuse de l'histoire de la Belgique indépendante.

* * *

Pour les écoles moyennes, le programme d'histoire à adopter est nécessairement celui du cycle double (sixième, cinquième, quatrième). Il est loisible aux professeurs, d'accord avec l'inspection et la direction de l'établissement, de modifier le programme de la troisième moyenne. Ils pourront ne consacrer qu'un trimestre à l'étude de l'antiquité et faire connaître, durant le second et le troisième trimestre, celle de la Belgique et du Congo. Ils prendront comme base de leur enseignement pour l'antiquité le programme de la quatrième des humanités et pour l'histoire de la Belgique et du Congo celui de rhétorique.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

But de l'enseignement de l'Histoire

L'étude de l'histoire doit permettre à l'homme de profiter de la grande leçon du passé. Elle nous révèle l'origine et le développement des civilisations, de la nôtre en particulier, nous montre des erreurs à éviter et des vérités dont il faudra tenir compte ; elle approfondit la connaissance de l'homme et contribue à éveiller chez l'élève le sens social, le goût d'une saine et noble politique, l'ardeur patriotique, le sens de la solidarité internationale et l'amour profond de l'Église.

Cependant, comme l'histoire n'est pas une construction artificielle, elle doit toujours être objective, fondée sur le réel ; elle doit servir, surtout en rhétorique, à développer chez les élèves l'esprit de critique ; en exaltant les gloires patriotiques, elle doit rester impartiale et vraie ; c'est avec circonspection que le programme dégagera dans le cours de l'histoire l'aspect providentiel qui respecte la liberté de l'homme.

Directives

Surtout dans les classes inférieures, l'enseignement de l'histoire sera *intuitif*, il partira du connu pour s'avancer vers l'inconnu, il répondra à l'intérêt de l'élève par l'emploi de la méthode active, la seule valable quand elle est possible.

On utilisera l'histoire locale. Un monument historique de l'endroit, abbaye, château-fort, etc., servira de point de départ, ou de centre d'intérêt, sans abus toutefois, sans rien forcer et sans négliger de prendre des exemples hors de la région de l'école.

On posera des questions : « Que devait faire Louis XIV ? On lui offrait pour un de ses fils la couronne d'Espagne. S'il acceptait, c'était le risque de la guerre, car il devenait trop puissant et suscitait la jalousie et l'inquiétude des autres états. Mais d'autre part refuse-t-on un pareil cadeau ? Que faire ? Qu'auriez-vous fait ? » Souvent le maître suscitera des questions en préparant lui-même la réponse que l'élève donnera.

L'exposé du maître, partie principale du cours, sera *clair* et ne se perdra pas dans une multitude de détails inutiles, batailles, dates, villes, etc. Cependant, une anecdote même amusante n'est pas un détail inutile et la petite histoire aide à goûter et à apprendre la grande histoire.

Ce n'est pas qu'il faille bannir tout effort, mais simplement l'effort inutile et l'encombrement.

L'enseignement devra être *synthétique* et encore qu'une anecdote célèbre contribue grandement à enchaîner et à enregistrer les faits, l'on veillera à ne pas surcharger la mémoire et à dégager les grandes lignes, les traits qui ont une valeur historique, qui ont une incidence sur la marche des événements ou qui sont indispensables à leur intelligence.

Il importe de fixer l'essentiel. Un sommaire qui suivra les données du manuel sera inscrit au tableau noir et, au besoin, souligné proprement dans le manuel ou transcrit dans un cahier.

Le maître *ne dictera pas* un cours. Il ne se contentera pas de faire lire le manuel, quitte à ajouter de-ci de-là quelques explications. Il devra donner cours, se montrer actif et rendre actifs ses élèves.

Il importe que le maître *localise* avec soin les faits historiques (événements, hommes, monuments) dont il parle. Cette localisation sera géographique et chronologique (pour les hommes on les situera également dans leur milieu social et familial).

On utilisera les *cartes historiques murales* et l'on s'efforcera de procurer aux élèves des *atlas historiques*. Au besoin, avec discrétion et prudence, on pourra demander à ceux-ci de composer des cartes historiques. La localisation dans le temps peut en sixième latine ou en première moyenne se faire comme à l'école primaire en indiquant au tableau noir sur une ligne horizontale la succession chronologique des faits essentiels. Plus tard, sans abandonner cette méthode tout à fait élémentaire, on procédera au tableau, suivant la verticale et l'on adjoindra sur la même ligne horizontale d'autres faits ou noms importants de la même période.

Dans l'exposé on aura toujours soin de rappeler, de manière vivante mais sans digression, d'autres événements, *points de repère*, qui se sont passés en même temps ou presque.

L'on se servira fréquemment des connaissances des élèves acquises dans les autres cours. On leur dira que l'on étudie l'époque de tel auteur (Virgile, Tacite) qui leur est familier ou

bien l'époque qui correspond à telle période étudiée dans leur « Histoire Sainte » à l'école primaire. Il appartient, en effet, au professeur d'histoire de mettre en ordre chronologique toutes les connaissances historiques que possède l'élève. Si ces connaissances sont peu exactes, on rectifiera ou l'on précisera, mais il faut les utiliser et les localiser sans jamais les dédaigner.

Marche de la leçon

1. Lien avec la leçon précédente par un bref rappel sous forme d'interrogation (se mettre dans l'ambiance).

2. Comme point de départ, fondement concret, ou si l'on veut, centre d'intérêt, le professeur affichera une gravure ou évoquera devant ses élèves un monument local (Palais des Comtes à Gand, Palais des Princes à Liège). Il reviendra sans cesse à cet élément concret, sans rien forcer pourtant.

3. Exposé de la leçon du jour, exposé animé, vivant, parfois enthousiaste (on se servira de projections fixes ou animées, d'anecdotes, à condition qu'elles soient bien à leur place, pas trop longues et que, loin de distraire, par un récit fort long, elles illustrent vraiment l'exposé).

Le professeur interrogera, s'efforcera de susciter l'intérêt, de faire découvrir par l'élève « ce qui devait presque fatalement arriver », permettra à l'élève d'émettre un avis, une appréciation, à condition que tout cela se fasse dans l'ordre et la discipline.

4. À mesure que la leçon se déroule, le professeur en composera le sommaire au tableau noir. Les élèves en prendront note dans leur cahier d'histoire, cahier soigneusement contrôlé par le maître.

Travaux personnels

La classe d'histoire trouvera un heureux complément dans des travaux personnels, faits, soit en classe sous la direction du professeur, soit à domicile.

a) En classe :

Ces travaux pourraient se faire en équipes. Les élèves étudieraient une époque à différents points de vue, chaque chef de groupe rendrait ensuite compte du travail accompli. Le professeur encouragera le travail, le dirigera et le contrôlera.

Dans les classes supérieures les élèves seront amenés à découvrir l'essentiel d'un cours, à en composer la synthèse.

De petites causeries historiques en classe ou dans des cercles d'études sont à conseiller.

b) À domicile :

On s'assurera que l'élève puisse disposer de quelques matériaux indispensables : dictionnaires historiques, etc...

Pour les petits on se contentera d'une recherche dans le manuel, du résumé d'une petite lecture ou d'une carte historique portée sur carte muette, d'un tableau des dates les plus importantes.

Pour les grands, on exigera, en fournissant la documentation ou en indiquant une documentation facile à obtenir, un travail plus approfondi sur une question intéressante. Le plan sera contrôlé et au besoin rectifié par le maître. L'élève favorisé par les circonstances en profitera largement, pour le plus grand bien de la classe.

Visites guidées

Le professeur fera des visites guidées et bien préparées de monuments, de musées archéologiques et de bibliothèques.

On leur fera connaître quelque peu les grandes bibliothèques, les répertoires historiques, la façon de découvrir une bibliographie sur une question déterminée, les archives et leurs richesses. Il s'agit simplement d'une initiation et non d'un cours suivi.

Le professeur mettra à la disposition des plus grands des livres de base qui leur donneront le sens de l'histoire.

Cahier d'histoire

Des cahiers ornés de vignettes et de dessins, peuvent contribuer dans les classes inférieures à donner le goût de l'histoire.

Les cahiers contiendront les sommaires écrits au tableau et les travaux personnels des élèves. On peut utiliser les questionnaires de certains manuels. On peut à la rigueur composer quelques questions en vue d'une révision ou d'un examen mais on n'emploiera jamais la méthode du catéchisme. Le cahier sera sérieusement contrôlé.

Lectures

On engagera l'élève à lire des livres traitant des sujets d'histoire. On lui indiquera les livres utiles et on lui en procurera.

PROGRAMME

CYCLE UNIQUE

SIXIÈME

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS L'ORIENT — LA GRÈCE

Remarque préliminaire

Les nombreuses découvertes faites ces derniers temps dans le Proche Orient ont considérablement enrichi notre connaissance de l'histoire de ces régions.

Le programme ici présenté est intentionnellement très développé. Il veut aider les professeurs à se faire une idée claire de la suite des événements.

Certains chapitres de ce programme paraîtront trop difficiles pour des enfants de 12 ans. On pourra utilement s'en inspirer dans l'interprétation du programme proposé pour le cycle double. Il était utile cependant de montrer dès le premier contact avec l'histoire l'esprit dans lequel l'étude de cette discipline doit être envisagée.

Les professeurs insisteront surtout sur :

1) la formation des grands États (livre I),

2) la thalassocratie crétoise et l'expansion achéenne (livre II, section II, chapitre 3),

3) l'histoire des Hébreux et de la Phénicie (livre II, section III, chapitres 2 et 3),

4) la succession des grands empires (livre III),

5) l'histoire de Grèce (livres IV, V et VI).

Il ne sera pas difficile de montrer aux élèves à l'aide d'une carte les bouleversements provoqués par les migrations des peuples (livre II, section I, chapitres 1 et 2 ; section III, chapitre 1).

À l'aide du programme, les professeurs qui le souhaiteraient pourront grouper les événements principaux autour des centres d'intérêt traditionnels :

1) *l'Égypte* : son histoire politique,
sa civilisation,

2) *le Proche Orient* : Babyloniens et Assyriens,
la Phénicie,
le peuple hébreu,
les Mèdes et les Perses,
la civilisation de chacun de ces peuples.

3) *la Grèce.*

Le professeur pourra consacrer une leçon à expliquer d'une façon très concrète la façon dont nous parvenons à connaître l'antiquité et une autre à la préhistoire :

Connaissance de l'antiquité :

1. Sources monumentales : archéologie,
céramique,
numismatique.
2. Sources écrites : *a)* histoire de l'écriture,
b) épigraphie, science du livre (papyrus, parchemin).

La Préhistoire (étudiée à travers la préhistoire de Belgique) :

Âge de la pierre :

âge paléolithique
inférieur (homme de Spy),
supérieur (homme de Cro-Magnon),
âge néolithique : cadre, homme, civilisation ;

Âge des métaux :

âge du cuivre,
âge du bronze,
âge du fer,
chez nous et dans les civilisations méditerranéennes.

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS L'ORIENT — LA GRÈCE

Introduction

Le berceau des premières civilisations.
Géographie physique et humaine.

2 cours *a.* Le monde continental :
1. Le Croissant fertile : le bassin du Nil, la Mésopotamie, le couloir syro-palestinien.
2. La zone des déserts du sud : Syrie et Arabie.
3. La zone des plateaux et des vallées montagneuses : de l'Asie-Mineure à l'Iran.

b. Le monde maritime :
La Grèce. Les îles de la Méditerranée orientale.

Livre I

La formation des grands États

1 cours *Chapitre I. L'Égypte*

a. Formation des royaumes d'Égypte.
Nomadisme. Clans. Nomes. Les royaumes centralisé de Basse-Égypte et féodal de Haute-Égypte.

b. Le royaume memphite (3000-3200).
Hégémonie d'abord libérale, puis absolutiste (Khéops-Képhren-Mykérines). Retour progressif à la féodalisation.

c. Le premier Empire thébain (200-1800) : unité politique et morale.

1 cours *Chapitre II. L'Asie*

a. Premières traces de civilisation en Elam (Suse), Asie-Mineure, Syrie, Palestine.

b. La Mésopotamie.
Clans. Cités. Sumériens et Akkadiens (Sargon Naram-Sin). Création du premier royaume de Babylonie et œuvre d'Hammourabi (2123-2081).

1 cours *Chapitre III. Le Monde égéen*

a. La Grèce, les Iles.
La Crète : âge de la pierre — 6000 à 3000,
âge du cuivre — 3000 à 2400,
âge du bronze — 2400 à 1750.

b. Extension de la navigation et des routes maritimes.

Livre II

Les migrations indo-européennes
Équilibre instable des grands États

Section I

Bouleversement du monde oriental

1 cours *Chapitre I. Pénétration des Aryens dans la zone des plateaux et des vallées montagneuses*

Origines des Aryens.
Fond commun de civilisation.
Migrations :
Hittites en Cappadoce ;
Achéens en Grèce et en Asie-Mineure ;
Mitanniens et Hourrites en Arménie et Monts Zagreus ;
Mèdes et Perses en Iran ;
Tokhariens au Turkestan.

Chapitre II. Poussée intérieure vers le Croissant fertile

a. Ruine de l'empire babylonien par les Kassites.
b. Les Hyksos s'emparent de l'Égypte.

Section II

Le compromis égypto-hittite
La Thalassocratie crétoise

3 cours *Chapitre I. a. Riposte de l'Égypte* :

Le Nouvel Empire thébain.
Hégémonie de l'Égypte (Thoutmès III — Amenophis IV).
b. Civilisation égyptienne :
Puissance politique, organisation sociale, religion, arts.

1 cours *Chapitre II. Puissance croissante et rivalités des Hittites*

Entente égypto-hittite de 1278.
Le menace assyrienne.

4 cours *Chapitre III. La Thalassocratie crétoise et l'expansion achéenne*

a. Âge minoen (1750-1400). La légende du roi Minos.
Race, puissance maritime, organisation politique et sociale, habitation, arts et culture, religion.
La crétisation du monde achéen.

b. Âge mycénien (1400-1200) : Prépondérance de l'Argolide.
1. Soulèvement des Achéens (Légende du Minotaure). Civilisation, langue, organisation politique et sociale, mœurs et habitation.
2. Aire d'extension du monde achéen (Mer Égée, Asie Mineure ; légende des Argonautes, Guerre de Troie).

Section III

Nouvel ébranlement et ruine des grands États
Apogée des petits peuples

1 cours *Chapitre I. Migrations des « Gens de la mer »*

a. Démembrement de l'Empire égyptien et féodalisation intérieure.
b. Effondrement des Hittites.
c. Décadence de Babylone ; l'Assyrie sur la défensive.
d. Fin de la Thalassocratie crétoise.
e. Émigrations étrusques vers l'Italie centrale.
f. Indépendance du couloir syro-palestinien (Hébreux-Phénicie).

4 cours *Chapitre II. Histoire du peuple élu — Les Hébreux*

a. Milieu physique (Palestine), humain (Hébreux), littéraire (Bible).
b. Histoire :
1. Nomadisme (les patriarches : Abraham — Joseph en Égypte — Moïse).
2. Période des Juges et conquête de la Palestine.
3. Royauté et période d'expansion.
David (conquêtes) — Salomon (empire, organisation de la justice, commerce, Temple de Jérusalem).
4. Décadence :
a. Schisme (Israel-Juda).
b. Menaces extérieures (captivité).
c. Les prophètes et le Messie.

2 cours *Chapitre III. La Phénicie, nouvelle puissance maritime — Découverte de l'Occident*

a. Géographie physique et humaine.
b. Histoire :
Période de Sidon XV-XIII ;
Période de Tyr : apogée orientale, Hiram ;
L'héritage carthaginois.
c. Civilisation :

2o cours Fin du 1e trim. marine, colonie, commerce, industrie ; culture (alphabet) ; religion des Phéniciens.

Livre III

L'Orient classique
Vers un empire universel
Situation en Orient

3 cours *Chapitre I. L'Empire assyrien IX-VII*

Formation, caractère.
Apogée : Sennachérib, Assourbanipal.
Faiblesses de l'Empire assyrien.

Chapitre II. L'Empire babylonien VII-VI — Nabuchodonosor

Chapitre III. La civilisation chaldéenne

Religion, science, arts : palais, temples, sculpture.

3 cours *Chapitre IV. L'empire universel des Perses*

Les Mèdes : Domaine de Cyaxare.
Les Perses :

1. Conquêtes : Cyrus, Cambyse, Darius.
2. Civilisation : organisation politique, religion, morale, mœurs et éducation, art perse.

Livre IV

Formation de la Grèce hellénique

2 cours *Chapitre I. Invasion des Doriens*

a. Caractère et extension des invasions doriennes (carte de la Grèce). Place et rôle de l'Ionie.

b. Évolution générale de la civilisation du XII-VIII[e] : du clan à la polis, de la royauté à l'aristocratie, du régime pastoral au commerce organisé.

c. Oligarchies.
Causes et histoire de la colonisation du VIII[e] au VI[e] s.
Fondation d'une colonie, caractères.

1 cours *Chapitre II. Évolution des cités grecques*

a. Les cités rurales.

b. Les cités commerçantes (Asie-Mineure, Isthme, Grande-Grèce).
Naissance de l'industrie, commerce, monnaie.
Âge de la bourgeoisie et de la tyrannie.

2 cours *Chapitre III. Sparte, puissance continentale et militaire*

Origine de la ville caserne, organisation politique, sociale et économique, éducation.
Ligue du Péloponèse.

2 cours *Chapitre IV. Athènes, cité maritime et commerciale, ébauche sa puissance*

a. Cadre géographique : l'Attique et Athènes.
b. Évolution : royauté, Eupatrides et Dracon, Solon, Pisistrate, Clisthène et la démocratie.

Chapitre V. L'expansion coloniale

a. Causes de la colonisation.
b. Les créations coloniales ; régime imposé.
c. Profits et retentissements sur la métropole.

4 cours *Chapitre VI. Unité morale de la Grèce*

a. Langue et vie littéraire.
b. La religion (dieux et héros) ; jeux.
c. Les arts.
d. Les mœurs.

Livre V

La Grèce classique

3 cours *Chapitre I. Les guerres médiques et l'hégémonie politique d'Athènes*

a. Darius et la première guerre médique : occasion, expédition de Mardonies, Marathon (Miltiade).
b. Xerxès et la politique de Thémistocle. Les Thermopyles et Salamine. Platées (Pausanias) et Mycale.
c. Aristide et la confédération de Dèles. Cimon et l'empire athénien. Traité de Kallias.

40 cours
Fin du 2e trim.

10 cours *Chapitre II. L'âge d'or* (470-433)

a. Périclès : l'homme, sa politique, son œuvre.
b. Vie publique : la démocratie athénienne, organisation politique et sociale, l'impérialisme athénien.
c. Vie privée, ville, famille, habitation, costume, éducation.
d. Rayonnement spirituel d'Athènes :
1. Tendances nouvelles de la religion, grandes fêtes ;
2. Les Lettres ;
3. Les Arts.

4 cours *Chapitre III. Épuisement de la Grèce et luttes fratricides* (431-404)

a. Déclin de la cité au IVe s.
b. Sparte contre Athènes :
1. Guerre de dix ans. Cléon, bataille de Sphactérie. Paix de Nicias.
2. Alcibiade et expédition de Sicile.

3. Guerre de Décélie (413-404).
   Aegos-Potamos. Lysandre et Pausanias. Trente tyrans.
4. Tyrannie de Sparte. Restauration de la démocratie à Athènes ; mort de Socrate. Expédition des 10.000. Agésilas.

c. Thèbes contre Sparte :
1. La Béotie et sa constitution.
2. Pélopidas et Épaminondas. Leuctres et Mantinée.

d. La Grèce d'Occident :
Hégémonie de Syracuse. Denys l'ancien. Denys le jeune. Timoléon.
La croissance politique et économique de l'Occident.

Livre VI

L'Hellénisation du Monde antique

(IV[e] s. à 146)

Chapitre I. L'unité grecque réalisée par la Macédoine
Philippe de Macédoine (peuple, armée, diplomatie).
Démosthène contre Eschine. Guerre sacrée. Chéronée (338). Congrès de Corinthe.

Chapitre II. La conquête de l'Asie
a. Expédition et Empire d'Alexandre.
b. Politique de fusion.

Chapitre III. Démembrement de l'Empire d'Alexandre
a. Les royaumes hellénistiques : Lagides, Seleucides, Antigonides.
b. Diffusion de la civilisation grecque.
Trois centres intellectuels : Alexandrie, Antioche, Pergame.

6 cours *Chapitre IV. La civilisation hellénistique*
1. Les conditions nouvelles de la vie politique et sociale.
2. Cosmopolitisme de la langue et de la vie des lettres.
3. Progrès des recherches scientifiques.
4. Le cosmopolitisme religieux.
5. La vie morale.
6. Tendances nouvelles dans les arts.

Chapitre V. L'Orient et la Grèce à la veille de la conquête romaine
a. L'Orient.
En Grèce : Étoliens et Achéens.
Philopoemen : le dernier grec.

60 cours *b.* La conquête romaine.

Conclusion

Ce que la civilisation européenne doit à l'Orient et à la Grèce.

CINQIÈME

HISTOIRE ROMAINE

Livre I

Les origines — Rome sous les rois

1 cours *Introduction*

Description géographique de l'Italie.

2 cours *Chapitre I. Origines et peuplement de l'Italie*

a. Âge paléolithique, âge néolithique, âge du cuivre (Ligures), âge du bronze (Indo-Européens).
Premier ban : civilisation des Terramares.
Âge du fer : 2e ban ou les Villanoviens.

b. Les Étrusques : empire, civilisation, religion.

c. Les Grecs d'Italie.

2 cours *Chapitre II. Fondation de la ville de Rome et les rois.*

a. La légende des rois.

b. Essai d'explication : fusion des Latins, Sabins, Étrusques.

c. Création par les Étrusques d'une civilisation urbaine et commerciale :

1. organisation sociale : famille patriarcale ;
2. organisation politique : Roi, sénat, curies.
Réformes de Servius Tullius.

d. La chute de la royauté et l'Italie barbare au début du Ve siècle.

Livre II

La République

Première Partie

Rome, puissance italique et continentale

4 cours *Chapitre I. Civilisation et mœurs — Réaction paysanne*

a. La religion.

b. La famille, l'éducation.

3 cours *Chapitre II. Vers l'égalité politique*

Retraite sur le Mont Sacré, les Tribuns, évolution des Comices, Loi des XII Tables, Lois liciniennes, égalité politique.

Conclusion : Organisation politique et sociale, magistrats, sénat, Comices.

4 cours *Chapitre III. Conquête de l'Italie*

a. L'armée romaine.

b. Conquête de l'Italie :

1. Offensive contre le Latium.
2. Le recul étrusque ; Véies (395).
3. La crise due à l'invasion gauloise (387).
4. Conquête de l'Italie centrale et guerres contre les Sammites.
5. Conquête de la Grande-Grèce.

c. Organisation de l'Italie.

Seconde Partie

Rome, puissance méditerranéenne

3 cours *Chapitre I. Rome conquiert l'hégémonie maritime — Guerres puniques*

a. Première guerre punique. Conquête de la Sicile, Corse et Sardaigne (264-241).

b. Deuxième guerre punique. Lutte contre Annibal. Trebbie. Lac Trasimène, Cannes, Zama (218-201).

c. Troisième guerre punique : destruction de Carthage (146).

1 cours *Chapitre II. L'Impérialisme romain*

a. Conquête de l'Orient : Macédoine (148), Grèce (146), royaume de Pergame (Province d'Asie (129). Vassalisation de la Syrie et de l'Égypte.

20 cours Fin du 1e trim. *b.* Conquête de l'Occident : Espagne (133), Gaule Transalpine (116).

c. Organisation de la conquête.

5 cours *Chapitre III. Conséquences de la conquête et transformation de la civilisation romaine*

a. Crise morale.
Affaiblissement de l'esprit romain et influence de l'hellénisme :

1. Développement du luxe ; l'or hellénistique.
2. Transformations morales.
3. Transformations intellectuelles.

b. Crise politique.
La constitution romaine : lutte entre tendances oligarchiques et ochlocratiques, Sénat, Comices.

c. Crise sociale.
Rupture économique et désordre social. Les Chevaliers publicains. Dépérissement des classes moyennes. Esclaves et accroissement de la main-d'œuvre servile. La pauvreté et la veulerie des masses.

Troisième Partie

Le conflit entre le sénat et le parti populaire

5 cours *Chapitre I. Essais de réforme de Tiberius et Caïus Gracchus* (151-100)

Chapitre II. De la démagogie militaire de Marius à la monarchie de Sylla

a. Réformes de l'armée.
b. Campagnes contre Jugurtha et les Cimbres.
c. La guerre sociale.
d. Rivalité de Marius et de Sylla. Guerre contre Mithridate.
e. La monarchie de Sylla.

Quatrième Partie

Le conflit entre le Sénat et les Généraux

10 cours *Chapitre I. Le premier triumvirat*

1. Crassus vainqueur de Spartacus.
2. Pompée contre Sertorius. Guerre des pirates. Rome étend sa puissance jusqu'à l'Euphrate.
3. La conjuration de Catilina. L'ascension de César. Le premier triumvirat.

Chapitre II. Conquête de la Gaule

Rome recule ses défenses sur le Rhin.
a. Gaulois : peuple, civilisation, organisation, religion, langue.
b. Les campagnes de César.

Chapitre III. La dictature de César

Rivalité de César et de Pompée.
L'anarchie à Rome. Rupture entre César et Pompée. Bataille de Pharsale. La révolution de César.

Chapitre IV. Le second triumvirat

Ruine du parti sénatorial. Le second triumvirat. Mort de Cicéron. Bataille de Philippes. Actium.

Chapitre V. Bilan de la période républicaine

Le monde méditerranéen. Civilisation. Arts et Lettres à Rome.

Livre III

L'Empire romain
(—31 à + 476)

2 cours *Chapitre I. Le règne d'Auguste* (—31 à 14)

a. La personne d'Auguste.
b. Le principat : organisation politique, sociale et administrative.
c. Réforme de l'armée et aménagement des frontières.
d. La réforme morale : situation religieuse.
e. Les lettres et les arts à l'époque d'Auguste.

9 cours *Chapitre II. Du principat à la monarchie militaire* (14 à 192)

a. Les Césars (Prétoriens), les Flaviens (armées provinciales), les Antonins (adoption).
b. La fixation des frontières de l'empire. Campagnes. Organisation du « limes ».
c. Renforcement de la centralisation administrative.
d. La société romaine : amélioration sociale (influence des Antonins).
e. Romanisation des provinces. Application à la Belgique.

Chapitre III. Les Arts et les Lettres aux I^er^ et II^e^ siècles

Arts : architecture, sculpture, etc.
Lettres : renaissance littéraire.

Chapitre IV. La vie publique et privée

Villes, habitation, éducation, spectacles.

Chapitre V. Le Christianisme aux deux premiers siècles

a. Vie et doctrine de N. S. Jésus-Christ.
b. Prédication des Apôtres.
c. Les premières communautés chrétiennes.
d. Vie de l'Église, culte, organisation.
e. Les persécutions
1. du 1^er^ siècle sous Néron et Domitien,
2. du 2^e^ siècle : les Apologistes.

2 cours *Chapitre VI. L'anarchie militaire* (192-285)

1. Causes : crises politique, économique et morale.
2. Les Sévères (193-235) et les empereurs illyriens (268-285) redressent la situation.
3. L'ordre intérieur et la défense de l'empire.
4. Le despotisme militaire.

5. Accession des classes inférieures aux hautes fonctions de l'État. Généralisation du droit de cité.
6. Rénovation du paganisme, syncrétisme religieux, le monothéisme solaire.
7. Les persécutions générales contre les chrétiens ; les catacombes.

3 cours

Chapitre VII. La monarchie de type oriental (285-395)

a. Les empereurs Dioclétien, Constantin et Théodose.
b. Lutte contre les Germains et Orientaux. Réforme militaire.
c. L'absolutisme et les nouveaux cadres administratifs.
d. Restauration économique. Réorganisation des finances.
e. Situation religieuse et triomphe du Christianisme : Édit de Milan, réaction de Julien l'apostat, Théodose.

4 cours

Chapitre VIII. Décadence de l'empire romain et aurore d'un monde nouveau

a. La décadence : causes politiques, économiques, sociales, militaires, morales. Héritage de la culture.
b. Un sang nouveau : les Invasions. Les Barbares dans l'empire.
Rupture entre l'Orient et l'Occident.
Perte de la maîtrise de la mer.
c. Une foi nouvelle : le Christianisme.
La diffusion du Christianisme.
La doctrine : les conciles.
L'organisation de l'Église : le Pape et les évêques.
L'art chrétien ; les basiliques.
Les lettres chrétiennes : St Ambroise, St Jérôme, St Augustin.
L'influence civilisatrice de l'Église.

6c cours
Fin du 3e trim.

QUATRIÈME

LE MOYEN ÂGE

Remarques préliminaires

Le professeur expliquera les Institutions, il montrera par des exposés succincts l'originalité de chaque culture nationale, les caractères propres à chaque peuple (ou état) étudié ; il ne négligera aucun aspect important de leur civilisation, montrera l'évolution culturelle, les influences subies, le rayonnement des grandes civilisations, l'enchaînement des grandes manifestations culturelles.

Les leçons doivent partir de l'exposé des faits politiques pour introduire l'histoire des civilisations. Le professeur doit recourir aux textes originaux et à l'iconographie. On approfondira les aspects institutionnels : gouvernement, administration, droit, armée ; vie économique et sociale, mœurs, vie religieuse ; vie intellectuelle : lettres, arts, sciences.

* * *

Introduction

Au V^e^ siècle, l'Empire romain couvre et domine le monde civilisé : la *romanitas* est la synthèse de l'héritage antique. Mais cet empire est condamné (causes) et sa civilisation est en pleine décadence (exemples).

Deux facteurs nouveaux s'introduisent dans la civilisation de l'Occident : l'Église et les Barbares.

Élargissement du cadre géographique : de la Méditerranée avec les Romains, il s'étend au Rhin avec les Barbares ; à l'Elbe avec Charlemagne ; au Nord avec les Vikings, à l'Est européen avec les colonisations allemandes.

Caractère du Moyen Âge : influence décisive de l'Église : elle est la gardienne du patrimoine romain ; elle est l'éducatrice des peuples barbares.

Première Partie
(15 leçons)

Du Monde romain au Monde féodal
(V^e^ au VIII^e^ siècle inclus)

4 cours *Chapitre I. L'Occident livré aux Barbares (= Germains)*

1. Les Germains et leurs institutions.
2. Les invasions :
   a. Causes (état culturel et poussées asiatiques).
   b. Installation des Germains.
   c. Résultats : L'Occident partagé en états barbares, et le recul de la civilisation ; les survivances de la *romanitas* au VI^e^ siècle ; les influences barbares.
3. Le royaume franc :
   Ascension des Mérovingiens qui imposent leur autorité et étendent leurs possessions, sous le règne de Clovis (conversion de Clovis et ses conséquences politiques) et de ses successeurs immédiats.
4. La civilisation franque :
   a. Vie religieuse.
   b. Gouvernement, administration, armée. Vie économique et sociale : régime domanial.
   c. Vie intellectuelle : lettres et arts.
5. La décadence des Mérovingiens :
   Guerres civiles et conséquences (anarchie et ruines). L'Occident isolé et replié sur lui-même.

4 cours *Chapitre II. L'Empire byzantin*

1. Origine (partage de Théodose) et territoire.
2. Le siècle de Justinien ; conquêtes et civilisation.
   Œuvre de Justinien : défense de l'Empire, droit (Codex juris civilis), lettres et arts...
3. L'évolution de l'Empire jusqu'au IX^e^ siècle :
   Les dynasties isaurienne et macédonienne : création des thèmes. Lutte contre les Arabes, les Bulgares et les Slaves.
4. Gouvernement, société, vie économique, religion (culte des icones). Civilisation byzantine.

3 cours *Chapitre III. L'Empire arabe*

1. L'Arabie au VI^e^ siècle.
2. L'œuvre de Mohamed (576-632).
3. La conquête arabe et ses conséquences pour :
   l'Occident (isolement économique, Charles Martel...) ;
   l'Orient (Byzance perd des provinces et est coupée du Sud).

4. La civilisation musulmane et son influence sur l'Europe, Gouvernement théocratique, société, économie, lettres, sciences, arts.
   Son influence sur les pays soumis et sur l'économie occidentale.

4 cours *Chapitre IV. L'Empire carolingien*

1. Ascension des Maires du palais : leur rôle et leur influence dans l'État franc. Nouvelle royauté franque : Pépin le Bref et le pouvoir temporel des Papes (754).
2. Charlemagne : conquêtes ; organisation politique : Empire.
3. Civilisation carolingienne : gouvernement, administration, législation, lettres et arts.
4. Décomposition de l'Empire : crise politique, incursions normandes.
   Traité de Verdun et dislocations successives.
5. Aboutissement : Féodalité.

Deuxième Partie
(28 leçons)

Le Monde féodal
(IX^e^ au XIII^e^ siècle)

3 cours *Chapitre I. Les bouleversements des IX^e^ et X^e^ siècles*

1. Le morcellement de l'Empire d'Occident : crise d'autorité et partage en multiples principautés ou fiefs.
2. L'expansion scandinave vers l'Ouest et vers l'Est : Normandie, les deux Siciles, Russie.
3. La décadence de Byzance et la création de la grande Bulgarie et de la Hongrie.
4. L'anarchie dans le monde de l'Islam et la ruée turque.

3 cours *Chapitre II. Le régime seigneurial ou la féodalité*

1. Les origines réelles et juridiques de la féodalité.
2. La seigneurie :
   a. la hiérarchie féodale : les classes et leurs statuts ;
   b. le gouvernement des seigneurs laïcs et ecclésiastiques : déformation du régime ;
   c. la vie des seigneurs et la chevalerie.
3. Rôle civilisateur de l'Église : la vie religieuse et monastique, rôle social des abbayes, arts, littérature chevaleresque.

5 cours *Chapitre III. Le redressement du XI^e siècle*

1. Redressement de l'Empire byzantin, avènement des Comnènes. Michel Cérulaire et le pouvoir patriarcal.
2. Restauration de l'Empire d'Occident : le Saint Empire Romain-Germanique.
3. Naissance de la France des Capétiens, et de l'Angleterre des Normands.
4. Le prestige de l'Église : réforme de Cluny, Querelle des Investitures (rôle de Liège), les grands Papes du XI^e siècle.
5. La première croisade et ses résultats.

3 cours *Chapitre IV. La Civilisation de l'Europe du XII^e siècle*

1. Transformation économique : renaissance commerciale et industrielle. Le régime urbain et son retentissement sur toute la vie du plat-pays.
2. Évolution intellectuelle et artistique.
3. La vitalité de l'Église : Papauté, ordres nouveaux, etc.

4 cours *Chapitre V. Évolution politique — Les grands États féodaux*

1. L'Empire germanique aux XI^e et XII^e siècles.
2. L'Angleterre au XII^e siècle.
3. La France des premiers Capétiens.
4. L'Empire byzantin des Comnènes.
5. L'Empire turc et les croisades (2ème et 3ème).
6. Les royaumes ibériques et leurs luttes contre les musulmans d'Afrique.

6 cours *Chapitre VI. Les luttes pour la prépondérance en Europe (XIII^e siècle)*

1. La grande guerre d'Occident (depuis la querelle de succession de Flandre) et son terme : Bouvines en 1214.
2. La conquête de Byzance par l'Occident (4ème croisade). La grande part de nos principautés.
3. La théocratie pontificale : Innocent III et ses interventions en Allemagne, France, Angleterre... Jusqu'en 1215. Le prestige spirituel de l'Église : ordres nouveaux, Inquisition, Universités, études et pensée chrétiennes.
4. Croissance de la France. Décadence de l'Empire germanique et évolution de l'Angleterre après Bouvines. (La Grande Charte et le Parlementarisme anglais).

1 cours *Chapitre VII. L'offensive mongole (XIII^e-XV^e siècles)*

1. Formation de l'Empire mongol et conquête en Asie : Gengis-Kan.
2. Les Mongols attaquent l'Islam et l'Europe orientale (XIV^e siècle — Tamerlan).
3. Les Mongols, trait-d'union entre l'Orient et l'Occident.

2 cours *Chapitre VIII. L'Europe à la fin du XIII^e siècle*

1. Les cadres politiques dans les grands états féodaux.
2. Les transformations économiques et sociales (décadence des libertés urbaines, capitalisme, grand commerce, prolétariat exploité...).
3. Les tendances nouvelles de la pensée occidentale :
   Doctrines politiques.
   Les universités et les nouvelles préoccupations intellectuelles.
   Les hérésies et les questions religieuses.
   L'évolution artistique.

N. B. Au cours de cette seconde partie, le professeur ne manquera pas l'occasion de faire allusion à l'histoire de nos seigneuries.

Troisième Partie

(18 leçons)

Désagrégation du Monde médiéval

(1300 à 1453)

3 cours *Chapitre I. Le déclin de la Papauté*

Conflit de Boniface VIII et Philippe le Bel.
Capitulation de Clément V.
Exil d'Avignon (1305-1378) et Schisme d'Occident (1378-1417).
Désarroi religieux et politique, hérésies.
L'idée d'une réforme de l'Église ; vains essais réformateurs des Conciles.
Relâchement général et népotisme.

4 cours *Chapitre II. Le Déclin de l'Empire germanique — La Bulle d'Or (1356)*

Efforts de la dynastie de Bohême. Les guerres hussites.
Avènement des Habsbourgs et ruine de l'Empire.

4 cours *Chapitre III. La Guerre de Cent Ans*

Origines du conflit franco-anglais.
Les phases du conflit jusqu'à 1453 :
de 1380 à 1415 :
révolution sociale (les Maillotins, paysans de Kent, les grandes villes flamandes : Gand, Bruges ; 1382 West-Roosebeke) ;
querelles dynastiques ;
guerre civile : Bourguignons et Armagnacs ;
de 1415 à 1453 :
la France en grand péril ;
Charles VII et Jeanne d'Arc.
Conséquences de cette guerre :
En France :
Vers l'unité nationale.
Raffermissement du pouvoir national.
Affirmation du gallicanisme (Pragmatique sanction de Bourges).
En Angleterre : isolement ; affaiblissement du pouvoir royal.

4 cours *Chapitre IV. La centralisation monarchique*

Les royaumes ibériques.
Les nouvelles monarchies de Bohême et de Hongrie.
La Pologne des Jagellons.
Les États Scandinaves et l'Union de Kalmar.
L'Empire serbe d'Étienne Dusan (1331-1355) ; la Russie et la Ruthénie.
Les Pays-Bas bourguignons.
Les États Italiens (Deux Siciles, États Pontificaux, Venise, Gênes, Florence).

1 cours *Chapitre V. Les transformations économiques et sociales*

La crise et la révolution démocratique du XIV^e^ siècle. (Communes belges).
Les nouveaux courants commerciaux.
La révolte des paysans.
L'échec démocratique au profit des princes et des capitalistes.

3 cours *Chapitre VI. Effort de rénovation intellectuelle en Occident*

Philosophie et mystique : Duns Scot ; la Divine Comédie ; Ockam, précurseur de la science moderne.
Les initiateurs de l'humanisme : Boccace, Pétrarque, Laurent

Valla, Nicolas de Cuse. Académie platonicienne. Réalisme et humanisme dans les lettres.
Évolution artistique : la pré-renaissance (réalisme et classicisme).
Architecture gothique (traditions classiques).
Sculpture (traditions gothiques et antiques).
Peinture nouvelle en Italie et en Flandre.

1 cours *Chapitre VII. L'agression des Turcs Ottomans*

Fondation de la puissance ottomane.
Invasion des Balkans.
Prise de Constantinople (1453).

1 cours **Conclusions générales de la période médiévale**

Point de départ et premiers développements de la société moderne.

Le Moyen Âge a donné naissance aux nationalités modernes, aux langues nationales, aux libertés publiques, à l'économie sociale, à l'art national, en un mot à une civilisation originale et pleine de vie, basée sur les principes du christianisme.

TROISIÈME

LES TEMPS MODERNES
(± 1453 à 1789)

I. Élaboration du Monde moderne
(± 1453 à 1648)

A. *Naissance de l'esprit moderne*

2 cours 1. *Extension de l'aire géographique*

Les découvertes : causes politiques, religieuses, économiques et culturelles ; conséquences sociales (colonisations espagnole, portugaise, française, hollandaise et anglaise), économiques (monopole du commerce, banques), politiques (maîtrise de la mer), religieuses (missions), scientifiques (extension des connaissances naturelles et humaines).

6 cours 2. *Renaissance*

Préparation dans le nord de l'Italie et aux Pays-Bas durant le quattrocento, influences économiques (capitalisme), juridiques (droit romain).

Développement :

Courant artistique : peinture, architecture (édifices civils et églises), sculpture.

Courant humaniste : Érasme, Thomas More, Melanchton, l'esprit humaniste, mouvement scientifique (François Bacon).

Courant politique : Machiavel, la diplomatie moderne.

La Renaissance et l'Église :

Le problème moral de la Renaissance (naturalisme ou surnaturel), l'attitude des papes (Jules II, Léon X, Adrien VI), Rome nouveau centre de la Renaissance.

Conséquences de la Renaissance :

Sur les idées (naturalisme et esprit personnel),
les mœurs (respect du corps et relâchement moral),
la politique (pouvoir des princes),
la religion (relativisme doctrinal),
les arts (réalisme) et les lettres (littératures nationales).

La Renaissance dans les Pays-Bas (Marguerite d'Autriche, Érasme, Université de Louvain).

4 cours 3. *La Réforme*

Causes : sociales (paupérisme), politiques (collusion politico-religieuse), religieuses (relâchement des mœurs ecclésiastiques et de l'autorité pontificale, imprécisions doctrinales), culturelles (Renaissance).

La Pré-Réforme : rappel des tendances conciliaires et laïques du Moyen Âge ; essais de réforme tentés par Huss, Savonarole, doctrine d'Érasme.

La Réforme :
Luthéranisme, Luther (doctrine), réaction impériale ; incidence nationale, revendications princières et paysannes.

Calvinisme : Calvin en France (doctrine), réaction centralisatrice du roi et du parlement, Calvin en Suisse (Genève) ; expansion du Calvinisme en France (Huguenots), dans les Provinces-Unies (Gueux), en Écosse (Presbytériens).

Anglicanisme : Henry VIII (schisme), Édouard VI (Prayer Book), réaction catholique sous Marie Tudor, Elisabeth (Église anglicane).
La Réforme dans les autres pays et ses répercussions dans les colonies.

La Contre-Réforme :
Réaction personnelle des Papes, Paul III (Index), Sixte-Quint (autorité pontificale) ; le Concile de Trente, rôle de l'Empereur et de Philippe II, sens de la Contre-Réforme (doctrine et discipline), appui de la Compagnie de Jésus (Ignace de Loyola).

Conséquences générales de la Réforme et de la Contre-Réforme : politiques (nationalisme), religieuses (division de la chrétienté, discipline de l'Église), culturelles (langues modernes, études théologiques, art baroque).

La Réforme et la Contre-Réforme dans les Pays-Bas : réactions de Charles-Quint et Philippe II (placards), déchirure des Dix-Sept Provinces, restauration religieuse des archiducs, triomphe de l'art (Rubens, architecture).

B. *Affermissement de l'Esprit moderne*

3 cours 1. *Fin de l'Empire médiéval*

Charles-Quint : son règne et ses guerres ; action impériale : lutte contre les protestants, contre les Turcs, contre la France ; extension du domaine politique : colonisation ; cen-

tralisation moderne (administration, postes, armée) en Espagne, en Autriche, dans les Pays-Bas ; abdication.

1 cours Lutte des Habsbourgs et des Valois pour la suprématie occidentale : guerres d'Italie (Charles VIII, Louis XII). — Guerre franco-hispanique, Henry II et Philippe II (Câteau Cambresis — 1559).

2. *Les poussées nationalistes*

3 cours En France :
Les guerres de religion. Causes économiques, politiques et religieuses ; rôle de Catherine de Médicis : rapide vue des événements ; conséquences religieuses (Édit de Nantes), politiques (affermissement du pouvoir royal), économiques (ruine de la France).
La restauration de Henry IV ; régence de Marie de Médicis (États Généraux de 1614, gallicanisme).
La poussée absolutiste sous Richelieu et Louis XIII. Le plan de Richelieu, les ennemis (protestants, parlement, noblesse), action internationale dans la guerre de Trente Ans.

1 cours En Angleterre :
Les Stuarts, Jacques I (opposition générale) ; Charles I : Pétition des Droits, Covenant, le long Parlement, la révolte ; exécution du roi (1649).

2 cours En Espagne :
Philippe II. L'homme ; le roi d'Espagne : centralisation, colonisation ; le roi catholique : Invencible Armada ; les Pays-Bas et la réaction nationale, Guillaume le Taciturne, reconquête de Farnèse ; l'intervention en France ; Philippe III et le Duc de Lerma ; Philippe IV et le Duc Olivares (guerre de Trente Ans).
Décadence de l'Espagne.

1 cours 3. *La Guerre de Trente Ans*

Sens général de la Guerre de Trente Ans : nationale, religieuse, internationale.
Rappel des événements et des diverses phases de la guerre (intervention de la France, Suède, Danemark, rôle de Ferdinand II).
Traités de Westphalie.

1 cours

C. *Constitution du Monde moderne*

Les Traités de Westphalie (rôle de Mazarin) :
Clauses générales ; résultats : dissolution de l'Empire ; affirmation des nationalités ; rupture de l'unité religieuse (cujus regio, illius religio).
Conséquences pour les Pays-Bas (Escaut).

II. Réalisations modernes : Absolutisme et Équilibre européen (1648-1789)

A. *L'Ère de l'Absolutisme* (1648-1715)

1 cours

1. *Les antécédents*

De la théocratie au pouvoir de droit divin : sacre des rois, effort personnel des rois (France), droit romain, affaiblissement de la théocratie, nouvelles théories sur le pouvoir (Hobbes, Suarez, Grotius), action de Richelieu.

2. *La monarchie absolue en France*

a. Régence d'Anne d'Autriche, les Frondes et Mazarin, la politique internationale, guerre franco-hispanique (traité des Pyrénées).

2 cours *b.* Le règne de Louis XIV :

1. Le roi ; les institutions centrales et provinciales ; les collaborateurs ; l'armée ; la vie économique ;
2. Politique intérieure : unification administrative, judiciaire, financière, religieuse ;
3. Politique extérieure : causes et circonstances : impérialisme français, frontières naturelles, succession d'Espagne, rôle de l'Angleterre et des Provinces-Unies, organisation militaire (noblesse et Vauban) ; intervention de la diplomatie ; récit des principales guerres ; conséquences : Traité d'Utrecht et France réduite territorialement ; diffusion de la pensée française.

3. *Les expériences républicaines*

1 cours *a.* L'Angleterre :

1. La république : O. Cromwell, dictature (parlement croupion), expansion maritime (acte de navigation), politique internationale (guerre anglo-batave).

2. Restauration royale : Charles II et Jacques II, réaction parlementaire (wigh et tory).
3. La monarchie parlementaire : Guillaume III et la Déclaration des Droits.

1 cours *b.* Les Provinces-Unies :

1. Les origines, le gouvernement : États Généraux, grands pensionnaires (Oldenbarnevelt) et Stadhouder (Nassau).
2. Expansion commerciale et maritime, splendeur économique, Amsterdam et sa banque ; Jean de Wit et Guillaume III, rôle continental.

1 cours 4. *Les maintiens médiévaux*

a. L'Empire : décomposition territoriale ; essai de régime représentatif (Landstände), la question turque (l'empire ottoman et les Balkans) ; Paix de Karlowitz ; éveil de la Prusse (Frédéric Guillaume et Frédéric I).

b. L'Espagne : Charles II et décadence de l'Espagne.

3 cours 5. *La Civilisation au XVII^e siècle (siècle de Louis XIV)*

a. *Rôle prépondérant de la France* :

Causes politiques (la France première puissance du monde). Causes culturelles (influence personnelle du roi, influence de la société française (salons), esprit latin, langue française).

b. *Les Lettres*

En France (le Classicisme), en Hollande (Vondel), dans les autres pays, Shakespeare, Milton, Calderon, Lope de Vega, l'opéra italien.

c. *Les Arts*

Architecture : style baroque en Italie, Pays-Bas, Espagne, France ; le style français, Mansart, le Nôtre (Versailles).
La peinture (Rubens, Van Dijck, Rembrand, Velasquez, Poussin, Rigaud).
La musique : perfectionnement des instruments, Lulli.

d. *Les Sciences*

Méthode rationnelle, protection des souverains, perfection des instruments ; Descartes, Pascal, Galilée, Newton, Huygens.

B. *L'ère du despotisme éclairé et de l'équilibre européen* (1715-1789)

1 cours

1. *La nouvelle Europe*

a. Le Traité d'Utrecht : divers traités (Barrière), clauses générales, significations nationales et extension du milieu géographique européen.

b. Les idées nouvelles : influence du parlementarisme anglais de Locke et de la raison.

c. Réactions inévitables : équilibre au lieu de l'impérialisme, despotisme éclairé, intérêt aux colonies, poussée émancipatrice.

1 cours

2. *L'essor des nations*

a. Les nouvelles puissances

1. La Russie :
   a. avant Pierre le Grand ;
   b. l'européanisation de Pierre le Grand :
   à l'intérieur (réorganisation administrative, religieuse, sociale, policière) ;
   à l'extérieur les débouchés, la guerre du Nord ; Traité de Nijstadt ;
   c. le despotisme de Catherine II, les visées méditerranéennes et continentales.
2. La Prusse :
   formation territoriale,
   le roi sergent (Frédéric Guillaume I), administration, armée permanente, visées politiques et impérialiste, Frédéric II, esprit voltairien, lutte contre l'Autriche.

6 cours

b. Les anciennes puissances

1. La France :
   a. La Régence : influence de l'abbé Dubois, désastre financier (Law) ;
   b. Louis XV : le roi, le règne des favorites, crise financière, intervention armée en Europe et dans les colonies.
2. L'Angleterre :
   George I et l'acte d'établissement ; les revendications de Jacques II et la triple alliance (1717).
3. L'Empire :
   a. Charles VI, la Pragmatique Sanction, la compagnie d'Ostende, la succession de Pologne, la question turque ;

b. Marie-Thérèse et les relations entre l'Église et l'État, influence dans les Pays-Bas ;

c. Joseph II et le despotisme éclairé, insuccès dans les Pays-Bas.

4. L'Espagne :

Le règne de Philippe V et le réveil éphémère de l'Espagne sous Alberoni, décadence matérielle et politique.

4 cours

c. Les guerres nationales et coloniales

1. Causes : aspirations territoriales (Silésie, Pologne), réviviscence de l'impérialisme (Autriche, France, Espagne), complexe colonial (évolution de la colonisation, lutte entre la France et l'Angleterre).
2. La guerre de la Succession d'Autriche, alliance franco-prussienne, événements, conséquences.
3. La Guerre de Sept Ans : renversement des alliances.
4. L'équilibre oriental : les partages de la Pologne.
5. L'émancipation américaine : la situation de l'Amérique du Nord ; l'éveil des idées démocratiques ; la lutte pour l'indépendance ; l'établissement des États-Unis.

3 cours

3. *La Civilisation au XVIII^e siècle (le siècle des lumières)*

a. La société : vie religieuse (rapports entre l'Église et l'État), la vie politique (despotisme éclairé supplantant difficilement l'absolutisme), la vie sociale (les trois classes, état généralement misérable des campagnes, essor de la manufacture), vie économique (introduction du machinisme, crise du capital).

b. Les Arts et les Lettres : Schiller, Goethe, Swift, Rousseau, Bernardin de St-Pierre, Marivaux, les pré-romantiques en France et en Angleterre.

c. Les Sciences : applications ; développement de l'astronomie (Laplace), de la botanique, zoologie, physique (Buffon, Linné, Lavoisier, Franklin, Watt, en médecine Jenner).

d. Les Idées nouvelles : les philosophes : Voltaire, Diderot, Kant ; les politiques : Montesquieu ; les sociaux (Rousseau) ; les économistes (Quesnay) ; conséquences pratiques : liberté, égalité, tolérance, libre concurrence ; les droits de l'homme.

SECONDE

LES TEMPS CONTEMPORAINS
(1789 à nos jours)

I. Fin des Temps modernes
(1789-1815)

5 cours

A. *Abolition de l'ancien régime*

1. *Causes générales*

Mouvement des idées depuis la Renaissance ; individualisme aristocratique ; monarchie absolue, confusion des institutions, malaise social.

2. *Les Progrès de la Révolution*

a. Les États Généraux de 1789 et l'affaissement de la royauté, assemblée nationale et constituante, droits de l'homme et des peuples, abolition des droits féodaux, atteinte à la royauté (journée d'octobre 1789), Constitution de 1791 (Monarchie représentative), constitution civile du clergé.

b. *La Convention et la République*

1792 : la patrie en danger (incidence internationale), échec en Belgique, révolte en Vendée ; dictature des comités ; les Girondins et les Montagnards ; la Terreur (Robespierre), réaction thermidorienne.

Œuvre de la Convention : ardeur patriotique, instruction obligatoire, abolition de l'esclavage dans les colonies, progrès des sciences.

c. *Le Directoire et la République modérée*

Suffrage censitaire, conseil des Anciens et des Cinq-Cents, Directoire, désordre financier.

d. *Le Consulat et le retour au pouvoir personnel*

18 brumaire, organisation du Consulat : Bonaparte, Premier Consul, établissement définitif du nouveau régime : organisation judiciaire (Code Civil 1804), administrative (département), religieuse (concordat 1801, église salariée), scolaire (lycées), Banque de France.

e. *L'Empire* (1804-1815) *et le gouvernement despotique* au service de la révolution ; Napoléon Ier, organisation impériale, gouvernement par décrets, université impériale, travaux d'art, (Anvers, Simplon, Cenis), armée impériale : la Cour, les Arts, le style empire.

3 cours

B. *Diffusion du nouveau régime en Europe*

1. *Causes*

Prosélytisme révolutionnaire, intentions nationalistes (frontières naturelles), aspirations nouvelles en Europe, réaction antirévolutionnaire des grandes puissances, impérialisme de Napoléon.

2. *Les conquêtes militaires de la Révolution*

a. Les guerres de la Convention : occupation de la Belgique ; coalition ; libération et reconquête de la Belgique, conquête de la Hollande, république batave.
La Belgique sous la Convention.

b. Les conquêtes sous le Directoire : campagne d'Italie (Campo — Formio), campagne d'Égypte (motif et échec), république cisalpine, république ligurienne ; coalition Souvaroff et Massena ; république romaine, parthénopéenne, helvétique. La Belgique sous le Directoire.

c. Les conquêtes du Consulat.
2ème campagne d'Italie (Marengo, Hohenlinden).
La Belgique sous le Consulat.

4 cours

3. *L'impérialisme napoléonien*

a. Les ennemis inévitables :
Les puissances impérialistes :
Angleterre (équilibre européen),
Autriche (suprématie impériale),
Russie (volonté européenne) ;
Les résistances religieuses, économiques et nationales :
États Pontificaux, Espagne, Provinces-Unies.

b. Les guerres de Napoléon et affermissement du nouveau régime.

1. Vains efforts contre l'Angleterre (Trafalgar, Blocus continental).
2. La conquête continentale : campagne d'Autriche (Austerlitz), traité de Presbourg ; dissolution de l'empire d'Allemagne (empire d'Autriche, confédération du Rhin) ; réaction prusso-russe, campagne de Prusse (Jéna, Friedland).

3. L'Europe divisée en deux zones d'influence (France-Russie) à Tilsit (1807), Grand-Duché de Varsovie ; échec du blocus : annexion des États Pontificaux, conquête du Portugal ; campagne d'Espagne ; 2ème campagne d'Autriche (Wagram), annexion de l'Illyrie.
4. Apogée de l'Empire : 130 départements ; organisation française, la famille Bonaparte sur les trônes, le roi de Rome (1810).
5. Le déclin de l'Empire : campagne épuisante d'Espagne (1808-1813), campagne de Russie (1812), d'Allemagne (Leipzig 1813), de France (1814), abdication à Fontainebleau (la France aux limites de 1792), Ile d'Elbe, les cent jours, le retour de l'Ile d'Elbe, Waterloo (16 juin 1815), la France aux limites de 1789 : Traité de Vienne.

c. La vie sociale, intellectuelle, économique et religieuse sous l'empire.

I cours

4. *Ultime réaction de l'ancien régime*

Le traité de Vienne : stipulations ; conséquences : modifications territoriales, équilibre européen contre la France, renforcement du pouvoir des rois. Sainte alliance.

II. Les mouvements libéraux et la formation des unités nationales

I cours 1. Le mouvement des Idées pendant la première moitié du XIX[e] siècle : Romantisme ; Libéralisme ; Église catholique.

2 cours 2. La France, de la Restauration à l'établissement de la République : la Restauration, la Monarchie de juillet et la seconde République, le second Empire, la République provisoire.

I cours 3. La formation des unités allemande et italienne.

2 cours 4. Les autres pays d'Europe : Angleterre, Russie, Espagne et Portugal, la Suisse, la Belgique et la Hollande, les Pays scandinaves.

I cours 5. La Question d'Orient jusqu'au traité de Paris : situation politique de l'Autriche-Hongrie et de l'Empire ottoman, intérêts orientaux des puissances occidentales, l'insurrection serbe et grecque, la crise égyptienne, la guerre de Crimée.

cours 6. Le Nouveau Monde jusqu'à la guerre de Sécession : la révolte des colonies espagnoles d'Amérique, les États-Unis jusqu'à la guerre de Sécession.

III. La poussée ouvrière et socialiste et l'enchevêtrement des relations internationales

2 cours 1. Le mouvement des idées durant la seconde moitié du XIX^e siècle : le progrès scientifique et ses conséquences ; le mouvement ouvrier et le socialisme ; le matérialisme scientifique et le laïcisme ; l'Église catholique ; les sciences et les arts.

2 cours 2. Politique intérieure des États d'Europe de 1870 à 1914 : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne et le Portugal, la Suisse, la Belgique, la Hollande, les États Scandinaves.

1 cours 3. L'expansion coloniale : les Français en Algérie, les découvertes du centre de l'Afrique et le partage du continent noir, les Européens en Asie et le réveil du Japon, l'Australie.

1 cours 4. Le Nouveau Monde : les États-Unis, le Canada, le Mexique, les républiques sud-américaines.

3 cours 5. Les relations entre les États durant la seconde moitié du XIX^e siècle : la Question d'Orient de 1856 à 1878, la triple alliance et la triple entente, la Question d'Orient depuis le Congrès de Berlin ; la guerre 1914-1918 : causes, occasion et responsabilités ; belligérants et caractéristiques de la lutte, les grands événements ; le traité de Versailles.

IV. Réactions démocratiques et totalitaires (1918-1945)

2 cours 1. *Le mouvement des idées durant la première moitié du XX^e siècle*

Primat de l'économie et de l'organisation sociale (B.I.T.) ; la crise de la démocratie et du système parlementaire ; élargissement de la vie internationale : rôle des nations extra-européennes dans la vie mondiale ; l'Église catholique ; le mouvement scientifique et artistique.

2. *Le monde de* 1919 *à* 1932

1 cours *a.* Liquidation de la guerre et essai d'organisation de la Paix : la Société des Nations, les pactes de garanties, la conférence du désarmement, etc...

3 cours *b.* Histoire interne des principaux pays :

1. Les démocrates :
   a) La France : crise financière, Poincaré, action française, le front populaire ;

b) La Grande-Bretagne : difficile redressement économique, conservateurs et travaillistes, révolte de l'Irlande ;

c) Les États-Unis : républicains et démocrates, richesse économique, protectionnisme, politique de désarmement ;

d) La Hollande, la Belgique, la Suisse.

2 cours 2. Les dictatures :

a) U.R.S.S. : Lénine, IIIème internationale, étatisme, armée blanche, guerre avec la Pologne, Staline, guerre avec la Finlande, kolkhoses et solkhoses ;

b) Italie : difficultés économiques et sociales, influence communiste, Mussolini et le régime fasciste, accord de Latran ;

c) Allemagne : constitution de Weimar, atonie commerciale et économique ; Hitler et le national-socialisme ;

d) Pologne : organisation dictatoriale de Pilsudski, redressement économique ;

e) Espagne : instabilité politique et sociale, dictature, république, Franco.

f) Turquie : puissance asiatique, réformes européennes et dictatoriales de Mustapha Kemal Pacha.

cr cours 3. Variations démocratiques et dictatoriales :

les pays danubiens : Autriche (difficultés économiques et sociales) ; Yougoslavie (Alexandre et l'influence française, petite entente) ; Tchécoslovaquie (Mazarijck et la petite entente) ; Hongrie (Bela Kun et Horthy) ;
les pays balkaniques : Grèce (allées et venues de la république, de la monarchie et du régime dictatorial) ;
Roumanie (monarchie autoritaire de Carol II) ;
l'expérience portugaise : Salazar ;
les républiques sud-américaines.

1 cours 4. Le réveil des nations asiatiques et africaines :

La Chine : révolution de Sun Yat Sen, influence communiste, guerre civile, guerre avec le Japon.
Le Japon : industrialisation et impérialisme en Asie et dans le Pacifique.
Le monde arabe, les Indes, la Perse.
L'Égypte : Fouad I, influence militaire et économique de l'Angleterre, culturelle de la France.

1 cours *c.* Prodromes de guerre :

1. Instabilité de la paix : échec de la Société des Nations, vains essais de désarmement, redressement de l'Allemagne, alliances militaires (petite entente, accord avec la Pologne, accord franco-belge).
2. Évolution dans la politique coloniale (causes économiques, nationalistes, raciales, militaires) : l'Angleterre et le Commonwealth ; la France et l'Afrique du Nord, revendications allemandes et italiennes.
3. La guerre en Éthiopie et ses répercussions internationales.
4. L'impérialisme japonais (Mandchourie).
5. La pénétration communiste dans les différents pays.
6. Les audaces d'Hitler : Rhénanie, Anschlusz, les Sudètes.

1 cours

3. *La guerre* 1939-1945

a. La phase des échecs (1939-1942) :

conflit germano-polonais, la drôle de guerre, la campagne de Norvège, écrasement de la Hollande, de la Belgique et de la France, la guerre aérienne contre l'Angleterre, la guerre des Balkans, l'invasion de la Russie, la guerre en Afrique et en Asie, l'Amérique en guerre, la guerre du Pacifique.

b. La guerre victorieuse (1942-1945) :

la guerre sur mer, la victoire en Afrique, la conquête de l'Italie, la libération de la Russie, la victoire des Alliés à l'Ouest, écrasement de l'Allemagne, écrasement du Japon.

c. Les traités de Paix.

1 cours

4. *La Paix instable* (1945-...)

a. Conflit des démocraties et des dictatures.

b. Émancipation des anciennes colonies anglaises, françaises, hollandaises.

c. Les deux blocs.

d. L'armée européenne.

RHÉTORIQUE

HISTOIRE DE BELGIQUE

On ne peut affirmer l'existence d'un État belge ou d'un finalisme belge dans les événements qui se sont déroulés sous l'ancien régime sur le territoire de la future Belgique.

Pourtant il est incontestable qu'après l'établissement, dès l'antiquité, de certains éléments constitutifs de la Belgique (race, religion, langues) et après le rassemblement des seigneuries, s'est affirmée une communauté d'idées, de sentiments et d'intérêts.

Le présent programme vise à montrer la longue préparation qui a conduit à l'indépendance ; il s'étend plus longuement que le précédent sur l'époque contemporaine.

Après avoir fixé les éléments constitutifs de la patrie belge, le programme s'attache à l'époque médiévale, pour rappeler les faits qui ont formé un esprit national particulier aux Pays-Bas :

émancipation vis-à-vis de la France et de l'empire,

caractère indépendant des comtés de Flandre, des principautés lotharingiennes et de la principauté de Liège,

organisation des communes,

unions économiques.

Le programme détaille ensuite les efforts centralisateurs des temps modernes. Durant cette époque, en effet, nos seigneuries, qui s'étaient adaptées au cours du Moyen Âge à un certain esprit commun, accusent une centralisation territoriale et administrative tendant à faire de nos principautés, puis des XVII provinces un état. Bien que bourguignonnes et mêlées ensuite à la vie de l'Espagne, de l'Autriche et de l'Europe, nos principautés n'en mènent pas moins une vie commune. Que l'on songe seulement au règne des archiducs Albert et Isabelle.

À partir de 1789, après l'expérience manquée des États Belgiques Unis et dans la résistance à la domination française, s'affirme de plus en plus nettement la volonté d'indépendance, qui se raffermira encore à la fin de l'amalgame hollando-belge.

Dans l'histoire de la Belgique indépendante le programme souligne avec soin, en marge et quelquefois au cœur de la politique interne, les embarras internationaux de la Belgique dans une Europe qui cherche son équilibre.

Le rôle de la Belgique au Congo a été mis particulièrement en relief.

4 cours

I. Des origines au VI^e siècle

1. Milieu géographique.
2. Époque préhistorique : les trois âges et les migrations des peuples.
3. Nos régions avant l'arrivée des Romains : les tribus belges.
4. La domination romaine : campagnes de César, romanisation, christianisation.
5. Les invasions germaniques : établissement des Francs saliens et ripuaires, les premiers rois mérovingiens, le problème de la frontière linguistique.
6. Clovis : l'unité politique, juridique, religieuse.

Conclusion : Au début du VI^e siècle, les éléments importants d'une future communauté sont établis : complexe géographique, race, langue, religion.

14 cours

II. Du VI^e au XV^e siècle

1. *Les Francs* (VI^e s.-843)

a. Les derniers rois mérovingiens et la désagrégation politique.
La Neustrie et l'Austrasie, les maires du palais.
La vie religieuse (siècle des saints), politique (le palais), économique, artistique.

b. Les Carolingiens : les pépinides.
Charles Martel : préparation du bénéfice ; lutte contre les Sarrasins.
Charlemagne :
1. le roi franc, ses conquêtes, l'organisation politique, économique et religieuse, la renaissance carolingienne ;
2. l'empereur, l'empire jusqu'en 843.

2. *La Féodalité* (843-1214)

Origines : éléments germaniques et romains, influence des invasions normandes.

Organisation féodale :
La seigneurie.
La vie économique, sociale, religieuse (les croisades).

Histoire interne des seigneuries :
la Flandre : dépassement de la frontière scaldienne ;
les principautés lotharingiennes : émancipation vis-à-vis de l'Empire ;
la principauté de Liège : tendances impériales.

3. *Les Communes (XIII^e-XV^e siècle)*

Origine et organisation ; incidence économique et religieuse, développement économico-politique : les métiers.

Les seigneuries durant la période communale :
la Flandre :
vie politique et sociale,
lutte contre la France : 1302,
Jacques van Artevelde,
l'essor économique et commercial (traités de commerce),
la Flandre après Artevelde ;

le Brabant :
rôle des ducs,
visées d'indépendance économique,
vie sociale,
les libertés brabançonnes, la Joyeuse Entrée ;

la principauté de Liège :
politique de bascule entre la France et l'Empire ;
développement économique, culturel et social ;
les libertés liégeoises ;

les autres principautés.

Vue générale de la civilisation au temps des communes :
économique : capitalisme ;
sociale : prolétariat ;
culturelle : université de Louvain ;
religieuse.

Conclusion : Au XV^e siècle existe une communauté d'intérêts économiques et de réaction contre l'ingérence de la France et de l'Empire.

14 cours

III. Centralisations modernes
(du XV^e s. à 1789)

1. *Période bourguignonne* (1384-1519)

Les grands ducs et les modifications territoriales.
La centralisation administrative.
La civilisation, la Renaissance, les arts, les lettres.
La vie religieuse.
La vie économique.

2. *Charles-Quint* (1519-1555)

La constitution des XVII provinces, l'organisation politique, transaction d'Augsbourg et Pragmatique Sanction.
La réaction catholique contre les protestants.
La vie économique dans l'entraînement des découvertes, le port d'Anvers.

3. *Philippe II et la crise du XVI^e siècle* (1555-1598)

Les difficultés politiques (tendances nationales), religieuses.
La politique de répression du duc d'Albe.
Les unions d'Arras et d'Utrecht (dégagement des Provinces Unies).

4. *Les archiducs Albert et Isabelle* (1598-1634)

L'autonomie.
La centralisation.
La restauration religieuse.
L'essor artistique et littéraire.

5. *Les malheurs du régime espagnol* (1634-1715)

La guerre de Trente Ans, la paix de Munster.
Les guerres de Louis XIV et les pertes de territoire.
La principauté de Liège, sa vie particulière et ses relations avec les Pays-Bas.
La conférence anglo-batave.

6. *La période autrichienne* (1715-1789)

Les traités d'Utrecht et de la Barrière.
Les reculades de Charles VI.
Marie-Thérèse : le despotisme éclairé, le gouvernement de Charles de Lorraine, le développement économique, social et culturel.
Joseph II : les réformes.
La révolution brabançonne.

Conclusion : À la fin du XVIII^e siècle une centralisation administrative et, en réaction contre les intérêts internationaux, un désir d'autonomie dans des cadres étatiques sont acquis.

5 cours

IV. Éveils de l'Indépendance (1789-1930)

1. *Les États Belgiques Unis*

Organisation.
Échec.
Restauration autrichienne.

2. *Régime français* (1795-1815)

a. Conquête difficile de la Belgique : première invasion, restauration autrichienne, seconde invasion, annexion.

b. Linéaments de la Belgique indépendante :

1. Abolition de l'ancien régime et libertés modernes (droits de l'homme), influence de celles-ci en Belgique (Vonckistes et assermentés), persécution religieuse et relâchement des mœurs.
2. Organisation administrative, judiciaire, économique (Anvers et le redressement économique), religieux (Concordat 1801, évêques fonctionnaires).
3. Résistance nationale dans le domaine politique et religieux ; naissance de l'esprit belge contemporain.

c. Fin du régime : désaffection vis-à-vis de l'empereur (influence religieuse), campagne de 1814, commission interalliée, Waterloo et la participation hollando-belge.

3. *Amalgame hollando-belge* (1815-1830)

a. Exigences du Traité de Vienne : union obligée de la Belgique à la Hollande contre la France ; amalgame pièce de l'équilibre européen.

b. Le roi Guillaume, sa personnalité, despotisme éclairé.

c. La Loi Fondamentale : sa naissance équivoque, son originalité : liberté des cultes ; réactions diverses des catholiques et des libéraux.

d. Profits du régime : transformation économique, surtout favorable pour les provinces méridionales (métallurgie, canaux), progrès de l'enseignement à tous les degrés.

e. Vers la rupture : réaction des catholiques à l'œuvre religieuse et scolaire, difficultés de l'élaboration d'un concordat ; évolution des libéraux (accord avec le roi, puis opposition) ; influence menaisienne dès 1826, griefs des Belges, union des oppositions (1828), opposition aux États Généraux, opposition de l'opinion publique.

23 cours

V. La Belgique indépendante

1. *Laborieuse naissance* (1830-1831)

a. La Révolution : les faits (journées de septembre, libération du territoire, déclaration de l'indépendance, exclusion des Nassau, choix d'un roi).

b. La Constitution : tendances du Congrès national ; antécédents historiques de la Constitution (autonomie communale, constitution américaine, influence menaisienne) ; esprit (libertés, monarchie républicaine, séparation de l'Église et de l'État).

c. Réaction des puissances : attitude réservée de la France, conciliante de l'Angleterre (Palmerston), hostile de la Prusse et de la Russie, expectante de l'Autriche, mécontente du Saint-Siège ; conférence de Londres ; armistice, neutralité de la Belgique, le traité des XVIII articles.

2. *Pénible croissance* (1831-1848)

a. La Belgique en péril : campagne des dix jours, traité des XXIV articles.

b. Politique intérieure : évolution et opposition des partis ; volonté unioniste de Léopold I ; organisation scolaire (loi de 1835 et de 1842), organisation des communes et des provinces (loi de 1836).

c. Politique extérieure : suspicion des puissances.

d. Le mouvement économique et social : libéralisme économique et conséquences fâcheuses ; crise industrielle (1831-1842) ; crise agricole (1847) ; législation ouvrière ; solution de charité, essais de coopératives et syndicats professionnels ; initiatives coloniales de Léopold I.

e. Les Arts et les Lettres, universités de Louvain, de Bruxelles, l'influence romantique.

3. *Affermissement de l'État belge* (1848-1884)

a. Le tournant 1848 : opposition des partis (congrès libéral 1846), aspirations démocratiques (abaissement du sens électoral (1847), poussée ouvrière, révolutions européennes.

b. La politique intérieure : rôle de Léopold I et Léopold II au-dessus des partis ; gouvernements des partis ; sécularisation de l'enseignement (loi de 1850), loi sur les bourses (1864), loi de la bienfaisance (1857), des cimetières (1862) ; lois sociales (Conseil des prud'hommes (1859), loi Coremans sur le flamand dans les tribunaux (1873), défense nationale : triangle Anvers, Namur, Liège.

c. La politique extérieure : neutralité armée ; interventions armées : volontaires pontificaux, Castelfidardo (1860), Mentana (1867) ; expédition au Mexique (1865) ; visées de Napoléon III sur la Belgique et neutralité dans la guerre de 1870.

d. Mouvement économique : péage de l'Escaut (1863), politique douanière ; essor industriel (barrage de la Gileppe) et agricole (petites cultures, élevage), voies de communication.

2 cours *e.* Effort colonial : tentatives économiques de Léopold II (Formose, Philippines, Congo) ; le Congo, œuvre de Léopold II aidé de grands commis (Banning, Lambermont), d'explorateurs (Stanley), de missionnaires (Lavigerie), de soldats (Dhanis). Étapes de la possession du Congo : Association Internationale Africaine (1876) — Comité d'Étude du Haut Congo (1878) — Association Internationale du Congo (1882) — Congrès de Berlin.

f. Les Arts et les Lettres : développement des universités ; Histoire (Gachard, Juste), Sciences (Quetelet, Omalius, Dumont), Lettres (Jeune Belgique, Camille Lemonnier, Rodenbach, Henri Conscience, Gezelle), Arts (Bourse, Colonne du Congrès, Palais de Justice, Constantin Meunier, Leys), Musique (César Franck, Fétis, P. Benoit, Gevaert).

1. *Au sein de l'équilibre européen* (1884-1914)

a. Le tournant 1884 : gouvernement catholique homogène ; Congrès de Berlin ; naissance du parti ouvrier ; la Jeune Belgique ; le mouvement flamand ; la triple entente.

b. Politique intérieure : révision de la Constitution (1893), suffrage universel, représentation proportionnelle (1899), législation scolaire (obligation) ; mouvement démocratique socialiste (grèves) et chrétien (Rerum Novarum) ; législation sociale : maisons ouvrières, pensions de vieillesse, repos dominical, coopératives (Vooruit), Boerenbond ; organisation militaire voulue par Léopold II, défense d'Anvers.

c. Politique extérieure : neutralité armée face aux alliances militaires et politiques et aux menaces allemandes.

d. Vie économique et sociale : machinisme et concentration, libre échange, voies de communication, développement du bassin houiller de la Campine et du Borinage, usines Cokerill, industries cotonnière et linière des Flandres, drapière à Verviers ; Conseil Supérieur du Travail (1892).

2 cours

e. L'État indépendant du Congo : organisation politique (abus) ; extension du territoire (Kwango, Uelé, Kivu, Katanga), pacification ; guerre contre les Madhistes, guerre anti-esclavagiste, révolte des Batetelas ; évangélisation.
Le Congo belge : cause de la cession, difficultés parlementaires et financières ; colonie belge (1908), Charte coloniale, organisation de la colonie.

f. Les Arts et les Lettres : Philosophie (Mercier), Sociologie (Banning), Sciences (Gramme, De Gerlache, Van Beneden), Lettres (Ecchoud, Maeterlink, Verhaeren, Vermeylen, Van de Woestijne, Streuvels, Buysse, Nu en Straks).

5. *Rupture de l'équilibre européen* (1914-1945)

a. La guerre de 1914 : cause, occasion, déroulement des événements militaires, participation du Congo, résistance à l'intérieur. Le traité de Versailles : abolition de la neutralité : Eupen, Malmédy, Moresnet, Ruanda-Urundi ; conséquences matérielles, morales et politiques de la guerre ; les réparations ; occupation de la Rhénanie.

b. L'entre-deux-guerres (1918-1940) :
Politique intérieure : union sacrée (1918-1925), évolution des partis (droite démocratique), nouveaux partis (frontistes, communistes, rexistes, nationalistes flamands) ; la question flamande ; apaisement scolaire ; lois sociales (lois des 8 heures, associations sans but lucratif, allocations familiales) ; le roi Léopold III et la crise du parlementarisme (influence des partis et des syndicats).
Politique extérieure : politique européenne (1918-1940), (Locarno, pacte Briand Kellog), conférences internationales ; politique d'indépendance (1936-1940) ; neutralité armée, essais de concorde internationale (Oslo).
Vie économique et sociale : progrès considérables de la technique ; crise économique, assainissement financier ; le bassin de la Campine, développement de l'agriculture, effort économique du Congo, rôle des syndicats, rechristianisation de la classe ouvrière (JOC), réformes sociales.

c. La guerre de 1940-1945 :
Causes, occasion, rôle de la Belgique : campagne des 18 jours, capitulation, résistance à l'intérieur, gouvernement de Londres ; maintien de la Belgique dans la continuation de la guerre en Europe et dans le monde ; intervention économique et militaire du Congo ; la libération, l'occupation de la Rhénanie.

6. *La Belgique dans l'équilibre mondial* (1945 *à nos jours*)

Lendemains de guerre :

1. à l'intérieur : question royale, reconstruction, avance communiste, relâchement des mœurs, redressement économique ;
2. à l'extérieur : instabilité européenne et mondiale, pacte de l'Atlantique, armée européenne.

CYCLE DOUBLE

SIXIÈME ET CINQUIÈME

HISTOIRE UNIVERSELLE DU Ve SIÈCLE (APRÈS J.C.) À NOS JOURS

Remarques préliminaires

1. Dans le cycle inférieur, l'histoire de Belgique est le centre de gravité. On partira d'exemples belges ou de la situation belge, chaque fois que ce sera possible, pour arriver ensuite au cadre européen.
   Le programme répartit la matière comme suit :
   en classe de sixième : du Ve s. à 1648 (Traités de Westphalie) ;
   en classe de cinquième : de 1648 à nos jours.

2. Les leçons doivent se limiter à l'essentiel, en simplifiant autant que possible les nomenclatures d'histoire-bataille, les énumérations de noms propres et dates (on pourrait donner une liste des dates importantes en fin de manuel).

3. L'enchaînement chronologique général doit être maintenu, pour faire saisir la continuité de l'évolution et les liens de causalité.

4. L'exposé des leçons doit être aussi concret, vivant et intuitif que possible : manuels illustrés, cartes historiques, participation active des élèves, exemples-types pris dans l'histoire régionale ou locale.

SIXIÈME

DE L'EMPIRE ROMAIN AUX TRAITÉS DE WESTPHALIE (1648)

1 cours

Préliminaires

1. Définitions (expliquées) de l'histoire et de la préhistoire.
2. Notion de durée : dates, ères (chrétienne et autres siècles, générations).
3. Divisions de la préhistoire : pierre taillée, pierre polie, métaux.
4. Divisions de l'histoire :
   Antiquité (jusqu'aux Barbares).
   Moyen Âge (jusqu'à la Renaissance).
   Époque moderne (jusqu'à 1789).
   Époque contemporaine.

4 cours

Le Monde romain

1. Étendue de l'Empire romain : Italie et Provinces (par la carte).
2. Conquête de la Belgique par César. Sa dictature sur l'État romain.
3. Auguste fonde l'Empire pour 4 siècles ; organisation impériale.
4. Romanisation des Provinces, spécialement Belgique, civilisation.
5. Origine et expansion du Christianisme ; première évangélisation de la Belgique.
6. Décadence de l'Empire (causes internes et externes aux III^e^ et IV^e^ s.) et sa division en deux par Théodose (395).

Le Moyen Âge
(du V^e^ au XV^e^ s.)

Chapitre I. Du Monde romain au Monde féodal
(V^e^ au VIII^e^ s.)

3 cours

1. *L'Empire romain d'Occident renversé par les Barbares*
   a. La terreur « hunnique » et la poussée barbare vers l'Occident.
   b. La grande invasion de 406.
   c. La randonnée des Huns et la réaction des Occidentaux (Aetius).
   d. Chute de l'Empire d'Occident (476) ; les États barbares.
   e. Conséquences : recul de civilisation.

1 cours 2. *Le Royaume franc*

a. L'installation des Francs ; les Mérovingiens.
b. Clovis et ses successeurs.
c. Colonisation franque ; frontière linguistique en Belgique.
d. Seconde évangélisation de la Belgique : évêques, missionnaires, abbayes.

1 cours 3. *L'Empire romain d'Orient*

a. Origine (Théodose) et territoire.
b. Justinien et ses successeurs.
c. Civilisation byzantine : arts, lettres, vie économique, société, religion (querelle des icones, schisme orthodoxe).

1 cours 4. *L'Empire arabe*

a. Origine et situation au VI^e^ siècle.
b. Mahomet et sa religion.
c. La guerre sainte, l'Empire (carte), le démembrement.
d. Civilisation musulmane, son influence.

3 cours 5. *L'Empire carolingien*

a. Les maires du Palais.
b. Charlemagne : conquête et organisation de l'Empire (carte).
c. La Belgique dans cet empire : vie économique (monnaie, industries, commerce, le domaine et ses habitants), la société carolingienne, les arts et les lettres.
d. Décomposition de l'Empire : Traité de Verdun, les Normands.
e. Résultats : début de la féodalité.

Chapitre II. Le Monde féodal (IX^e^ au XIII^e^ siècle)

6 cours 1. *Le régime seigneurial* (à partir d'une seigneurie-type)

a. Le morcellement du pays en fiefs ; contrat féodal (suzerains et vassaux).
b. La seigneurie et son organisation.
c. Les classes de la société : seigneurs (droits et devoirs), les censiers (occupations) et les serfs (leur émancipation).
d. La vie des seigneurs : château-fort, guerres, tournois, etc.
e. L'Église :
les seigneurs ecclésiastiques ;
les abbayes et leur rôle civilisateur ;
la chevalerie ;
l'influence de l'Église sur les mœurs.

f. Application à la Flandre et aux principautés lotharingiennes :

1. Comté de Flandre : formation et développement (IX^e^ et X^e^ s.).
2. Les principautés de Lotharingie : Brabant, Liège, Hainaut, Namur, Luxembourg, Limbourg.

2 cours 2. *Les Croisades*

a. Les causes des croisades.
b. La première croisade et Godefroid de Bouillon.
c. Les autres croisades.
d. Conséquences des croisades.

4 cours 3. *Le régime urbain (communal)*

a. Naissance et développement des communes (en partant d'un exemple régional).
b. Organisation de la Commune ; la Charte.
c. Vie de la commune : marchands et artisans.
d. Influence des communes sur l'évolution politique, économique et sociale de nos régions.

Chapitre III. Les grands États féodaux
(jusqu'au XIV^e^ siècle)

2 cours 1. *Le Saint Empire et la Papauté*

Les deux pouvoirs.
Querelle des Investitures.
Conflit des Guelfes et des Gibelins, jusqu'à l'intervention française (1214).

2 cours 2. *La France des Capétiens*

a. Formation territoriale ; les premiers Capétiens.
b. Le renforcement du pouvoir royal : les grands Capétiens :
   1. Philippe-Auguste : son intervention dans le conflit des Guelfes-Gibelins, conséquences pour l'Empire, France, Papauté.
   2. St-Louis IX et son influence.
   3. Philippe-le-Bel et la Papauté.

1 cours 3. *L'Angleterre*

a. La conquête et la dynastie normande (participation belge).
b. Les Plantagenêts ; Grande Charte et Parlement.

4. *Les principautés belges entre les trois grands États*

a. Évolution territoriale et politique.
b. Évolution économique et sociale, spécialement en Flandre et Liège jusqu'au XIII^e^ siècle inclus.

Chapitre IV. Le déclin du Monde féodal
(XIV^e^ et XV^e^ s.)

1 cours 1. *L'affaiblissement de la Papauté*
- *a.* L'exil d'Avignon et le Schisme d'Occident.
- *b.* Les vains efforts des Conciles et les Hérésies.
- *c.* Le relâchement général.

1 cours 2. *Le morcellement du Saint-Empire.*

3 cours 3. *La centralisation en Occident*
Unification territoriale et centralisation du pouvoir :
- *a.* En Belgique : révolutions démocratiques du XIV^e^ siècle et Pays-Bas bourguignons.
- *b.* En France et Angleterre : Guerre de Cent Ans et conséquences.
- *c.* En Espagne : la « reconquista ».

1 cours 4. *Le renversement de l'Empire de Constantinople* (1453)

Les Temps modernes
(XV^e^ siècle à 1789)

Première Partie

Élaboration du Monde moderne
(XV^e^ siècle à 1648)

2 cours 1. *Les transformations techniques (inventions)*
- *a.* Poudre à canon ; conséquences militaires, politiques, sociales.
- *b.* Papier et imprimerie ; conséquences.
- *c.* Boussole et caravelles ; conséquences.

3 cours 2. *Les grandes découvertes géographiques*
- *a.* Causes : épices, métaux précieux, influence des rois et de l'Église.
- *b.* Portugal : Route du Cap, Vasco de Gama.
- *c.* Espagne : Route de l'Ouest, Christophe Colomb, Magellan.
- *d.* Les méthodes coloniales des Portugais et des Espagnols ; les rivaux.
- *e.* Conséquences pour l'Europe, spécialement Pays-Bas (Anvers).

3 cours 3. *La Renaissance artistique, littéraire et scientifique*

a. Foyer : l'Italie (quelques noms et quelques œuvres-types).

b. Diffusion en Occident, notamment aux Pays-Bas (quelques monuments, les peintres flamands, Érasme, Vésale, Mercator, les Mécènes).

3 cours 4. *La crise religieuse*

a. La Réforme protestante : Luther, Calvin, Henri VIII et Élisabeth.

b. La Contre-Réforme catholique : Concile de Trente, les Jésuites.

c. Les résultats.

3 cours 5. *Les grandes puissances du XVI^e siècle et les conflits d'hégémonie*

a. Développement de l'autorité royale :
Charles-Quint, Empereur (Souverain des Pays-Bas).
François I et Henri II, rois de France.
Henri VIII en Angleterre.

b. Le premier conflit des Valois et des Habsbourgs.

3 cours 6. *Les Guerres de Religion*

a. Aux Pays-Bas (Philippe II). Résultats pour les Pays-Bas catholiques et pour les Provinces-Unies.

b. En Allemagne. Compromis : Paix d'Augsbourg.

c. En France. Compromis : Édit de Tolérance (ou de Nantes).

7. *Les Pays-Bas espagnols jusqu'en* 1648

a. Le règne des Archiducs.

b. La décadence espagnole et la misère des Pays-Bas (annexe : Principauté de Liège au XVII^e siècle).

8. *L'Angleterre des Stuarts et la première Révolution* (1648)

9. *L'ascension de la France*

a. Restauration de l'autorité royale : vers l'absolutisme.
Henri IV et Sully.
Louis XIII et Richelieu.
Minorité de Louis XIV : Mazarin.

b. Prépondérance en Europe : vers l'hégémonie.
Deuxième conflit avec les Habsbourgs, la Guerre de Trente Ans.
Les Traités de Westphalie (1648).

CINQUIÈME

Deuxième Partie

Triomphe de l'Absolutisme et Équilibre européen
(de 1648 à 1789)

3 cours 1. *La monarchie absolue en France*

a. Triomphe de l'absolutisme royal :

1. La Fronde et ses résultats.
2. Le règne personnel de Louis XIV :
   la doctrine du « droit divin » et son application : le gouvernement de la France et les grands ministres ; la Cour du Roi Soleil ;
   les questions religieuses : conflits avec la Papauté ; Protestants et Jansénistes.
3. La civilisation française et son rayonnement : siècle de Louis XIV.

b. Prépondérance en Europe :

1. Guerres contre l'Espagne, puis contre l'Europe coalisée (souligner les conséquences pour les Pays-Bas catholiques).
2. Les modifications territoriales (carte).
3. La ruine des Pays-Bas espagnols et l'ambition française.

c. L'échec de Louis XIV :

Épuisement de la France et discrédit de la royauté. Traités d'Utrecht et de Rastatt.

1 cours 2. *La Monarchie constitutionnelle en Angleterre*

a. La République de Cromwell (Acte de Navigation).
b. La restauration des Stuarts.
c. La seconde révolution (1688) et le triomphe du Parlement.

3 cours 3. *Europe au seuil du XVIII^e siècle*

Europe orientale, Europe balkanique, Europe centrale (Empire — Italie).

Europe occidentale (France, Angleterre, Espagne, Pays-Bas). Par la carte, en soulignant la situation des Pays-Bas et en se limitant à un tour d'horizon, pour caractériser le régime politique des principaux États.

3 cours 4. *Le despotisme éclairé au XVIII^e siècle*

a. Les anciennes puissances :
L'Autriche et les Pays-Bas autrichiens.
La France en marche vers la Révolution.
L'Angleterre parlementaire et la révolution du machinisme.
L'Espagne et décadence.

b. Les nouvelles puissances :
La Russie : Pierre le Grand et Catherine II.
La Prusse : les Hohenzollern.

4 cours 5. *Les rivalités continentales*

La succession d'Autriche.
La guerre de Sept Ans.
Les partages de la Pologne.
L'expansion coloniale anglaise ; rivalité avec la France.
La naissance des États-Unis d'Amérique ; retentissement en Europe.

Troisième Partie

Déclin de l'Ancien Régime

3 cours 1. *Les excès de l'Ancien Régime et les aspirations nouvelles*

Au point de vue politique : souveraineté de la Nation (Philosophes).
Au point de vue économique : libéralisme et machinisme (A. Smith).
Au point de vue religieux : liberté de conscience (Encyclopédistes).
Au point de vue social : égalité, suppression des privilèges.

2. *La fermentation générale des esprits ouvre l'ère révolutionnaire*

Révolution brabançonne et révolution liégeoise.
Les vains efforts de réforme de Louis XVI, les cahiers de doléance.
L'Europe observe la France qui « donne le ton ».

L'Époque Contemporaine
(1789-1945)

Chapitre I. Révolution française et Empire
(1789-1815)

7 cours

1. *Renversement de l'Ancien Régime*
   - *a.* Proclamation du régime constitutionnel : les Droits de l'Homme.
   - *b.* Proclamation de la République : mort du Roi.
2. *Guerre à l'Europe coalisée et Dictature révolutionnaire*
   - *a.* Guerre à l'Autriche (et Prusse), conquête de la Belgique.
   - *b.* Guerre à l'Europe. La Terreur et Robespierre. Carnot le Sauveur.
   - *c.* Réaction thermidorienne ; le Directoire (en Belgique spécialement).
3. *Napoléon*
   - *a.* Son épopée : Général (sous le Directoire) ; Consul : il obtient les frontières naturelles et la paix, il crée l'Empire et prétend commander à l'Europe ; les coalitions, fomentées par l'Angleterre, épuisent la France et finissent par vaincre Napoléon.
   - *b.* Son œuvre : administrative et judiciaire : le Code Napoléon ;
     religieuse : le Concordat, l'enseignement ;
     économique et financière (spécialement en Belgique).
   - *c.* Waterloo et l'exil ; résultats (spécialement pour la Belgique).

Chapitre II. La Période libérale (de l'Absolutisme au Libéralisme)
(1815-1870)

12 cours

1. Congrès de Vienne et Sainte Alliance : réaction absolutiste.
2. Mouvements libéraux et nationaux. En 1830 : Révolution belge.
3. Triomphe du régime constitutionnel ; un exemple : Belgique.
4. La révolution de 1848 fait son tour d'Europe (Belgique exceptée).
5. Triomphe des nationalités (Napoléon III « Champion des nationalités »).
   - *a.* Unité italienne, Cavour, les États du Pape.
   - *b.* Unité allemande, Bismarck, menace sur la Belgique.
   - *c.* Question d'Orient de 1815 à 1870.
6. Révolution économique : machinisme et capitalisme.
   Progrès techniques : vapeur, gaz, électricité ; fer et béton.
   Voies de communication et moyens de transport.

Essor industriel et européanisation du monde : l'Usine-Europe, libre-échange, crise d'abondance, néo-protectionnisme.

7. Conséquences : évolution sociale : libéralisme, socialisme (émancipation des travailleurs, syndicats), le rôle social de l'Église.

6 cours

Chapitre III. La Paix armée et l'Impérialisme colonial (1870-1914)

1. L'équilibre des deux blocs :
   Triple alliance, pangermanisme ;
   Triple entente (position réservée anglaise).
2. L'expansion coloniale :
   Causes et manifestations principales.
   Léopold II et le Congo belge.
   Les empires coloniaux et les rivalités impériales.
3. La Question d'Orient de 1870 à 1914 ; les causes de la première guerre.

15 cours

Chapitre IV. De la première à la seconde Guerre Mondiale (1914-1945)

1. *La Guerre* 1914-1918 (par la carte) ; occupation de la Belgique.
2. *L'entre-deux-guerres*
   a. Faillite de la paix démocratique.
   Traité de Versailles (carte) ; l'Europe nouvelle.
   L'ère démocratique : en Belgique : S.U., les 8 heures, la question flamande et wallonne.
   Évolution technique et influence sur l'opinion (presse, cinéma, radio...).
   Révolution russe : U.R.S.S. et communisme mondial (III[e] Internationale).
   Années d'illusion puis, en 1930 : la grande crise mondiale.
   b. Montée des dictatures et marche à la guerre.
   Fascisme (Mussolini), Hitlérisme ; l'Europe en deux camps.
   c. Les États-Unis et le Japon : duel impérialiste.
3. *La guerre* 1939-1945 (par la carte).
4. *La Paix installée*
   Europe entre les deux blocs : U.S.A. et U.R.S.S.
   Essais d'entente et d'accords entre nations.
   Pacte Atlantique. États-Unis d'Europe ? Bénélux.

QUATRIÈME

L'HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ DES ORIGINES AU V^e SIÈCLE (APRÈS J.C.)

2 cours

Introduction

1 cours

Connaissance de l'Antiquité

1. Sources monumentales : archéologie, céramique, numismatique (1 exemple).
2. Sources écrites :
   a. histoire de l'écriture ;
   b. épigraphie, science du livre (papyrus, parchemin...).

1 cours

La Préhistoire

La préhistoire sera étudiée surtout à travers la préhistoire de Belgique.

Âge de la pierre :
l'âge paléolithique :
a. inférieur : cadre, homme de Spy, technique ;
b. supérieur : cadre, homme de Cro-Magnon, technique ;
l'âge néolithique : cadre, homme, civilisation.

Âge des métaux :
âge du cuivre : homme et civilisation ;
âge du bronze : homme et civilisation ;
âge du fer : homme et civilisation ;
chez nous, et dans les civilisations méditerranéennes.

12 cours

L'Orient classique

1 cours

Première Partie

Le milieu physique

(relief, hydrographie, climat, ressources naturelles et milieu humain)

1. La zone des déserts de Syrie et d'Arabie.
2. La zone des plateaux et des vallées de montagnes : Asie Mineure et Iran.
3. Le Croissant fertile :
   a. Le Nil et l'Égypte.
   b. Le Tigre et l'Euphrate et la Mésopotamie.
   c. Le couloir syro-palestinien.

5 cours

Deuxième Partie

Les grandes civilisations de l'Orient classique

a. Les premiers États

1. L'Égypte :
   - *a.* Nomadisme, Clans, Nomes, les Royaumes (centralisé de Basse-Égypte et féodal de Haute-Égypte).
   - *b.* Le Royaume memphite : hégémonie d'abord libérale puis absolutiste (Khéops-Khépren et Mykérinos).
     Retour progressif à la féodalisation.
2. La Mésopotamie :
   - *a.* Clans, cités, les Sumériens et les Akkadiens, Empire de Sargon.
   - *b.* Création du Royaume de Babylonie. Œuvre d'Hammourabi (1123-1234).

b. Lutte pour le « Croissant fertile »

1. Invasions des Indo-Européens (Achéens, Hittites, Mèdes et Perses).
   - *a.* Destruction de la Babylonie par les Kassites.
   - *b.* Domination des Hyksos en Égypte met fin au Moyen-Empire thébain.
2. Hégémonie égyptienne (XVI-XI) ou le Nouvel Empire thébain et la menace hittite (Thoutmès III — Aménophis IV — Ramsès II).
3. Invasion des Doriens et des peuples de la mer :
   Fin des Hittites, décadence de l'Égypte.
   Les Phéniciens (Hiram) et les Hébreux (Salomon), peuples indépendants.
4. L'Empire militaire assyrien (IX-VII), Assourbanipal.
5. L'Empire babylonien (VII-VI), Nabuchodonosor II.
6. L'Empire universel des Perses (546-338), Cyrus, Cambyse, Darius.

cours

Troisième Partie

Les grands aspects de la vie des peuples d'Orient

cours *a.* Le pouvoir politique et les classes sociales.
Le Souverain. L'administration. Les classes sociales.

cours *b.* La vie économique : l'agriculture, l'industrie, le commerce.

cours *c.* Les religions : traits communs et particuliers des religions, le culte des morts, la morale.

cours *d.* L'art : caractères généraux, architecture, décoration.

cours *e.* Les techniques : sciences et lettres.

La Grèce

1 cours

Introduction

La mer, la montagne, le climat, les ressources naturelles, carte du monde égéen.

4 cours)

Livre I

Les origines
(des origines au ± VIII[e] siècle)

1 cours *Chapitre I. La Crête*

Berceau de la civilisation méditerranéenne.
Âge de la pierre (6000 à 3000).
Âge du cuivre (3000-2400).
Âge du bronze (2400-1750). Première hégémonie crétoise. Invasions aryennes.
Âge minoen (1750-1400) :

a. La civilisation minoenne.
Race, puissance maritime, organisation politique et sociale.
Habitation, art et culture, religion.

b. Crétisation du monde achéen.

2 cours *Chapitre II. L'âge mycénien* (1400-1200)

a. Soulèvement des Achéens (légende du Minotaure).
Civilisation : langue, organisation politique et sociale, mœurs et habitation.

b. Aire d'extension du monde achéen (légende des Argonautes et guerre de Troie).

2 cours *Chapitre III. Invasion des Doriens*

a. Caractère et extension des invasions doriennes (carte de la Grèce). Place et rôle de l'Ionie.

b. Évolution générale de la civilisation du XII[e] au VIII[e] siècle.
Du clan à la polis.
De la royauté à l'aristocratie.
Du régime pastoral au commerce organisé.

c. Oligarchies. Causes et histoire de la colonisation du VIII[e] au VI[e] siècle.

Livre II

La Grèce archaïque
(± VIII^e^ au V^e^ siècle)

3 cours *Chapitre I. Évolution des cités grecques*

a. Les cités rurales.

b. Les cités commerçantes (Asie Mineure, Isthme, Grande-Grèce). Naissance de l'industrie, commerce, monnaie. Âge de la bourgeoisie et de la tyrannie.

Chapitre II. Sparte, puissance continentale et militaire

Origine de la ville caserne. Organisation politique, sociale et économique, éducation. Ligue du Péloponèse.

1 cours *Chapitre III. Athènes, cité maritime et commerciale, ébauche sa puissance*

a. Cadre géographique : l'Attique et Athènes.

b. Évolution : royauté, Eupatrides et Dracon, Solon et Pisistrate, Clistènes et la démocratie.

2 cours *Chapitre IV. Unité morale de la Grèce*

a. Langue et vie littéraire.

b. La religion (dieux et héros) ; jeux.

c. Les arts.

d. Les mœurs.

11 cours

Livre III

La Grèce classique
(V^e^ siècle)

2 cours *Chapitre I. Les guerres médiques et hégémonie politique d'Athènes*

a. Darius et la première guerre médique. Occasion, expédition de Mardonios, Marathon (Miltiade).

b. Xerxès ; la politique de Thémistocle. Les Thermopyles et Salamine. Platées (Pausanias) et Mycale.

c. Aristide et la Confédération de Délos. Cimon et l'Empire athénien. Traité de Kallias.

6 cours *Chapitre II. L'âge d'or* (470-433)

1 cours *a.* Périclès : l'homme, sa politique, son œuvre.

1 cours *b.* Vie publique. La démocratie athénienne. Organisation politique et sociale. L'impérialisme athénien.

1 cours *c.* Vie privée : ville, famille, habitation, costume, éducation.

d. Rayonnement spirituel d'Athènes :
1. Tendances nouvelles de la religion ; grandes fêtes.
2. Les Lettres.

3 cours 3. Les Arts.

2 cours *Chapitre III. Luttes fratricides et épuisement de la Grèce* (431-404)

a. Déclin de la cité au IV^e^ siècle.

b. Sparte contre Athènes :
1. Guerre de dix ans. Cléon, bataille de Sphactérie. Paix de Nicias.
2. Alcibiade et expédition de Sicile.
3. Guerre de Décélie (413-404). Aegos-Potamos. Lysandre et Pausanias. Trente Tyrans.
4. Tyrannie de Sparte. Restauration de la démocratie à Athènes ; mort de Socrate. Expédition des 10.000 Agésilas.

c. Thèbes contre Sparte :
1. La Béotie et sa constitution.
2. Pélopidas et Épaminondas. Leuctres et Mantinée.

d. La Grèce d'Occident. Hégémonie de Syracuse. Denys l'Ancien, Denys le Jeune, Timoléon.

3 cours

Livre IV

L'Hellénisation du Monde antique
(IV^e^ siècle à 146)

1 cours *Chapitre I. L'unité grecque réalisée par la Macédoine*

Philippe de Macédoine (armée, diplomatie).
Démosthène contre Eschine, Guerre Sacrée, Chéronée (338)

1 cours *Chapitre II. La conquête de l'Asie*

Expédition et Empire d'Alexandre ; politique de fusion.

1 cours *Chapitre III. Démembrement de l'Empire d'Alexandre*

a. Les grands royaumes : Lagides, Seleucides, Antigonides.

b. Diffusion de la civilisation grecque.
Trois centres intellectuels : Alexandrie, Pergame et Antioche.

Chapitre IV. La conquête romaine

a. Étoliens et Achéens. Aratos de Sicyone et Cléomène de Sparte.

b. Indépendance de la Grèce : Philopoemen, le dernier Grec.

c. La Grèce, province romaine 146.

24 cours

Histoire Romaine

3 cours

Livre I

Les origines — Rome sous les rois

Introduction

Description géographique de l'Italie.

Chapitre I. Origines et peuplement de l'Italie

a. Âge paléolithique, âge néolithique, âge du cuivre (Ligures), âge du bronze (Indo-Européens). Premier ban : civilisation des Terramares. Âge du fer : 2e ban ou les Villanoviens.
b. Les Étrusques : Empire, civilisation, religion.
c. Les Grecs d'Italie.

Chapitre II. Fondation de la ville de Rome et les Rois

a. Légende des Sept Rois.
b. Essai d'explication : fusion des Latins, Sabins, Étrusques. Création par les Étrusques d'une civilisation urbaine et commerciale.
c. Organisation sociale : famille patriarcale.
Organisation politique : Roi, Sénat, curies et réformes de Servius Tullius.

12 cours

Livre II

La République

Partie A. Rome, puissance italique

2 cours *Chapitre I. Civilisation et mœurs — Réaction paysanne*

a. La religion.
b. La famille, l'éducation.

1 cours *Chapitre II. Vers l'égalité politique*

Retraite sur le Mont Sacré, les Tribuns, évolution des Comices, Loi des XII Tables, Lois Liciennes, égalité politique.
Conclusion : Organisation politique et sociale, magistrats, Sénat, Comices.

2 cours *Chapitre III. Conquête de l'Italie*

a. Armée romaine.

b. Conquête de l'Italie : Rome et le Latium.
Guerre contre les Montagnards. Conquête de l'Étrurie méridionale, du Latium, de la Campanie. Guerre contre les Samnites, contre Tarente. Organisation de l'Italie.

Partie B. Rome, puissance méditerranéenne

2 cours *Chapitre I. Conquêtes romaines*

a. Carthage et les guerres puniques.
1. Conquête de la Sicile, Corse et Sardaigne.
2. Annibal : Trebbie, Lac Trasimène, Cannes, Zama.
3. Destruction de Carthage 146.

b. Conquête de l'Orient : Macédoine (148), Grèce (146), Royaume de Pergame (province d'Asie) (129). Vassalisation de la Syrie et de l'Égypte.

c. Conquête de l'Occident : Espagne (133), Gaule Transalpine (125-121).

2 cours *Chapitre II. Conséquences de la conquête et transformation de la civilisation romaine*

a. Affaiblissement de l'esprit romain.
1. La pensée grecque.
2. L'or hellénistique.

b. La constitution romaine : lutte entre tendances oligarchiques et ochlocratiques, Sénat, Comices.

c. Rupture économique et désordre social. Les chevaliers publicains. Dépérissement des classes moyennes. Esclaves et accroissement de la main-d'œuvre servile. La pauvreté et la veulerie des masses.

2 cours *Chapitre III. Siècle des guerres civiles — Fin de la République*

a. Les Gracques.

b. Marius.

c. Sylla.

d. Pompée, Crassus et César (I^er^ Triumvirat) (Conquête de la Gaule).

f. Antoine, Lépide et Octave.

9 cours

Livre III

L'Empire

1 cours *Chapitre I. Le règne d'Auguste*

Personne, politique, œuvre (30-14).

Chapitre II. Le Haut-Empire

Du principat à la monarchie militaire (14-192).

a. Les empereurs du patriciat, de la bourgeoisie italienne, des provinces.

b. Organisation politique, sociale, militaire et administrative.

c. La vie privée et organisation de vie.

d. Les arts et les lettres.

e. Le Christianisme, les premières communautés chrétiennes, les persécutions.

5 cours *Chapitre III. Le Bas-Empire*

a. L'anarchie militaire au III^e^ siècle. Réaction des Sévères et des empereurs illyriens (192-285).

b. La monarchie du type oriental (285-395).

1. Les empereurs : Dioclétien, Constantin, Théodose.
2. Défense militaire de l'empire contre les peuples germaniques et orientaux.
3. La monarchie orientale.
4. La restauration économique.
5. Triomphe du Christianisme : Édit de Milan, réaction de Julien l'Apostat, Théodose.

c. Décadence de l'Empire romain et naissance d'un nouveau monde.

1. Causes politiques, économiques, sociales.
   Héritage romain (culture).
2. Un sang nouveau, les invasions.
3. Une foi nouvelle : l'Église ; organisation de l'Église, Ambroise, Jérôme, Augustin (La cité de Dieu).

TROISIÈME

Cfr programme du cycle unique, quatrième et troisième, Ière Partie, jusqu'en 1648.

SECONDE

Cfr programme du cycle unique, troisième depuis 1648, et seconde.

RHÉTORIQUE

Cfr programme du cycle unique.

BIBLIOGRAPHIE

CHOIX DE MANUELS

1. adaptés au cycle double, deux ans et quatre ans

a) degré inférieur (deux ans)

Trois collections en cours de publication :

1° chez Dessain, Liège :

GOTHIER, L., *Histoire universelle, y compris l'histoire de Belgique*, Ier vol.

GOTHIER, L., et MOREAU, G., *Histoire universelle, y compris l'histoire de Belgique*, 2d volume.

2° chez Wesmael-Charlier, Namur :

SCHMETS, P., *L'histoire de Belgique dans l'histoire générale*, 1ère année, 2e année.

3° aux éditions Sciences et Lettres, Liège :

MICHEL, G., et GYSELS, G., *Le Moyen Âge et le début des Temps modernes.*

MICHEL, G., VANDENEYNDE, M., et DORCHY, H., *Les Temps modernes et contemporains.*

b) degré supérieur (quatre ans)

Un volume a été publié dans chacune des trois collections précédentes (parfois deux) ; les autres sont en préparation.

GOTHIER, L., *Histoire générale*, tome I, *Des origines de la civilisation au traité de Verdun*, Liège, Dessain, 1950.

GOTHIER, L., et MOREAU, G., *Histoire générale*, tome II, *Du traité de Verdun à la fin du XVIe siècle*, Liège, Dessain, 1952.

MICHEL, G., GYSELS, G., et DORCHY, H., *Histoire, Antiquité, Haut Moyen Âge, Histoire de Belgique*, Liège, Sciences et Lettres.

SCHMETS, P., *L'histoire de Belgique dans l'histoire générale*, 3e année, plus une deuxième partie, *Moyen Âge* (395-813) *et Évolution territoriale et politique de la Belgique de 843 à nos jours*, Namur, Wesmael-Charlier.

2. adaptés au cycle unique (six ans)

N. B. Certains de ces volumes peuvent aussi convenir pour la partie d'histoire correspondante en cas d'adoption du cycle double (2 + 4).

Antiquité

CERFAUX, L., *Les peuples anciens de l'Orient*, Tournai, Casterman, Collection belge des manuels d'histoire.

LECLERE, C., *Histoire romaine*, Tournai, Casterman, Collection belge des manuels d'histoire.

SCHOLLAERT, V., *Histoire de la Grèce ancienne*, Tournai, Casterman, Collection belge des manuels d'histoire.

SEVERIN, T. (S. J.), *L'Ancien Orient*, fasc. I : *l'Égypte ;* fasc. II : *l'Asie antérieure*, Liège, Dessain.

SEVERIN, T. (S. J.), *La Grèce antique*, Liège, Dessain.

VERNIERS, L., et BONENFANT, P., *Histoire de l'Antiquité à l'usage de l'enseignement moyen*, Bruxelles, De Boeck, 2 éd.

Moyen Âge

LECLERE, C., *Histoire du Moyen Âge*, Tournai, Casterman, Collection belge des manuels d'histoire.

WILLAERT, L. (S. J.), *Le Moyen Âge*, Namur, Wesmael-Charlier.

Temps modernes

DUMOULIN, P., et MOLS, R. (S. J.), *Histoire moderne*, Namur, Wesmael-Charlier.

LOUSSE, E., et ROLAND, J., *Histoire de la civilisation des Temps modernes*, Namur, Wesmael-Charlier, 1936.

WARICHEZ, J., *Historie des Temps modernes*, Tournai, Casterman, Collection belge des manuels d'histoire.

Époque contemporaine

DE LE COURT, R. (S. J.), *Histoire contemporaine*, Namur, Wesmael-Charlier.

LOUSSE, E., ROLAND, J., *Histoire de la civilisation contemporaine*, Namur, Wesmael-Charlier, 1939.

SCHOLLAERT, V., *Histoire contemporaine*, Tournai, Casterman, Collection belge des manuels d'histoire.

Histoire de Belgique

DORCHY, H., *Histoire des Belges*, Bruxelles, De Boeck, 1948.

SCHMETS, P., *Histoire de Belgique*, Namur, Wesmael-Charlier.

SCHOONJANS, L., *Notre Histoire*, Bruxelles, Édition Universelle, 1951.

VAN KALKEN, F., *Histoire de Belgique*, Bruxelles, Office de Publicité.

VAN KALKEN, F., *Histoire du Peuple belge, des origines à nos jours*, Bruxelles, Office de Publicité.

WILLAERT, L. (S. J.) *Histoire de Belgique*, Tournai, Casterman, Collection belge des manuels d'histoire.

Signalons aussi

1° pour *l'histoire de l'Église* :

DE MOREAU, E. (S. J.), *Histoire de l'Église*, Tournai, Casterman, Collection belge des manuels d'histoire.

2° les manuels *d'histoire générale* :

SCHOONJANS, J., *Cahiers d'histoire universelle*, Bruxelles, Édition Universelle.

VAN KALKEN, F., *Histoire générale*, Bruxelles, Office de Publicité, 3 volumes.

3°

MATHIEU, C. J., *Cours abrégé d'histoire universelle*, 1ère année, Antiquité et Moyen Âge, Namur, Wesmael-Charlier, 1950.

MATHIEU, C. J., *Cours abrégé d'histoire universelle*, 2e année, *Temps modernes, Époque contemporaine*, Namur, Wesmael-Charlier, 1948.

SCHMETS, P., *Atlas d'histoire universelle et d'histoire de Belgique*, Namur, Wesmael-Charlier.

SCHMETS, P., *Tableaux, résumés en concordance avec l'Atlas d'histoire universelle et d'histoire de Belgique*, Namur, Wesmael-Charlier.

4° les *collections françaises*

MALET et ISAAC, *Cours d'histoire*, Paris, Hachette.

MORET, A., et CLOCHE, P., *Orient et Grèce*, Paris, A. Colin, 1935.

SECHER, J., *L'Orient et la Grèce*, Paris, Beauchesne, 1936.

Manuels d'histoire de l'enseignement secondaire, sous la direction du Chan. H. X. ARQUILLIÈRE, Éditions de l'École.

Cours d'histoire, publié sous la direction de J. GUIRAUD, Paris, de Gigord.

Nouveau cours d'histoire, publié sous la direction de VICTOR L. TAPIE, Paris, Hatier.

Collection « *une réunion de professeurs* », Paris, Librairie générale de l'Enseignement libre.

BIBLIOGRAPHIE

Grandes collections historiques en cours de publication

Peuples et Civilisations (HALPHEN, L., et SAGNAC, PH.), Paris, Presses Universitaires de France.

Histoire du Monde (CAVAIGNAC), Paris, de Boccard.

Histoire générale, sous la direction de GLOTZ, G., Paris, Presses Universitaires de France.

L'Évolution de l'Humanité, bibliothèque de synthèse historique dirigée par BERR, H., Paris, A. Michel.

« *Clio* », *Introduction aux études historiques*, Paris, Presses Universitaires de France.

DELORME, J., *Chronologie des Civilisations*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949.

FLICHE, A., et MARTIN, V., *Histoire de l'Église*, Paris, Bloud & Gay.

SEDILLOT, R., *Survol de l'histoire du Monde*, Paris, A. Fayard, 1949.

Lectures historiques

BONENFANT, P., QUICKE, F., et VERNIERS, L., *Lectures historiques, L'histoire d'après les sources, Textes réunis et commentés, Histoire de Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 1937.

COUISSIN, P., *Contes et récits tirés des auteurs de l'Antiquité*, Paris, Hachette, 1938.

FLACELIÈRE, R., et WUILLEUMIER, P., *Les textes anciens*, Paris, Hachette, 3 volumes, 1938-1941.

GENEST, EM., *Contes et légendes mythologiques*, Paris, Nathan, 1927.

GLOTZ, G., *Lectures historiques, Histoire grecque*, Paris, Alcan, 1897.

GUILLEMIN, A. M., *Récits mythologiques*, Paris, Hatier, 1936.

GUIRAUD, P., *Lectures historiques*, Paris, Hachette.

HENON, M., *Lectures historiques*, Paris, Nathan, tome I, 1933.

LESOURD, E., *Lectures historiques*, Grèce, Paris, Lanore, 1937.

THOMAS, A., *Lectures historiques, Histoire anecdotique du travail*, Paris, Bibliothèque d'éducation, 1925.

HISTOIRE DE L'ANTIQUTIE

Introduction

(Connaissance de l'Antiquité)

Boüüaert, J., *Petite histoire de l'alphabet*, Bruxelles, Office de Publicité, 1949.
Laurand, L., *Manuel des études grecques et latines*, Fascicule VII, Paris, Picard 1929.

La Préhistoire

Capitan, Dr., *La Préhistoire*, Paris, Payot, 1925.
de Loë (Baron), *Notions d'archéologie préhistorique, belgo-romaine et franque dans l'ancienne Belgique*, Bruxelles, Van Buggenhoudt, 1923.
Saccasyn della Santa, E., *La Belgique préhistorique*, Bruxelles, Office de Publicité, 1946.
Vayson de Pradenne, A., *La Préhistoire*, Paris, Colin, 1938.

L'Orient classique

Brion, M., *La résurrection des Villes Mortes*, Paris, Payot, 1937.
Capart, J., et Contenau, G., *Histoire de l'Orient Ancien*, Paris, Hachette, 1949.
Capart, J. et collaborateurs, *Tout-Ankh-Amon*, Bruxelles, Vromant, 1944.
Cavaignac, E., *Les Hittites*, Paris, Librairie Maisonneuve, 1950.
Contenau, G., *La civilisation d'Assur et de Babylone*, Paris, Payot, 1937.
Contenau, G., *La civilisation phénicienne*, Paris, Payot, 1939.
Contenau, G., *La vie quotidienne à Babylone et en Assyrie*, « La vie quotidienne », Paris, Hachette, 1950.
Contenau, G., *Les civilisations anciennes du Proche-Orient*, Paris, 1945.
Daniel-Rops, *Histoire Sainte, Le peuple de la Bible*, Paris, A. Fayard, 1943.
Dollot, L., *Les grandes migrations humaines*, Paris, 1946.
Gabriel-Leroux, J., *Les premières civilisations de la Méditerranée*, Paris, 1941.
Montet, P., *La vie quotidienne en Égypte au temps de Ramsès II*, « La vie quotidienne », Paris, Hachette, 1946.
Palanque, J. R., *Les impérialismes antiques*, Paris, 1948.
Pirenne, J., *Civilisations antiques*, Paris, Albin Michel, 1951.
Pirenne J., *Les grands courants de l'histoire universelle*, Neuchâtel, 1945.
Ricciotti, G., *Histoire d'Israël*, Paris, Picard, 1939.
Weill, R., *La Phénicie et l'Asie occidentale*, Paris, A. Colin, 1939.

La Grèce

Babelon, J., *Alcibiade*, Paris, Payot, 1935.
Cary, M., et Warminghton, E., *Les explorateurs de l'Antiquité*, Paris, Payot, 1932.
Cavaignac, E., *Sparte*, Paris, A. Fayard, 1948.
Clemenceau, G., *Démosthène*, Paris, Plon, 1926.
Cloche, P., *Démosthène et la fin de la démocratie athénienne*, Paris, Payot, 1937.
Cloche, P., *La civilisation athénienne*, Paris, Colin, 1935.
Cloche, P., *Le siècle de Périclès*, Paris, 1949.

COHEN, R., *Athènes. Une démocratie de sa naissance à sa mort*, Paris, A. Fayard 1936.
COHEN, R., *Nouvelle histoire grecque*, Paris, Hachette, 1935.
CROISET, M., *La civilisation de la Grèce Antique*, Paris, Payot, 1932.
CROISET, M., *La civilisation hellénique*, Paris, Payot, 1926.
FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique*, Paris, Hachette.
GLOTZ, G., *Le travail dans la Grèce ancienne*, Paris, Alcan, 1920.
HATZFELD, J., *Alcibiade*, Paris, Presses Universitaires de France, 1940.
HATZFELD, J., *Histoire de la Grèce ancienne*, 3e éd. revue par *A. Aymard*, Paris, Payot, 1950.
HOMO, L., *Alexandre le Grand*, Paris, A. Fayard, 1951.
JARDE, A., *La Grèce antique et la vie grecque*, Paris, Delagrave, 2e édition, 1919.
PICARD, CH., *La vie dans la Grèce classique*, Paris, 1949.
PICARD, CH., *La vie privée dans la Grèce classique*, Paris, Rieder, 1930.
RADET, G., *Alexandre le Grand*, Paris, L'Artisan du Livre, 1931.
ROUSSEL, P., *Sparte*, Paris, de Boccard, 1919.
SEVERYNS, A., *Homère. Le cadre historique*, Bruxelles, Office de Publicité, 1943.
TARN, W. W., *La civilisation hellénistique*, Paris, Payot, 1937.
VAN DEN BRUWAENE, M., *Le miracle grec*, Bruxelles, Édition Universelle, 1947.
WALTZ, P., *Le monde égéen avant les Grecs*, Paris, Colin, 1934.
ZIELINSKI, TH., *Histoire de la civilisation antique*, Paris, Payot, 1931.

Rome

BLOCH, G., *L'Empire romain. Évolution et décadence*, Paris, Flammarion, 1931.
BLOCH, G., *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent*, Paris, Flammarion, 1922.
BLOCH, R., *Les origines de Rome*, Paris, 1946.
BORNECQUE, H., et MORNET, D., *Rome et les Romains*, Paris, Delagrave, 1929.
COLOMB, G., *Vercingétorix*, Paris, Fayard, 1947.
COORNAERT, E., et GAUZEAU, J., *Travail et civilisation à travers les âges*, Paris, Bourrelier, 1938.
CARCOPINO, J., *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'empire*, « La vie quotidienne », Paris, Hachette, 1939.
DANIEL-ROPS, *Jésus en son temps*, Paris, A. Fayard, 1946.
DANIEL-ROPS, *L'Église des Apôtres et des Martyrs*, Paris, A. Fayard, 1948.
FERRERO, G., *Nouvelle histoire romaine*, Paris, Hachette, 1936.
FOWLER, W. WARDE, *Jules César et la fondation du régime impérial romain*, Paris, Payot, 1931.
GORZE, M. M., *Vercingétorix*, Paris, Payot, 1935.
GRENIER, A., *La Gaule celtique*, Paris, Didier, 1945.
GRENIER, A., *La Gaule, province romaine*, Paris, Didier, 1945.
GRENIER, A., *Les Gaulois*, Paris, Payot, 1923.
HOMO, L., *La civilisation romaine*, Paris, Payot, 1930.
HOMO, L., *Le siècle d'Or de l'Empire romain*, Paris, A. Fayard, 1948.
HOMO, L., *Nouvelle histoire romaine*, Paris, A. Fayard, 1942.
HOURS-MIEDAN, M., *Carthage*, Paris, 1949.
LOT, F., *La Gaule*, Paris, A. Fayard, 1946.
LOT, F., *Les Invasions germaniques*, Paris, Payot, 1935.
MORAZE, C., et HENRY, P., *Histoire du travail et de la civilisation*, Paris, Hachette, 1939.
PALLOTINO, M., *La civilisation étrusque*, Paris, Payot, 1949.
RENARD, M., *Introduction à l'Étruscologie*, Bruxelles, Office de Publicité, 1941.

ROSTOVTZEFF, M., *Tableaux de la vie antique*, Paris, Payot, 1936.
THEVENOT, E., *Histoire des Gaulois*, Paris, 1948.
THEVENOT, E., *Les Gallo-Romains*, Paris, 1948.

MOYEN ÂGE

Ouvrages généraux

ANCEL, J., *Slaves et Germains*, Paris, A. Colin, 1945.
BAILLY, A., *La guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1939.
BRION, M., *Théodoric*, Paris, Payot, 1935.
CALMETTE, J., *Charlemagne, sa vie et son œuvre*, Paris, A. Michel, 1945.
CALMETTE, J., *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*, Paris, Alcan, 1944.
CALMETTE, j., *La société féodale*, Paris, A. Colin, 1927.
CALMETTE, J., *L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe, IX^e-XI^e siècle*, Paris, Aubier, 1941.
CALMETTE, J., *Les dernières étapes du Moyen Âge français*, Paris, Hachette, 1944.
CALMETTE, J., *Les origines*, Paris, Hachette, 1925.
CALMETTE, J., *Textes et documents d'histoire, II : Le Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France.
CHAMPDOR, A., *Tamerlan*, Paris, Payot, 1942.
DE LEVIS-MIREPOIX, *Philippe le Bel*, Paris, Éditions de France, 1936.
DIEHL, C., *Byzance, grandeur et décadence*, Paris, Flammarion, 1934.
DIEHL, C., *Histoire de l'empire byzantin*, Paris, 1920.
DIEHL, C., *Les grands problèmes de l'histoire byzantine*, Paris, A. Colin, 1943.
DUPONT-FERRIER, G., *La formation de l'État français*, Paris, A. Colin, 1929.
GANSHOF, F. L., *Qu'est-ce que la féodalité?*, Bruxelles, Office de Publicité, 1947.
GAUTIER, E. F., *Genséric, roi des Vandales*, Paris, Payot, 1932.
GENICOT, L., *Les lignes de faîte du Moyen Âge*, Tournai, Casterman, 1951.
GRENARD, F., *Gengis Khan*, Paris, A. Colin, 1935.
GROUSSET, R., *L'épopée des croisades*, Paris, Plon, 1939.
GROUSSET, R., *Les croisades*, Paris, Presses Universitaires de France, 1944.
HALPHEN, L., *Initiation aux études d'histoire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1946.
HOMO, L., *Rome médiévale* (476-1420), *Histoire, Civilisation, Vestiges*, Paris, Payot, 1934.
KLEINCLAUSZ, A., *Charlemagne*, Paris, Hachette, 1934.
LATOUCHE, R., *Les grandes invasions et la crise de l'Occident, au V^e siècle*, Paris, Aubier, 1946.
LOT, F., *La France, des origines à la guerre de Cent Ans*, Paris, Gallimard, 1941.
LUCHAIRE, J., *Les sociétés italiennes du XIII^e au XV^e siècle*, Paris, A. Colin, 1933.
MASSE, H., *L'Islam*, Paris, A. Colin, 1940.
PERNOUD, R., *Les origines de la bourgeoisie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1947.
PERNOUD, R., *L'unité française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1944.
PIRENNE, H., *Histoire de l'Europe des invasions au XVI^e siècle*, Bruxelles et Paris, 1936.
PIRENNE, H., *Mahomet et Charlemagne*, Paris, Alcan, 1937.

Civilisation

DAWSON, C., *Les origines de l'Europe et de la civilisation européenne*, Paris, Rieder, 1934.
D'HAUCOURT, G., *La vie au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1944.
EVANS, J., *La civilisation en France au Moyen Âge*, Paris, Payot, 1930.
HUIZINGA, *Le déclin du Moyen Âge*, Paris, 1932.
PERNOUD, R., *Lumière du Moyen Âge*, Paris, Grasset, 1944.
VAN HOUTTE, J., *Du troc au commerce mondial. Histoire d'économie générale*, Bruxelles, 1945.

Droit et Institutions

FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, Paris, Hachette, 1875-1892.
OLIVIER-MARTIN, F., *Précis d'histoire du droit français*, Paris, 1945.
PIRENNE, H., *Les villes et les institutions urbaines*, Bruxelles, Nouvelle société d'éditions, 1939.

Histoire de l'Église

BARDY, G., *L'Église et les derniers Romains*, Paris, Laffont, 1948.
DANIEL-ROPS, *L'Église des temps barbares*, Paris, Fayard, 1950.
DANIEL-ROPS, *L'Église de la cathédrale et de la croisade*, Paris, Fayard, 1952.
HOMO, L., *De la Rome païenne à la Rome chrétienne*, Paris, Laffont, 1950.
JACQUIN, A. M., *Histoire de l'Église*, Paris et Bruges, 1936-1948.
SCHNÜRER, G., *L'Église et la civilisation au Moyen Âge*, Paris, Payot, 1933-1938.

Philosophie — Littérature — Arts

BREHIER, E., *Philosophie au Moyen Âge*, Paris, 1937.
CHAILLEN, *Histoire musicale du Moyen Âge*, Paris, 1950.
COHEN, G., *Vie littéraire en France au Moyen Âge*, Paris, 1949.
FOCILLON, H., *L'Art en Occident*, Paris, A. Colin, 1947.
GEROLD, TH., *Musique au Moyen Âge*, Paris, Champion, 1933.
GEROLD, TH., *Histoire de la musique, des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris, Laurens, 1936.
GILSON, E., *Philosophie au Moyen Âge*, Paris, 2e édition, 1945.
LAVEDAN, P., *Histoire de l'Art*, collection « *Clio* », Paris, Presses Universitaires de France, 1944-1949.
LOQUIFER, LOUIS, *Histoire de l'Art*, Bruxelles, De Boeck, 1938.
MALE, E., *Art religieux du XIII^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1925.

HISTOIRE MODERNE

ANDRE, L., *Histoire économique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, Paris, F. Alcan, 1939.
ANDRE, L., *La véridique aventure de Christophe Colomb*, Paris, Plon, 1927.
ANTHONY, K., *La reine Élisabeth*, Paris, Payot.
ANTONIADE, C., *L'Aretin, Guichardin, Cellini*, Paris, Desclée, 1937.
BABELON, J., *Vie de Fernand Cortez*, Paris, Gallimard, 1928.

BERTRAND, L., *Louis XIV*, Paris, Fayard, 1928.
BERTRAND, L., *Sainte Thérèse*, Paris, Fayard, 1927.
BOULENGER, J., *Le grand siècle*, Paris, Hachette, 1911.
BRANDI, K., *Charles Quint* (1500-1558), Paris, Payot, 1939.
BREMOND, H., *Le bienheureux Thomas More*, Paris, Lecoffre, 1904.
BRION, M., *Charles le Téméraire, grand duc d'Occident*, Paris, Hachette, 1947.
CALMETTE, J., *Le grand règne de Louis XI*, Paris, Hachette, 1938.
CHASTENET, J., *William Pitt*, Paris, A. Fayard, 1941.
COOLEN, G., *Histoire de l'Église d'Angleterre*, Paris, Bloud, 1932.
COSTE, P., *Monsieur Vincent*, Paris, Desclée, 1932.
DE LA GORCE, A., *Wesley maître d'un peuple*, Paris, A. Michel, 1940.
DE REYNOLD, G., *D'ou vient l'Allemagne*, Paris, Plon, 1939.
DE SAINT-AULAIRE, *Richelieu*, Paris, Dunod, 1932.
D'ESCHAVANNES, C., *La vie d'Ambroise Paré*, Paris, Gallimard, 1930.
DE VAISSIÈRE, P., *Henri IV*, Paris, Fayard, 1928.
DORSENNE, J., *La vie de Bougainville*, Paris, Gallimard, 1930.
DRINCKWATER, J., *La vie d'Olivier Cromwell*, Paris, Gallimard.
DURTAIN, L., *Les grandes figures de la science française*, Paris, Hachette, 1952.
FRISHAUER, P., *Le prince Eugène, Un homme et un siècle*, Paris, Attinger, 1935.
FUNCK-BRENTANO, F., *La cour du Roi Soleil*, Paris, Grasset, 1937.
FUNCK-BRENTANO, F., *La Renaissance*, Paris, A. Fayard, 1935.
FUNCK-BRENTANO, F., *Luther*, Paris, Grasset.
GAUTIER-VIGNAL, L., *Machiavel*, Paris, Payot, 1929.
GAUTIER-VIGNAL, L., *Pic de la Mirandole*, Paris, Grasset, 1938.
GAXOTTE, P., *Frédéric II*, Paris, A. Fayard, 1938.
GAXOTTE, P., *Le siècle de Louis XV*, Paris, A. Fayard, 1933.
GEE, H., *Les origines du capitalisme moderne*, Paris, A. Colin, 1940.
GIBB, M. A., *Buckingham*, Paris, Payot, 1936.
GONNARD, R., *Histoire des doctrines économiques*, Paris, Valois, 1930.
GROUSSET, R., *Figures de proue*, Paris, Plon, 1949.
HAZARD, P., *La Crise de la Conscience européenne*, Paris, Boivin, 1935.
HAZARD, P., *La pensée européenne au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin, 1946.
HERITIER, J., *Catherine de Médicis*, Paris, Fayard, 1942.
JANSSEN, J., *L'Allemagne et la Réforme*, Paris, Plon, 1887-1911.
LAFUE, P., *Louis XV*, Paris, Hachette, 1952.
LEFRANC, A., *La vie quotidienne au temps de la Renaissance*, Paris, Hachette, 1938.
MADELIN, L., *Les grands serviteurs de la monarchie*, Paris, Flammarion, 1933.
MADELIN, L., *Une révolution manquée, la Fronde*, Paris, Plon, 1931.
MAUROIS, A., *Histoire d'Angleterre*, Paris, Fayard, 1937.
MAZE, J., *La cour de Louis XIV*, Paris, Hachette, 1945.
MICHEL, R., *Potemkine*, Paris, Payot, 1936.
MONNIER, PH., *Le Quattrocento*, Paris, Perrin, 1924.
MOSCA, G., *Histoire des doctrines politiques de l'antiquité jusqu'à nos jours*, Paris, Payot, 1936.
MOURA, J., et LOUVET, P., *Calvin*, Paris, Grasset, 1931.
MURET, M., *Grandeur des Élites*, Paris, A. Michel, 1939.
OUDARD, G., *La vie de Pierre le Grand*, Paris, Plon, 1929.
PADOVER, S. K., *Joseph II, l'empereur révolutionnaire*, Paris, Payot, 1935.
PAGES, G., *La guerre de Trente Ans*, Paris, Payot, 1939.
PAGES, G., *La monarchie d'ancien régime en France*, Paris, A. Colin, 1941.

PFANDL, L., *Philippe II*, Paris, Hachette, 1942.
QUONIAM, TH., *Érasme*, Paris, Desclée, 1935.
ROSSIER, E., *Au cours des siècles, Portraits de souverains*, Payot, Lausanne, 1944.
ROSSIER, E., *Du traité de Westphalie à l'Europe de Versailles*, Paris, Plon, 1938.
ROSSIER, E., *Profils de reines*, Payot, Lausanne, 1940.
ROZ, F., *Washington*, Paris, Dunod, 1932.
SCHLUMBERGER, G., *Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs*, Paris, Plon, 1914.
STROWSKI, F., *Pascal et son temps*, Paris, Plon.
STRYIENSKI, C., *Le XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1920.
TRUC, G., *Léon X et son siècle*, Paris, Grasset, 1941.
TSCHUPPIK, E., *Marie-Thérèse*, Paris, Grasset, 1936.
VAN GELDER, E., *Histoire des Pays-Bas*, Paris, A. Colin, 1936.
VON PASTOR, L., *Histoire des Papes*, Paris, Plon, 1888 et suiv.
WALISZEWSKI, K., *Le roman d'une impératrice, Cathérine II de Russie*, Paris, Plon, 1917.
WALISZEWSKI, K., *Pierre le Grand*, Paris, Plon, 1914.
WALSH, W. TH., *Isabella la Catholique*, Paris, Payot, 1932.
ZWEIG, ST., *Castellion contre Calvin*, Paris, Grasset, 1946.
ZWEIG, ST., *Érasme*, Paris, Grasset, 1935.
ZWEIG, ST., *Magellan*, Paris, Grasset, 1938.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

AEGERTER, E., *La vie de Saint-Just*, Paris, Gallimard, 1929.
ANCEL, J., *Peuples et nations des Balkans*, Paris, A. Colin, 1926.
AUBRY, O., *Napoléon III*, Paris, A. Fayard, 1929.
AUBRY, O., *Le second Empire*, Paris, A. Fayard, 1938.
BAINVILLE, J., *Les conséquences politiques de la Paix*, Paris, A. Fayard, 1920.
BAINVILLE, J., *Napoléon*, Paris, Fayard, 1931.
BAYART, P., *Que savez-vous du Marxisme ?*, Lille, Éditions Sociales du Nord.
BELLESSORT, A., *La société française sous Napoléon III*, Paris, Perrin, 1932.
BELLESSORT, A., *Les Intellectuels et l'avènement de la III^e République*, Paris, Grasset, 1931.
BENOIST, CH., *Le prince de Bismarck*, Paris, Perrin, 1900.
BIBL, V., *Metternich*, Paris, Payot, 1935.
BRIAN-CHANINOV, N., *Alexandre I^er*, Paris, Grasset, 1934.
BRUHAT, J., *Histoire de l'U.R.S.S.*, Paris, Presses Universitaires de France, 1945.
CAHEN, L., *L'Angleterre au XIX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1924.
CANU, J., *Histoire des États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1946.
CAPERAN, L., *L'Invaison laïque*, Paris, Desclée, 1935.
CERE, R., *Entre la guerre et la paix*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949.
CERE, R., *La seconde guerre mondiale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1947.
CHASTENET, J., *La France de Monsieur Fallières*, Paris, A. Fayard, 1949.
CHASTENET, J., *Le siècle de Victoria*, Paris, A. Fayard, 1947.
CHASTENET, J., *Wellington*, Paris, A. Fayard, 1945.
CHAUNU, P., *Histoire de l'Amérique latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949.

CROKAERT, J., *Histoire du Commonwealth britannique*, 1949.
DALLIN, D. J., *La vraie Russie des Soviets*, Paris, Plon, 1948.
DANSETTE, A., *Les origines de la commune de* 1871, Paris, Plon, 1944.
DE LA GORCE, P., *Charles X*, Paris, Plon, 1928.
DE LA GORCE, P., *Histoire du second Empire*, Paris, Plon, 1902-1905.
DE LA GORCE, P., *Histoire de la seconde République française*, Paris, Plon, 1887.
DE LA GORCE, P., *Histoire religieuse de la Révolution française*, Paris, Plon, 1921-1923.
DE LA GORCE, P., *Louis XVIII*, Paris, Plon, 1926.
DELAISI, F., *Les deux Europes*, Paris, Payot, 1929.
DE REYNOLD, G., *D'où vient l'Allemagne*, Paris, Plon, 1939.
DESCHAMPS, H., *La fin des Empires coloniaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950.
DHOMBRES, P., *Impérialisme et Démocratie. Les relations internationales de* 1870 *à nos jours*, Paris, Vautrain, 1946.
DROZ, J., *Histoire de l'Autriche*, Paris, Presses Universitaires de France, 1946.
DUBARRIER, G., *Histoire de la Chine moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949.
FAY, B., *La franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, Paris, Éditions de Cluny, 1935.
FRIED, F., *Le tournant de l'économie mondiale*, Paris, Payot, 1942.
GASTON-MARTIN, *La Révolution de* 1848, Paris, Presses Universitaires de France, 1948.
GASTON-MARTIN, *Les Jacobins*, Paris, Presses Universitaires de France, 1945.
GAXOTTE, P., *La Révolution française*, Paris, Fayard, 1928.
GIGNOUX, C. J., *Karl Marx*, Paris, Plon, 1950.
GIGNOUX, C. J., *Turgot*, Paris, Fayard, 1945.
GOGUEL, F., *La politique des partis sous la III^e République*, Paris, Édit. du Seuil, 1946.
HAYWARD, F., *Garibaldi*, Paris, Édition du Siècle, 1933.
HAYWARD, F., *Léon XIII*, Paris, Grasset, 1937.
LACOUR-GAYET, G., *Talleyrand*, Paris, Payot, 1928.
LATREILLE, A., *L'Église catholique sous la Révolution*, Paris, Hachette, 1946 et 1950.
LECOMTE, G., *Thiers*, Paris, Dunod, 1933.
LEFÈBVRE, G., *Le Directoire*, Paris, A. Colin, 1946.
LEMONON, L., *De Cavour à Mussolini, Histoire des partis politiques italiens*, Paris, Pedone, 1939.
LEVY, R., *Extrême-Orient et Pacifique*, Paris, A. Colin, 1935.
LUCAS-DUBRETON, J., *Louis Philippe*, Paris, Plon, 1931.
MADELIN, L., *Fouché*, Paris, Plon, 1923.
MADELIN, L., *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Hachette, 1937.
MADELIN, L., *La France du Directoire*, Paris, Plon, 1922.
MADELIN, L., *Les hommes de la révolution*, Paris, Plon, 1930.
MATHIEZ, A., *La Révolution française*, Paris, A. Colin, 1928.
MAUROIS, A., *Edouard VII et son temps*, Paris, Éditions de France, 1933.
MAUROIS, A., *Histoire d'Angleterre*, Paris, A. Fayard, 1937.
MAUROIS, A., *La vie de Disraeli*, Paris, N.R.F., 1927.
MORNET, D., *Les origines intellectuelles de la Révolution française*, Paris, A. Colin, 1933.
NICOLLE, P., *La Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1944.

NICOLSKY, B., *Le peuple russe, sa carrière historique*, Neuchâtel, Édit. de la Baconnière, 1945.
PALEOLOGUE, M., *Le roman tragique de l'empereur Alexandre II*, Paris, Plon, 1923.
PALEOLOGUE, M., *Les précurseurs de Lénine*, Paris, Plon, 1938.
PALEOLOGUE, M., *Un grand réaliste*, Cavour, Paris, Plon, 1926.
PERROUX, F., *Le Capitalisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1948.
PETIT-DUTAILLIS, Y., *L'Inde dans le monde*, Paris, Payot, 1951.
PEYRET, H., *La guerre des matières premières*, 1946.
PIRENNE, J. H., *La Sainte-Alliance*, Neuchâtel, Édit. de la Baconnière, 1946.
POMMERY, L., *Aperçu d'histoire économique contemporaine*, Paris, Librairie de Medicis, 1946.
PRECLIN, E., et RENOUVIN, P., *Textes et documents d'histoire, IV : L'Époque contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1937.
RAIN, P., *L'Europe de Versailles*, Paris, Payot, 1945.
RECOULY, R., *François-Joseph, le déclin d'un empire*, Paris, Éditions de France, 1936.
RENOUVIN, P., *La question d'Extrême-Orient*, 1840-1940, Paris, Hachette, 1946.
RISTELHUEBER, R., *Histoire des peuples balkaniques*, Paris, A. Fayard, 1950.
ROBIQUET, J., *La vie quotidienne en France sous la Révolution*, Paris, Hachette, 1938.
ROSSIER, E., *Histoire politique de l'Europe*, 1815-1919, Paris, Payot, 1931.
SIEGFRIED, A., *L'Amérique latine*, Paris, A. Colin, 1934.
SIEGFRIED, A., *La Suisse, démocratie, témoin*, Neuchâtel, Édit. de la Baconnière, 1948.
SIEGFRIED, A., *Suez-Panama*, Paris, A. Colin, 1940.
SOREL, A., *L'Europe et la Révolution française*, Paris, Plon, 1905.
SPENLE, E., *La pensée allemande*, Paris, A. Colin, 1934.
STODDARD, L., *Le nouveau monde de l'Islam*, Paris, Payot, 1923.
TERSEN, E., *Histoire de la Colonisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950.
VANDAL, A., *Alexandre Ier et Napoléon*, Paris, Plon, 1891-1896.
VANDAL, A., *L'avènement de Bonaparte*, Paris, Plon.
VAUSSARD, M., *Histoire de l'Italie contemporaine*, P. Hachette, 1950.
VERMEIL, E., *L'Allemagne, du congrès de Vienne à la révolution hitlérienne*, Paris, Éditions de Cluny.
VERCEL, R., *À l'assaut des Pôles*, Paris, Plon, 1931.
ZWEIG, S., *Joseph Fouché*, Paris, Grasset, 1933.

HISTOIRE DE BELGIQUE

Généralités

BLOCK, P. J., *Geschiedenis van het Nederlandse Volk*, Leiden, Sythof, 1926.
DECHESNE, L., *Histoire économique et sociale de la Belgique*, Liège, Wijckmans, 1932.
DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique, des origines au XVIe siècle*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 4 volumes, 1940-1952.
DE SEYN, *Dictionnaire historique et géographique des Communes belges*, Bruxelles, Bieleveld, 1924.

DHONDT et ARNOULD, *Bibliographie de l'histoire de Belgique* (1947-1949), Lille, Taffin-Leport, 1951.

DOUTREPONT, G., *Littérature française en Belgique*, Paris, Didier.

FIERENS, P., *L'Art en Belgique*, Bruxelles, 1939.

GILISSEN, J., *Le Régime représentatif avant* 1790 *en Belgique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952, (Notre Passé).

HUISMAN, M., et JACQUET, P., *Bibliographie d'histoire coloniale* (1900-1930), *Belgique*, Paris, Société de l'histoire des Colonies françaises, 1932.

MONHEIM, C., *Congo — Bibliographie*, Anvers, Veritas, 1942.

PIRENNE, H., *Bibliographie de l'histoire de Belgique, Petite Bibliographie de l'histoire nationale*, Éditions Universitaires, 1946.

PIRENNE, H., *Histoire de Belgique, Édition illustrée*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1948.

VAN DER ESSEN, L., et HOOGEWERFF, G., *Le sentiment national dans les Pays-Bas*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1944.

VAN DER LINDEN, H., et OBREEN, H., *Album historique de Belgique*, Bruxelles, Van Oest, 1912.

VAN HOUTTE, J. A., *Esquisse d'une histoire économique de la Belgique*, Louvain, Universitas.

VAN WERVEKE, H., *Bruges et Anvers, Huit siècles de commerce*, Bruxelles, Librairie Encyclopédique, 1944.

Algemene Geschiedenis der Nederlanden, onder redactie van Dr Prof. VAN HOUTTE, NIERMEYER, ROMEIN, VAN WERVEKE, ...

Atlas de Géographie historique de la Belgique, publié sous la direction de L. VAN DER ESSEN, avec la collaboration de F. L. GANSHOF, J. MAURY, P. NOTHOMB, Bruxelles et Paris, Librairie Nationale d'Art et d'Histoire, A. Van Oest & Cie.

Geschiedenis van Vlaanderen, onder leiding van Dr R. VAN ROOSBROECK.

Planches murales, Commentaire explicatif, par F. QUICKE et J. UYTTERHOEVEN, Anvers, De Sikkel.

Histoire de la Belgique contemporaine (1830-1914), sous la direction de JEAN DEHARVENG, Bruxelles, Dewit, 1928-1930.

Bibliographie par périodes

AVERMAETE, R., *Guillaume le Taciturne* (1553-1584), Paris, Payot, 1939.

BAIE, E., *Le siècle des Gueux. Histoire de la sensibilité flamande sous la Renaissance*, Bruxelles, Nouvelle Société d'Édition, 1928 et ss.

BONENFANT, P., *Philippe le Bon*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1943.

BREUER, J., *La Belgique romaine*, Bruxelles, La renaissance du Livre, 1944.

BRONNE, C., *L'Amalgame*, Bruxelles, Goemaere, 1948.

BRONNE, C., *Léopold I et son temps*, Bruxelles, Goemaere, 1942.

BUCHIN, E., *Le Règne d'Erard de la Marck. Étude d'histoire politique et économique*, Liège, Université, 1931.

CALMETTE, J., *Les grands Ducs de Bourgogne*, Paris, Albin Michel, 1949.

CARTON DE WIART, X., *La jeunesse du Taciturne* (1533-1559), Bruxelles, Office de Publicité, 1945.

CARTON DE WIART, X., *Nény et la vie belge au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Office de Publicité, 1944.

CORTI, E., et BUFFIN, C., *Léopold I, oracle politique de l'Europe*, Bruxelles Édition Universelle, 1926.

CUMONT, F., *Comment la Belgique fut romanisée*, Bruxelles, Lamertin, 1919.

DE BOOM, G., *Charles Quint, prince des Pays-Bas*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1942.

DE BOOM, G., *Marguerite d'Autriche, sa vie et la Prérenaissance*, Bruxelles, Falk, 1935.

DE LANNOY, FL., *Histoire diplomatique de l'Indépendance belge*, Bruxelles, Dewit, 1930.

DE LICHTERVELDE, L., *Avant l'Orage* (1911-1914), Bruxelles, Édition Universelle, 1938.

DE LICHTERVELDE, L., *Le Congrès national*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1945.

DE LICHTERVELDE, L., *Léopold I et la formation de la Belgique contemporaine*, Bruxelles, Dewit, 1929.

DE LICHTERVELDE, L., *Léopold II*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1949.

DELPLANCHE, R., *Pierre Roose* (1586-1673), Bruxelles, Éditions Universitaires, 1947.

DEMARTEAU, J., *François Antoine de Méan, dernier Prince Évêque de Liège*, premier Primat de Belgique, Bruxelles, Office de Publicité, 1944.

DE MOREAU, E., *Saint Amand, le principal Évangélisateur de la Belgique*, Bruxelles, Office de Publicité, 1942.

DEMOULIN, R., *Guillaume I et la transformation économique des Provinces belges* (1815-1830), Liège, Université, 1938.

DEMOULIN, R., *La Révolution de* 1830, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1950.

DEMOULIN, R., *Les Journées de septembre* 1830 *à Bruxelles et en Province. Étude critique d'après les sources*, Liège, Université, 1934.

DES MAREZ, G., *Le Problème de la colonisation franque et du régime agraire dans la Basse-Belgique*, Bruxelles, Académie Royale, 1936.

DHONDT, J., *Les origines de la Flandre et de l'Artois*, Arras, Centre d'Études Régionales du Pas de Calais, 1944.

DUMONT, G. H., *Banquubazar. La colonisation belge au Bengale au temps de la Compagnie d'Ostende*, Bruxelles, Les Écrits, 1942.

GANSHOF, F. L., *Étude sur le développement des villes entre Loire et Rhin au Moyen Âge*, Bruxelles, Librairie Encyclopédique, 1943.

GANSHOF, F. L., *La Flandre sous les premiers Comtes*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1943.

GARSOU, J., *Les débuts d'un grand Règne*, Bruxelles, L'Éventail, 2 volumes, 1931-1934.

GARSOU, J., *Les relations extérieures de la Belgique* (1839-1914), Bruxelles, Éditions Universitaires, 1946.

HAAG, H., *Les droits de la Cité*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1946.

HAAG, H., *Les origines du Catholicisme libéral en Belgique* (1789-1839), Louvain, 1950.

HALKIN, L. E., *Histoire religieuse des Règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche* (1538-1557), Liège, Université, 1936.

HARSIN, P., *Liège et la révolution de* 1830, Liège, Thone, 1930.

HEYSE, TH., *Les origines diplomatiques du Congo*, Bruxelles, Falk, 1934.

HOMMEL, L., *Marie de Bourgogne ou le Grand Héritage*, Bruxelles, Goemaere, 1945.

HUBERT, F., *Les Préliminaires de la révolution brabançonne*, Bruxelles, Lamertin, 1930.

LECLERE, C., *La formation d'un Empire colonial belge*, Bruxelles, Vroment, 1932.

LEFÈVRE, J., *L'Angleterre et la Belgique*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1948.

LEJEUNE, J., *La formation du Capitalisme moderne dans la Principauté de Liège au XVI^e siècle*, Liège, Université, 1939.

MALENGREAU, G., *L'esprit particulariste et la Révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle* (1578-1584), Louvain, Université, 1935.

PIERRARD, A., *La question de l'Escaut de* 1648 *à* 1930, Bruxelles, Van Buggenhout, 1930.

PIRENNE, H., *Histoire économique de l'Occident médiéval*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1951.

PIRENNE, H., *Les anciennes démocraties des Pays-Bas*, Paris, Flammarion, 1928.

PIRENNE, H., *Les villes et les institutions urbaines*, Bruxelles, Nouvelle Société d'Édition, 2 volumes, 1939.

QUICKE, F., *Les chroniqueurs des Fastes bourguignons*, Bruxelles, Office de Publicité, 1943.

QUICKE, F., *Les Pays-Bas à la veille de l'Unification bourguignonne* (1356-1384), Bruxelles, Presses de Belgique, 1948.

ROUSSEAU, F., *La Meuse et le Pays mosan en Belgique, Leur importance historique avant le XIII^e siècle*, Namur, Wesmael-Charlier, 1930.

SABBE, E., *Anvers, métropole de l'Occident* (1492-1566), Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1950.

SCHOUTEDEN-WERY, J., *Charles de Lorraine et son temps*, Bruxelles, Dessart, 1943.

SIMON, A., *La politique religieuse de Léopold I*, Bruxelles, Goemaere, 1953.

SIMON, A., *L'Archiduchesse Isabelle*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1946.

SIMON, A., *Le Cardinal Sterckx et son temps* (1792-1867), Wetteren, Scaldis, 1950.

SIMON, A., *L'Église catholique et les débuts de la Belgique indépendante*, Wetteren, Scaldis, 1949.

TASSIER, S., *Histoire de la Belgique sous l'occupation française en* 1792-1793, Bruxelles, Falk, 1934.

TASSIER, S., *Les Démocrates belges de* 1789, *Étude sur le Vonckisme et la révolution brabançonne*, Bruxelles, Lamertin, 1930.

TERLINDEN, CH., *Guillaume I, roi des Pays-Bas et l'Église catholique en Belgique* (1814-1830), Bruxelles, Dewit, 2 volumes, 1906.

TOURNEUR, V., *Les Belges avant César*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1944, (Notre Passé).

VAN DER ESSEN, L., *Alexandre Farnèse et les origines de la Belgique moderne* (1545-1592), Bruxelles, Office de Publicité, 1942.

VAN DER ESSEN, L., *Alexandre Farnèse, prince de Parme, Gouverneur général des Pays-Bas* (1545-1592), Bruxelles, Nouvelle Société d'Édition, 5 vol., 1933-1937.

VAN DER ESSEN, L., *Le Siècle des Saints*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1942, (Notre Passé).

VAN DER KINDEREN, L., *La formation territoriale des Principautés belges au Moyen Âge.*

VAN HOUTTE, H., *Les occupations étrangères sous l'ancien Régime*, Gand, Université, 2 volumes, 1930.

VAN KALKEN, F., *Entre deux guerres. Esquisse de la vie politique en Belgique de* 1918 *à* 1940, Bruxelles, Office de Publicité, 1944.

VAN KALKEN, F., *La Belgique contemporaine* (1780-1930), Paris, Colin, 1952.

VERCAUTEREN, F., *Luttes sociales à Liège, XIII^e et XIV^e siècles*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1943.

VERHAEGHEN, R., *La Belgique sous la domination française* (1792-1814), Bruxelles, Goemaere, 5 volumes, 1929-1935.

WULLUS-RUDIGER, J., *La Belgique et la crise européenne* (1914-1945), Paris, Berger Levrault, 2 volumes, 1945.

MATHÉMATIQUES

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Les mathématiques constituent un élément indispensable de la formation des humanités. Elles forment l'esprit au raisonnement rigoureux et à l'expression exacte en éliminant l'imprécision, l'illogisme, l'incohérence et l'arbitraire.

Dans le cadre de l'enseignement des humanités, elles devront donc être enseignées moins pour elles-mêmes qu'en vue des habitudes mentales à développer chez les élèves.

I. L'Algèbre

Dans l'enseignement de l'algèbre, il faut tenir compte de deux éléments essentiels :

1° la connaissance des symboles et des signes ainsi que de la technique du calcul algébrique ;

2° l'emploi de méthodes spécifiques de raisonnement.

L'emploi des méthodes de raisonnement ne sera fructueux qu'après un entraînement préalable à la technique du calcul algébrique. Cet entraînement lui-même suppose une connaissance parfaite des symboles particuliers de l'algèbre.

L'apprentissage de cette *symbolique* et de cette *technique*, disons en un mot : de cette « grammaire », est d'une importance fondamentale et constitue l'objectif principal à poursuivre dans le premier cycle des humanités. Sa valeur formative vient surtout de ce qu'elle nécessite une concentration vigoureuse et constante de l'esprit. L'élève doit faire sans cesse attention aux signes dont un seul, fautif, entraîne la ruine de tout l'édifice ; il doit observer le jeu des parenthèses, appliquer exactement les formules d'opération et de produits remarquables et transformer à bon escient les systèmes d'équations. Ce travail de concentration sera plus aisé, si le professeur exige l'ordre et la formation soignée des chiffres, des lettres, des signes.

Les notions élémentaires de nombre relatif, de coefficient, de puissance, etc. gagneraient à être enseignées en traduisant en langage algébrique des expressions courantes comme « le double produit de deux nombres, augmenté du quotient de deux autres » ; de même, en faisant correspondre aux nombres 2, 3, 4, 5, etc.

respectivement 7, 10, 13, 16, etc., on amènerait l'élève à découvrir la loi de formation, puis à exprimer qu'un nombre quelconque y de la seconde suite vaut $3x + 1$, x représentant un nombre correspondant de la première.

A cette espèce de « thème » algébrique succéderait alors la « version » en langage ordinaire de formules littérales, par exemple celles des surfaces et volumes de corps connus ou même de quelques relations simples de la physique. En substituant des nombres à certaines lettres de ces formules, on pourrait déduire la valeur numérique de l'inconnue restante et l'on arriverait ainsi de façon toute naturelle à la théorie des équations. Il serait souhaitable qu'une partie des équations proposées traduisent des problèmes aisés, pour que l'élève, familiarisé avec la « mise en équation », ne soit pas dérouté par les applications du cours de physique au cycle supérieur.

Les produits remarquables seront exposés de préférence sous forme de tableaux clairs. La décomposition en facteurs a une importance particulière, non seulement à cause de sa valeur formative mais aussi en raison des nombreuses applications que l'on devra en faire dans la suite.

Cette gymnastique de précision assurera à l'élève de troisième le maniement aisé d'un outil algébrique et de méthodes qui lui permettront d'aborder avec fruit le thème fondamental du cycle supérieur des humanités : la *théorie des fonctions*. Il pénétrera dans le domaine étendu et divers des fonctions, il entamera l'étude de leurs variations et de leur représentation graphique, il passera en revue les nombreuses possibilités qu'elles offrent et les applications variées auxquelles elles se prêtent. Ce n'est qu'ensuite qu'il commencera à s'élever au-dessus du domaine aride des exercices purement mécaniques pour gagner les régions infiniment plus agréables du raisonnement analytique ; il y trouvera l'avant-goût des richesses de la pensée mathématique.

L'étude des fonctions débute en troisième par celles du premier degré ; elle s'amplifie avec celle des inégalités, des fonctions du second degré et de leurs nombreuses applications ; elle trouve enfin son couronnement dans la théorie des limites, des dérivées et des variations de fonctions de degré supérieur. Cette dernière partie constitue non seulement une belle synthèse de toutes les notions apprises précédemment mais une porte ouverte sur les horizons lointains des mathématiques supérieures. Toutefois les variations des fonctions n'éveilleront vraiment l'esprit d'analyse chez l'élève que si loin de se contenter d'une pure technique, il se trouve obligé à réfléchir et à justifier sa méthode de travail.

Pour ce qui regarde les premières notions du *calcul différentiel et intégral*, il ne peut être question ici d'un exposé rigoureusement scientifique. Le professeur se bornera à l'intégration de quelques fonctions très simples. En partant de cette base, il expliquera brièvement le mécanisme des principales méthodes d'intégration. La signification de l'intégrale définie pourra être explicitée au moyen de calculs très simples de surfaces ou de quelques volumes. Le but de cette dernière partie est uniquement de mettre les élèves en contact avec les moyens les plus féconds des mathématiques supérieures et de la physique moderne.

II. La Trigonométrie

La trigonométrie n'est au fond que l'application des méthodes algébriques à la résolution de problèmes géométriques. Il n'est donc pas nécessaire d'établir une cloison étanche entre ces deux disciplines. Les notions élémentaires de sinus, cosinus et tangente d'un angle aigu peuvent fort bien être enseignées au cours de géométrie, notamment à propos des triangles rectangles et des notions sur les projections. Ces éléments permettent, d'ailleurs, de faire quelques applications, telle que la résolution des triangles rectangles.

Après avoir établi les formules fondamentales, on procédera à de nombreux exercices, pour lesquels on emploiera les tables des valeurs naturelles et celles des logarithmes des rapports trigonométriques.

III. La Géométrie

« Entre esprits égaux et toutes choses pareilles, disait Pascal, celui qui a de la géométrie l'emporte et acquiert une vigueur toute nouvelle. »

Cette vigueur, c'est avant tout la logique serrée, opposée au désordre et à la confusion. Le professeur combattra d'abord le pur travail de mémoire qui n'établit aucun lien logique. D'après une enquête récente, 40 % des élèves ne dépasseraient pas le stade d'une mémorisation brutale. Pour prévenir cette funeste habitude, il faudra éviter à tout prix un enseignement trop livresque des débuts de la géométrie. On retournera aux sources matérielles historiques, c'est-à-dire qu'on munira les élèves de règle, compas, rapporteur ; sans revenir au pliage et au coup de ciseau de l'école primaire, on leur fera tracer les figures géométriques pour en découvrir et mesurer les propriétés. De cette manière, à toute notion géométrique sera associée une figure concrète qui suggérera automatiquement ses caractères spécifiques. Le

but de cette géométrie intuitive, qui est au programme des classes de sixième, n'est pas, on le voit, d'apprendre à calculer certains éléments d'une figure ou d'un volume ; il s'agit plutôt de familiariser les élèves avec la structure et les propriétés de quelques figures géométriques, de les amener à regarder celles-ci avec attention et à en distinguer les divers éléments, enfin de leur inculquer, à partir de ces formes, certaines notions générales comme celles de congruence, d'équivalence, de similitude, de symétrie. Même plus tard, au début de l'explication du cinquième livre, si pénible à ceux qui manquent de vision spatiale, il est tout indiqué de concrétiser les plans, les dièdres et les trièdres par des moyens concrets, par exemple, des murs de la classe.

Les démonstrations proprement dites entreront progressivement en ligne ; elles enseigneront la logique en jetant un pont entre l'hypothèse et la thèse, nettement séparées au préalable. Si l'élève ne sent pas la nécessité de démontrer, par exemple, que d'un point on peut ne mener qu'une perpendiculaire à une droite, on s'adaptera pédagogiquement à cette faiblesse en remettant ce théorème à plus tard.

L'esprit qui, faute de génie, ne lirait pas spontanément la thèse dans la proposition d'hypothèse, portera son attention successivement vers les deux bouts à réunir. L'hypothèse d'abord : que de son énoncé concis se dégagent naturellement toutes les richesses qui y sont accumulées : autant de bras qui se tendent vers la thèse. Celle-ci surtout est à examiner : étant l'enjeu de la démonstration, elle doit déterminer un choix judicieux parmi les éléments de l'hypothèse. Facilement alors et sans recourir à des constructions trop artificielles, le pont est jeté et l'élève comprend que la solution est un jeu pour qui consent à réfléchir.

Un tel exposé répugne à tout dogmatisme et se prête très bien à la méthode socratique : les élèves, guidés par des questions bien posées, trouveront presque par eux-mêmes l'agencement des idées. Pour aiguillonner le travail de raisonnement, le professeur supprimera au besoin telle donnée ou telle construction et demandera où, sans l'aide de celle-ci, s'arrêterait la démonstration. Il exigera la rigueur de l'enchaînement jusque dans l'expression verbale et, mieux encore, écrite de la preuve. En regard d'un schème lapidaire, un élève pourra être chargé de rédiger le texte complet et sa version sera soumise aux critiques de tous. Ce genre de composition est bien dans la ligne de l'humanisme et pourrait faire l'objet d'un travail à domicile : il s'agirait de rédiger sous une forme définitive les résultats des exercices dirigés.

Ce même travail de synthèse logique se ferait utilement aussi pour plusieurs théorèmes successifs : que de propositions, du second livre par exemple, pourraient n'être que des corollaires d'une vérité primordiale. Que de théorèmes du troisième livre découlent de la simple considération des triangles semblables. Comme le cinquième livre aussi gagnerait en clarté si, de l'encombrement des moindres détails d'érudition, on parvenait à dégager les définitions essentielles et les conditions nécessaires et suffisantes qui les remplacent dans la pratique.

L'esprit géométrique peut devenir un esprit faux lorsqu'il emploie la logique abstraite des déductions là où elle ne s'applique pas, là où la vérité échappe aux prises du raisonnement. Tel est le cas dans les dédales de la vie morale, littéraire ou artistique, où le tact et le souci des nuances règnent en maîtres. Il faudra que l'intelligence des jeunes élèves soit assez souple pour passer avec aisance, selon les cas, de l'esprit de géométrie à l'esprit de finesse et vice versa.

IV. Les géométries spéciales en humanités scientifiques

Si les cours de géométrie et d'arithmétique sont à proprement parler des cours d'humanités, puisqu'ils s'achèvent en dernière année, la géométrie analytique et la géométrie descriptive, au contraire, commencent en première et se terminent à l'université ; ces géométries spéciales ont un but de préparation, elles doivent initier l'étudiant au maniement correct d'une méthode nouvelle, soit analytique, soit descriptive.

La pédagogie qui régit ces deux disciplines doit s'inspirer de ce caractère qui leur est propre, sans négliger, du reste, l'apport inestimable de leur précision rigoureuse et de leur puissante synthèse.

L'esprit *analytique* s'acquiert avant tout par de multiples exercices. L'exposé de la théorie sera clair et bref. L'enseignement, établi d'abord sur un exemple simple et concret, puis généralisé par le professeur sous la forme de l'équation canonique, sera reproduit par l'élève au moyen d'autres exemples et, au besoin, avec d'autres notations ; cette manière de procéder dégage vraiment l'âme de la méthode.

Les recherches de lieux géométriques seront intensifiées et porteront de préférence sur des coniques peu compliquées et que certaines valeurs concrètes et simples du paramètre puissent réduire à des équations classiques ; ainsi des points remarquables du lieu apparaîtront et pourront être vérifiés sur l'équation trou-

vée. Ce contact constant avec la figure géométrique elle-même suggérera souvent d'intéressantes génératrices du lieu et déterminera un choix heureux des axes de coordonnées.

Cette vision géométrique évitera en outre à l'élève des calculs laborieux et souvent inextricables ; elle l'empêchera heureusement de faire appel aux formules toutes faites, appliquées brutalement.

Une méthode semblable fera acquérir l'esprit de la *géométrie descriptive*. Ici aussi la théorie sera réduite au strict minimum : une claire vision des droites, des plans et surtout des éléments projetants ; un maniement aisé, grâce à des exemples simples, des problèmes d'intersection et des points de percée ; enfin, l'usage des méthodes de simplification. Par contre, les exercices seront abondants et les éléments de profil et de second bissecteur y interviendront souvent. Parallèlement à ces applications dirigées, des épures plus générales de solides apprendront à l'élève le calme et la précision dans le dessin.

V. L'Arithmétique

C'est la reine des mathématiques ; n'empruntant aux sens que la seule idée de quantité, elle est la science la plus abstractive, la vraie philosophie du nombre. Aussi ne peut-on vraiment comprendre les théories subtiles de la division et des nombres premiers qu'au moment où l'esprit de l'étudiant réalise au maximum son pouvoir d'abstraction, c'est-à-dire dans les deux dernières classes.

Au cycle inférieur on préparera cet épanouissement. L'esprit de l'enfant n'est pas assez mûr pour faire systématiquement de l'arithmétique raisonnée et l'on se contentera d'établir solidement les opérations sur les nombres entiers et sur les fractions en faisant beaucoup d'exercices écrits, en recourant aussi au calcul mental auquel on consacrera souvent quelques instants. Toutefois, il faut dépasser le stade de l'école primaire qui se contente d'effectuer des opérations sans faute ; on abordera déjà l'explication du mécanisme de celles-ci, on risquera même les théorèmes élémentaires relatifs au calcul des fractions et aux caractères de divisibilité.

Quant aux problèmes, ils seront fréquents dès le début. Nous ne parlons pas de ces séries ennuyeuses d'un même type et qui supposent une routine sans valeur formative ; il ne s'agit pas davantage de ces espèces de rébus qui découragent de bons élèves et les font croire à la nécessité d'un don spécial pour réussir en mathématiques, vieux préjugé à combattre sans répit. Plutôt que de reprendre indéfiniment le même type de problème,

on le disséquera par le raisonnement. On habituera l'élève à résoudre correctement des questions comme celles-ci : Quelles sont les données du problème ? Quel chemin peut les relier à l'inconnue ? Quel ordre de grandeur doit-on trouver ? Comment poser le problème de façon que les données primitives deviennent objet de recherche ? Quel est, par exemple dans les problèmes de courriers et d'alliages, le type fondamental ? Comment, à partir de ce canevas essentiel, composer un problème et en rendre les données progressivement plus implicites ? etc. En vidant ainsi un seul problème, l'étudiant se forme bien plus efficacement et il en tire plus de satisfaction personnelle.

Cette préparation permettra de saisir mieux les vraies démonstrations arithmologiques qui sont réservées à dessein aux dernières classes des humanités scientifiques. L'élève pourra alors remplacer progressivement par des lettres les nombres concrets des théorèmes. Au lieu de craindre la mise en formule d'une théorie, il saura apprécier la grande utilité de ces notations abstraites. Il suivra volontiers son maître lorsque celui-ci lui proposera, par exemple, de remplacer le produit des n premiers nombres naturels par une factorielle ou quand il lui demandera l'influence précise de telle partie d'hypothèse sur le déroulement d'une démonstration. Sachant qu'une condition nécessaire et suffisante peut toujours être substituée à une définition, il sera heureux de choisir lui-même l'une ou l'autre et l'hypothèse, ainsi vivifiée, présentera les tentacules les plus aptes à saisir la thèse. Habitué à raisonner, c'est-à-dire à approfondir, l'étudiant trouvera le plus grand commun diviseur bien plus commode à retenir par sa qualité essentielle de n'être qu'un reste de division. Quel plaisir aussi de comparer les différentes théories, de chercher le théorème qui soutient tous les autres, par exemple dans les nombres premiers.

Cette méthode en profondeur est aussi la plus rapide ; les exercices s'y placent d'eux-mêmes, surtout à l'occasion des caractères de divisibilité, des nombres premiers et des fractions. Cette méthode est enfin la plus attrayante. Seule, la duperie des mots favorise l'aridité de l'étude.

PROGRAMME[1]

SECTION GRÉCO-LATINE

SIXIÈME

A. Arithmétique

1. Nombres naturels ; numération écrite et parlée.
2. Les quatre opérations fondamentales avec des nombres naturels. Propriétés des produits de plusieurs facteurs ; interversion des facteurs ; remplacement de facteurs par leur produit effectué. Puissances.
3. Caractères de divisibilité par 2 et 5, 4 et 25, 8 et 125, 3 et 9, 11. Preuve par neuf (sans démonstration).
4. Définition des nombres premiers et des nombres premiers entre eux ; décomposition en facteurs premiers ; application à la recherche du plus grand commun diviseur et du plus petit commun multiple.
5. Fractions ordinaires ; opérations fondamentales.
6. Fractions décimales ; opérations fondamentales.
7. Racine carrée à l'unité près par défaut d'un nombre naturel (sans démonstration).
8. Procédés de calcul mental ; multiplication et division par 5, 25, 75, 125.
9. Système métrique. Applications.
10. Problèmes concrets et simples (distances, mélanges, intérêts, etc.).

B. Géométrie intuitive

1. Déduire de la considération d'un solide (cube ou prisme) les notions suivantes : corps (volume), surface (aire), ligne (longueur), point.

(1) Les matières imprimées en italiques sont facultatives.

2. Segments de droite. Opérations sur les segments : addition et soustraction, multiplication et division par un nombre entier. Mesure d'un segment. Milieu d'un segment.
3. Angles ; espèces d'angles ; angles complémentaires et supplémentaires. Opérations sur les angles. Bissectrice. Mesure d'un angle. Emploi du rapporteur.
4. Perpendiculaire, médiatrice. Droites parallèles.
5. Le cercle. La circonférence ; arcs et cordes. Angles au centre. Quadrant.
6. Notions élémentaires sur les triangles, le carré, le rectangle, le parallélogramme, le losange, le trapèze. Reproduction sur échelle de ces figures.
   Introduction des notions de congruence, d'égalité, de similitude *et de symétrie.*
7. Notions élémentaires sur le cube, le prisme, la pyramide, le cylindre et le cône. Construction de ces corps.
8. *Construction de quelques polygones réguliers : triangle, carré, octogone, hexagone.*

CINQUIÈME

A. Arithmétique

1. Égalités et inégalités.
2. Valeurs approchées des nombres.
3. Quotients à 0,1, 0,01, etc. près de deux nombres naturels.
4. Fractions généralisées.
5. Mesures non décimales : temps, angles, arcs.
6. Exercices et problèmes. Calcul mental.

B. Algèbre

1. Représentation des nombres par des lettres ; généralisation des problèmes.
2. Thème et version algébriques ; équations simples.
3. Introduction des nombres relatifs ; propriétés fondamentales.
4. Expressions algébriques ; termes semblables.
5. Addition algébrique ; produit de monômes et de polynômes.
6. Produits remarquables : puissances (et racines) d'un monôme ; carré et cube du binôme ; binômes conjugués.
7. Division d'un monôme par un monôme et d'un polynôme par un monôme.

C. Géométrie

LIVRE I

1. Angles. Égalités et inégalités ; angle droit, aigu et obtus.
2. Triangles. Triangles isocèles.
3. Cas d'égalité des triangles quelconques. Application à la démonstration de l'égalité de deux segments de droite ou de deux angles.
4. Angles intérieurs et extérieurs. Relations entre les côtés et les angles d'un triangle.
5. Perpendiculaire et obliques.
6. Égalité des triangles rectangles.
7. Lieux géométriques : médiatrice, bissectrice.
8. Problèmes.

QUATRIÈME

A. Arithmétique

1. Théorie des nombres premiers et des nombres premiers entre eux.
2. Recherche du plus grand commun diviseur par divisions successives.
3. Racine carrée approchée à une fraction décimale près des nombres naturels et décimaux.
4. Rapports et proportions. Égalité du produit des moyens et du produit des extrêmes ; en déduire les autres propriétés. Grandeurs directement et inversément proportionnelles.

B. Algèbre

1. Revision des opérations fondamentales.
2. Division d'un polynôme par un polynôme.
3. Division par $x \pm a$. Lois du reste et du quotient. Quotients remarquables.
4. Décomposition en facteurs : mise en évidence, groupement des termes, trinôme carré parfait, différence de deux carrés, trinômes et binômes carrés incomplets, division par $x \pm a$.
5. Fractions algébriques ; simplification ; les quatre opérations fondamentales.
6. Identités et équations. Principes d'équivalence (sans démonstration). Équations et systèmes d'équations du premier degré.
7. Inégalités du premier degré.
8. Problèmes du premier degré.

C. Géométrie

Livre I

1. Droites parallèles. Angles formés par deux parallèles et une sécante.
2. Somme des angles intérieurs d'un polygone convexe.
3. Quadrilatères. Propriétés des côtés, des diagonales et des angles dans le parallélogramme, le rectangle, le losange, le carré, le trapèze.
4. Droites remarquables du triangle.

Livre II

1. Circonférence. Arcs et cordes.
2. Tangentes et normales. Positions relatives de deux circonférences.
3. Mesure de l'angle au centre (se limiter au cas où les arcs sont commensurables).
4. Mesure de l'angle inscrit, de l'angle formé par une tangente et une corde issue du point de contact, etc.
   Quadrilatère inscrit.
5. Problèmes.

Livre III

1. Segments proportionnels déterminés par des parallèles.
   Théorème de la bissectrice (intérieure et extérieure) dans un triangle.
2. Similitude des triangles et des polygones.
3. Segments proportionnels déterminés par une circonférence sur des droites concourantes. Cas limite (tangente et sécante).

TROISIÈME

A. Algèbre

1. Revision de la décomposition en facteurs et des opérations avec fractions rationnelles.
2. La notion de fonction; fonction linéaire; représentation graphique; équation générale de la droite.
3. Discussion de l'équation et du système du premier degré (y compris les systèmes impossibles et les systèmes indéterminés).
4. Discussion de l'inéquation du premier degré.
5. Radicaux d'indice deux; simplification; opérations fondamentales. Rendre rationnel le dénominateur d'une fraction.
6. Équation du second degré; résolution; propriétés des racines; applications.
7. *Problèmes du second degré.*

B. Géométrie

Livre III

1. Récapitulation de la similitude des triangles.
2. Équivalence de figures rectilignes. Aire du rectangle, du parallélogramme, du triangle et du trapèze.
3. Relations métriques dans le triangle rectangle (théorème de Pythagore), dans le triangle quelconque et dans le quadrilatère inscrit (théorème de Ptolémée). *Aire du triangle en fonction des trois côtés.*
4. Problèmes : quatrième et troisième proportionnelles; moyenne proportionnelle; division d'un segment de droite en moyenne et extrême raison (section dorée).

Livre IV

1. Polygones réguliers convexes. Propriétés générales.
2. Formules pour le calcul, en fonction du rayon du cercle circonscrit, du côté, de l'apothème *et de l'aire* du carré, de l'hexagone, du triangle, du décagone et du pentagone.
3. Problèmes sur les polygones réguliers convexes : duplication du nombre des côtés; polygone circonscrit semblable.
4. Longueur de la circonférence (sans démonstration); longueur d'un arc.
5. Aires du cercle, du secteur et du segment.
6. *Aperçu de la méthode pour le calcul de* π.

SECONDE

A. Algèbre

1. Revision des puissances et des racines ; exposants négatifs, exposants fractionnaires ; exposant zéro.
2. Revision de l'équation du second degré. Applications.
3. La fonction du second degré ; changement de signe du trinôme du second degré ; inéquations du second degré. Variation de la fonction du second degré ; représentation graphique.
4. Systèmes d'équations du second degré.
5. Équation réciproque ; équations irrationnelles simples ; équation bicarrée *et autres équations de la forme* :

$$ax^{2n} + bx^{n} + c = 0$$

Dédoublement de radicaux.

6. Progressions arithmétiques et géométriques. Propriétés.
7. La notion de logarithme. Propriétés. Emploi des tables. Calculs avec logarithmes.
8. Intérêts composés et annuités. Notions simples. Quelques applications.

B. Trigonométrie

1. Notions de géométrie orientée.
2. Unités d'angles et d'arcs (y compris le radian). Passage d'une unité à une autre.
3. Définition des rapports trigonométriques d'un angle ou d'un arc. Propriétés (signe, représentation graphique). Variation et représentation graphique des fonctions sin x, cos x, tg x et cotg x.
   Calcul des rapports trigonométriques de quelques angles particuliers.
4. Relations entre les fonctions trigonométriques d'angles supplémentaires, complémentaires, opposés, anti-supplémentaires, anti-complémentaires. Réduction au premier quadrant.
5. Relations entre les fonctions trigonométriques d'un même angle (ou arc). Calcul de ces fonctions au moyen de l'une d'elles.
6. Relations entre les côtés et les angles d'un triangle rectangle et d'un triangle quelconque.
7. Emploi des tables de valeurs naturelles pour la résolution des triangles rectangles et des triangles quelconques dans les cas classiques.

8. *Formules pour le calcul de l'aire d'un triangle.*
9. Applications topographiques élémentaires.

C. Géométrie

Livre V

1. Plan et ligne droite. Postulats du plan. Détermination d'un plan. Intersection de deux plans.
2. Droite perpendiculaire au plan ; critère de perpendicularité ; possibilité des constructions ; propriétés de la perpendiculaire et des obliques menées d'un point à un plan. Théorème des trois perpendiculaires.
3. Droites et plans parallèles ; droites parallèles entre elles et perpendiculaires à un plan ; critère de parallélisme.
   Plans parallèles entre eux (possibilité, propriétés, problèmes).
4. Dièdres ; leur mesure par leurs rectilignes.
5. Projection d'une droite sur un plan, d'un angle droit sur un plan. Perpendiculaire commune à deux droites. Angle d'une droite et d'un plan.
6. Plans perpendiculaires entre eux ; critère de perpendicularité. Propriétés.
7. Angle polyèdre (définition). Cas d'égalité des trièdres (ceux qui ne requièrent pas la connaissance des trièdres supplémentaires).

Livre VI

1. Prisme, parallélipipède. Aires latérales.
2. Volume du parallélipipède rectangle (démonstration dans le cas de la commensurabilité). Volume du prisme.

RHÉTORIQUE

A. Algèbre

1. Notions générales sur les fonctions. Revision : graphiques de fonctions du premier et du second degré.
2. Limites. Théorèmes sur les limites (sans démonstration).
3. Le calcul des limites ; formes indéterminées :

$$\frac{0}{0}, \frac{\infty}{\infty}, \infty - \infty$$

   Vraies valeurs.
4. Continuité des fonctions.
5. Définition de la dérivée ; dérivée en un point ; fonctions dérivées.
6. Dérivée d'une somme, d'un produit, d'une puissance, d'un quotient et d'une fonction de fonction.
7. Interprétation géométrique de la dérivée. Application : tangente en un point à une courbe.
8. *Dérivée des fonctions trigonométriques.*
9. Application de la théorie des dérivées à la recherche des valeurs extrêmes et à l'étude de la variation de fonctions simples. Graphiques de ces fonctions.
10. Applications à la géométrie et à la physique.
11. *La notion de différentielle ; interprétation géométrique.*
12. *Les notions de fonction primitive et d'intégrale indéfinie.*
13. *La notion d'intégrale définie ; interprétation géométrique. Applications à la géométrie et à la physique.*

B. Trigonométrie

1. Revision des points principaux du programme de seconde.
2. Formules générales d'angles (arcs) correspondant à un sinus, cosinus, tangente donnés.
3. Formules d'addition, de soustraction, de multiplication (par deux) et de division (par deux) pour le sinus, le cosinus, la tangente.
4. Exprimer les fonctions trigonométriques d'un angle a en fonction de tg $a/2$.
5. Formules de transformation logarithmique : sin p + sin q, etc. Application : sin A + sin B + sin C, (A + B + C = 180°).
6. Résolution d'équations trigonométriques simples.
7. Emploi des logarithmes des fonctions trigonométriques pour la résolution des triangles (cas douteux exclus) et pour la résolution d'applications topographiques simples.

C. Géométrie

Livre VI

1. Volume de la pyramide, de la pyramide tronquée et du prisme tronqué. (Omettre la similitude des polyèdres et ce qui concerne la symétrie).

Livre VII

1. Surface cylindrique et cylindre de révolution ; aire latérale ; aire totale ; volume.
2. Surface conique et cône de révolution ; aire latérale ; aire totale ; volume.
3. Sphère : quatre points non dans un même plan déterminent une surface sphérique.
4. Section plane ; plan tangent.
5. Positions relatives de deux sphères.
6. Pôles d'un cercle (définition).
7. Aire et volume de la sphère.
8. Secteur sphérique, anneau sphérique, segment sphérique.

HUMANITÊS SCIENTIFIQUES ET LATIN-MATHÊMATIQUES

SIXIÈME — PREMIÈRE MOYENNE

A. Arithmétique

1. Numération des nombres entiers.
2. Addition, soustraction, multiplication. Étude raisonnée des opérations. Théorèmes généraux. Application au calcul mental. Puissances. Racine carrée (tables).
3. Division ; rappel des règles, sans démonstration.
4. Multiples. Diviseurs. Divisibilité par 2 et 5, 4 et 25, 8 et 125, 3 et 9, 11. Démonstrations sur des nombres concrets. Preuve par neuf de la multiplication (sans démonstration).
5. Nombres premiers et nombres premiers entre eux (définitions). Décomposition en facteurs premiers ; application à la recherche du plus grand commun diviseur et du plus petit commun multiple.
6. Fractions ordinaires ; opérations.
7. Nombres décimaux ; opérations.
8. Calcul rapide : multiplication et division par 5, 25, 75, 125, par leurs multiples et sous-multiples décimaux.
9. Méthodes de résolution des problèmes (réduction au même coefficient, règle conjointe, méthode des fausses hypothèses, etc.). Questions de partage, de pourcentage (prix d'achat, de vente). Applications pratiques de la règle de trois simple, *composée*. Recherche de l'intérêt, du capital, du taux, du temps. *Mélanges et alliages.*
10. Système métrique ; applications.

B. Géométrie intuitive

1. Déduire de la considération d'un solide (cube ou prisme) les notions suivantes : corps (volume), surface (aire), ligne (longueur), point.
2. Segments de droite. Opérations sur les segments : addition et soustraction ; multiplication et division par un nombre entier. Mesure d'un segment. Milieu d'un segment.
3. Angles ; espèces d'angles ; angles complémentaires et supplémentaires. Opérations sur les angles. Bissectrice. Mesure d'un angle. Emploi du rapporteur.

4. Perpendiculaire ; médiatrice. Droites parallèles.
5. Le cercle. La circonférence ; arcs et cordes. Angle au centre. Quadrant.
6. Notions élémentaires sur les triangles, le carré, le rectangle, le parallélogramme, le losange, le trapèze. Reproduction, sur échelle, de ces figures.
   Introduction des notions de congruence, d'égalité, de similitude *et de symétrie.*
7. Notions élémentaires sur le cube, le prisme, la pyramide, le cylindre et le cône. Construction de ces corps.
8. *Construction de quelques polygones réguliers : triangle, carré, octogone, hexagone.*

CINQUIÈME — DEUXIÈME MOYENNE

A. Arithmétique

1. Égalités et inégalités.
2. Démonstration des opérations fondamentales sur les nombres entiers (sauf la division), sur les fractions et sur les nombres décimaux.
3. Quotient à 0,1, 0,01, etc. près.
4. Revision des caractères de divisibilité, avec démonstration.
5. Preuve des opérations, avec démonstration.
6. Rapports et proportions ; propriétés.
7. Extraction (sans démonstration) de la racine carrée *et de la racine cubique.*
8. Problèmes sur les grandeurs proportionnelles. Règle de trois composée. Applications.
9. Intérêts simples. Méthodes commerciales.
10. Échéance moyenne et échéance commune.
11. Mélanges et alliages ; formules du prix et du titre moyens. Élévation et abaissement d'un titre.

B. Algèbre

1. Généralisation des problèmes par l'emploi d'énoncés littéraux.
2. Thème et version algébriques.
3. Introduction des nombres relatifs ; règles de calcul ; propriétés fondamentales.
4. Expressions algébriques.
5. Les quatre opérations sur les monômes, les polynômes.
6. Produits remarquables — applications à l'arithmétique — ; décomposition en facteurs, basée sur les formules fondamentales.
7. Simplification et réduction des fractions.
8. Résolution de l'équation du premier degré.
9. Mise en équation et résolution de problèmes numériques du premier degré. Généralisation de quelques problèmes d'arithmétique par l'algèbre.

C. Géométrie

Livre I

1. Ligne droite, demi-droite, segment de droite.
2. Angles ; angles adjacents. Droite perpendiculaire. Angles opposés par le sommet.
3. Triangles. Triangles isocèles. Cas d'égalité.
4. Perpendiculaire et obliques ; triangles rectangles ; cas d'égalité.
5. Définition du lieu géométrique. Médiatrice. Bissectrice.
6. Droites parallèles. Angles formés par deux droites parallèles et une sécante.
7. Somme des angles intérieurs d'un triangle, d'un polygone convexe.
8. Étude du parallélogramme, du rectangle, du losange, du carré, du trapèze.
9. Droites remarquables du triangle.

QUATRIÈME — TROISIÈME MOYENNE

A. Arithmétique

1. Revision des opérations fondamentales y compris la division. Quotient à $1/10^n$ près.
2. Recherche du plus grand commun diviseur de deux ou plusieurs nombres par la méthode des divisions successives.
3. Théorèmes relatifs aux nombres premiers entre eux. Nombres premiers absolus ; décomposition d'un nombre en facteurs premiers.
4. Recherche des diviseurs d'un nombre, du plus grand commun diviseur et du plus petit commun multiple de deux ou de plusieurs nombres.
5. Étude complète des fractions ; réduction des fractions ordinaires en nombres décimaux.
6. Racine carrée *et cubique* à $1/10^n$ près.
7. Escompte commercial (en dehors).
8. Escompte en dedans ; raisonnement ; formules. Différence des deux escomptes ; applications à l'échéance moyenne et à l'échéance commune.
9. Revision des méthodes de résolution des problèmes (réduction au même coefficient ; règles de trois ; règle conjointe ; méthode des fausses hypothèses, etc.).
10. Problèmes sur les mélanges et les alliages ; problèmes sur les courriers.

B. Algèbre

1. Revision des opérations fondamentales. Produits remarquables
2. Division d'un polynôme entier en x par $x \pm a$. Reste et loi du quotient.
3. Quotients remarquables.
4. Décompositions en facteurs présentant certaines difficultés. Méthode des diviseurs binômes. Méthode des groupements. Emploi simultané de différentes méthodes.
5. Fractions algébriques. Radicaux arithmétiques.
6. Identités et équations. Résolution des équations et systèmes d'équations du premier degré. (Énoncer les principes d'équivalence, les faire comprendre sans exiger la démonstration). En résolvant des systèmes, les élèves écriront toujours, quelle

que soit la méthode d'élimination, la suite des systèmes équivalents jusqu'au système qui est la solution cherchée.
7. Équations et systèmes indéterminés ou impossibles à deux inconnues.
8. Problèmes du premier degré.
9. Discussion de l'équation $ax + b = 0$.
10. Principes généraux sur les inégalités du premier degré. Inéquations du premier degré à une inconnue.

C. Géométrie

Livre II

1. Circonférence. Arcs et cordes.
2. Tangentes. Normales. Position relative de deux circonférences.
3. Mesure de l'angle au centre (dans le cas où les arcs sont commensurables).
4. Mesure de l'angle inscrit, de l'angle formé par une tangente et une corde issue du point de contact, etc. Quadrilatère inscrit.
5. Problèmes. Lieux géométriques.

Livre III

1. Segments proportionnels déterminés par des droites parallèles. Propriétés des bissectrices dans un triangle. Lieu géométrique des points dont le rapport des distances à deux points fixes est constant.
2. Similitude des triangles, des polygones.
3. Équivalence des figures rectilignes. Aire du rectangle, du parallélogramme, du triangle, du trapèze et de polygones quelconques.
4. Relation entre les aires de deux figures semblables.
5. Relations métriques dans le triangle rectangle (théorème de Pythagore), dans les triangles quelconques et dans le quadrilatère inscrit (théorème de Ptolémée). Relation de Stewart.
6. Segments proportionnels déterminés par une circonférence sur des droites concourantes. Cas limite (tangente et sécante).
7. *Aire du triangle en fonction des côtés.*
8. Problèmes : quatrième et troisième proportionnelles ; moyenne et extrême raison (section dorée). Lieux géométriques.

Livre IV

1. Polygones réguliers convexes. Propriétés générales.
2. Formules pour le calcul, en fonction du rayon du cercle circonscrit, du côté et de l'apothème du carré, de l'hexagone, du triangle, du décagone et du pentagone.
3. *Polygones circonscrits.*

TROISIÈME

A. Algèbre

1. Revision de la division par $x \pm a$; revision de la décomposition en facteurs et exercices sur les fractions rationnelles.
2. Opérations sur les radicaux d'indice deux. Rendre rationnel le dénominateur d'une fraction.
3. La notion de fonction. Étude de la fonction linéaire. Représentation graphique.
4. Théorèmes sur l'équivalence des équations et des systèmes d'équations. Revision de la résolution et de la discussion de $ax + b = 0$. Discussion des systèmes de deux équations linéaires à deux inconnues. Interprétation graphique. Résolution des systèmes linéaires à trois et à plus de trois inconnues. Artifices de calcul. Systèmes impossibles et systèmes indéterminés. Compatibilité de $(n + 1)$ équations à n inconnues.
5. Inéquations du premier degré à une ou deux inconnues. Résolution graphique.
6. Équation du second degré. Propriétés des racines.
7. Étude des variations de signe du trinôme du second degré. Inéquations. Applications. Position de 1 ou 2 nombres par rapport aux racines d'une équation du second degré. Applications.
8. Équation bicarrée ; résolution ; discussion. Équations irrationnelles. Transformation d'un radical double. Équations réciproques. Systèmes d'équations de degré supérieur au premier.
9. *Problèmes du second degré avec discussion.*
10. Progressions arithmétiques et géométriques.
11. Introduction élémentaire à l'étude des logarithmes. Règles de calcul ; logarithmes décimaux, usage des tables. Applications au calcul des intérêts composés et des annuités.

B. Géométrie

Compléments

1. Revision, sous forme d'applications, des théorèmes du troisième livre.
2. Axe, valeur algébrique et module d'un segment. Relation de Möbius-Chasles. Abscisse d'un point. Valeur algébrique d'un segment en fonction des abscisses de ses extrémités.
3. Valeur algébrique de la projection orthogonale d'un segment sur un axe. Théorème unifié relatif au carré d'un côté d'un triangle quelconque. Somme et différence des carrés de deux côtés d'un triangle et lieux géométriques dérivés. Théorème de Stewart.
4. Rapport de section. Représentation graphique des variations. Lieu géométrique des points tels que $\alpha\, MA^2 + \beta\, MB^2 = k$. Théorèmes de Ménélaüs et de Céva.
5. Théorie du rapport anharmonique et du rapport harmonique. Propriétés harmoniques du quadrangle et du quadrilatère complet.

Livre IV

1. Polygone régulier. Ligne polygonale régulière. Propriétés. Similitude des polygones réguliers. Construction de polygones réguliers inscrits et circonscrits à un cercle.
2. Monographie de polygones réguliers : carré, hexagone, triangle, décagone et pentagone (convexe *et étoilé*).
   Revision de la division d'un segment de droite en moyenne et extrême raison.
   Pentadécagone : convexe et étoilé.
3. Problèmes généraux sur les polygones réguliers.
4. Mesure d'un arc de circonférence et des aires circulaires (cercle, secteur, segment). Rapport de la longueur de la circonférence au diamètre.
   Calcul de π *(méthode des isopérimètres).*

Livre V

1. Plan et ligne droite. Postulats du plan. Détermination d'un plan. Intersection de deux plans.
2. Droite perpendiculaire au plan ; critère de perpendicularité ; possibilité des constructions ; propriétés de la perpendiculaire et des obliques menées d'un point à un plan. Théorème des trois perpendiculaires.

3. Droites et plans parallèles ; droites parallèles entre elles et perpendiculaires à un plan ; critère de parallélisme. Plans parallèles (possibilité, propriétés, problèmes).
4. Dièdres ; leur mesure par leurs rectilignes.
5. Projection d'une droite sur un plan, d'un angle droit sur un plan. Perpendiculaire commune à deux droites. Angle d'une droite et d'un plan.
6. Plans perpendiculaires entre eux ; critère de perpendicularité. Propriétés.

C. Trigonométrie

1. Vecteurs ; angles et arcs. Relations de Chasles. Unités d'angles et d'arcs. Conversion.
2. Définition des rapports trigonométriques. Variations et représentation graphique des fonctions trigonométriques. Calcul de quelques valeurs particulières.
3. Relations entre les rapports trigonométriques d'angles (arcs, arguments) associés. Réduction au premier quadrant.
4. Inversion des fonctions trigonométriques.
5. Relations entre les rapports trigonométriques d'un même angle. Expression en fonction de l'un d'eux.
6. Emploi des tables de valeurs naturelles des rapports trigonométriques.
7. Résolution des triangles rectangles et des triangles quelconques (cas simples) par l'emploi des valeurs naturelles.
8. Calcul de $\sin (a \pm b)$, $\cos (a \pm b)$, $\operatorname{tg} (a \pm b)$; $\sin 2a$, $\cos 2a$, $\operatorname{tg} 2a$. Expression de $\sin a$, $\cos a$ et $\operatorname{tg} a$ en fonction de $\operatorname{tg} a/2$.
9. Transformation de sommes en produits : $\sin p \pm \sin q$; $\cos p \pm \cos q$; $\operatorname{tg} p \pm \operatorname{tg} q$. Quelques relations trigonométriques remarquables entre les angles d'un triangle.
10. Emploi des tables des logarithmes des rapports trigonométriques. Problèmes. Applications topographiques.
11. Résolution et discussion d'équations trigonométriques simples.

SECONDE

A. Arithmétique

1. Somme et produit de nombres entiers. Propriétés des quotients entiers. Théorie des restes. Principes de numération.
2. Théorie des opérations sur les nombres entiers, y compris l'extraction de la racine carrée et de la racine cubique.
3. Théorie de la divisibilité.
4. Théorie du plus grand commun diviseur et du plus petit commun multiple.
5. Nombres premiers et nombres premiers entre eux.
6. Théorie des fractions ordinaires et des fractions complexes.
7. Rapports et proportions.
8. Problèmes.

B. Compléments d'Algèbre

1. Analyse combinatoire. Groupements simples *et avec répétitions.* Binôme de Newton. *Puissance* $m^{ème}$ *d'un polynôme.*
2. Coefficients indéterminés. Applications.
3. Déterminants. Définition et propriétés des déterminants à quatre et à neuf éléments. Applications à la résolution et à la discussion des systèmes d'équations linéaires. Équations linéaires homogènes.
4. Notions sur les nombres irrationnels. Définition ; opérations fondamentales. Calcul des radicaux arithmétiques ; exposants fractionnaires, irrationnels et négatifs.
5. Nombres complexes. Équations binômes. *Équations à coefficients complexes.*
6. Limites. Théorèmes sur les limites (sans démonstration). Limite des fonctions algébriques et trigonométriques se présentant sous forme indéterminée. Vraies valeurs. Limite des racines d'une équation de second degré. Limite de $(1 + 1/m)^m$, quand m tend vers l'infini. Le nombre e.
7. Continuité. Fonctions croissantes et fonctions décroissantes. Maximum et minimum. Théorèmes généraux sur la variation des fonctions. Revision de la variation du binôme du premier degré. Variation du trinôme du second degré. Étude de la fonction homographique.

8. Étude de la fonction exponentielle ; définition, variation, représentation graphique. Résolution de quelques équations exponentielles.
9. Fonctions inverses ; fonction logarithmique considérée comme fonction inverse de la fonction exponentielle. Variation de la fonction logarithmique. Représentation graphique. Module absolu et relatif d'un système logarithmique. Bases. Logarithmes népériens.
10. Dérivées. Définition ; règles ; dérivée des fonctions circulaires ; dérivée d'une fonction de fonction. Dérivée d'une fonction implicite du second degré. Interprétation géométrique et cinétique de la dérivée. Notion de la dérivée seconde.
11. Application des dérivées à l'étude des variations des fonctions.
12. Maximums et minimums absolus.
13. *Fractions continues. Applications. Résolution exponentielle.*
14. *Analyse indéterminée.*

C. Géométrie

Livre VI

1. Polyèdres ; éléments ; espèces. Surface prismatique. Prisme : définition, espèces, construction. Parallélipipède. Aire latérale et volume du prisme.
2. Pyramide : généralités ; aire latérale et volume. Tronc de pyramide. Tronc de prisme.
3. Similitude des polyèdres. Tétraèdres ; cas de similitude. Rapport des volumes de deux polyèdres semblables.
4. Figures symétriques. Symétrie par rapport à une droite, à un point, à un plan.

Livre VII

1. Cylindre de révolution : aire latérale, volume. Cône de révolution : aire latérale, volume.
2. Sphère : généralités. Position relative d'une sphère et d'un plan. Pôles et angles. Aire et volume de la sphère.
3. Secteur sphérique, anneau sphérique, segment sphérique.

D. Compléments de Géométrie

1. Revision de la théorie du rapport anharmonique et du rapport harmonique.
2. Puissance d'un point par rapport à une circonférence. Axe radical, centre radical. Applications.

3. Pôles et polaires par rapport à une circonférence. Transformation par polaires réciproques. Théorèmes de Pascal et de Brianchon.
4. Circonférences orthogonales. Étude des transformations géométriques.
5. Translation, rotation, symétrie, homothétie, similitude, inversion. Applications.

E. Trigonométrie

1. Revision des parties principales du cours précédent. Résolution des triangles avec discussion des cas d'ambiguïté.
2. *Construction des tables trigonométriques.*
3. Transformations logarithmiques simples. Calcul logarithmique.
4. Résolution et discussion des équations trigonométriques et des systèmes d'équations trigonométriques. Inéquations.
5. Calcul des éléments remarquables d'un triangle.
6. Résolution des triangles dans les cas non classiques.
7. Application aux quadrilatères et à la géométrie dans l'espace. Applications topographiques.

PREMIÈRE

A. Arithmétique

1. Revision de la théorie des nombres. Diviseurs d'un nombre (nombre, *somme, produit*).
2. Théorèmes de Fermat *et de Wilson.*
3. Fractions décimales. Nombres décimaux. Opérations. Quotients approchés et racines approchées à moins de p/q ou de $1/10^n$ près.
4. Nombres décimaux périodiques. Génératrices. Propriétés.

B. Algèbre

Ce qui n'aurait pas pu être étudié en seconde.

C. Géométrie — Trigonométrie sphérique

1. Théorie des trièdres.
2. Livre VIII : Étude des figures sphériques.
   Propriétés des polygones sphériques. Égalité des triangles sphériques. Triangles polaires. Triangles isocèles, triangles quelconques. Aire du triangle sphérique. Formules relatives aux triangles sphériques quelconques et rectangles.
3. *Formules de Delambre et analogies de Neper.*
4. Résolution des triangles rectangles *et quelconques.*
5. *Formules concernant l'excès sphérique. Calcul des éléments auxiliaires.*

D. Géométrie descriptive

1. Point, droite, plan.
2. Rabattement. Changement de plan de projection. Rotation.
3. Problèmes de distances et d'angles.
4. Sections planes des polyèdres.

E. Géométrie analytique

1. Vecteurs. Angles. Projections. Coordonnées du point. Transformation. Problèmes sur le point.
2. Représentation des lignes planes. Théorie de la droite. Problèmes. Inéquations du premier degré à une et deux inconnues.

3. Coordonnées homogènes. Éléments à l'infini. Éléments imaginaires. Étude de l'équation homogène du second degré à deux variables. Emploi des équations abrégées.
4. Étude du faisceau $\alpha + \lambda\beta = 0$.
5. Notions sur les lieux géométriques. Méthodes de recherche. Parties parasites. Lieux singuliers.
6. Théorie de la circonférence.
7. Intersection d'une courbe du second degré et d'une droite. Équation quadratique des droites joignant l'origine aux points d'intersection d'une droite et d'une courbe. Directions asymptotiques.
8. Classification des coniques. Discussion de l'équation générale du second degré. Régions.
9. Tangentes à une conique. Normales à une conique.
10. Théorie des asymptotes.
11. Pôles et polaires. Éléments conjugués par rapport à une conique. Applications.
12. Théorie du centre, des diamètres, des diamètres conjugués. Axes.
13. Théorie des foyers et des directrices. Propriétés. Invariants.
14. Réduction de l'équation générale du second degré. Détermination de coniques. Nombreux lieux géométriques relatifs aux coniques.
15. Théorèmes de Pascal et de Brianchon. Application à la construction des coniques.
16. Étude des propriétés de l'ellipse, de l'hyperbole et de la parabole sur leurs équations réduites. *Théorèmes de Dandelin.*
17. *Homothétie et similitude.*
18. *Notions sur les coordonnées polaires.*

SECTION ÉCONOMIQUE

SIXIÈME — CINQUIÈME — QUATRIÈME

Programme des classes correspondantes de la section scientifique.

TROISIÈME

A. Arithmétique

1. Propriétés des puissances.
2. La division. Notions et théorèmes. Propriétés du quotient.
3. Divisibilité. Notions et théorèmes ; caractères de divisibilité.
4. Le plus grand commun diviseur de deux nombres : définitions et propriétés.
5. Théorèmes sur les nombres premiers entre eux.
6. Le plus petit commun multiple de deux nombres : définitions et propriétés.
7. Revision de l'échéance moyenne et de l'échéance commune.
8. Notions sur l'intérêt composé, les rentes de l'État et la caisse d'épargne. Emploi des tables d'annuités.
9. Problèmes récapitulatifs.

B. Algèbre

1. Revision (avec de nombreux exercices) de la décomposition en facteurs et des opérations sur les fractions rationnelles.
2. La notion de fonction. Étude de la fonction linéaire. Représentation graphique. Équation générale de la droite.
3. Revision de la résolution et de la discussion de l'équation et du système d'équations du premier degré. Systèmes impossibles et systèmes indéterminés. Interprétation graphique.
4. Revision de la discussion des inéquations du premier degré.
5. Radicaux d'indice deux. Rendre rationnel le dénominateur d'une fraction.
6. Résolution de l'équation du second degré. Propriétés des racines. Applications.
7. *Problèmes du second degré.*

C. Géométrie

1. Revision du troisième livre sous forme d'applications.
2. Polygones réguliers convexes. Lignes polygonales régulières convexes. Propriétés.
3. Calcul en fonction du rayon du cercle circonscrit du côté et de l'apothème du carré, de l'hexagone, du triangle, du décagone et du pentagone. *Aires de ces polygones réguliers convexes.* Construction.
4. Problèmes généraux sur les polygones réguliers convexes : duplication du nombre des côtés ; polygone régulier circonscrit semblable.
5. Longueur de la circonférence. Mesure des arcs.
6. Aires du cercle, du secteur et du segment.
7. *Aperçu de la méthode pour le calcul de* π.

SECONDE

Programme de la classe de seconde de la section gréco-latine.

PREMIÈRE

Programme de la rhétorique gréco-latine. En plus :

Algèbre financière

1. Intérêts composés : formules. Taux équivalents. Problèmes fondamentaux. Intérêts anticipés.
2. Annuités. Annuités constantes. Problèmes fondamentaux. Annuités anticipées et annuités différées. Perpétuités.
3. Emprunts. Amortissement par annuités constantes et amortissement progressif. Rentes sur l'État. Emprunts par obligations ; tableaux d'amortissement. Emprunts à lots. *Amortissement des emprunts dont le service est fait par annuités en progression.*
4. Opérations viagères sur une seule tête : capital différé. Rentes viagères. Assurances en cas de décès. *Primes annuelles.*
5. Symboles de commutation. Usage des tables.

BIBLIOGRAPHIE

MANUELS POUR LES ÉLÈVES

A. Arithmétique

DUHAUT et LUCQ, *Arithmétique*, Namur, Wesmael-Charlier. C.I.

HERBIET, V., et HORWART, J., *Précis d'Arithmétique*, Namur, Wesmael-Charlier. C.I.

SCHONS, N. J., *Éléments d'Arithmétique*, Enseignement moyen et normal, Bruxelles, La Procure. C.I.

SCHONS, N. J., *Traité d'Arithmétique*, à l'usage de la section scientifique des humanités modernes et des candidats à l'École Militaire et aux Universités, Bruxelles, Namur, La Procure. H.M. — C.S.

B. Algèbre

DESMET, I., *Traité d'Algèbre élémentaire*, Tongres, Michiels. H.M. — H.A.

GORLIA, *Algèbre*, Louvain, Feyaerts. H.A.

HERBIET, V., *Compléments d'Algèbre élémentaire*, Namur, Wesmael-Charlier. H.M.

HERBIET, V., *Traité d'Algèbre élémentaire*, Namur, Wesmael-Charlier. H.M. — H.A.

SCHONS, N. J., *Compléments d'Arithmétique et d'Algèbre*, Bruxelles, Namur, La Procure. H.M.

SCHONS, N. J., *Éléments d'Algèbre*, Enseignement moyen et normal, Bruxelles, La Procure. H.A.

SCHONS, N. J., *Traité d'Algèbre élémentaire*, Bruxelles, La Procure. H.M.

C. Géométrie

DALLE et DE WAELE, *Géométrie, I. Géométrie plane, II. Géométrie dans l'espace*, Bruxelles, Namur, La Procure. H.M. — H.A.

GORLIA, *Géométrie élémentaire*, Louvain, Feyaerts. H.A. — H.M.

HORWART et BOSTEELS, *Géométrie intuitive. Initiation à la Géométrie*, Namur, Wesmael-Charlier. C.I.

D. Géométrie analytique

GUION, *Géométrie élémentaire*, Bruxelles, De Boeck, 3 tomes. H.M. — H.A.

INSTITUT ST LOUIS, *Cours de Géométrie analytique*, Bruxelles, Van Muysewinckel. H.M.

LUPSIN, G., *Notes de Géométrie analytique plane*, Bruxelles, La Procure. H.M.

E. Géométrie descriptive

DESMET et DORY, *Précis de Géométrie descriptive*, Louvain, Uystpruyst. H.M.

GUION, *Cours de Géométrie descriptive*, Bruxelles, De Boeck. H.M.

F. Trigonométrie

ALLIAUME et DORY, *Précis de Trigonométrie*, Namur, Wesmael-Charlier. H.A

ALLIAUME et DORY, *Traité de Trigonométrie*, à l'usage de la division scientifique de l'enseignement moyen, Namur, Wesmael-Charlier.

CAMBIER et LAMBOT, *Leçons de Trigonométrie*, Bruxelles, De Boeck.

DESMET, I., *Trigonométrie*, Tongres, Michiels.

HERBIET, V., et DE VAERE, P., *Précis de Trigonométrie sphérique*, Namur, Wesmael-Charlier. H.M.

HERBIET, V., et DE VAERE, P., *Trigonométrie rectiligne*, Namur, Wesmael-Charlier.

LUPSIN, *Notes de Trigonométrie sphérique*, Bruxelles, La Procure H.M.

SCHONS, N. J., *Éléments de Trigonométrie*, Bruxelles, La Procure. H.A.

SCHONS, N. J., *Traité de Trigonométrie rectiligne*, Bruxelles, La Procure. H.M.

LIVRES POUR PROFESSEURS

Boll, M., *Le mystère des nombres et des formes*, Paris, Larousse.

Le Lionnais, L., *Les grands courants de la pensée mathématique*, Cahiers du Sud, 1948 (Coll. « L'humanisme scientifique de demain »).

Verriest, G., *Mathématiques générales*, Paris, Gauthier Villars.

SCIENCES NATURELLES

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Les sciences naturelles ont leur rôle à remplir dans le cadre des humanités.

A l'heure actuelle, pour se dire un homme cultivé, il est indispensable de posséder une certaine formation scientifique. Pour un grand nombre d'intellectuels, les quelques notions reçues dans les classes secondaires seront les seules connaissances scientifiques qu'ils emporteront avec eux dans la vie.

Les sciences naturelles familiarisent l'esprit avec la *méthode inductive*, propre aux disciplines scientifiques. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire que les élèves apprennent à observer avec attention les phénomènes dont ils sont les témoins, à les analyser, à établir entre eux des parallèles et des connexions, à rechercher les causes qui peuvent les influencer.

Le cours de sciences doit ensuite habituer à induire de faits particuliers les lois générales qu'ils renferment et à exprimer celles-ci sous une forme correcte.

Ce n'est donc pas l'accumulation de connaissances livresques, c'est la méthode scientifique, ou mieux encore l'esprit scientifique que le professeur se proposera d'inculquer à ses élèves. Il visera à pousser son enseignement bien plus en profondeur qu'en étendue et il n'oubliera jamais que le but des humanités, aussi bien pour les sciences que pour les autres branches, est d'ouvrir et d'élargir les capacités de l'esprit plutôt que de remplir celui-ci.

L'enseignement des sciences naturelles est essentiellement *expérimental* : l'observation doit toujours être le point de départ et la base du raisonnement. Les observations se feront de préférence au cours même — idéal qui n'est pas toujours réalisable —; sinon le professeur évoquera celles qui auront été faites en dehors du cours. Dans certains cas même, il suffira de décrire ou simplement de faire appel aux observations recueillies par des spécialistes, notamment lorsqu'il n'est pas possible de refaire les expériences avec la même précision ou d'y consacrer tout le temps nécessaire.

Les expériences faites au cours devront toujours être *bien préparées*. Le professeur les expliquera et posera les questions qui aideront à comprendre la portée des phénomènes. Il tâchera

de proposer aux élèves des problèmes à résoudre et il les aidera à en trouver la solution. Chaque expérience doit être une question que l'on pose à la nature... Les plus simples sont souvent les plus convaincantes. On choisira de préférence des expériences qui peuvent être refaites aisément par les élèves soit en classe soit à la maison. Que le professeur n'oublie surtout pas de faire appel, aussi souvent que possible, aux faits de la vie quotidienne, ce champ si fertile où l'on peut faire une ample moisson d'applications de toutes sortes. On usera aussi des moyens d'intuition tels que dessins, modèles plastiques, projections, films, etc...

Des données historiques, évoquées à bon escient au cours d'un exposé scientifique, apporteront à celui-ci une note plus vivante parce que plus humaine ; elles permettront en même temps de situer les données positives dans une perspective chronologique.

Les données expérimentales doivent faire l'objet d'un raisonnement. Les élèves auront à se méfier d'appréciations trop superficielles et devront acquérir dans leurs jugements ce sens critique, également distant du scepticisme et du dogmatisme, qui fait partie intégrante du véritable esprit scientifique. En exigeant de l'observateur un souci constant de l'objectivité, les disciplines scientifiques contribuent d'une manière efficace à promouvoir l'amour de la vérité.

Enfin, il est nécessaire que l'élève sache *décrire* les phénomènes, formuler des raisonnements, énoncer des hypothèses, des théories, des lois, en termes précis, en phrases claires et concises. L'à-peu-près dans les formules n'est souvent que l'à-peu-près dans les idées. Il faut pouvoir mesurer la portée précise d'une notion. Les sciences naturelles offrent de nombreuses occasions de pratiquer l'art si difficile de la définition exacte. L'élève doit apprendre à se servir dans ses exposés de dessins, de schémas, de graphiques.

Le professeur n'oubliera pas, lorsque l'occasion s'en présentera, de souligner les rapports qui existent entre les sciences et les autres disciplines des humanités. L'éducation humaniste doit former un tout organisé dans lequel les différentes parties sont coordonnées en vue d'un but commun. L'éducateur soulignera l'ordre, l'harmonie et la finalité qui règnent dans tous les domaines de la nature et qui se révèlent de plus en plus admirables au fur et à mesure que l'on pénètre plus profondément dans ses secrets.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

I. Physique

En physique, il faut bien distinguer et faire distinguer les faits expérimentaux, les hypothèses, les lois, les théories, insister sur les grandes lignes et les bien dégager.

Le professeur dessinera au tableau les *schèmes des expériences* qu'il décrit et il exigera des élèves qu'ils puissent reproduire ces schèmes de mémoire. Il évitera toutefois de se perdre dans des détails techniques, par exemple dans des descriptions de machines, et il s'en tiendra à l'essentiel.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, il n'est pas toujours requis, et parfois même il est impossible, de reproduire intégralement tous les faits expérimentaux sur lesquels se base l'induction d'une loi générale ; le temps limité dont on dispose requiert d'ailleurs une sélection. Si le maniement de la méthode doit être connu, il n'est pas pour autant nécessaire d'appliquer celle-ci chaque fois dans les détails.

La physique a surtout pour objet *l'étude quantitative* des phénomènes. Il faut que les élèves s'en rendent compte, surtout dans les classes supérieures. De là l'importance capitale qui s'attache aux grandeurs et aux unités physiques ainsi qu'aux formules. Ne minimisons pas la valeur formative, souvent méconnue, de l'assimilation de ces formules abstraites, qui sont comme les cristallisations mathématiques des lois physiques. Une telle assimilation comporte toujours un travail intellectuel serré d'analyse et de synthèse et trouve un outil très efficace dans les problèmes d'application. On consacrera donc à ceux-ci le temps nécessaire et on en proposera chaque fois que la matière s'y prêtera. Ces problèmes illustrent d'ailleurs « l'ordre de grandeur » des phénomènes étudiés.

Il est utile que les élèves, surtout dans les classes supérieures, puissent rendre compte de *la portée des formules scientifiques* au moyen d'exercices personnels de laboratoire. Ils y travailleront de préférence en groupes de deux ou trois. Les exercices auront pour objet principal le calcul (approximatif) d'une grandeur physique ou le contrôle d'une loi.

II. Chimie

Le professeur ne tombera pas dans l'étroitesse d'esprit de ceux qui s'imaginent avoir réussi lorsqu'ils sont parvenus à former en leurs élèves d'habiles manieurs de flacons ou d'éprouvettes. L'idéal n'est pas non plus de leur faire réciter de mémoire toutes les propriétés d'un élément ou d'obtenir d'eux la description exacte des différentes méthodes utilisées pour obtenir tel ou tel corps.

Le professeur aura surtout en vue de faire de son cours un exposé bien ordonné et logiquement agencé. Un des pionniers de la chimie moderne, Linus Pauling, écrit très judicieusement dans la préface de son livre « *General Chemistry* » (1) : « Dans le passé, un cours de chimie générale se bornait forcément à un ramassis de données positives, entrecoupées çà et là de quelques aperçus théoriques. Les progrès récents réalisés dans le développement des notions synthétiques ont été si importants que l'enseignement de la chimie générale peut se faire d'une manière plus simple, plus rationnelle et aussi plus logique que par le passé ... »

Grâce à cette évolution, l'enseignement de la chimie s'est considérablement perfectionné. L'élément formatif de cette branche consiste surtout à faire induire, en partant de données expérimentales, des notions synthétiques, telles que celles de corps composé et corps simple, élément, valence, oxydation et réduction, etc... et à appliquer ces notions générales à des cas particuliers. Le professeur trouvera dans cet exposé assez d'occasions de parler à ses élèves d'un grand nombre de corps et de réactions chimiques. Quant à l'enseignement systématique, c'est-à-dire l'étude détaillée des corps simples et composés, avec la description des méthodes de préparation et l'énumération de leurs propriétés physiques et chimiques, il sera réduit au minimum. Le professeur fera un choix des sujets à traiter en ce domaine.

III. Biologie

Ainsi qu'il a été écrit très justement, « c'est se faire des sciences biologiques une idée complètement fausse, que de penser que leur rôle se borne à affubler de noms pédants des animaux empaillés ou des fleurs séchées ; ce n'est là qu'une caricature bien pauvre... » (2).

(1) W. H. Freeman et C°, San Francisco, California, 1947.

(2) René Paucot, *Le rôle des sciences dans l'éducation*, Paris, Armand Colin, 1920, p. 141.

La biologie, lorsqu'elle est enseignée par un maître compétent, conscient de son rôle et aimant sa branche, offre au contraire des possibilités illimitées pour l'éducation de l'esprit d'observation et de l'esprit d'initiative, du raisonnement pur, du sens de l'ordre et de l'harmonie, du goût de la beauté des formes, des couleurs et des sons ou tout simplement de l'amour de la vérité... Quelle belle tâche pour le professeur que d'ouvrir aux jeunes esprits, avides de savoir, le livre toujours nouveau de la nature vivante, de les mettre en contact avec le grand mystère de la Vie et d'en faire admirer l'épanouissement prodigieux dans le règne animal et végétal ; combien d'occasions de nourrir chez eux ce sentiment si éminemment scientifique qui s'appelle l'étonnement.

Le professeur s'attachera surtout à établir des comparaisons entre les êtres vivants, à souligner leurs ressemblances et leurs dissemblances ; il montrera le rôle spécifique des différents organismes et attirera l'attention sur les caractères particuliers de tel animal ou de telle plante...

Sans doute, il n'est pas toujours loisible de se rendre sur place pour examiner certains exemplaires de la faune ou de la flore comme il est impossible de faire toutes les dissections anatomiques en classe. Lorsque l'observation directe s'avérera irréalisable, on y suppléera par l'emploi de tableaux, de photographies, de projections, de films...

Il est recommandé d'aménager un vivarium avec terrarium, aquarium, etc... que l'on peuplera d'individus capturés au cours de promenades ou d'excursions. Dans le même ordre d'idées, il est bon de faire constituer par les élèves un herbier ou une collection d'insectes.

L'étude du milieu biologique, lui aussi, permet efficacement de constater l'interdépendance des différents domaines, la nature du sol, le climat, la faune et la flore.

PROGRAMME

CINQUIÈME LATINE (1) — SIXIÈME MODERNE PREMIÈRE MOYENNE

BIOLOGIE

Zoologie

1. Introduction : orientation générale dans le règne animal.

2. Étude morphologique des mammifères, en partant d'un type : p. ex. le lapin, le cobaye ou le rat...
Caractères extérieurs (poils, peau, ongles, etc.).
Dissection du lapin. Anatomie générale, observation « in situ » des organes. Étude des différents systèmes : digestif, circulatoire, respiratoire...
Étude de quelques mammifères qui présentent des différences notoires, en fonction du milieu et de la manière de vivre : p. ex. le phoque, la chauve-souris, le kangourou...

3. Les oiseaux. Étude d'un type d'oiseau : poule ou pigeon. Caractères extérieurs : adaptation à la vie dans l'air. Dissection. Étude des différents systèmes : digestif, circulatoire, respiratoire... Caractères des oiseaux, comparés avec ceux des mammifères.

4. Description sommaire d'un reptile, d'un batracien, d'un poisson. Caractères généraux des vertébrés.

5. Étude sommaire d'un insecte, d'un crustacé, d'un mollusque, d'un ver, d'une étoile de mer.

6. Quelques notions sur les unicellulaires.

(1) Sections latin-grec et latin-mathématiques.

CINQUIÈME MODERNE — DEUXIÈME MOYENNE

PHYSIQUE

Mécanique

Le mouvement rectiligne uniforme. Le mouvement accéléré — chute des corps. — La notion de force : éléments d'une force, représentation graphique. Unités pratiques de force. La pesanteur, centre de gravité, équilibre des corps.

Statique des liquides

Notion de pression. Principe de Pascal, presse hydraulique. Pression hydrostatique. Vases communicants. Loi d'Archimède ; applications : poids spécifique des corps.

Les gaz

Pression atmosphérique. Expérience de Torricelli. Baromètres. Pompes. Manomètres. Le siphon.

QUATRIÈME LATINE — CINQUIÈME MODERNE DEUXIÈME MOYENNE

BIOLOGIE

A. Anatomie humaine

1. Le squelette : fonctions du squelette ; description des os.
2. Les muscles.
3. Le système nerveux : le cerveau, le cervelet, la moelle épinière, les nerfs. Les organes des sens.
4. Le système digestif : description et fonctionnement.
5. Le système circulatoire : description et fonction du sang. Le cœur et les vaisseaux sanguins.
6. Le système respiratoire : description et rôle des organes.
7. Le système excréteur.
8. Brèves notions d'hygiène.

B. Botanique

1. Introduction. Orientation générale dans le règne végétal.
2. Étude d'une plante, p. ex. la bourse à pasteur, pour l'observation des différentes parties de la plante.
   Étude sommaire de la tige, de la racine, de la feuille. de la fleur.
3. Les arbres : *a)* arbres feuillus : p. ex. le chêne, le bouleau, le peuplier, le platane, le saule, l'érable, l'orme, le tilleul ;
   b) les gymnospermes : le sapin, le pin, le cyprès.
4. Les herbacées : p. ex. la renoncule, l'anémone des bois, la tulipe, la primevère, le bleuet, etc...
5. Les champignons, les algues, les mousses, les fougères — notions très sommaires.

QUATRIÈME MODERNE — TROISIÈME MOYENNE

PHYSIQUE

La chaleur

Influence de la chaleur sur les corps solides, liquides et gazeux. Mesure de la température. Changements dans les états de la matière.

Optique

Propagation rectiligne de la lumière, formation des ombres. Réflexion de la lumière. Miroirs plans, concaves. Réfraction de la lumière. Lentilles simples. L'œil.

Magnétisme

Aimants, la boussole.

Électricité

Electricité par frottement. Conducteurs et non conducteurs. Notion de courant électrique ; source de courant : description d'une pile de poche. Notions élémentaires d'intensité, de différence de potentiel, de résistance. Unités pratiques. Loi d'Ohm (quelques problèmes simples).

Principe de l'électromagnétisme. Sonnerie électrique, télégraphe.

CHIMIE

Différence entre un mélange et un corps composé. Corps simples. La notion d'élément.

Composition de l'air : azote, oxygène. Composition de l'eau : propriétés principales de l'oxygène et de l'hydrogène.

Différences entre métalloïdes et métaux.

Symboles des éléments. Propriétés des acides, bases, sels. Nomenclature.

PHYSIQUE

N. B. — Le professeur peut intervertir l'ordre des matières dans le cadre de l'année. — Les matières facultatives sont imprimées en italiques.

TROISIÈME LATINE ET MODERNE

Introduction

1. Objet de la physique.
2. Notions physiques simples (ex. : distance) et composées (ex. : vitesse).
3. Mesure des longueurs (règle, *pied à coulisse, vis micrométrique, vernier*), des masses (balance), des temps (chronomètre, métronome).
4. Théorie élémentaire du système c g s.

Mécanique

1. Mouvement rectiligne uniforme, unités de vitesse. *Graphiques.*
2. Mouvement circulaire uniforme, vitesse linéaire, vitesse angulaire.
3. Mouvement uniformément accéléré, unités d'accélération. Chute libre. *Graphiques.*
4. *Composition de deux mouvements rectilignes. Jet vertical. Jet horizontal. Jet oblique.*
5. Définition statique d'une force, unités. Dynamomètre. Éléments d'une force, représentation par vecteur. Moment d'une force.
6. Composition et décomposition des forces.
7. Principe d'inertie.
8. La force considérée comme cause
   a) du mouvement uniforme,
   b) du mouvement uniformément accéléré.
   Relation entre la force, la masse et l'accélération. Unité dynamique de force. Distinction entre la masse et le poids d'un corps.
9. *Les résistances, frottement (sans problèmes). Résistance des fluides, la notion d'aérodynamique. La chute libre dans l'air. Utilité des résistances. Applications.*
10. Le travail d'une force, formule, unités.

11. Puissance, formule, unités.
12. Énergie potentielle et énergie cinétique. Formules. Conservation de l'énergie, *cycles d'énergie.*
13. Machines simples : leviers, etc.
14. La loi de la gravitation.
15. La pesanteur, sa direction, sa grandeur variable. Centre de gravité.
16. Équilibre des corps. Conditions et états d'équilibre. Balances, pesées.
17. La chute conditionnée : le plan incliné.
    Le pendule simple, *applications. Pendule de Foucault.*
18. Action et réaction. Force centripète et force centrifuge (formules), applications.

Physique moléculaire

1. Divisibilité de la matière, molécules. Cohésion, adhésion. États de la matière.
2. Propriétés des solides, des liquides, des gaz.

Les liquides

1. L'équilibre des liquides. Notion de pression. Principe de Pascal, presse hydraulique.
2. Pression hydrostatique, applications. Paradoxe hydrostatique. Vases communicants. Applications.
3. La loi d'Archimède, preuve expérimentale. *Preuve mathématique, démonstration de Stevin.* La force de poussée du liquide. Relation entre la poussée du liquide et le poids du corps, corps flottants, applications (navigation).
4. Densité et poids spécifique des solides et des liquides. *Détermination de la densité et du poids spécifique d'un corps (balance hydrostatique, densimètres à poids constant, balance de Mohr).*
5. Physique moléculaire des liquides (très sommairement) : tension superficielle, capillarité, osmose.

Les gaz

1. Poids spécifique et densité des gaz. Pression atmosphérique (démonstration expérimentale), grandeur. Unité c g s et unités pratiques de pression.
2. Instruments : baromètres, siphon.
3. La loi d'Archimède dans les gaz, ballons.
   Poids apparent d'un corps. Principe de l'aéroplane.
4. La loi de Boyle et Mariotte (démonstration expérimentale). Notion de gaz idéal. *Loi de Dalton.*
   Instruments : pompes, manomètres, *vacuomètres. Pompe rotative de Gaede, trompe à eau.*

POÉSIE ET SECONDE MODERNE

La chaleur

1. Température, thermomètres ; échelles Celsius et Fahrenheit.
2. Dilatation des solides, coefficients, binômes.
3. Dilatation apparente et absolue des liquides ; *méthode du dilatomètre.* Anomalie de l'eau.
4. Dilatation des gaz, loi de Gay-Lussac, température absolue, échelle Kelvin. Équation des gaz parfaits. Réduction d'un volume gazeux aux conditions normales.
5. Quantité de chaleur, calorimètre, chaleur spécifique des corps solides et liquides, capacité thermique. *Les deux chaleurs spécifiques des gaz.*
6. Fusion et solidification. Point de fusion, chaleur de fusion. *Influence de la pression, surfusion.*
7. Dissolution et cristallisation. *Courbe de solubilité.* Mélanges réfrigérants.
8. La vaporisation dans le vide, tension de la vapeur. La vaporisation à l'air libre, *vitesse de vaporisation.* Chaleur de vaporisation. Sublimation. Ébullition, lois. Autoclave.
9. Vapeurs saturantes et non saturantes. Principe de Watt. Distillation, distillation fractionnée. *La liquéfaction des gaz, température et pression critiques, gaz permanents.*
10. *Notions d'hygrométrie, humidité absolue et relative, point de condensation. Hygromètres.*
11. Propagation de la chaleur par conduction, par convection et par rayonnement. *Coefficient de conductibilité, pouvoir réflecteur et pouvoir absorbant, pouvoir diathermane. Applications météorologiques.*
12. Thermodynamique. Équivalent mécanique de la calorie. Machine à vapeur, moteur à explosion (moteur à 4 temps), *turbine à vapeur, moteur Diesel. Rendement de ces machines.*

Acoustique

1. Qualités des sons. Éléments d'une vibration harmonique. *Gammes. Ultrasons.*
2. Propagation du son, vitesse. Le mouvement vibratoire, ondes longitudinales et ondes transversales. Longueur d'onde.
3. La réflexion du son, lois, écho, *interférences, battements.* Ondes stationnaires. Résonance.
4. La perception du son. *Cordes et tuyaux sonores.*

Optique

Optique géométrique

1. Rayon et faisceau lumineux. Propagation en milieu homogène. Ombre et pénombre. Chambre noire. Vitesse de propagation dans le vide, dans l'eau, dans le verre.
2. Réflexion par les surfaces planes. Réflexion diffuse, *pouvoir réflecteur.*
3. Réflexion par les surfaces sphériques concaves *et convexes.* Formule des miroirs sphériques concaves *et convexes.* Construction des images. Formule du grossissement. *Aberration sphérique. Miroirs paraboliques ; usages.*
4. La réfraction, indice de réfraction. Construction du rayon réfracté. Angle limite, réflexion totale. Réfraction à travers une lame à faces parallèles.
5. Réfraction à travers un prisme. *Angle minimum de déviation (expérimentalement).* Prisme à réflexion totale.
6. Lentilles, sortes de lentilles ; lentille convexe, axe principal, foyer principal, centre optique. Construction de l'image, formule des lentilles, grossissement. Lentille concave. *Défauts des lentilles.*
7. *Structure de l'œil. Accomodation. Défauts, remèdes.* Quelques instruments d'optique.

Optique physique

1. Dispersion de la lumière. Composition de la lumière blanche. Couleurs complémentaires. Couleur d'un corps opaque et d'un corps transparent. *Pouvoir de dispersion d'un prisme. Aberration chromatique des lentilles. Systèmes de lentilles.*
2. *Bref aperçu historique des théories de la lumière. Interférence. Polarisation (très sommairement).*
3. *Spectroscope. Différents genres de spectres.*

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

Électricité

Statique

1. Différents modes d'électrisation. Conducteurs et isolants. Électricité positive et électricité négative. Électroscope. Action réciproque des charges. Loi de Coulomb. Unités théorique et pratique. Distribution d'une charge sur un conducteur.
2. Induction électrostatique. Pouvoir des pointes.
3. Les notions de potentiel et de capacité. Unités théorique et pratique. Condensateurs. Le champ électrostatique. *Surfaces équipotentielles.*
4. *Les machines électrostatiques.*
5. L'électricité atmosphérique. Les paratonnerres.
6. Bref aperçu des théories sur l'électricité.

Électrodynamique

1. Le courant continu ; notion de source de courant ; intensité, tension, résistance. Unités.
2. Loi d'Ohm. Résistance d'un conducteur. *Action de la température sur la résistance d'un conducteur, pyromètre. Ohm international. Supraconductibilité.* Chute de tension dans un conducteur. Tension aux bornes. Lois des courants dérivés. *Mesure des résistances.* Groupement des résistances (Shunt). *Pont de Wheatstone.*
3. Énergie du courant, puissance du courant, unités.
4. Loi de Joule. Applications.
5. Électrolyse, lois de Faraday, applications. L'élément de Volta. La pile de Leclanché. L'accumulateur.
6. La loi d'Ohm appliquée à un circuit fermé. *Groupement de piles.*
7. *La décharge dans les gaz, principes. Applications courantes.*

Magnétisme

1. Aimants naturels et artificiels. Pôles, actions réciproques. Loi de Coulomb, unité de masse magnétique.
2. Induction magnétique. Lignes de force, champ magnétique. Unité.
3. *Notions de magnétisme terrestre. Déclinaison, inclinaison.*

Électromagnétisme

1. Expérience d'Oersted. Champ d'un courant rectiligne, *formule de Laplace*. Champ d'un solenoïde, *formule*. *Unités électromagnétiques*.
2. Induction magnétique. *Corps para- et diamagnétiques, perméabilité, saturation, hystérésis*. Électro-aimants, applications (sonnerie électrique, télégraphe).
3. Règles des actions réciproques des aimants et des courants. *Les principaux instruments de mesures électriques*.
4. Induction électromagnétique, expériences de Faraday, lois des courants induits, courants de Foucault, *induction réciproque*, self-induction. Bobine de Ruhmkorff. Principe du téléphone.
5. Les machines à courant continu.
6. Notions de courant alternatif. Les machines à courant alternatif, alternateur monophasé. *L'alternateur triphasé, le courant triphasé. Les moteurs à champ tournant.*
7. Les transformateurs, principales applications. *Principe des redresseurs*.
8. *Les ondes électromagnétiques. Quelques applications.*

CHIMIE

POÉSIE ET SECONDE MODERNE

(1 heure par semaine durant deux trimestres)

1. Mélanges et corps purs. Molécules.
2. Hydrogène et oxygène. Le phénomène de la combustion. Constitution de l'eau (analyse et synthèse).
   Corps composés et corps simples. Différence entre mélanges et corps composés. Formation de quelques corps composés (p. ex. avec le chlore).
   Éléments.
   La réaction chimique. Réactions endothermiques et exothermiques. Lois fondamentales des combinaisons en poids. Loi de Lavoisier. Loi de Proust (des proportions invariables). Loi de Dalton (des proportions multiples).
3. La théorie atomique.
   Explication des lois fondamentales par la théorie atomique.
   Poids atomique ; poids moléculaire.
   Atome-gramme et molécule-gramme.
   La notation chimique.
   Loi des combinaisons en volumes.
   Loi d'Avogadro. Biatomicité de la molécule des gaz simples. Détermination des poids moléculaires. Classification périodique des éléments.
4. Structure de l'atome d'après Rutherford-Bohr.
   Genres de liaisons chimiques (électrovalence, covalence).
   Ionisation.
   Les fonctions chimiques : acides, bases, sels. Nomenclature.
   Problèmes sur la détermination de poids et de volumes.
5. Étude sommaire de quelques métalloïdes typiques et de leurs composés (au choix).

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

(1 heure par semaine)

1. Révision de la matière précédente.
2. La notion d'équilibre chimique. Facteurs qui influencent le déplacement de cet équilibre. Vitesse de réaction. Catalyseurs.
3. Les différents types de réactions chimiques :
   a. réactions entre ions (en solution aqueuse),
   b. réactions d'oxydation et de réduction (considérées comme variation de la valence).
4. Étude sommaire de quelques métaux typiques et de leurs composés (au choix).

MATIÈRES FACULTATIVES

1° *Notions de chimie organique* :
Hydrocarbures saturés ; méthane.
Hydrocarbures non saturés ; éthène, éthyne.
Industrie des hydrocarbures : pétroles et dérivés.
Amines.
Alcools (méthanol et éthanol). Fermentation.
Aldéhydes (méthanal).
Acides aliphatiques : éthanoïque.
Corps gras ; hydrolyse et saponification.
Hydrates de carbone ; glucose, saccharose.
Benzène.
Matières plastiques.

2° *Notions très sommaires de chimie nucléaire :*
Radioactivité ; séries radioactives.
Isotopes.
Réactions nucléaires.
Constitution du noyau.
Radioactivité artificielle.
Fission nucléaire. — Réactions en chaîne.
La pile atomique.

BIOLOGIE

MATIÈRE FACULTATIVE

Une dizaine de leçons, attribuées à la chimie, pourront être employées pour exposer quelques unes des questions suivantes :

1. La cellule et sa reproduction (caryocinèse).
   Modes de reproduction dans le règne végétal et animal :
   a. asexuée ;
   b. sexuée.
2. Lois de l'hérédité. Mendélisme.
3. Le rôle des micro-organismes (bactéries, protozoaires), dans les phénomènes vitaux et les maladies.
4. Le problème de l'évolution. Les faits et les interprétations.
5. La notion de cycle en biologie. Cycle du carbone ; cycle de l'azote.

BIBLIOGRAPHIE

MANUELS À L'USAGE DES ÉLÈVES

A. Physique

DESSART ET JODOGNE, *Cours de physique*, Tomes I et II, Bruxelles, De Boeck.

DE WINTER, F., et COPPÉ, R., *Traité de physique élémentaire*, Namur, Wesmael-Charlier, 2 tomes.

FRANCOTTE, *Manuel de physique expérimentale*, Nivelles, Les Archers.

GORLIA, *Eléments de physique expérimentale*, Louvain, Feyaerts.

JACQUART, P., et MIGEOTTE, R., *Physique*, Tomes I, II et III, Liège, Sciences et Lettres.

B. Chimie

ALEXANDRE, *Notions élémentaires de chimie*, Liège, Dessain.

DELARUELLE, A., et CLAES, A. I., *Traité élémentaire de chimie*, Namur, Wesmael-Charlier.

DESSART et JODOGNE, *Cours de chimie*, Bruxelles, De Boeck.

LENSSEN, *Eléments de chimie*, Liège, École des Métiers.

C. Sciences naturelles
(pour le cycle inférieur)

FRITSCHE, E., *Biologie*, Liège, Sciences et Lettres, 2 tomes.

JOWAY, *Éléments de chimie*, Collection Peeters, Bruxelles, La Procure.

JOWAY, *Éléments de physique*, Collection Peeters, Bruxelles, La Procure.

TERFVE et TURLOT, *Sciences naturelles*, Namur, Wesmael-Charlier.

LIVRES POUR PROFESSEURS

BOLL, M., et CANIVET, P., *Précis de Chimie*, Paris, Dunod.

CASTELFRANCHI, G., *La Physique moderne*, édition française publiée sous la direction de M. BOLL, Paris, Dunod.

COLLIN, *Panorama de la Biologie*, Revue des jeunes.

DEBAISIEUX, P., *Leçons familières de Biologie*, Tournai, Casterman.

HENNEGUY, *La vie cellulaire*, Paris, Payot.

MASSAIN, R., *Chimie et chimistes*, Paris, Éditions l'École.

MASSAIN, R., *Physique et physiciens*, Paris, Éditions Magnard.

VOLKRINGER, *Les étapes de la Physique*, Paris, Gauthier Villars.

SCIENCES ÉCONOMIQUES

DIRECTIVES GÊNÉRALES

Le but premier de l'enseignement des sciences commerciales en Humanités modernes n'est pas la formation de techniciens, mais bien la *culture générale* à donner aux élèves. Toutefois cet enseignement doit s'inspirer du principe fondamental que les sciences commerciales sont essentiellement ordonnées à la pratique.

La théorie doit être vue non pas pour elle-même, mais pour autant qu'elle explique et rend possible les applications. La méthode générale à suivre doit être *l'induction* : partir de la pratique et du concret, pour dégager ensuite les principes et les règles.

On veillera à ne pas entrer dans trop de détails techniques ni à faire des applications à des cas trop particuliers, surtout dans les matières déjà assez spécialisées. Le professeur ne compliquera pas inutilement les exercices, surtout au début, p. ex. par l'emploi de décimales. La marche et le raisonnement sont bien plus importants que de longs calculs. On s'efforcera de faire raisonner l'élève en évitant de lui faire apprendre par cœur un tas de notions dont il ne comprend pas le pourquoi. Enfin, on veillera à rendre les applications « vraies » en les empruntant à la pratique réelle des affaires.

DIRECTIVES SPÉCIALES

1. Économie commerciale

Le cours d'économie commerciale a pour but de familiariser les élèves avec les opérations du commerce intérieur et extérieur. Il est souhaitable que les élèves aient les documents en main et apprennent à remplir les plus usuels. Leur intérêt ne manquera pas d'être fortement soutenu s'ils peuvent rassembler eux-mêmes des documents originaux.

2. Arithmétique commerciale

Un double but sera poursuivi : apprendre à bien calculer d'après des méthodes raisonnées définies (donc beaucoup d'exercices, surtout en quatrième) et à la fois expliquer les faits économiques auxquels ces calculs se réfèrent. P. ex., à l'occasion d'exercices, le professeur attirera l'attention sur la variabilité du taux d'intérêt, les marges bénéficiaires, les conditions d'escompte et en indiquera les raisons économiques.

3. Comptabilité

Comme la quatrième termine un cycle de l'enseignement moyen, l'enseignement de la comptabilité dans cette classe devra poursuivre un but propre : donner aux élèves une compréhension exacte des éléments principaux de la comptabilité : balance, règles de débit et de crédit, succession des opérations de fin d'exercice. L'enseignement sera avant tout pratique : il y a lieu de faire attention à l'ordre, à la propreté, à l'écriture, au contrôle lors de la transcription des données.

Dans la section économique, l'essentiel est de donner une juste compréhension de l'essence même d'une comptabilité plus étendue. Les exercices doivent rester simples.

En seconde, il est souhaitable de mener de front l'étude de la comptabilité et celle du droit commercial. L'étude du bilan doit se limiter à la détermination de certains coefficients ; l'étude économique du bilan se fera en première.

En première, on doit déterminer clairement la succession des diverses opérations au moyen d'exemples simples. L'emploi d'un système de comptes bien choisi est très utile. Il ne doit pourtant pas être poussé trop loin ; des comptes à trois indices peuvent suffire.

En matière de statistique industrielle on attirera l'attention sur l'utilité et les principales méthodes. Les applications ne se feront qu'au moyen de données comptables.

4. Économie financière

On étudiera de façon concrète le rôle et la nécessité des banques et des bourses dans la vie économique. On montrera la raison des conditions posées par la banque pour l'octroi de crédits, par le fait même on exposera les bases de tout financement. L'étude des cotations de la bourse se fera en se servant d'une cote de la bourse.

5. Droit

Le cours des différentes branches de droit a pour but de donner à l'élève les connaissances qui lui permettront de s'orienter dans la législation étendue qui règle toute la vie économique.

Cet enseignement doit souligner les principes directeurs du droit pour faire connaître à l'élève l'esprit de la loi.

Deux écueils sont à éviter : les considérations philosophiques et les développements trop détaillés.

On montrera comment certaines lois sont issues du développement de la situation sociale et économique.

Note : La législation bancaire, le statut des agents de change, la législation des bourses doivent être enseignés au cours d'économie financière.

Le statut des sociétés commerciales peut être rattaché utilement à la comptabilité des sociétés.

6. Économie générale

Il est sans doute inutile d'insister sur l'importance de cette branche pour la formation générale des élèves.

Le professeur puisera l'illustration de son cours dans la vie pratique et développera comme complément certains problèmes actuels (p. ex. le plan Marshall, le plan Schuman, l'U.E.P., etc.). L'étude des systèmes économiques (origine et développement) sera faite en fonction de l'histoire.

7. Économie industrielle

Ce cours a pour but principalement de donner un aperçu économique des éléments du bilan et d'approfondir la notion de revenu. On doit non seulement expliquer le rapport causal entre les différents faits exposés, mais en déduire également des conclusions qui puissent servir de guide dans la conduite de l'entreprise.

Les chapitres sur le financement et l'organisation ne doivent pas être trop développés.

PROGRAMME

QUATRIÈME MODERNE — TROISIÈME MOYENNE

4 *heures* { *Économie* : 1 h. ; *Arithmétique* : 1 h. ; *Comptabilité* : 2 h. }

I. Économie commerciale

Organisation et documents du commerce intérieur.

Introduction

Division et signification économique du commerce.

Le commerce : notion ;
évolution à partir du troc ;
divisions.

Le commerçant : notion légale ;
notions élémentaires des droits et obligations.

1. *Achat et vente*

   Le contrat de vente et les conditions de vente.
   La facture.
   Bon de commande, note de poids, note de crédit, etc.
   Intermédiaires : voyageur, agent commercial.

2. *Transport*

   Sortes de transport.
   Contrats et conditions de transport.
   Bulletin d'expédition, lettre de voiture, connaissement.
   Entreprises de transport.

3. *Le paiement*

   a. Paiement de la main à la main : acquit, quittance, reçu.
   b. Paiement par l'intermédiaire de la banque ou de la poste : virement, versement, chèque postal, assignation, chèque sur banque, mandat postal (accréditif).

4. *Le crédit*

   La lettre de change.
   Le billet à ordre.

II. Arithmétique commerciale

Note : Calculs rapides et calculs de pourcentages : voir programme de cinquième.

1. Brève répétition des méthodes de *calcul rapide* et de *calcul des pourcentages.*

2. *Calcul de l'intérêt et de l'escompte*
   Méthode du diviseur fixe.
   Méthode des parties aliquotes de temps, du taux, du capital.

3. *Applications*
   a. Échéance moyenne.
   b. Échéance commune.

4. *Bordereau d'escompte* d'effets sur l'intérieur.

5. Calcul du *prix de revient* et du *prix de vente* d'après facture.

III. Comptabilité commerciale

1. *Notions fondamentales*
   a. Les éléments comptables de l'entreprise : Avoir — Dettes.
   b. Le capital : signification comptable, théorie de la personnification de l'entreprise.
   c. Le bilan initial : actif et passif. Classification des postes de l'actif et du passif. Modifications apportées à ces postes par les opérations commerciales.
   d. Le compte, élément du bilan. Règles de débit et de crédit. Articles au Journal. Subdivisions du compte Capital.
   e. Solde du compte. Balance de vérification et par soldes.

2. *Étude des pincipaux comptes*
   a. Le disponible.
   b. Le réalisable : Marchandise — Clients (compte collectif) — Effets à recevoir — Timbres fiscaux.
   c. L'immobilisé : Immeubles — Mobilier — Matériel.
   d. Exigible : Fournisseurs (compte collectif) — Effets à payer.
   e. Non-exigible : Capital — Compte privé.
   f. Comptes de résultats : Pertes et Profits. Sa subdivision en Frais généraux, Escomptes, Intérêts, Commissions, etc.

3. *Les opérations de fin d'exercice*
   - *a.* Balance de vérification.
   - *b.* Balance par soldes.
   - *c.* L'inventaire et les articles de régularisation qui en découlent.
   - *d.* Les articles de rectification : amortissements, prévisions.
   - *e.* Détermination du résultat : articles de transfert.
   - *f.* Clôture et réouverture des comptes.
   - *g.* Le bilan.

4. *Les livres de commerce*
   - *a.* Les livres obligatoires, prescrits par le code de commerce et par la législation.
   - *b.* Les livres non-obligatoires : le grand-livre des comptes généraux et le grand-livre des comptes personnels.

5. *Méthodes comptables*
   - *a.* La méthode journalière : application à une monographie simple.
   - *b.* La méthode américaine ou Journal — Grand-Livre.

TROISIÈME MODERNE

4 *heures* { *Économie* : 1 h. ; *Arithmétique* : 1 ½ h. ; *Comptabilité* : 1 ½ h.

I. Économie commerciale

Organisation et documents du commerce extérieur.

Introduction

Le commerce international.

Description, organisation, rôle économique de l'importation et de l'exportation.

Quelques statistiques relatives au commerce international.

1. *Le commerce des marchandises*

Opérations préliminaires : offres.

Les contrats : les conditions relatives à la qualité, la quantité, le conditionnement, la livraison, le prix, etc.

Les affaires à terme : caractéristiques, utilité.

2. *Les intermédiaires*

Les agents commerciaux, commissionnaires, courtiers.

Arrêté de vente, contrat de vente. comptes d'achat et de vente, facture de consignation, conto-finto.

3. *Le transport international*

Par terre, par mer, dans les airs.

Lettre de voiture, connaissement, charter-party, lettre de voiture pour transport aérien.

4. *Les assurances*

Notions élémentaires sur l'assurance en général.

L'assurance maritime : notions générales : objet, primes, police d'assurance, contenu et sortes de polices d'assurance ; les avaries (communes et particulières, franchises).

5. *Le paiement*

La lettre de crédit.

La lettre de change.

La traite documentaire et sa négociation :

a. documents contre paiement (D/P),
b. documents contre acceptation (D/A).
Crédit d'acceptation par banque (crédit non confirmé et confirmé, révocable et irrévocable).

6. *Les magasins généraux et les entrepôts*
Sortes.
Certificat de dépôt, warrant-cédule.

7. *Douane et accises*
Droits de douane spécifiques et droits à la valeur.
Licence d'importation, permis d'exportation, passavant, caution, permis de transit, facture consulaire, certificat d'origine.

8. *Documentation et informations commerciales*

II. Arithmétique commerciale

1. *Le compte courant et d'intérêt*
Méthodes directe, indirecte, hambourgeoise.
Taux réciproque et constant.
Nombres rouges. Clôture anticipée.
Éventuellement quelques cas à taux variables et non-réciproques.

2. *La règle conjointe*

3. *Les mesures anglaises*
Monnaies, poids, mesures de longueur, de surface, de volume.
Applications :
établissement de factures simples ;
calcul du prix de revient ;
calcul de l'intérêt civil (méthode abrégée) ;
calcul du fret sur poids et volume.

4. *Métaux précieux*
Notions générales sur le commerce des métaux précieux.

5. *Les monnaies*
Les monnaies étrangères.
Notation du change.

III. Comptabilité commerciale

1. *Répétition et étude détaillée de la théorie comptable*
   - *a.* Disponible : Banque : compte de dépôts et compte avances.
   - *b.* Réalisable : Marchandises et inventaire permanent. Évaluation des stocks : méthodes d'évaluation. Effets à recevoir : à l'escompte, à l'encaissement, réescompte. Titres : plus-value ou moins-value du portefeuille en fin d'année. Prêts.
   - *c.* Immobilisé : Réévaluations. Amortissements. Actifs fictifs.
   - *d.* Exigible : Hypothèque.
   - *e.* Comptes de résultats : Salaires et Appointements, Charges sociales, etc.

2. *Étude plus approfondie des opérations de fin d'exercice*
   Comptes transitoires.

3. *Méthodes et procédés comptables*
   - *a.* La méthode de centralisation : application à une monographie simple.
   - *b.* Procédés modernes de comptabilité : comptabilité à décalque.

4. *Comptabilités spéciales*
   - *a.* Opérations d'importation et d'exportation.
   - *b.* Opérations de commission.
   - *c.* Opérations de consignation.
   - *d.* Opérations de participation.

   N. B. Un nombre réduit d'applications simples.

5. *Liquidation et cession d'une entreprise*
   Cas simples.

SECONDE MODERNE

5 *heures* { *Économie* : 1 h. ; *Droit* : 2 h. ; *Comptabilité* : 2 h.

I. Économie financière

1. *Opérations de banque*

Introduction

Rôle économique et fonctions des banques.
Classification.
Réglementation légale des opérations bancaires.

A. *Le crédit*

1. Les sources du crédit : les dépôts, les soldes créditeurs des comptes courants, les bons de caisse, etc.
2. Le crédit au secteur privé : formes (crédit de caisse, crédit d'escompte, crédit documentaire) et avantages respectifs pour les deux parties.
3. Le crédit à l'autorité publique.
4. Réglementation légale des marges à respecter.

B. *Opérations de banque et services bancaires*

1. Service financier des clients (chèques, transferts, domiciliations, lettres de crédit, clearing, etc.) tant pour les besoins intérieurs que pour les besoins extérieurs du pays.
2. Opérations de service : gestion de portefeuilles, garde des titres, services divers (location de coffres-forts, service de renseignements, etc.).
3. Opérations de change.
   Quelques applications de change direct et indirect.
   Notions d'arbitrage.
4. Opérations sur titres : placement de titres, souscription, paiement de coupons, service financier des entreprises.

C. *Organisation de la banque*

Les principaux guichets et leur fonctionnement.

2. *Opérations de bourse*

Introduction

Rôle économique des investissements à long terme.
Rôle des bourses de fonds publics.
Les titres : sortes et caractéristiques.
Organisation des bourses en Belgique.

1. Le marché au comptant : organisation, technique de la bourse, ordres de bourse, étude des cours pratiqués, bordereaux d'achat et de vente.
2. Le marché à terme : organisation, technique des ordres de bourse, utilité des marchés à terme.
   Étude des opérations les plus usuelles : à terme ferme, à prime, report et déport.
   Liquidation. Exemples.

II. Droit

Notions préliminaires

1. Le droit en général.
2. Division du droit. Terminologie.

1. *Droit civil* (préparatoire au droit commercial)
   a. Les personnes, les biens, la propriété.
   b. Les contrats et les obligations.
   Conditions de validité des contrats.
   Effets des contrats.
   Moyens de preuve.
   c. Les principaux contrats : la vente, le contrat de société, le mandat, le louage, le contrat de mariage.
   d. Les garanties des obligations : la caution, le gage, les privilèges, les hypothèques.

2. *Droit commercial*

Introduction

Définition du droit commercial. Sources.

a. Les actes de commerce.
b. Les commerçants. Définition.
   1. Capacité.
   2. Obligations et droits (livres de commerce, contrat de mariage, registre du commerce, poids et mesures. Preuves particulières au droit commercial, la procédure commerciale).

c. Quelques contrats spéciaux :
La commission et le courtage.
Le transport.
L'assurance.
Le gage. Le warrant-cédule.
Le compte courant.

d. La loi sur la lettre de change : la lettre de change, le chèque, l'accréditif, la promesse.

e. La loi sur les sociétés commerciales :
Introduction : personnification juridique, acte constitutif, publication.
Étude particulière des diverses sociétés.

f. La faillite, banqueroute, sursis de paiement, concordat préventif.

g. Législation sur les banques, agents de change, bourses : cfr le cours d'économie financière.

III. Comptabilité des sociétés

Introduction

Différences essentielles entre la comptabilité des entreprises commerciales et celle d'une société : constitution du capital et répartition des bénéfices.

1. *Comptabilisation des opérations* dans les diverses sociétés.
   a. Constitution — souscription du capital — libération.
   b. Augmentation et réduction du capital.
   c. Amortissement du capital.
   d. Emprunt-obligations.
   e. Opérations de fin d'exercice.
   f. Répartition des bénéfices.

2. *Liquidation, fusion, absorption* des sociétés.

3. *Étude du bilan*
   a. Les éléments du bilan et leur groupement.
   b. Lecture du bilan : détermination du fonds de roulement, coefficient de liquidité, trésorerie.
   c. Détermination de la valeur d'une part sociale.
   d. Comparaison de bilans successifs.

PREMIÈRE MODERNE

6 *heures* { *Économie* : 3 h. / *Comptabilité* : 2 h. / *Droit* : 1 h.

I. Droit

1. *Éléments de droit constitutionnel*

Territoite — Population — Naturalisation.
Droits des Belges — Libertés constitutionnelles — Immunités.
Organisation des pouvoirs de l'État.
Organisation des pouvoirs des provinces et communes (schématiquement).
Le budget et les comptes.

2. *Notions de droit industriel*

Brevets, marques de fabriques, dessin industriel, concurrence déloyale.

3. *Éléments de droit fiscal*

A. *Les impôts indirects*

Les droits de succession, d'enregistrement, de timbre.
Les droits assimilés au droit de timbre : taxes de transmission, de facture, de luxe.
Les droits de douane, d'accises, de greffe, d'hypothèque.
(Ne pas insister sur les taux, sauf pour les taxes).

B. *Les impôts directs*

Notions générales (sans insister sur les taux).

4. *Éléments de droit social*

Le contrat de travail. Le contrat d'emploi. Le conseil des prud'hommes.
La durée du travail. Les accidents de travail. La sécurité sociale.

II. Comptabilité industrielle

Introduction

Caractères propres à la comptabilité industrielle.

1. Étude des éléments du prix de revient.
2. Étude des comptes propres à la comptabilité industrielle.
3. Application à quelques systèmes de production : fabrication continue et ses diverses formes ; fabrication à prix de revient spéciaux.
4. Plan comptable et monographies.
5. Établissement de statistiques au moyen des données de la comptabilité ; leur représentation graphique.

III. Économie générale

Introduction

Définition. Méthodes.
Les besoins et les biens économiques.
La notion de valeur — la formation du prix.

1. *La production des biens*

A. *Les facteurs de la production*

a. La nature : richesses naturelles.
b. Le travail : la division du travail, le machinisme, l'organisation scientifique du travail.
c. Le capital : sortes, rôle économique et formation du capital : épargne et investissements.

B. *Organisation des facteurs de la production*

L'entreprise.
Formes des entreprises.
Concentration des entreprises (trusts, cartels, holdings).

C. *Rôle de l'État*

L'État entrepreneur et législateur : nationalisation de la production.

2. *La circulation des biens économiques*

Le commerce

Définition. Rôle économique, les bourses de commerce. Loi des coûts comparatifs. La politique commerciale (libre-échange, protectionnisme, dumping, contingentement, etc.).

La monnaie

Fonction économique. Sortes de monnaies.
Fluctuations de la monnaie. Le marché des monnaies et le cours du change.
Institutions internationales.

Le crédit

Fonction économique de la banque et de la bourse.
Politique du crédit.

3. *La répartition des biens économiques*

Le revenu social : la rente foncière, le salaire, l'intérêt et le profit.

4. *La consommation des biens*

Part du revenu dû à l'État : impôts.
Dépenses privées.
Épargne : obligatoire (sécurité sociale), libre.

5. *Les conjonctures économiques*

Notions. Fluctuations économiques. Les crises.

6. *Étude succincte des systèmes économiques*

Mercantilisme, libéralisme, socialisme, solidarisme, doctrine sociale chrétienne.

IV. Économie industrielle

Notions préliminaires

Définition, place dans l'économie, exploitation et entreprise.

1. *Le capital de l'entreprise*

Les biens-capitaux. Structure de l'actif et du passif du capital.

2. *Le revenu de l'exploitation et de l'entreprise*

a. Le revenu de l'exploitation :

1. La productivité économique : tableaux d'exploitation, causes des marges bénéficiaires (frais fixes et variables, point mort, théorie de la valeur de remplacement, politique des prix différentiels, fluctuations des prix).
2. Vitesse de circulation du capital d'exploitation : calcul, influence des divers composants, fluctuations.

b. Le revenu de l'entreprise :
Calcul et appréciation.

3. *Financement de l'entreprise*

Liquidité de l'entreprise et liquidité de l'exploitation. Principes de financement. Modalités de financement. Influences saisonnières et conjoncturales.

4. *Analyse économique des bilans*

Sorte de bilans et leurs fonctions. Principes de valorisation et théories fonctionnelles des bilans. Fondements de l'analyse des bilans.

5. *Organisation de l'entreprise*

a. Organisation externe : grandeur optima, choix de l'emplacement et forme de société.

b. Organisation interne :

1. La direction générale : principes d'organisation.
2. La direction technique : manières de produire et contrôle de l'efficience.
3. La direction commerciale : section des achats et des ventes (organisation de la vente, analyse du marché, étude de la publicité).

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DE MANUELS ET DE LIVRES POUR PROFESSEURS

ANSOTTE, *Farde de documents commerciaux*, Dinant, Ansotte.

BERNY, R., *Comptabilité industrielle*, Bruxelles, Ed. L'Avenir.

CHALON, L., *Collection de 16 cahiers de comptabilité*, Bruxelles, Vanderlinden.

CHALON, L., *Comptabilité des sociétés*, Bruxelles, Vanderlinden.

CHALON, L., *Comptabilité industrielle*, Bruxelles, Vanderlinden.

CHALON, L., *Cours de commerce et de comptabilité*, Bruxelles, Vanderlinden, 2 tomes.

CHALON, L., *Documents commerciaux*, Bruxelles, Vanderlinden.

FRIPPIAT et VAN DE NESTE, *Éléments de comptabilité*, Bruxelles, Namur, Procure, 2 parties.

LOGGHE, A., *Documents commerciaux*, Bruges, Walleyndruk.

MAL et CASTELAIN, *Cours de commerce et de comptabilité commerciale*, Bruxelles, De Boeck.

MAL et CASTELAIN, *Précis de comptabilité industrielle*, Bruxelles, De Boeck.

MAL et CASTELAIN, *Technique du commerce extérieur. Importation, Exportation*, Bruxelles, De Boeck.

MAL et CASTELAIN, *Traité pratique des sociétés commerciales*, Bruxelles, De Boeck.

MELLAERTS, E., *Recueil de registres comptables*, Bruxelles, Institut Saint-Louis.

PAUWELS, *Principes d'économie commerciale et de comptabilité*, Bruxelles, De Boeck, 2 parties.

ROCHEZ, *Principes généraux de la comptabilité d'entreprises industrielles*, Namur, Wesmael-Charlier.

ROCHEZ, *Traité élémentaire de sciences commerciales*, Namur, Wesmael-Charlier.

VAN GANSBEKE, *Comptabilité des sociétés*, Bruxelles, Ed. L'Avenir.

VAN SCHOUBROECK, A., *Initiation à la comptabilité*, Bruxelles, De Boeck.

Professeurs

BLAIRON, H., *Traité complet des industries manufacturières*, Bruxelles, Chambre belge des comptables.

DE CLERCQ, M., et BERNY, R., *Comptabilité et taxation des sociétés*, Thuillies, Ramgal.

DESIROTTE, H., *Comptabilité commerciale et industrielle*, Bruxelles, Éditorial.

DESIROTTE, H., *Documentation commerciale*, Bruxelles, Éditorial.

HANON DE LOUVET, C., *Analyse et discussion de bilans*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

JACQUES, R., *Traité complet de comptabilité des sociétés*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

ROGE, *Traité de comptabilité commerciale*, Bruxelles, Chambre belge des comptables.

Arithmétique commerciale

CHALON, L., *Cours d'arithmétique commerciale*, Bruxelles, Vanderlinden, 2 parties.

FRIPPIAT et VAN DE NESTE, *Éléments de comptabilité*, Bruxelles, Namur, Procure, 2 parties.

LOGGHE, A., et VERSCHAETE, A., *Cours de commerce*, 1re *partie*, Bruges, Walleyndruk.

Professeurs

BUISSERET, E., *Calculs commerciaux et calculs financiers*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

FRANÇOIS, L., *Traité des opérations de change, bourse, banque*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

KLOMPERS, TH., *Traité d'arithmétique commerciale*, Namur, Wesmael-Charlier, 2 parties.

Économie politique

CHALON, L., *Economie politique*, Bruxelles, Vanderlinden.

DE SOIGNIE, PH., *Leçons familières d'économie politique*, Tournai, Casterman.

FALLON, V., *Sommaire des principes d'économie politique*, Namur, Wesmael-Charlier.

MERTENS, *Initiation à l'économie politique*, Tournai, Casterman.

Professeurs

FALLON, V., *Principes d'économie sociale*, Namur, Wesmael-Charlier.

MASOIN, M., *Précis d'économie politique*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

Économie financière

Professeurs

BLOCKEL, R., *Opérations de banque*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

DECOSTER, E., *Initiation bancaire*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

Économie industrielle

PAUWELS, M., *Principes d'économie industrielle*, Bruxelles, De Boeck.

Professeurs

PAUWELS, M., *Analyse de l'exploitation*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

Droit civil et commercial

BAUDE, J., *Principes de droit appliqué aux affaires*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

CHALON, L., *Droit commercial*, Bruxelles, Vanderlinden.

CHALON, L., *Notions de droit civil*, Bruxelles, Vanderlinden.

DE CLERCQ, *Cours de droit civil élémentaire*, Bruxelles, Ed. De Clercq, Sq. J. Joly.

DE CLERCQ, M., et BERNY, E., *Synthèse du droit commercial*, Thuillies, Ed. Ramgal.

MAL et CASTELAIN, *Éléments de droit civil et commercial*, Bruxelles, De Boeck.

Professeurs

BAUDE, J., *Principes généraux de droit civil et commercial*, Bruxelles, Éditions comptables, commerciales et financières.

SMEESTERS, C., *Manuel de droit commercial*, Bruxelles, Larcier.

Droit constitutionnel

VLAEMMINCK, J., *Manuel élémentaire de droit public belge*, Bruxelles, De Boeck.

Professeurs

DAMOISEAUX, M., *Institutions nationales de Belgique*, Bruxelles, Édition Universelle.

VAN MOL, H., *Manuel de droit constitutionnel belge*, Liège, Thone.

VLAEMMINCK, J., *La constitution belge commentée*, Bruxelles, Éditorial Office.

Droit industriel, social et fiscal

DEMAIN, *Manuel de législation sociale*, Bruxelles, Ed. Erasme.

Professeurs

Éléments de droit fiscal, Bruxelles, Ed. L'Avenir.
Éléments de législation sociale, Bruxelles, Ed. L'Avenir.

GÉOGRAPHIE

INTRODUCTION

Après les études primaires comportant une étude du milieu (pas spécifiquement ni exclusivement géographique), de la Belgique, du Congo et des différentes parties du monde, il s'avère indispensable de commencer les études secondaires par une initiation à la géographie. Partant de l'étude géographique du milieu local, on initiera l'élève à l'observation et on lui fournira un bagage d'images concrètes et de termes géographiques utiles pour la compréhension ultérieure du programme. En somme cette première année comporte la mise au point d'une terminologie géographique basée sur une observation et une documentation tirée du milieu local, du milieu régional étendu à la Belgique.

Allant du connu à l'inconnu, du proche à l'éloigné, on passera successivement à l'étude de l'Europe (*cinquième, deuxième moyenne*) et des autres parties du monde (*quatrième, troisième moyenne*). Eu égard au nombre d'heures consacrées à la géographie, il ne peut être question d'étudier toutes les régions du monde en détail. Il convient cependant qu'en fin de ce premier cycle l'élève ait acquis une connaissance un peu poussée de l'Europe et surtout des pays voisins de la Belgique. D'où, en *cinquième*, l'étude de l'Europe : le premier trimestre comportera une étude détaillée des aspects généraux de l'Europe : cette étude se terminera par une synthèse des grandes régions géographiques de l'Europe. On passera ensuite à l'étude détaillée des pays voisins de la Belgique et de quelques autres pays choisis de façon à passer en revue les différentes régions géographiques de l'Europe.

En *quatrième*, toutes les autres parties du monde devront être vues, y compris les régions polaires et l'Océanie. On ne s'attardera pas à l'étude détaillée d'une partie du monde ou d'un pays, au détriment des autres régions. Cependant l'étude générale des parties du monde sera assez poussée et se terminera toujours par un aperçu des grandes régions géographiques.

Après avoir fait le tour de la Belgique, de l'Europe et des autres parties du monde, il est indiqué d'effectuer une sorte de synthèse du savoir géographique : d'où introduction dans le programme de géographie d'une étude de géographie générale qu'on placera tout normalement au début du second cycle. L'étude

de la géographie générale est très importante : non seulement cette étude doit se baser sur un certain nombre de faits dont elle effectue la synthèse, mais elle doit préparer à la compréhension de la matière à voir au cours des deux années suivantes. Au programme de géographie générale on a ajouté des notions élémentaires de cosmographie, qui normalement viennent prendre place au début du cours de *troisième*.

En *poésie* et *seconde moderne* on fera une étude assez détaillée des principales puissances économiques de l'Europe et du Monde. Après un rappel rapide du cadre physique on passera à l'étude régionale et à l'étude détaillée de la géographie humaine, y compris la géographie économique. On aura soin de signaler dans cette étude les rapports existant entre ces diverses puissances et la Belgique. Le choix des puissances a été effectué de façon à donner une idée de la complexité économique du monde et des principales formes de vie économique (agricole, industrielle, mixte, ancienne, récente, simple ou complexe).

Finalement on reviendra à l'étude de la Belgique et du Congo belge. L'heure hebdomadaire attribuée à la géographie ne permet pas d'en faire une étude très approfondie. Aussi tous les aspects historiques et institutionnels ont été éliminés de la matière du programme de géographie. Ces éléments seront donnés au cours d'histoire ou d'institutions. On insistera encore une fois sur l'étude générale assez poussée des divers aspects de la Belgique et du Congo belge. L'étude des régions géographiques sera esquissée ; on s'attardera davantage sur la région où se trouve l'établissement d'enseignement et sur les régions voisines.

En *seconde* et en *première*, on insistera surtout sur les aspects humains et économiques des régions étudiées.

La réalisation de ce programme de géographie, allégé par rapport au précédent, de façon à mieux voir la matière, exige le respect de la répartition horaire établie en fonction de la matière à enseigner et du temps dont dispose le professeur.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

La valeur d'utilité pratique de la géographie ne doit pas faire oublier sa valeur formative. Bien donnée, la leçon de géographie peut contribuer à la formation de l'intelligence, surtout par le développement de l'esprit d'observation, du jugement et du raisonnement. Par ailleurs, la connaissance géographique est à même de développer le sens moral et social ainsi que l'esprit religieux. Elle est de nature à fortifier un sain patriotisme et une meilleure compréhension entre les hommes.

Étant donné le caractère scientifique de la géographie, il est souhaitable que le cours de géographie soit donné par le professeur de sciences (en l'absence de spécialiste) au moins dans les classes supérieures des humanités. Par ailleurs, des relations étroites unissant la géographie à l'histoire, le professeur de géographie maintiendra des contacts fréquents avec le professeur d'histoire dans le développement de la matière du programme.

Le programme hebdomadaire de géographie ne comportant qu'une heure, il est hautement souhaité que lorsque, par suite de circonstances particulières, l'unique cours de géographie n'a pas été donné, il puisse être repris, d'accord avec la direction de l'établissement, sur l'horaire d'un cours comprenant plusieurs heures hebdomadaires.

Marche générale de la leçon

L'enseignement de la géographie doit tenir compte :

1° des exigences de la branche : « science objective de la face de la terre »,

2° des buts poursuivis :

a) donner un minimum de connaissances indispensables à « l'honnête homme »,

b) former l'intelligence,

c) contribuer à l'éducation morale, sociale, civique ...,

3° du développement intellectuel des élèves.

On s'inspirera en outre des principes généraux qui sont à la base de la pédagogie moderne : emploi des méthodes actives (collaboration entre professeurs et élèves, entre élèves, travaux

dirigés, conférences d'élèves ...), utilisation éventuelle de l'actualité, coordination entre les différentes disciplines du savoir, etc. Par dessus tout on s'attachera à faire connaître et aimer les réalités et non des mots.

Pour satisfaire aux exigences de la géographie, il faut dans la leçon de géographie commencer par faire voir les faits pour, ensuite seulement, essayer de les expliquer.

Faire voir les faits signifie qu'il faut commencer la leçon par l'observation dirigée, autant que possible, du concret présent (la nature environnante est le premier manuel : utilisation des classes - promenades, excursions, voyages, observations de faits - miniatures, etc.) ou au moins observation indirecte sur des représentations de la réalité : images, films (documentation à se constituer progressivement avec l'aide des élèves d'ailleurs), cartes murales, topographiques, atlas (indispensable) et autres modes de représentation. La documentation ne doit pas servir à « illustrer » la leçon : elle doit lui servir de base, d'instrument. L'enseignement de la géographie sera donc essentiellement intuitif. Il faut préférer une documentation bien choisie et vraiment caractéristique à une documentation abondante. L'observation aboutira à la description simple, concise, nette et surtout vraiment caractérisante des faits observés. Il va de soi qu'il ne faut pas abuser des termes techniques et qu'en tout cas, il ne faut donner ceux-ci qu'après avoir « vu » les choses, les faits qu'ils recouvrent. On évitera ainsi de tomber dans le verbiage livresque.

Cette première tâche de la géographie se complétera par la localisation des faits sur la carte (localisation à faire éventuellement reproduire par les élèves sur cartes muettes).

Après avoir vu les faits, on essaiera, prudemment, d'établir des corrélations entre les différents éléments susceptibles d'expliquer les faits (on ne peut ici qu'insister sur l'extrême prudence dans la détermination des causes) : l'esquisse de l'explication ne sera d'ailleurs abordée, en général, qu'au cours du second cycle. Pour bien faire comprendre, on établira de nombreuses comparaisons, en choisissant très bien les termes de comparaison (bien connus et parlants pour les élèves).

En fin de leçon, on s'assurera que les faits étudiés ont été bien vus et interprétés, par des questions orales, écrites, des exercices cartographiques de localisation, l'élaboration en commun d'un résumé.

Finalement, on facilitera le travail de fixation en donnant aux élèves un questionnaire, éventuellement un court devoir (synthèse,

travail pratique, carte...) et on s'assurera du résultat au début de la leçon suivante.

En résumé : on concevra la leçon de géographie comme suit :

1. *Rappel*, par questions précises, *des faits* vus lors de la leçon précédente (oralement ou par écrit).

2. *Leçon proprement dite* :

a) observation des faits : observation sur place, observation de matériel intuitif, lecture de carte murale, de planche, d'atlas (chaque élève aura un atlas à sa disposition), éventuellement travail pratique, dirigé (établissement d'un diagramme...), localisation...

Les faits et le matériel intuitif seront judicieusement choisis : l'idéal n'est pas d'avoir une documentation abondante mais bien de disposer d'une documentation typique ;

b) description et dégagement des notions : il faut apprendre des réalités, non des mots ;

c) éventuellement essai d'explication, par comparaison, recherche de corrélations...

3. *Contrôle de l'assimilation* :

a) élaboration d'un résumé qu'on peut amorcer dès le début de la leçon et qu'on poursuivra avec le développement de la leçon ;

b) questionnaire, travail dirigé, éventuellement court devoir.

Excursions, activités extra muros

Les classes-promenades doivent être conçues comme de véritables leçons et non comme des distractions. Elles demandent de la part du professeur une soigneuse préparation matérielle et psychologique. Elles exigeront une attention soutenue, une véritable collaboration et un effort sérieux de la part de l'élève (carnet de notes, prise d'échantillons, croquis, éventuellement photos...).

Pour l'initiation à la géographie proposée dans le programme de sixième, le professeur établira un plan général en fonction des aspects et des ressources du milieu local et régional.

Un plan d'excursions d'une journée ou plus sera également établi, d'accord avec la direction de l'établissement, en collaboration avec les professeurs d'histoire, de sciences, d'art... de façon à permettre aux élèves de prendre contact, au cours des six années d'humanités, avec les principaux paysages du pays, et si possible avec les pays voisins.

Rien n'empêche de faire appel aux connaissances acquises par les élèves à l'occasion de voyages effectués en famille ou avec des groupements de jeunesse.

Matériel didactique et iconographie

La classe de géographie

L'enseignement intuitif de la géographie exige un local spécialement adapté et équipé. Un local de géographie doit comporter :

1. un globe terrestre ;
2. une série de cartes murales : au moins planisphère physique, une carte oro-hydrographique de Belgique, une carte oro-hydrographique du Congo Belge, une carte oro-hydrographique de l'Europe ;
3. un appareil permettant la projection du matériel intuitif, seul moyen d'assurer une analyse en commun des photos, diapositives, schèmes, coupes etc. ;
4. un écran ou un mur-écran, utilisable à n'importe quel moment de la leçon ;
5. une vitrine pour collections de roches du milieu, de blocs-diagrammes, de reliefs, de modèles en plâtre ;
6. une petite bibliothèque pour professeurs et élèves renfermant les livres de références indispensables, les atlas, les cartes topographiques, les collections de photos, de plaques diapositives ;
7. un panneau d'affichage facilement accessible.

PROGRAMME

La répartition en leçons est indicative : le professeur aura tout intérêt à s'en inspirer.

SIXIÈME LATINE ET MODERNE
PREMIÈRE MOYENNE

INITIATION À LA GÉOGRAPHIE
ET
BELGIQUE

Initiation à la géographie en partant de l'étude du milieu local. Cette initiation doit amener l'élève à observer et lui fournir un bagage d'images concrètes et de termes géographiques utiles pour la compréhension de la suite du programme. Cet enseignement sera donc essentiellement intuitif : le professeur fera un choix judicieux des faits les plus caractéristiques et en dégagera les notions.

Situation de la localité
(1 leçon)

Situation astronomique (latitude, longitude et éléments de cosmographie locale), topographique (dans le milieu physique et humain), politique ou administrative.

Étude du milieu physique
(10 leçons)

1. Déterminer la forme du relief de la région (se rendre sur un point élevé d'où on pourra embrasser un large horizon) ; éléments du relief : altitude, dénivellation, pente (½ leçon).
2. Les différentes formes du relief : plaine, plateau, montagne, colline, dépression, vallée (par comparaison avec le relief local) (½ leçon).
3. Représentation du relief et représentations cartographiques (1 leçon) :
   a) cartes : définition, sortes ;
   b) échelle de la carte et exercices ;
   c) modes de représentation du relief ;
   d) rappel des signes conventionnels.

4. Le sol et le sous-sol de la région (visite à une carrière) : étude des roches locales (principales roches : sable, argile, calcaire) et leurs principales propriétés et utilisations.

5. Initiation à la structure des roches (structure horizontale, inclinée, plissée, faillée). Manifestations volcaniques, tremblements de terre (1 leçon).

6. Examen des phénomènes d'érosion fluviale à étudier sur un torrent, une ravine : bassin de réception, canal d'écoulement, cône de déjection, érosion, transport, accumulation. La vallée, sa forme (1 leçon).

7. Érosion dans le calcaire : érosion souterraine (½ leçon).

8. Érosion éolienne et marine (sommairement) : dunes, polders, côtes (½ leçon).

9. Essai d'explication du relief local en faisant appel aux notions et faits acquis dans l'étude précédente (1 leçon).

10. Climat : définition, éléments donnés pratiquement en partant d'observations locales. Notions de climat tempéré, océanique, continental (1 leçon).

11. Étude du réseau hydrographique ; forme du réseau hydrographique. Conditions d'alimentation et d'écoulement (débit, régime, crue, étiage) (½ leçon).

12. Étangs, marais, mer (plage, falaise, mouvements des eaux marines) (½ leçon).

13. Associations végétales : forêts, prairies, landes, tourbières (1 leçon).

Étude du milieu humain

(4 leçons)

Étude de l'habitat rural ou urbain (suivant les milieux).

Aspect fonctionnel de l'habitat (fonction des habitants manifestée extérieurement dans l'aspect des maisons : fonction agricole, commerciale, résidentielle...).

Plan de l'agglomération : structure des différentes parties habitées du village ou de la ville.

Situation et site de l'habitat (un mot sur son origine) (2 leçons).

Le paysage rural ou urbain : éléments propres à l'un ou l'autre paysage.

Paysage rural : cultures, forme des champs, clôtures, chemins ruraux, aspect ouvert ou fermé du paysage.

La population : chiffre, densité, mouvements de la population, migrations (journalières, hebdomadaires, saisonnières, permanentes) (2 leçons).

Remarque : suivant le milieu étudié, on commencera par l'étude physique ou l'étude humaine.

Synthèse

(1 leçon)

Cette étude du milieu doit se terminer par une vue synthétique de la région étudiée, montrant les différents éléments constitutifs du paysage et leur agencement harmonieux en un complexe original.

Étude sommaire des autres régions géographiques de Belgique

(6 leçons)

La Flandre maritime : dunes, polders.
La Flandre intérieure.
La Campine.
Les bas-plateaux limoneux et leurs aspects industriels.
L'Ardenne.
Le Condroz.
La Fagne-Famenne.
Le Pays de Herve.
La Lorraine belge.

Synthèse finale : aspects généraux de la Belgique

(10 leçons)

Situation générale (astronomique, géographique, politique).

Éléments physiques :

le relief,
l'hydrographie,
le climat,
les sols.

Éléments humains :

répartition de la population, l'habitat,
les régions agricoles,
les régions industrielles,
les transports.

CINQUIÈME LATINE ET MODERNE DEUXIÈME MOYENNE

L'EUROPE

Étude générale de l'Europe

(11 leçons)

Généralités : définition, situation, forme, dimensions (1 leçon).

1. Le relief : aperçu général, étude de détail, le relief, le littoral et les mers de l'Europe (2 leçons).

2. Le climat de l'Europe : aperçu général, étude de détail comportant :
   a) étude des températures, des vents et pressions barométriques, des précipitations (quantité moyenne annuelle et répartition au cours de l'année) ;
   b) les régions climatiques (2 leçons).

3. Hydrographie de l'Europe : les principaux fleuves ; réseaux fluviaux et régimes fluviaux, les lacs (1 leçon).

4. Régions botaniques de l'Europe (1 leçon).

5. Population de l'Europe : chiffre absolu et densité, répartition de la population en Europe.
A titre d'information : tableau de tous les États européens, avec capitales, surface, population, forme de gouvernement, langue, religion (1 leçon).

6. Géographie économique de l'Europe (2 leçons) :
   a) les grandes régions agricoles ;
   b) les grandes régions industrielles ;
   c) les grandes voies de communication.

En synthèse : les grandes régions géographiques européennes (1 leçon).

Étude régionale de l'Europe

(22 leçons)

1) Néerlande et Luxembourg (2 leçons), France (3 leçons), Iles Britanniques (3 leçons), Allemagne (3 leçons).
L'étude de ces pays sera relativement détaillée : après un rappel rapide des éléments physiques, on verra les principaux paysages géographiques et on donnera un aperçu économique.

2) Dégager de l'étude concrète d'au moins un pays de l'Europe méditerranéenne, de l'Europe orientale, de l'Europe septentrionale, de l'Europe centrale, les aspects caractéristiques de ces régions (11 leçons).

Remarque : En faisant l'étude concrète d'un pays (compris sous le 2), on établira des comparaisons d'une part avec d'autres pays de la même région géographique et d'autre part avec la Belgique ou un pays déjà connu (en 1).

QUATRIÈME LATINE ET MODERNE
TROISIÈME MOYENNE

LE MONDE MOINS L'EUROPE

Aperçu général sur le Monde.

Étude de :
l'Afrique (avec le Congo) (11 leçons),
l'Amérique du Nord (6 leçons),
l'Amérique du Centre (1 leçon),
l'Amérique du Sud (4 leçons),
l'Asie (7 leçons),
l'Australie et l'Océanie (3 leçons),
des régions polaires (1 leçon).

Pour chaque partie du monde, donner d'abord un aperçu général comme pour l'Europe, en suivant le même plan : situation, relief, hydrographie, climat, régions botaniques, faunes, population, grandes régions agricoles, régions industrielles, grandes voies de communication. Ensuite un aperçu, en conclusion, des grandes régions géographiques en donnant les caractères propres, les limites et les pays qui en font partie.

A titre d'information, un tableau des principaux états ; population, superficie, capitale, statut juridique, langue, religion.

TROISIÈME LATINE ET MODERNE

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE
ET
NOTIONS DE COSMOGRAPHIE

Le premier cycle a été consacré à l'étude documentaire, analytique des faits géographiques.

Dans le second cycle on s'efforcera, dans un esprit de synthèse, d'établir les corrélations entre les différents faits géographiques observés. Ainsi chaque nouveau chapitre de géographie générale sera mis en rapport avec les chapitres précédents et on édifiera progressivement une vaste synthèse unissant, dans leur interdépendance réciproque, les divers éléments étudiés systématiquement.

La répartition horaire de la matière de troisième a été effectuée en tenant compte de deux heures hebdomadaires. Les professeurs ne disposant que d'une heure par semaine veilleront à ne négliger aucune partie importante du programme : ils s'efforceront de voir tous les chapitres, quitte à les étudier de façon moins détaillée.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Introduction

(3 leçons)

1. Qu'est-ce que la géographie ? (1 leçon)

Objet et définition, domaine, subdivisions, méthode.

2. La croûte terrestre : formation et évolution de la croûte terrestre. Matériaux de la croûte terrestre d'après leur origine. Répartition actuelle des terres et des mers (2 leçons).

A. Géographie physique

I. Le relief continental

(20 leçons)

a) *Les formes du relief continental* (3 leçons)

Notions de relief et éléments constitutifs.

Modes de représentation du relief : cartes, plans-reliefs, blocs-diagrammes (exercices pratiques).

Principaux types du relief terrestre : plaine, plateau, colline, montagne, dépression, vallée.

b) Les origines du relief continental (17 leçons)

Actions internes et reliefs qui en résultent (4 leçons).

1. Structure bombée et bombements.
2. Structure plissée et plissements : parties d'un pli, sortes de plis, origine, influence sur le relief.
3. Fractures et failles : définitions, parties, origine, influence sur le relief.
4. Volcanisme : définition d'un volcan, parties, sortes de volcans, localisation, origine, conséquence sur le relief.
5. Tremblements de terre : définition, origine, conséquence sur le relief.

Actions externes et reliefs qui en résultent (13 leçons).

1. Désagrégation mécanique (alternances de température, gel).
2. Désagrégation chimique (corrosion) et classification des roches d'après leur consistance (1 leçon).
3. Érosion fluviale (7 leçons) :
   Le torrent de montagne : ses parties, le travail des eaux courantes.
   Le cours d'eau et sa vallée : définition et parties d'une vallée.
   Travail de la rivière et formation de sa vallée : creusement du thalweg ; façonnement des versants, alluvionnement.
   Évolution du profil fluvial et de la forme de la vallée.
   Pénéplaine et cycle d'érosion.
   Érosion fluviale et nature des roches : relief granitique, relief de limon, relief des régions argileuses, relief de grès tendres, relief calcaire.
   Érosion fluviale et structure : relief tabulaire, cuestas (côtes), relief de régions plissées.
4. Neige et glaciers ; formes de reliefs qui en résultent (3 leçons) :
   Action de la neige et formes de nivation.
   Neiges éternelles et formation des glaciers.
   Glaciers et types de glaciers (polaires, glaciers de montagne).
   Parties d'un glacier de montagne.
   Variétés de glaciers de montagne.
   Actions des glaciers et relief glaciaire.
5. Les vagues de la mer et relief littoral (1 leçon) :
   Formes d'érosion : plate-forme littorale, falaise.
   Formes d'accumulation : plages, cordon littoral, delta.
   Évolution d'un littoral.
   Types de rivage.

6. Le vent et relief éolien (1 leçon) :
Formes d'érosion.
Formes d'accumulation (dunes, loess).

II. Les eaux de la surface terrestre (5 leçons)

a) Les eaux marines (2 leçons)

Les océans, les mers (bordières, continentales, fermées).

Le relief sous-marin, la sédimentation sous-marine (les zones de sédimentation).

Mouvements des eaux marines : vagues, marées, courants marins.

Température et salinité.

b) Les eaux continentales (2 leçons)

Cours d'eau : rivières et fleuves.

1. Établissement d'un réseau hydrographique :
réseau initial (rivières conséquentes) ;
évolution (capture, déplacement de ligne de rivage).
2. Régime fluvial :
définition, facteurs du régime ;
types de régimes fluviaux (atlantique, alpin).

c) Lacs (1 leçon)

Types de lacs d'après leur forme et leur origine, extinction.

d) Étangs et marais

III. Le climat (6 leçons)

a) Définition et caractères géographiques des climats (1 leçon)

b) Éléments des climats (3 leçons)

Température, pression atmosphérique et vents, précipitations atmosphériques.

Température : facteurs principaux de la température d'un endroit (obliquité des rayons solaires, durée de l'insolation, proximité des masses océaniques, influence de l'altitude) ; températures moyennes ; amplitudes, isothermes.

Pression atmosphérique et vents : la pression atmosphérique (variation due à la température), isobares, vents (vitesse, direction, origine), types de vents (constants : les alisés saisonniers, les moussons ; vents variables).

Précipitations atmosphériques : humidité atmosphérique et saturation de l'air, nuages, précipitations, pluviosité (quantité moyenne annuelle d'eau tombée), pays secs et pays humides ; répartition des pluies, précipitations solides.

c) Climats régionaux (2 leçons)

Climats de la zone chaude : climat équatorial, intertropical, désertique.

Climats de la zone tempérée : méditerranéen, océanique, continental.

Climats froids : subpolaire, polaire.

Climats particuliers : de moussons, de montagnes.

B. Géographie biologique

(3 leçons)

I. Géographie végétale

(2 leçons)

Les formations végétales : forêts, prairies, formations mixtes.

Conditions des formations végétales.

Facteurs climatiques (température, humidité, vent) ; facteurs du sol et facteurs biologiques.

Les grandes régions botaniques.

Paysages botaniques intertropicaux : la forêt équatoriale, la forêt-parc tropicale, savane ; désert.

Formations végétales des régions tempérées : garrigue et maquis, forêts tempérées (feuillus et conifères), steppes et prairies.

Formations végétales des régions froides : toundra, taïga.

Zones végétales étagées de montagnes.

II. Géographie animale

(1 leçon)

Les grandes régions zoologiques

Faune des forêts (équatoriale et tropicale, tempérée, conifères et taïga).

Faune des savanes, des prairies et des steppes.

Faune des déserts.

Faune des terres polaires.

Faune des régions montagneuses.

Animaux aquatiques.

Les animaux domestiques : leurs caractères, leur répartition.

C. Géographie humaine

(19 leçons)

Définition, subdivisions.

I. Les groupements humains

(2 leçons)

Répartition des hommes à la surface de la terre.

Densité de population.

Type de densité de population.

Pays de fortes densités précoces, rurales et permanentes (Asie, Égypte, pays méditerranéens) : causes de ces densités.

Densité rurale et densité urbaine.

Densité des régions industrielles modernes.

II. Les œuvres matérielles des hommes dans le paysage

(6 leçons)

a) Les genres de vie (1 leçon)

Genres de vie simples : nomadisme, vie sédentaire primitive ; genres de vie complexe : culture intensive, rationalisation, spécialisation, cultures industrielles.

b) L'habitat (4 leçons)

Définition.

Genres d'habitat : habitat rural (modes de répartition des maisons : dispersion, groupement, types complexes ; causes des modes de répartition, sites et formes de l'habitat groupé ; villages et hameaux ; forme des maisons et matériaux de construction ; formes du toit des maisons rurales).

Habitat urbain : origine des villes, notions de situation et de site, plan et forme des villes.

c) Le paysage rural (1 leçon)

Éléments : habitat, cultures, formes des champs, clôtures, chemins ruraux.

Contraste : paysage ouvert — paysage fermé (insister sur celui de la Belgique).

III. Géographie des activités économiques

(11 leçons)

a) Faits géographiques de l'économie agricole (4 leçons)

Les céréales : blé, riz. Localisation, conditions de production, principaux pays producteurs.

Les textiles : laine, soie, lin, coton.

Les plantes à sucre : canne à sucre, betterave sucrière.

Les plantes à boisson : orge et houblon, vigne ; caféier, théier.

Exploitation forestière.

Le caoutchouc.

L'élevage.

La pêche.

b) Faits géographiques de l'économie industrielle (3 leçons)

Travail du charbon et du fer : localisation des gisements, conditions d'exploitation, principaux centres de production.

Pétrole.

Principaux métaux non ferreux : cuivre, plomb, aluminium, uranium.

Houille blanche et électricité.

c) Faits géographiques du transport (4 leçons)

Voies d'eau : navigation intérieure (qualités nautiques des rivières, canaux ; capacité de transport) ; la navigation maritime : les grandes routes maritimes, les ports maritimes (qualités géographiques d'un site de port, qualités économiques, importance du trafic dans les grands ports).

Voies terrestres : chemins de fer (conditions géographiques de l'établissement des lignes de chemins de fer, grands réseaux) ; l'automobile et la route (conditions géographiques de la construction d'autostrades).

Transports aériens : établissement des routes aériennes, organisation technique d'une route aérienne, principales lignes.

* * *

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE COSMOGRAPHIE

(6 leçons)

Il convient que l'élève des humanités acquière une idée de l'architecture et du mécanisme de l'Univers, et soit ainsi capable de s'intéresser aux découvertes et de s'émouvoir devant le spectacle du ciel.

Six leçons y seront consacrées.

Le maître évitera les développements mathématiques auxquels la matière pourrait se prêter : toutefois, il y a lieu de relever les rapports qui relient la cosmographie, la physique et la géographie.

Comme cette étude se fait durant la période hivernale, les élèves pourront profiter des soirées pour se familiariser avec l'aspect du ciel, sous la direction du professeur et avec l'aide d'une lunette. On utilisera aussi avantageusement certains appareils didactiques existant dans le commerce ou faciles à construire.

Le cosmos

(1 leçon)

Notre univers stellaire : la Galaxie, les autres univers.

En particulier les étoiles : définition, classification, principales constellations, distance, coordonnées horizontales et équatoriales.

Le système solaire

(5 leçons)

A. 1) *Le soleil* : définition, forme, dimensions, structure, mouvements.

2) *Les planètes* : définition, nomenclature, mouvements, lois (Képler, Bode, Newton) et principales conséquences. Description succincte des principales planètes, y compris les astéroïdes.

3) *Comètes et météores.*

B. *La terre* : forme (preuves), dimensions, coordonnées géographiques, principaux mouvements (preuves, modalités, conséquences : succession et inégalité des jours et des nuits, saisons, calendrier, fuseaux horaires).

C. *La lune* : définition, description, principaux mouvements avec leurs conséquences (phases).

Les éclipses de soleil et de lune (conditions et sortes).
Les marées.

SECONDE LATINE ET MODERNE

PRINCIPALES PUISSANCES ÉCONOMIQUES DU MONDE

Plan général de l'étude de chacune des puissances

Rappel rapide du cadre physique : situation, relief, climat, hydrographie, végétation naturelle (en dépassant les limites politiques du pays et en remettant dans le cadre des régions géographiques).

Géographie régionale : étude des grandes régions géographiques du pays étudié : limites (à comparer avec celles des divisions administratives), description et explication des caractères dominants physiques, humains et économiques.

Géographie humaine détaillée : chiffre de la population, densité, répartition, genre d'habitat (prédominance rurale ou urbaine).

Géographie économique détaillée :

les grandes régions agricoles et principales productions ;

les grandes régions industrielles et principales industries ;

les grandes voies de communication ;

aperçu sur les relations commerciales avec les territoires d'outre-mer et la Belgique.

A titre d'information : tableaux statistiques (population, surface, provinces ; villes, productions agricoles et industrielles, volume des importations et des exportations en chiffres, quantité et en valeur).

Principales puissances étudiées

En *Europe* :

Iles Britanniques (4 leçons).

France (4 leçons).

Allemagne (3 leçons).

U.R.S.S. (y compris la partie asiatique et les dépendances) (3 leçons).

Italie, Suisse, Espagne, si le temps le permet.

En *Asie* :

Chine (et dépendances) (4 leçons) et un des pays suivants : Japon, Inde ou Insulinde (3 leçons).

En *Amérique* :

États-Unis (4 leçons) et un des pays suivants : Canada, Brésil ou Argentine (3 leçons).

Australie (2 leçons).

En *Afrique* :

Afrique australe, Égypte (2 leçons).

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

BELGIQUE ET CONGO BELGE

L'étude générale de la Belgique et du Congo belge pourra bénéficier de la connaissance des éléments de géographie générale vus en troisième. Cette étude sera assez poussée et préparera ainsi celle des régions, qui doit être faite d'une façon synthétique. On pourra ainsi se borner dans cette seconde partie à donner les éléments vraiment caractéristiques des régions géographiques étudiées. Rappelons que les aspects historiques et institutionnels figurent au programme du cours d'histoire et d'institutions : on s'y référera occasionnellement.

A. BELGIQUE

Généralités : situation (limites politiques, situation dans le monde, latitudes, longitudes), forme et dimensions (1 leçon).

Première Partie : Étude générale de la Belgique

I. *Les éléments physiques* (10 leçons)

Le relief

Aperçu général sur les formes du relief de la Belgique.
Étude détaillée des régions orographiques :

a) le haut-plateau ardennais ;
b) les côtes du Luxembourg ;
c) les bas-plateaux et collines ;
d) la plaine du Nord.

Pour chacune des régions : indiquer : limites, aspect, origine; insérer dans cette étude les notions de géologie ; stratigraphie et lithologie nécessaires pour comprendre l'origine et l'évolution du relief.

Hydrographie

Aperçu sur les réseaux fluviaux :

1. partie descriptive des bassins fluviaux ;
2. origine des réseaux hydrographiques de la Belgique.

Climat

Étude des éléments du climat en Belgique : température, pressions barométriques et vents, humidité atmosphérique et précipitations (quantité moyenne annuelle et répartition au cours de l'année), nébulosité.

Esquisse des régions climatiques de la Belgique.

Sols végétaux

Notions préliminaires sur le sol végétal, son origine, ses rapports avec le sous-sol géologique, notion de profil pédologique et aperçu sur la classification génétique des sols.

Les sols végétaux en Belgique : description et explication sommaire.

II. *Éléments humains* (11 leçons)

a) Population

Chiffre absolu et densité, mouvements généraux de la population, répartition géographique de la population et explication (1 leçon).

b) Habitat en Belgique (2 leçons)

Habitat rural : répartition, densité des maisons, formes-types, associations des maisons rurales, matériaux de construction.

Paysage rural en Belgique : forme des champs, clôtures, chemins ruraux, contraste paysage ouvert — paysage fermé.

Habitat urbain : définition, classification fonctionnelle, structure, situation, site, stade d'évolution.

c) Géographie économique (3 leçons)

1. Régions agricoles en Belgique : description et explication.
2. Régions industrielles en Belgique : description et explication.

a. Régions de grande industrie :
   1) région houillère et métallurgique de Haine-Sambre-Meuse : localisation, conditions générales de gisement, conditions d'exploitation, groupements économiques (aspects et explication) Borinage — Centre — Charleroi — Liège ;
   2) région houillère de la Campine (même plan) ;
   3) région textile de Flandre ;
   4) région lainière verviétoise ;
   5) axe économique Anvers-Bruxelles-Clabecq (Charleroi) ;
   6) région sidérurgique de la Lorraine belge.

b. Industries diverses éparpillées :
   minérales : carrières, briqueteries, cimenteries ... ;
   végétales : industries du bois, sucreries, chicorée, tabac ...

3. Géographie des transports en Belgique (3 leçons).
Transports maritimes : aperçu général sur les ports belges. Étude détaillée du port d'Anvers et du port de Gand.
Navigation intérieure : étude du réseau navigable en Belgique. Description, qualités, raccord avec les réseaux étrangers. Étude du canal Albert.
Réseau ferroviaire : aspect du réseau national, raccord avec les réseaux étrangers, principales lignes internationales pour voyageurs et marchandises.
Réseau routier : aspect, caractères du réseau national, raccord avec réseaux étrangers. Améliorations souhaitées.
Réseau aérien : aperçu général des principales lignes nationales européennes, transocéaniques.
4. Caractères de l'économie de la Belgique (1 leçon).
Aperçu de l'agriculture, orientation à lui donner.
Aperçu sur l'industrie en Belgique, orientation à lui donner (caractères spécifiques de l'agriculture et de l'industrie en Belgique, à dégager de l'étude géographique et des statistiques à donner sous forme de tableaux, à titre d'information ; leur importance dans l'économie belge).
Aperçu sur le commerce de la Belgique : commerce intérieur, commerce extérieur (importance, nature des importations, des exportations, principaux pays acheteurs et fournisseurs : tableaux d'information).
La Belgique et les grands courants économiques : Benelux, Plan Schuman (1 leçon).

Seconde Partie : Étude régionale de la Belgique

(5 leçons)

Aperçu sur les régions géographiques de la Belgique (5 leçons)

Plan d'étude de chaque région :

1. limites ;
2. description des aspects dominants de la région ;
3. explication des éléments décrits (explication et commentaire) ;
4. sous-régions.

On insistera sur la région dans laquelle se trouve l'établissement d'enseignement. Les autres régions peuvent être vues plus sommairement.

II. *Régions géographiques de la Belgique*

1. Le littoral :
   a) plage ;
   b) dunes.
2. Les polders.
3. La Flandre :
   a) plaine intérieure ou Houtland ;
   b) Pays de Waas et Flandre de l'Est ;
   c) plaine de la Lys et Houtland de l'Ouest.
4. La Campine :
   a) plaine des Nèthes ;
   b) région des dunes, landes et marais ;
   c) plateau graveleux et Campine industrielle.
5. Les collines d'avant-plateau :
   a) collines de Flandre ;
   b) Hageland.
6. Le plateau du Centre :
   a) plateau découpé d'Entre-Senne-Dyle-Haine ;
   b) plateau hennuyer-brabançon ;
   c) régions du sillon Haine-Sambre.
7. La Hesbaye :
   a) Hesbaye sèche ;
   b) Hesbaye humide.
8. La plaine de la Basse-Meuse.
9. Le plateau de Herve.
10. Le plateau mosan :
    a) Condroz ;
    b) Bordure condusienne ;
    c) Fagne ;
    d) Famenne ;
    e) Pays de Couvin.
11. L'Ardenne :
    a) Ardenne dévonienne ;
    b) Ardenne cambro-silurienne et Hautes Fagnes ;
    c) Rièzes.
12. La Lorraine belge.

B. LE CONGO BELGE

(6 leçons)

Généralités (1 leçon) : situation (politique, astronomique ; latitudes, longitudes), forme et dimensions.

Voies d'accès.

Première Partie : Étude générale du Congo belge

(4 leçons)

1. *Relief et structure*

Formes du relief : description et explication comprenant une esquisse géologique et un aperçu sur l'évolution de l'Afrique et du continent de Gondwana.

2. *Climat et régions climatiques*

Étude des éléments du climat : températures, pressions barométriques et vents, précipitations (quantité, répartition au cours de l'année).

Les régions climatiques au Congo.

3. *Hydrographie*

Description du fleuve Congo, principaux affluents, régime de navigabilité, origine du réseau hydrographique.

4. *Végétation*

Principales régions botaniques avec leurs caractères, leurs limites et explication.

5. *Faune*

Variation des espèces et des formes d'après le milieu végétal.

Les parcs nationaux : localisation, importance.

6. *Population*

Chiffre absolu et densité.

Répartition de la population.

Ethnographie sommaire.

(A titre d'information : divisions administratives, organisation civile, religieuse, militaire, enseignement).

7. *Géographie économique*

a) Régions économiques agricoles :
régions d'exploitation forestière ;
régions de culture indigène et petit élevage ;
régions de plantations et fermes modèles.

b) Régions industrielles :
régions d'extraction ;
grandes régions d'industrie : Katanga, région aurifère, diamantifère.

c) Géographie des transports.

d) Aperçu commercial : signaler les relations avec la Belgique principalement, exportations, importations (quantités, valeurs). Modifications survenues depuis 1940 dans le commerce extérieur du Congo.

Seconde Partie :
Esquisse de l'étude régionale du Congo belge

(1 leçon)

a) *Plan d'étude de chacune des régions*

1. Localisation.
2. Caractères dominants.
3. Explications et commentaires.

b) *Principales régions géographiques*

1. Forêt équatoriale.
2. Régions du Bas-Congo.
3. Savane du Nord.
4. Savane du Sud.
5. Le Haut-Katanga.
6. Haute région orientale.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels de géographie

On trouvera dans *La Géographie*, Bulletin de la Fédération belge des géographes professeurs de l'enseignement moyen, normal et technique (Fégépro, 35, rue Franklin, Bruxelles IV), une documentation régulièrement mise à jour du Répertoire du Matériel Didactique disponible en Belgique : un numéro spécial de septembre 1950 donne ce Répertoire du Matériel Didactique. Voici un choix :

Pour le *cycle inférieur*, on peut disposer des manuels des collections connues : Camerlinckx, Coremans, Festré, Jemappes, éditions Rorive-Vannuffelle.
Tilmont et De Roeck, Namur, Wesmael-Charlier.
La Géographie par l'Image et la Carte, Namur, Procure.

Pour le *cycle supérieur* :

Géographie générale :
Lefèvre et Petit, *Eléments de géographie générale*, Namur, Procure.
Tilmont et De Roeck, *Géographie générale*, Namur, Wesmael-Charlier.

Cosmographie :
Baize, *Cosmographie*, Paris, Éditions de l'École, 11, rue de Sèvres.
Kesteloot, *Cosmographie*, Bruges, Ch. Beyaert, 8, rue Notre-Dame.

Pour les *Principales puissances économiques du Monde*, on peut utiliser les manuels français des collections A. Demangeon ou Jean Brunhes, *Principales puissances économiques*, ou encore les manuels belges : *Europe*, *Monde*, des collections connues, Tilmont et De Roeck, Namur, Wesmael-Charlier; Roger et Cocagne, Liège, Dessain ; Kraentzel et Mahy, revue, Bruxelles, Office de Publicité.

Belgique et Congo belge :

Manuels des collections connues, pour le cycle supérieur avec, en plus, Michiels et Laude, *Notre Colonie*.

Livres de référence pour les professeurs

J. Brunhes, *La géographie humaine*.
Demangeon, *Problèmes de géographie humaine*.
E. de Martonne, *Traité de géographie physique*.
Lefèvre, *Principes et problèmes de géographie humaine*.
Vidal de la Blache, *Principes de géographie humaine*.

Périodiques et Revues

Annales de Géographie, Paris.
Bulletin de la Société Belge d'Études Géographiques, Louvain, 2, rue des Doyens.
Geographia.
La Géographie, Bruxelles (Fégépro).
L'Information géographique, Paris.

ESTHÉTIQUE

ESPRIT ET MÉTHODOLOGIE

1) Le cours d'esthétique dans les classes d'humanités doit rester *dans la ligne de la culture générale*. Jamais il ne prendra les allures encyclopédiques d'un cours complet d'histoire de l'art avec de sèches nomenclatures de vocables, de dates et d'écoles. Par ailleurs, on n'en fera pas non plus un cours de philosophie de l'art. Il requerra moins un technicien qu'un professeur possédant une réelle sensibilité artistique et qui soit capable de la rendre contagieuse.

2) On ne perdra jamais de vue que le cours d'esthétique est avant tout une *initiation aux choses de l'art* et une *formation du goût artistique*. Pour atteindre ce but, le programme ne portera que sur les œuvres vraiment belles, consacrées par l'admiration du grand nombre et les œuvres les plus brillantes de l'histoire de l'humanité.

Cette formation du goût s'exercera en trois stades :

a) l'observation et l'analyse des œuvres d'art pour y découvrir leurs caractères de beauté ;

b) la compréhension et l'appréciation des travaux d'art qui consistera à faire saisir le rapport existant entre le sujet représenté ou l'œuvre produite d'une part et la technique de réalisation d'autre part ;

c) enfin la jouissance proprement dite, le « moment » de l'émotion esthétique.

3) Le professeur s'efforcera de familiariser l'élève avec les chefs-d'œuvre en exposant des reproductions graphiques soignées et de format convenable, en ayant fréquemment recours à des croquis au tableau noir, en utilisant judicieusement les projections et les films d'art (1).

Le cours d'esthétique trouvera un complément normal et même indispensable dans la visite de musées et d'expositions temporaires

---

(1) Le film de fiction, qui est également une expression artistique de la pensée, est jusqu'à ce jour insuffisamment compris ; une initiation dans ce domaine s'indique dans le cours d'esthétique. Les problèmes de religion, de morale, de littérature, soulevés par le film, seront examinés dans le cadre de ces différents cours.

Cfr J. Roger, Grammaire du Cinéma (Initiation à l'art cinématographique), Bruxelles, Cédoc, 21, avenue de Stalingrad.

qui exigera d'être soigneusement préparée. Ces visites s'attacheront surtout à faire connaître d'une manière intuitive et concrète notre riche patrimoine artistique.

4) Quoique pour cette initiation un cadre chronologique ne soit pas strictement indispensable, on aura cependant intérêt à suivre la marche des filiations artistiques à partir de l'antiquité, en s'arrêtant surtout aux moments les plus féconds de la production artistique, en procédant par comparaison entre les œuvres, entre les artistes, entre les civilisations. Ces comparaisons, groupées sous forme de synthèse, permettront de fixer le caractère des styles, l'évolution, le progrès ou la décadence des arts.

Nous suggérons à titre purement exemplatif d'ailleurs, — une grande souplesse doit être laissée dans la conception de ce cours — un schème de programme qui, à partir d'un cadre chronologique de base, suggérera certains rapprochements et permettra d'établir quelques synthèses utiles.

PROGRAMME

POÉSIE ET SECONDE MODERNE

Introduction

Principes généraux d'esthétique. — Le beau dans la nature et dans l'art. — L'artiste et l'inspiration. — Émotion esthétique et goût artistique. — Signification culturelle et morale de l'art.

I. L'Art dans l'Antiquité

(1er semestre)

1. Quelques éléments de l'*art des cavernes* (Dordogne, Altamira).

2. *Art de l'Égypte et de l'Asie antérieure*

Analyse de quelques monuments culturels et funéraires, de quelques statues monumentales et bas-reliefs égyptiens, de leurs principaux procédés de peinture, pour en dégager les principales lois artistiques inventées par les Égyptiens.

Rapide coup d'œil sur les arts de l'Asie antérieure en comparant entre eux et avec l'art égyptien les arts chaldéen, assyrien et perse.

3. *Art grec*

Les origines (art égéen, crétois, mycénien). Quelques types de palais (Cnossos, Mycènes), éléments de décoration.

Architecture :

Architecture religieuse et civile de la période archaïque et classique. Étude de quelques temples typiques (Égine, Olympie, Parthénon). Étude de quelques sites consacrés aux représentations théâtrales et aux manifestations sportives (Olympie, Delphes, Théâtres de Dionysos, d'Épidaure).

Sculpture :

Étude comparative des trois époques, archaïque, classique et hellénistique, et de leurs principaux représentants pour montrer le progrès et la décadence de la sculpture.

Céramique :

Principaux types de vases grecs des diverses périodes.

SYNTHÈSE

Comparaison entre l'inspiration égyptienne et l'esprit grec au point de vue de leur conception de l'architecture et de la sculpture. Influence de l'art grec.

4. *Art romain*

Architecture :

Les influences étrusques. Étude de quelques monuments civils et religieux en comparaison avec l'architecture grecque (ex. Parthénon et Panthéon — Théâtre d'Épidaure et Colisée).

Sculpture :

Les tombaux étrusques. Sculpture grecque chez les romains. Sculpture de style romain (cfr Le portrait romain, exposition des Beaux-Arts, avril 1953).

Peinture :

Étude de la peinture romaine centrée sur les fresques de Pompéi.

5. *Art chrétien primitif*

Étude de la basilique chrétienne latine comparée au temple et à la basilique païenne. Quelques statues et sarcophages chrétiens. La mosaïque chrétienne primitive.

6. *Art byzantin*

Les trouvailles byzantines au point de vue de l'architecture et de la décoration.

II. L'Art du Moyen Âge

(2d semestre)

Art roman et gothique

Architecture :

Différence entre les principes architectoniques du roman et du gothique. Montrer à travers les diverses écoles du roman et du gothique l'effort pour la conquête de la voûte la plus équilibrée et la plus légère.

Rapide coup d'œil sur les principales écoles de France et des Pays-Bas.

Sculpture :

Évolution de la sculpture depuis les statues-colonnes jusqu'à la statuaire bourguignonne. Étude détaillée de quelques portails célèbres : Autun, Vézelay, Chartres, Paris, Reims.

Peinture :

Évolution de la peinture depuis les manuscrits et les fresques romanes jusqu'a la peinture des primitifs flamands. Étude des vitraux de Chartres et de la Sainte Chapelle.

SYNTHÈSE

L'art antique comparé à l'art chrétien.

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

L'ART DE LA RENAISSANCE À NOS JOURS

Introduction

Principes de l'esthétique picturale (cfr DE NICOLAY, *Les principes de la peinture d'après les maîtres ;* VENTURI, L., *Pour comprendre la peinture de Giotto à Chagall*).

III. La Renaissance, le Baroque et l'Art classique

(1er semestre)

Caractéristiques générales de l'esprit de la renaissance comparé à celui du Moyen Âge.

Architecture :

Parrallèle entre la cathédrale gothique et l'église Renaissance. Étude de quelques palais : Farnèse, Riccardi, palais des doges. Naissance et efflorescence du baroque (étude détaillée de la basilique St Pierre de Rome). Renaissance et art classique français (quelques châteaux).

Sculpture :

La sculpture italienne des XVe et XVIe siècles (surtout Donatello et Michel-Ange). Esprit de la sculpture de la Renaissance comparée à celle du Moyen Âge (cfr STREIGNART, P., *St Georges de Chartres et St Georges de Donatello, Lumen Vitae*, vol. VI (1951), no 3).

Quelques grandes œuvres de la sculpture française de la Renaissance. La décoration comparée des styles français classiques.

Peinture :

Des pré-renaissants italiens à la grande époque du baroque flamand. Coup d'œil sur la Renaissance allemande, espagnole, sur l'art hollandais du XVIIe siècle, sur quelques œuvres du XVIIIe siècle français.

SYNTHÈSE

Les quatre époques de l'art flamand (cfr *Trésor artistique de Belgique*, 1re série, vol. I).

IV. L'Art contemporain

(2d semestre)

Tendances générales de l'art aux XIX^e^ et XX^e^ siècles.

Architecture :

Les pastiches néo-grecs, le néo-gothique, le modern-style, le style « fonctionnel » (emploi du métal, du béton, du verre).

Sculpture :

Évolution de la sculpture depuis le romantisme jusqu'au cubisme. Étude de quelques œuvres de grands modernes (ex. Rodin, Bourdelle, Meunier, Minne).

Peinture :

À travers les écoles françaises et belges, du romantisme au surréalisme et à la peinture abstraite, en insistant sur l'impressionnisme français et l'expressionnisme belge (influences, techniques, quelques œuvres typiques).

Étude de quelques œuvres du renouveau de la peinture religieuse (M. Denis, G. Desvallières, G. Rouault, Servaes).

Un mot de la querelle de l'art sacré.

SYNTHÈSE

L'évolution générale de l'art (cfr *Atlas de la civilisation occidentale*).

BIBLIOGRAPHIE

N. B. Nous avons délibérément laissé de côté tous les ouvrages spécialisés de philosophie ou d'histoire de l'art, ne retenant que ceux qui nous paraissent être les guides les plus adaptés au but poursuivi par ce cours.

1. Ouvrages généraux sur l'Esthétique ou la Psychologie de l'Art

ALAIN, *Propos sur l'esthétique*, Paris, Stock.

ALAIN, *Vingt leçons sur les beaux-arts*, Paris, Gallimard.

ALAIN, *Système des beaux-arts*, Paris, N. R. F. Gallimard.

BENOIST, L., *Art du monde*, Paris, Gallimard, 1941.

DE BRUYNE, E., *Esquisse d'une philosophie de l'art* (Trad. BRECKX, L.), Bruxelles, Dewit, 1930.

CROCE, B., *Bréviaire d'esthétique*, Paris, Payot, 1923.

LALO, CH., *Notions d'esthétique*, Paris, Presses Universitaires, 1948.

LALO, CH., *L'expression de la vie dans l'art*, Paris, Alcan, 1933.

LASCARIS, P., *L'éducation esthétique de l'enfant*, Paris, Alcan, 1927.

LASCARIS, P., *L'éducation esthétique de l'enfant*, Paris, Alcan, 1927.

MALRAUX, A., *Essai de psychologie de l'art*, Paris, Skira, 1947.

T. I. *Le musée imaginaire*,

T. II. *La création artistique*,

T. III. *La monnaie de l'absolu*,

ou *Les voix du silence*, Paris, N. R. F. Galerie de la Pléiade, 1 vol., 1951.

2. Ouvrages sur l'Esthétique plastique et la Critique picturale

BORDES, L., *Vingt leçons d'histoire de l'art*, Paris, de Gigord.

BORDES, L., *Nouvelles leçons d'histoire de l'art*, Paris, de Gigord.

Collection *Manuels d'initiation*

PRINET, R. X., *Initiation à la peinture*, Paris, Flammarion, 1935.

ARNOLD, H., *Initiation à la sculpture*, Paris, Flammarion, 1936.

GROMORT. G., *Initiation à l'architecture*, Paris, Flammarion, 1938.

DE NICOLAY, J., *Les principes de la peinture d'après les maîtres*, Tours, Mame, 1929.

FOCILLON, H., *La vie des formes*, Paris, Alcan, 1939.

HOURTICQ, L., *La vie des images*, Paris, Hachette, 1927.

MARANGONI, M., *Apprendre à voir* (Trad. LOMBARD, D.), Neuchâtel, Éditions du Griffon, 1947.

OZEFANT et JEANNERET, *La peinture moderne*, Paris, Payot, 1925.

STREIGNART, J., *Pierres et images d'Occident*, Gembloux, Duculot,

Tome I. *Cycles classiques de la Méditerranée : Crète, Grèce, Rome*, 1951.

Tome II. *Cycles de la chrétienté latine, carolingienne, romane, gothique* (en préparation).

VENTURI, L., *Pour comprendre la peinture de Giotto à Chagall* (Trad. BERTRAND, J.), Paris, A. Michel, 1950.

3. Ouvrages scolaires d'initiation aux Beaux-Arts

BONDROIT, *Pour l'embellissement de notre vie*, Tournai, Casterman, 2 volumes.
BORDES, L., *Oeuvres choisies des grands artistes*, Paris, de Gigord, 3 vol. : Renaissance — XVII^e^ et XVIII^e^ siècles — XIX^e^ siècle.
HOURTICQ, L., *Images commentées*, Paris, Hachette, 5 vol. : *L'art antique — Le Moyen Âge — La Renaissance — XVII^e^ et XVIII^e^ siècles — XIX^e^ siècle.*
MONTIER, E., *Sois artiste*, Paris.
KREKELBERG, *Atlas de l'art*, Anvers, Van Os-De Wolf, 1908.
STREIGNART, J., *Pour apprendre à goûter les belles images*, Tournai, Casterman, 1947.
VAN DEN ABEELE, A., *Principes d'esthétique*, Maredsous, 1920.

ÉDUCATION MUSICALE

INTRODUCTION(*)

But

L'éducation musicale donnée en humanités n'a pas l'ambition de former des musiciens professionnels, des hommes capables de chanter ou d'exécuter à vue n'importe quelle œuvre ou d'analyser à fond toute œuvre musicale et de faire la critique de sa valeur artistique... D'autre part elle ne saurait se borner à apprendre des chants, moins encore à faire retenir un certain nombre de notions purement théoriques.

Il importe de donner une éducation musicale aussi complète que possible, qui se soucie des exigences liturgiques, nationales et sociales, et qui tienne compte du fait que les chefs-d'œuvre de l'art musical sont actuellement à la portée de tous grâce à la radio, au disque et aux nombreux concerts.

Ce but peut être défini d'une façon plus précise :

formellement :

développer progressivement et former les facultés qui entrent en jeu dans l'exécution d'un morceau (surtout les organes vocaux et l'ouïe), le sens musical (sens de la mélodie, du rythme, de la polyphonie, de l'harmonie, du timbre, de la forme) et le sens esthétique, de telle sorte que l'élève puisse comprendre et apprécier les chefs-d'œuvres de la musique ;

matériellement :

1. apprendre et interpréter d'une façon esthétique un répertoire bien choisi de mélodies grégoriennes et de chants religieux et profanes ;

(*) 1. Ce programme d'éducation musicale suppose une leçon de musique par semaine dans toutes les classes.

2. Il suppose qu'en matière d'éducation musicale l'école primaire remplisse son rôle et que le programme d'enseignement des écoles primaires catholiques publié en 1936 ait été mis en pratique pour la partie musicale.

3. La musique, comme toutes les autres branches, exige l'application de sanctions : des concours et des points qui entrent en ligne de compte dans le calcul de l'excellence.

4. Il est très souhaitable que le professeur de musique dispose d'un local avec tableau musical (piano ou harmonium, métronome, pick-up avec une collection de disques, petite bibliothèque, etc.).

2. apprendre, dans ses grandes lignes, l'histoire de la musique et les principaux chefs-d'œuvre de l'art musical ;
3. apprendre le nom et l'usage des signes musicaux courants (notes, etc.) et la terminologie musicale.

Importance

Nos établissements catholiques d'enseignement moyen doivent tenir compte des directives ecclésiastiques en matière d'enseignement du plain-chant et de formation musicale. Ces directives furent maintes fois promulguées par les papes et les evêques au cours des cinquante dernières années.

L'éducation musicale répond à un besoin actuel ; les parents et les élèves eux-mêmes la souhaitent et l'apprécient aujourd'hui plus qu'hier. Au cours de ces dernières années l'activité musicale a pris, en effet, une place toujours plus importante dans la vie nationale et sociale, dans la vie communautaire et familiale. Il ne s'agit plus seulement d'apprendre les notes ou quelques chants, mais de donner une véritable formation, qui rende les élèves capables, à la fin de leurs études moyennes, de participer à l'une des formes les plus répandues et les plus accessibles de la culture humaine.

L'éducation musicale joue un rôle important dans la formation de la sensibilité et du sens esthétique. La musique est par excellence l'art du sentiment et elle peut contribuer dans une large mesure à approfondir et à affiner les sentiments religieux et moraux. Elle apporte ainsi une contribution considérable à l'épanouissement de la personnalité de l'élève. L'éducation musicale réagira sainement contre une formation intellectuelle trop unilatérale et une spécialisation exagérée.

Directives générales

a. *Marche de la leçon de musique* :
   1. Exercices vocaux.
   2. Exercices pour le développement du sens tonal.
   3. Exercices pour le développement du sens métrique et rythmique.
   4. Chants grégoriens, autres chants.
   5. Exercices pour le développement du sens polyphonique et de l'harmonie.
   6. Exercices pour le développement du sens de la forme.

Ceci ne signifie pas que chaque leçon doive comprendre tous ces éléments et que chaque fois tous les aspects de l'éducation musicale doivent être traités. Le professeur ne pourra cependant jamais perdre de vue un seul de ces éléments ni se limiter à un ou deux de ces aspects.

Le plus souvent, les points 1, 2, 3 et même 5 et 6 seront traités en fonction du 4e.

Les points 1, 2, 3 et 6 seront traités de façon toute différente si l'on étudie au 4e, un morceau de plain-chant, un chant populaire ancien ou un chant moderne.

b. Il faut progresser d'une façon *graduelle* et *logique*, aller du connu à l'inconnu ; du motif mélodique ou de l'air populaire à leur représentation par des signes (notes) ; de l'ensemble au détail et non inversément. Les symboles musicaux seront donc utilisés, non pour que les élèves trouvent eux-mêmes la mélodie, par exemple, mais comme moyen d'intuition et de soutien pour la mémoire. Cette raison, et des motifs d'ordre pratique, feront désormais bannir la musique chiffrée de l'enseignement moyen. L'enseignement des notes sera graduel et parallèle à 2, 3 et 4 (voyez cependant plus loin dans les directives spéciales, le chapitre consacré au solfège, p. 32).

c. Le principal objet de la leçon de musique : *chanter* et *écouter* de la musique. Dès lors, la théorie se verra réduite au minimum et les élèves posséderont des manuels qui éviteront la dictée ou l'écriture des chants et des exercices au tableau. Le professeur veillera cependant à obtenir un chant soigné expressif et distingué (même dans les soi-disant « exercices de solfège »), sans négliger la correction mélodique et rythmique et la bonne prononciation des noms de notes et des paroles. Dès le début, on attachera beaucoup d'importance à l'activité auditive, comme préparation au cours d'histoire de la musique.

d. Le professeur devra souvent *questionner individuellement ;* l'habitude très courante de faire toujours chanter les élèves ensemble est une erreur... Il ne faut pas que le professeur participe à tous les chants des élèves ; cette façon de faire l'empêche de bien juger de leur activité et le fatigue sans aucun profit.

e. Le professeur *préparera avec soin* la matière de chaque leçon. Il ne suffit pas, par exemple, d'arrêter un programme de chants... La méthode aussi doit être étudiée. En règle générale, la préparation sera insuffisante, si elle ne se fait pas par écrit.

f. Le professeur de chant attachera une grande importance à la *discipline* durant le cours de musique. Nulle part peut-être, la discipline n'est aussi nécessaire qu'ici. Le professeur doit se convaincre que son autorité ne dépend pas seulement de ses capacités techniques musicales, mais aussi de son attitude, de la culture générale dont il fait preuve et de la correction de son langage.

DIRECTIVES SPÉCIALES ET PROGRAMME

A. Formation de la voix

1. But

Perfectionnement de la qualité et du volume du son produit par l'organe vocal.

2. Moyens

a. La respiration

Faire respirer profondément (par le nez) sans soulever les épaules. La respiration sera non pas claviculaire, mais thoraco-diaphragmatique. L'action du diaphragme permet de contrôler le souffle, ce qui est d'une importance capitale pour le chant. L'attaque du son doit se faire sans expiration inutile (sans perte de souffle). Il faut apprendre à respirer rapidement sans trop abréger la note précédente. Pas de syllabes tronquées. Il faut respirer à temps, en tenant compte de la phrase et des signes musicaux. Il faut attirer l'attention sur les cas pathologiques : mal de gorge, excroissances dans le nez, etc. Au besoin, conseiller une visite au médecin.

b. Régler à l'avance la *bonne position de la bouche* pour l'émission des voyelles et des consonnes. Que les sons soient riches (desserrer les dents). Les consonnes doivent être renforcées (il faut connaître et exercer le mécanisme des organes de l'articulation).

c. Bien *placer la voix*, c.-à-d. dans le masque (pas de son guttural) en utilisant toutes les cavités de résonance de la bouche, du nez et du front. Il faut apprendre à découvrir et à développer la voix de tête, à relier les différents registres vocaux.

Exercices

Faire vocaliser sur le son « ou » ; en le faisant précéder de *v*, on amène le son à l'avant de la bouche. Pour les voix d'hommes, il peut être bon de faire précéder d'un *n* nasal la voyelle sur laquelle on vocalise. Faire évoluer peu à peu la disposition de la bouche en partant du son « (*v*)ou » dans l'ordre suivant : ou - o - a ; e - i - u. La bonne pose de la voix a comme avantage de prévenir la fatigue, d'améliorer le timbre et le volume du son.

3. Programme

Il est impossible de détailler ici un programme bien défini pour toutes les classes. Pendant la leçon, le professeur doit continuellement veiller à perfectionner la respiration, la formation des sons, la pose de la voix. Cependant, quelques minutes d'exercices vocaux systématiques (p. ex. sous forme de vocalise) au début de chaque leçon, sont très utiles, surtout si, en même temps, on tient compte de la tonalité, des difficultés spéciales et du caractère propre du chant que l'on enseigne.

N. B. Que faire au moment de la mue?

Si les élèves ont une voix bien formée, ils peuvent chanter doucement avec les autres. L'expérience a démontré que les élèves qui ont appris à chanter de la voix de tête, peuvent continuer pendant le temps de la mue, sans danger pour leur voix. Avec des voix non exercées, il faut être prudent. N'oublions pas que ces élèves peuvent très bien prendre part à d'autres exercices où il ne faut pas chanter, par exemple aux exercices rythmiques et auditifs.

B. Structures musicales fondamentales

Remarque préliminaire

Le développement graduel, conscient et harmonieux de toutes les fonctions musicales, de toute la réceptivité musicale et des facultés musicales des élèves sera le souci principal du professeur de musique. Si l'on veut comprendre et « vivre » vraiment la musique, il faut se « plonger » entièrement dans les phénomènes musicaux. C'est pourquoi il est nécessaire d'attirer l'attention, aussi bien de celui qui écoute que de celui qui compose, sur les structures musicales fondamentales : mélodie, rythme, harmonie, polyphonie, formes musicales. L'élève est incapable d'apprécier à sa juste valeur une œuvre musicale, s'il n'a pas appris à prendre conscience de ces éléments et à vivre intérieurement cette vie avec ses multiples aspects. Ces indications montreront au professeur dans quel esprit et comment il faut procéder.

1. Développement du sens tonal

a. But

Affiner la capacité de distinguer la hauteur des différents sons, apprendre à découvrir les qualités tonales propres aux diverses gammes et séries tonales, aux degrés et intervalles; apprendre aux élèves à se représenter mentalement les sons, obtenir une plus grande sûreté d'intonation.

b. Méthode et ordre des exercices

Réaliser à partir de la sixième l'assimilation des séries tonales, dans l'ordre génétique, et de tous les intervalles. Par assimilation, nous entendons, non pas en premier lieu, le chant à vue, mais bien la reconnaissance de l'audition, des intervalles, des séries et des relations tonales.

Étapes principales de la formation du sens tonal : tout d'abord la tierce mineure descendante, ensuite les trois notes la-sol-mi, la série pentatonique (la-sol-mi-ré-do), la gamme majeure complète, les modes grégoriens, les gammes mineures, les chromatismes, les mélodies modulantes. (On peut aussi proposer d'autres divisions : les sons de l'accord parfait, la série pentatonique, la gamme majeure complète, etc.).

Le matériel didactique employé dans ce but doit toujours avoir une valeur musicale réelle : on utilisera des chants folkloriques adaptés, des chants populaires et artistiques (voir plus loin le programme).

A côté des activités vocales dans ces séries de tons, les différentes formes de dictée musicale seront aptes à développer le sens tonal. Parallèlement aux dictées musicales, on réalisera l'association entre les qualités tonales et les symboles musicaux (les notes). Au début, il faut apprendre à bien distinguer les sons plus hauts des sons plus bas. On fait noter ces sons sur une ligne ; au fur et à mesure des variations dans la perception tonale, on fera croître le besoin d'une notation plus précise : de 1 à 5 lignes, clefs, altérations, etc.

En utilisant différentes sortes de dictées, on pourra contribuer à l'affinement de cette perception des variations tonales : faire répéter, avec les noms des notes, des successions mélodiques données auparavant sous forme de vocalise ; faire chanter de mémoire, avec les noms des notes, en partie ou en entier, des chants connus ; donner des dictées écrites purement mélodiques, etc. (On dicte toujours des unités mélodiques, de petites phrases courtes mais bien bâties).

Apprendre à percevoir le jeu de forces qui se révèle à chaque contour mélodique, jeu de forces par lequel se constitue la logique propre de la mélodie, où certains sons se chargent de dynamisme et d'autres donnent l'impression de détente. Cet enseignement constitue un aspect intégrant du sens tonal ; il comprend, entre autres, la perception du caractère de la tonique (de la tonique comme finale de toute mélodie et de toute harmonie), des caractères de médiante, de dominante, de sensible, de l'intervalle de

demi-ton, de la tierce majeure et mineure, du changement de tonique lors d'une modulation, etc.

Dans ce domaine, il ne faut pas s'arrêter à des considérations théoriques compliquées : ces caractères doivent plutôt être reconnus à l'ouïe, saisis comme parties intégrantes de la vie organique musicale.

L'improvisation peut également y contribuer : p. ex. improviser une phrase avec une demi-cadence, avec une cadence parfaite, chanter une mélodie se terminant sur la sensible et la faire achever.

On peut également utiliser dans ce but des airs chantés ou de la musique jouée au piano ou sur un autre instrument.

2. Développement du sens métrique et rythmique
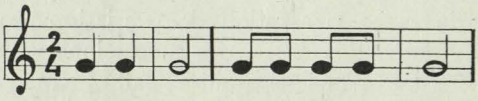
a. But

Prendre conscience de la structure des principales mesures et des subdivisions métriques ; apprendre à réaliser la grande diversité des structures rythmiques et leur coordination ; faire exécuter ces mesures d'une manière disciplinée.
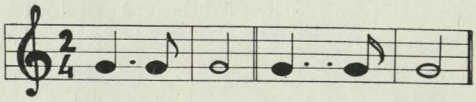
b. Ordre des exercices et méthode

Différentes sortes de mesures : 2/4 (2/2), 4/4, 6/8, 3/4 (3/2), 9/8 (l'ordre suivant peut également être proposé : 2/4, 4/4, 3/4, 6/8, 9/8).

Structures rythmiques : d'abord les structures où le rythme concorde avec les divisions métriques, p. ex.



ensuite d'autres structures, p. ex.



plus tard, changements de mesures.

On apprendra la notation des mesures et des rythmes parallèlement à l'assimilation de ces structures.

A côté de l'utilisation des chants, on organisera dès le début différentes activités en vue de développer le sens du rythme. Pour faire saisir d'une manière consciente la structure rythmique la plus simple (2/4) et l'unité de temps, on fera taper ou frapper des formules binaires, une série de noires dans la mesure 2/4.

Ensuite on apprendra à « battre la mesure ». Enfin la notation suivra la croissance génétique du sens rythmique vers des forces métriques et rythmiques plus compliquées. Dans la notation, tant des mélodies que des rythmes, l'essentiel est de partir toujours de « l'expérience » musicale directe.

Dès le début, de nombreuses activités musicales pourront contribuer à cette prise de conscience. Les *dictées rythmiques* : on fait noter sur une ligne des « cellules rythmiques » tapées par le professeur, ou bien le rythme de cellules mélodiques ou de chansons connues (ou à apprendre). — Formes d'*improvisations* : sur une mélodie donnée on fait improviser différentes formes rythmiques ; à une « question » rythmique tapée par le professeur, les élèves cherchent une « réponse » symétrique ; sur un rythme donné, on cherche une mélodie ; on fait déclamer et noter d'une manière rythmique des vers et des textes très simples (au début rigoureusement métriques).

On peut même improviser d'une manière rythmique quelques formes musicales très simples : le lied, le rondo et autres formes semblables. L'exécution de canons rythmiques est également très formative : le professeur donne une phrase rythmique ; les élèves la répètent, mais en commençant avec un temps ou une mesure de retard.

3. Développement du sens de la polyphonie et de l'harmonie

A. *Polyphonie*

a. But

Percevoir et — du moins dans une certaine mesure — pouvoir exécuter une pluralité de voix indépendantes ramenées à une unité organique : faire expérimenter la différence entre la polyphonie et les accords homophones, harmoniques.

b. Ordre des exercices et méthode

Au début il faut travailler surtout l'indépendance rythmique. Dans ce but, on pourra exécuter des canons rythmiques et des cellules rythmiques en imitations de plus en plus difficiles.

On obtiendra l'indépendance mélodique, surtout durant les premières années, en faisant imiter par les élèves divers petits motifs improvisés. L'exécution de canons de plus en plus difficiles les aidera aussi à conquérir une certaine indépendance.

Autres moyens de promouvoir le sens de la polyphonie : exercices réguliers sur des formules polyphoniques simples propo-

sées par le professeur lui-même (p. ex. une voix se meut contre un cantus firmus ; dans chacune des parties on peut faire alterner le cantus firmus et les contours mélodiques) ; emploi de contre-chants simples, de l'ostinato, etc. Ces exercices doivent préparer à l'exécution de chants polyphoniques simples à deux ou même à trois voix.

B. *Harmonie*

a. But

Expérimenter le caractère des différents accords et de leur rôle fonctionnel ; obtenir l'indépendance dans le chant d'ensemble homophone.

b. Ordre des exercices et méthode

On fera prendre conscience des différentes formes d'harmonie en chantant des formules homophones typiques (comme de petites phrases en tierces ou sextes, de nombreuses variantes rythmiques et mélodiques du son du cor).

On apprendra aux élèves à percevoir les qualités typiques des accords de trois sons ; on fait rechercher par les élèves eux-mêmes les sons qui concordent avec un son fondamental ; on recherche et on tâche de reconnaître les renversements de l'accord de trois sons au début d'un chant et dans certains signaux ; on fait chanter des accords sur tous les degrés à la fin d'une phrase musicale ; on s'exerce à reconnaître les caractéristiques d'accords de trois sons que l'on vient de chanter ou de jouer.

Chanter des cadences est également très formatif, surtout sous la forme d'enchaînements d'accords (I V I, I IV I, IV V I, etc.). En quatrième et en troisième, on s'exerce aussi sur des enchaînements modulants simples et sur des mouvements constitués d'accords dissonants et altérés. À ce sujet, il est très important que les élèves se rendent compte de ce qu'est la dissonance et de sa tendance vers un accord résolutif.

Dans ce domaine, il ne s'agit pas en ordre principal de nommer exactement tous ces accords et leurs enchaînements, mais bien de percevoir leurs différentes qualités harmoniques.

Les forces d'improvisation qui exigent des élèves un effort d'harmonisation affineront d'une façon sensible le sens harmonique : improvisation d'une seconde voix sous forme de voix parallèle en tierce ou en sexte, de notes fondamentales, d'une quinte obstinée, de formules harmoniques d'accompagnement en ostinato. Ici il faudra veiller cependant à ce que les élèves n'improvisent

pas une seconde voix sur toute mélodie sans direction compétente du professeur. Ils fourniraient ainsi un effort qui dépasserait leurs capacités réelles. Il est bon d'attirer leur attention sur la beauté et la perfection d'une mélodie libre de toute harmonisation ou de tout accompagnement, non seulement lorsqu'il s'agit du plain-chant, mais aussi dans les chants anciens et même dans les mélodies modernes.

4. Développement du sens de la forme

a. But

Prendre conscience de la signification d'une « question » et d'une « réponse » en langage musical, d'un motif et du développement de ce motif, de la tension et de la détente, de la construction et des rapports entre les parties d'une composition, des rapports logiques entre les mots et les sons.

b. Méthode

Un moyen excellent pour les classes inférieures est l'improvisation. Elle favorise tout d'abord l'expression personnelle dans l'activité musicale, le développement de l'imagination musicale et du pouvoir de représentation mentale des sons, ce qui est d'une importance capitale dans l'audition des œuvres de Maîtres. Ensuite elle aide à percevoir l'unité et la symétrie dans la construction des phrases musicales. Les possibilités d'application sont très nombreuses : des textes simples, exclamations, des souhaits, des vers symétriques, des proverbes peuvent être improvisés sous forme de petits chants. Différentes formes de constructions sont ici possibles : lied à une, deux ou trois parties avec leurs subdivisions.

Il ne faut pas toujours se lier à un texte, mais proposer p. ex. une phrase musicale pure avec question et réponse ; chercher un rythme à une mélodie donnée et inversement.

Nous pouvons employer ici toutes les formes du lied, les formes simples du rondo, du menuet, de la marche, etc. C'est surtout par le lied que l'on peut développer le sens de la forme : déjà par l'exécution de simples chants, nous pouvons faire apprécier à nos élèves la belle symétrie du lied, les élèves chantant alternativement en deux groupes les phrases ou les demi-phrases successives.

Une fois que le sens de la structure, de la construction et des subdivisions d'une mélodie est bien établie, on peut aussi stimuler la perception du développement d'un motif : les élèves doivent apprendre à reconnaître les répétitions, les variantes et

les renversements du motif. L'improvisation peut approfondir cette prise de conscience : un motif proposé par le professeur sera chanté plus haut par les élèves, sera varié et renversé.

Il existe trois moyens d'apprendre aux élèves à reconnaître l'unité et la symétrie rythmiques de chants simples : — leur faire battre le rythme des différentes phrases d'une chanson, — leur faire découvrir que, si les phrases diffèrent par la mélodie, elles forment une unité rythmique, — leur faire saisir que rythme et mélodie concourent à créer l'unité de la forme.

Parmi les principales formes du lied, la forme A B A se reconnaît facilement. Comme forme binaire, on rencontre en premier lieu les chansons à refrain. Si en sixième et en cinquième, on éveille l'attention sur la structure à l'aide de la chanson, il ne sera pas difficile, par voie de comparaison, de faire saisir, en quatrième et en troisième, des formes instrumentales simples : après les chants de forme A B A, le professeur pourra jouer au piano des menuets simples, des marches, des danses, des andantes, de petites compositions en forme de sonate que les élèves analyseront ; après les chansons à refrain, des rondes faciles ; après les canons et les chansons traitées avec une voix imitative, de petites compositions contrapuntiques simples. En seconde et en première, pendant les leçons d'histoire de la musique et d'esthétique, on étudie d'abord la littérature orchestrale de compréhension facile pour passer peu à peu aux grandes formes de l'art musical. Il s'agit surtout d'apprendre aux élèves à écouter avec un maximum d'attention et de compréhension sous le contrôle continuel du professeur. Ici non plus, le but n'est pas d'apprendre avant tout des schèmes théoriques, mais bien plutôt de faire apprécier la musique dans la totalité de ses moyens d'expression. C'est pourquoi le professeur devra stimuler sans cesse l'audition active en posant des questions sur le contenu, la division, la structure, les motifs, la forme, l'expression, l'instrumentation, etc.

C. Chant grégorien

1. *But*

Faire apprendre le répertoire liturgique nécessaire aux solennités religieuses dans nos instituts d'enseignement moyen et dans les paroisses (voir Introduction, 2. Importance) ; apprendre à estimer la beauté propre du chant grégorien.

2. *Méthode*

On suppose que les élèves possèdent un manuel grégorien comme livre classique obligatoire (voir infra : manuels p. 38).

Pour obtenir de bons résultats, le professeur exécutera d'abord lui-même les chants grégoriens d'une manière aussi parfaite que possible ; ensuite ces mêmes chants seront solfiés. Ceci doit se faire dans une tessiture appropriée à la majorité des élèves. De plus, on peut donner quelques notions relatives à la neumatique et à la rythmique propres au chant grégorien. Dans les classes supérieures, on dira un mot au sujet des modes et de l'esthétique ; mais dès le début, conformément aux directives données ci-dessus au sujet du sens tonal, du sens du rythme, de la forme, on attirera l'attention sur la structure propre du chant grégorien.

Des exercices d'intonation pourront introduire le solfège. Ils familiariseront les élèves avec les intervalles et les tournures mélodiques plus difficiles (voir plus haut, Directives générales).

Le chant grégorien est un excellent moyen d'exercice vocal (vocalises, p. ex.).

Dès que la mélodie est connue, on peut se mettre à chanter le texte. Il est à conseiller de faire d'abord réciter le texte latin en le chantant sur un ton donné.

On appliquera ici également les règles ordinaires pour tout chant d'ensemble :

— chanter juste : ligne mélodique bien pure et rythme correct ;

— prononciation des voyelles et des consonnes soignée et très pure ;

— les repos entre les différentes parties de phrases ne peuvent pas être trop longs (veiller surtout aux petites barres) ;

— terminer la phrase aux demi-barres et grandes barres ; ne pas raccourcir la dernière note, mais la poser délicatement ;

— homogénéité de l'ensemble ;

— atmosphère religieuse : ne pas chanter de façon rude et dure, mais bien avec onction et piété ;

— attention continuelle à la direction.

À chaque occasion, le professeur attirera l'attention des élèves sur le caractère religieux des chants et sur l'importance du chant d'ensemble dans le cadre des offices liturgiques.

N. B. Il ne suffit pas d'apprendre les chants religieux dans chaque classe séparément ; il est nécessaire d'organiser des répétitions régulières pour des groupes plus importants, p. ex. pour

les trois classes inférieures, les trois classes supérieures, toute la section d'humanités, comme préparation immédiate aux offices liturgiques. Il est en même temps tout indiqué qu'un des professeurs établisse un plan d'ensemble des chants à apprendre dans chaque classe, pour chaque mois, chaque trimestre ou même pour toute l'année scolaire. Enfin, il est indispensable qu'un professeur ait la responsabilité du chant d'ensemble dans la chapelle : ce professeur est chargé de la direction durant les offices divins, mais il doit être sans cesse aidé et soutenu moralement par tous les professeurs et surveillants présents.

3. *Programme*

Dans le choix d'un répertoire de chants pour les offices religieux dans nos établissements d'enseignement moyen, il faut tenir compte :

— d'une part, des établissements mêmes : les situations diffèrent d'un établissement à l'autre et d'un diocèse à l'autre. Il existe encore des établissements où les élèves chantent le dimanche et les jours de fêtes la Grand-Messe, les Vêpres et le Salut, et assurent en outre les offices de la Semaine-Sainte, le salut du premier vendredi du mois, des samedis du mois de mai, etc. On pourrait appeler cela un programme maximum. Dans d'autres établissements on ne chante jamais les Vêpres, de temps en temps il y a une Grand-Messe et un Salut... ;

— d'autre part, des exigences de nos paroisses : nous devons, en effet, préparer nos élèves à une participation active au chant collectif dans nos églises paroissiales. Ici également, les situations sont très différentes de région à région, de paroisse à paroisse.

Il est impossible dès lors d'imposer à tous nos établissements un programme uniforme de chant grégorien. Le répertoire que nous donnons ci-dessous est simplement une liste des chants les plus usités. Nous les donnons dans leur ordre d'importance pour les offices liturgiques, tant dans nos établissements d'enseignement moyen que dans nos paroisses. Les chants soulignés (en caractères gras) constituent un programme minimum qui doit être appliqué partout : ce sont les chants que tout catholique un peu cultivé doit pouvoir chanter.

Pour ce qui regarde la division de cette matière d'après les classes, voyez plus haut : « Méthode : *N. B.* ».

a. Chants de l'Ordinaire de la Messe :

Réponses au prêtre (tons ordinaires).

Missa brevis ; deux formules :

1. **Kyrie, Sanctus, Agnus Dei de la XVIII^e^ messe ; Gloria de la XV^e^.**

2. Kyrie XVI, Gloria XV, Sanctus XIII, Agnus Dei ad lib. II.
Asperges me. Vidi aquam.
XI^e^ messe ; I, XVII, IV, IX, VIII.
Messe de Requiem : Introitus, **Kyrie, Sanctus, Agnus Dei,** Dies irae, * Quam olim, * Cum sanctis, Libera, In paradisum.
Credo I, III, IV, II.

b. Chants pour certaines solennités :

Chandeleur : Lumen, * Sicut scriptum.
Mercredi des Cendres : * Attende Domine.
Dimanche des Rameaux : **Pueri Hebraeorum** (première antiphone), **Gloria laus** (refrain). **Cum Angelis**, Occurrunt, Hosanna Filio David, * Cum ramis.
Jeudi-Saint : **Pange lingua**.
Vendredi-Saint : **Vexilla regis**, Venite adoremus, Sanctus Deus, Sanctus fortis, Sanctus immortalis, miserere nobis ; Populе meus ; Crucem tuam ; Crux fidelis.
Samedi-Saint : Litanie de tous les Saints ; Alleluia (messe), Allelulia (vêpres) + Laudate ; Vespere autem + Magnificat.
Fête-Dieu : Lauda Sion (**Ecce panis**).
Retraite : **Veni Creator, Te Deum.**

c. Chants des Vêpres :

Psaumes et antiphones des Vêpres du dimanche.
Psaumes des Vêpres des fêtes de la Vierge, Fête-Dieu.
Psaumes et antiphones des Laudes des défunts.
Magnificat.

Hymnes :

Veni Creator — **Pange lingua** — **Vexilla regis** — **Lucis creator** — **Ave Maris stella** — Te Joseph — En ut superba — Te saeculorum — Creator alme — Audi benigne — Ad regias — Salutis humanae — Verbum supernum — Jesu dulcis — Jesu Redemptor — Placare Christe — **Te Deum.**

d. Chants pour le Salut :

1. St-Sacrement :

Tantum ergo (III^e^ et I^e^ modes, édition vaticane) — **Adoro Te** — **Ave verum** — **Ecce panis** — Jesu dulcis — **Pange lingua** (III^e^ mode) — O Salutaris (Verbum supernum) — Panis angelicus (IV^e^ mode) — Homo quidam — Adoremus — Christus vincit.

2. Notre-Dame :

Antiphones, simples et solennelles — **Ave maris stella** (1er mode) — Ave maris stella (de l'Off. B.M.V. in Sabbato) — Ave Maria — Sub tuum praesidium — Inviolata — O Gloriosa — Stabat Mater (mode simple) — O quam glorifica — Virgo Dei Genitrix — Concordi Laetitia.

3. Chants en rapport avec le propre du Temps :

Rorate (refrain) — Adeste (refrain) — Attende (refrain) — Puer natus in Bethlehem (refrain) — O Filii (refrain) — Te Joseph — Victimae paschali — Veni Sancte Spiritus — Media vita.

Sacerdos et Pontifex.

D. Les chants

1. *But*

Procurer à nos élèves un répertoire étendu de chants de tous genres, religieux et profanes, anciens et modernes, chants de société et chants nationaux; faire exécuter ces chants d'une manière artistique et expressive; apprendre à percevoir et à apprécier le caractère et la beauté propres de ces différentes sortes de chants.

2. *Méthode*

Pendant la première partie de sa leçon le professeur donne des exercices de formation de la voix, des exercices d'intonation et des exercices rythmiques en tenant compte de la tonalité et du caractère propre du chant qu'il doit apprendre.

Pour apprendre le chant, on pourra procéder comme suit :

a. Le professeur le chante en entier le plus parfaitement possible et si possible, avec accompagnement du piano, afin de donner une impression d'ensemble. Il est très important de préparer d'abord l'atmosphère. Après cette première prise de contact, il pose quelques questions relatives à la mesure, la tonalité, etc.

b. Les élèves lisent les notes d'une manière rythmique. S'il s'agit d'un chant difficile, on frappera d'abord les notes d'une façon rythmique. Veiller à ce que tous les élèves lisent les notes en chantant sur un même ton.

c. Les élèves chantent les notes. S'il s'agit d'une longue mélodie, il faut l'étudier partie par partie, mais tout en prenant chaque fois une phrase musicale complète. Les difficultés parti-

culières, p. ex. un intervalle difficile, un contour mélodique inusité, une mauvaise habitude invétérée, seront traitées séparément et mémorisées. Il ne faut pas toujours faire chanter tous les élèves ensemble, mais d'abord p. ex., un ou deux bons éléments, puis tous, puis un ou deux faibles, etc.

d. Ensuite on chante le texte. Si c'est nécessaire, le professeur le fera précéder d'une courte explication. Il exigera une prononciation soignée, non seulement des voyelles mais aussi des consonnes (p. ex. les consonnes finales, qui doivent « résonner »). En guise de transition vers le chant du texte et comme exercice auditif et de représentation, on peut encore faire chanter la mélodie intérieurement. Si c'est nécessaire, le professeur ou un des meilleurs élèves chante, pendant que tous écoutent activement, battent la mesure ou tapent le rythme...

e. Dès que la généralité de la classe est capable d'exécuter le chant d'une façon correcte, on passe à l'analyse esthétique. Il faut utiliser à cet effet des méthodes actives : faire trouver par les élèves eux-mêmes comment la mélodie est construite... p. ex. : « Combien de phrases musicales ? Se ressemblent-elles ? au point de vue rythmique ou mélodique ? Quelle phrase est répétée ? Comment varie-t-elle ? etc. » Ensuite : « Le rapport entre le texte et la mélodie ? Quel sentiment est exprimé ici par la musique ? Quel mot, quelle phrase est soulignée par la musique ? Avec quel sentiment, avec quelle expression ce chant sera-t-il rendu ? Qui en est l'auteur et le compositeur ? S'il s'agit d'une chanson populaire ancienne : de quelle époque est-elle ? À quel endroit et dans quel recueil a-t-elle continué d'exister ? etc. » Attirer l'attention sur la valeur esthétique de l'accompagnement du piano.

f. Ensuite on approfondit le travail et on perfectionne l'exécution. On suivra ponctuellement les indications du compositeur concernant le mouvement, le dynamisme, les phrases musicales, etc. Alterner dans le chant : un seul, un groupe, tous ensemble. Ou comme l'auteur l'a indiqué : la strophe, un seul ; le refrain, tous ensemble.

N. B. Il va de soi que l'on ne procède pas chaque fois exactement de la façon indiquée ci-dessus. Dans les classes inférieures, par exemple, on apprendra les chants plutôt par audition... Au fur et à mesure que les élèves connaîtront mieux la signification des notes et se seront exercés au solfège, on se servira davantage des notes...

Une fois appris, les chants doivent être répétés souvent, mais le professeur insistera sans cesse sur une plus grande perfection dans l'exécution. Plus parfaite sera l'exécution, plus grande sera la joie que les élèves en éprouveront et plus considérable sera la valeur éducative du chant.

Les chants seront appropriés aux circonstances : l'année liturgique, les saisons, les fêtes nationales, les anniversaires, etc. C'est pourquoi, dès le début de l'année, le professeur déterminera de façon bien précise pour chaque classe la liste et l'ordre des chants qu'il apprendra, en tenant compte du répertoire imposé par le programme.

Ne perdons pas notre temps à dicter des chants ou à les écrire au tableau ; exceptionnellement on pourra les « polycopier ». Chaque élève doit posséder son livre de chants.

L'accompagnement original des chants doit être à la disposition du professeur. On s'adressera aux bons compositeurs connus pour l'accompagnement des chants anciens ou folkloriques. Dans de nombreux cas, l'accompagnement donnera au chant un nouvel attrait que les élèves sauront apprécier.

3. *Programme*

Le professeur lui-même établira pour chaque classe, au début de l'année scolaire, un répertoire de chants à apprendre. Il en choisira dont le texte et la mélodie présentent une valeur esthétique réelle ; il tiendra compte de la valeur historique et culturelle de certains chants et de l'âge des élèves auxquels ils sont destinés. Il tiendra compte également du fait que les élèves ont déjà appris certains chants à l'école primaire. Le choix d'un bon recueil revêt une importance toute particulière.

E. Solfège

1. *But*

Familiariser les élèves avec les symboles musicaux et avec la terminologie musicale et leur faire acquérir une certaine aisance dans la lecture et le chant des notes.

2. *Méthode*

Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas ici de notions théoriques, ni d'exercices techniques sans plus. Toutes les notions dont parle le programme (voir plus loin) doivent être expliquées avec une abondance d'exemples concrets et faciles à comprendre. Par exemple, la différence entre majeur et mineur doit avant tout être saisie et expérimentée par les élèves grâce à des exem-

ples bien choisis puisés dans des chants ou dans de courtes mélodies improvisées par le professeur. De même la modulation, l'accord de trois sons, la syncope, le contretemps, etc. (Voir plus haut, les Directives particulières, B.).

Si à l'occasion d'exercices d'intonation et d'audition, et d'exercices sur le rythme et la mesure, les professeurs éprouvent trop de difficultés à donner un enseignement du solfège systématique et complet, ils pourront suivre un manuel de solfège. Mais ils veilleront à y faire un choix judicieux en s'inspirant des principes donné plus haut au sujet des structures musicales fondamentales. De plus, ils devront compléter le manuel (voir le programme) à l'occasion des chants à étudier.

Les exercices du manuel de solfège pourront être traités de la manière suivante :

a. exercices de lecture des notes et d'intonation au tableau (en rapport avec le n° à chanter) ;

b. lire sans mesure les notes du n° à étudier ;

c. lire en mesure les notes du n° à étudier ;

d. chanter les notes du n° à étudier (au besoin, le professeur chantera d'abord lui-même le n°).

Durant tous ces exercices, surveiller sans trêve l'émission du son (douce et harmonieuse), la justesse de la mélodie et du rythme, la force et le phrasé.

Tous les élèves qui veulent apprendre un instrument ou chanter dans un chœur doivent pouvoir déchiffrer les notes avec aisance. Le professeur ne soulignera jamais assez l'importance de cet exercice.

3. *Programme*

A vrai dire, la connaissance des symboles musicaux (notes, etc.) doit progresser parallèlement au développement du sens tonal et du sens du rythme et de la mesure (voir plus haut, Directives générales et Directives particulières, B., 1. 2.). Il est cependant nécessaire que le professeur ne perde pas de vue les éléments de solfège qu'il doit en fin de compte apprendre aux élèves. D'où le programme suivant :

SIXIÈME LATINE ET MODERNE
PREMIÈRE MOYENNE

Notation, en clé de sol.
Noms des notes. Notation alphabétique (A, B, C, etc.).
Valeurs des notes : valeurs relatives.
Figures des silences : relation de valeur entre les figures de silences et les figures de notes.
Valeur du point.
Mesure et signes de mesures ; les mesures simples (à temps binaires) : 2, 3, 4.
Battre la mesure. Syncope. Liaison et courbe, etc.
Gamme majeure.
Intervalles simples : dénominations et renversements.
Altérations et bécare.
Indications de nuances et de mouvements : signes et termes.
Barres de reprise et point d'orgue.

CINQUIÈME LATINE ET MODERNE
DEUXIÈME MOYENNE

Gammes. Reconnaître les tonalités les plus communes et les plus faciles.
Succession des gammes. Les intervalles ordinaires.
Contretemps.
Triolets et duolets.
Mesures composées (à temps ternaires) : 6, 9, 12.
Le tétracorde.
Succession des gammes majeures avec dièses et bémols.

QUATRIÈME LATINE ET MODERNE
TROISIÈME MOYENNE

Les gammes mineures.
Tons relatifs et voisins.
La modulation.
Ornements et appogiatures.

TROISIÈME LATINE ET MODERNE

Notions fondamentales d'harmonie : accords fondamentaux, accords de trois et de quatre sons.

Accords de trois sons, majeurs et mineurs.

Renversements de l'accord de trois sons.

Les formes musicales (voir plus haut, Directives particulières, B., 4).

Les timbres de sons : dès maintenant on peut déjà se mettre à distinguer et à faire apprécier le timbre particulier des différentes espèces de voix humaines et des instruments les plus connus. Cet élément sera traité à fond plus tard, à l'occasion des leçons d'histoire de la musique et d'esthétique.

F. Esthétique musicale et histoire de la musique

1. *But*

Apprendre à écouter avec intelligence de la bonne musique et la faire vivre, pour ainsi dire, intérieurement ; faire connaître les grandes lignes de l'histoire de la musique et les principaux chefs-d'œuvre. Donner ainsi à cet art la place qui lui revient dans la formation de la sensibilité et dans l'éducation culturelle de nos étudiants.

2. *Méthode*

Il est toujours recommandable de rechercher des points de contact avec les leçons de littérature, les arts plastiques et l'histoire générale.

Le contact vivant avec la musique constitue un point essentiel. Le piano ou le pick-up favoriseront les exercices d'audition.

La préparation directe à l'audition se réduira au minimum : indiquer les motifs principaux, la structure, le caractère et l'atmosphère générale de l'œuvre. Une description sobre mais vivante, une comparaison discrète avec une poésie ou un tableau peuvent parfois être utiles, surtout pour les débutants.

Très souvent, après ou même pendant l'audition, on peut poser l'une ou l'autre question au sujet du thème principal, des instruments qui passent à l'avant-plan, d'un rythme déterminé, de la nature de l'accompagnement, etc.

Il sera utile également d'initier les élèves, en temps opportun, à la littérature musicale. Si l'étudiant parvient à comprendre et à apprécier une analyse musicale intéressante ou un bon commen-

taire de concert, il entrera davantage en contact avec la musique et, sans le moindre snobisme, il possédera l'indispensable vocabulaire technique que ce contact exige.

Dans les dissertations libres, dans les cercles d'étude, les exercices oratoires ou les débats, on pourra intercaler de temps en temps un sujet d'esthétique musicale, p. ex. à l'occasion d'un concert ou d'un autre événement.

N. B. Une saine éducation esthétique musicale n'est possible qu'avec la collaboration de l'autorité responsable. Celle-ci devra imprégner d'une atmosphère musicale et culturelle toute la vie du collège, grâce à ses fêtes, ses délassements et ses diverses activités. Toute musique médiocre, sous quelque forme que ce soit, doit être écartée sans pitié. L'éducation d'un sens musical affiné doit s'incorporer dans la culture générale religieuse et artistique de notre jeunesse.

3. *Programme* (pour la poésie — seconde moderne et la rhétorique — première moderne)

Remarque préliminaire

Par l'exposé des structures musicales fondamentales (Directives spéciales, 1, 2, 3, 4) et l'étude du plain-chant et des chants de tous genres dans les classes inférieures (sixième, cinquième, quatrième et troisième), le professeur aura déjà, pour une bonne part, préparé ses élèves à une analyse et à une audition fructueuse des chefs-d'œuvre de la musique.

Les leçons de solfège les auront familiarisés avec la terminologie musicale et avec beaucoup d'autres éléments.

Les différents timbres — qui sont partie intégrante de toute œuvre musicale — ont déjà été traîtés en partie (voir programme de solfège).

L'audition d'œuvres musicales de différents genres permettra aux élèves de développer en eux la faculté de saisir et d'apprécier toute la variété des timbres : — variété de voix dans les différents ensembles (solos, duos, trios, quatuors, chœurs à voix égales et à voix mixtes) ; — variété d'instruments et groupes orchestraux (flûte et piccolo, hautbois, cor anglais, clarinette, basson — cor, trompette, trombone, tuba — batterie — harpe, piano, clavecin, violon, alto, cello, contrebasse ; les groupes des cordes, des bois, des cuivres et des instruments à percussion). Au début, il est très utile de faire entendre des œuvres comprenant des solos de ces instruments ou de ces groupes. On se servira p. ex. de BRITTEN : « *The young person's guide to the*

orchestra », si possible avec l'appoint du film de même nom. Un travail identique sera entrepris pour faire reconnaître les différents ensembles de musique de chambre.

L'histoire de la musique sera forcément limitée aux dix derniers siècles (sauf pour le plain-chant). Tout ce qui précède nous touche moins et s'adresse plutôt aux spécialistes.

A. Musique homophone
   1. Grégorien.
   2. La chanson artistique des milieux aristocratiques (Trouvères, etc.).
   3. La chanson populaire.

B. Musique polyphonique
   1. Le contrepoint :
      a. premières formes de la polyphonie ;
      b. apogée : écoles néerlandaise et italienne.
   2. La monodie accompagnée :
      a. Baroque : croissance : opéra, musique d'église, musique instrumentale ;
      apogée : Bach, Haendel.
      b. Musique préclassique : 1. École de Mannheim ;
      2. Les fils de Bach.
      c. Époque classique : Haydn, Mozart, Beethoven.
      d. Époque romantique :
      1. Préromantique : Weber, Schubert ;
      2. Romantique : Schumann, Liszt, Wagner ;
      3. Postromantique : écoles nationales.
      e. Époque moderne : prémodernes, impressionnistes, ultra-modernes.

Ce canevas d'histoire de la musique fournit l'occasion — d'après l'importance du sujet — de s'arrêter :

a. aux courants et aux différents styles (p. ex. grégorien, école polyphonique des Pays-Bas, impressionnisme) ;

b. aux formes : chanson, mottet, suite, fugue, sonate, menuet, opéra, oratorio ;

c. aux figures principales : p. ex. Roland de Lattre, Beethoven, Franck, etc.

Division de la matière : la première année (poésie — seconde moderne) sera consacrée à la période allant du chant grégorien à Beethoven ; la deuxième année (rhétorique — première moderne), de Schubert à Hindemith (romantisme et époque moderne).

BIBLIOGRAPHIE

CHOIX DE MANUELS

1. Solfège

CHEVAIS, MAURICE, *Solfège scolaire en 2 volumes*, Paris, Leduc, 1948.

CHEVAIS, MAURICE, *Enseignement musical du IId degré* (Lycées, Collèges, Cours secondaires, Écoles primaires, supérieures, Écoles Normales), 1e partie : première étude des signes de hauteur et durée, 110 exercices variés à 1 ou plusieurs voix ; 2e partie : étude directe et progressive du solfège, morceaux choisis.

LOGEN, ARTHUR, *Le solfège par le chant* solfège et théorie à l'usage des E. P. (2e, 3e, 4e D.), des Écoles moyennes et des Athénées, Liège, Ed. Desoer.

SARLY, HENRY, *Solfège*, Ie, IIe et IIIe parties, pour les classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième.

VILLATTE, J., *Livre à chanter pour la jeunesse*, solfège scolaire avec paroles, sans théorie, Paris, Ed. Lemoine.

2. Chant grégorien

DELPORTE, J. et M., *Nouveau recueil de cantiques et motets.*
Vade mecum fidelium, comprenant *Kyriale, Psaumes des vêpres et Laudes vespertinae, Chants pour le salut*, Tournai, Desclée.

3. Recueils de chants

Cahiers de chant choral, Choix de chœurs pour écoles, Chorales à voix égales et à voix mixtes, etc...

1. *Formation chorale*, exercices et procédés de polyphonie vocale, Livre du maître et livre de l'élève.
2. 75 canons avec paroles.

CHEVAIS, MAURICE, *Mélodies populaires flamandes et wallonnes* (E. N., Athénées, Écoles moyennes, etc.).

DALCROZE, JACQUES, E., *Chansonnier*, 132 chansons choisies, Lausanne, Foetisch Frères.

ERNST, P., et HANQUET, R., « *Tiouli* », Éd. J.E.C.

LERINCKX, J., *Solfège folklorique*, 71 chants populaires à une ou deux voix avec accompagnement succinct de piano, Ed. Schott.

4. Histoire de la musique

DEBAAR, MATHIEU, *Un résumé de l'histoire de la musique*, Bruxelles-Paris, Éd. Schott, Frères.

MOEREMANS, LÉON, *Histoire de la musique en Europe*, Gand, Maison Cnudde, 9, rue des Foulons.

CHOIX DE LIVRES POUR LES PROFESSEURS

1. Théorie de la musique et pédagogie musicale

CHEVAIS, MAURICE, *Avant le solfège* (livre du Maître), étude des sons, première éducation de l'oreille, de la voix et du goût, Paris, Éd. Leduc, 175, rue St-Honoré.

CHEVAIS, MAURICE, *Éducation musicale de l'enfance*, Tome I : *L'enfant et la musique ;* Tome II : *L'art d'enseigner ;* Tome III : *Méthode active et directe*, Paris, Éd. Alphonse Leduc.

GEOFFRAY, CÉSAR, et son ÉQUIPE D'INSTRUCTEURS, « *Cantaphone* », Méthode de chant choral, Les Presses d'Ile de France.

LAVIGNAC, DANNHAUSER, etc...

SAMSON, J., *Grammaire du chant choral*, Genève, Éd. Henn.

2. Histoire de la musique

BRANCOUR, R., *Histoire des instruments de musique*, Paris, Laurens.

CLOSSON, E., VAN DEN BORREN, etc., *La musique en Belgique.*

COEUROY, ANDRÉ, et JARDILLIER, ROBERT, *Histoire de la musique avec l'aide du disque.*

Collection « *Les Musiciens célèbres* », Dir. ANDRÉ PIRRO, Paris, Laurens.

COMBARIEU, J., *Histoire de la musique*, Paris, A. Colin, 3 volumes.

EMMANUEL, MAURICE, *Histoire de la langue musicale*, Paris, Laurens, 2 volumes.

HÖWELER, C., *Sommets de la musique*, Gand, Éd. Daphné.

La Musique des origines à nos jours, Paris, Larousse.

LANDORMY, PAUL, *Histoire de la musique*, Paris, Méllotée.

WEYTS, HENRY, *L'art choral*, Bruxelles, Cranz.

3. Esthétique de la musique

BARON, DOM, *L'expression du chant grégorien*, Plouharnel (Carnac, Morbihau, France), Abbaye de Kergonan, 3 volumes.

COLLAER, PAUL, *Signification de la musique.*

GABEAUD, ALICE, *Analyses musicales*, Paris, Durand, 2 volumes.

LEBACQZ, S. J., *L'éducation du goût musical*, Gembloux, Éditions J. Duculot.

MANUEL, R., *Plaisir de la musique*, Paris, Éd. du Seuil, 3 volumes.

MANUEL, R., *Petit guide de l'auditeur de musique*, Paris, Éd. du bon plaisir, Librairie Plon, 4 volumes parus.

SELVA, BLANCHE, *La Sonate*, Paris, Rouart, Lerolle & Cie.

SPALDING, *Manuel d'analyse musicale*, Paris, Payot.

VERBIST, A., Prof. Dr, *La musique éducative*, Bruxelles, F.I.C., 1952.

4. Encyclopédies de la musique et Périodiques

ARMA, PAUL, et TIENOT, YVONNE, *Nouveau dictionnaire de musique*, 65 figures et exemples musicaux, 2000 notes biographiques de compositeurs, interprètes, etc., Paris, XIIIe, Coll. *Éditions musicales des Éditions Ouvrières*, 12, avenue Sœur Rosalie.

LAVIGNAC, A., et DE LA LAURENCIE, L., *Encyclopédie de la musique*, Paris, Éd. Delagrave, 11 volumes.

La Revue internationale de musique, Bruxelles.

La Revue Musicale, Paris.
Musica aeterna (par un groupe de spécialistes), Éd. M. S. Metz, S. A. Zürich-Lausanne-Bruxelles, 11 volumes.
Musica sacra, trimestriel, Bruges, Desclée de Brouwer.
Musique et Liturgie, Paris, Centre de Pastorale liturgique, 6 numéros par an.

CHOIX DE LIVRES POUR LES ÉLÈVES

1. Classes supérieures

COEUROY, ANDRÉ, et JARDILLIER, ROBERT, *Histoire de la musique avec l'aide du disque*, Paris, Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot.
EMMANUEL, M., HAHN, REYNALDO, LANDORMY, PAUL, etc..., *L'Initiation à la musique à l'usage des amateurs de musique et de radio*, Paris, Éd. du Tambourinaire, 186, Faubourg St-Honoré.
GABEAUD, ALICE, *Histoire de la musique*, Paris VI^e^, Librairie Larousse.
GHÉON, H., *Promenades avec Mozart*, Bruges, Desclée de Brouwer.
RAUGEL, FÉLIX, *Le Chant choral*, Coll. « *Que sais-je ?* », Les Presses Universitaires de France.
SCHMID, WILLY, *Concerts, Notes sur la musique et sur quelques musiciens ; Concerts* (nouvelle série), Neuchal, Éd. Delachaux & Niestlé S. A., 4, rue de l'Hôpital ; Gand, Éd. Daphné, 26, Mageleinstraat.

2. Classes inférieures

BRUMAGNE M. M., *Haendel*, Coll. Euterpe, Éd. de la Nouvelle Revue Belgique.
CART, WILLIAM, *J. S. Bach*, Étude, Lausanne, Librairie F. Ronge & Cie.
CHANTAVOINE, *Petit guide de l'auditeur de musique*.
DUFOURCQ, NORBERT, *Petite histoire de la musique en Europe*, Paris VI^e^, Librairie Larousse.
HONINCKX, G., *Histoire de la musique* (par questions et réponses), Namur, Éd. Wesmael-Charlier, 69, rue de Fer.
LANDORMY, PAUL, *Gluck*, Éd. Gallimard.
LEROY, J. M., *Ravel*, Coll. Euterpe, Éd. de la Nouvelle Revue Belgique.
MARSICK, PAUL-LOUIS, *André-Modeste Grétry*, Bruxelles, Éd. Syrius, 12, rue d'Enghien.
PIRSCH, GEORGES, *Sibelius*, Coll. Euterpe, Éd. de la Nouvelle Revue Belgique.
STENGEL, ROGER, *Lekeu*, Coll. Euterpe, Éd. de la Nouvelle Revue Belgique.
VAN DEN BORREN, CH., *Peter Benoit*, Coll. Nationale, Bruxelles, Office de Publicité, rue Neuve.
VAN DEN BORREN, CH., *Roland de Lassus*, Coll. Notre Passé, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 12, Petit Sablon.
WANGERMEE, ROBERT, *J. S. Bach*, Esquisse historique, Dilbeek (Brab.), Éd. Art & Tèchnique.

DESSIN

INTRODUCTION

Tout comme la mimique, le langage et l'écriture, le dessin est pour l'homme un moyen d'exprimer ses idées et ses sentiments et d'entrer en relations avec ses semblables. Il enrichit l'homme, non seulement par le savoir technique qu'il lui communique, mais surtout par les possibilités qu'il ouvre à l'expression de sa vie intérieure.

Le dessin est donc à sa place dans un programme de formation humaniste.

Le temps consacré à l'enseignement du dessin est forcément limité. Aussi les professeurs feront-ils un choix judicieux dans les matières énumérées ci-après, en vue de développer chez l'élève le sens de l'observation et le goût esthétique.

Dessin d'observation

Le dessin d'observation vise l'éducation de l'œil et de la main.

L'élève doit apprendre à voir dans l'espace et à saisir ce qu'il voit ; il doit aussi s'exercer l'œil aux proportions, découvrir et appliquer les lois de la perspective.

La main doit s'assouplir afin de devenir parfaitement docile aux indications de l'œil et de l'intelligence.

Dans tout dessin d'après nature, la « construction » précédée de l'esquisse est d'une importance primordiale. La « mise en page » raisonnée mais personnelle contribuera à la formation du goût.

Dessin décoratif

Le dessin décoratif, combiné avec l'étude des couleurs, servira surtout à former le goût esthétique. Les éléments des exercices peuvent être puisés dans les lignes ou formes géométriques, dans la flore ou la faune ; la leçon de dessin devient alors le complément d'un cours de géométrie, de botanique, de zoologie.

Les compositions décoratives peuvent être recherchées en vue d'une technique déterminée et connue suffisamment des élèves

Dessin scientifique

Pour le dessin scientifique s'impose une étroite collaboration entre les professeurs de dessin et de mathématiques.

La réflexion, le raisonnement, le sens critique, la précision, trouveront matière à développement.

Le professeur enseignera surtout l'adresse dans le tracé instrumental, il visera au tracé précis des épures, il cultivera le sens de l'exactitude et de l'ordre pour les dimensions et les normes.

Le dessin scientifique comprend les projections orthogonales, la perspective cavalière, le tracé géométrique des ombres, les courbes géométriques, des applications à la géométrie descriptive (sections, pénétrations), la perspective linéaire, le croquis coté.

Éducation esthétique

Cfr programme d'Esthétique.

PROGRAMME

SIXIÈME LATINE ET MODERNE
PREMIÈRE MOYENNE

Dessin d'observation

Croquis :

a. de figures planes (exercices sur le tracé des droites et des courbes. En application on choisira des modèles simples : té, latte, lettre E, équerre, platine de serrure, etc. ;

b. de solides géométriques très simples : cube, parallélipipède ... et d'objets usuels qui en dérivent ;

c. de corps cylindriques et coniques droits, et d'objets usuels qui en dérivent.

Note

Il faut insister sur le fait que la feuille de dessin doit rester fixée, ce qui donne à l'élève l'occasion d'exercer sa main dans toutes les directions.

Enseignement intuitif et raisonné des principes de la *perspective* d'observation, appliqués aux croquis de corps géométriques.

Perspective du *cercle horizontal*, avec application aux corps cylindriques et coniques droits et aux objets usuels qui en dérivent.

Perspective du *dièdre droit à arête verticale*, avec applications aux solides géométriques simples et aux objets usuels qui en dérivent.

Note

La construction de corps géométriques avec indications raisonnées et aidée de croquis au tableau, doit précéder immédiatement l'observation directe. Il s'agit de compositions d'imagination. On ne présente qu'un objet par feuille.

Exercices sur la mesure des *proportions* et sur la prise des *directions* (applications dans les croquis).

Initiation aux différentes *techniques* dans le croquis : crayon, dessin à la plume, au pinceau, (encre de Chine ou aquarelle), pastel, etc.

Croquis rapides d'*attitudes d'après nature*. Le dessin d'imagination doit aider le dessin d'observation. Ces exercices de construction se feront d'après le canon de huit têtes.

Dessin de mémoire : croquis rapides d'objets dessinés ou observés et de petites compositions libres, en rapport avec le cours de sciences.

Dessin décoratif

Décoration au moyen de motifs *géométriques*.

Quelques exercices de *documentation* et de *stylisation* de plantes et de fleurs, et exécution de deux ou trois projets avec un but bien déterminé (ex. papier peint, lithographie, vitrail, fer forgé).

Étude expérimentale des *couleurs* : exercices pratiques de distinction des couleurs claires et sombres, des tons froids et chauds. Initiation à l'aquarelle.

Projections lumineuses, films, collection libre de *documents* par les élèves.

Écriture décorative : alphabets ordinaires pour la plume redis.

Constructions géométriques

Construction et *cotation* de figures planes simples.

Exercices intuitifs en rapport avec le cours de géométrie : les perpendiculaires, les parallèles, division de la droite, de l'angle, de l'arc.

Analyse, développement et cotation de *solides géométriques simples* : cube et prisme droit.

Indication des *conventions générales* : lettres, chiffres, traits et cotation.

Note

Pour le dessin d'observation, le professeur choisit les exercices suivant les possibilités matérielles.

CINQUIÈME LATINE ET MODERNE DEUXIÈME MOYENNE

Dessin d'observation

(voir note classe de sixième)

Croquis d'*objets usuels* et d'instruments.

Croquis *d'attitudes* d'après nature (stations debout et assise).

Croquis *d'après nature*, empruntés à la flore et à la faune, en rapport avec le cours de sciences.

Étude des différentes *techniques* de dessin (voir classe de sixième).

Dessin de *mémoire* (voir classe de sixième).

Perspective d'observation

Perspective du *cercle vertical*, avec application au cylindre de révolution, posé sur un plan horizontal, et à quelques objets usuels qui en dérivent.

Perspective d'un *prisme* droit posé sur le plan horizontal, et de quelques objets usuels qui en dérivent.

Groupes de *solides géométriques* (deux modèles par groupe), et indications sur les techniques des ombres.

Représentation d'une porte ouverte, d'une fenêtre, d'une table, d'une chaise etc...

Dessin décoratif

Quelques *études documentaires* sur les éléments empruntés à la flore et à la faune.

Projets de décoration d'objets utiles : horaires, programmes de fêtes, etc.

Composition décorative : esquisses au crayon ou en couleur (recherche dans les lacis, les frises).

Recherche d'*harmonie de couleurs*, par de petites compositions personnelles.

Écriture décorative : un ou deux alphabets pour titres, à la redis, à la plume Ato ou à d'autres semblables.

Constructions géométriques

Perspective *cavalière* cotée d'objets simples.

Croquis cotés d'*objets simples* dérivés de formes géométriques : prisme, pyramide, cylindre de révolution, cône de révolution.

Quelques *constructions graphiques* en rapport avec le cours de géométrie. Construction des polygones : triangle, carré, pentagone, hexagone, octogone, décagone.

Données : *a.* le rayon du cercle circonscrit,
b. un des côtés du polygone.

Emploi du compas, tire-ligne, équerre et rapporteur.

QUATRIÈME LATINE ET MODERNE
TROISIÈME MOYENNE

Dessin d'observation

Croquis rapides d'objets usuels et de modèles empruntés à la faune.

Dessin ombré de groupes de solides géométriques (au maximum trois objets par groupe).

Même exercice avec des objets usuels.

Croquis de *paysages*, d'intérieurs, de bâtiments, etc...

Attitudes *d'après nature* : croquis caractérisant un mouvement : sport, jeu, travail.

Composition de paysages, de scènes simples de sport ou de jeu, et exercices de décoration.

Voir note classe de sixième.

Dessin décoratif

Étude *pratique* des couleurs.

Constructions géométriques

Constructions en rapport avec le cours de géométrie : segments, tangentes à un ou deux cercles ; application à quelques exercices de raccordements. Étude des lieux géométriques.

Étude intuitive des projections orthogonales. Représentation du point, de la droite, de figures planes et de solides simples dont la base se trouve dans un plan horizontal ou frontal.

Représentation de plans projetants.

Croquis cotés, à main libre, de modèles simples, présentant quelques cas de raccordements faciles.

Représentation et cotation d'objets *en perspective cavalière*. Mise au net de quelques croquis.

Apprendre à *lire* un plan.

TROISIÈME LATINE ET MODERNE

Dessin d'observation

Croquis et dessin ombré de solides géométriques et d'objets usuels.

Attitudes d'après nature.

Quelques croquis de mémoire.

Dessin scientifique

1. *Projections orthogonales*

Représentation du point, de la droite, du plan.

Représentation de volumes : cube, parallélipipède rectangle, prisme, pyramide, cylindre, cône, dont l'axe est vertical ou horizontal.

Point de percée d'une droite dans un plan.

Application : Déterminer la section faite dans le volume par un plan perpendiculaire à l'axe du corps (plan horizontal, frontal ou de profil).

Quelques exercices de rabattement du plan de profil.

Intersection d'un parallélipipède rectangle, d'un prisme et d'une pyramide par un plan debout et un plan vertical. Faire suivre cet exercice du rabattement et de la rotation de ces plans.

Construction de figures planes dans un plan de profil, un plan debout et un plan vertical, ainsi que représentation de volumes dont les axes ne sont ni horizontaux ni verticaux.

Note

Les coupes étant faites, on demande le développement des parties restantes des corps tronqués.

Section elliptique du cylindre : vraie grandeur de cette coupe et développement du corps sectionné.

2. *Constructions géométriques*

Construction de l'ovale (données : 1. le grand axe, 2. le grand et le petit axe).

Cette construction fournit en même temps celle des courbes ovoïdes et de l'anse de panier.

Construction de l'ellipse : méthode des rayons vecteurs et des cercles concentriques.

POÉSIE ET SECONDE MODERNE

Dessin d'observation

Dessin ombré de solides géométriques groupés.

Attitudes d'après nature.

Perspective cavalière : application aux corps ronds dont la base n'est pas vue de front.

Dessin scientifique

1. *Courbes*

Hyperbole et parabole.

2. *Projections*

Section hyperbolique et parabolique du cône : vraie grandeur de la section et développement du corps sectionné.

3. *Tracé géométrique des ombres* (facultatif)

Ombre projetée par un point, une droite, un plan.

Ombre propre et ombre portée de polyèdres et de corps ronds :

1er cas : la source lumineuse est à l'infini : rayons parallèles (ombre solaire) ;

2e cas : la source lumineuse est à une distance limitée : rayons divergents (ombre au flambeau).

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

Dessin d'observation

Dessin ombré de solides géométriques groupés et d'ornements de style.

Attitudes d'après nature.

Dessin scientifique

1. *Courbes avec mouvements combinés*

Spirale, hélice, développante du cercle, cycloïde, épicycloïde, hypocycloïde (ces trois dernières courbes raccourcies et allongées), les tangentes et normales à ces courbes.

2. *Géométrie descriptive*

a. Représentation des plans.

b. Sections planes des polyèdres ; cas généraux, et cas particuliers du prisme et de la pyramide.

c. Pénétration : intersection de deux prismes, de deux pyramides, d'un prisme et d'une pyramide.

d. Intersection de deux cylindres, de deux cônes, d'un cône et d'un cylindre, d'une sphère et d'un cylindre ou d'un cône.

3. Perspective linéaire : perspective de la droite, du point et des figures planes.

Mise en perspective de solides géométriques.

Note

Les numéros 2, *d*, et 3 sont facultatifs.

COMPLÉMENT

ENSEIGNEMENT POUR JEUNES FILLES

SIXIÈME LATINE ET MODERNE
PREMIÈRE MOYENNE

Dessin décoratif

Projet de *décoration d'une surface* au moyen de motifs linéaires ou floraux (répétition simple, alternance, rayonnement).

Décoration d'une frise pour robe d'enfant au moyen de motifs linéaires, projet à réaliser en 2 ou 3 couleurs.

Harmonie des couleurs

Exercices sur les *gammes des couleurs* (les couleurs chaudes et froides).

Exercices sur les *tonalités* (harmonies d'analogue et de contraste).

CINQUIÈME LATINE ET MODERNE
DEUXIÈME MOYENNE

Dessin décoratif

Stylisation d'éléments empruntés à la flore ou à la faune en vue de la décoration d'un ouvrage manuel de petites dimensions (napperons, coussins, etc.).

Frise pour abat-jour.

Exercices de *stylisation en couleurs* en vue de la décoration d'objets usuels (boîtes, brosses, etc.).

Étude de la *composition d'un monogramme* en vue de la réalisation en broderie aux travaux manuels (taies, chemisiers, mouchoirs, etc.).

Harmonie des couleurs

Exercices sur les couleurs ; procédés par taches ; jeux de fond avec applications de motifs superposés.

QUATRIÈME LATINE ET MODERNE TROISIÈME MOYENNE

Dessin décoratif

Étude du *réseau*, mailles simples et mailles déplacées.

Exercices de *stylisation* d'éléments empruntés à la flore et à la faune (emploi de documents photographiques pour ces derniers).

Application : projet pour nappe à thé, motif géométrique ou floral à réaliser en points de broderie (technique plus savante, emploi de couleurs variées).

Harmonie des couleurs

Synthèse des couleurs des saisons (tons plats).

TROISIÈME LATINE ET MODERNE

Dessin décoratif

Projets pour décoration d'objets usuels et réalisation.

Confection d'une maquette en rapport avec le cours d'histoire, représentant un monument historique, un décor, etc. (cartonnages, triplex).

Harmonie des couleurs

Jeux de fond ; tons fondus et superposition de motifs floraux.

Assemblages et harmonisations de couleurs.

POÉSIE ET SECONDE MODERNE

Dessin décoratif

Projets pour panneau décoratif représentant un costume d'époque, monument historique ou illustration de contes ou poèmes.

Confection de marionnettes.

Harmonie des couleurs

Impressions de couleurs, procédés par taches.

Exercices qui tendent à rendre une idée abstraite au moyen de couleurs et de jeux de lignes ; par exemple : paix, orage, lassitude, joie.

RHÉTORIQUE ET PREMIÈRE MODERNE

Dessin décoratif

Composition de motifs décoratifs, en vue de la réalisation d'un ouvrage manuel (nappes, tea-cosy, etc.).

Harmonie des couleurs

Exercices qui tendent à rendre une impression personnelle (effroi, chaleur, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

BORDES, *Vingt leçons d'histoire de l'art.*

CASSAGNE, A., *Traité pratique de perspective* (application au dessin artistique et industriel), Paris, Ed. H. Laurens.

DE BRUYNE, EDY, *Esquisse d'une philosophie de l'art*, Bruxelles, Librairie Duvit, 53, rue Royale.

F. J., *Éléments de géométrie descriptive* (problèmes de descriptive, tracé des ombres, constructions et perspective), Paris VI, Librairie Générale, 77, rue de Vaugirard.

GUILLOU, *A la recherche de l'art*, Monte-Carlo (Monaco), École Internationale de Dessin, 11, avenue de Grande-Bretagne.

GUION, A., *Cours de géométrie descriptive*, Bruxelles, De Boeck, 265, rue Royale.

HOURTICQ, LOUIS, *Images commentées* (peinture, sculpture, architecture), Paris, Librairie Hachette, 5 fascicules bien illustrés.

LAMBOT, O., *Cours de dessin scientifique*, Bruxelles, De Boeck, 265, rue Royale.

LANCKNEUS, L., *Le dessin*, Gand, Vanderpoorten, 18, rue de la Cuiller.

LIENAUX, F., *Collection pédagogique de l'enseignement du dessin*, Cours studio, Bruxelles, Labor, 342, rue Royale.

LIENAUX, F., *La composition décorative contemporaine à la portée de l'école*, La Louvière, Éditions Studio.

LOQUIFER, L., *Histoire de l'art des origines à nos jours*, Bruxelles, De Boeck, 265, rue Royale.

MARCEL, ALBERT, *Apprendre à dessiner*, Namur, La Procure.

MARCEL, ALBERT, *La plume décorative*, Carlsbourg, Établissement St-Joseph.

MARCIEN-ERNEST, (FR.), *Alphabets et écriture décorative*, Tournai, École St-Luc, rue du Chambge.

MARTIN, *Traité pratique du dessin industriel*, Liège, Ed. Bénard.

MASSONET, *Le croquis vivant aquarelle*, essai d'enseignement et d'esthétique populaire.

MÉMOIRE-MARIE, (FR.), *Iconographie*, Liège, École St-Luc, 26, rue Ste-Marie.

MOREAU LA GAUTRAY, ANDRÉ, *Le dessin et la peinture sans maître*, Monte-Carlo (Monaco), École Internationale de Dessin, 11, avenue de Grande Bretagne.

ROUMOND, *Trente deux alphabets modernes*, Paris, Monrocq, 3, rue Suger.

SHAW, G., et LIENAUX, F., *Croquis coté et projections orthogonales*, Bruxelles, Ed. Labor, 342, rue Royale.

SHAW, G., et LIENAUX, F., *Dessin scientifique*, Bruxelles, Ed. Labor, 342, rue Royale.

VLAANDEREN, A., *Mesure et proportion* (figure humaine), Anvers, « De Distel », Em. Maeyens.

VLAANDEREN, A., *Résumé et application des principes élémentaires de la perspective*, Anvers, « De Distel », Em. Maeyens.

Histoire de l'art, fascicule de l'*Encyclopédie par l'image*, Paris, Librairie Hachette.

Périodiques

La maison, revue suisse de décoration intérieure, Genève.

La revue « *Libelle* ».

Les Albums D.M.C.

Modes et travaux, Paris, Éditions E. Boucherit, 10, rue de la Pépinière.

School Arts Magazine, Massachussetts, Worcester 8, 1810, Printers Bldg.

Matériel didactique

LIN, *Stopfilms avec commentaires*, Linkebeek, Square des Braves.

MÉMOIRE-MARIE, (FR.), *Stopfilms avec commentaires*, Liège, École St-Luc, 26, rue Ste-Marie.

TRAVAUX FÉMININS

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Les humanités doivent contribuer à la formation générale de la jeune fille et la préparer à sa tâche spécifiquement féminine d'éducatrice, d'épouse et de maîtresse de maison. Le Créateur a conçu pour elle une splendide vocation. Le Livre des Proverbes (1) n'a rien perdu de sa fraîcheur : « Le cœur de son mari a confiance en elle, il ne manque pas d'en tirer profit. Elle lui fait du bien, jamais de mal, au long des jours de sa vie. Elle se procure laine et lin, et travaille d'une main allègre. ... Elle se lève quand il fait encore nuit, distribue la nourriture à sa maison ... Elle ceint ses reins de force, elle arme ses bras de vigueur ... Elle met la main à la quenouille, ses doigts manient le fuseau ... Pour sa maison elle ne craint pas la neige, car toute sa famille a double vêtement. Elle se fait des couvertures, ses vêtements sont de lin fin et de pourpre ... Elle fait du linge et le vend, elle fournit des ceintures au marchand. Force et grâce lui servent de parure, elle se rit du lendemain ... Elle surveille la marche de sa maison, et ne mange pas le pain de l'oisiveté ... Donnez lui du fruit de ses mains, et que ses œuvres disent sa louange aux portes de la cité. » Comment l'épouse, la mère, se revêtira-t-elle de cette force, si elle n'est équipée en vue de cette mission? Comment ses doigts manieront-ils quenouille et fuseaux, l'aiguille à coudre, à tricoter, le crochet, la machine à coudre, s'ils n'y ont été exercés? Comment suivra-t-elle la marche de sa maison, si, jeune, elle n'a pas été initiée à la direction du ménage?

La formation qui n'apporte que des connaissances intellectuelles à l'étudiante est une formation tronquée. La jeune fille crée dans son imagination, le foyer où elle se voit aux côtés d'un mari aimé, avec un joyeux essaim d'enfants; ne se complaît-elle pas dans l'image d'un intérieur attrayant, aux meubles polis, qu'égaient nappes ou napperons confectionnés par elle? Ne se voit-elle pas tricoter la première layette près de la fenêtre aux carreaux reluisants, ou dresser avec goût la table dans une salle à manger?

(1) *Proverbes*, chap. 31, vv. 10 et suiv.
La Sainte Bible, version nouvelle par les moines de Maredsous, 1950

Quelle maîtresse d'économie domestique n'a pas constaté avec quelle avidité les élèves attendent le jour du cours de cuisine ? Priver nos jeunes filles de cette initiation importante serait une erreur que nos mères déploreraient.

Un programme complet de travaux féminins doit être intégré aux humanités. Il comprend à la fois l'*éducation des qualités ménagères spécifiquement féminines et la formation pratique de la future maîtresse de maison.*

Il y a deux manières d'envisager ce programme :

A. uniquement des travaux d'aiguille, dans les six années des humanités ;

B. des travaux à l'aiguille dans les trois années *inférieures* et des exercices pratiques dans les trois années *supérieures.*

Chaque institut pourrait choisir l'un ou l'autre programme, suivant les possibilités d'adaptation.

Remarques générales :

1. Il est utile de donner aux élèves des classes *inférieures* en même temps qu'un travail de crochet ou de tricot, un travail de couture — ce qui fait gagner du temps et permet à des élèves de classes nombreuses de s'occuper, en attendant que le professeur puisse les aider.

2. Les objets à confectionner sont indiqués à titre d'exemple, ils peuvent varier suivant le milieu et la mode.

Un choix judicieux s'impose.

PROGRAMME

HUMANITÉS ANCIENNES

PROGRAMME A

SIXIÈME

Tricot :

Exercices sur des points de fantaisie (petites pièces).

Application au choix :

— bas sports avec des points de fantaisie ;

— moufles ou gants à garnir au point de remaillage ou au point de croix avec des laines de couleur ;

— petit chandail sans manches ;

— écharpe, etc.

Couture :

Étude de différents points (qui n'ont pas été vus dans les classes primaires) (sur petites pièces, en vue de l'élaboration d'une collection personnelle).

a. Points clairs : — échelle rattachant l'ourlet ;
— échelle tournée ou rassemblée.

Application au choix :
— petit napperon ;
— petit mouchoir.

b. Feston : ligne droite — en pointe — en courbe.

Application au choix :
— sac à serviette ;
— petit col « Claudine » ;
— bavette pour bébé ;
— chemise pour enfant.

CINQUIÈME

Crochet :

Différents points en coton fin.

Application :

— petite dentelle pour achever un ouvrage ;
— gants légers pour l'été.

Couture :

Pièces à mettre dans différents tissus :
rayé — quadrillé — de coton, de laine.

Application :

— petit drap de lit et taie d'oreiller (pour le berceau ou la voiture de bébé) garnis de points clairs avec dessin brodé ou applications en tissu de couleur ;
— petite nappe à thé.

QUATRIÈME

Tricot ou Crochet :

Objets de layette : brassière — bonnet — chaussons.

Couture :

Nouveaux points : boudron — incrustation.
Usage de la machine à coudre.

Application :

— chemise du 1er âge : patron, coupe et confection, placement des manches et achèvement avec coulisse ;
— robe de nuit « Kimono » pour jeune fille : patron, coupe, assemblage, essayage, achèvement au point de feston ou bourdon ou incrustation.

TROSIÈME

Raccommodage :

Remaillage sur gros tricot, point à l'endroit, à l'envers, les deux combinés.

Raccommodage d'un vêtement en laine.

Renforcer les talons et les pointes d'une paire de bas tricotés.

Couture :

Les points de « Smock » et de nids d'abeilles.

Application :

Combinaison pour jeune fille :

— patron de base et transformation de celui-ci en patron de fantaisie, suivant modèle ;

— achèvement au choix : dentelle incrustée ou broderie.

Robe d'enfant :

— patron, garnie au point de « Smock » ou au nid d'abeille ou point de fantaisie.

SECONDE

Raccommodage :

Reprises simples et sur dessins.

Raccomodage du linge de table : serviettes, etc.

Reprises sur tissus de laine.

Couture :

La boutonnière : une bride, deux brides ;

— certains points de broderie : plumetis, Richelieu, anglaise ;

— incrustation sur tissu double ;

— broderie en relief.

Application :

Blouse chemisier ou de fantaisie : coupe, confection, garniture au choix.

RHÉTORIQUE

Raccommodage de vêtements usagés :
pièces, faux ourlets, cols, manches, etc.

Couture :
Broderie italienne et norvégienne ou autres.
Fil tiré simple et de fantaisie.

Application : un joli napperon.

Confection :
Une jupe : prise de mesures, patron, coupe, confection.
Une robe : robe d'été pour jeune fille, d'après modèle choisi.

PROGRAMME B

Remarque

Ce programme comporte des exercices pratiques dans les classes supérieures, pour lesquels 1 h. est insuffisante. Pour les leçons de cuisine, par exemple, on pourrait envisager 2 h. tous les quinze jours. Il y a donc moyen de diviser les classes trop nombreuses en deux groupes.

SIXIÈME, CINQUIÈME, QUATRIÈME

Voir programme A.

TROISIÈME

Économie domestique

a. Entretien de l'habitation :

étude des produits de nettoyage ;
exercices pratiques de récurage, détachage, etc.

b. Entretien des vêtements :

propriété des tissus ;
lessivage des différents tissus ;
détachage, dégraissage ;
repassage ;
exercices pratiques à la suite des notions théoriques.

Conseils pratiques pour :

coudre un bouton, une pression, un œillet et une agrafe, une lichette, les boutonnières, etc.

SECONDE

Étude théorique (élémentaire des aliments et de leur valeur nutritive).

Élaboration d'un cahier de menus, suivant les saisons et les circonstances.

L'art de « recevoir ».

Exercices pratiques de cuisine : préparation des aliments (viser à un menu complet à chaque exercice préparé par une leçon théorique).

RHÉTORIQUE

Quelques notions de comptabilité ménagère. Impôts. Lois sociales. Traitements des sujets et des ouvriers.

Compte chèque postal. Quelques notions sur les comptes en banque. Le change, etc.

Exercices pratiques de coupe :

Patrons de base pour lingerie et vêtements simples.

Confection d'un des vêtements signalés au programme A.

HUMANITÉS MODERNES
ET
ÉCOLE MOYENNE

Considérations générales

L'horaire des humanités modernes prévoit, dans les trois années inférieures, deux heures de travaux féminins par semaine.

Beaucoup de jeunes filles se contentent du cycle inférieur des humanités modernes, ou école moyenne ; il faut donc viser à leur donner une formation féminine aussi complète que possible en trois ans.

Il serait souhaitable de donner simultanément les leçons de travaux à l'aiguille (1 h. par semaine) et les leçons d'économie domestique (1 h. par semaine).

Le programme des travaux à l'aiguille est le même que celui des humanités anciennes.

Le programme d'économie domestique comprendrait :

en sixième moderne et première moyenne : l'habitation,

en cinquième moderne et deuxième moyenne : le vêtement,

en quatrième moderne et troisième moyenne : l'alimentation (le programme suit).

Les instituts qui ont les six années d'humanités modernes devraient suivre de préférence le programme A ou B des humanités anciennes, en renforçant le programme de couture dans les trois classes inférieures.

PROGRAMME D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

pour le cycle inférieur des humanités modernes et l'école moyenne

SIXIÈME MODERNE ET PREMIÈRE MOYENNE

L'Habitation

Exigences pour une bonne habitation.
Mobilier des différentes pièces.
Matériel pour la *cuisine* (entretien).
Entretien de la maison : planchers, parquets, carrelages, boiseries, rideaux, meubles, etc.
Matériel pour le *nettoyage* : produits d'entretien.
Chauffage : différents procédés et appareils.
Éclairage : idem.

CINQUIÈME MODERNE ET DEUXIÈME MOYENNE

Les Vêtements

Propriété des tissus.

a. Le linge : conseils pratiques,
linge de table,
vêtements de dessous.

b. Lessivage du linge : matériel, produits à employer.
Méthode de travail pour lessiver : pièces simples, pièces doubles.
Lessivage des lainages, du linge de couleur, de la soie, rideaux et dentelles.
Détachage du linge.

c. Repassage : méthodes ;
exercices pratiques : repassage de linge plat.

d. Entretien des vêtements : détachage ;
précaution à prendre pour les lainages en hiver.

QUATRIÈME MODERNE ET TROISIÈME MOYENNE

L'Alimentation

Importance vitale de l'alimentation.

Éléments requis pour l'alimentation, calories.

Classification et composition des aliments : d'origine animale, végétale.

Les besoins.

Les épices.

Conservation des aliments : au sel, au vinaigre, par évaporation en cuisson prolongée, par stérilisation.

Les potages : bouillons ou soupes.
Pommes de terre : différentes préparations.
Crème ou pudding.
Sauce de base.

Exercices pratiques : préparations faciles ;
le service : couvrir la table,
orner la table.

BIBLIOGRAPHIE

1. Couture, tricot, broderie, etc.

Crochet d'Art nº 1, E. Soumillion.
Crochet d'Art nº 2, E. Soumillion.
Modèles napperons, milieux table, coussins, au crochet.
Dessins décalquables au fer chaud (divers numéros), Mani di Fata.
Nappes et napperons. Linge de dame. Festons et bordures. Layette. Point de croix. Blouses et lingerie.
Les Cahiers du Jardin des Modes (divers numéros), Le Jardin des Modes.
Smocks et points faciles. Grammaire du tricot. Ouvrages. Coupe et couture. Conseils de la première. Layette. Lingerie. Tapisserie. Tricots dames et enfants. Cuisine (plats simples et habillés).
Marabout, Marabout.
Modèles de tricots dames, enfants, hommes.
Linge brodé pour table, Mani di Fata.
Broderie pour nappes, etc.
Linge brodé pour chambre, Mani di Fata.
Broderie pour draps, etc.
Bébé Layette, E. Soumillion.
Modèles de tricots pour layette et quelques modèles couture.
Tricot d'Art, nos 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6, Ritzenthaler.
Napperons, milieux de table, etc.
La Fileuse, Fileuse.
Tricots pour dames, enfants, etc.
B.W.T., B.W.T.
Tricots pour dames, enfants, etc.
Point de croix, D.M.C.
Petits fascicules traitant de divers petits motifs.
Nappes et Napperons, Mani di Fata.
Magnifique travail de main pour nappes, etc.
Arts ménagers, Jardin des Modes.
Arrangement du Home, cuisine, etc.
Points de croix (divers numéros), Alpenland, feuilles détachées. *Kreuzstich Vorlagen* et *Das Neue Kreuzstich Buch*, donnant chacun de magnifiques motifs pour nappes, coussins, tapis, nappes d'autels, etc.
Points clairs, Mani di Fata.
Divers motifs.
Points d'assise, Mani di Fata.
Divers motifs.
H.E.C. Layette, H.E.C.
Modèles de brassières, etc. au tricot.
Modes et travaux.
Couture et broderie.

2. Économie domestique

De Paeuw, *La science du foyer moderne*, Bruxelles, Office de Publicité.
Gay, F., *Comment j'élève mon enfant*, Paris, Bloud et Gay.

3. Savoir-vivre

Bernage, Berthe, *Convenances et bonnes manières*, Gautier-Lanugereau.
De Paeuw, *Soyons polis*, Bruxelles, Office de Publicité.
De Paeuw, *Les belles manières*, Bruxelles, Office de Publicité.
(Éducatrice bénédictine), *Le savoir-vivre dans la journée d'une fillette de 12 à 14 ans*, Imprimerie liégeoise.
(Éducatrice bénédictine), *Le savoir-vivre dans la vie des jeunes filles*, Imprimerie liégeoise.
Van Pamel, N., *Petit manuel de savoir-vivre*, Namur, Wesmael-Charlier.

ÉDUCATION PHYSIQUE

INTRODUCTION

Le 8 novembre 1952, Sa Sainteté le Pape Pie XII, s'adressant aux membres du Congrès scientifique du Sport et de l'Éducation physique, situe la place des exercices du corps dans une conception chrétienne de la vie.

Sa Sainteté termine cette importante allocution par cette conclusion :

« Quand on respecte soigneusement le contenu religieux et » moral du sport, celui-ci est appelé à prendre sa place dans la » vie de l'homme comme un élément d'équilibre, d'harmonie et » de perfection, comme une aide efficace dans l'accomplissement » de ses autres devoirs.

» Mettez donc votre joie dans la pratique correcte de la gymnastique et du sport. Apportez même au milieu du peuple, » leur courant bienfaisant, afin que soit sans cesse plus florissante » la santé physique et psychique et que se fortifient les corps au » service de l'esprit. N'oubliez pas surtout, au milieu de la » frémissante et enivrante activité de la gymnastique et du sport, » ce qui vaut plus que tout dans la vie : l'âme, la conscience » et par-dessus tout : Dieu. »

Le professeur d'éducation physique s'inspirera de ces paroles, pour donner à sa tâche toute son ampleur humaniste et chrétienne.

I. DIRECTIVES GÉNÉRALES

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Vouloir indiquer des âges chronologiques exacts correspondant aux différentes étapes de l'évolution biologique paraît impossible ou en tous cas très discutable. Il faut s'en tenir par conséquent à des indications générales, qui fixent des limites, correspondant à des moyennes. Ce sont donc principalement les caractères des étapes de la croissance dont il faut tenir compte.

Quant à la répartition de la matière, il y a lieu de remarquer qu'à l'école, les élèves de chaque classe n'atteignent jamais le même niveau physique et qu'il est dès lors pratiquement impossible de réaliser au cours d'éducation physique l'homogénéité souhaitée.

Les classes de sixième et de cinquième latines ou modernes sont fréquentées par des garçons de douze, treize et quatorze ans. Les adolescents de quatorze, quinze et seize ans appartiennent aux classes de quatrième et troisième latines et modernes. Les jeunes gens de seize, dix-sept et dix-huit ans appartiennent aux classes de seconde et première latines et modernes.

Remarque : Les classes de sixième ou de cinquième peuvent réunir des élèves de douze à quinze ans, c'est-à-dire, des élèves appartenant à l'une des périodes de la croissance, appelées : grande enfance, période pré-pubertaire, période pubertaire. La personnalité de l'éducateur, son expérience, ses capacités d'adaptation lui permettront de tenir compte des nécessités physiques, physiologiques, psychiques et morales d'un groupe aussi peu homogène.

A. Directives générales découlant des caractères somatiques, fonctionnels et psychiques des élèves

1. *Caractéristiques de la période pré-pubertaire* (âge de douze, treize et quatorze ans), correspondant aux classes de sixième et cinquième latines ou modernes.

L'enfant grandit fort et vite ; cependant la poussée d'accroissement de la taille est due principalement à l'allongement des membres inférieurs ; le tronc participe moins à cet épanouissement. Il en résulte une disproportion de longueur entre les différents segments somatiques : les membres sont longs, mais le buste est resté court, étroit même ; la cage thoracique ne s'est pas développée, d'où une amplitude respiratoire peu en rapport avec la taille. L'enfant est également maigre, son développement musculaire reste visiblement inférieur au développement pondéral. La poussée en longueur épuise l'enfant et diminue sa résistance. Enfin cet ensemble mal proportionné est très disgracieux. La raideur « juvénile » est une autre caractéristique de ce stade de la croissance.

La faiblesse générale plus ou moins grande et la fatigue due à la croissance rapide, ainsi que le retard dans l'allongement musculaire par rapport à cette croissance des os, prédisposent au mauvais maintien et aux déformations dont les principales sont : le dos rond, la lordose, la scoliose, le dos plat, la poitrine rentrée, la démarche en flexion, le genu valgum, les pieds plats, etc. Il faut encore noter les asymétries de croissance pouvant être la cause de déviation du bassin ou de la colonne vertébrale.

La fragilité articulaire due à une suractivité fonctionnelle au niveau des cartilages de conjugaison est une autre indication dont il faut tenir compte au point de vue des modalités d'application de certains exercices du programme d'éducation physique.

La rapidité de réaction qui s'améliore est un facteur favorisant l'aptitude aux exercices.

D'autre part, au point de vue psychologique, l'enfant se croit facilement en conflit avec son entourage ; il est constamment en éveil pour relever les réactions et l'opinion d'autrui.

La réceptivité de l'enfant est excellente, il établit plus facilement qu'avant le rapport entre ce qu'il voit et ce qu'il entend ; il est aussi plus disposé à l'analyse. Ceci aussi constitue un élément favorable au perfectionnement de l'enseignement et à la qualité d'exécution. Notons encore l'état nerveux spécial des enfants de cet âge : leur excitabilité et leur irritabilité est grande. Il faudra en tenir compte lors de la pratique des petits et grands jeux.

De profondes modifications du caractère se remarquent : souvent mécontent, inquiet même, l'enfant se désintéresse de ses occupations antérieures ou montre de la lassitude ou du découragement.

Conclusions pratiques

Des caractéristiques de cette période si spéciale de la croissance, nous pouvons déduire les considérations pratiques suivantes :

Comme la capacité de travail de l'enfant à cet âge est plutôt faible, toute dépense exagérée de force au-delà d'une résistance fonctionnelle, qu'il n'a pas, est exclue. Le professeur aura comme souci constant d'éviter la fatigue et le surmenage. La pratique d'exercices nécessitant de grands efforts est à éviter et la leçon elle-même, prise dans son ensemble, ne peut requérir une dépense de force exagérée. Ne pas en tenir compte, peut provoquer une perte de poids et de force ou encore troubler le processus normal de l'ossification. D'autre part, comme l'enfant ne ménage nullement ses efforts, il faut que l'éducateur veille à ce qu'il ne nuise à sa santé en se dépensant sans mesure.

Outre les exercices qui demandent un grand effort, il faut lui épargner des attitudes fatigantes au point de vue physique et ennuyeuses au point de vue psychique. À ce point de vue, la gymnastique « scandinave dynamique » est incontestablement moins fatigante que le travail musculaire statique.

Les exercices susceptibles de raccourcir la musculature ne peuvent que nuire à la croissance normale des os. Les exercices de compétition sportive ne doivent pas faire partie des programmes d'éducation physique, mais bien de l'apprentissage de la technique sportive.

Pour combattre la raideur « juvénile », il y a lieu d'introduire dans les leçons des exercices d'étirement bien appropriés, afin d'aider l'accroissement normal en longueur : on évitera ainsi qu'un retard d'allongement musculaire ne soit la cause de certaines déformations ou mauvais maintiens auxquels l'enfant est prédisposé à cette période de la vie. Tous les genres d'exercices prévus au plan normal de la leçon de gymnastique « scandinave dynamique » peuvent être pratiqués et ce, en vue du développement harmonieux du corps, de son assouplissement, de l'affinement de la coordination, de l'éducation de la cadence et du rythme. Ce n'est pas uniquement par des exercices spéciaux qu'il faut viser à l'amélioration du maintien ; c'est toute la gymnastique qui doit être corrective.

Les exercices d'agilité que comporte la leçon et qui sont indispensables, doivent être faciles et pas trop intenses : citons parmi ceux-ci l'appui manuel renversé. Les sauts ne doivent se pratiquer qu'avec prudence à cause de la fragilité des articulations à cet âge et de la disposition plus grande des enfants à la

fatigue. Ils sont cependant indispensables en tant qu'exercices de détente favorisant les réactions psychomotrices. Les suspensions par les mains seules ne peuvent être de trop longue durée. Il en est de même des exercices d'appui. Les exercices d'appui suspendu au contraire sont bien à leur place dans le programme de cet âge.

Pour éviter la fatigue exagérée du cœur à cette période de la croissance où le métabolisme augmente, il faut tout d'abord éviter l'excès de travail fonctionnel en introduisant à bon escient le repos relatif : l'exercice de relâchement et la marche lente. Par contre, une gymnastique dynamique qui vise le développement fonctionnel provoque une irrigation sanguine abondante du périoste favorisant la consolidation osseuse.

Les programmes doivent être variés. Les jeux de courte durée ainsi que les jeux d'équipe auront leur place dans les programmes d'exercices.

Le sport de compétition au contraire ne peut, à cette période si fatigante de la croissance, y trouver place.

Les jeux de caractère émulatif entre équipes homogènes ou les jeux de lutte suffiront à satisfaire les tendances combattives des élèves.

2. *Caractéristiques de la période pubertaire* (âge de 14, 15 et 16 ans), correspondant aux classes de quatrième et troisième latines et modernes.

Avant tout, nous supposerons que nos garçons, qui fréquentent les classes de quatrième et troisième, ont franchi le cap ingrat de la période pré-pubertaire.

La période pubertaire est celle où l'enfant devenant adolescent se transforme complètement tant au point de vue psychique que physique. Tout d'abord, c'est la période la plus importante et la plus favorable relativement au développement musculaire général. À la poussée en longueur se substitue un accroissement en largeur. Les différents segments somatiques se modifient et s'harmonisent ; le tronc croît en hauteur et s'élargit. Le poids augmente considérablement. Il en est de même de la capacité vitale. Les sens aussi se perfectionnent. La précision neuro-musculaire augmente. Avec la rapidité des réactions psycho-motrices, la vivacité des réponses motrices devient remarquable.

Au point de vue psychique, certains traits de caractère se précisent à cette période de la croissance. Ainsi le désir de se faire remarquer, la tendance à l'originalité sont réels. Sans peine, on apercevra de véritables contrastes comme le calme et l'exubé-

rance, la modestie et l'orgueil, la timidité et la fermeté, la crainte et la confiance en soi, la pusillanimité et l'audace. Certains garçons montrent parfois de la violence ; chez d'autres on remarque une timidité que l'on peut qualifier d'exagérée.

A cet âge, les fonctions sexuelles s'éveillent ; l'adolescent entre dans une période d'éveil sentimental. La valeur éducative de l'exercice physique est, à ce seul point de vue déjà, importante et peut être pour certains adolescents en difficulté un dérivatif des plus salutaires.

Comme le sens social de l'adolescent se renforce, l'éducateur peut le mettre à profit.

Conclusions pratiques

Cette nouvelle phase de la croissance qui n'est pas moins importante que la précédente attire l'attention de l'éducateur physique sur certains facteurs dont il devra tenir compte dans l'élaboration et l'application de ses programmes.

Les remarquables possibilités de développement du jeune garçon, son désir de s'imposer par ses qualités de force ou d'adresse, son goût pour une belle performance dans l'une ou l'autre branche sportive, l'incitent à des exagérations au point de vue physique. Cette tendance doit être considérée comme dangereuse pour la santé de l'adolescent car, vu les perturbations organiques inhérentes à ce stade de la croissance, l'adolescent n'est pas encore complètement équilibré. D'autre part, ceux, chez qui le caractère de timidité devient prédominant, risquent d'abandonner les exercices en groupe. L'éducateur ne peut oublier qu'eux aussi, et peut-être plus que les autres, ont besoin d'éducation physique.

Quels que soient les exercices physiques, gymnastique, jeux ou sports, on doit éviter l'effort prolongé ou trop violent. Ce n'est que progressivement et prudemment qu'on doit augmenter le travail organique, car le passage de la phase pré-pubertaire à la puberté est lui-même lent et progressif.

Ainsi on évitera une fatigue physique et psychique exagérée. On peut, à cet âge, imposer au jeune garçon des exercices des membres et du tronc, qui nécessitent un certain effort en vue de développer sa musculature.

L'adolescent doit apprendre à se mesurer avec la difficulté. Les exercices d'application aux appareils de gymnastique et spécialement les exercices d'appui et de suspension qui développent considérablement le thorax et les membres supérieurs doivent toutefois être adaptés à la valeur fonctionnelle de l'adolescent ; ils ne pourront s'intensifier que parallèlement à l'affirmation des forces organiques et musculaires.

L'exercice de force comme le « grimper » par les bras seuls, est trop intense ; il faut s'en tenir au « grimper » par bras et jambes, aux appuis-suspendus ou encore aux exercices où l'on utilise la force d'inertie. Les exercices sportifs pratiqués en milieu scolaire et dirigés par des éducateurs compétents contribuent au développement des forces organiques tandis que la tendance au record, la recherche de la performance maximale qui nécessitent une grande résistance physique, doivent être exclues. Il faut aussi éviter la trop forte spécialisation. La pratique de la gymnastique d'assouplissement est indispensable pour éviter que certains groupes musculaires qui se tonifient par l'exercice de force ne viennent entraver la croissance inachevée du squelette.

Par l'exigence de plus en plus grande de la correction dans l'exécution des exercices libres, par le contrôle momentané des phases principales de l'exercice, par la précision dans l'exécution des exercices d'équilibre et d'adresse, on affine la coordination tandis que le sens musculaire se perfectionne. Par la pratique d'exercices éducatifs, dont la difficulté augmente progressivement, c'est-à-dire, par des exercices de plus en plus complexes au point de vue neuromusculaire, on atteint une précision remarquable du geste.

Les exercices de saut et d'adresse, les exercices genre « tumbling » développent la rapidité de réaction psychomotrice tout en assurant une grande maîtrise de soi. Certains exercices d'athlétisme y contribuent également. Par une gymnastique dynamique par la méthode de travail continu, par la pratique d'exercices spécifiques d'activation fonctionnelle, on augmente les valeurs fonctionnelles du système cardiopulmonaire. Les exercices d'application comme équilibre, appui, suspension, sauts, aux engins, exercices d'agilité sont excellents pour agir sur le caractère du jeune adolescent. L'augmentation progressive des difficultés des exercices d'application, indispensable à cet âge, transforment les faiblesses de caractère comme la timidité, la crainte, la pusillanimité en fermeté, confiance en soi, décision et audace. Le souci de correction constante discipline les caractères plus exubérants.

Les exercices nécessitent encore de l'attention, de la concentration, de la mesure dans l'effort.

Quant à la combattivité, elle se développe par des jeux appropriés, par l'athlétisme et encore par d'autres sports comme le football, le basket-ball, la boxe, l'escrime, etc.

Bien entendu il faut que ces exercices soient bien adaptés à l'âge et aux dispositions de l'adolescent.

Enfin le sens social pourra se développer par l'exercice en équipe.

3. *Caractéristiques de la période post-pubertaire* (âge de seize, dix-sept et dix-huit ans), correspondant aux classes de deuxième et première latines et modernes.

À cet âge, le jeune garçon et la jeune fille sont potentiellement adultes. La fragilité physique des périodes antérieures disparaît peu à peu. La croissance de la taille se poursuit régulièrement tandis que chez le garçon, la musculature acquiert des reliefs.

Le jeune homme recherche le développement de sa force musculaire et de sa résistance organique. Au point de vue coordination, la précision neuromusculaire s'affirme encore. Ce qui est remarquable aussi, c'est son évolution caractérielle : divers intérêts religieux, éthiques, sociaux, sexuels marquent cette période post-pubertaire.

Conclusions pratiques

Quoiqu'à cet âge les jeunes acquièrent l'aspect d'adulte, il faut se rappeler qu'ils n'ont pas encore toutes les acquisitions définitives. Dans la pratique intense du sport de compétition, le jeune homme épuise — les faits le prouvent — ses forces et risque de contracter des affections pouvant l'éloigner du travail pendant longtemps. La prudence s'impose donc en matière sportive.

Cependant la gymnastique, les jeux et autres exercices sportifs développent de plus en plus sa musculature et augmentent sa résistance en cette période particulièrement favorable. Dans l'enseignement de la gymnastique, le mode de travail continu développe les organes internes dont il demande des efforts modérés. Les exercices nettement plus intenses et d'une durée plus longue que ceux des degrés antérieurs auront une valeur athlétique certaine sans toutefois atteindre l'intensité des exercices prévus pour adultes. Une gymnastique où le travail d'application n'est pas prépondérant n'intéresse pas l'adolescent. Il veut éprouver ses forces par la pratique d'exercices d'application, parmi lesquels il faut souligner les exercices d'appui, de suspension, de saut, d'agilité ainsi que les exercices ayant un caractère individuel ; mentionnons aussi l'exercice sportif.

Pour favoriser le développement neuromusculaire, on aura recours à des exercices d'une certaine difficulté au point de vue coordination, comme l'exercice asymétrique.

Le jeune homme de cet âge est intéressé par des enchaînements logiques. En faisant appel à son intelligence, en lui expliquant la raison et la valeur des exercices, en lui donnant les

éclaircissements qu'il désire, on lui prouvera, par la même occasion, qu'on tient compte de sa personnalité qui se développe de plus en plus.

À la nécessité de modération imposée par l'aspect physique, nous ajouterons encore des raisons provenant de l'insuffisance de stabilité de caractère. Ses qualités s'épanouissent à peine, et c'est un danger certain d'abandonner le jeune homme de 16 à 18 ans à ses propres moyens, au moment où un appel puissant est fait à ses instincts de combattivité. C'est pourquoi nous estimons que, encore à ce moment, le sport devra se pratiquer sous la direction des éducateurs habituels de ces jeunes.

4. *L'Éducation physique féminine*

L'éducation physique est aussi nécessaire à la jeune fille qu'au jeune garçon. L'exercice a une influence favorable tant au point de vue général qu'au point de vue spécifiquement féminin.

Les différences morphologiques existant entre les deux sexes ainsi que certaines considérations d'ordre physiologique, constituent des indications précieuses au point de vue des modalités d'application des moyens d'éducation physique à la jeune fille.

Celle-ci dispose en général d'une souplesse articulaire et musculaire plus grande que le jeune homme. La puissance musculaire étant moindre, il en résulte qu'elle se meut plus en souplesse qu'en force. La souplesse du tronc dans le plan antéro-postérieur est naturellement plus grande. Toutefois la laxité articulaire due à une atonie musculaire est aussi plus fréquente chez la femme.

La musculature est du type « long ». Tous les groupes musculaires montrent au dynamomètre une tension inférieure à celle de l'homme.

Les déviations de la colonne vertébrale sont fréquentes chez la jeune fille.

L'adaptation fonctionnelle à l'effort est difficile, car la capacité vitale est moindre, le cœur plus petit, la quantité de globules rouges inférieure, la masse sanguine plus réduite.

On trouvera chez la jeune fille des qualités égales de coordination, sens musculaire, précision dans les mouvements.

Plus sensible que l'homme, elle l'extériorise par des gestes où la grâce féminine contraste avec la vigueur masculine.

Conclusions pratiques

La méthode d'application des exercices doit être qualitativement adaptée à la jeune fille.

Plus que la gymnastique masculine, la gymnastique féminine

se prête au dynamisme. Cela semble heureux, car les attitudes statiques fatiguent plus vite encore la jeune fille que le garçon.

Les exercices d'assouplissement et de tonification des membres inférieurs sont très utiles. Il faut éviter cependant les maintiens prolongés en attitude fléchie.

La souplesse naturelle du tronc, plus grande chez la femme, ne nécessite pas d'étirements aussi vigoureux que ceux applicables à l'homme. Vu sa tendance plus grande aux déviations, la gymnastique du tronc doit tendre vers un maintien parfait.

Les grandes dispositions de coordination, son sens musculaire déjà bien développé prédisposent la jeune fille aux exercices d'équilibre. Ces exercices s'exécutent avec plus de précision par la jeune fille que par le garçon. Cependant il y a lieu de tenir compte que l'élévation de l'engin fait intervenir un facteur psychique qui influence moins l'homme.

Les exercices qui fortifient les muscles abdominaux et sacro-lombaires doivent occuper une place importante dans la leçon, non seulement en vue de développer ces groupes musculaires, mais aussi pour éviter à cette région la formation exagérée de tissu adipeux.

La moindre puissance musculaire des membres supérieurs indique la nécessité de pratiquer des exercices de suspension et d'appui. Toutefois, par le manque de force auquel s'ajoute quelquefois une laxité articulaire, ces exercices lui paraissent très intenses ; pour cela ils doivent être de courte durée. Quelquefois aussi la jeune fille appréhende ces exercices par crainte de se faire des muscles globuleux. Cette appréhension n'est toutefois pas justifiée car il faudrait déjà un travail intense, régulier et très long, pour que sa musculature devienne saillante, ceci à cause de la morphologie même de sa musculature qui est du type « long ».

Par conséquent, toutes proportions gardées au point de vue intensité et durée, la jeune fille doit, comme le jeune homme, pratiquer les exercices de suspension et d'appui. Les exercices de marche qui perfectionnent sa coordination assurent aussi la légèreté de sa démarche.

L'exercice de course de courte durée, à allure modérée, lui est très favorable pour développer sa résistance.

Tous les motifs énumérés plus haut, sont des raisons suffisantes pour diminuer l'intensité, l'amplitude et la fréquence des sauts aux engins de gymnastique. Cette restriction qui concerne la hauteur, la longueur et la profondeur des sauts, est valable pour tous les engins. A ces raisons il faut encore en ajouter une

autre : le manque de hardiesse de la fille pour les sauts aux engins. Par conséquent les sauts violents ou les chutes de trop haut ne conviennent pas à la femme.

Remarquons que l'attrait des sauts dépasse souvent les possibilités ; ceci met en garde contre le nombre trop élevé de sauts.

Les sauts de gymnastique où les bras peuvent prendre un moment appui sur l'engin en fin de trajectoire ammortissent en quelque sorte la chute. L'utilisation du tremplin nécessite moins de vigueur musculaire pour les sauts.

L'adaptation fonctionnelle étant plus difficile chez la femme, il faut en tenir compte dans la pratique des exercices de force et de ceux exigeant un travail organique plus intense. Les performances ne doivent pas être comparées à celles de l'homme. L'exercice doit cependant être d'une intensité suffisante pour améliorer le travail fonctionnel de l'organisme. Le dynamisme des exercices et le rythme de travail de la leçon de gymnastique elle-même peuvent augmenter considérablement le métabolisme, facteur qui contrecarre les augmentations de poids excessives.

Les difficultés menstruelles ne sont pas une contre-indication absolue pour les exercices. Un exercice modéré est reconnu comme favorable. Il y a lieu toutefois de prendre avis médical dans les cas qui présentent quelque difficulté.

De toutes les modalités de l'éducation physique, la gymnastique éducative lui convient le mieux. Les compétitions sportives nécessitant des efforts qui dépassent ses possibilités physiologiques, nuisent plutôt que de contribuer à son développement harmonieux.

Les courses de vitesse sur courte distance sont recommandables. Les jeux de courses, les courses par équipes le sont également. Les courses de résistance seront avantageusement remplacées par des jeux de ballon, dont l'exercice de base est la course.

L'exercice unilatéral susceptible de provoquer l'une ou l'autre déformation du corps est à proscrire.

La danse est également un excellent exercice généralisé. La natation un exercice sportif très hygiénique si on en use modérément.

Période pré-pubertaire et pubertaire

Si, déjà pour le jeune homme, l'exercice de force fut déconseillé pendant la période pré-pubertaire, raison de plus pour que ces restrictions soient observées quand il s'agit de la jeune fille. L'exercice intense ou prolongé est défavorable pendant les premiers mois de la puberté, à cause des perturbations organiques inhérentes à celle-ci.

Les stations fatigantes et prolongées ne conviennent pas. Les exercices n'ayant que peu ou pas de valeur formative au point de vue articulaire, musculaire, organes et fonctions, sont à éviter car ils provoquent des fatigues inutiles.

Les exercices de force visant le développement systématique de la musculature ne peuvent en période pubertaire faire partie du programme d'éducation physique de la jeune fille.

Par contre, il est souhaitable que les exercices de gymnastique soient exécutés selon la méthode « scandinave dynamique ». Celle-ci qui est une gymnastique hygiénique, très variée, correcte et précise, permet au corps de conserver et d'accroître sa souplesse parce qu'elle actionne toutes les articulations, allonge la musculature là où c'est nécessaire et tonifie les groupes qui doivent l'être. Elle s'adresse à l'ensemble du système musculaire dont elle vise le développement harmonieux des membres et du tronc, tandis qu'elle poursuit d'une façon particulière le bon maintien.

Des efforts modérés doivent également tendre vers son développement organique et fonctionnel afin d'augmenter sa résistance physique et physiologique. Les exercices spéciaux s'adressant aux fonctions respiratoire et circulatoire sont tout indiqués à cet effet. La danse, qui est un exercice généralisé, peut y contribuer largement.

Les exercices d'équilibre peu compliqués sont excellents. Les exercices d'appui-suspendu et ceux où les jambes et les bras collaborent à la progression du corps nécessitent moins d'efforts que les suspensions par les mains seules ; ceux-ci, ainsi que les exercices d'appui, seront de courte durée. Pendant toute cette période de la croissance, les sauts resteront simples et peu intenses.

Une fois cette période passée, la gymnastique doit progressivement atteindre une intensité et une difficulté suffisantes. À l'âge de seize, dix-sept et dix-huit ans il n'y a plus de raison pour faire des restrictions ; la gymnastique atteint son stade normal.

B. Directives générales d'application technique

Progression et adaptation

Les exercices de gymnastique que nous proposons, classés suivant l'ordre du plan de leçon préconisé, comportent des formes variées d'une difficulté et d'une intensité forcément limitées au domaine scolaire et plus précisément aux enfants et adolescents qui fréquentent les classes de l'enseignement moyen. Il n'est donc pas question d'une progression détaillée et complète. La progres-

sion qui vise aussi bien la diminution que l'augmentation de la difficulté ou de l'intensité d'une forme d'exercice déterminée est laissée à l'initiative du professeur. On pourra par conséquent prévoir des exercices plus faciles, mais aussi plus difficiles convenant mieux aux élèves bien doués. Chaque professeur doit s'efforcer de connaître le niveau moyen de sa classe afin de s'y adapter le mieux possible.

Commencer par des exercices peu intenses et simples, graduer au point du vue intensité et difficulté, bien s'adapter aux dispositions moyennes de la classe sont des principes de progression dans l'enseignement.

Exiger des efforts dépassant les possibilités du débutant décourage et compromet les progrès futurs.

Le professeur d'éducation physique

Le professeur doit connaître parfaitement la leçon qu'il enseigne. Nous conseillons au professeur de consigner soigneusement sa préparation de leçon dans un carnet adéquat. Il dirigera sa leçon avec fermeté et communiquera l'entrain indispensable à la bonne marche de la leçon. Ses commandements doivent être clairs, précis, énergiques et compréhensibles.

Sans nuire à l'activité joyeuse d'une leçon dynamique, il doit créer des habitudes d'ordre et de discipline et les maintenir pendant toute la durée de la leçon. L'ordre et la discipline sont à la base de toute leçon d'éducation physique. Nous ne pouvons assez souligner leur nécessité ; ils sont d'ailleurs indispensables au travail efficace de l'éducateur.

La qualité de l'exécution passe avant la quantité. La correction dans l'exécution assure non seulement l'efficacité, mais elle est à la base de toute nouvelle acquisition technique ultérieure. Pour cela le professeur surveillera constamment la bonne exécution des exercices. Il prendra aussi toutes les précautions pour éviter les accidents.

Effets généraux d'une leçon de gymastique

Les exercices préliminaires visent à établir l'ordre et la discipline tout en réalisant une activité fonctionnelle accrue. Les exercices de mise en train ont un caractère assouplissant, tandis que les exercices formateurs principaux réalisent les effets les plus divers ; les exercices de retour vers l'état initial tendent à diminuer, dans la mesure du possible, la dette d'oxygène tout en calmant les fonctions circulatoire, respiratoire et nerveuse.

Exercices respiratoires

L'exercice ne sera réellement respiratoire que s'il est précédé d'un autre exercice dont l'effet est généralisé ou d'une série d'exercices ayant activé la fonction respiratoire. La respiration doit se faire librement, mais il faut attirer l'attention sur l'amplitude respiratoire et spécialement sur l'expiration. Aussi longtemps que possible, la respiration doit se faire par le nez. Quand l'essoufflement provoqué par l'exercice empêche une respiration calme et complète par le nez, on conseillera l'expiration buccale.

Modifications à apporter à la leçon

Il est conseillé de suivre le plan de leçon proposé ; il est toutefois à remarquer que ce plan n'est pas immuable.

Dans certains cas on peut le modifier : tenant compte du local où se donnera la leçon, du costume que portent les élèves, des engins dont on dispose, de la température ou de la durée de la leçon, etc., on y apportera les changements souhaitables, mais sans perdre de vue que la leçon doit rester complète.

Petits jeux

De petits jeux peuvent être introduits dans la leçon, soit qu'ils visent la réalisation d'une activité fonctionnelle, soit qu'on veuille rechercher le développement de la vitesse, soit qu'on veuille mettre à l'épreuve le sens d'adaptation des gymnastes à l'obstacle (courses d'obstacles), ou encore après une série d'exercices (nécessitant une attention soutenue afin de produire une détente (dérivatif psychologique).

Ces jeux seront courts : ils sont laissés au libre choix du professeur pourvu qu'il tienne compte des considérations particulières de milieu, d'âge, de sexe, de température et aussi de l'intérêt que portent les élèves à tel ou tel genre de jeux. Les jeux de groupe qui développent l'esprit sont à préférer aux jeux où l'amour propre individuel est surexcité.

II. DIRECTIVES SPÉCIALES D'ORDRE PRATIQUE

A. Le costume de gymnastique

Une bonne gymnastique suppose la plus grande liberté possible de mouvement. Seul un costume bien adapté permet cette complète aisance.

Nous conseillons : pour les *jeunes filles* :

un costume genre « barboteuse » avec sous-vêtement en « normal », des socquettes et pantouffles ;

pour les *garcons* :

un short, un singlet, des socquettes et pantouffles.

Le costume de gymnastique est aussi indispensable pour des raisons hygiéniques.

Les pantouffles de gymnastique évitent dérapages et accidents : une leçon de gymnastique sans pantouffles est inimaginable.

L'uniformité du costume, outre qu'il permet de réaliser de sérieuses économies par l'achat en quantité, aide puissamment aux exécutions d'ensemble. Il constitue aussi un élément esthétique.

B. Salle de gymnastique

La salle de gymnastique est de première nécessité. Elle doit être haute et spacieuse. Pour permettre l'installation d'espaliers des deux côtés de la salle (sens de la longueur) on disposera les fenêtres à un minimum de 3 mètres du sol. Les fenêtres seront larges et facilement ouvrables, pour permettre une aération complète en un minimum de temps. Le plancher sera élastique et lisse, sans être glissant. Il sera facilement nettoyable. Les joints seront bien fermés. Durant l'hiver la salle doit être facile à chauffer. Le chauffage central est l'installation idéale. La température de la salle ne doit pas descendre au-dessous de 12°.

Les vestiaires indispensables seront contigus à la salle de gymnastique. On doit y disposer de bancs et d'armoires. Les vestiaires seront également faciles à chauffer. En hiver la température n'y descendra pas au-dessous de 18°.

Si possible on disposera également (contigües aux vestiaires) d'un nombre suffisant de douches.

Engins

Dans une salle de gymnastique les engins sont absolument indispensables. Certes, il y a moyen de donner de très bonnes leçons de gymnastique sans avoir recours aux engins. Il est cependant à déconseiller de multiplier de telles leçons. En effet, laisser les engins de côté, c'est se priver d'un puissant moyen didactique. Là où pendant les mouvements d'ensemble (adaptés à la moyenne de la classe) les élèves se seront appliqués à une exécution judicieuse des mouvements aux engins, le professeur pourra graduer l'intensité des exercices. En effet, aux engins il est nécessaire de s'adapter aux capacités individuelles des élèves. Il ne peut pas être vrai que certains bons éléments se sentent constamment freinés par d'autres élèves moins doués physiquement. En agissant ainsi nous éviterons également que les moins doués se sentent abandonnés à leur sort. Les élèves aiment les engins, les exercices libres, les sauts. Les exercices aux engins répondent à leur désir d'exercer et d'augmenter leur habilité.

Les engins qui équiperont la salle de gymnastique sont : bancs suédois, espaliers, installation d'équilibre, des cordes lisses et à nœuds, échelles de cordes, plint, grand cheval, bok, cadre, échelles horizontales, selles de bomme, cordes obliques, reck, barres parallèles, tapis. En outre, le professeur disposera d'une estrade de commande. Parmi ces appareils, ceux de première nécessité sont : espalier, bomme, bok, plint, tapis, bancs.

C. Conditions hygiéniques de travail

L'exercice en plein air augmente sa valeur hygiénique. Si les leçons se donnent à l'intérieur, il faut aérer la salle avant chaque leçon.

Plus que n'importe quel autre local, la salle de gymnastique doit être propre parce qu'on doit y respirer amplement.

La douche augmente les effets de l'exercice.

D. Cotation

Il importe de donner à l'éducation physique la place qu'elle doit avoir, vu l'importance de celle-ci pour le développement physique des enfants, et aussi vu la forte incidence éducative.

Dans le système scolaire actuellement en vigueur, il n'est pas possible de donner à une branche l'importance désirée, si elle est tenue à l'écart de l'attribution des points et si l'application et

le résultat de l'élève ne sont pas sanctionnés par un certain nombre de points intervenant dans le total final.

Il faut cependant tenir compte du fait que l'éducation physique ne peut pas être cotée suivant un résultat de concours comme les autres branches.

Il ne faut pas perdre de vue que la classe est un groupe sélectionné suivant le développement intellectuel de l'élève : il arrive qu'ainsi des élèves d'âge physique très différents sont présents dans la même classe. Donner à chaque élève d'une même classe, le même exercice « test » à exécuter serait un procédé injuste, puisque les possibilités physiques sont très différentes. Dans le système de cotation le professeur devra tenir compte de l'âge de l'élève ; il serait souhaitable que des tables d'handicap soient mises à la disposition du corps professoral. Des tableaux sont à l'étude ; en attendant le professeur d'éducation physique pourrait très bien s'établir une échelle personnelle.

Dans le résultat global du trimestre 20 points seront réservés à l'éducation physique ; cette cote doit être élaborée comme suit :

30 % : résultat dans les exercices gymniques, jugé d'après l'âge de l'élève, comme expliqué plus haut ;

20 % : résultat dans les exercices sportifs, jugé d'après l'âge. Dans les instituts où les exercices sportifs sont encore trop peu développés pour permettre cette cotation, cette fraction sera ajoutée aux 30 % précédents ;

25 % : appréciation de l'application et de l'assiduité de l'élève aux exercices (cote du travail du trimestre).

25 % : cote morale : volonté, courage, sens d'entr'aide.

E. Exemptions

L'éducation physique ne peut produire son plein effet que par la fréquentation régulière des cours qui se donnent à l'école.

Il faut par conséquent éviter de donner trop facilement des exemptions : des abus se constatent fréquemment en ce domaine, et des demandes d'exemptions sont parfois formulées pour les prétextes les plus futiles.

En fait, l'exemption des cours d'éducation physique ne doit être accordée que sur la présentation d'un certificat médical, remis entre les mains du directeur de l'institut. Le directeur examinera les cas avec le plus grand soin. Il pourra prendre très souvent l'avis judicieux du professeur d'éducation physique, surtout pour ce qui regarde les exemptions partielles.

Il importe d'insister sur ce point parce que l'expérience a démontré que ce sont les candidats à l'exemption qui sont les plus indiqués pour recevoir une bonne dose d'exercices physiques.

Les mesures disciplinaires

Il importe de souligner que la bonne qualité de la leçon d'éducation physique évitera en grande partie la nécessité de prendre des sanctions.

Nous nous permettons de rappeler la grande règle pédagogique : éviter les sanctions dans la mesure du possible et procéder avant tout par l'encouragement et l'émulation.

Il faut encourager les élèves : un bon exécutant doit être soutenu dans ses efforts ; le faible, même l'indifférent, voyant le succès du plus fort, s'y mettra aussi. Sentant que le professeur s'intéresse à lui, l'indifférent multipliera ses efforts et prendra un goût toujours plus grand à la leçon. L'émulation des élèves sera tenue en éveil par le savoir-faire et l'adresse du professeur.

Le professeur d'éducation physique aura soin de se tenir en contact constant avec les titulaires de classe et avec le préfet de l'établissement : les éventuelles sanctions seront dans ce cas prises à bon escient.

F. Devoirs et leçons

On ne discute heureusement plus de l'opportunité des activités de plein air et de la nécessité d'une saine détente intellectuelle.

L'après-midi sportive éducative procure notamment à l'adolescent cette « récréation » indispensable. Encore faut-il que les travaux scolaires imposés en dehors des heures de classes n'interdisent pas, à l'élève consciencieux, de participer à de telles activités.

À ce propos, il convient de souligner combien il est regrettable que certains professeurs suppriment de fait les après-midi de détente en surchargeant, ces jours-là, leurs élèves de devoirs et de leçons. Il faudrait que ces jours-là, les devoirs et leçons à domicile n'exigent pas plus de travail que les autres jours.

G. Classe de gymnastique spéciale

Par suite du manque d'homogénéité de la classe au point de vue physique, des retardés physiques (maladie, accident) et les élèves peu doués sont soumis à un programme d'éducation physique qui les dépasse.

L'expérience a montré que le retard de ces élèves — abandonnés du fait de leur infériorité, ou, le découragement aidant — va s'accentuant au cours des années d'études.

C'est pourquoi, envisageant une solution à la fois pratique et éducative, il est à conseiller aux directeurs de nos établissements d'encourager la création de classes de gymnastique spéciale.

III. TROIS LEÇONS À TITRE EXEMPLATIF

Exemples de leçons de gymnastique « scandinave-dynamique »

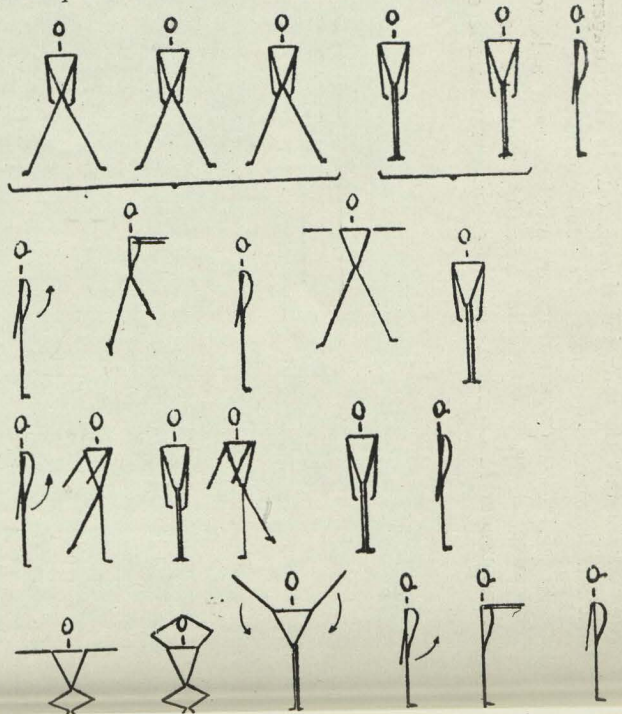
SIXIÈME ET CINQUIÈME LATINES OU MODERNES

Âge : douze, treize et quatorze ans

I. Exercices préliminaires

1. *Ordre* :
Rassemblement, alignement, numérotage, déploiement.

2. *Activation fonctionnelle* :
Station — sautillements en station écartée latérale, élévation simultanée et successive des bras en avant et latéralement à 90° (4 t.).

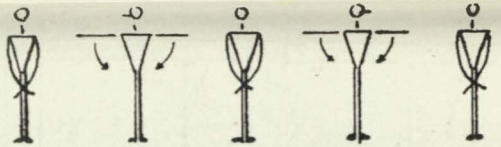


II. A. Exercices de mise en train générale

1. *Membres inférieurs* :
Station — élévation latérale alternative des jambes, oscillation simultanée des bras en avant à 90° ; flexion des jambes à 90°, lancement latéral simultané des bras, les mains sur la tête ; extension des jambes, extension et lancement simultanés des bras en avant à 90° ; abaissement des

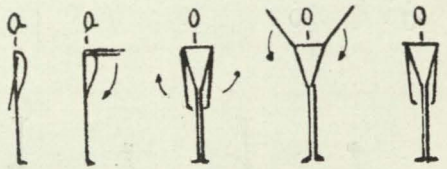
2. *Cou et nuque* :

Station, poignets croisés — rotation de la tête, oscillation latérale simultanée des bras à 90° (4 t.).



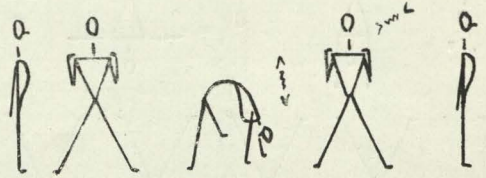
3. *Membres supérieurs* :

Station — oscillation des bras en avant à 90° ; lancement des bras oblique avant et latéral à 135° ; lancement des bras vers le bas (4 t.).



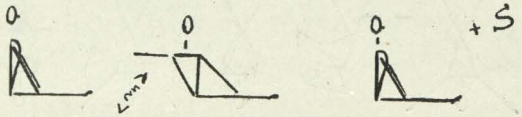
4. *Tronc, plan profondeur* :

Station — grande station écartée latérale, les mains aux épaules ; flexion du tronc avant, étirer, les mains en appui sur le sol ; extension du tronc, les mains aux épaules, insister ; station (4 t.).

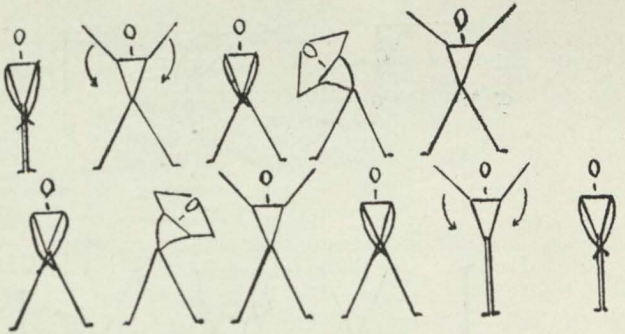


5. *Tronc, plan horizontal* :

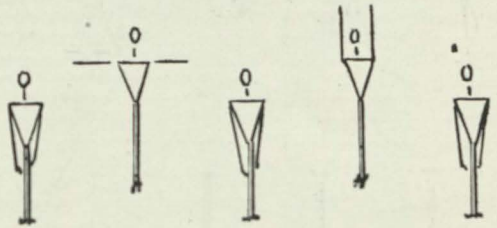
Station — position assise, les mains devant ; rotation du tronc, étirer, lancement latéral simultané du bras à 90°, la main opposée simultanément au genou (4 t.).



6. *Tronc, plan largeur* :
Station, poignets croisés — station écartée latérale, oscillation latérale simultanée des bras à 135° ; flexion latérale du tronc, lancement latéral simultané des bras, les mains sur la tête ; extension du tronc, extension latérale et abaissement latéral simultanés des bras, les poignets croisés ; exécution symétrique ; station, oscillation latérale simultanée des bras à 135° (8 t.).

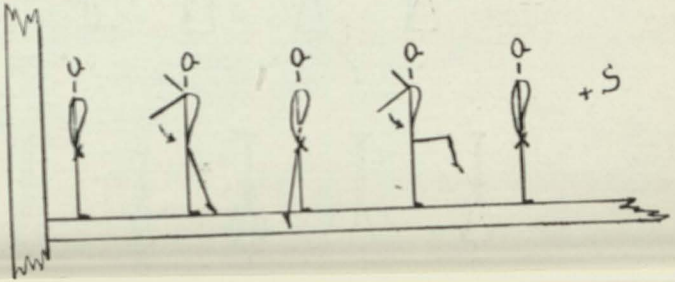


7. *Activation fonctionnelle* :
Station — sautillements sur place les pieds joints, élévations simultanées et successives latérales des bras à 90 et 180° (4 t.).



II. B. Exercices formateurs principaux

1. *Équilibre* :
Station transversale en équilibre élevé, poignets croisés — pose de la pointe du pied en avant, oscillation latérale simultanée des bras à 90° ; progression avant, oscillation latérale simultanée des bras à 90° ; élévation alternative des genoux, oscillation latérale simultanée des bras à 90°.



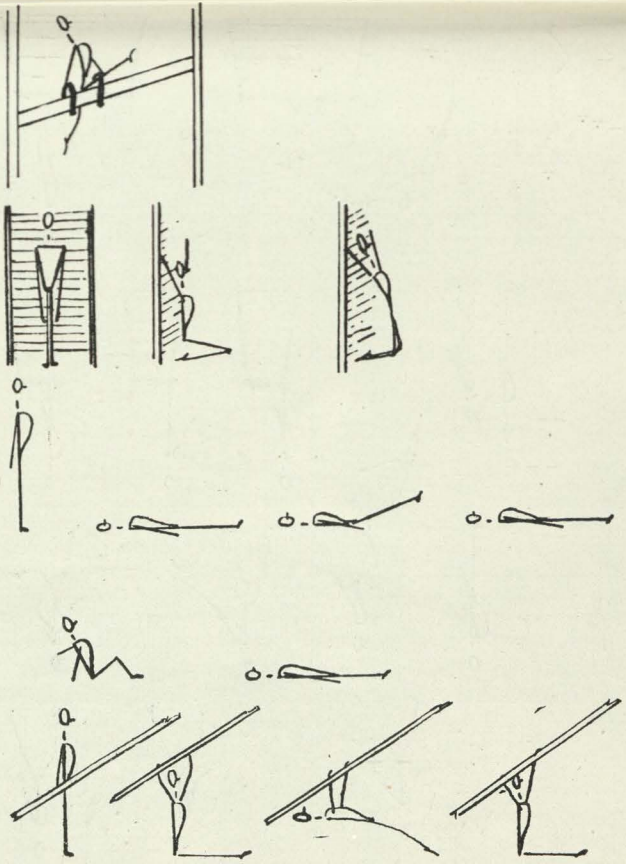
2. *Membres supérieurs, appui* :
Station — position en appui sur selle de bomme ; passage alternatif des jambes entre la prise.

3. *Activation fonctionnelle* :
Jeu d'activation adapté à l'âge.

4. *Tronc — dorsaux* :
Station dorsale à l'espalier — station à genoux, assis talons, bras levés, prise des mains ; extension dorsale.

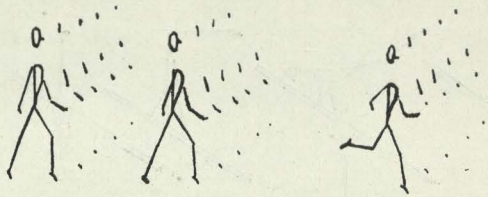
5. *Tronc — abdominaux* :
Station — position « couché-dorsal », élévation des jambes à 45° ; abaissement des jambes ; position assise, jambes fléchies, genoux joints, pieds en appui sur le sol ; position « couché-dorsal ».

6. *Membres supérieurs, suspension* :
Station latéralement à la bomme (10 à 12) — position assise, les mains en pronation en appui ; appui suspendu oblique avant ; position assise (flexion bras).



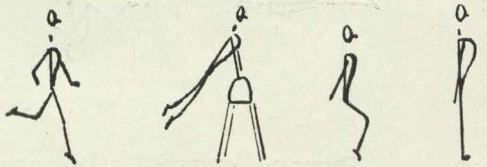
7. *Marches et courses* :

Marche corrective ; course (apprentissage du style) ; jeu de course ; exercices utilitaires de porter.

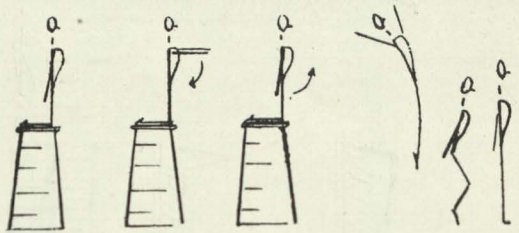


8. *Sauts* :

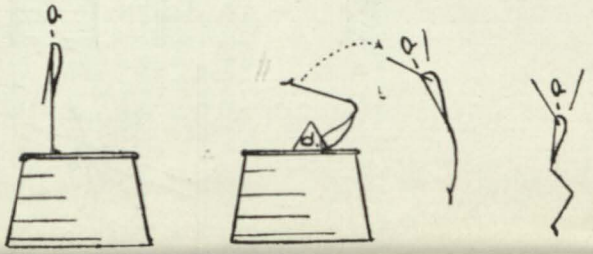
a. Franchissement du bok en dehors de l'appui.



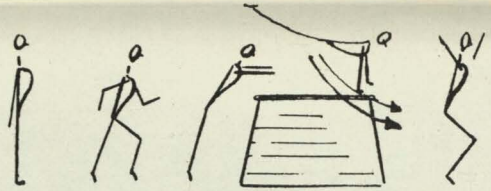
b. Station à genoux sur plint — oscillation des bras en avant à 90° ; franchissement de l'engin par élévation rapide des genoux, lancement simultané des bras en avant à 180°.



c. Station debout sur plint — apprentissage du coup de reins.

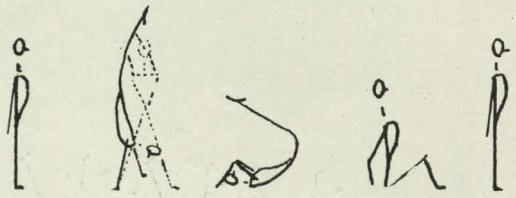


d. Station préparatoire — franchissement du plint (cheval) en longueur par saut plongé (saut du Tigre).



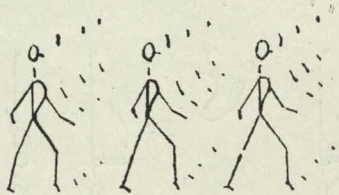
9. *Agilité* :

Station — appui manuel renversé (aides) ; culbute roulée.



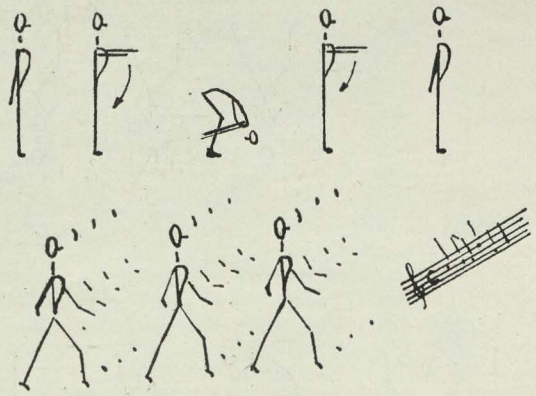
III. Exercices de retour vers l'état initial

a. Marche calmante avec respiration libre.



b. Déployer.

c. Exercice de relâchement musculaire.



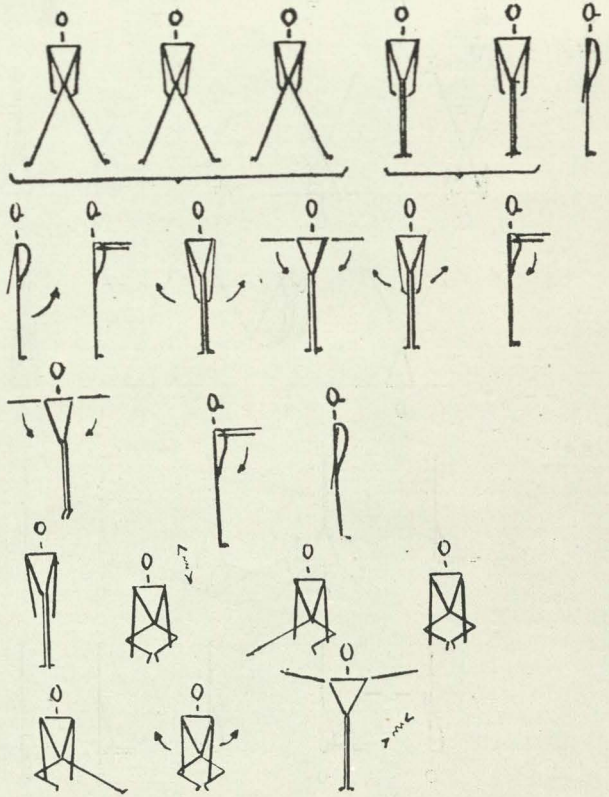
d. Marche finale (chant).

Âge : quatorze, quinze et seize ans

I. Exercices préliminaires

1. *Ordre* :
   Rassemblement, alignement, numérotage, déploiement.

2. *Activation fonctionnelle* :
   Station — balancement des bras en avant, latéralement et en avant (3 t.) ; saut sur place, balancement latéral et avant simultané des bras à 90° (4 t.).



II. A. Exercices de mise en train générale

1. *Membres inférieurs* :
   Station — grande flexion des jambes, étirer, les mains en appui sur le sol, extension latérale alternative des jambes ; extension des jambes, lancement latéral simultané des bras à 90°, insister (8 t.).

2. *Cou et nuque* :

Station — lancement des bras en avant à 90° ; inclinaison de la tête en arrière ; flexion des bras les mains simultanément aux clavicules ; redressement de la tête, extension simultanée des bras en avant à 90° ; abaissement des bras (4 t.).

3. *Membres supérieurs* :

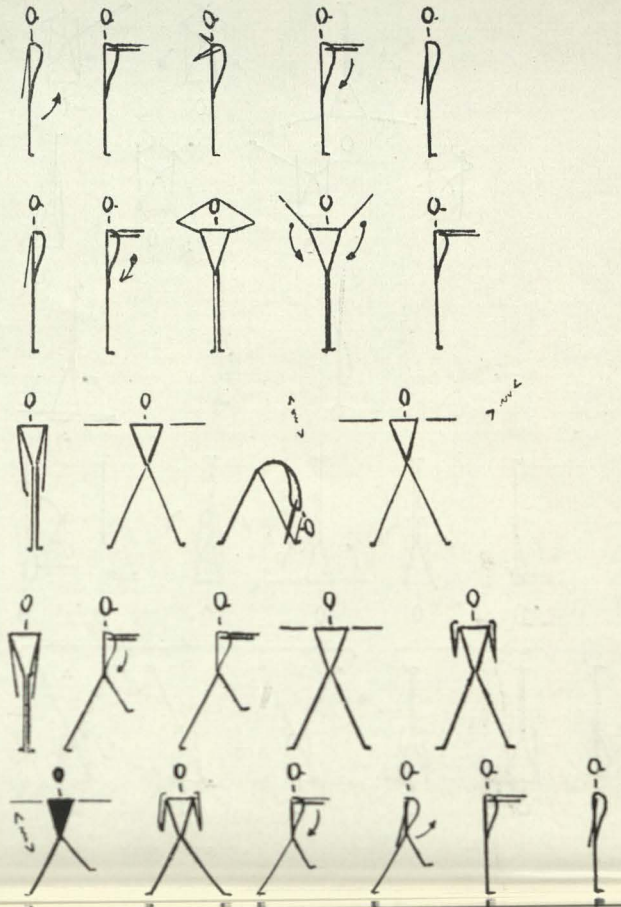
Station — lancement des bras en avant à 90° ; lancement latéral des bras, les mains à la nuque ; extension latérale et lancement des bras en avant à 90° ; abaissement des bras (4 t.).

4. *Tronc, plan profondeur* :

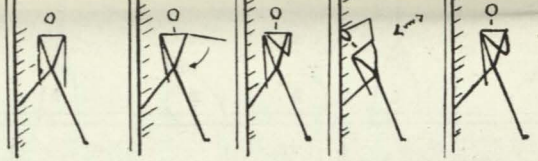
Station — station écartée latérale, lancement latéral simultané des bras à 90° ; rotation et flexion du tronc en avant, étirer, une main à la cheville, une main sur le sol ; extension et redressement du tronc, lancement latéral simultané des bras à 90°, insister (5 t.).

5. *Tronc, plan horizontal* :

Station — station écartée latérale, oscillation simultanée des bras en avant à 90° ; lancement des bras en avant à 90° ; lancement latéral des bras, les mains aux épaules ; rotation du tronc, étirer, extension latérale simultanée des bras à 90°, rotation simultanée de la tête ; redressement du tronc, du bras et de la tête ; extension des bras en avant à 90° ; abaissement des bras ; station, oscillation simultanée des bras en avant à 90° (12 t.).

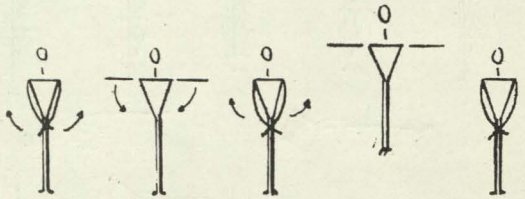


Station latérale à l'espalier, le pied en appui au troisième échelon — lancement latéral du bras externe fléchi vers l'intérieur, le poignet devant l'épaule (1 t.) ; flexion latérale du tronc, étirer, lancement latéral simultané du bras, la main sur la tête, extension du tronc, extension latérale et abaissement latéral simultanés du bras fléchi, le poignet devant l'épaule (3 t.).



7. *Activation fonctionnelle* :

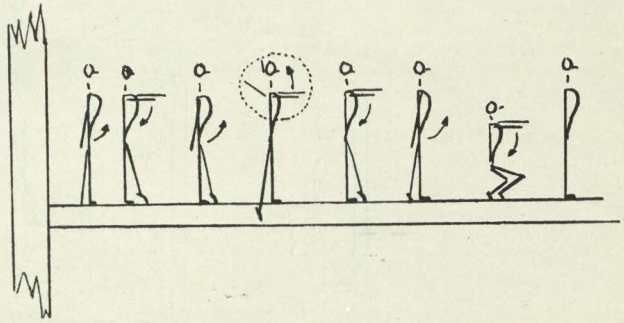
Station, poignets croisés — oscillation latérale des bras (2 t.) ; saut sur place, lancement et abaissement latéral simultanés des bras, les poignets croisés (2 t.).



II. B. Exercices formateurs principaux

1. *Équilibre* :

Station transversale en équilibre élevé — pose de la pointe du pied en avant, oscillation simultanée des bras en avant à 90° ; progression en avant, circumduction simultanée des bras en arrière ; grande flexion des jambes, élévation simultanée des bras en avant à 90°.



2. *Membres supérieurs, appui* :

   Station en appui manuelle renversée, les pieds en appui ou tenus.

3. *Activation fonctionnelle* :

   Jeu d'activité adapté à l'âge.

4. *Tronc — dorsaux* :

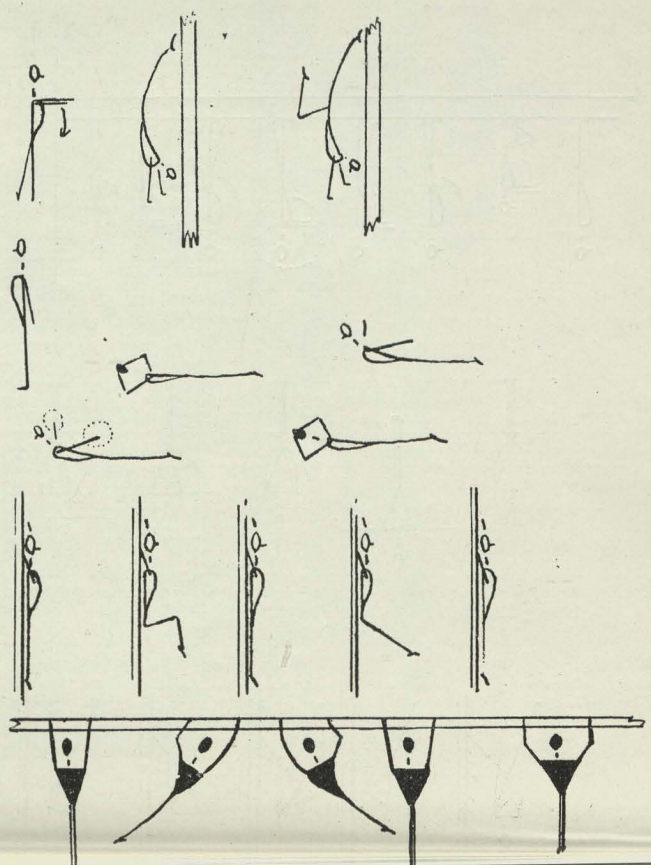
   Station — position « couché-facial », les bras fléchis, les mains l'une sur l'autre en appui sur le sol, le front en appui sur les mains ; extension du tronc, extension latérale simultanée des bras à 90° ; circumduction des bras, trois fois ; relâchement, le front sur les mains.

5. *Tronc — abdominaux* :

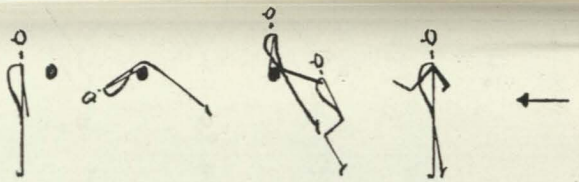
   Suspension dorsale — élévation des genoux ; abaissement des genoux ; élévation des jambes en avant à 45° ; abaissement des jambes.

6. *Membres supérieurs, suspension* :

   a. Station latérale à la bomme — suspension, les mains en pronation ; progression latérale par oscillation du corps (flexion des bras).

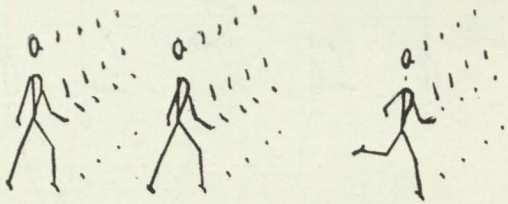


tendu, culbute en avant.



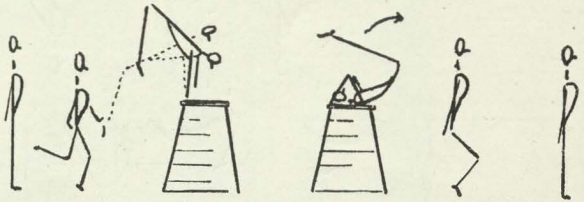
7. *Marches et courses* :

Station — marche et course collectives ; course d'obstacles ; exercice utilitaire de porter.

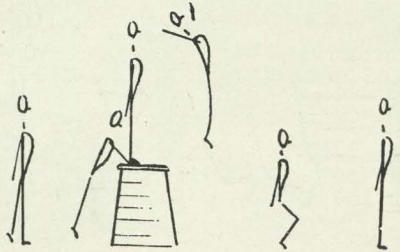


8. *Sauts* :

a. Station préparatoire devant le plint en largeur — saut de carpe, appui sur le dos.



b. Station préparatoire devant le plint en largeur — saut en station sur le plint ; saut en profondeur par saut arqué.



c. Station préparatoire devant le plint en longueur — saut plongé (tigre) avec double appui.

9. *Agilité* :

Station — culbute avant à la position assise, le tronc fléchi en avant, les mains à la pointe des pieds ; culbute en arrière à l'appui manuel renversé par élévation des jambes et extension des hanches (aides).

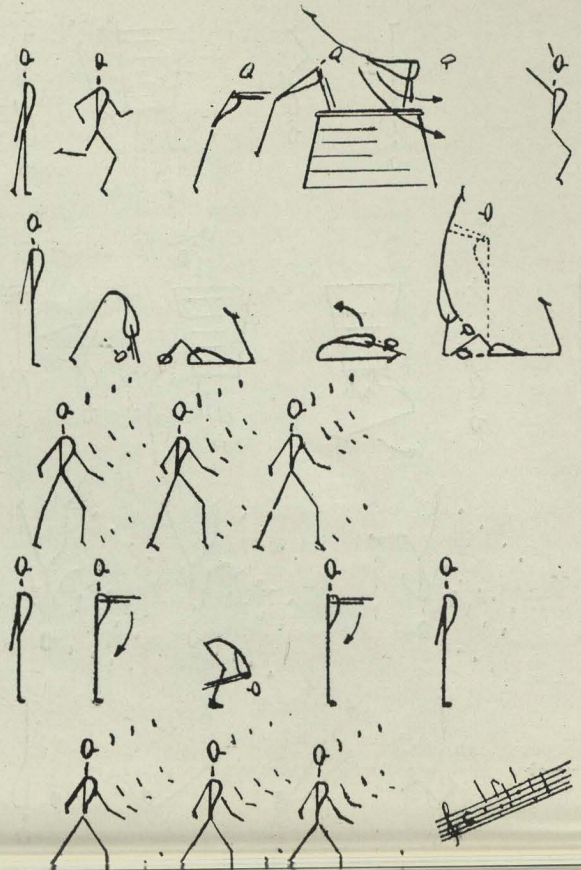
III. Exercices de retour vers l'état initial

a. Marche calmante avec respiration libre.

b. Déployer.

c. Exercice de relâchement musculaire.

d. Marche finale (chant).

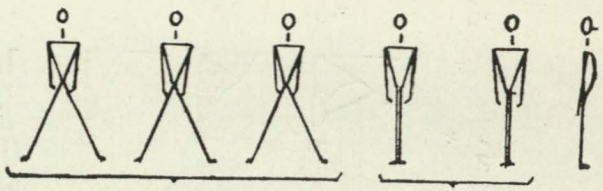


Âge : seize, dix-sept et dix-huit

I. Exercices préliminaires

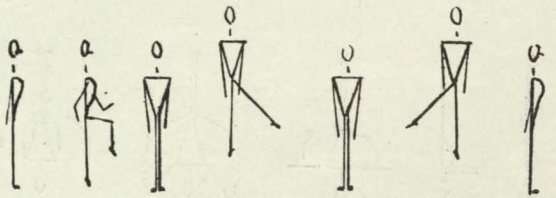
1. *Ordre* :

   Rassemblement, alignement, numérotage, déploiement.



2. *Activation fonctionnelle* :

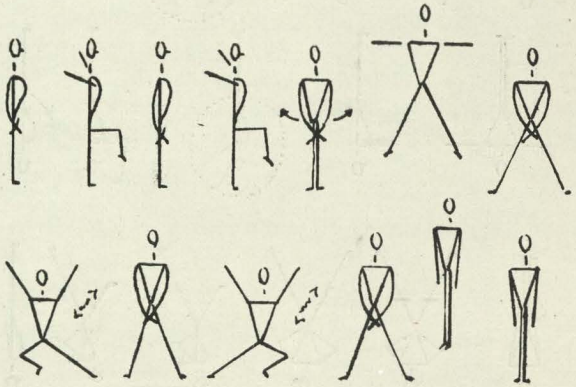
   Station — course sur place (4 t.) ; double sautillement sur place, élévation latérale alternative des jambes (4 t.).



II. A. Exercices de mise en train générale

1. *Membres inférieurs* :

   Station, poignets croisés — élévation alternative des genoux en avant, oscillation latérale simultanée des bras à 90° ; grande station écartée latérale (par un saut), oscillation latérale simultanée des bras à 90° ; flexion alternative des jambes, étirer, lancement latéral simultané des bras à 135° ; station (par saut) (12 t.).



2. *Cou et nuque* :

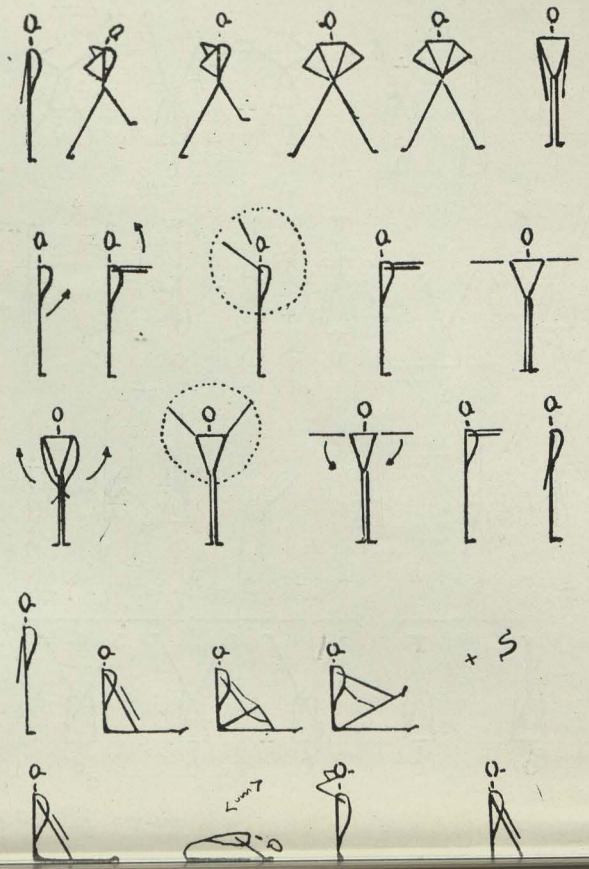
Station — station écartée latérale, les mains sur le dos, les doigts entrelacés ; extension de la tête en avant ; redressement et rotation de la tête (quatre fois) ; station (12 t.) ; exécuter l'exercice symétriquement.

3. *Membres supérieurs* :

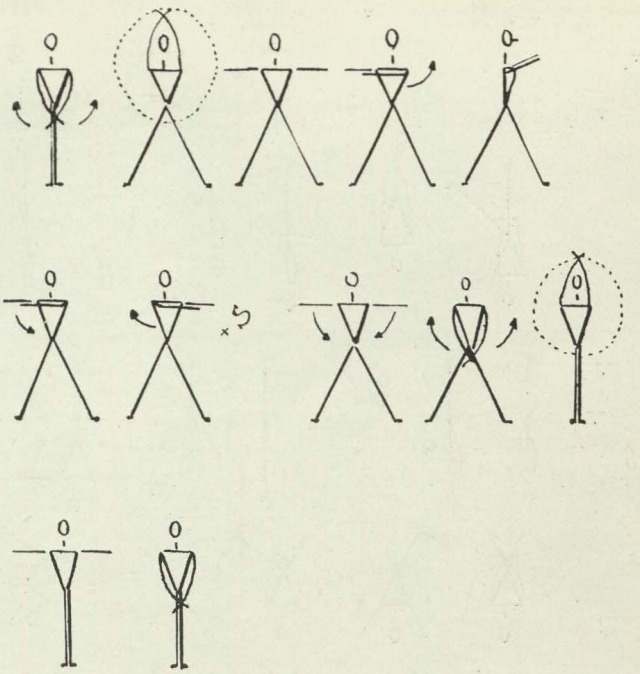
Station — circumduction des bras en arrière (arrêt dans attitude les bras en avant à 90°) ; lancement latéral des bras à 90° ; abaissement latéral des bras, les poignets croisés ; circumduction externe des bras dans le plan frontal ; lancement latéral et avant des bras à 90° ; abaissement des bras (8 t.).

4. *Tronc, plan profondeur* :

Station — position assise, les mains devant ; flexion et extension alternative des jambes avant à 45°, simultanément une main à la cheville et la main opposée au genou ; exécution symétrique ; flexion du tronc en avant, étirer, extension simultanée des bras en avant ; extension du tronc ; les mains à la nuque ; extension des bras obliquement vers le bas et avant, les doigts sur le sol (14 t.).



5. *Tronc, plan horizontal* :
Station, poignets croisés — station écartée latérale, circumduction simultanée externe des bras dans le plan frontal (arrêt des bras dans la position les bras latéralement à 90°) ; lancement latéral d'un bras, les bras parallèles ; rotation du tronc, lancement latéral parallèle simultané des bras à 90°, rotation simultanée de la tête ; redressement du tronc, lancement latéral parallèle simultané des bras à 90° ; lancement latéral parallèle des bras à 90° (quatre fois) ; lancement latéral du bras à 90° ; lancement des bras vers le bas, poignets croisés ; station, circumduction externe simultanée des bras dans le plan frontal ; lancement des bras vers le bas, poignets croisés ; (19 t.) exécuter l'exercice symétriquement.

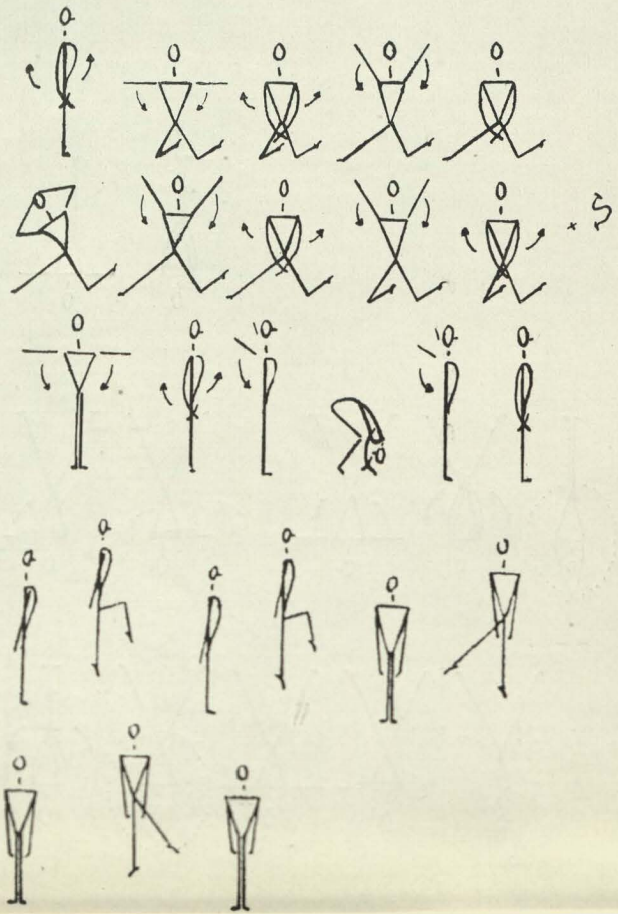


6. *Tronc, plan largeur :*

Station, poignets croisés — station agenouillée, oscillation latérale simultanée des bras à 90°; extension latérale de la jambe, le pied en appui, oscillation latérale simultanée des bras à 135°; flexion latérale du tronc, étirer, lancement latéral simultané des bras, les mains sur la tête; extension du tronc, extension et abaissement latéral simultanés des bras, les poignets croisés (trois fois); flexion de la jambe, oscillation latérale simultanée des bras à 135°; exécuter l'exercice symétriquement; station, oscillation latérale simultanée des bras à 90°; relâchement, oscillation latérale simultanée des bras dans plan frontal à 90° (37 t.).

7. *Activation fonctionnelle :*

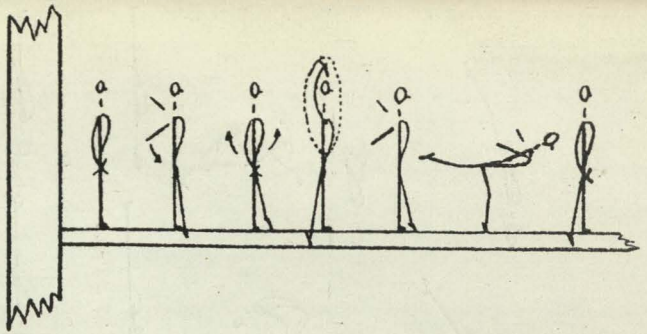
Station — saut sur place, élévation alternative des genoux (4 t.); sautillement sur place, élévation latérale alternative des jambes (8 t.).



II. B. Exercices formateurs principaux

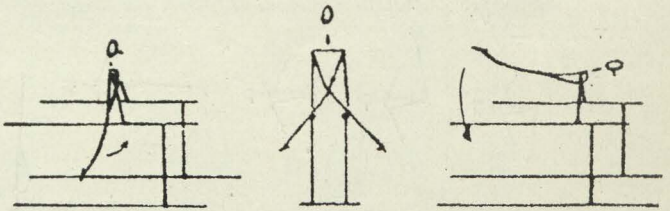
1. *Équilibre* :

Station transversale en équilibre élevé, les poignets croisés ; pose de la pointe du pied en avant, oscillation latérale simultanée des bras à 90° ; progression avant, circumduction simultanée externe des bras dans le plan frontal ; lancement latéral des bras à 90° ; station arquée ; redressement du tronc, abaissement latéral simultané des bras, les poignets croisés.



2. *Membres supérieurs, appui* :

a. Station — saut en position en appui sur barres parallèles ; oscillation du corps ; progression avant par appui intermédiaire des jambes écartées devant la prise ; descendre de l'engin par franchissement latéral en appui arqué.



b. Station — appui facial manuel et pédestre ; flexion et extension des bras.



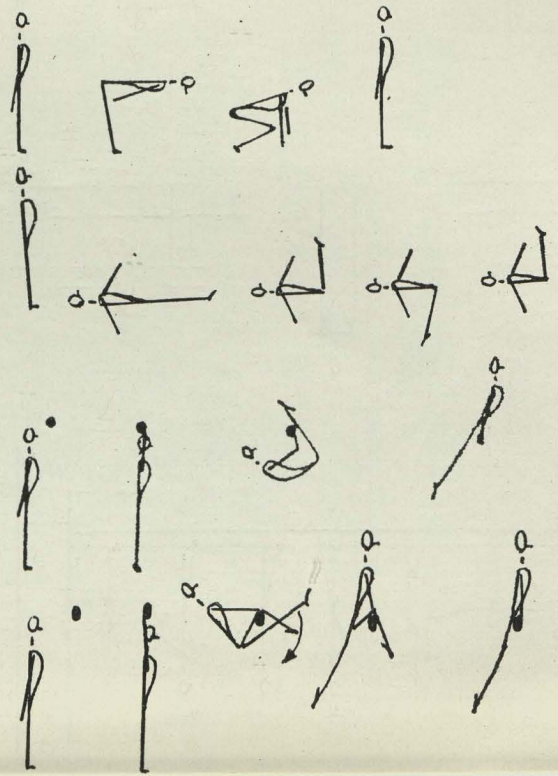
3. *Activation fonctionnelle* :
   Jeu d'activation adapté à l'âge.

4. *Tronc-dorsaux* :
   Station — inclinaison du tronc en avant à 90° ; grande flexion des jambes les genoux joints, les mains en appui sur le sol ; extension des jambes, station.

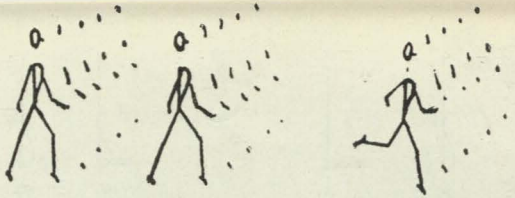
5. *Tronc-abdominaux* :
   Station — position « couché-dorsal », les bras latéralement à 90° ; élévation des jambes à 90° ; abaissement latéral des jambes, les pieds sur le sol ; élévation latérale des jambes ; exécuter l'exercice symétriquement ; abaisser les jambes.

6. *Membres supérieurs, suspension* :
   a. Station latéralement à la bomme — suspension les mains en supination ; rétablissement à l'appui tendu renversé par renversement.

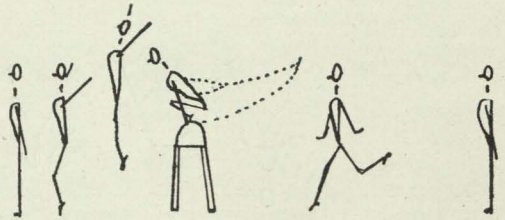
   b. Station latéralement à la bomme — suspension les mains en pronation ; rétablissement à l'appui tendu par accroché genou.



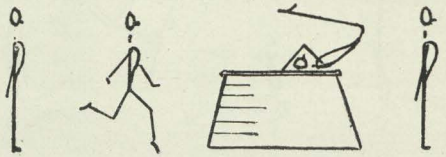
7. *Marche et course* :
Marche, course corrective, course d'obstacle, exercice utilitaire de porter.



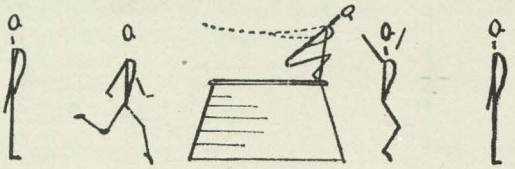
8. *Sauts* :
Cheval — saut les jambes entre l'appui des mains.



Plint en longueur —
a. saut roulé ;

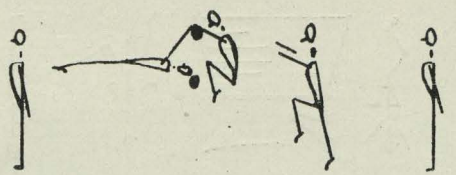


b. saut plongé, les jambes entre l'appui des mains.

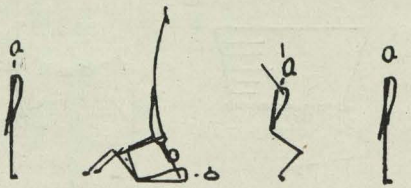


Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek

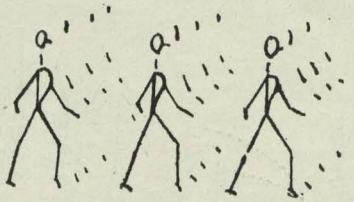
Double bomme — saut facial entre poutres par prise des mains en pronation.



9. *Agilité* :
Appui renversé sur épaules, l'aide au couché dorsal, les genoux fléchis.

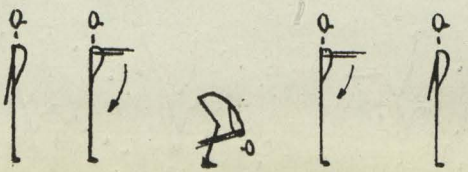


III. Exercices de retour vers l'état initial

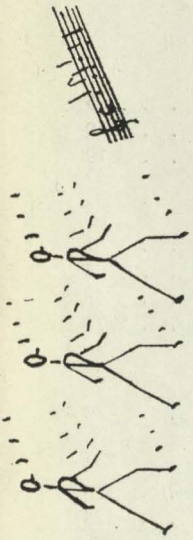


a. Marche calmante avec respiration libre.

b. Déployer.



c. Exercice de relâchement musculaire.



d. Marche finale (chant).

TABLE DES MATIERES

Introduction générale

Préface 5
Introduction générale 9
Horaires 19

Religion

1. Introduction 31
2. Programme 45
3. Directives 48
4. Bibliographie 73

Langues anciennes

1. Directives générales 83
2. Programme
   — Langue latine 94
   — Langue grecque 113
3. Bibliographie 125

Français première langue

1. Directives générales 131
2. Programme 152
3. Bibliographie 165

Néerlandais deuxième langue

1. Directives générales 175
2. Programme 180
3. Bibliographie 196

Troisième et quatrième langues

1. Directives générales 203
2. Directives particulières 205
3. Programme :
   — Anglais (+ bibliographie) . . . . . 207 - 219
   — Allemand (+ bibliographie) . . . . . 220 - 230

Histoire

1. Avant-propos 233
2. Directives générales 236
3. Programme :
   cycle unique 240
   cycle double 282
4. Bibliographie 301

Mathématiques

1. Directives générales 317
2. Programme 324
3. Bibliographie 351

Sciences naturelles

1. Directives générales 357
2. Directives particulières 359
3. Programme 362
4. Bibliographie 375

Sciences économiques

1. Directives générales 379
2. Directives spéciales 380
3. Programme 382
4. Bibliographie 395

Géographie

1. Introduction 401
2. Directives générales 403
3. Programme 407
4. Bibliographie 426

Esthétique

1. Esprit et méthodologie 429
2. Programme 431
3. Bibliographie 435

Éducation musicale

1. Introduction 439
2. Directives spéciales et programme 443
3. Bibliographie 462

Dessin

1. Introduction 467
2. Programme 469
3. Bibliographie 480

Travaux féminins

1. Directives générales 483
2. Programme 485
3. Bibliographie 494

Éducation physique

1. Introduction 497
2. Directives générales 498
3. Directives spéciales d'ordre pratique 511
4. Trois leçons à titre exemplatif 516